5
9
550
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

Digitized by Google

5.9.550

HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE,
ANCIENNE ET MODERNE,

Depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſques au XVIIIe ſiecle.

Dans laquelle on conſidere les commencemens, les progrès & les révolutions de l'Egliſe chrétienne,

Dans leurs rapports avec l'état des Sciences, les faits hiſtoriques, & les circonſtances politiques des peuples, pendant ce même eſpace de tems.

Traduite en Anglois, du Latin de feu M. le Baron de MOSHEIM, accompagnée de notes, de tables chronologiques, d'appendices, & d'une table générale des matieres; par le Docteur ARCHIBALD MACLAINE.

Édition traduite en François, ſur la ſeconde édition Angloiſe.

TOME I.

YVERDON,
DANS L'IMPRIMERIE DE M. DE FELICE.

M. DCC. LXXVI.

Digitized by Google

A MONSIEUR

ELIE BERTRAND,

Ci-devant premier Paſteur de l'Égliſe Françoiſe de Berne, Membre de pluſieurs Académies célébres de l'Europe, Conſeiller intime de la Cour de Pologne, &c. &c.

MONSIEUR,

En vous adreſſant cette traduction françoiſe de l'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE de l'illuſtre Mosheim, je cherche moins la faveur d'un Mecene, que l'occaſion de témoigner publiquement l'eſtime particuliere, dont je ſuis pénétré pour l'Auteur incomparable de la MORALE ÉVANGELIQUE. Je me fais en même tems un plaiſir, Monſieur, de vous témoigner ma ſincere reconnoiſſance d'avoir voulu déférer à mes ſollicitations, en donnant encore au public deux autres volumes de

diſcours ſacrés ſur les principaux dogmes de notre auguſte religion, afin qu'ils puiſſent être une lecture conſolante pour les ames vertueuſes qui aiment à s'entretenir dans des ſentimens pieux, durant la célébration des fêtes du chriſtianiſme. Vos ſavans ouvrages ſur l'Hiſtoire Naturelle, ne pouvoient contribuer qu'indirectement au bonheur des humains : mais votre MORALE ÉVANGELIQUE, *en portant la lumiere & la conviction juſqu'au fond du cœur, montre aux hommes avec la plus grande évidence le chemin de la vertu & celui du bonheur.*

Malgré mon éloignement pour les dédicaces, je n'ai pu réſiſter au deſir de mettre à la tête de la meilleure Hiſtoire de la religion chrétienne, le nom de celui qui en a ſi bien développé tous les devoirs.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite conſidération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur
DE FELICE.

PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR.

IL nous manquoit encore en françois une *Hiſtoire Eccléſiaſtique* fidele & impartiale, qui tînt le milieu entre la ſéchereſſe des abrégés que l'on nous a donnés juſques à-préſent, & la longueur ennuyeuſe des Mémoires trop détaillés, & des ouvrages volumineux que peu de perſonnes ont aſſez de patience & de loiſir pour parcourir en entier, ou pour les lire avec quelque ſoin. L'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de feu M. le Baron de Mosheim étoit le ſeul livre exiſtant dont la traduction pût remplir ce vuide. Il n'eſt point d'hommes de lettres qui ne connoiſſe cet ouvrage de l'illuſtre Chancelier de Göttingue, & qui ne ſache le cas infini qu'en firent, dès qu'il parut, tous ceux d'entre les ſavans qui ſe ſont appliqués à l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*. On l'a regardé avec raiſon comme le meilleur ou-

vrage dans ce genre qui ait été publié juſques à-préſent dans aucune langue que ce ſoit. Une érudition profonde, accompagnée d'une critique ſage & éclairée; une connoiſſance exacte des matieres qu'il traite; un eſprit juſte, qui ſaiſit l'eſſentiel de chaque choſe, pour ne s'appeſantir jamais ſur d'inutiles détails, & pour ne rien omettre de ce qui eſt néceſſaire à la connoiſſance du vrai; un cœur droit, qui, en garde contre les ſéductions de l'eſprit de parti, ne ſe permet, ni de déguiſer quoique ce ſoit de ce qui peut ſervir à éclaircir les faits & à rendre raiſon des événemens, ni de prêter à aucun objet des couleurs étrangeres qui le défigurent & l'altérent; une ame modeſte qui ne penſant point qu'une aſſertion de ſa part tienne lieu de preuve, & le diſpenſe d'alléguer les raiſons de ce qu'il avance, ou d'indiquer les ſources dans leſquelles il a puiſé, veut mettre ſes lecteurs en état de vérifier tout ce qu'il ſe permet de dire, & d'en juger par eux-mêmes. Tels ſont les principaux traits qui, de l'aveu de tous les ſavans non-prévenus, diſtinguent l'Auteur de cette *Hiſtoire Eccléſiaſtique*.

Tant de caracteres eſſentiels à un bon hiſtorien, & ſi néceſſaires en particulier à celui qui compoſe une hiſtoire de l'Egliſe chrétienne, qui a ſi ſouvent été défigurée par l'ignorance, la ſuperſtition, l'eſprit de parti & le manque de bonne foi, n'ont pas permis au ſavant Docteur Maclaine de méconnoître l'importance du ſervice qu'il rendroit à l'Angleterre, en traduiſant en anglois ce morceau précieux. Mais comme, malgré tous les talens & la bonne intention de l'Auteur, il étoit homme, & qu'il eſt de l'humanité de n'être pas infaillible, le Docteur Maclaine, verſé dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, bon critique, à portée des meilleures ſources de lumieres en ce genre, en même tems qu'il a ſenti le prix de l'original, en a apperçu les légers défauts : il a travaillé à les corriger, non en changeant le texte même de l'Auteur, qu'il a conſervé en entier, mais en redreſſant par des notes auſſi ſavantes que modeſtes & judicieuſes, ce qu'il pouvoit y avoir de moins exact ou de défectueux. Une premiere édition reçue très-favorablement du public, l'a encouragé à redoubler ſes ſoins & ſon travail pour

rendre plus complette & plus exacte une ſeconde édition, que les gens de lettres qui entendent l'anglois, ont accueillie avec les plus grands applaudiſſemens ; il l'a enrichie de nouvelles notes, & de quelques additions conſidérables. C'eſt d'après cette ſeconde édition angloiſe que l'on donne cette traduction françoiſe. Le traducteur Anglois a ſenti, & nous le ſentons comme lui, qu'il n'eſt pas poſſible de ſe borner pour le texte à une traduction ſervilement littérale de l'original latin ; les expreſſions de celui-ci ſont trop conciſes, trop ſerrées, pour que, ſans employer un ſtyle d'une dureté inſupportable, il fût poſſible de le traduire littéralement. En conſéquence, le traducteur François s'eſt permis, à l'exemple du Docteur Maclaine, d'employer un ſtyle plus coulant & plus plein, qui ſans rien ajouter ni retrancher à l'original, rende fidélement la penſée de l'Auteur : il oſe ſe flatter que le public François recevra cette traduction avec le même empreſſement que les Anglois ont reçu celle dont leur ſavant compatriote a enrichi leur littérature. On a ſenti combien cet

ouvrage eſt ſupérieur à tout ce qui a paru juſques à-préſent ſur ce ſujet dans notre langue ; combien cette portion de l'hiſtoire, ſi négligée par tant de gens, eſt cependant intéreſſante, utile aux progrès de la foi & de la piété, néceſſaire dans ce tems où l'on employe ſi ſouvent les faits pour appuyer ou pour combattre la vérité. Enfin, on reconnoîtra combien cette hiſtoire eſt eſſentielle à ceux qui veulent juger par eux-mêmes des choſes qui intéreſſent la religion, & avoir pour les diriger dans ce jugement, un guide que la paſſion n'aveugle pas, & à qui l'eſprit de parti & d'intolérance, n'inſpire ni réticence frauduleuſe, ni fauſſeté dans ſa narration.

Un ſavant très-judicieux s'eſt chargé, pour la perfection de notre édition, de dreſſer avec goût une table générale des matieres, qui rendra l'uſage de ce livre très-commode.

Les notes & les morceaux du texte qui ſont précédés par une ☞, appartiennent au ſavant traducteur Anglois. Toutes les notes, tant de l'Auteur que de M. Maclaine, ſont placées à la fin

de chaque volume, pour que ceux des lecteurs qui n'aiment pas s'y arrêter, n'en soient point interrompus dans la lecture du texte.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

Les différentes éditions des Elémens de l'hiſtoire chrétienne (*a*) *ont été reçues du public avec tant d'empreſſement, que dans peu elles ont été entierement épuiſées; ce qui fit qu'une perſonne de mérite, aux dépens de qui ces éditions avoient été faites, ſouhaita ardemment d'en donner une qui fût encore mieux reçue. Mes grandes occupations, & la conſidération de tout ce qu'il y auroit à faire pour la correction & l'augmentation d'un ouvrage, dans lequel j'appercevois tant de défauts, m'empêcherent pendant longtems de me prêter à cette idée. Mais enfin, les ſollicitations de mes amis l'emporterent, & m'engagerent à entreprendre un ouvrage auſſi difficile. Pendant deux ans, j'y ai employé fort aſſidu-*

(*a*) Ce petit ouvrage a été publié par M. Mosheim, il y a pluſieurs années, en deux volumes in-12.

ment les heures de mon loiſir, & j'ai tâché de donner à mon ouvrage toute la perfection dont j'étois capable; de maniere que ces Elémens d'hiſtoire eccléſiaſtique *paroiſſent à préſent ſous une forme toute nouvelle: il eſt certain que les changemens que j'y ai faits, ſont avantageux à tous égards. J'ai conſervé la diviſion générale en certaines époques, quoiqu'une narration ſuivie eût été plus de mon goût, & me parût avoir auſſi ſes avantages; mais les conſeils de quelques ſavans, qui, par expérience, ont reconnu les grandes utilités de cette diviſion, m'ont engagé à préférer cette méthode. Il eſt vrai qu'un auteur qui veut renfermer dans un ouvrage toute cette variété de faits & d'obſervations néceſſaires pour donner une juſte idée de l'état du chriſtianiſme, dans les différens âges de l'égliſe, ne ſauroit remplir ſon but, ſans certaines diviſions générales, relatives au tems, & ſans d'autres plus particulieres que les événemens de l'hiſtoire indiquent naturellement.*

Comme c'eſt l'ordre que je m'étois d'abord propoſé de ſuivre dans cet ouvrage, je ne m'en ſuis point écarté; mon prin-

cipal ſoin a été ſeulement de corriger & d'augmenter l'hiſtoire même, afin de la rendre plus intéreſſante & plus inſtructive.

Je me ſuis attaché ſur-tout à établir les faits ſur des fondemens ſolides, c'eſt-à-dire, ſur les autorités les plus reſpectables : pour cela, je ſuis allé aux ſources les plus pures, d'où découlent, ſans mêlange, la lumiere & l'évidence. J'ai conſulté les meilleurs auteurs de tous les ſiecles, principalement ceux qui ont été contemporains, ou à-peu-près, des événemens dont ils parlent. J'ai tâché de rendre avec clarté & préciſion ce qu'ils rapportent. En général, les auteurs d'abrégés ne font preſque que réduire en petit les grands corps d'hiſtoires, extraits & compilés des originaux. On peut, par diverſes raiſons, juſtifier en quelque maniere cette méthode, & il ne faut pas la rejetter entierement : cependant, par-là, il arrive que les erreurs qui ſe trouvent preſque toujours en grand nombre dans ces volumineuſes productions, ſe propagent facilement, & ſe tranſmettent dans tous les ſiecles, d'un livre à l'autre. C'eſt ce que j'avois re-

marqué ci-devant dans pluſieurs abrégés ; & dont j'ai eu la mortification de trouver auſſi quelques exemples dans le mien. Quand je le comparai avec l'antiquité, la vraie ſource de toute l'hiſtoire, tant ſacrée que profane, je reconnus le danger de s'en rapporter même à ceux dont la fidélité & l'exactitude ſont le plus eſtimées. Je ſentis auſſi alors vivement la néceſſité d'ajouter, de retrancher, en un mot, de changer pluſieurs choſes, dans le petit ouvrage que j'avois publié auparavant, & dont j'ai parlé : je puis aſſurer que j'ai apporté à ce travail toute l'attention dont j'ai été capable, & que je lui ai donné tout le tems qui a dépendu de moi : avec tout cela, il eſt bien difficile de ſe garantir de toute mépriſe ; ceux qui connoiſſent la nature des recherches hiſtoriques, le ſavent aſſez ; mais juſqu'à quel point ai-je approché de ce degré de perfection, qui n'admet aucune erreur, & auquel il eſt impoſſible d'atteindre ? C'eſt ce que je laiſſe décider à ceux à qui l'étendue de leurs connoiſſances hiſtoriques donne le droit d'en juger ; & afin qu'ils puiſſent d'autant mieux prononcer là-deſſus, j'ai toujours

nommé les auteurs que j'ai pris pour guides. Si, dans quelques occaſions, j'avois mal rapporté leurs ſentimens, j'avoue que je ſerois moins excuſable que d'autres, parce que j'ai parcouru leurs ouvrages avec attention, & que je les ai comparés les uns avec les autres, bien réſolu de ne m'en tenir, en matiere d'hiſtoire, qu'aux ſources originales.

Dans le deſſein d'exécuter avec quelque ſuccès mon plan, & de rendre mon abrégé plus parfait, en donnant une hiſtoire de l'égliſe, fondée ſur les autorités les plus authentiques, je me ſuis vu dans l'obligation de faire divers changemens & pluſieurs additions. C'eſt ce que l'on verra clairement dans tout le cours de l'ouvrage, mais ſur-tout dans le troiſieme livre, qui comprend l'hiſtoire de l'égliſe chrétienne, & principalement celle de l'égliſe latine, ou d'occident, depuis Charlemagne, juſqu'au tems de Luther, où la réformation commença. Quoique cette période de l'hiſtoire eccléſiaſtique nous offre un grand nombre de brillans exemples, quoiqu'elle renferme une clef très-utile pour bien comprendre l'état politique de l'Europe & celui de la reli-

gion, & qu'elle ſoit ſingulierement propre à nous expliquer divers événemens plus modernes, cependant c'eſt celle qui a été traitée avec le moins de goût, d'ordre & de ſolidité: le nombre des auteurs qui ont eſſayé d'y répandre quelque lumiere, eſt conſidérable; mais il y en a peu dont les ouvrages ſoient entre les mains du public. D'un côté, la barbarie de leur ſtyle, & de l'autre, leur grande ignorance & l'eſprit de partialité qui les domine, font que l'on n'a nulle envie de les lire. D'ailleurs, le prix exceſſif de quelques-unes de leurs meilleures productions, & leurs volumes énormes, doivent néceſſairement les rendre très-rares: ajoûtez à cela, que quelques-uns des monumens les plus précieux, qui appartiennent à cette période, ſont encore en manuſcrits, dans les bibliotheques des ſavans & des riche; & de cette maniere le public n'en jouït point. Quiconque fera toutes ces réflexions, ne ſera point ſurpris, que dans cette partie de l'hiſtoire de l'égliſe, les auteurs les mieux inſtruits & les plus laborieux, ayent omis pluſieurs faits importans, & en ayent traité d'autres avec peu de ſuccès. Entre ces derniers, les hiſtoriens dont l'égliſe de Rome

Rome fait de ſi grands éloges, Baronius, Raynaldus, Bzovius, Manriques, Wadding & autres, quoique munis d'un grand nombre de manuſcrits, n'ont pas laiſſé de commettre beaucoup de fautes, & de tomber dans des erreurs plus importantes que celles de bien d'autres écrivains qui avoient moins de ſecours, de ſavoir & de réputation qu'eux.

Ces réflexions me font préſumer que l'ouvrage que je préſente à préſent au public, ne ſera point inutile; je me flatte, qu'ayant employé pluſieurs années à des recherches très-épineuſes, ſur cette partie de l'hiſtoire de l'égliſe, qui s'étend depuis le huitieme ſiecle, juſqu'à Luther, & à la lecture de livres & de manuſcrits, qui ſont trop peu entre les mains des autres écrivains, je ſerai parvenu à cet égard à un plus haut degré de certitude & de lumiere que le général des écrivains. J'oſe me perſuader que c'eſt rendre un ſervice réel à l'hiſtoire eccléſiaſtique, que de mettre au jour quelques-unes de mes découvertes, propres à encourager les ſavans & les perſonnes laborieuſes à pourſuivre le plan que j'ai ébauché, & à rendre complette l'hiſtoire de l'égliſe latine, en diſſipant les ténébres qui couvrent encore ce que l'on appelle le moyen âge. *Il eſt vrai,*

& je ne crains pas de le dire, que j'ai fait connoître diverſes choſes ignorées juſques ici, éclairci, par des autorités authentiques, pluſieurs autres imparfaitement connues, & enfin dévoilé un grand nombre de fables qui défiguroient l'hiſtoire ſacrée. Peut-être fais-je ici trop mes éloges; mais le public indulgent me les pardonnera comme une foibleſſe, ou comme un privilege de la vieilleſſe. Si quelqu'un cependant veut ſavoir juſqu'à quel point je puis les mériter, il n'a qu'à jetter les yeux ſur les éclairciſſemens que j'ai donnés ſur la donation de Conſtantin, ſur les catares, les albigeois, les begghards, les béguines, les freres & les ſœurs du franc-eſprit, dont, pendant quatre cents ans, le fanatiſme contagieux a fait beaucoup de mal dans pluſieurs endroits de l'Europe; ſur les petits freres; les controverſes entre les franciſcains & les papes; l'hiſtoire de Berenger & des lollards, & autres matieres. Que l'on compare mes éclairciſſemens ſur ces divers points d'hiſtoire, avec ceux des autres ſavans ſur le même ſujet, & on trouvera peut-être que ce n'eſt pas tout-à-fait ſans fondement, qu'à cet égard je prétens à la gloire de quelque découverte importante.

Je ne pouvois pas paſſer auſſi rapidement ſur ces additions que ſur les autres ſujets, que d'autres auteurs ont déja traités fort au long; je n'aurois donné que des idées imparfaites, qui m'auroient fait paſſer pour un hiſtorien fabuleux, qui avançoit des nouveautés ſans les prouver. Auſſi, non-ſeulement, j'ai expliqué ces points d'hiſtoire, qui ſont tout neufs, mais encore je les ai établis ſur des témoignages inconteſtables. Tout cela m'a entraîné dans des longueurs, en apparence peu compatibles avec le deſſein d'une hiſtoire abrégée, mais que les circonſtances rendoient néceſſaires.

Ces raiſons m'ont donc engagé à changer le plan de mon premier ouvrage: mais il y en a une particuliere, qui m'a porté à donner plus d'étendue à cette hiſtoire; les Elémens dont j'ai déjà parlé quelquefois, avoient été deſtinés ſur-tout à l'uſage de ceux qui ſont chargés d'enſeigner l'hiſtoire eccléſiaſtique, & qui pour cela ont beſoin d'un abrégé qui leur ſerve de texte, & dirige la marche de leurs leçons. Dans cette vue, j'avois traité chaque article avec beaucoup de brieveté, & avois laiſſé avec raiſon bien de la marge aux habiles gens qui trouveroient à propos de ſuivre mon ouvrage dans

leurs inſtructions. Mais en revoyant mes Elémens, dans le deſſein de les offrir de nouveau au public, j'ai cru qu'ils ſeroient mieux accueillis, ſi j'y faiſois des additions qui puſſent convenir à ceux qui enſeignent, & à ceux qui, par eux-mêmes, veulent acquerir des connoiſſances plus étendues. C'eſt dans ce but que j'ai ajoûté tout ce qu'on y trouvera de plus; que j'ai expliqué pluſieurs choſes, obſcurement exprimées par trop de conciſion, & que j'ai mis plus d'ordre & de netteté dans une multitude de faits rapportés avec plus ou moins de confuſion. De-là vient que tout ce qui regarde les calamités des chrétiens des premiers ſiecles, l'origine & les progrès des ſectes qui ont troublé l'égliſe, eſt écrit avec toute l'exactitude & la préciſion poſſibles; de-là vient encore que l'on y trouvera une deſcription claire & impartiale des différentes formes de religion, qu'un amour exceſſif pour la nouveauté, n'a que trop ſouvent fait naître. C'eſt auſſi par une ſuite du changement dans mon premier plan, que je me ſuis donné toutes les peines imaginables, pour expoſer d'une maniere plus diſtincte, les controverſes de religion, en

Digitized by Google

peſer l'importance, & déduire les argumens de part & d'autre ; je ne dois pas omettre encore les ſoins que je me ſuis donnés pour rendre fidélement les négociations, les guerres & les entrepriſes hardies des papes, depuis le regne de Charlemagne juſqu'à nos jours.

Par-là même, ceux qui, faute de loiſir ou de ſecours, ne peuvent pas s'appliquer à une étude réguliere & un peu approfondie de l'hiſtoire eccléſiaſtique, mais qui cependant veulent en acquerir une certaine connoiſſance, n'ont qu'à conſulter cet ouvrage ; je me flatte qu'ils y trouveront ce qu'ils y cherchent. Et pour ceux qui veulent aller plus loin, ils y apprendront la route qu'ils doivent tenir, & quels ſont les auteurs qu'ils ont à lire, & qui y ſont cités.

Sans doute, ce ſeroit montrer une préſomption impardonnable, que de m'imaginer, que dans un ouvrage auſſi étendu, & dont les matieres ſont auſſi variées, je ne ſuis tombé dans aucune mépriſe répréhenſible ; mais je ſuis convaincu en moi-même de la droiture de mes intentions, & que je n'ai rien épargné de tout ce que l'on regarde comme le plus

propre à garantir de l'erreur ; je me flatte que les fautes qui me ſeront échappées, ne ſeront ni en aſſez grand nombre, ni d'une aſſez grande conſéquence, pour produire quelque mauvais effet.

Que de choſes ne pourrois-je pas encore ajoûter ici ! mais il n'en faut pas davantage pour mettre en état des juges éclairés & intégres, de décider du mérite de cet ouvrage. Je finis donc, en rendant à l'Etre ſuprême mes juſtes actions de graces, de ce qu'au milieu des infirmités d'un âge avancé, & de mes autres afflictions, il m'a accordé les forces néceſſaires pour amener cet ouvrage à ſa concluſion.

Gottingen le 23 Mars
1755.

INTRODUCTION.

I. L'Hiſtoire eccléſiaſtique eſt une narration claire & fidelle des principales révolutions de cette grande ſociété, qui porte le nom de Jeſus-Chriſt, & qui eſt connue ſous celui d'égliſe chrétienne. Elle embraſſe l'état tant *extérieur* qu'*intérieur* de l'égliſe; & elle en lie les événemens avec leurs cauſes, de maniere que tout lecteur attentif ne peut qu'y appercevoir les effets de la Providence, qui s'eſt intéreſſée d'une façon particuliere à la conſervation de l'égliſe; & ſentir ſa piété s'accroître avec ſes lumieres ſur ces grands objets.

Définition de l'hiſtoire eccléſiaſtique.

II. L'égliſe fondée par Jeſus-Chriſt, cimentée par ſa mort & ſa réſurrection, ne peut être mieux repréſentée que ſous l'idée d'une ſociété ſoumiſe à une domination légitime & à certaines loix & conſtitutions, dont l'objet eſt en plus grande partie moral & ſpirituel. Il peut arriver extérieurement à cette ſociété pluſieurs choſes qui en avancent ou qui en retardent les progrès, à cauſe de la liaiſon inévitable de cette même ſociété avec les événemens ordinaires de la vie. Outre cela, comme il n'y a rien de ſtable parmi les hommes, il eſt abſolument néceſſaire que dans ſa conſtitution intérieure cette ſociété ſoit auſſi ſujette à divers changemens: ſous ce point de vuë il paroît que l'hiſtoire eccléſiaſtique en *extérieure & intérieure.*

Diviſion de l'hiſtoire eccléſiaſtique en *extérieure & intérieure.*

ſiaſtique, tout cómme l'hiſtoire civile, peut être diviſée en deux parties générales, dont l'une comprend l'hiſtoire extérieure, & l'autre l'hiſtoire intérieure de l'égliſe.

L'hiſtoire extérieure embraſſe les événemens heureux & malheureux pour l'égliſe.

III. L'hiſtoire extérieure embraſſe tous les événemens qui ont varié *l'état extérieur* de l'égliſe; & en général, comme il n'y a point de ſociété qui n'ait eu & qui n'ait encore ſes périodes de bonheur ou de malheur, on peut ſubdiviſer cette premiere partie en deux autres, rélativement aux événemens heureux ou malheureux pour l'égliſe.

Evénemens heureux.

IV. Les événemens heureux qui ont contribué à étendre les bornes de l'égliſe, ont eu pour auteurs, ou les chefs, ou les autres membres de l'égliſe. Nous comptons parmi les premiers ceux qui ſont à la tête des affaires publiques, comme les princes, les magiſtrats & les pontifes, qui par leur autorité, leurs loix, leur libéralité, & même quelquefois par leurs armes, ont ſoutenu la cauſe de l'égliſe & en ont étendu les limites; & ces autres chefs du ſecond ordre, les docteurs pieux & éclairés de l'égliſe, qui par leurs ſages conſeils, leurs triomphes ſpirituels, leurs grands exemples & leurs lumieres peu communes, ont contribué le plus à la gloire & à la vraie proſpérité de cette ſainte ſociété. Nous comprenons dans la ſeconde claſſe tous les vrais chrétiens, qui par leur foi active, leur conſtance inébranlable, leur charité & leur piété fervente, ont engagé un grand nombre de perſonnes, frappées de l'éclat de ces aimables vertus, à embraſſer l'Evangile, & à ſe ſoumettre au regne de J. C.

V. Nous rangeons dans la classe des événemens malheureux pour l'église, les maux que lui ont fait souffrir les vices & les passions de ses amis, & les attaques ouvertes, ou les embuches cachées de ses ennemis. Il est certain que les chrétiens eux-mêmes, & particulierement les docteurs & les conducteurs de l'église ont fait beaucoup de tort à la religion par leur ignorance, leur paresse, leur licence, leur ambition excessive, leur zele intolérant & leurs disputes sans fin; on en verra les exemples les plus frappans dans le cours de cette histoire. Outre cela, le christianisme a eu des ennemis publics & particuliers. Les premiers étoient des princes ou des magistrats qui l'attaquoient par des loix pénales & de sanglantes persécutions. Les seconds étoient sur-tout ces philosophes, ou plutôt ces sophistes, qui, enchainés par la superstition, ou livrés aux horreurs de l'athéisme, tâcherent de noircir les chrétiens par des calomnies & des écrits pleins de fiel.

Evénemens malheureux.

VI. Tels sont les événemens qui appartiennent à l'histoire extérieure de l'église, & que nous avons mis au jour. Ceux de l'histoire intérieure comprennent les changemens arrivés dans sa constitution & dans le système de doctrine & de discipline qui distingue l'église chrétienne de toute autre société religieuse: on peut appeller proprement cette seconde partie générale, *l'Histoire de la religion chrétienne*; on y recherche les causes de ces changemens intérieurs, principalement dans la conduite & les mesures de ceux qui ont gouverné l'église. Il ne leur

L'histoire intérieure; elle comprend.

eſt que trop ſouvent arrivé d'interpréter les dogmes & les préceptes de la religion d'une maniere conforme à leurs intérêts & à leurs vues particulieres. Mais ſi dans quelques perſonnes ils ont trouvé une obéiſſance aveugle, dans d'autres ils ont rencontré de fortes oppoſitions: de-là les querelles théologiques & les troubles civils, au milieu deſquels la cauſe de la religion a été ſouvent défendue aux dépens de la juſtice & de l'humanité. Un auteur d'hiſtoire eccléſiaſtique ne doit rien laiſſer paſſer de tout cela, ſans le relever avec tout le ſoin poſſible.

En premier lieu, l'hiſtoire des docteurs chrétiens.

VII. Il ſuit de-là que le premier objet de l'hiſtoire intérieure de l'égliſe, eſt l'hiſtoire de ſes miniſtres & celle de la forme de ſon gouvernement. Quand nous jettons les yeux ſur les commencemens de l'égliſe, nous la trouvons gouvernée par des paſteurs, conjointement avec le peuple. Mais dans la ſuite cela changea. Nous voyons ces mêmes paſteurs prendre un air de ſupériorité, & fouler aux pieds les droits de la communauté, & s'arroger une autorité ſouveraine, tant dans les affaires civiles que dans celles de la religion; uſurpation qui à la fin fut portée à un tel excès, qu'un ſeul homme a gouverné, ou du moins s'eſt attribué le droit de gouverner toute l'égliſe avec un empire abſolu. Entre les docteurs de ces premiers tems, il y en a eu qui par leurs ſavantes productions ont acquis une brillante réputation & une influence univerſelle; on les regardoit comme des oracles, & leurs déciſions ont été tranſmiſes à la poſtérité comme des regles

ſacrées de foi & de mœurs ; ils méritent par-là qu'on en faſſe une mention honorable parmi les conducteurs de l'égliſe, quoiqu'à proprement parler ils n'euſſent alors aucune part à ſon adminiſtration. (1)

En ſecond lieu, l'hiſtoire des dogmes & des loix de l'égliſe.

VIII. Après avoir parlé des conducteurs & des docteurs de l'égliſe, l'hiſtoire eccléſiaſtique fait mention de ſes loix particulieres qui la diſtinguent de toute autre ſociété religieuſe, & qui forment, pour ainſi dire, le centre de ſa réunion. Ces loix ſont de deux ſortes, les unes ſont divines & contenues dans l'Ecriture ſainte, qui porte toutes les marques d'une origine céleſte ; elles éclairent la foi & la raiſon & parlent au cœur par les préceptes les plus ſublimes : les autres ſont des inſtitutions purement humaines, & n'empruntent leur autorité que de celle des chefs de l'égliſe.

Regles néceſſaires à l'hiſtoire des dogmes de l'égliſe chrétienne.

IX. Dans cette partie de l'hiſtoire eccléſiaſtique qui regarde la doctrine, il eſt ſurtout néceſſaire d'examiner le degré d'autorité que dans tous les différens âges de l'égliſe on a attribué aux écrits ſacrés, comme auſſi la maniere dont on en a expliqué les déciſions : en effet, ſans cela on ne ſauroit ſe former une idée juſte de l'état du chriſtianiſme dans chaque ſiecle. Auſſi longtems que ces écrits ont été la ſeule regle de la foi ; la religion a conſervé ſa pureté naturelle ; mais à proportion qu'on a négligé les ſaints oracles, ou qu'on leur a préferé les inventions des hommes, elle a dégénéré de ſa ſimplicité divine & primitive. Dans cette même partie générale, il eſt encore né-

ceſſaire de faire voir quel a été le ſort des dogmes & des loix du chriſtianiſme ; comment on les a interpretés & défendus contre leurs ennemis ; & comment enfin l'ignorance & la licence des hommes les ont défigurés. Ajoûtons à cela qu'il convient auſſi d'examiner juſqu'à quel point les mœurs des chrétiens ont été aſſorties à la pureté de ces loix ſacrées, & à l'influence que des dogmes auſſi ſublimes devoient naturellement avoir ſur leurs cœurs : il ne ſera pas moins à propos de jetter un coup d'œil ſur les regles de diſcipline que les conducteurs ſpirituels de l'égliſe ont établies pour réprimer les vices & les déſordres de ſes membres.

En troiſieme lieu, elle comprend l'hiſtoire des cérémonies & du culte de l'égliſe.

X. Les loix purement humaines, qui entrent dans la conſtitution du gouvernement eccléſiaſtique, ne conſiſtent que dans des reglemens rélatifs au culte extérieur, & dans certaines cérémonies, ou confirmées inſenſiblement par l'uſage, ou introduites par une autorité expreſſe. Les cérémonies ſont de deux ſortes ; elles tiennent à la religion directement ou indirectement : les premieres ont lieu dans le culte immédiat de la Divinité, ſoit publie, ſoit particulier ; les ſecondes, ſans appartenir proprement au ſervice divin, ont été établies par un principe de décence & de piété. Cette partie de l'hiſtoire ſacrée a une grande étendue, ſoit à cauſe du grand nombre de ces inſtitutions, ſoit à cauſe des changemens continuels auxquels elles ont été expoſées ; mais cela même nous engagera à nous reſſerrer, pour ne pas trop nous étendre dans un abregé uniquement

destiné à donner une idée succincte de l'histoire ecclésiastique.

XI. Comme les corps politiques se trouvent quelquefois exposés à des guerres & à des divisions intérieures ; ainsi l'église chrétienne, quoique destinée à être le séjour de la charité & de la paix, a souvent été le théâtre de mille dissentions intestines, occasionnées par quelques diversités de sentimens, soit sur des points de doctrine, soit sur quelques cérémonies. On a donné le nom d'*hérétiques*, aux principaux auteurs de ces dissentions, & celui d'*héréſies* (2) à leurs opinions particulieres. On ne sauroit donc se dispenser d'en parler & d'exposer fort exactement le commencement & les progrès de ces héréſies, en même tems qu'on en fera connoître la nature. Rien ne peut être plus utile & plus intéressant que cette partie de l'histoire ecclésiastique, traitée avec jugement & impartialité ; mais il faut avouer aussi que rien n'est plus difficile, & ne demande plus de pénétration, de candeur & de travail, pour être exécuté d'une maniere satisfaisante. Les mauvais traitemens que l'on a fait éprouver aux chefs de sectes, & les descriptions infideles de leurs sentimens, nous donnent des préventions contre lesquelles on a de la peine à se défendre : ajoûtez à cela cette circonstance particuliere, c'est que la plus grande partie des écrits de ceux que l'on a flétris comme hérétiques, n'est point parvenue jusques à nous ; par conséquent un historien impartial évitera d'attacher aux termes d'héréſie & d'hérétique, le sens odieux

En quatrieme lieu, l'histoire des héréſies qui ont divisé l'église.

dans lequel on les prend trop ſouvent. Tous les partis crient également à l'héréſie ; il faut donc que cette invective tombe ſur la vérité auſſi fréquemment que ſur le menſonge, & dans l'embarras de les démêler toujours exactement, le parti le plus ſage eſt de prendre la dénomination d'hérétique dans ſon acception la plus générale, comme déſignant toute perſonne qui, directement ou indirectement, a occaſionné quelque diviſion, ou donné lieu à des diſputes de religion parmi les chrétiens.

En traitant l'hiſtoire eccléſiaſtique, il faut conſiderer les événemens dans leur liaiſon avec leurs cauſes,

XII. Après avoir examiné quel eſt l'objet de l'hiſtoire eccléſiaſtique, paſſons à préſent à la maniere de la traiter ; ſujet qui par ſon importance mérite qu'on s'y arrête un moment. Remarquons donc que, pour rendre l'hiſtoire tant intérieure qu'extérieure de l'égliſe, auſſi intéreſſante & utile qu'il eſt poſſible, il faut remonter des effets aux cauſes, lier les événemens avec les circonſtances, les vues, les principes & les moyens qui ont concouru à leur naiſſance. Des faits nuds & décharnés ne ſont propres tout au plus qu'à enrichir la mémoire & à amuſer un moment ; mais l'hiſtorien qui entre dans les reſſorts ſecrets des événemens, & qui conſidere les choſes dans leurs diverſes rélations, leur enchaînement & leurs conſéquences, exerce le jugement du lecteur, & peut donner, dans pluſieurs occaſions, des leçons utiles de prudence & de ſageſſe. Il eſt vrai qu'il faut uſer ici de beaucoup de précautions, pour ne pas ſubſtituer dans le développement des cauſes cachées des événemens, les chimeres de ſon

imagination à la réalité, & ne pas attribuer les actions des hommes à des principes qui leur étoient étrangers.

Méthode générale pour découvrir les causes secretes des événemens.

XIII. En général pour découvrir les causes secretes des événemens publics, il faut avoir recours à l'hiſtoire du tems, dans lequel ils ont eu lieu, & aux auteurs qui les rapportent: mais outre cela une connoiſſance approfondie du cœur humain, fondée ſur une longue expérience, & des obſervations ſuivies, eſt d'un uſage ſingulier dans des recherches de cette nature. Un hiſtorien qui connoît les hommes & les principes ordinaires qui les font agir, qui a étudié un grand nombre de caracteres différens, qui a obſervé avec attention la force des paſſions humaines, & les foibleſſes & les contradictions qu'elles produiſent dans la conduite de la vie, pourra, à l'aide de cette clef, entrer dans les raiſons ſecretes qui ont donné naiſſance aux plus importans événemens de l'hiſtoire ancienne. La connoiſſance des mœurs, des uſages & des opinions des tems & des pays, contribuera auſſi beaucoup à nous conduire dans cette route.

Regles plus particulieres pour parvenir à cette connoiſſance dans l'hiſtoire extérieure de l'égliſe.

XIV. Outre ces réflexions générales, il y en a de plus particulieres, qui nous aideront à parvenir à notre but. S'agit-il, par exemple, de l'hiſtoire extérieure de l'égliſe; il faut faire attention à deux choſes, à l'état politique des peuples, qui ont embraſſé le chriſtianiſme ou qui l'ont rejetté, & à leur état religieux, c'eſt-à-dire à l'idée qu'ils s'étoient formée de l'Etre ſuprême & du culte qu'on doit lui rendre. En effet, on ne peut rendre

raiſon des contradictions que le chriſtianiſme a éprouvées, & de l'accueil favorable qu'on lui a fait en certains tems & en certains pays, qu'autant qu'on eſt inſtruit de la nature des gouvernemens civils, des maximes politiques & des cérémonies ou des principes de religion qui y étoient établis.

Et auſſi dans l'hiſtoire intérieure.

XV. Quant à l'hiſtoire intérieure de l'égliſe, rien n'eſt plus propre à dévoiler les reſſorts ſecrets des divers changemens à cet égard, que la connoiſſance des ſciences & de la philoſophie des anciens tems. Il eſt certain que ces ſciences & cette philoſophie, ont toujours aſpiré au droit de modifier à leur gré les dogmes du chriſtianiſme ; mais cette prétention incompatible avec la foibleſſe de la raiſon humaine, n'a ſervi qu'à corrompre la pureté & la ſimplicité de la doctrine évangelique. On doit obſerver auſſi que les connoiſſances dont nous avons parlé dans l'article précédent, ſi utiles pour éclaircir pluſieurs faits de l'hiſtoire extérieure de l'égliſe, ne le ſont pas moins pour développer l'origine des changemens ſurvenus dans la doctrine & dans le culte ; car comme l'eſprit des loix humaines & les maximes des gouvernemens civils, ont ſans contredit beaucoup influé ſur la conſtitution de l'égliſe, il n'eſt pas douteux non plus que les conducteurs ſpirituels, guidés par une fauſſe prudence, n'ayent trop ſouvent pris les ſuperſtitions anciennes, pour le modele de la diſcipline eccléſiaſtique & du ſervice public.

Sources où on doit

XVI. Il n'eſt pas difficile de dire où l'on doit puiſer des connoiſſances auſſi impor-

tantes. Il faut conſulter avec ſoin les meilleurs écrivains de chaque ſiecle, & ſur-tout ceux qui étoient contemporains des événemens qu'ils rapportent, ou du moins qui n'en étoient pas éloignés; il n'y a que des autorités de cette nature qui puiſſent donner du crédit à l'hiſtoire. Mais quelque reſpect que nous ayions pour ces grands hommes, que nous regardons comme les ſources originales de nos connoiſſances hiſtoriques, cela ne doit pas nous empêcher de faire auſſi uſage des auteurs qui en ont déja profité. Ce ſeroit montrer une vanité bien ridicule, que de ne vouloir pas tirer parti de ceux qui nous ont précédés dans la même carriere, & qui ont tâché de répandre quelque jour ſur des matieres juſques-là couvertes de ténebres. (*a*)

puiſer l'hiſtoire eccléſiaſtique.

XVII. Nous pouvons aiſément recueillir de tout ce que nous avons dit, quelles ſont les qualités néceſſaires à un bon auteur d'hiſtoire eccléſiaſtique. Il doit avoir une grande connoiſſance des affaires humaines & une vaſte littérature, un eſprit d'obſervation & une grande ſagacité, une habitude de raiſonner avec évidence & avec facilité, une mémoire heureuſe, un jugement meuri par l'expérience & fortifié par l'exercice; voilà pour les qualités de l'eſprit. Celles du cœur,

Qualités eſſentielles à un auteur d'hiſtoire eccléſiaſtique.

(*a*) Sever. Walt. Sluterus, dans ſon *Propylæum hiſtoriæ chriſtianæ*, publié à Lunebourg, in-4°. en 1696. fait mention de tous les écrivains d'hiſtoire eccléſiaſtique, de même que Caſp. Sagittarius dans ſon *Introductio ad hiſtoriam eccleſiaſticam ſingulaſque ejus partes.*

ſans leſquelles le caractere de l'hiſtorien ſeroit manqué, ſont un amour inviolable pour la vérité & pour la vertu, l'affranchiſſement des préjugés & de tout eſprit de parti, une grande patience & un goût déterminé pour le travail.

Il ne doit être ſervilement attaché, ni aux tems, ni aux perſonnes, ni aux opinions.

XVIII. Ceux qui entreprennent d'écrire l'hiſtoire de l'égliſe, ſont expoſés à recevoir de fauſſes impreſſions de trois différentes cauſes, des tems, des perſonnes & des opinions. Les tems dans leſquels nous vivons, ont ſouvent une ſi grande influence ſur notre maniere de penſer & de juger, que les événemens de l'hiſtoire ancienne nous paroiſſent probables ou douteux, faux ou démontrés, ſuivant qu'ils ſe rapprochent ou s'éloignent de ceux dont nous ſommes témoins. Les perſonnes qui, par un degré ſupérieur de religion & de vertu ont acquis notre confiance, prennent inſenſiblement ſur nous un aſcendant, qui trop ſouvent nous fait adopter juſqu'à leurs erreurs. Enfin, la prévention pour de certaines opinions favorites, engage quelquefois l'hiſtorien à pervertir les faits, ou du moins à les préſenter ſous un jour favorable à ceux qui ont ſoutenu ces opinions, & déſavantageux à ceux qui s'y ſont oppoſés. Ces genres de ſéduction ſont d'autant plus dangereux, que dans un nombre infini de cas ils agiſſent ſans qu'on s'apperçoive ſoi-même de leur influence. Il n'eſt pas néceſſaire de faire ſentir avec quelle ſcrupuleuſe attention, quelle circonſpection délicate l'hiſtorien doit ſe précautionner contre ces trois ſources d'erreur.

Digitized by Google

Défauts qu'on apperçoit chez les auteurs d'hiſtoire eccléſiaſtique.

XIX. Mais perſonne n'ignore juſqu'à quel point la plûpart des auteurs d'hiſtoire eccléſiaſtique ſe ſont écartés de ces regles, & des autres qui ne ſont ni moins importantes, ni moins claires. Sans parler de ceux qui, à raiſon d'une mémoire heureuſe & chargée de faits, ont cru pouvoir tenir le premier rang parmi les hiſtoriens, ni de ceux qui, par un intérêt ſordide plutôt que par amour pour la vérité, ont mis la main à la plume, il n'eſt que trop certain qu'il y a bien peu d'hiſtoriens ſans préjugés & ſans partialité; que ni l'eſprit de leur ſecte, ni les noms importans de la vénérable antiquité, ni le goût de leur ſiecle & le torrent des opinions dominantes n'ont jamais détournés de la recherche unique de la vérité. Dans ce ſiecle ſur-tout, il eſt incroyable avec quelle facilité on ſe laiſſe ſubjuguer par le goût du tems & les principes qui ont la vogue: de-là ces miſérables argumens qu'on trouve juſques dans les écrits de quelques auteurs d'ailleurs éclairés: *Un tel ſentiment eſt vrai, donc il faut néceſſairement qu'il ait été adopté par les chrétiens de la primitive égliſe. Jeſus-Chriſt nous a recommandé de vivre d'une certaine maniere, donc il eſt certain que les anciens chrétiens ont ainſi vécu. Un certain uſage n'a pas lieu aujourd'hui, donc il n'étoit pas établi dans les premiers tems.*

Avantages généraux de l'étude de l'hiſtoire de l'égliſe.

XX. Une hiſtoire eccléſiaſtique, compoſée ſelon les regles que nous venons de preſcrire, ne peut qu'être d'une grande utilité à tout le monde, & ſur-tout à ceux qui ſont appellés à enſeigner les vérités de la

religion; elle nous préſente une multitude d'objets bien propres, de quelque côté qu'on les enviſage, à affermir notre foi. Ici les obſtacles en apparence inſurmontables contre leſquels le chriſtianiſme a dû lutter dès ſon origine, les efforts des nations & des empires réunis contre lui, les affreuſes calamités auxquelles l'égliſe a été en proye, & dont elle a triomphé à la gloire immortelle de ſon puiſſant Fondateur, inſpireront à ſes véritables membres, un courage invincible contre les menaces, le mépris & les embuches des hommes impies & profanes: là les grands, les illuſtres exemples de piété qui, dans tous les âges du chriſtianiſme, brillent avec plus ou moins d'éclat, rallumeront notre religion, & feront naître dans les cœurs les plus froids & les plus languiſſans, l'amour de Dieu & de la vertu. Partout ces révolutions étonnantes, ces événemens ineſpérés qui, produits ſouvent par les cauſes en apparence les plus foibles & les plus obſcures, confondent toute la prudence humaine, nous annoncent d'une voix bien éclatante & bien reſpectable, l'empire de la Providence, & l'inconſtance & la vanité des choſes d'ici bas. Comptons encore parmi les avantages de cette étude, qu'elle nous découvre l'origine & les occaſions de ces cérémonies ridicules, de ces abſurdes opinions, de ces folles ſuperſtitions, & de tant d'erreurs pernicieuſes, qui défigurent encore le chriſtianiſme en trop d'endroits: elle nous apprend ainſi à conſidérer la vérité dans ſa ſimplicité divine & pleine d'at-

traits, & nous inſpire un zele ardent pour ſa défenſe. Ai-je beſoin de parler encore du plaiſir ſecret & touchant que tout eſprit bien fait doit goûter dans des recherches & des découvertes auſſi intéreſſantes?

Avantages particuliers.

XXI. En particulier ceux qui, dans les univerſités, ſont appellés à inſtruire la jeuneſſe, tout comme ceux qui ſe conſacrent au ſervice de l'égliſe, puiſeront dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, les leçons les plus utiles de prudence & de ſageſſe. D'un côté, le zéle inconſideré des uns, & la témérité des autres, avec les ſuites fâcheuſes qui en ont réſulté, leur apprendront à être ſur leurs gardes, & les fautes mêmes qu'ont commiſes des hommes d'ailleurs diſtingués par leur mérite & leur habileté, leur montreront les écueils qu'on doit éviter, & les ſacrifices qu'il convient de faire pour conſerver l'union & la paix de l'égliſe. D'un autre côté des exemples illuſtres de modération & de prudence leur ſerviront de guides & de lumieres pour diriger leurs pas. On peut obſerver de plus, que ſi l'on excepte les ſecours que l'Écriture & la raiſon nous fourniſſent contre l'erreur & la ſuperſtition, l'arme la plus puiſſante qu'il ſoit poſſible d'oppoſer à ces ennemis redoutables, eſt le tableau que l'hiſtoire eccléſiaſtique nous offre de leurs ravages. Nous ne finirions pas ſi nous voulions indiquer tous les avantages que l'on peut retirer de cette étude; l'expérience ſeule peut les faire parfaitement connoître; ceux même, qui s'appliquent à d'autres ſciences qu'à celles de la

théologie, y trouvent de grandes utilités : le juriſconſulte en particulier y puiſe des connoiſſances qui lui ſont ſouvent néceſſaires, mais nous nous écarterions de notre but, ſi nous entrions dans tous ces détails.

Méthode pour l'hiſtoire tant extérieure qu'intérieure de l'égliſe.

XXII. L'hiſtoire de l'égliſe eſt *extérieure* ou *intérieure*, comme nous l'avons dit ; ſuivant cela la maniere de la traiter doit répondre à cette diviſion. Par exemple, la narration de l'hiſtoire extérieure eſt-elle longue, embraſſe-t-elle un grand nombre de ſiecles ; il faut la couper & la partager en certaines périodes, pour donner au lecteur le tems de reſpirer & aider à ſa mémoire. A cet égard nous avons ſuivi dans notre ouvrage la diviſion par ſiecles ; nous l'avons préférée, parce qu'elle eſt généralement goûtée, quoiqu'elle ne ſoit pas ſans difficultés.

XXIII. Au reſte, on évitera une partie de ces difficultés, ſi outre la diviſion par ſiecles, on en a encore une autre plus générale, qui partage le tems qui s'eſt écoulé depuis Jeſus-Chriſt, juſques à nous, en certaines périodes remarquables, par les événemens qui les diſtinguent. C'eſt auſſi pour cela que nous avons renfermé toute cette hiſtoire, en quatre livres, qui comprendront tout autant de périodes importantes. Le premier nous mettra ſous les yeux, ce qui s'eſt paſſé dans l'égliſe, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à Conſtantin le Grand. Le ſecond, s'étendra depuis Conſtantin le Grand juſqu'à Charlemagne, qui changea preſque entierement

entierement la face de l'Europe. Le troiſieme ira depuis Charlemagne juſques au tems où Luther parut, pour s'oppoſer à la tyrannie de Rome, & faire ſortir la vérité des ténebres. Le quatrieme enfin, prend depuis le tems de Luther juſqu'au nôtre.

XXIV. Nous l'avons vû ci-deſſus; l'hiſtoire eccléſiaſtique renferme un grand nombre d'objets; elle embraſſe la politique, auſſi bien que la religion, en tant que celle-là a influé ſur celle-ci. Mais quelque variés que ſoient ces objets, ils ſont intimément liés; & c'eſt le devoir d'un auteur d'hiſtoire eccléſiaſtique de faire ſentir cette liaiſon, de la mettre dans le plus grand jour, & de réunir en un tout regulier des parties qui ſemblent ſi diſcordantes, & ſi peu propres à marcher de concert. Chacun a ſuivi à cet égard la méthode la plus adaptée à ſes vues particulieres, & à ſa maniere de penſer; j'ai ſuffiſamment indiqué la mienne, lorſque, dans cette introduction, j'ai parlé des matieres qui ſont l'objet de l'hiſtoire eccléſiaſtique: ainſi pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles, je n'en parlerai pas davantage.

HISTOIRE *ECCLÉSIASTIQUE.*

LIVRE I.

Contenant l'hiſtoire de l'égliſe chrétienne depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à Conſtantin le Grand.

I. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

De l'état civil & religieux du monde avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

I. UNe grande partie de l'univers connu étoit ſoumiſe aux Romains, quand Jeſus-Chriſt vint ſur la terre. Les provinces les plus éloignées du centre de l'empire, étoient gouvernées ou par des magiſtrats romains,

SIECLE I. I. PART.

créés à tems, ou par des princes de la nation que la république laiſſoit regner après les avoir vaincus, mais avec une autorité ſubordonnée à la ſienne, & en leur impoſant la néceſſité de reconnoître qu'ils ne tenoient leur couronne & toute leur majeſté que de la libéralité de leurs vainqueurs. Dans ce même tems, quoique le peuple & le ſénat romain paruſſent conſerver quelqu'ombre de liberté, ils étoient réellement ſous le joug d'Auguſte, qui, par artifice, trahiſon & effuſion de ſang, étoit parvenu au plus haut degré de la puiſſance, & avoit réuni en ſa perſonne, les titres d'empereur, de grand-pontife, de tribun, de cenſeur & de proconſul, en un mot, toutes les grandes charges de l'Etat. (*a*)

Maux qui réſulterent de la corruption des magiſtrats.

II. Le gouvernement des Romains, conſidéré ſoit dans ſa conſtitution, ſoit dans ſes loix, étoit certainement doux & équitable. (*b*) Mais l'avarice & l'injuſtice des préteurs & des proconſuls, la paſſion de conquérir qui domina ce peuple, & l'avidité des publicains qui leverent des impôts dans l'empire, furent une ſource intariſſable de troubles & d'oppreſſions accablantes. Entre tous les maux qui en réſulterent, nous comptons

(*a*) Pour cela voyez l'ouvrage d'Auguſtin Campianus, intitulé *De officio & poteſtate magiſtratuum Romanorum & juriſdictione*, lib. I. cap. 1. p. 3. 4. &c. *Genevæ* 1725. in-4°.

(*b*) Voyez Moyles, *Eſſai on the conſtitution of the Roman government*; dans les ouvrages poſthumes de cet auteur, vol. I. p. 1-48. comme auſſi Scip. Maffei, *Verona illuſtrata* lib. II. p. 65.

avec raiſon ces armées formidables, néceſſaires pour ſoutenir les extorſions dans les provinces, & les guerres civiles qui s'éleverent entre les nations opprimées, & leurs ſuperbes conquerans.

III. En même tems convenons que cette ſouveraineté d'un ſeul peuple, ou plûtôt d'un ſeul homme ſur tant de royaumes, étoit accompagnée de grands avantages pour le genre humain en général, & pour le chriſtianiſme en particulier, dont elle hâta les progrès. Par le moyen de cet empire preſque univerſel, pluſieurs nations ſéparées par des mœurs & un langage différent, ſe rapprocherent par les rélations d'une ſociété commune. La communication établie par les Romains entre les peuples conquis, ouvrit le paſſage des provinces les plus éloignées. (*a*) Les peuples les plus barbares, ſe civiliſerent par les loix & le commerce des Romains; en peu de tems les lettres & la philoſophie pénétrerent de tous côtés, & firent ſentir leurs charmes juſques dans les pays plongés auparavant dans l'ignorance la plus groſſiere. Tout cela contribua ſans doute aux progrès de l'évangile & aux ſuccès de ſes premiers prédicateurs. (*b*)

Avantages qui réſultoient de l'étendue de l'empire.

(*a*) Pour plus grand éclairciſſement là-deſſus, voyez l'*hiſtoire des grands chemins de l'Empire romain*, par Nicol. Bergier, imprimée en 1728, comme auſſi Everard Otto, *de tutela viarum publicarum*, part. II. p. 314.

(*b*) Origene, entr'autres, en fait mention dans ſon ſecond livre, en réponſe à Celſe, p. 79. de l'édition de Cambridge.

SIECLE I. 1. PART.

L'empire romain fut en paix.

IV. A la naiſſance de Jeſus-Chriſt l'empire romain étoit plus tranquille qu'il ne l'avoit été depuis long-tems ; car quoique je ne puiſſe entrer dans l'opinion de ceux qui, ſur la foi d'Oroſe, ſoutiennent que le temple de Janus fut alors fermé, & que dans tout l'univers il n'y avoit ni guerre ni diſſention civile, (*a*) il n'en eſt pas moins vrai que l'on peut à juſte titre appeller le tems, dans lequel Jeſus-Chriſt eſt venu au monde, un ſiecle de paix, ſi nous le comparons avec les précédens, qui avoient été ſi orageux. Cet état de tranquillité étoit néceſſaire pour que les miniſtres de Jeſus-Chriſt puſſent exécuter avec ſuccès l'auguſte commiſſion qu'il leur avoit donnée d'appeller à lui tous les peuples de la terre.

Etat des autres nations.

V. Faute d'anciennes relations, nous ne pouvons rien dire de certain ſur l'état des nations qui n'étoient pas ſoumiſes aux Romains ; mais cela n'eſt pas bien eſſentiel à notre but ; il nous ſuffit d'obſerver ici que les peuples d'orient ignorerent toujours les douceurs de la liberté, & gémirent ſans ceſſe ſous le poids du joug le plus accablant ; joug que la molleſſe de leurs mœurs & la foible conſtitution de leurs corps leur faiſoient ſupporter avec une lâche patience, & que les principes même de leur religion leur rendoient ſacré, tandis que les nations ſeptentrionales dans leurs pays glacés, joniſſoient du bien précieux de l'indépendance, fruit de leur gouvernement, de leur reli-

(*a*) Voyez Jo. Maſſoni, *Templum Jani, Chriſto naſcente reſeratum.* Rotterdam, 1706.

gion & de cette force de corps & d'eſprit qu'ils devoient à l'apreté de leur climat. (3)

SIECLE I. I. PART.

VI. Toutes ces nations, tant orientales que ſeptentrionales, étoient plongées dans la ſuperſtition la plus affreuſe. Quoique toute idée de l'Etre Suprême ne fût pas entierement éteinte parmi les hommes, & qu'on en vît même quelques traces dans le ſein de l'idolâtrie, cependant toutes les nations, à l'exception des Juifs, reconnoiſſoient une multitude de puiſſances ſupérieures & directrices de ce monde, auxquelles elles donnoient le nom de *Dieux*, & dont elles ſuppoſoient toujours, qu'une ou pluſieurs préſidoient ſur chaque province & ſur chaque peuple; elles les adoroient par différens rites, & établiſſoient entr'elles des diſtinctions de ſexe, de pouvoir, de nature & de fonctions: de-là tant de ſacrifices & de cérémonies deſtinés à appaiſer ces divinités chimériques, & à ſe procurer leur faveur & leur protection. On peut donc dire que quelque différence qu'il y eût dans les religions alors reçues, relativement aux degrés de leur abſurde impiété, il n'y en avoit aucune qui ne fût un abus manifeſte de la raiſon & qui ne portât les caracteres les plus frappants de l'extravagance & de la folie.

Elles ſont toutes plongées dans la ſuperſtition.

VII. Chaque peuple avoit donc ſes dieux particuliers, entre leſquels un être plus parfait que les autres tenoit le premier rang; mais celui-ci étoit lui-même aſſujetti à l'empire du deſtin, ou à ce que les philoſophes appelloient, *la néceſſité éternelle des choſes.* Les dieux d'orient différoient de ceux des

Mais non de la même nature.

SIECLE I. I. PART.

Gaulois, des Germains & des autres nations du Nord; les divinités grecques n'avoient aucun rapport avec celles d'Egypte, où on déifioit les plantes, les animaux & un grand nombre de productions de la nature & de l'art (*a*). Chaque peuple avoit auſſi ſon culte particulier, ſes rites & ſes ſacrifices. Mais dans la ſuite des tems les Grecs & les Romains eurent une religion auſſi ambitieuſe que leur politique; ils voulurent qu'elle fût univerſelle, ils prétendirent que leurs dieux, quoique ſous différens noms, étoient les mêmes que ceux des autres nations, & en conſéquence ils donnerent à ceux-ci les mêmes noms ſous leſquels ils honoroient les leurs. (4) Cette prétention accréditée par l'ignorance, ou ſoutenue par d'autres moyens, a jetté une grande confuſion dans l'hiſtoire des anciennes religions, & a occaſionné beaucoup d'erreurs parmi les ſavans.

Cette différence de religion ne cauſoit point de diviſion.

VIII. Mais ce qui ſurprend à la premiere vuë, c'eſt que cette variété de dieux & de cultes ne produiſit aucune guerre, ni aucune querelle de religion parmi les peuples, ſi on en excepte les Egyptiens, (*b*) encore peut-être ne doit-on pas les excepter, puiſqu'on ne peut pas attribuer à des motifs purement réligieux, leurs guerres ſacrées. (5) Chaque peuple laiſſoit à ſes voiſins le culte qui leur plaiſoit, & ne s'offenſoit point de

(*a*) Voyez le diſcours d'Athanaſe, intitulé *Oratio contra gentes*, dans le premier volume de ſes ouvrages.

(*b*) Il y a des choſes fort ingénieuſes là-deſſus, dans l'*expoſitio menſæ Iſiacæ* de Pignorius, p. 41.

cette diverſité ; & à dire vrai il n'y a rien en cela qui doive nous ſurprendre, ſi on fait attention que toutes ces nations idolâtres, regardoient le monde comme un grand empire diviſé en provinces, à chacune deſquelles préſidoient certaines divinités ; & où par conſéquent perſonne n'étoit en droit de mépriſer les dieux étrangers, ou de forcer les autres à recevoir les ſiens. Les Romains furent extrêmement tolérans, quoiqu'ils ne vouluſſent jamais permettre que l'on fît quelques changemens aux religions profeſſées publiquement dans l'Empire, ni qu'on introduisît un nouveau culte ; mais ils accordoient à leurs citoyens la liberté de ſervir dans le particulier tel Dieu étranger qu'ils trouveroient à propos, de lui rendre tel hommage qu'ils voudroient, pourvû que cette religion ne bleſſât point les intérêts & les loix de l'Etat (*a*).

IX. Les divinités de preſque toutes les nations furent ou des héros fameux par leurs exploits, ou des rois & des généraux fondateurs d'empires, ou des femmes célebres par des actions extraordinaires & des inventions utiles. Le mérite de ces perſonnes illuſtres, contemplé par la poſtérité avec un enthouſiaſme d'admiration & de reconnoiſſance, leur fit élever des autels. Le monde phyſique fournit auſſi à quelques nations une autre eſpece de divinités ; comme le ſo-

La plupart des dieux des payens n'étoient que des héros décédés.

(*a*) Voyez, ſur ce ſujet intéreſſant, un traité fort curieux & fort ſavant du célebre Byncker-shoeck, intitulé, *diſſertatio de cultu peregrino religionis apud Romanos*, il ſe trouve dans les *opuſcula* de cet auteur, publiés à Leyde, in-4°, en 1719.

SIECLE I. I. PART.

ſeil, la lune, les étoiles brillent d'un éclat ſupérieur à celui de tous les autres êtres matériels, ils attirerent ſur-tout les regards des hommes, & devinrent les objets du culte religieux de preſque toutes les nations du monde (*6*). De ces êtres plus relevés, l'idolatrie deſcendit enſuite à des objets inférieurs & d'une influence moins ſenſible, & bien-tôt elle franchit toutes les bornes. Ainſi dans pluſieurs pays on rendit des honneurs religieux à des montagnes, à des plantes, à des arbres, aux vents, aux rivieres, à la terre, à la mer, & même aux vertus & aux vices, à la ſanté & aux maladies (*a*).

Culte rendu à ces divinités.

X. On honoroit toutes ces divinités par des rites & des ſacrifices particuliers, ſelon la nature de leurs fonctions & de leur influence dans le monde (*b*), mais ces rites étoient abſurdes & ridicules, & ſouvent cruels & obſcènes. La plupart des peuples offrirent des animaux; d'autres ne craignirent pas d'offrir des victimes humaines. Pour ce qui eſt de leurs prieres, elles étoient & dans la forme & dans la matiere, vuides de ſens & de piété (*c*). Des pontifes, des prêtres & des miniſtres diſtribués en différentes claſſes, préſidoient à cet étrange culte, & étoient chargés de maintenir l'ordre dans la céle-

(*a*) Voyez l'ouvrage de J. G. Voſſius, *de idololatria.*

(*b*) Voyez J. Saubertus, *de ſacrificiis veterum*, Lugd. Batav. 1699.

(*c*) Voyez M. Brouerius a Niedeck, *de adorationibus veter. populor.* imprimé à Utrecht, in-8°. en 1711.

bration des cérémonies réligieuſes. Comme on leur ſuppoſoit une communication immédiate avec les dieux, ils jouiſſoient d'une grande autorité, dont ils abuſoient baſſement pour tromper le peuple & les ignorans.

Fixé à certains tems & à certains lieux.

XI. Ce culte religieux dont nous venons de parler, étoit fixé à certains tems & à certains lieux: il y avoit des temples (7) où l'on plaçoit les ſtatues des dieux & leurs images, que l'on ſuppoſoit animées d'une maniere incompréhenſible; car quelque dépourvûs de raiſon que fuſſent d'ailleurs les adorateurs des idoles, ils ne vouloient pas qu'on pût leur imputer d'adorer des êtres inanimés, comme l'airain, le bois ou la pierre, & par là même, ils prétendoient que le Dieu repréſenté par la ſtatue étoit réellement préſent, pourvû qu'elle eût été conſacrée convenablement (*a*).

Myſteres.

XII. Mais outre le culte public, auquel tout le monde ſans aucune diſtinction étoit toujours admis, il y avoit certaines inſtitutions & cérémonies, que les Grecs & pluſieurs nations de l'orient célébroient en ſecret & où on n'admettoit qu'un petit nombre de perſonnes. On appelloit *myſteres* ces inſtitutions religieuſes; & ceux qui vouloient y être initiés, étoient obligés auparavant de donner des preuves de leur diſcrétion & de leur patience, en s'aſſujettiſſant à un grand

(*a*) Voyez Arnobius *adv. gentes*, lib. VI. p. 254. de l'édition d'Héraldus. Voyez auſſi Auguſtin, *de civitate Dei*, lib. VII. cap. xxxiij. & le *Miſopogon* de l'empereur Julien, p. 361. de l'édition de Spanheim.

SIECLE I. I. PART.

nombre de cérémonies & d'épreuves très-pénibles & déſagréables. Le ſecret le plus inviolable étoit exigé comme une condition indiſpenſable; & tout initié qui l'auroit violé, auroit mis ſa vie dans le plus grand danger (*a*), & c'eſt la raiſon pourquoi nous ſavons peu ce qui ſe paſſoit dans ces myſteres. Cependant il eſt certain qu'on y faiſoit bien des choſes contraires à la décence & à la modeſtie. Et en effet le petit nombre des hommes éclairés pouvoient aiſément juger, ſur l'enſemble des rites payens, que les principaux objets de ce culte avoient été des hommes fameux par leurs vices plutôt que par leurs vertus (*b*).

Dans le paganiſme rien ne tendoit à la vertu.

XIII. Du moins il eſt certain que la religion des payens n'avoit pas la moindre efficace pour porter les hommes à la vertu & former l'ame au bien. Les dieux & les déeſſes que l'on y adoroit, donnoient des exemples de crimes éclatans, plutôt que de grandes & d'utiles vertus. (8) D'ailleurs on croyoit, il eſt vrai, les dieux ſupérieurs aux hommes par leur puiſſance & leur immortalité; mais à tout autre égard on les tenoit pour égaux. Les prêtres ſe mettoient peu en peine d'exciter les hommes à la vertu par leurs leçons, & par leurs exemples; ils ne craignoient pas même de dire aſſez clairement que tout l'eſſentiel du culte conſiſtoit dans les cérémo-

(*a*) Voyez Clarkſon, *en the Liturgies*, §. IV. p. 36. comme auſſi Meurſius *de myſteriis Eleuſiniis*.

(*b*) Voyez Ciceron, *Diſput. Tuſculan.* lib. II. cap. xiij.

nies, tranſmiſes au peuple par tradition; (*a*) & pour ce qui eſt des peines & des recompenſes à venir, il en étoit très-peu queſtion, on n'avoit aucun ſyſtème fixe à cet égard, ou les idées qu'on ſe formoit de cet état futur, étoient plus propres à flatter le vice qu'à animer à la vertu. Auſſi quand Jeſus-Chriſt parut ſur la terre, la partie la plus ſaine du monde payen regardoit le corps de la religion comme un objet de ridicule & de mépris.

Bien loin de-là il favoriſoit la corruption des mœurs.

XIV. Les ſuites d'une théologie auſſi abſurde & auſſi contraire au bon ſens & à la vertu, ne purent qu'être très-fatales aux mœurs, & on en a la preuve dans l'impunité des plus grands crimes (9). Juvenal & Perſe parmi les Latins, & Lucien parmi les Grecs, s'en plaignent hautement. Perſonne n'ignore qu'il n'y avoit aucune loi contre les combats des gladiateurs, contre les voluptés oppoſées à la nature, contre la liberté exceſſive du divorce, contre la coutume d'expoſer les enfans & de procurer des avortemens, ni enfin contre l'uſage indécent de conſacrer publiquement des maiſons de débauche à certaines divinités (*b*).

Argumens des prêtres en faveur du paganiſme.

XV. Tous ceux dont la raiſon n'étoit pas

(*a*) Voyez la préface de Barbeyrac de ſa traduction françoiſe de Puffendorf, *Droit de la nature & des gens*, §. VI.

(*b*) Voyez dans J. Leland une deſcription très-exacte des ſentimens en matiere de religion des payens, de leur conduite, & de leurs eſpérances, dans ſon grand ouvrage intitulé, *the advantage and neceſſity, of the chriſtian revelation.*

SIECLE I. I. PART.

entierement abrutie, s'appercevoient de l'abſurdité de ces principes religieux ; mais les prêtres artificieux oppoſoient à leurs doutes deux conſidérations : la premiere étoit tirée des miracles, qui, ſelon eux, s'opéroient tous les jours dans les temples de leurs divinités & devant leurs ſtatues ; & la ſeconde, des oracles & des augures qui, par l'intervention des dieux, leur revéloient, diſoient-ils, tous les ſecrets de l'avenir. Par ces deux moyens les miniſtres rufés de la religion en impoſoient cruellement à la crédulité du peuple ; & ſi la fraude n'échappoit pas au petit nombre de ceux qui voyoient plus clair, ils étoient obligés, par égard pour leur propre ſûreté, d'en rire ou d'en gémir en ſecret, les prêtres étant toujours prêts à traduire devant une multitude emportée & ſuperſtitieuſe, comme impies & ennemis des dieux, ceux qui auroient oſé dévoiler leurs ſupercheries religieuſes.

La religion des Grecs & des Romains.

XVI. Lorſque Jeſus-Chriſt parut dans le monde, la religion des Romains, ainſi que leurs armes victorieuſes, s'étoit étendue dans une grande partie de la terre : ceux qui connoiſſent la religion des Grecs, connoiſſent auſſi celle de ce peuple vainqueur (*a*), quoiqu'il y ait quelque différence entr'elles. Outre les inſtitutions de Numa & d'autres, inventées dans des vues politiques, les Romains ajoutoient aux fables de la Grece pluſieurs autres de l'Italie & de l'Etrurie ;

(*a*) Voyez Denis d'Halicarnaſſe, *antiq. Rom.* lib. VII. cap. lxxij. p. 460. tom. I. édit. Hudſon.

l'Egypte leur fournit auſſi des divinités (*a*).

SIECLE I. I. PART.

XVII. Dans les provinces ſoumiſes aux Romains, il ſe forma une nouvelle eſpece de religion, qui n'étoit qu'un mélange des anciens rites avec ceux de leurs nouveaux maitres. Les habitans de ces pays conquis, qui avant que de l'être, avoient leurs dieux & leur culte particulier, ſe laiſſerent perſuader inſenſiblement d'adopter ceux de leurs vainqueurs: le but des Romains en les y engageant, étoit non-ſeulement d'affermir leur autorité par le ſecours d'une religion que l'on recevoit d'eux, mais encore de faire tomber pluſieurs rites inhumains en uſage chez les nations barbares qui avoient ſubi leur joug; & ils réuſſirent en partie par leur prudence, en partie par un effet de la légéreté des peuples vaincus, & de l'ambition qu'ils eurent de plaire à leurs nouveaux maitres.

Les Romains introduiſirent leurs cérémonies chez les peuples vaincus.

XVIII. Si de la religion des Grecs & des Romains nous paſſons à celles des autres nations, nous trouverons que les plus remarquables peuvent ſe ranger ſous deux claſſes. La premiere renferme les religions qui étant l'ouvrage de la politique, ſe rapportent uniquement à la ſûreté de l'Etat, au maintien de l'autorité royale, & à la conſervation de la paix & de toutes les vertus civiles; telles furent celles de la plus grande partie des nations orientales & principalement des Perſes, des Egyptiens & des Indiens, qui ne paroiſſent avoir été dictées que par ces prin-

Religions différentes de celle des Romains.

(*a*) Voyez Petit, *ad leges Atticas*, lib. I. tit. I. p. 71.

SIECLE I. 1. PART.

cipes. La ſeconde claſſe comprend toutes les religions inſtituées, à ce qu'il paroit, dans des vues militaires; telles furent celles des peuples du nord, des Germains, des Bretons, des Celtes & des Goths, dont toutes les traditions religieuſes concernant leurs dieux, avoient évidemment pour objet d'exciter leur courage ou plutôt leur férocité, & de leur inſpirer le mépris de la vie & des dangers.

Les plus ſages parmi les payens ne pouvoient pas remédier à ces maux.

XIX. Aucune de ces nations n'eſt ſans doute tombée dans un état d'abrutiſſement aſſez univerſel, pour qu'il n'y ait toujours eu au milieu d'elles, un certain nombre de perſonnes capables de ſentir l'abſurdité de ces ſyſtêmes de religion; mais entre ces hommes judicieux, les uns manquoient de l'autorité néceſſaire pour remédier à des maux trop invétérés, & les autres n'avoient pas aſſez de courage ou d'autorité pour s'y employer; & pour dire vrai, aucun d'eux n'avoit une ſageſſe proportionnée à la difficulté de cette importante entrepriſe: c'eſt ce qui paroit clairement par les efforts inutiles de quelques philoſophes Grecs & Romains, contre les ſuperſtitions populaires. Ces ſages, d'ailleurs très-reſpectables, enſeignerent, il eſt vrai, ſur la nature de Dieu & les devoirs de l'homme, pluſieurs vérités ſublimes; ils combattirent avec avantage les religions communément reçues; mais les idées chimériques & les ſubtilités ridicules qu'ils ſemerent en même-tems dans leurs écrits, nous font bien voir que ce n'eſt plus aux hommes, mais à Dieu ſeul, à nous reve-

ler

ler la vérité ſans aucun mélange d'erreurs.

XX. Dans le tems que Jeſus-Chriſt vint ſur la terre, il y avoit deux eſpeces de philoſophie chez les nations civiliſées; l'une étoit celle des Grecs adoptée enſuite par les Romains, & l'autre celle des orientaux, qui avoit un grand nombre de partiſans dans la Perſe, dans la Syrie, dans la Chaldée, en Egypte, & même parmi les Juifs. On appelloit la premiere ſimplement *philoſophie*; mais la ſeconde étoit honorée du nom de *ſcience* (10), parce que ceux qui y étoient initiés, prétendoient être les reſtaurateurs de la vraie connoiſſance de Dieu, perdue parmi les hommes (11). Les ſectateurs de ces deux eſpeces de philoſophie ſe partagerent en pluſieurs ſectes, après s'être vivement diſputés ſur divers points. Cependant malgré cette différence entre les ſectes de la philoſophie orientale, elles n'avoient toutes qu'un principe fondamental, qui leur étoit commun; au lieu que les autres ſectes, celles des Grecs & des Romains, ne convenoient pas même des premiers principes. Comme nous aurons occaſion de parler dans la ſuite de la philoſophie orientale, ou de la ſcience par excellence, nous nous bornerons ici à ce qu'enſeignoient les ſages de la Grece, & à leurs différentes ſectes.

SIECLE I. I. PART.

Deux eſpeces de philoſophie qui regnoient du tems de J. C.

XXI. Entre ces ſectes il y en avoit quelques-unes, qui ſe déclaroient ouvertement contre toute religion, & d'autres, qui, quoiqu'elles reconnuſſent une divinité, & admiſſent une religion, jettoient un voile ſur la vérité qu'elles auroient dû laiſſer briller dans tout ſon

Quelques-uns des ſyſtêmes de philoſophie des Grecs renverſent

SIECLE I. I. PART.

éclat. Nous rapportons à la premiere claſſe de ces philoſophes, *les épicuriens* & les *académiciens*. Ceux-là ſoutenoient „ que le monde „ eſt l'ouvrage du haſard, que les dieux, „ dont cependant ils n'oſoient pas nier l'exiſ„ tence, ne prennent aucun ſoin des affaires „ d'ici bas ; que l'ame eſt mortelle, que le „ plaiſir eſt le ſouverain bien de l'homme „ (12), & que la vertu n'eſt eſtimable qu'au„ tant qu'elle ſert à nous le procurer." Les académiciens prétendoient „ qu'il eſt im„ poſſible d'atteindre à la vérité, & croyoient „ qu'il eſt incertain s'il y a des dieux ou „ non, ſi l'ame eſt mortelle ou ne l'eſt pas, „ & ſi la vertu eſt préférable au vice, ou „ le vice à la vertu". Quoique ces deux ſectes renverſaſſent toute religion, elles étoient les plus nombreuſes, lorſque Jeſus-Chriſt parut ; les libéralités des riches & la protection des grands, les avoient fait fleurir (13).

toute piété.

D'autres obſcurciſſent la vérité. Tels ſont les ariſtoteliciens.

XXII. Nous avons remarqué dans le paragraphe précédent, qu'il y avoit une autre eſpece de philoſophie, qui en admettant une religion, lui ôtoit ſon influence par l'obſcurité dont elle couvroit la vérité. Nous rangeons dans cette claſſe, les platoniciens, les ſtoïciens & les ariſtoteliciens, dont les ſubtiles queſtions, ſur Dieu, ſur la religion, & ſur les devoirs de la ſociété, étoient bien peu utiles au genre humain. La nature divine, ſelon Ariſtote, eſt quelque choſe de ſemblable à un reſſort qui meut une machine ; c'eſt un être heureux par la ſeule contemplation de lui-même, & qui ne

s'embarraſſe point des affaires de ce monde. Or qui ne voit qu'une divinité de cette eſpece, qui differe très-peu du Dieu d'Epicure, ne ſauroit être l'objet de notre amour, ni de notre crainte? Pour ce qui eſt des ſentimens de ce même philoſophe ſur l'ame humaine, il eſt très-incertain, pour ne rien dire de plus, s'il la croyoit immortelle: (*a*) que pouvoit-on donc attendre de cette philoſophie? La piété & la vertu pouvoient-elles gagner beaucoup à un ſyſtême qui excluoit la providence divine de l'univers, & laiſſoit croire la mortalité de l'ame?

Les ſtoïciens.

XXIII. Le Dieu des ſtoïciens avoit un peu plus de dignité que celui d'Ariſtote; ces philoſophes ne le repréſentoient pas au-deſſus des cieux, dans une indolence parfaite & une abſolue indifférence pour les affaires de ce monde; mais ils en faiſoient un être corporel, néceſſairement uni à la matiere & ſoumis à un deſtin inévitable; de maniere qu'on ne pouvoit proprement en attendre, ni peines, ni recompenſes: (14) on n'ignore pas non plus que, ſelon les ſtoïciens, l'exiſtence de l'ame étoit bornée à un certain eſpace de tems. Mais ces principes n'ôtoient-ils pas à l'homme les motifs les plus efficaces à la vertu, & le frein le plus puiſſant con-

(*a*) Voyez les notes ſur le *ſyſtême intellectuel de l'univers* de Cudworth, que M. Mosheim a jointes à ſa traduction latine de cet ouvrage, vol. I. p. 66. 500. vol. II. p. 1171. Voyez auſſi ſur le même ſujet, *Plan théologique du pythagoriſme*, tom. I. p. 79. de Mourgues.

SIECLE I. I. PART.

tre le vice, & ne peut-on pas comparer le ſyſtème pompeux de cette ſecte à un corps brillant d'embonpoint & de fraicheur, mais qui, ſous cet extérieur ſéduiſant, manque de nerfs & de vigueur?

Les platoniciens.

XXIV. On regarde généralement Platon comme étant par ſa ſageſſe & par ſes lumieres, fort au-deſſus des autres philoſophes; & il faut convenir que ce n'eſt pas ſans raiſon. Il enſeignoit que cet univers eſt gouverné par un Etre grand en ſageſſe & en puiſſance, doué d'une liberté parfaite & d'une ſouveraine indépendance; il étendoit les vues des hommes au de-là du tombeau, & leur montroit dans l'avenir des objets capables de mettre en jeu les grands reſſorts de la crainte & de l'eſpérance. Néanmoins, il faut convenir, qu'outre la foibleſſe des principes ſur leſquels ſa philoſophie s'appuye, & l'obſcurité dont elle s'enveloppe ſouvent, elle a pluſieurs autres défauts conſidérables; elle ôte à l'Etre ſuprême pluſieurs perfections (15), & elle le confine dans une portion déterminée de l'eſpace. Ce qu'elle dit de l'ame & des démons, eſt très-propre à entretenir la ſuperſtition; & pour ce qui eſt de ſa partie morale, on ne la trouvera pas digne des éloges exceſſifs qu'on lui prodigue, ſi on en examine avec attention les différens chefs, & qu'après les avoir comparés entr'eux, on les reduiſe à leurs véritables principes (*a*).

(*a*) Il y a de grands détails ſur les défauts de la philoſophie platonicienne, dans un livre intitulé, *Défenſe des peres, accuſés de platoniſme*, par

SIECLE I. I. PART.

Les éclectiques.

XXV. Comme les différentes ſectes étoient remplies d'abſurdités, & que chacune d'elles, en s'élevant avec chaleur contre les erreurs des autres, ſoutenoit les ſiennes avec opiniâtreté, des hommes judicieux & modérés penſerent qu'il ne falloit s'aſſujettir à aucun de ces ſyſtèmes en particulier, & qu'il étoit plus prudent de choiſir dans chacun d'eux ce qui paroîtroit bon & raiſonnable, & de rejetter tout le reſte. De-là naquit en Egypte & ſur-tout à Alexandrie, une nouvelle eſpece de philoſophie que l'on appella *éclectique*. Quelques perſonnes diſent que Potamon d'Alexandrie en fut le fondateur; mais ce ſentiment n'eſt pas ſans difficultés: il paroit clairement par le témoignage de Philon, juif, qui lui-même étoit un éclectique, que ſa ſecte étoit dans un état floriſſant à Alexandrie pendant que Jeſus-Chriſt étoit ſur la terre. Les éclectiques avoient un grand reſpect pour Platon; mais ils ne ſe faiſoient aucun ſcrupule de joindre à ſa doctrine tout ce qu'ils croyoient trouver de raiſonnable ailleurs (*a*).

Uſage de ce chapitre.

XXVI. Il eſt facile de voir par le tableau abrégé que nous venons de tracer de l'ignorance & de la corruption qui régnoient avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, combien les hommes avoient beſoin d'un docteur divin qui les inſtruisit dans les vrais principes de

Franc. Baltus; mais il y a plus de ſavoir que de juſteſſe dans cet ouvrage.

(*a*) Voyez Godof. Olearius, *de Philoſophia eclectica*. Jac. Brucker & d'autres.

SIECLE I. 1. PART.

la religion & de la ſageſſe, & qui ramenât leurs eſprits égarés dans les ſentiers ſublimes de la vertu. Cette même conſidération fera auſſi ſentir à ceux qui n'en ſont pas aſſez pénétrés, tout le prix des avantages, des conſolations & des ſecours que nous offre la religion de Jeſus-Chriſt, dans tous les états, & dans toutes les circonſtances de notre vie. Il eſt des hommes aſſez déraiſonnables, & aſſez ingrats, pour traiter non-ſeulement avec dedain, mais quelquefois avec outrage cette ſainte doctrine à laquelle ils doivent, ſans daigner y penſer, leur ſûreté, leurs lumieres, & même leurs vertus apparentes.

CHAPITRE II.

De l'état civil & religieux des Juifs, à la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

SIECLE I. I. PART.

Les Juifs gouvernés par Hérode le Grand.

I. A La naiſſance de Jeſus-Chriſt, l'état des Juifs n'étoit guere plus heureux que celui des autres nations. Ils étoient gouvernés par Hérode, tributaire du peuple Romain. Ce prince, qui ne fut ſans doute ſurnommé *le Grand*, qu'à cauſe de la grandeur de ſes vices, faiſoit gémir ſes ſujets ſous le joug le plus accablant. Son caractere cruel, ſoupçonneux & impatient, lui attira la haine de tout le monde, ſans en excepter ceux qui vivoient de ſes bienfaits: il épuiſa les tréſors de la nation Juive, par des profuſions & un faſte inſenſés & fort au-deſſus de ſa fortune. Ce fut ſous ſon adminiſtration & par ſon canal, que le luxe des Romains s'introduiſit dans la Paleſtine, & y porta les vices les plus odieux de cette nation corrompue. (*a*) En un mot, la Judée gouvernée par

(*a*) Voyez là-deſſus Chriſt. Noldii, *Hiſtoria Idumæa*, jointe à l'édition de Joſeph d'Havercamp, vol. II. p. 333. Voyez auſſi Baſnage, *hiſtoire des Juifs*, tom. I. p. 27. Notis, *Cenotaph. Piſan.*, Prideaux, *hiſtoire des Juifs*, Cellarius, ſon *Hiſtoria Herodum*, dans la premiere partie de ſes *diſſertations académiques*, p. 207. & ſur-tout Joſephe l'hiſtorien juif.

SIECLE I. I. PART.

Hérode, étoit déſolée par toute la dépravation de mœurs qu'on devoit attendre de l'exemple contagieux d'un prince qui, quoique Juif extérieurement, fouloit aux pieds dans la pratique toutes les loix divines & humaines.

Etat des Juifs après la mort d'Hérode.

II. Après la mort de ce fameux tyran, les Romains partagerent la Judée entre ſes fils: la moitié en fut donnée à Archelaus, avec le titre d'exarque; & l'autre moitié aux deux autres freres, Antipas & Philippe. Archelaus étoit un prince méchant & corrompu, il marcha ſur les traces de ſon pere, au point que les Juifs, las de ſon adminiſtration & de ſes injuſtices, en porterent leurs plaintes à Auguſte, qui les délivra de leur oppreſſeur, en le banniſſant de ſes Etats, environ dix ans après la mort d'Hérode le Grand. Son royaume fut réduit en province romaine, & ajouté au département du gouverneur de Syrie; & telle fut par la direction ſecrete de la Providence, l'origine des plus grandes infortunes de cette nation, & enfin de ſa ruine entiere.

Calamités qui affligerent les Juifs.

III. Les Romains ne pouſſerent cependant pas la rigueur au point de priver entierement les Juifs de leurs privileges civils & religieux; ils leur laiſſerent la liberté de ſe gouverner en quelque façon par leurs propres loix, & de profeſſer la religion qu'ils avoient reçue du grand Fondateur de leur Etat & de leur culte. Les cérémonies religieuſes étoient confiées, comme auparavant, au grand ſacrificateur, & au Sanhedrim; l'ordre des ſacrificateurs & les levites étoient

ſubordonnés au premier, & la forme extérieure du culte ſouffrit peu de changemens : mais d'un autre côté il eſt impoſſible d'exprimer les inquiétudes, les avanies & les injuſtices de toute eſpece auxquelles cette malheureuſe nation, obligée par principe de religion, d'enviſager les Romains comme ſouillés & idolâtres, fut expoſée par leur ſéjour au milieu d'elle, & ſur-tout par la cruelle avidité des préteurs & la rapacité des publicains ; de ſorte que tout conſidéré, les Juifs qui vivoient ſous le gouvernement des autres fils d'Hérode, étoient beaucoup moins malheureux que ceux qui dépendoient de la juriſdiction immédiate des Romains.

Augmentées par les prêtres & les chefs de la nation juive.

IV. Au reſte ce n'étoit pas des Romains ſeuls, que venoient toûs les maux des Juifs ; leurs propres chefs conſpiroient contr'eux avec leurs tyrans, & les empêchoient de jouir des foibles conſolations que ceux-ci leur laiſſoient, ſelon le témoignage de Joſephe. Ces chefs & les grands prêtres eux-mêmes étoient des monſtres d'iniquité, qui ayant acquis leurs places par la brigue & l'injuſtice, s'y maintenoient par les crimes les plus noirs. Des premieres têtes de l'Etat, l'infection du vice deſcendoit aux ſubalternes, & tous ceux qui avoient la moindre part à l'autorité religieuſe ou civile, vivoient dans la plus affreuſe licence. Le peuple entraîné par tant de ſéductions & de mauvais exemples, donnoit tête baiſſée dans toutes ſortes de vices ; enſorte qu'à la fin, il arma le ciel & la terre contre lui, par ſes ſéditions,

SIECLE I. I. PART.

La religion juive très-corrompue chez le peuple.

ſes rapines & ſes ſoulevemens continuels.

V. Il y avoit alors deux religions diſtinctes dans la Paleſtine, la religion Juive & celle des Samaritains. Leurs ſectateurs ſe haïſſoient mutuellement au ſuprême degré. La premiere eſt renfermée dans les livres du vieux Teſtament: mais lorſque Jeſus-Chriſt parut ſur la terre, elle avoit déja beaucoup dégénéré; des erreurs pernicieuſes avoient infecté le peuple, & les docteurs de la nation étoient diviſés entr'eux, ſur les points de la plus grande importance. Tous attendoient un libérateur, mais non tel que Dieu l'avoit promis; ils ſe le repréſentoient ſous l'idée d'un prince guerrier & formidable, qui briſeroit leurs chaines & les délivreroit du joug des Romains; au lieu de ſe le repréſenter ſous des idées plus conformes à la nature de ſon regne doux & ſpirituel. Tous faiſoient conſiſter l'eſſence de la religion dans la pratique des cérémonies preſcrites par Moïſe, & dans celle de quelques actes extérieurs à l'égard des gentils. Ils s'accordoient tous à exclure ſans pitié les autres nations, de l'eſpérance de parvenir à l'immortalité bien heureuſe, & en conſéquence de cet odieux ſyſtême, ils traitoient avec la plus grande inhumanité les hommes prédeſtinés au malheur, quand l'occaſion s'en préſentoit. Outre ces principes ſi faux & ſi injuſtes, il régnoit parmi eux ſur la nature divine, ſur les puiſſances inviſibles, ſur la magie, pluſieurs idées ſuperſtitieuſes & abſurdes, en partie apportées de la captivité de Babylone, & en partie reçues des Egyp-

tiens, des Syriens & des Arabes leurs voiſins.

SIECLE I. I. PART.

VI. La religion n'étoit pas dans un meilleur état entre les mains des docteurs qu'entre celles du peuple. Ceux-là toujours prêts à exalter leur profonde connoiſſance de la loi, décéloient ſans ceſſe leur ignorance & leur foibleſſe par leurs diſputes, & leurs diviſions en matiere de religion. Il y avoit parmi eux trois ſectes principales qui effaçoient toutes les autres par le nombre & par le crédit de leurs ſectateurs; c'étoient celles des phariſiens, des ſaducéens & des eſſéniens. (16) L'Ecriture ſainte fait ſouvent mention des deux premieres; mais c'eſt à Joſephe & à Philon que nous devons la connoiſſance de ce qui regarde la derniere. Ces trois célebres ſectes s'accordoient, il eſt vrai, dans les principes fondamentaux de la religion juive; mais en même-tems elles diſputoient ſans fin ſur des points d'une grande importance, & qui intéreſſoient directement le ſalut même du genre humain. On comprend aiſément que le ſcandale de ces querelles théologiques devoit retomber ſur la religion elle-même, dans l'eſprit d'une multitude ignorante, & qui jugeoit ſur les apparences.

De même que chez les docteurs diviſés en pluſieurs ſectes.

VII. Il ne ſera peut-être pas inutile de rapporter ici les principales queſtions agitées par ces trois fameuſes ſectes. Une des plus importantes étoit, *s'il n'y avoit que la loi écrite qui fût d'une autorité divine?* Les phariſiens à cette loi, en ajoutoient une autre tranſmiſe par une tradition orale; les ſaducéens & les eſſéniens rejettoient celle-ci comme n'ayant aucune autorité, & s'en tenoient à

Les trois fameuſes ſectes juives diviſées ſur pluſieurs points.

SIECLE I. I. PART.

la loi écrite, comme à la ſeule qui fût divine & qui méritât d'être obſervée. Ils n'étoient pas plus d'accord ſur le ſens même de la loi ; car pendant que les phariſiens attribuoient au texte ſacré un double ſens, le ſens littéral qui ſe préſente le premier, & un ſens ſpirituel & myſtique caché ſous cette enveloppe, les ſaducéens n'admettoient que le premier, & les eſſéniens, ou du moins la plupart d'entr'eux s'éloignant des uns & des autres, ſoutenoient dans leur jargon, que les mots de la loi étoient ſans force & ſans vertu, & que les choſes qu'ils exprimoient, étoient des images d'objets céleſtes & divins. Ces queſtions ſubtiles & inintelligibles ſur la nature & le ſens de la loi, furent ſuivies d'une controverſe de la plus grande importance, ſur les peines & les récompenſes décernées par le légiſlateur, & en particulier ſur leur étendue. Les phariſiens croyoient que ces peines & ces récompenſes affecteroient également l'ame & le corps, & qu'elles s'étendroient au-delà du trépas. Les ſaducéens les bornoient à la vie préſente ; & les eſſéniens dans des idées différentes & des uns & des autres, prétendoient que les maux & les biens à venir ne regardoient que l'eſprit ſeul, & que le corps eſſentiellement mauvais de ſa nature, & priſon impure de l'ame immortelle, étoit deſtiné à périr ſans retour.

Moins tolerantes les unes à l'égard des autres.

VIII. Ces controverſes, quelqu'importantes qu'elles fuſſent dans leurs objets, n'entraînerent aucune de ces funeſtes conſéquences, qui ne marchent que trop ſouvent à la ſuite des diſputes de religion ; elles ne produiſi-

rent ni guerres civiles, ni perſécutions. Mais ceux qui connoiſſent un peu l'hiſtoire de ce tems-là, ne s'en laiſſeront pas impoſer par cette apparence de modération, au point de l'attribuer à des motifs nobles & généreux; ils pénétreront à travers cet extérieur ſpécieux, & verront que la crainte mutuelle que s'inſpiroient ces différentes ſectes, fut l'unique cauſe de la tolérance qu'elles s'accorderent réciproquement. D'un côté les ſaducéens jouiſſoient de la faveur des grands; de l'autre les phariſiens étoient en grande conſidération parmi le peuple qui les regardoit comme des modeles de vertu & de piété; ainſi leurs forces étant dans une ſorte d'équilibre, ils ſe tenoient en reſpect les uns les autres, & vivoient en paix, malgré la différence de leurs opinions. Le gouvernement des Romains, toujours prêt à réprimer & à punir la moindre apparence de tumulte & de ſédition, contribuoit encore à maintenir la tranquillité; ajoutez à cela, que par leurs principes les ſaducéens étoient ennemis de toute diſpute. Le libertinage de l'eſprit a pour premier objet l'aiſe & le plaiſir, & aime mieux ſommeiller dans une fauſſe ſécurité que de s'expoſer aux fatigues & aux dangers qu'entraînent la recherche & la défenſe de la vérité.

Les eſſeniens.

IX. Les eſſéniens avoient rarement occaſion d'entrer en lice avec les autres ſectes; pour l'ordinaire ils vivoient à la campagne éloignés du commerce des hommes. Cette ſecte ſinguliere qui ſe répandit en Egypte, en Syrie & dans les contrées voiſi-

SIECLE I. I. PART.

nes, ſoutenoit que la religion conſiſte uniquement dans la contemplation & dans le ſilence. Ils tâchoient d'atteindre au plus haut degré de vertu par une abſtinence rigide, & par la pratique d'un grand nombre de mortifications qu'ils paroiſſent avoir empruntées des Egyptiens. (*a*) Il ne laiſſoit pas d'y avoir des différences conſidérables dans leurs opinions & dans leurs diſciplines : quelques-uns paſſoient leur vie dans un célibat auſtere, & ſe vouoient à l'éducation des enfans; d'autres ſe marioient & regardoient cet état comme légitime, quand on y entroit pour perpétuer l'eſpece, & non pour flatter les ſens : ceux d'entr'eux qui vivoient en Syrie admettoient la poſſibilité d'appaiſer la Divinité par des ſacrifices; ce qui prouve que, quoique d'ailleurs ils s'éloignaſſent beaucoup dans la maniere de les célébrer, de la pratique des Juifs, ils ne rejettoient pas entierement le ſens littéral de la loi de Moyſe. Mais ceux qui erroient dans les deſerts de l'Egypte, étoient dans un autre ſyſtême, ils croyoient que la ſeule offrande agréable à Dieu, étoit celle d'une ame tranquille & abſolument livrée à la contemplation des choſes divines: ſuivant cela, il eſt clair, qu'ils ne voyoient qu'allégories & ſens myſtérieux dans la loi de Moyſe, & qu'ils rejettoient entierement la lettre (*b*).

(*a*) Voyez les annotations d'Holſtenius, ſur la vie de Pythagore, par Porphyre, p. 11. de l'édition de Kuſter.

(*b*) Voyez les remarques de Mosheim ſur un pe-

SIECLE I. I. PART.

Les thérapeutes.

X. On ſuppoſe que les thérapeutes, dont Philon fait mention, étoient une branche de la ſecte des eſſéniens; delà la diviſion des eſſéniens, en théorétiques & pratiques. Les premiers ſe livroient entierement à la contemplation; ce ſont, dit-on, les thérapeutes. Les ſeconds ſe conſacroient en partie aux devoirs de la vie civile; mais cette diviſion eſt-elle juſte? c'eſt ce que je n'entreprendrai pas de décider: je ne trouve rien dans les loix, ni dans les mœurs des thérapeutes, qui nous oblige à les regarder comme une branche d'eſſéniens, & Philon ne nous dit rien de pareil. Il eſt poſſible que parmi les Juifs il y ait eu d'autres ſectes de fanatiques, qui reſſembloient en quelque choſe à celle des eſſéniens; mais cela ne ſuffit pas pour les confondre. Cependant, il eſt certain que les thérapeutes n'étoient ni chrétiens ni Egyptiens, comme quelques perſonnes l'ont crû ſans fondement; ils étoient juifs & ils faiſoient gloire de ce titre, ils ſe vantoient même d'être les vrais diſciples de Moyſe, quoique leur maniere de vivre entierement contraire aux préceptes de ce grand légiſlateur & à ceux de la raiſon, n'annonçât qu'un fanatiſme farouche & miſantrope. (*a*)

La morale de ces ſectes.

XI. Aucune de ces ſectes ne paroiſſoit

tit traité du ſavant Cudworth ſur la véritable idée qu'on doit ſe former de la ſainte cene.

(*a*) Les principaux auteurs qui ont parlé des thérapeutes, ſont indiqués par Jo. Albert Fabricius, dans le quatrieme chapitre de ſa *Lux ſalutaris Evangelii, toto orbe exoriens*, p. 55.

SIECLE I. I. PART.

animée par une piété réelle & ſincere, & n'avoit des principes & une diſcipline favorables aux progrès de la vraie vertu. Les phariſiens ambitionnoient les applaudiſſemens de la multitude, & cherchoient à lui en impoſer par la ſainteté apparente & l'auſtérité de leur vie, pendant qu'en effet, pleins d'indifférence pour la vertu, ils nourriſſoient en ſecret les diſpoſitions les plus criminelles, comme notre Sauveur le leur reproche ſouvent, & témoignoient plus de reſpect pour les traditions & les commandemens des hommes, que pour la loi expreſſe de Dieu. (*a*) Les ſaducéens en niant un état à venir de peines & de récompenſes, ôtoient à la vertu ſes encouragemens, & au vice ſes terreurs, & lâchoient ainſi la bride aux paſſions les plus déréglées. Quant aux eſſéniens, livrés à un fanatiſme ſuperſtitieux, ils faiſoient conſiſter la religion dans une ſorte d'indolence ſeraphique, & croyant l'amour de Dieu incompatible avec celui des hommes, ils rompoient, par cette pernicieuſe doctrine, tous les ſacrés liens de la ſociété.

La multitude ſuperſtitieuſe & corrompue.

XII. Quand on voit ceux d'entre les Juifs, qui s'attribuoient une haute ſupériorité de lumieres & de ſageſſe ſur le reſte de la nation, ne s'accorder que dans leur éloignement commun de la vérité, il n'eſt pas difficile de concevoir à quel point la religion & la morale du peuple devoient être corrompues. Plongée dans une profonde ignorance de

(*a*) Matth. XXIII. 13. 14.

Dieu

Dieu & de ſes loix, la multitude faiſoit conſiſter toute la piété dans les ſacrifices, les ablutions & les autres cérémonies ordonnées par la loi de Moïſe, ou preſcrites par les docteurs. Delà cette affreuſe dépravation de mœurs qui regnoit parmi les Juifs, au tems de Jeſus-Chriſt. Ce divin Sauveur les compare à un troupeau de brebis qui n'avoient point de paſteurs; & leurs docteurs, à des aveugles qui conduiſoient d'autres aveugles. (*a*)

La cabale, ſource de pluſieurs erreurs chez les Juifs.

XIII. A ces opinions erronnées & à ces mœurs corrompues des Juifs dans le tems de Jeſus-Chriſt, nous pouvons ajouter l'attachement d'un grand nombre d'entr'eux aux principes de la philoſophie orientale, ſur l'origine du monde, & aux rêveries de la cabale que cette philoſophie avoit ſans doute fait naître. Qu'un grand nombre de Juifs eût adopté ce chimérique ſyſtème, c'eſt ce qui paroît clairement, tant par les livres du nouveau Teſtament que par l'ancienne hiſtoire de l'égliſe; (*b*) & de plus, il eſt certain que pluſieurs ſectes des gnoſtiques furent fondées par des Juifs. Ces abſurdes ſectaires doivent avoir eu des opinions bien différentes du reſte de la nation, ſur le Dieu du vieux Teſtament, l'origine du monde, la doctrine & le caractere de Moïſe, & la nature & le miniſtere du Meſſie promis, puiſqu'ils ſoutenoient que le créateur de ce

(*a*) Matth. X. 6. XV. 24. 25. Jean IX. 59.

(*b*) Voyez Joh. Chr. Wolf, *Biblioth. Ebraïca*, vol. II. lib. VII. cap. I. §. ix. p. 206.

SIECLE I. I. PART.

monde étoit très-inférieur au Dieu ſuprême, & que ſon empire ſur les hommes devoit être détruit par le Meſſie. On voit quelle foule d'erreurs devoit naître de cet étrange ſyſtême, qui fait crouler le judaïſme par ſes fondemens.

Le culte extérieur auſſi corrompu par de vaines cérémonies & par des inventions purement humaines.

XIV. Si dans la religion juive, il reſtoit quelque choſe qui participât moins à cette corruption générale, c'étoit le culte extérieur, inſtitué par Moïſe. Cependant pluſieurs ſavans ont remarqué, que dans le ſervice du temple, on avoit introduit pluſieurs rites, dont on ne voit aucune trace dans les livres ſacrés. Le commerce que les révolutions de la Judée établirent peu-à-peu entr'elle & les nations voiſines, donna ſans doute naiſſance à ces cérémonies de nouvelle inſtitution; les Juifs les empruntèrent des Grecs & des Romains, & crurent embellir le culte du vrai Dieu, en mêlant aux rites qu'il avoit lui-même preſcrits, des obſervances deſtinées à honorer les fauſſes divinités. (*a*)

Cauſes de la corruption des Juifs, ſoit dans la doctrine, ſoit dans les mœurs.

XV. Mais d'où venoit cette corruption générale chez une nation que Dieu avoit ſéparée du monde idolâtre, pour en faire la dépoſitaire de ſes vérités toutes divines? On peut en indiquer pluſieurs cauſes: d'abord il eſt certain que long-tems avant la naiſſance du Sauveur, les Juifs avoient apporté de

(*a*) Voyez l'ouvrage de Spencer, *de legibus Hebræorum*, qui traite expreſſément, au quatrieme chapitre, des rites hébreux empruntés des payens, vol. II. p. 1086. édit. de Cambridge.

la Chaldée & des environs, pluſieurs opinions abſurdes, inconnues aux premiers fondateurs de cette nation. (*a*) Enſuite la conquête de l'Aſie par Alexandre le Grand, eſt une époque d'où nous pouvons dater l'origine de nouvelles erreurs chez les Juifs. Cette révolution porta les mœurs & les opinions des Grecs chez les Perſes, les Syriens, les Arabes, & juſques chez les Juifs, qui auparavant n'avoient nulle connoiſſance des lettres ni de la philoſophie. Ajoutons à cela les voyages des Juifs, ſur-tout en Egypte & en Syrie pour y négocier. Les richeſſes qu'ils amaſſerent, introduiſirent avec elles les vices qui en ſont une ſuite ordinaire; & par leur commerce avec les étrangers, ils en adopterent les ſuperſtitions & les fables ridicules, liées étroitement avec leur religion. N'oublions pas de mettre auſſi en ligne de compte, l'exemple contagieux des rois impies Hérode & ſes fils, & celui des gouverneurs & des ſoldats Romains, qui continuellement ſous les yeux de ce malheureux peuple, l'invitoit trop efficacement à la ſuperſtition, à l'impiété & à la licence la plus effrenée. Il y auroit encore bien des choſes à dire pour éclaircir cette matiere; mais elles n'échapperont pas à ceux qui connoiſſent l'hiſtoire des Juifs depuis les Machabées.

(*a*) Voyez les remarques de Gale ſur Jamblique, *de myſteriis Egyptiorum*, p. 206. Joſephe convient de la même choſe dans ſes *antiquités juives*, liv. III. chap. vij. §. 2.

SIECLE I. I. PART.

Au milieu de cette corruption générale on voyoit quelques reſtes de piété.

XVI. C'eſt une choſe bien remarquable que les Juifs corrompus, comme ils l'étoient par les erreurs & les ſuperſtitions de leurs voiſins, conſerverent cependant un attachement inviolable pour la loi de Moïſe, & ne permirent jamais que l'on manquât au reſpect qui lui eſt dû. De là, dans toute la Judée, des ſynagogues où le peuple s'aſſembloit pour ſervir Dieu & entendre les docteurs qui interprêtoient ſa parole. Outre cela, dans les grandes villes, il y avoit des écoles publiques, où des hommes de lettres enſeignoient à la jeuneſſe les ſciences divines & humaines (*a*). On ne ſauroit douter que ces établiſſemens n'aient beaucoup contribué à conſerver à la loi ſon autorité, & à arrêter le torrent du vice qui menaçoit de tout engloutir.

Les Samaritains.

XVII. Les Samaritains qui célébroient leur culte dans le temple, bâti ſur la montagne de Garizim, gémiſſoient ſous le poids des mêmes maux; ils vivoient avec les Juifs dans la plus grande inimitié; & comme eux ils étoient les artiſans de leurs propres malheurs. Les hiſtoriens les plus authentiques nous apprennent qu'ils ſouffrirent beaucoup des diviſions & des troubles que l'intrigue & l'eſprit de parti fomentoient parmi eux: quoiqu'ils euſſent moins de ſectes religieuſes que leurs voiſins, leur religion conſidérée en elle-même, étoit plus corrompue que

(*a*) Voyez Camp. Vitringa, *de ſynagoga vetere*, lib. III. cap. v. p. 667. & lib. I. cap. v. p. 133. cap. vij. p. 156.

celle des Juifs, comme Jeſus-Chriſt le leur reproche dans ſa converſation avec la ſamaritaine ; mais en même tems, il paroit que leurs idées ſur la nature & le caractere du Meſſie, étoient plus conformes à la vérité que celles des Juifs de Jéruſalem (17). En général, il eſt certain que les ſamaritains mêlerent les erreurs & les ſuperſtitions des gentils, avec la religion judaïque enſeignée par Moïſe (*a*).

XVIII. Les Juifs multiplierent ſi fort que les bornes étroites de la Paleſtine ne purent plus les contenir, & qu'ils ſe virent contraints de ſe répandre chez leurs voiſins, au point qu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, il n'y avoit preſque pas une province de l'empire où il n'y eut des gens de cette nation, qui trafiquoient ou exerçoient quelqu'autre art lucratif. Là ils étoient à l'abri de toute violence & de tout mauvais traitement, par les loix & la protection des magiſtrats (*b*), ſans quoi la ſingularité de leur religion & de leurs uſages les auroit expoſés à la haine & au reſſentiment de la multitude ignorante & ſuperſtitieuſe.

Etat des Juifs hors de la Paleſtine.

(*a*) Ceux qui voudront avoir une connoiſſance exacte des principaux auteurs qui ont écrit ſur les Samaritains, la trouveront dans l'ouvrage de J. Gottlob Carpzovius, intitulé *Critica S. vet. Teſt.* part. II. cap. jv. p. 595.

(*b*) Voyez une relation publiée à Leyden, en 1712. par Jaques Gronovius, des édits des Romains & des Aſiatiques en faveur des Juifs ; on y voit un libre exercice de leur religion, accordé dans toutes les villes de l'Aſie mineure.

SIECLE I. I. PART.

On doit reconnoître ici la ſage direction de la Providence, qui en répandant ſur la face de toute la terre, ce peuple, ſeul dépoſitaire de la vraie religion & de la connoiſſance du ſeul Dieu qui mérite nos adorations, avoit pour but de faire rougir la ſuperſtition, & d'en rallentir les progrès par l'exemple d'un culte plus raiſonnable, & de préparer ainſi les voies à cette divine révélation qui devoit éclairer les hommes par le miniſtere & l'Evangile de J. C.

CHAPITRE III.

De la vie & des actions de Jeſus-Chriſt.

I. IL ne falloit pas moins qu'une ſageſſe & une puiſſance ſurnaturelles pour délivrer le genre humain de cet état d'ignorance, de corruption & de miſere dont nous venons de parcourir les principaux traits. C'eſt auſſi pour cela que vers la fin du regne d'Hérode le Grand, le Fils de Dieu deſcendit ſur la terre, qu'il prit la nature humaine & que ſous cette forme il ſe montra aux hommes, comme un docteur infaillible, un médiateur ſuffiſant, & un roi ſpirituel & immortel. Bethléem fut le lieu de ſa naiſſance dans la Paleſtine. On n'a pû encore fixer avec certitude l'année de cet événement, malgré les profondes recherches des ſavans : nous ne devons pas en être ſurpris, puiſque les premiers chrétiens étoient à cet égard dans le même embarras que nous, & auſſi peu d'accord entr'eux (*a*). L'opinion la plus vraiſemblable eſt que Jeſus-Chriſt eſt né dix-huit mois avant la mort d'Hérode, l'an de Rome 748 ou 749 (*b*). Au reſte, s'il y a quel-

SIECLE I. I. PART. La naiſſance de J. C.

(*a*) Jean Albert Fabricius a raſſemblé toutes les opinions des ſavans ſur l'année de la naiſſance de JeſusChriſt, dans ſa *Bibliograph. antiquar.* chap. vij. §ix. p. 187.

(*b*) Matth. III. & Jean I. 22.

SIECLE I. I. PART.

que incertitude ſur ce point particulier, elle n'eſt d'aucune conſéquence. Nous ſavons que le Soleil de juſtice a paru, & quoique nous ne puiſſions déterminer le moment précis de ſon lever, nous n'en jouiſſons pas moins de ſa lumiere bienfaiſante & ſalutaire.

Hiſtoire de l'enfance & de la jeuneſſe de J. C.

II. Quatre auteurs inſpirés qui ont écrit l'hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt, nous parlent en détail de ſa naiſſance, de ſes ancêtres, de ſa famille & de ſes parens, & diſent très-peu de choſe de ſon enfance & de ſa jeuneſſe. Peu de tems après être né, il fut conduit par ſon pere & ſa mere en Egypte, pour le mettre à couvert des recherches & de la cruauté d'Hérode (*a*). A l'âge de douze ans, il diſputa dans le temple ſur les vérités ſublimes de la religion, avec les plus habiles docteurs juifs; & juſques à l'âge de trente ans, il paſſa ſa vie dans l'obſcurité d'une condition privée, & dans la pratique aſſidue de ſes devoirs envers ſes parens (*b*). C'eſt tout ce que la ſageſſe divine a voulu que nous connuſſions avec certitude de Jeſus-Chriſt, avant qu'il entrât dans l'exercice de ſon miniſtere. Ce que l'on nous dit qu'il ſuivit la profeſſion de ſon pere, n'eſt appuyé ſur aucun fondement ſolide; & pour ce qui eſt des autres choſes que l'on a débitée ſur cette partie de la vie du Sauveur, qui nous eſt inconnue, ce ſont autant de fables extravagantes, nées dans des cerveaux déréglés,

(*a*) Matth. II. 13.
(*b*) Luc II. 51. 52.

pour amuſer la multitude ou la remplir d'une ſtupide admiration (*a*).

Jean le précurſeur du Meſſie.

III. Jeſus-Chriſt commença l'exercice public de ſes fonctions à l'âge de trente ans; & afin que ſon miniſtere eût plus de ſolemnité & d'efficace, Jean, fils d'un prêtre juif, perſonnage reſpecté à cauſe de l'auſtérité de ſa vie & de l'élévation de ſes ſentimens, fut chargé de la part de Dieu de l'annoncer aux Juifs comme le Meſſie promis à leurs peres. Cet homme extraordinaire ſe dit lui-même le précurſeur du Sauveur du monde, dont il n'étoit pas digne de délier les ſouliers: rempli du zele le plus pur & le plus ardent, il exhorta hautement ſa nation à la répentance & à la réformation de leurs mœurs, pour avoir part aux graces que le Sauveur du monde venoit leur offrir. Son miniſtere ne fut point inutile, pluſieurs perſonnes, touchées du ſentiment de leurs vices, les confeſſerent, & formant la réſolution de les abandonner, furent initiées par la cérémonie de l'immerſion ou du baptême dans le royaume du Sauveur (*b*). Jeſus-Chriſt lui-même, avant que de commencer les fonctions de ſon miniſtere, voulut être baptiſé par Jean dans les eaux du Jourdain, afin de ne rien omettre de ce que la loi juive demandoit, & d'accomplir toute juſtice.

La vie de J. C.

IV. Il ne ſera pas néceſſaire d'entrer ici

(*a*) Voyez ce que le même Fabricius cité ci-deſſus a rapporté de ces auteurs romaneſques, dans ſon *codex apocryphus* N. T. tom. I.

(*b*) Matth. III. 6. Jean I. 22.

SIECLE I. I. PART.

dans tous les détails de la vie de J. C., tout chrétien doit en être inſtruit; on ſait que pendant trois ans au milieu des épreuves & des afflictions de toute eſpece, il annonça la volonté de Dieu aux hommes, & qu'il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit gagner & les ſages & le peuple, en faveur des vérités ſalutaires qu'il leur prêchoit. Sa vie fut un exercice continuel des vertus les plus pures & les plus actives, & non-ſeulement la plus légere tache ne les obſcurcit jamais, mais elles furent même au-deſſus des ſoupçons & des atteintes de la calomnie. On ſait auſſi que par mille prodiges, qui tous portoient l'empreinte d'une céleſte bienfaiſance autant que d'un pouvoir ſurnaturel, il démontra à l'univers la vérité de ſa religion, & l'auguſte commiſſion qu'il diſoit avoir reçue d'en-haut.

Election des apôtres & des 70 diſciples.

V. Comme la religion de J. C. devoit ſe répandre juſques aux extrémités de la terre, il étoit néceſſaire que ſon auteur s'aſſociât un certain nombre de perſonnes, qui, témoins aſſidus & fideles de ſa vie toute ſainte, & de ſes miracles éclatans, puſſent en porter le recit circonſtancié aux peuples les plus éloignés, en même tems que dans des écrits authentiques, ils conſigneroient ces faits à la poſtérité la plus reculée, avec le détail de ſa doctrine & du but de ſon miniſtere.

Jeſus-Chriſt choiſit donc dans la multitude qui le ſuivoit, douze diſciples, qu'il diſtingua par le nom d'*apôtres*: ils étoient pauvres, ſans lettres, de baſſe extraction,

& ils devoient être tels, pour répondre aux vues de leur Maître, qui ne voulut pas confier ce miniſtere à des perſonnes riches, d'une grande naiſſance, ou illuſtres par leur éloquence, de crainte qu'on n'attribuât à des cauſes naturelles ce qui étoit l'ouvrage d'un pouvoir ſupérieur (*a*). Pendant ſa vie (*b*), J. C. n'envoya qu'une ſeule fois ſes apôtres pour prêcher aux Juifs, il aima mieux les avoir ordinairement auprès de lui, pour les mettre en état, par une inſtruction plus approfondie, de répondre aux grandes vues qu'il avoit ſur eux : mais pour ne pas laiſſer le peuple ſans enſeignemens, il deſtina LXX diſciples à annoncer par toute la Judée les nouvelles conſolantes du ſalut. (*c*).

Pourquoi le nombre des apôtres fut fixé à 12. & celui des diſciples à 70.

VI. Divers ſavans ont tâché de découvrir la raiſon pour laquelle Jeſus-Chriſt a fixé le nombre des apôtres à douze, & celui des diſciples à ſeptante ; ils ont fait là-deſſus beaucoup de conjectures : mais comme par les paroles de notre Sauveur lui-même, (*d*) il eſt clair que dans le nombre des douze apôtres, il a cherché une alluſion aux 12 tribus d'Iſraël, il eſt bien vraiſemblable, pour ne rien dire de plus, qu'il a voulu nous faire entendre par-là, qu'il étoit le Maître & le Souverain ſacrificateur de ces 12 tribus, qui partageoient toute la nation juive. Et pour ce qui eſt des LXX diſciples, comme ce

(*a*) I Cor. I. 21.
(*b*) Matth. X. 7.
(*c*) Luc X. 1.
(*d*) Matth. XIX. 28. Luc XXII. 30.

SIECLE I. 1. PART.

nombre répond à celui des ſénateurs qui compoſoient le ſanhédrim, on ne peut guere douter que J. C. n'ait voulu apprendre par-là aux Juifs, que l'autorité de ce grand conſeil alloit finir, & que tout ce qui regardoit la religion, ne dépendroit plus que de lui.

La renommée de J. C. s'étend hors de la Judée.

VIII. Notre divin Sauveur borna l'exercice de ſon miniſtere à la Judée, il ne permit pas même avant ſa mort à ſes apôtres, ni à ſes diſciples d'aller plus loin (*a*): mais l'éclat de ſes actes étonnans de charité & de puiſſance nous autoriſe à penſer que ſa réputation dut ſe répandre bientôt dans les pays voiſins; auſſi apprenons-nous par des écrivains, qui ne ſont rien moins que mépriſables, qu'un roi d'Edeſſe nommé *Abgare*, ſaiſi d'une violente maladie, écrivit à J. C. pour implorer ſon ſecours, & que notre Seigneur, non-ſeulement lui répondit favorablement, mais lui envoya ſon portrait comme un témoignage de ſon eſtime; (*b*) on produit même les lettres qui furent écrites dans cette occaſion. Il eſt vrai que la plupart des ſavans taxent ces épitres de ſuppoſition, & qu'allant même plus loin, ils regardent toute cette hiſtoire d'Abgare comme une fable qui ne mérite aucune attention (*c*).

(*a*) Matth. X. 5. 6. XV. 24.

(*b*) Euſeb. *Hiſt. Eccleſ.* lib. [illegible] cap. xiij. p. 21. Jo. Albert Fabricius, *codex apocryphus N. T.* tom. I. p. 317.

(*c*) Voyez Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, vol. I. chap. xviij. p. 500. & Theoph. Sigf. Bayerus,

Je n'oſerois défendre l'authenticité des lettres; mais il ne me paroit pas qu'on ſoit également fondé à rejetter le fait en lui-même qui peut être vrai, quoique quelques-unes des circonſtances ne le ſoient pas. (18)

Succès du miniſtere de J. C.

VIII. Un grand nombre de Juifs, frappés des marques de divinité qui brilloient en J. C. le regarderent comme le fils de Dieu & le Meſſie: mais il n'en fut pas ainſi des chefs de la nation, & ſur-tout des principaux ſacrificateurs & des phariſiens, dont J. C. cenſuroit avec une noble intrépidité l'hypocriſie & les vices: aidés par leurs paſſions, ils réuſſirent à étouffer chez eux la conviction de ſon autorité divine ou du moins à en détruire l'influence ſur leur conduite; & de peur que le miniſtere de J. C. ne nuisit à leur crédit & aux avantages qui leur revenoient de l'abus impie de leur pouvoir en matiere de religion, ils attenterent à ſes jours, en lui dreſſant des embuches que la Providence fit échouer, juſqu'au moment marqué dans ſes decrets: alors ils réuſſirent par l'abominable trahiſon d'un diſciple apoſtat, du perfide Judas, qui découvrit aux ennemis de ſon maître la retraite qu'il avoit choiſie, pour s'y livrer à la méditation & au repos, & qui par-là le fit tomber entre les mains inhumaines d'une ſoldateſque inſolente.

La mort de J. C.

IX. Conduit d'abord devant le grand ſa-

biſtoria Edeſſana & Oſroena, lib. III. p. 104. Joſ. Simon Aſſemanus, *Biblioth. orient. Clement. Vaticana*, tom. I. p. 554.

SIECLE I. I. PART.

crificateur & devant le ſanhédrim, J. C. fut accuſé d'avoir violé la loi & blaſphémé: enſuite on le traîna devant le tribunal de Pilate, prèteur romain, où on l'accuſa de ſédition & de trahiſon contre Céſar. Toutes ces imputations étoient ſi évidemment fauſſes, que l'équité la plus commune ne les eût pas admiſes: mais Pilate, intimidé par les attroupemens d'une populace furieuſe, qui, excitée par les chefs & par les prêtres, demandoit à grands cris la mort du Sauveur, le condamna, quoiqu'avec repugnance & contre ſa conſcience, au dernier ſupplice. J. C. pendant tout le cours de cette révoltante procédure, montra une grandeur d'ame & un héroïſme au-deſſus de tous nos éloges; il étoit venu ſur la terre pour expier les péchés des hommes; ainſi quand tout fut accompli, il ſe ſoumit tranquillement au ſupplice de la croix, & avec une réſignation calme & pleine de confiance, il remit ſon eſprit entre les mains de ſon Pere.

Sa réſurrection.

X. Après avoir demeuré trois jours dans le tombeau, J. C. reprit la vie qu'il avoit volontairement abandonnée, & par le triomphe de ſa réſurrection, il fit connoître à tout l'univers, que la juſtice divine étoit ſatisfaite, & que le chemin du ſalut & de l'immortalité étoit ouvert aux hommes. Pendant les quarante jours qu'il paſſa ſur la terre avec ſes diſciples, il s'occupa du ſoin de les inſtruire plus exactement de la nature de ſon royaume & des vérités céleſtes qu'ils devoient annoncer aux hommes; il ne voulut pas pour pluſieurs raiſons importantes

& dignes de ſa ſageſſe, confondre la malice de ſes ennemis, en ſe montrant en public à Jéruſalem; il ſe contenta de convaincre de la vérité de ſa réſurrection, un nombre ſuffiſant de témoins véridiques & dignes de foi, & peut-être prévoyoit-il que s'il ſe faiſoit voir au peuple, ces mêmes incrédules qui, dans leur haine aveugle, avoient attribué ſes miracles à un pouvoir magique, ne manqueroient pas de dire que ſa réſurrection n'étoit qu'une apparence & une illuſion produite par les puiſſances infernales. Après avoir demeuré ſur la terre autant de tems qu'il en falloit pour affermir la foi de ſes diſciples, & leur avoir donné l'auguſte commiſſion d'annoncer au genre humain la précieuſe nouvelle du ſalut & de l'immortalité, il monta au ciel en leur préſence, & rentra dans la gloire dont il avoit joui avant que le monde fût fait.

CHAPITRE IV.

Des évènemens heureux pour l'égliſe pendant ce ſiecle.

SIECLE I. I. PART.

Les apôtres remplis du S. Eſprit.

I. JEſus-Chriſt élevé dans le ciel, fit bientôt voir à ſes diſciples affligés, que quoiqu'il fût loin de leur vue, il étoit également leur protecteur & leur guide aſſuré : cinquante jours après les avoir quittés, il leur donna la premiere preuve du pouvoir glorieux dont il étoit revêtu, en leur envoyant, ſelon ſa promeſſe, les dons du S. Eſprit (*a*). Les conſéquences de ce grand événement, furent auſſi ſurprenantes qu'honorables à la religion chrétienne & à ſon puiſſant Fondateur. Les apôtres ne furent pas plutôt revêtus de ces dons extraordinaires, que leurs ténébres firent place à la lumiere, leur doute à la conviction, leurs craintes au courage le plus intrépide, & leur lenteur précédente à l'impatience la plus vive & la plus ſoutenue de remplir leur ſaint miniſtere & de s'expoſer à tout ſouffrir pour la cauſe de leur Maître. Le don des langues en particulier, les mit en état de porter l'Evangile à toutes les nations, & par-tout ils furent accompagnés de la perſuaſion intime que J. C. étoit avec eux, comme il l'avoit promis, & que ſon ſecours ſurnaturel ne manqueroit jamais aux beſoins de leur miniſtere.

(*a*) Act. II. 1.

II.

SIECLE I. 1. PART.

II. Pleins de cette confiance, les apôtres commencerent leurs fonctions en prêchant, ſelon l'ordre exprès de Jeſus-Chriſt, premierement aux Juifs, à ce peuple égaré (*a*), qui avoit méconnu le Sauveur; leur prédication ne fut pas inutile, elle convertit en très-peu de tems pluſieurs milliers de perſonnes (*b*). De Jéruſalem, les apôtres paſſerent à Samarie, où ils firent auſſi un grand nombre de proſélytes (*c*): enfin, après avoir exercé pendant quelques années leur miniſtere dans ces deux villes & dans les environs, & avoir ſuffiſamment affermi les égliſes naiſſantes de la Paleſtine, ils porterent leurs vues ſur les nations étrangeres, & faiſant briller le flambeau de l'Evangile juſqu'aux extrêmités de la terre, ils eurent la ſatisfaction de voir leurs travaux couronnés preſque par-tout, des plus heureux ſuccès.

Ils prêchent d'abord aux Juifs & aux Samaritains.

III. Jeſus-Chriſt ne fut pas plutôt élevé au ciel, que les apôtres voulurent compléter leur nombre, tel qu'il avoit été fixé par leur Maître. La place de Judas, qui dans ſon deſeſpoir s'étoit ôté la vie, étoit vacante; il falloit la remplir, & élire pour cet effet, un homme digne par ſa ſageſſe & ſes vertus, du poſte qu'il devoit occuper. Les apôtres s'aſſemblerent avec le petit nombre de chrétiens qui étoient à Jéruſalem; on propoſa deux candidats, Matthias & Barnabas; la pluralité des ſuffrages, ou ce qui eſt

Election d'un nouvel apôtre.

(*a*) Luc XXIV. 47. Act. I. 8. XIII. 46.
(*b*) Act. II. 41. IV. 4.
(*c*) Act. I. 8. VIII. 14.

SIECLE I. I. PART.

plus vraiſemblable, le ſort ſe déclara en faveur du premier (*a*).

Paul appellé à l'apoſtolat.

IV. Ces apôtres n'avoient reçu aucune teinture des belles-lettres & de la philoſophie, & cependant il étoit néceſſaire que dans ſon enfance, l'égliſe eût au moins un défenſeur verſé dans les ſciences, & capable de tenir tête aux docteurs juifs & aux philoſophes payens, & de les battre avec leurs propres armes. En conſéquence, J. C. appella lui-même du ciel un treizieme apôtre, inſtruit dans les ſciences des Juifs & des Grecs (*b*). Cet homme extraordinaire, connu d'abord ſous le nom de *Saul*, & qui depuis ſa converſion prit celui de *Paul*, de l'ennemi le plus acharné de l'égliſe, en devint le plus ferme ſoutien. Outre les dons miraculeux dont il fut enrichi, il étoit né avec un courage invincible, un génie étonnant & une conſtance dans la pourſuite de ſes deſſeins, à l'épreuve de toutes les fatigues & de toutes les perſécutions; ces qualités dirigées & ſanctifiées par la grace, devinrent entre les mains de la Providence, l'organe le plus puiſſant des ſuccès rapides de l'Evangile, comme les épîtres de ce ſaint homme & les actes des apôtres en font foi.

L'égliſe de Jéruſalem: ſa conſtitution.

V. La premiere égliſe, fondée par les apôtres, fut celle de Jéruſalem; elle a ſervi de modele à toutes celles du premier ſiecle, mais avec cette différence, qu'elle étoit gouvernée par les apôtres eux-mêmes, qui

(*a*) Act. I. 26.
(*b*) Act. IX. 1.

avoient ſous eux les anciens ou les prêtres, les adminiſtrateurs des aumônes & les diacres. Quoique le peuple chrétien n'eût pas encore abandonné le culte juif, cependant il ſe rendit dans des aſſemblées particulieres où les apôtres & les anciens l'inſtruiſoient, prioient avec lui & célébroient la ſainte cène, en mémoire des ſouffrances & de la mort de J. C. Ces aſſemblées finiſſoient par des témoignages réciproques de bienveillance, c'eſt-à-dire, des dons en faveur des pauvres, & des repas où regnoient la ſimplicité, l'amitié & la frugalité; repas qui, par cette raiſon, furent appellés *agapes* ou feſtins de charité (*a*). Entre les vertus qui illuſtrerent l'égliſe naiſſante, la charité envers les pauvres tint le premier rang & brilla avec le plus grand éclat; les riches ſuppléoient aux beſoins des néceſſiteux, avec un tel empreſſement que, comme S. Luc le rapporte, *tout étoit commun entr'eux* (*b*); expreſſion au reſte dont on a abuſé, quand on a voulu faire entendre que les premiers chrétiens s'étoient dépouillés de tous leurs droits & de toute leur propriété en faveur de la communauté. Rien de plus abſurde & de plus faux que cette interprétation, puiſqu'il eſt aiſé de prouver par une foule de raiſons ſans replique & par les termes exprès de S. Pierre (*c*), que la communion des biens dont il s'agit ici, n'emporte qu'une bénéfi-

(*a*) Act. II. 42.
(*b*) Act. II. 44. IV. 32.
(*c*) Act. V. 4.

SIECLE I. 1. PART.

cence mutuelle, toujours prête à ſubvenir aux beſoins des indigens (19).

Diverſes égliſes fondées par les apôtres, en pluſieurs endroits.

VI. Après avoir achevé leur tâche à Jéruſalem, les apôtres allerent chez les autres nations, pour travailler à la même œuvre; ils voyagerent dans une grande partie du monde connu, & en peu de tems, ils fonderent un grand nombre d'égliſes, parmi les gentils. Il eſt fait mention de pluſieurs de ces égliſes dans l'Ecriture ſainte, & ſurtout dans les *Actes des Apôtres* (*a*); mais ſans doute que celles-ci ne faiſoient que la plus petite partie de la ſociété chrétienne, formée par les apôtres eux-mêmes ou par leurs diſciples, ſous leur direction immédiate. L'éloignement des tems & le défaut de relations, nous laiſſent dans une profonde ignorance ſur les principales circonſtances de ces voyages intéreſſants des apôtres, ſur les dernieres limites de leurs courſes, ſur les pays dans leſquels ils ſéjournerent, ſur le tems & le lieu où chacun d'eux termina ſa carriere. Les hiſtoires qu'on débite de leur ſuccès dans les Gaules, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, dans la Chine, aux Indes & en Ruſſie, ont l'air trop fabuleux, & ſont d'une date trop récente, pour qu'on doive y ajoûter foi. La

(*a*) Les noms des égliſes fondées par les apôtres, chez différens peuples, ſont rapportés en détail par Phil. Jac. Hartmann, *de rebus geſtis chriſtianorum ſub apoſtolis*, chap. vij. p. 107. ainſi que dans celui de F. Albert Fabricius, qui a pour titre, *Lux Evangelii toti orbi exorienſ.*

plupart de ces contes ont été forgés depuis le regne de Charlemagne, dans le tems qu'un grand nombre d'égliſes chrétiennes ſe diſputoient la gloire d'une plus haute antiquité, avec autant de chaleur, qu'autrefois les Arcadiens, les Egyptiens & les Grecs plaidoient pour le ſtérile honneur d'une origine plus reculée.

J. C. reſpecté parmi les Gentils.

VII. Dans le même tems, l'excellence de la religion chrétienne excitoit l'admiration de tous ceux qui ſavoient penſer partout où les apôtres portoient leurs pas, & même entre ceux qui ne voulurent pas s'y ſoumettre ſans exception, il y en eut qui, frappés du récit de la vie & des actions étonnantes de Jeſus-Chriſt, & de la beauté de ſes préceptes, le mirent au rang de leurs héros & même de leurs Dieux, comme nous le ſavons par des témoignages indubitables: pluſieurs avoient dans leurs maiſons les portraits de J. C. & de ſes apôtres; ils les conſervoient avec un ſoin particulier & les honoroient par les démonſtrations les moins équivoques de leur vénération (*a*). On dit même que la réputation de J. C. & de ſon pouvoir acquit un tel éclat après ſa réſurrection & l'effuſion des dons miraculeux, que Tibere l'auroit fait mettre au nombre des dieux de Rome, ſi le ſénat ne s'y étoit oppoſé. Je ſais qu'on a douté de la vérité de ce fait; mais pluſieurs auteurs de la plus

(*a*) Cela eſt particulierement rapporté par Euſebe, *Hiſt. Eccleſ.* lib. VII. cap. xviij. p. 265. & par Irenée, lib. I. c. xxv.

SIECLE I. I. PART. Cauſes de la rapidité des progrès de l'Evangile.

grande célébrité, ont trouvé déciſives les raiſons qu'on allegue en ſa faveur. (20)

VIII. Quand nous conſidérons d'un côté la rapidité étonnante des progrès de l'Evangile, & de l'autre, la foibleſſe des inſtrumens qui ſervirent à ce grand ouvrage, nous ne pouvons nous empêcher de remonter à la main du Tout-puiſſant, comme à ſon véritable principe; car, ſans l'intervention de la Divinité, comment des hommes dénués de tout ſecours humain, ſans crédit & ſans fortune, ſans études & ſans éloquence, auroient-ils pû, en ſi peu de tems, arracher une partie ſi conſidérable du genre humain aux ſuperſtitions de leurs peres? Comment douze miſſionnaires qui, en qualité de pécheurs & de publicains, devoient être mépriſés par leur propre nation & haïs de toutes les autres, comme Juifs, auroient-ils pû engager les ſages & les grands, auſſi-bien que les ſimples & les petits, à renoncer à leurs préjugés favoris, pour embraſſer une religion qui déclaroit la guerre à tous leurs penchans vicieux? Mais tout s'explique par le ſecours d'en-haut, & il eſt impoſſible de ne pas l'appercevoir dans tout le miniſtere des apôtres. Il regnoit dans leurs diſcours une énergie que l'art ne peut imiter. Ils portoient par une force irréſiſtible, la lumiere dans l'eſprit & la conviction dans le cœur. A cet aſcendant d'une éloquence divine, ſe joignoient l'autorité reſpectable des miracles & des prophéties, le pouvoir de pénétrer les ſecretes penſées des cœurs, une grandeur d'ame ſupérieure à tous les obſta-

eles, le mépris des richeſſes & des honneurs, la force d'enviſager la mort avec une joie tranquille, & de ſoutenir avec une fermeté inébranlable les tourmens plus effrayans que la mort même, enfin, l'exemple touchant qu'ils donnoient ſans ceſſe aux hommes des vertus les plus pures & les plus ſublimes. C'eſt avec ces armes puiſſantes, que les apôtres du Seigneur, que les hérauts de ſon royaume ſpirituel, attaquerent l'erreur & les vices. Toute l'antiquité le témoigne d'une voix unanime, & l'événement le démontre; car, encore une fois, ſans ces circonſtances ſurnaturelles, on ne peut expliquer raiſonnablement les progrès rapides du chriſtianiſme dans le monde.

Dons miraculeux, communiqués par les apôtres.

IX. Le pouvoir qu'eurent les apôtres de communiquer les dons miraculeux, contribua encore à leur ſuccès. Ceux de leurs diſciples qu'ils jugerent dignes de cette glorieuſe diſtinction, n'eurent pas plutôt été conſacrés à Jeſus-Chriſt par le baptême, la priere & l'impoſition des mains, qu'ils parlerent des langues qu'ils n'avoient jamais appriſes, guérirent les malades par le ſeul nom de *Jeſus*, reſſuſciterent les morts, & firent un grand nombre de choſes fort au-deſſus des forces humaines (*a*). On ne doit donc pas s'étonner que des hommes capables de transférer aux autres un tel pouvoir, ſe ſoient concilié le reſpect de tous les peuples, au

(*a*) Voyez le traité de Pfanner, *de Chariſmatibus, ſive donis miraculoſis antiquæ eccleſiæ*, publié à Francfort, 1683.

SIECLE I. I. PART.

Les progrès de l'Evangile, attribués à des cauſes abſurdes.

milieu deſquels ils ont exercé leur miniſtere.

X. Telles furent les véritables cauſes de la rapidité ſurprenante des progrès de l'Evangile; & ceux qui veulent donner une autre ſolution de ce phénomene unique, prennent plaiſir à s'abuſer eux-mêmes par des fictions abſurdes & dignes du profond mépris de tout homme qui a étudié le cœur humain & l'hiſtoire du monde: telle eſt l'opinion de ceux qui prétendent que l'exceſſive libéralité des premiers chrétiens envers les pauvres, ſéduiſit en faveur de l'Evangile, une vile populace, qui aimoit mieux vivre d'aumônes que de ſon travail. On ne conſidere pas d'un côté, que ceux qui embraſſoient le chriſtianiſme, expoſoient leur vie au plus grand danger; & de l'autre, qu'on excluoit de cette ſainte ſociété, tous ceux qui la deshonoroient par leur fainéantiſe & leurs vices. C'eſt avec auſſi peu de raiſon qu'on ſuppoſe que les deſordres ſcandaleux des prêtres payens, dégoûtoient de leur religion un grand nombre d'idolâtres, qui pour en avoir une, ſe firent chrétiens. Mais en admettant ce dégoût, n'y avoit-il pas le milieu de l'irréligion & de l'incrédulité, ſi ſéduiſant pour la plupart des hommes, & falloit-il néceſſairement s'attacher à l'Evangile, qui du côté du monde n'offroit à ſes partiſans que la pauvreté, l'infamie & la mort? Voici le raiſonnement extravagant qu'on prête à ceux qui auroient ſuivi Jeſus-Chriſt par ce principe: „ les miniſtres de la religion que j'ai profeſſée depuis mon

enfance, vivent dans le déreglement; je me ferai donc chrétien, & en m'aſſociant à cette ſecte condamnée par les loix de l'Etat, j'expoſerai ma vie & ma fortune au plus grand de tous les dangers."

CHAPITRE V.

Des événemens malheureux pour l'égliſe.

I. L'Innocence & la vertu qui brillerent avec tant d'éclat, chez les ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, & la pureté de leur doctrine, ne purent les mettre à couvert de la haine & de la perſécution des Juifs. Les chefs & les prêtres de cette nation corrompue, accablerent d'injures & de calomnies les apôtres & leurs diſciples, & dès qu'ils en trouverent l'occaſion, ils les firent mourir de la maniere la plus cruelle & la plus irréguliere. Le meurtre d'Etienne, celui de Jacques, fils de Zébedée, & celui de Jacques ſurnommé *le Juſte*, évêque de Jéruſalem, ne juſtifient que trop cette accuſation (*a*). Cet acharnement des docteurs

Les chrétiens perſécutés par les Juifs dans la Paleſtine.

(*a*) Le martyre de S. Etienne eſt rapporté dans les *Actes des apôtres*, chap. VII. 55. & celui de S. Jacques, fils de Zébedée, Act. XII. 1. 2. Joſephe, dans ſes *antiquités juives*, liv. XX. chap. viij. & Euſebe, dans ſon *Hiſt. eccléſ.* liv. II. chap. xxiij. font mention de celui de Jacques le Juſte, évêque de Jéruſalem.

SIECLE I, I. PART.

juifs contre les premiers prédicateurs de l'Evangile, fut ſans doute l'effet d'une crainte ſecrete que la religion de Jeſus-Chriſt ne détruisît le judaïſme & toutes ſes cérémonies.

Et auſſi par ceux qui étoient hors de la Paleſtine.

II. Les Juifs qui demeuroient hors de la Paleſtine, dans les provinces romaines, ne le cédoient point en haine pour les chrétiens à ceux de Jéruſalem. Nous apprenons par les Actes des apôtres & par d'autres rélations authentiques, qu'ils ne négligerent rien pour ſoulever contr'eux les magiſtrats & la populace, & ils étoient eux-mêmes animés par les grands prêtres de la nation & les Juifs de la Paleſtine, qui ne ceſſoient de les exhorter par leurs émiſſaires, non-ſeulement à éviter tout commerce avec les chrétiens, mais encore à les perſécuter de toutes leurs forces (*a*); & pour colorer cet ordre inhumain, on ſe ſervoit des prétextes les plus plauſibles qu'on pût imaginer. On accuſoit les chrétiens d'être les ennemis de l'empereur, puiſqu'ils reconnoiſſoient comme leur roi, un certain Jeſus que Pilate avoit très-juſtement condamné au dernier ſupplice, comme malfaiteur. Ces calomnieuſes inſinuations produiſirent leur effet, & la rage des Juifs contre les chrétiens ſe perpétuant de génération en génération, de ſiecle en ſiecle, l'égliſe n'a jamais eu d'ennemis plus acharnés que parmi ce même peuple qui avoit été l'objet le plus particulier des ſoins & du miniſtere de Jeſus-Chriſt.

(*a*) Voyez le dialogue de Juſtin Martyr, avec le juif Tryphon, p. 51. 52. 53. 109, 138. 318.

SIECLE I. I. PART.

Les Juifs ſéverement punis, à cauſe de leurs mauvais traitemens contre J. C. & ſes diſciples.

III. Le Juge ſuprême du monde ne laiſſa pas impunie la perfidie inhumaine de cette nation. Les ſignes les plus éclatans de la juſtice divine la pourſuivirent, & la mort du Sauveur & de ſes diſciples fut ſéverement vengée. Dieu qui, pendant tant de ſiecles, avoit protégé les Juifs, les abandonna: il permit que Jéruſalem & ſon temple fuſſent renverſés par Veſpaſien & Tite ſon fils; que la plus grande partie de ce peuple, dévoué à la vengeance divine, périt par le fer & par le feu, & que les autres gémiſſent dans un rude eſclavage. Rien n'eſt plus touchant que le récit circonſtancié de ce triſte événement, tel qu'il ſe trouve dans Joſephe, Juif lui-même, & témoin oculaire de cette affreuſe cataſtrophe. Depuis ce tems-là, les Juifs éprouverent plus que jamais la haine & le mépris des gentils; & les prédictions de Jeſus-Chriſt pleinement accomplies, donnerent un nouvel éclat à ſa miſſion.

Les dix perſécutions des Payens.

IV. Le pouvoir des Juifs ne répondoit pas toujours à leur acharnement: il n'en étoit pas ainſi des payens; auſſi firent-ils beaucoup plus de mal à l'égliſe. On compte ordinairement dix violentes perſécutions de la part des Romains (*a*); mais ce nombre n'eſt pas confirmé par le témoignage des anciens hiſtoriens; car ſi l'on veut parler des perſécutions les plus cruelles, & qui ſe ré-

(*a*) J. Albert Fabricius, dans ſa *Lux Evangelii, orbi univerſo exoriens*, cap. vij. p. 133., a donné une liſte des auteurs qui ont écrit ſur ces perſécutions.

SIECLE I. I. PART.

pandirent à la fois dans tout l'Empire, il n'y en eut pas autant ; & ſi l'on entend celles qui ſe bornerent à quelques provinces en particulier, & qui ne produiſirent qu'un embraſement paſſager & de peu d'étendue, il y en eut beaucoup plus. Quelle eſt donc l'origine de ce calcul inexact? c'eſt que dans le cinquieme ſiecle, quelques chrétiens crurent voir dans l'Ecriture ſainte, & en particulier dans l'Apocalypſe (*a*), que l'égliſe étoit menacée de dix violentes attaques, & qu'ils aimerent mieux chacun à ſa maniere, forcer l'hiſtoire à ſe prêter à leur opinion, que de corriger celle-ci ſur les anciens monumens, ſeul fondement légitime de toute certitude hiſtorique. (*b*)

Loix contre les chrétiens.

V. Neron fut le premier empereur qui fit des loix contre les chrétiens ; & en cela il fut imité par Domitien, Marc-Antonin le philoſophe, Sévere, & quelques autres qui ſe livrerent à leur prévention contre les partiſans de la religion chrétienne. Mais tous les édits de ces princes ne furent pas également injuſtes, ni dictés par les mêmes motifs : ſi nous les avions aujourd'hui, tels que Domitius, célebre juriſconſulte, les raſſembla dans ſon livre *des Devoirs du proconſul*, ſans doute ils répandroient beaucoup de jour ſur l'hiſtoire des perſécutions de l'égliſe (*c*); mais faute de certitude, nous

(*a*) Apoc. XVII. 14.

(*b*) Voyez Sulpice Severe, liv. II. chap. xxxiij. & Auguſtin, *de civitate Dei*, lib. XVIII. cap. xli.

(*c*) Lactance, dans ſes *Inſtitutions divines*, liv.

SIECLE I. I. PART.

Pourquoi les Romains perſécuterent-ils les chrétiens ?

ſommes obligés de nous contenter en bien des occaſions de la vraiſemblance.

VI. Avant que d'aller plus loin ſur ce ſujet, examinons une queſtion importante & qui ſe préſente naturellement. Pourquoi les Romains, qui pour cauſe de religion n'inquiétoient jamais aucun peuple, & qui permirent aux Juifs de vivre ſelon leur loi, traiterent-ils les chrétiens ſeuls avec tant de ſévérité ? Ce fait paroît d'autant plus inexplicable que la religion de Jeſus-Chriſt méritoit plus que toute autre, par l'excellence de ſa morale & par ſon influence ſur le bonheur des Etats & des particuliers, la protection particuliere de tous les ſouverains; oui, mais cette même religion inſpiroit à ſes diſciples le plus grand éloignement & le plus profond mépris pour celle de l'Empire, liée ſi étroitement avec la forme & même avec l'eſſence de ſa conſtitution politique; & voilà ce qui irrita ſur-tout les Romains; car quoiqu'ils accordaſſent une liberté illimitée à tous les cultes qui ne menaçoient pas la tranquillité publique, ils ne permettoient pas qu'on tournât en ridicule celui qu'ils avoient reçu de leurs ancêtres,

---

V. ch. xj., parle de la collection des édits impériaux contre les chrétiens, faite par Domitius, mais qui à préſent eſt perdue. Dans un petit traité intitulé *Commentarium ad edicta veterum principum Romanorum de Chriſtianis*, Fran. Balduin a ſavamment éclairci les édits qui ſont parvenus juſqu'à nous. Gundling a publié une ſeconde édition de cet ouvrage à Hall, 1727.

SIECLE I. I. PART.

& qui avoit la ſanction des loix, & encore moins qu'on entreprît de le rendre mépriſable au peuple : mais on faiſoit aux chrétiens ce double reproche, & ils faiſoient gloire de le mériter ; ils démontroient l'abſurdité des ſuperſtitions payennes, & travailloient avec zele à gagner des proſélytes à la vérité ; & comme ils n'en vouloient pas ſeulement à la religion de Rome, mais qu'ils attaquoient l'idolâtrie ſous toutes les formes & par-tout où ils la rencontroient, les Romains en conclurent que l'eſprit de cette ſecte, étoit inquiet & entreprenant, ennemi de la ſubordination & du repos public, & capable d'exciter dans tout l'Empire des émeutes populaires & des guerres civiles. C'eſt ſans doute d'après cette fauſſe idée que Tacite accuſe les chrétiens de *haïr le genre humain* (*a*), & leur religion d'être une *ſuperſtition dangereuſe*, & que Suétone en parle de la même maniere (21).

Autres cauſes de ces perſécutions.

VII. Ce qui irritoit encore les Romains contre les chrétiens, c'étoit la ſimplicité du culte de ces derniers, qui n'avoit aucun rapport avec celui des autres peuples ; point de ſacrifices, point de temples, point d'autels, point d'images, point d'oracles & point d'ordres de prêtres. Il n'en falloit pas davantage pour ſcandaliſer une multitude ignorante, qui s'imaginoit qu'il ne pouvoit y avoir de religion où cet extérieur manquoit ; auſſi les regardoit-on comme des eſpeces d'athées ; & ſelon les loix romaines, ceux

(*a*) Annal. lib. XV. cap. xliv.

qui ne reconnoiſſoient aucune divinité, étoient conſidérés comme les fléaux les plus dangereux de la ſociété. Ce n'eſt pas tout encore, un intérêt perſonnel animoit contre le chriſtianiſme une foule de prêtres, d'augures & même d'artiſtes, pour qui le ſervice public de tant de divinités étoit non-ſeulement un moyen de ſubſiſtance, mais une ſource de richeſſes. L'Evangile, en faiſant tomber les idoles, enlevoit aux uns les revenus de leur ſacerdoce, & aux autres les profits de leur commerce; il devoit donc s'attirer la haine des uns & des autres, & l'on devoit voir la ſuperſtition armée par une ſordide cupidité, attaquer avec fureur la religion & la vie des chrétiens (22).

VIII. Ces hommes intéreſſés à la ruine du chriſtianiſme, pour en venir plus aiſément à bout, le chargerent des plus noires calomnies, qui, répandues de tous côtés avec adreſſe, furent trop facilement adoptées par la multitude imprudente & crédule. Nous trouvons un long détail de ces injuſtes accuſations dans les anciennes apologies de la religion chrétienne (*a*). A la vérité, c'étoit le ſeul moyen d'attaquer l'Evangile, qui, par l'excellence de ſa doctrine & l'innocence de ſes miniſtres & de ſes ſectateurs, ne laiſſoit à ſes ennemis que la reſſource de la calomnie & de la perſécution; auſſi s'en ſervit-on avec un acharnement inconcevable : on alla juſqu'à

Calomnies odieuſes répandues contre les chrétiens.

(*a*) Voyez l'ouvrage de Chriſt Kortholt, intitulé *Paganus obtrectator, ſeu de calomniis Gentilium in chriſtianos*, publié à Zurich, en 1744.

SIECLE I. I. PART.

perſuader au peuple que les guerres, les tempêtes, les maladies, & toutes les calamités qui affligeoient les hommes, étoient diſpenſées par les dieux, irrités de ce qu'on n'exterminoit pas les contempteurs de leur autorité (*a*).

Les chatimens infligés aux chrétiens, & la maniere de procéder contr'eux juridiquement.

IX. On trouvera la deſcription des différens genres de peines, tant capitales que correctives, qu'on infligeoit aux chrétiens, dans les ouvrages compoſés ſur cette matiere, & pour ce qui regarde la maniere de procéder dans leurs jugemens, on peut conſulter les *Actes des martyrs* (*b*), les *Lettres* de Pline & de Trajan, & d'autres anciens monumens (*c*). La procédure juridique varioit ſuivant les tems & les termes plus ou moins rigoureux des édits émanés du trône contre les chrétiens: dans un tems on en faiſoit les recherches les plus exactes; dans un autre on ſuſpendoit toute enquête, & l'on attendoit pour agir une accuſation en forme: ſous un regne, nous les voyons traînés au ſupplice, dès qu'il eſt prouvé qu'ils ſont de la nouvelle religion, à moins qu'ils n'y renoncent; & ſous un autre on voit des magiſtrats inhumains, employer les tourmens & les tortures de toute eſpece, pour les engager à renier leur foi.

Martyrs & confeſſeurs.

X. On appella du nom de *martyrs*, ceux

(*a*) Voyez Arnobe, *contra gentes.*

(*b*) Voyez Ant. Gallonius & Gaſp. Sagittarius, *de cruciatibus martyrum*

(*c*) Voyez Bœhmer, *Juris eccleſ. proteſt.*, tom. IV. lib. V. *Decret.* tit. I. §. 32. p. 617.

qui,

qui, victimes de la perſécution, perdirent la vie pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Ce nom eſt pris de l'Ecriture-Sainte, il ſignifie *témoin*, & par-là même exprime le glorieux témoignage que ces fideles ſerviteurs de Jeſus-Chriſt rendoient à la vérité. On donna le titre de *confeſſeurs* à ceux qui, en préſence des tribunaux, à la vue des ſupplices, & aux dépens de leur fortune, de leurs dignités & de tout ce que le monde eſtime, avoient eu le courage de confeſſer Jeſus-Chriſt, & leur inviolable attachement à ſa religion. On ne ſauroit croire juſqu'où on porta la vénération pour ces témoins de l'Evangile : les honneurs qu'on leur rendit, les privileges dont ils jouirent, l'autorité de leurs conſeils & de leurs déciſions feroient ſeuls la matiere d'une hiſtoire étendue, qui pourroit être utile à bien des égards. Ces témoignages de reſpect & de conſidération pour les héros chrétiens, étoient ſans doute auſſi juſtes que bien entendus; puiſque rien n'étoit plus propre à inſpirer aux autres le deſir de remporter les mêmes triomphes. Mais comme les plus ſages inſtitutions s'éloignent preſque toujours par la foibleſſe des hommes de leur but primitif, il eſt arrivé malheureuſement que ces honneurs légitimes dans leur origine, ſont devenus dans la ſuite des tems, l'appui de la ſuperſtition, l'amorce de l'enthouſiaſme, & la ſource d'une foule de maux & d'abus.

Leur nombre.

XI. Pendant les trois ou quatre premiers ſiecles, l'égliſe fut teinte du ſang des martyrs, qui ſouffrirent pour le nom de Jeſus.

SIECLE I. I. PART.

Quiconque eſt verſé dans l'hiſtoire de ces anciens tems, & voudra juger avec impartialité, conviendra que le nombre de ces illuſtres victimes de la perſécution fut très-grand. Il eſt vrai que contre le ſentiment unanime de tous les anciens hiſtoriens (*a*), le ſavant Dodwell, & après lui pluſieurs auteurs, en comptent beaucoup moins: ſans diſconvenir que les premiers chrétiens n'ayent eu bien des maux à ſouffrir, ils ſoutiennent que très-peu d'entr'eux furent mis à mort pour cauſe de religion. Cette hypotheſe a été vivement attaquée, comme portant atteinte à une des preuves du chriſtianiſme, tirée de l'efficace de la grace & de la perſévérance des témoins de l'Evangile, au milieu des ſupplices; mais, comme il arrive dans preſque toutes les controverſes, ceux qui blâmoient Dodwell d'être allé trop loin, ont eux-mêmes donné dans un excès oppoſé, & ont prodigieuſement enflé le catalogue des martyrs. L'opinion qui approche le plus de la vérité, eſt celle qui tient le milieu entre ces deux extrêmes. Pluſieurs écrivains anciens & modernes ont porté trop loin le nombre de ceux qui ont ſcellé de leur ſang la profeſſion de l'Evangile. Dodwell & ſes partiſans l'ont trop affoibli. Il faut prendre un milieu, qui ſera aiſément admis par tous ceux qui ſavent que dans les tems les plus orageux de l'égliſe, tous les chrétiens

(*a*) Voyez la diſſertation de Dodwell, *de Paucitate martyrum*, dans ſes *Diſſertationes cyprianicæ*.

n'étoient pas également exposés. Les pauvres, à l'abri de leur obscurité, échappoient à la fureur des persécutions, qui tomboient presqu'uniquement sur les chefs de l'église, les docteurs, les ministres, & sur tous ceux qui se distinguoient par leurs lumieres, leur éloquence, & sur-tout par leur fortune, objet perpétuel de l'injuste cupidité des magistrats.

Leur vie & leurs actions.

XII. Depuis le moment de l'empriſonnement de ces martyrs, jusques à celui de leur mort, on recueilloit soigneusement toutes leurs actions & tous leurs discours, & ces recueils étoient lus publiquement dans des tems marqués, & devoient servir de modele à tous les âges de l'église. Mais peu de ces anciens monumens sont parvenus jusques à nous; (*a*) la plus grande partie a péri dans la persécution affreuse qu'ordonna Dioclétien, & qui dura dix ans; on rechercha alors avec tout le soin possible les livres des chrétiens, & tous ceux qu'on put découvrir, furent jettés au feu. Depuis le huitieme siecle, plusieurs écrivains Grecs & Latins ont tâché de réparer cette perte, en compilant avec un travail infatigable, les vies des anciens martyrs; mais la plûpart de ces

(*a*) Ceux de ces actes qui méritent quelque créance, ont été rassemblés par Ruinart, dans un volume in-fol., d'une médiocre grandeur, intitulé, *Selecta & sincera martyrum acta.* Amsterd. 1713. L'hypothese de Dodwell est refutée fort au long dans la préface que l'auteur a mise à la tête de cet ouvrage.

SIECLE I. I. PART.

ouvrages informes, ne nous préſentent que des fables ſurchargées de fleur de rhétorique & d'images outrées, comme les catholiques romains les plus ſenſés en conviennent eux-mêmes: il en eſt de même de ces actes, connus ſous le nom de *Martyrologes*; marqués au coin de l'ignorance & du menſonge, ils ne méritent aucune créance. De ſorte que faute de rélations authentiques, cette partie de l'hiſtoire eccléſiaſtique eſt très-imparfaite & très-obſcure.

Perſécution ſous Néron.

XIII. Il auroit été très-ſurprenant que ſous un monſtre, tel que Néron, les chrétiens euſſent été tranquilles: auſſi furent-ils bien éloignés de l'être. Cet odieux tyran les accuſa d'avoir mis le feu à la ville de Rome, crime dont il étoit lui-même l'auteur & dont il s'étoit fait un jeu digne de ſa férocité; & pour que la peine de ce prétendu délit eût rapport avec le crime, il fit envelopper un grand nombre de ces innocens accuſés dans des matieres combuſtibles, & ordonna qu'on y mît le feu à l'entrée de la nuit, pour éclairer les paſſans dans l'obſcurité. Il en fit attacher d'autres à des croix, ou dévorer par les bêtes féroces, ou mourir de quelqu'autre maniere également barbare. Cette horrible perſécution fut ſuſcitée au mois de Novembre de l'an 64 de notre Seigneur (*a*), & ſelon certaines ré-

(*a*) Pour plus d'éclairciſſemens ſur ce point de chronologie, voyez deux diſſertations françoiſes de De Vignoles, ſur la cauſe & le commencement de la perſécution ſous Néron, imprimées dans l'*Hiſtoi-*

lations, fit périr S. Paul & S. Pierre; mais ce dernier fait eſt conteſté comme incompatible avec la chronologie (*a*). La mort de Néron, qui termina miſérablement ſes jours en l'an 68, mit fin à cette perſécution, qui dura quatre ans, & pendant laquelle les chrétiens ſouffrirent tous les tourmens que la cruauté la plus ingénieuſe put inventer contr'eux.

Etendue de cette perſécution.

XIV. Les ſavans ne ſont pas d'accord ſur l'étendue de cette perſécution, ſuſcitée par Néron: quelques-uns la bornent à la ville de Rome; d'autres prétendent qu'elle étendit ſes ravages dans l'Empire. Cette derniere opinion, qui eſt auſſi la plus ancienne (*b*), doit être préférée. Il eſt certain que les loix, alors émanées contre les chrétiens, regarderent toute l'égliſe, & non quel-

---

re critique de la république des lettres de Maſſon. Tom. VIII. p. 74-117. Tom. IX. p. 172-186. Voyez auſſi Toinard, *ad Lactantium de mortibus perſequut.* p. 398.

(*a*) Voyez Tillemont, *Hiſtoire des empereurs*, tom. I. p. 564. Baratier, *de ſucceſſione Rom. Pontif.* cap. V. p. 60.

(*b*) Cette opinion fut d'abord ſoutenue par François Balduin; dans ſon *Comm. ad edicta imperatori in Chriſtianos*, p. 27. & 28. Après lui Launoi la défendit *dans ſa diſſertat. qua Sulpitii Severi locus de prima martyrum Galliæ Epocha vindicatur*, §. 1. p. 139. 140. Tom. II. part. I. *opp.* Mais Dodwell l'a encore ſoutenue avec plus d'eſprit & de ſavoir, dans le XI. livre de ſes *Diſſertationes Cyprianicæ.*

SIECLE I. I. PART.

ques troupeaux particuliers ; en ſorte que leur effet ſe fit ſentir juſques dans les provinces les plus éloignées. Tertullien nous l'inſinue, lorſqu'il nous dit, que Néron & Domitien avoient fait contre les chrétiens des loix que Trajan ſupprima en partie (*a*). Pour appuyer ce ſentiment, nous n'aurons cependant pas recours à cette fameuſe inſcription portugaiſe ou eſpagnole, dans laquelle Néron eſt loué *d'avoir purgé la province de la nouvelle ſuperſtition.* C'eſt avec raiſon que l'on ſoupçonne cette inſcription d'avoir été ſuppoſée, & les meilleurs auteurs eſpagnols en conviennent. (23) Mais voici une obſervation qui répandra quelque jour ſur cette queſtion ; c'eſt que, puiſque les chrétiens ne furent pas tant condamnés par Néron à cauſe de leur religion, que pour le crime imaginaire d'avoir mis le feu à la ville de Rome (*b*), il eſt difficile de croire que ce cruel empereur ait laiſſé tranquille, même hors de la capitale, des gens que l'on croyoit capables de commettre des crimes auſſi abominables.

Perſécution ſous Domitien.

XV. Quoique cette premiere perſécution eût ceſſé par la mort de Néron, elle s'alluma de nouveau l'an 93 ou 94, ſous Domitien, prince dont les vices ne le cédoient guere à ceux de Néron (*c*). Si on ajoûte

(*a*) Apologet. cap. IV. p. 46. de l'édition d'Havercamp.

(*b*) Voyez Théod. Ruinard, *Præf. ad acta martyrum ſincera & ſelecta*, *f.* 31.

(*c*) Id. *Præf. ad acta martyrum* &c. *f.* 33. Thom.

foi à Hegeſippe, cette perſécution fut occaſionnée par la crainte qu'eut Domitien de perdre l'Empire (*a*). On lui dit, qu'entre les parens de Jeſus-Chriſt, il devoit s'élever un homme d'un eſprit inquiet & ambitieux, qui exciteroit des troubles dans l'Etat, & aſpireroit à l'autorité ſuprême. Mais quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que la perſécution que ce prince barbare ſuſcita, fut très-violente; mais elle dura peu; la mort prématurée de l'empereur y mit fin. Flavius Clemens, homme conſulaire, & Flavia Domitilla ſa niece, ou ſelon quelques-uns, ſa femme, furent les principales perſonnes qui ſouffrirent alors le martyre. Ce fut auſſi dans le même tems, que l'apôtre S. Jean fut exilé dans l'iſle de Patmos. Tertullien & quelques autres nous diſent, qu'auparavant il avoit été jetté dans une chaudiere d'huile bouillante, d'où il étoit ſorti ſans le moindre mal; mais on a lieu de douter de ce dernier événement, qui n'eſt pas ſuffiſamment atteſté. (*b*)

Ittigius, *Selectis Hiſtor. Eccl.* lib. III. cap. XIX. XX.

(*a*) Euſeb. Hiſt. eccleſ. lib. III. cap. XIX. XX.

(*b*) Voyez Mosheim, *Syntagma diſſert. ad hiſtoriam eccleſ. pertinentium*, p. 497. 546.

II. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

De l'état des lettres & de la philoſophie.

SIECLE I. II. PART.

On ne connoît pas aſſez l'état de la philoſophie en Orient.

I. SI nous connoiſſions mieux quelles étoient les opinions des ſages d'Orient, lorſque la lumiere de l'Evangile parut dans le monde, nous pourrions répandre plus de jour ſur divers points importans de l'hiſtoire ancienne de l'égliſe: mais nous ſommes bien éloignés d'avoir à cet égard des ſecours ſatisfaiſans; il ne nous reſte que très peu de fragmens de la philoſophie orientale, & ceux que nous avons, demandent beaucoup de talens & d'érudition pour en faire un corps complet & ſyſtématique, (24).

La philoſophie des Perſes, des Chaldéens & des Arabes.

II. La doctrine des mages qui croyoient l'univers gouverné par deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, floriſſoit en Perſe, quoique avec quelque différence de ſentimens ſur la nature de ces principes (*a*). Ce-

(*a*) Voyez Hyde, *Hiſtory of the religion, of the ancient Perſians*, ouvrage rempli d'é-

pendant l'eſſentiel de ce ſyſtême diverſement modifié, ſuivant les lieux & les circonſtances, ſe répandit dans une partie conſidérable de l'Aſie & de l'Afrique, & ſur-tout chez les Chaldéens, les Aſſyriens, les Syriens & les Egyptiens; il infecta même les Juifs (*a*). Les Arabes de ce tems là & même des ſiecles ſuivans, ſe diſtinguoient plus par leur courage & leur force que par leurs talens & leur goût pour les ſciences. De leur propre aveu (*b*), il ne paroit pas qu'avant Mahomet, ils ayent eu une grande réputation de ſageſſe & de ſcience.

III. Dès les premiers tems, les Indiens avoient brillé par leur ſageſſe & par leur goût pour les ſciences ſublimes: peut-être pourrions-nous juger de leur philoſophie, ſi on avoit traduit en quelque langue connue, & publié leur ancien livre, qu'ils tiennent pour ſacré, & qu'ils appellent *Veda* ou la loi; mais ce que nous rapportent de cet ouvrage, ceux qui ont été dans les Indes, & qui en ont eu quelque connoiſſance, renferme tant de contradictions, que nous ne ſa-

Sageſſe des Indiens & des Egyptiens.

---

rudition; mais il manque d'ordre, il renferme des conjectures qui ont beaucoup de vraiſemblance.

(*a*) Voyez un traité de Jo. Chriſtoph Wolf à Hambourg, en 1707. ſous le titre de *Manichæiſmus ante Manichæos*: voyez auſſi les remarques de Mosheim, ſur le ſyſtême intellectuel de l'univers de Cudworth, p. 328. 423.

(*b*) Voyez *Abulpharaius*, *de moribus Arabum*, publié par Poçok.

SIECLE I. II. PART.

vons encore à quoi nous en tenir, & qu'il faut attendre de nouvelles lumieres (25). Pour ce qui eſt des Egyptiens, perſonne n'ignore qu'ils étoient diviſés en un grand nombre de ſectes (*a*). Il ſemble donc que vouloir réduire toutes leurs opinions en un ſyſtème unique, comme ont eſſayé de le faire quelques ſavans, c'eſt entreprendre l'impoſſible.

La philoſophie orientale proprement ainſi nommée.

IV. Mais de tous les ſyſtèmes de philoſophie, reçus en Aſie & en Afrique, vers le tems de notre Seigneur, il n'y en a point eu de plus nuiſible au chriſtianiſme que celui auquel on donnoit le nom de *gnoſis* ou de *ſcience*, c'eſt-à-dire, *voye pour arriver à la vraie connoiſſance de la divinité*; nous l'avons appellée ci-deſſus la *doctrine orientale*, pour la diſtinguer de la *philoſophie grecque*. C'eſt du ſein de cette prétendue ſageſſe orientale que, pendant les trois premiers ſiecles, ſortirent les chefs de ces ſectes qui troublerent & affligerent l'égliſe. Ces docteurs préſomptueux voulurent concilier leur philoſophie ridicule avec la ſimplicité majeſtueuſe de l'évangile, & de ce mêlange monſtrueux, il réſulta une multitude de rêveries & de fictions, dont ils formerent des ſyſtèmes en partie burleſques, en partie profondément ſubtils & couverts d'une obſcurité impénétrable. Les anciens docteurs de l'égliſe, tant Grecs que Latins, qui s'oppoſerent à ces ſec-

(*a*) Voyez les remarques de Mosheim, ſur le *ſyſtême intellectuel*, dans ſa traduction latine de cet ouvrage, tom. I. p. 415.

tes, les enviſagerent comme autant de branches de la philoſophie de Platon : mais ils ſe trompoient ; une reſſemblance apparente entre quelques articles de la philoſophie orientale, & certains ſentimens de Platon, en impoſoit à la ſimplicité de ces hommes, qui ne connoiſſoient point la premiere, & peut être peu le dernier. Si on compare les gnoſtiques avec le philoſophe Grec, il ſera aiſé d'appercevoir la différence de leurs opinions.

Les premiers principes de cette philoſophie.

V. Les premiers principes de la philoſophie orientale paroiſſent s'accorder parfaitement avec la lumiere naturelle. Ceux qui en jetterent les fondemens, raiſonnerent ſûrement de cette maniere : „ il y a un grand „ nombre de maux dans le monde, & il ſem„ ble qu'un penchant naturel pouſſe les hom„ mes à des actions que la raiſon condamne ; „ mais l'Eſprit éternel d'où tous les autres „ eſprits tirent leur exiſtence, doit être „ inacceſſible à toute eſpece de mal, & d'u„ ne nature parfaite & bienfaiſante ; par con„ ſéquent, il faut chercher ailleurs la ſour„ ce de tous les maux que nous voyons dans „ le monde ; & ſi le principe n'en eſt pas en „ lui, il doit être hors de lui ; mais hors de „ lui, il n'y a que *matiere*, donc la *matiere* eſt la „ ſource de tous les vices & de tous les maux." Ces principes poſés, les gnoſtiques alloient plus loin ; ils affirmoient que la matiere eſt éternelle, & qu'elle avoit reçu ſa forme actuelle, non du Dieu ſuprême, mais du pouvoir créateur de quelque intelligence inférieure, à qui ce monde & ſes habitans étoient redevables de leur exiſtence. Pour preuve de cela, ils

SIECLE I. II. PART.

diſoient qu'il étoit impoſſible que la divinité ſuprême, parfaitement bonne & exempte de tout mal, eût créé ou modifié la matiere eſſentiellement mauvaiſe, & déployé en ſa faveur les richeſſes de ſa ſageſſe & de ſa libéralité. Ils ne laiſſoient pas cependant de ſentir les difficultés inſurmontables de leur ſyſtême: leur demandoit-on d'expliquer d'une maniere ſatisfaiſante, comment cette matiere groſſiere & mauvaiſe avoit pû être arrangée avec tant d'ordre & d'harmonie, & comment en particulier des eſprits céleſtes avoient été joints à des corps formés de cette maſſe corrompue; ils étoient fort embarraſſés; & ne trouvant dans les principes de la raiſon, aucune reſſource contre ces terraſſantes objections, ils avoient recours à des fictions extravagantes, à des hypotheſes chimériques, pour expliquer la formation du monde & l'origine du genre humain.

Les philoſophes orientaux partagés dans leurs ſentimens.

VI. Lorſque pluſieurs perſonnes entreprennent de répandre du jour ſur des queſtions obſcures, ou de réſoudre des difficultés embarraſſantes par la ſeule force de leur imagination, il eſt preſqu'impoſſible qu'ils ſe rencontrent dans leurs ſolutions, & qu'après être partis du même point, ils ne prennent, chacun ſelon ſa fantaiſie, des chemins tout différens, d'où naîtra néceſſairement un grand nombre de ſectes. C'eſt ce qui arriva aux philoſophes dont nous parlons: les uns imaginerent deux principes éternels d'où tout procéde, l'un préſidant à la lumiere, & l'autre à la matiere, & ils prétendoient expliquer par le conflict perpétuel de ces deux

êtres, le mêlange des biens & des maux qu'on remarque dans le monde. D'autres prétendoient que le Dieu de la matiere n'eſt pas éternel, mais une intelligence ſubordonnée au Dieu ſuprême, & émanée de ſon eſſence, & ils vouloient que cette émanation divine ſe fût déterminée par un mouvement ſubit à arranger cette maſſe informe de matiere, qui loin du ſéjour de la divinité, étoit plongée dans un cahos ténébreux, & à créer le genre humain. Une troiſieme ſecte enfanta un ſyſtème différent des deux premiers, & ſe forma l'idée d'une eſpece de triumvirat de principes divins, compoſé du Dieu ſuprême, de l'être matériel & eſſentiellement mauvais, & du créateur ou ordonnateur de ce monde ſublunaire. Telles furent les trois ſectes dominantes de la philoſophie orientale, qui ſe ſubdiviſerent encore en différentes claſſes, à l'occaſion des diſputes que produiſirent l'explication plus détaillée de ces opinions, & la déduction des monſtrueuſes conſéquences qui en découloient. Un ſyſtème ſans fondement & qu'on peut comparer à ces bulles brillantes & légeres que forment des enfans en ſe jouant, devoit néceſſairement entraîner cette multiplicité de partages & de diviſions, & elle eſt ſuffiſamment atteſtée par l'hiſtoire des ſectes chrétiennes qui s'attacherent à cette philoſophie.

Leurs opinions ſur la Divinité.

VII. Cependant, il faut obſerver que comme toutes ces ſectes partoient d'un principe commun, leurs diviſions n'empêchoient point qu'elles ne s'accordaſſent ſur certaines opinions, touchant la divinité, l'univers, le

SIECLE I. II. PART.

genre humain & pluſieurs autres ſujets : elles reconnoiſſoient toutes l'exiſtence d'une nature éternelle, qui poſſédoit la plénitude de la ſageſſe, de la bonté & de toutes les perfections, & dont aucun mortel ne pouvoit ſe former une idée complete. Elles enviſageoient ce grand Etre, comme une lumiere infiniment pure & radieuſe, répandue dans l'immenſité de l'eſpace qu'elles appelloient *Pleroma*, mot grec qui ſignifie plénitude, & voici ce qu'elles enſeignoient de lui & de ſes opérations : „Que la *nature* éternelle, infiniment parfaite & heureuſe, étant reſtée pendant toute l'éternité dans une ſolitude parfaite, & dans la tranquillité la plus heureuſe, avoit à la fin produit de ſon eſſence deux eſprits de différent ſexe, reſſemblans parfaitement à leur ſuprême auteur: de l'union de ces deux êtres, il en naquit d'autres qui ont été ſuivis de pluſieurs générations ; de maniere qu'avec le tems, il ſe forma dans le pleroma (26) une famille céleſte, qui immuable de ſa nature, & au-deſſus des atteintes de la mort, fut appellée par les philoſophes *Eon*," (27) mot grec qui ſignifie une nature éternelle: mais quel eſt le nombre de ces Eons? cette queſtion fut une ſource de controverſes entre les philoſophes orientaux.

Sur l'origine du monde.

„ VIII. Au delà des lieux où demeure „ la divinité avec ſa céleſte progéniture, ſe „ trouvoit la matiere groſſiere, naturellement „ agitée par des mouvemens confus & irréguliers. Une des natures céleſtes deſcendant „ du pleroma, ſoit par un mouvement fortuit,

» ſoit par un ordre exprès de la Divinité, mit
» l'ordre & l'arrangement dans cette maſſe ir-
» réguliere, & y répandit ſes dons avec une ri-
» che profuſion : elle créa l'homme & les eſ-
» peces inférieures, dont elle peupla la terre,
» & corrigea la malignité naturelle de celle-ci,
» par un mêlange de lumiere & de matiere cé-
» leſte & divine. Cette nature créatrice du
» monde fut diſtinguée de la divinité ſuprême
» par le nom de *Demiurge*. C'eſt un compoſé
» de qualités brillantes, & d'un orgueil inſup-
» portable ; ſon amour exceſſif pour la do-
» mination, efface le mérite de ſes talens &
» de ſes vertus ; elle prétend avoir le droit
» de commander en ſouveraine au monde
» qu'elle a formé, & comme elle s'en attri-
» bue toute l'adminiſtration, à l'excluſion du
» Dieu ſuprême, elle exige des hommes
» pour elle même & ſes aſſociés, les honneurs
» divins.

Sur l'état & la deſtination des ames.

» IX. L'homme eſt compoſé d'un corps
» terreſtre & corruptible, & d'une ame dont
» l'origine eſt divine, & qui, en quelque fa-
» çon, eſt une émanation de la divinité. Mal-
» heureuſement cette noble partie de nous
» même eſt dégradée & appeſantie par le
» corps, le ſiege des paſſions déreglées & des
» deſirs impurs. C'eſt le corps qui entraîne
» l'ame loin de la vérité, & qui non-ſeule-
» ment détourne ſa vue & ſes hommages de
» l'Etre ſuprême, pour les adreſſer unique-
» ment au Demiurge, mais qui l'aſſervit en-
» core aux objets terreſtres & à la pourſuite
» immodérée des plaiſirs des ſens, qui
» corrompent ſa nature. L'eſprit ſouverain

SIECLE I. II. PART.

» employe différens moyens pour délivrer
» ſes enfans de cette affreuſe ſervitude, mais
» ſur-tout, il ſe ſert du miniſtere de ſes di-
» vins envoyés qu'il deſtine à éclairer, ex-
» horter & réformer la race humaine. En
» même tems le ſuperbe Demiurge met tout
» en uſage pour faire échouer les deſſeins
» miſericordieux de l'Etre ſuprême, il s'op-
» poſe au ſuccès des invitations ſolemnel-
» les, qu'il adreſſe aux hommes, & ne ceſſe
» de travailler à déraciner de leur eſprit la
» connoiſſance du vrai Dieu. Dans ce con-
» flict, les ames qui ſecouant le joug des
» créateurs & des conducteurs de ce mon-
» de, s'élevent juſqu'à leur pere ſuprême, &
» ſubjuguent les mouvemens impétueux &
» vicieux, que la matiere corrompue excite
» en eux, montent directement à Pleroma,
» à la diſſolution de leurs corps mortels. Au
» contraire ceux qui reſtent dans l'eſclavage
» de la ſuperſtition & de la matiere, paſſent
» à la fin de leur vie dans de nouveaux corps,
» juſqu'à ce qu'ils ſe réveillent de leur cri-
» minelle léthargie: mais à la fin le Dieu ſu-
» prême remportera la victoire & triompher-
» ra de toutes les oppoſitions, & après avoir
» délivré de la ſervitude & de la priſon de
» leurs corps, la plus grande partie des ames
» humaines, il diſſoudra ce monde viſible, &
» enveloppera les choſes matérielles dans
» une ruine générale. Après cette grande épo-
» que, l'univers rentrera dans ſa premiere
» tranquillité, & Dieu regnera avec les eſ-
» prits bienheureux, dans une félicité inal-
» térable pendant toute l'éternité. "

IX.

X. Telles étoient les principales opinions de la philoſophie orientale. Jettons à préſent un coup d'œil ſur l'état des lettres & de la philoſophie chez les Juifs; il eſt facile, par ce que nous avons déja dit, de s'en former une idée. Il faut ſur-tout obſerver ici, que cette ſcience obſcure & cachée, que les Juifs appelloient *Kabbala* (*a*), étoit alors très répandue dans cette nation ſuperſtitieuſe. Cette doctrine a beaucoup de rapport avec la philoſophie orientale, ou pour parler plus exactement, c'eſt cette philoſophie même accommodée à la religion juive, & mêlée de quelques vérités. La ſageſſe des Grecs n'étoit pas non plus inconnue aux Juifs dans le ſiecle dont nous parlons, puiſque depuis Alexandre le Grand, quelques-uns de ces philoſophes avoient été initiés dans le judaïſme. Nous ne dirons rien des opinions que les Juifs empruntèrent des ſyſtèmes de théologie & de philoſophie des Chaldéens, des Egyptiens & des Syriens. (*b*)

De la philoſophie juive.

XI. Selon la plus grande partie des écrivains, les Grecs occupoient encore le premier rang parmi les nations qui cultivoient les lettres & la philoſophie. Dans pluſieurs

Etat des ſciences dans la Grece.

(*a*) Voyez Jo. Franç. Buddei, *introductio in hiſtoriam Philoſ. Hæbræorum*, comme auſſi les auteurs dont B. Wolf fait les éloges dans ſa *Bibliotheca Hebraica*. Tom. III.

(*b*) Voyez Jo. Franç. Buddei, *introductio in hiſtoriam philoſ. Hæbræorum*, de-même que les auteurs, dont Wolf fait les éloges dans ſa *Bibliotheca Hebraica*, tom. III.

SIECLE I. II. PART.

villes, & ſur-tout à Athenes, il y avoit un grand nombre de perſonnes diſtinguées par leur ſavoir, leur pénétration & leur éloquence; des philoſophes de toutes les ſectes qui enſeignoient la doctrine de Platon, d'Ariſtote, de Zénon & d'Epicure; des rhéteurs & des hommes de génie qui apprenoient aux jeunes gens, les regles de l'éloquence & les arts liberaux; de ſorte que ceux qui vouloient ſe former le goût à tous ces égards, ſe rendoient en foule dans les différentes écoles de la Grece. On fréquentoit auſſi beaucoup dans les mêmes vues Alexandrie en Egypte, où pluſieurs philoſophes & rhéteurs Grecs s'étoient établis.

A Rome.

XII. Dans ce tems là, les Romains faiſoient une figure brillante parmi les nations ſavantes & policées. Toutes les ſciences floriſſoient à Rome. Les jeunes gens de la premiere qualité apprenoient de bonne heure le grec & l'éloquence; delà ils paſſoient à l'étude de la philoſophie & des loix de leur pays; leur éducation ſe terminoit par un voyage en Grece, où non-ſeulement ils finiſſoient leurs études philoſophiques, mais ils acquéroient ces graces de l'eſprit, & cette délicateſſe de goût ſi propres à faire valoir leurs connoiſſances & leurs talens plus ſolides (*a*). La philoſophie la plus à la mode à Rome étoit celle des épicuriens & des académiciens: les

(*a*) Voyez *Paganani Gaudentii, liber de philoſophiæ apud Romanos initio & progreſſu, in tertio faſciculo novæ collectionis variorum ſcriptorum. Halæ*, 1717.

grands la favoriſoient, parce qu'elle leur inſpiroit une douce ſécurité à l'abri des remords pour le paſſé, & des terreurs de l'avenir. Pendant le regne d'Auguſte, l'étude des belles lettres & des beaux-arts fut en grand honneur : ce prince diſtingua d'une maniere particuliere, ceux qui s'y appliquoient avec ſuccès. Mais après lui les ſciences s'éteignirent, faute d'encouragemens ; les empereurs ſuivans s'attacherent plus aux talens funeſtes de la guerre & de l'extorſion, qu'aux arts aimables, aux productions du génie & de l'imagination, enfans de la paix & d'un loiſir tranquille.

Chez les autres peuples.

XIII. Pour ce qui eſt des autres peuples, tels que les Germains, les Celtes & les Bretons, il eſt certain qu'ils n'étoient pas ſans hommes de ſavoir & de génie. Dans les Gaules, les habitans de Marſeilles jouiſſoient depuis long-tems d'une réputation brillante du côté des ſciences (*a*), & il n'eſt pas douteux que la lumiere de cette école n'ait pénétré dans les pays voiſins. Parmi les Celtes, les Druides qui étoient les prêtres, les philoſophes & les légiſlateurs de la nation, étoient très-renommés à cauſe de leur ſageſſe ; mais leurs écrits ou plutôt le peu de fragmens qui nous en reſtent, ne ſuffiſent pas pour nous mettre au fait de leur philoſophie (*b*). Enfin les Romains introduiſirent le goût des let-

(*a*) Voyez *l'hiſtoire litteraire de la France, par les religieux bénédictins*, diſſert. prélim. p. 42. & ſuiv.

(*b*) Jac. Martin, *Religion des Gaulois*, liv. I. chap. XXI. p. 175.

SIECLE I. II. PART.

tres & de la philoſophie dans toutes les provinces ſoumiſes à leurs armes, dans la vue d'adoucir les mœurs des nations barbares, & de leur inſpirer inſenſiblement des ſentimens d'humanité (*a*).

CHAPITRE II.

Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe, & de la forme primitive de ſon gouvernement.

Néceſſité des docteurs publics.

I. LE grand but de l'envoi de J. C. étoit de former une égliſe univerſelle, raſſemblée de toutes les nations de la terre, & d'en prolonger la durée d'âge en âge. Dans cette vue il falloit d'abord ordonner des docteurs extraordinaires, chargés de convertir les Juifs & les Gentils, & de former par-tout des ſociétés chrétiennes; enſuite il falloit établir des *miniſtres ordinaires*, & des interprètes de la parole divine, pour développer & inculquer ſans ceſſe la doctrine reçue, & affermir ainſi les peuples dans la profeſſion du chriſtianiſme, & dans la pratique de toutes les vertus qui en dépendent. Car le meilleur ſyſtème de religion doit ou ſe perdre, ou ſe corrompre, ſi le ſoin de le conſerver & de le

(*a*) Juvenal, Satyr. XV. veſſ. 110.

Nunc totus graias noſtraſque habet orbis Athenas,
Gallia cauſſidicos docuit facunda Britanos
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

maintenir dans sa pureté, n'est l'objet d'un ministere fixe & permanent.

SIECLE I. II. PART.

Docteurs extraordinaires.

II. Les docteurs extraordinaires que J. C. employa pour poser les fondemens de son royaume éternel, furent les XII. apôtres, & les LXX. disciples, dont on a parlé ci-dessus: il faut y joindre les *évangelistes*, & on donnoit ce titre à ceux que les apôtres envoyoient pour instruire les nations, ou qui de leur propre mouvement, après avoir rompu tout attachement au monde, se consacroient à la propagation de l'évangile (*a*). Nous plaçons aussi dans ce rang ceux qui, dans l'enfance de l'église, eurent part au don miraculeux des langues, qui les mettoit en état de parler celles qu'ils n'avoient jamais appriſes; car quiconque étoit revêtu de ce don, pouvoit en conclure avec la plus grande certitude, qu'il étoit destiné d'une maniere particuliere par la providence qui ne fait rien en vain, à être le ministre de la vérité, & à se consacrer au service de l'église (*b*).

Autorité des apôtres.

III. Plusieurs personnes ont entrepris d'écrire l'histoire des apôtres (*c*); mais tout est fabuleux & rempli de doutes & de difficultés, quand on s'écarte des livres du nou-

(*a*) Voyez épître de S. Paul aux Ephésiens, IV. 11. & Eusebe, Hist. eccles. liv. III. chap XXXVII.

(*b*) I. Cor. XIV. 22.

(*c*) Les auteurs qui ont écrit sur la vie des Apôtres, sont indiqués par Sagittarius dans son introduction à l'histoire ecclésiastique, chap. I. p. 2. de-même que par Buddée dans son Traité *de Ecclesia apostolica*, p. 674.

SIECLE I. II. PART.

veau Teſtament, & des plus anciens hiſtoriens de l'égliſe chrétienne. Pour ſe former une idée juſte des privileges & des fonctions des apôtres, nous devons les conſiderer comme des *hommes chargés de la part de Dieu de l'auguſte commiſſion, & revêtus du pouvoir de faire des loix religieuſes, de cenſurer & reprimer les méchans quand le beſoin le demandoit, & d'operer des miracles lorſqu'il étoit néceſſaire, & envoyés au genre humain pour lui manifeſter la volonté de Dieu, lui ouvrir le chemin du ſalut & de l'immortalité, ſéparer de la foule & unir par les liens d'une ſainte ſociété, ceux qui, dociles à leurs inſtructions, obéiſſoient à la voix de Dieu qui leur parloit par leur bouche* (28).

Les LXX, diſciples.

IV. Ce que l'on nous rapporte des LXX diſciples, eſt encore plus obſcur que ce que l'on nous dit des apôtres; il n'eſt parlé de ceux-là dans le nouveau Teſtament que dans *Luc* X. ℣. 1. Nous devons les détails qui nous ſont parvenus ſur leur caractere & ſur leur emploi, à des Grecs plus modernes, & par-là même nous ſommes diſpenſés d'y ajoûter foi (*a*). Leur commiſſion ne s'étendit pas au-delà de la nation Juive. Les paroles de S. Luc le prouvent; mais il eſt très-vraiſemblable qu'après l'aſcenſion de J. C., ils s'acquitterent des fonctions d'évangéliſtes, & annoncerent la parole de Dieu à différens peuples.

(*a*) On peut voir ces récits à la fin des trois livres *ſur la vie & la mort de Moyſe*, qui ont été découverts & éclaircis par Gilb. Gaulminus, & publiés de nouveau par Jean Albert Fabricius, dans ſa bibliotheque grecque, p. 474.

SIECLE I. II. PART.

La forme extérieure non déterminée par les apôtres.

V. Jeſus-Chriſt & ſes apôtres n'ont laiſſé aucun commandement exprès touchant la forme extérieure de l'égliſe, ou la maniere dont elle doit être gouvernée (29); d'où nous pouvons conclure que cette adminiſtration devoit être juſqu'à un certain point calculée ſur les circonſtances, & abandonnée à la prudence éclairée des chefs, tant civils qu'eccléſiaſtiques. Cependant, s'il eſt vrai (& tout chrétien doit en convenir) que les apôtres furent divinement inſpirés, & qu'ils agirent par un ordre exprès de leur divin Maître, il ſuit que la forme de gouvernement des égliſes primitives toutes modelées ſur celle de Jeruſalem, la plus ancienne, & fondée par les apôtres eux-mêmes, eſt d'inſtitution divine : mais on auroit tort d'en conclure que cette forme devoit être perpétuelle & invariablement la même; mille inconvéniens ont pû & pourront toujours rendre la choſe impoſſible. Dans ces premiers tems, chaque égliſe étoit compoſée du peuple, de ſes conducteurs & des miniſtres ou diacres; & en effet, ces différens ordres appartiennent eſſentiellement à toute ſociété religieuſe. Le peuple avoit ſans contredit la premiere autorité, car les apôtres eux-mêmes montrerent par leur exemple, que, ſans le conſentement de l'aſſemblée générale (*a*), on ne devoit rien décider qui fût de quelque importance, & cette marche étoit auſſi néceſſaire que prudente dans ces tems critiques.

(*a*) Act. I. 15. VI. 3. XV. 4. XXI. 22.

SIECLE I. II. PART.

Droits du peuple.

VI. Par-là même c'étoit l'aſſemblée du peuple qui choiſiſſoit ſes chefs & ſes docteurs, ou qui, par un conſentement libre & exprès, mettoit le ſceau à l'admiſſion de ceux qui lui étoient préſentés: c'étoit cette même aſſemblée qui confirmoit ou rejettoit les loix que les chefs propoſoient, excommunioit les membres indignes & les rétabliſſoit après leur pénitence, jugeoit des controverſes & des différends qui s'élevoient dans l'égliſe, décidoit les diſputes entre les anciens & les diacres, & en un mot, exerçoit toute l'autorité qui caractériſe le pouvoir ſouverain.

Ses offrandes.

A la vérité, le peuple avoit en quelque maniere acquis ces privileges, en fourniſſant à l'entretien des chefs, des miniſtres & des pauvres, & en contribuant généreuſement dans l'occaſion pour la ſureté & les beſoins de l'égliſe; chacun prenoit part à ces ſubſides ſelon ſes facultés; & les dons que l'on apportoit ainſi dans les aſſemblées publiques, ſe nommoient *offrandes*.

Une parfaite égalité parmi les chrétiens.

VII. Malgré les diſtinctions mondaines de la fortune, du rang & des titres, il regnoit parmi les membres de l'égliſe non-ſeulement une douce harmonie, mais une parfaite égalité: on en peut juger par ces repas de charité où tous étoient admis indiſtinctement, par ces noms de *freres* & de *ſœurs* que l'on ſe donnoit mutuellement, & par diverſes autres circonſtances ſemblables: on ne connoiſſoit point non plus dans ce premier ſiecle de l'égliſe, les deux claſſes que

l'on introduiſit depuis, de *chrétiens adeptes* & *non adeptes*. Quiconque reconnoiſſoit Jeſus-Chriſt pour le Sauveur du genre humain, & faiſoit profeſſion de mettre ſa confiance en lui, étoit auſſi-tôt baptiſé & reçu dans la communion de l'égliſe. Mais avec le tems, lorſque celle-ci commença à fleurir & à devenir plus nombreuſe, on crut qu'il étoit prudent & même néceſſaire de diviſer les chrétiens en deux ordres, celui des *fideles* & celui des *catéchumenes*. Les premiers étoient ceux qui introduits ſolemnellement dans l'égliſe par le baptême, & en conſéquence inſtruits de tous les myſteres de la religion, étoient admis à tous les actes du ſervice divin, & autoriſés à donner leur ſuffrage dans les aſſemblées générales. Les derniers étoient ceux qui, n'ayant pas été conſacrés à Dieu & à Jeſus-Chriſt par le baptême, n'étoient pas reçus aux prieres publiques, ni à la ſainte cène, ni aux aſſemblées de l'égliſe.

VIII. On appelloit les conducteurs de l'égliſe *prêtres* ou *évêques* (30); deux titres qui ſans contredit, dans le Nouveau Teſtament, ſont appliqués au même ordre de perſonnes (*a*); ils ſe diſtinguoient par leur gravité, leur ſageſſe & un mérite ſupérieur (*b*); leurs fonctions n'étoient pas les mêmes pour tous; quelques-uns ſe bornoient à inſtruire; les autres contribuoient en différentes manieres à

Les conducteurs de l'égliſe.

(*a*) Act. XX. 17. 28. Philip. I. 1. Tit. I. 5. 7. I Timoth. III. 1.

(*b*) I Timoth. III. 1. Tit. I. 5.

SIECLE I. II. PART.

l'édification de l'égliſe : de-là la diſtinction adoptée par quelques ſavans entre les prêtres qui enſeignoient & les prêtres qui gouvernoient ; mais ſi cette diſtinction a jamais eu lieu, ce que je ne veux ni affirmer, ni nier, il eſt certain qu'elle ne dura pas long-tems, puiſque S. Paul exige que tous les évêques & tous les prêtres ayent les qualités propres à enſeigner & qu'ils ſoient prêts à s'acquitter de cette fonction (*a*).

Les prophetes.

IX. Parmi les premiers chrétiens il y avoit peu d'hommes lettrés, & qui fuſſent en état de propoſer les vérités de la religion d'une maniere propre à les faire paſſer, & à les imprimer dans les eſprits groſſiers de la multitude : c'eſt pour cela que, dans ſon infinie ſageſſe, Dieu jugea néceſſaire de ſuſciter dans pluſieurs égliſes, des docteurs extraordinaires, deſtinés à diſcourir dans les aſſemblées ſur différens points de la doctrine chrétienne, & à parler au peuple de la part de Dieu, comme étant immédiatement ſous ſa direction, & revêtus de ſon autorité. Tels furent les *Prophetes du Nouveau Teſtament* (*b*).

(*a*) I. Tim. III. 2. Voyez ſur le mot *prêtre*, les éclairciſſemens de Vitringa *de Synagoga vetere*, lib. III. cap. I. p. 609. & ceux de Joh. Bened Carpzovius, dans ſon *Exerc. in epiſt. ad Hebræos ex Philone*, p. 499. Pour ce qui eſt des prêtres eux-mêmes & de leur office, on ſera ſatisfait de ce qu'en diſent Budée, *de Eccleſia apoſtolica*, cap. VI. p. 719. & Pfaff. *de originibus juris eccl.* p. 49.

(*b*) Rom. XIII. 6. I Corinth. XII. 28. XIV. 3. 29. Epheſ. IV. 11.

Ceux qui reſſerrent leur commiſſion à l'interprétation des livres du Vieux Teſtament, & particulierement à celle des propheties, (*a*) lui donnent des bornes trop étroites; il eſt certain que les *Prophetes* avoient le droit de cenſurer publiquement les coupables; mais de peur que des hommes entreprenans n'abuſaſſent de cette inſtitution, en s'arrogeant, dans des vues profanes, ce titre auguſte, il y avoit toujours dans les aſſemblées publiques des fideles, des juges divinement établis, pour diſtinguer par des marques infaillibles, les vrais prophetes de ceux qui ne l'étoient pas. Cet ordre de miniſtres ceſſa avec la diſette des docteurs qui l'avoit rendu néceſſaire.

Diacres de l'égliſe de Jéruſalem.

X. Il n'eſt pas douteux, que dès ſon origine l'égliſe ne fût ſervie par des miniſtres inférieurs, ou des diacres; nulle ſociété ne peut ſe paſſer de ces bas officiers, & encore moins une ſociété telle que celle des premiers chrétiens. Non-ſeulement il eſt vraiſemblable, mais même évident, que les jeunes gens qui emporterent les corps morts d'Ananias & de Saphira, étoient des miniſtres ſubordonnés ou des diacres de l'égliſe de Jéruſalem, qui accompagnoient les apôtres pour exécuter leurs ordres (31). Les premiers diacres de l'égliſe, choiſis parmi les Juifs,

(*a*) Voyez la diſſertation de Mosheim, *de illis qui Prophetæ vocantur in novo Fœdere*, que l'on trouve dans le ſecond volume de ſon *Syntagma diſſertationum ad Hiſtoriam eccleſiaſticam pertinentium*.

SIECLE I. II. PART.

nés dans la Paleſtine, étoient ſuſpects de partialité aux Juifs étrangers, dans la diſtribution des offrandes conſacrées à l'entretien des pauvres (*a*). Pour remédier à cela, on choiſit, par l'ordre des apôtres, ſept autres diacres, que l'on employa dans le ſervice de cette partie de l'égliſe de Jéruſalem, qui étoit compoſée des Juifs étrangers, convertis au chriſtianiſme. De ces nouveaux miniſtres ſix étoient étrangers, comme il paroît par leurs noms; le ſeptieme fut choiſi parmi les proſelytes des gentils, auxquels, dans l'élection des diacres, il étoit raiſonnable d'avoir égard, ainſi qu'aux Juifs étrangers. Dans ce qui regardoit le choix & la charge des diacres, toutes les égliſes ſuivirent l'exemple de celle de Jéruſalem. Quelques-unes, particulierement celles d'orient, établirent des *diaconeſſes*, & choiſirent pour cet office des femmes ou des veuves d'une ſainteté éminente, qui avoient auſſi ſoin des pauvres, & faiſoient diverſes autres fonctions relatives au maintien de l'ordre & de la décenſe dans l'égliſe (*b*).

Les évêques.

XI. Telle étoit dans ſon commencement la conſtitution de l'égliſe; elle n'étoit alors ni nombreuſe, ni dans la ſplendeur: trois

(*a*) Act. VI. 1.

(*b*) Pour plus de détail ſur les *diacres* & les *diaconeſſes* de la primitive égliſe. Voyez Zeigler, *de Diaconis & Diaconiſſis*, cap. XIX. p. 347. *Baſnagii annal. Polit. Eccleſ. ad* A. XXXV. Tom. 3. p. 450. Bingham, *origin. Eccleſ.* lib. II. cap. XX.

ou quatre anciens, diſtingués par leur piété & leur ſageſſe, entretenoient ces petites aſſemblées dans une harmonie parfaite; on n'avoit beſoin ni de préſident ni de ſupérieur pour maintenir l'ordre & la concorde là où les diſſentions étoient inconnues: mais le nombre des anciens ou prêtres, & celui des diacres, augmenterent avec les égliſes; l'œuvre du miniſtere devint chaque jour plus pénible par les nouvelles fonctions qu'on y ajoûta, & ainſi il fallut faire de nouveaux réglemens. On jugea alors à-propos d'établir un homme grave & pieux pour préſider à l'aſſemblée des prêtres, leur diſtribuer leurs tâches & être en quelque maniere le centre d'union pour toute la ſociété: cet homme fut d'abord appellé *l'ange de l'égliſe* (*a*) à laquelle il appartenoit; mais dans la ſuite il eut le titre d'*évêque* ou d'*inſpecteur*. Ce nom eſt emprunté des Grecs, il déſigne la principale fonction de l'évêque, qui conſiſte à avoir l'inſpection ſur l'égliſe, & la principale direction de ſes affaires. Il eſt très-vraiſemblable que l'égliſe de Jéruſalem, devenue fort conſidérable, & privée des apôtres qui étoient allé inſtruire les autres nations, fut la premiere qui ſe choiſit un préſident ou un évêque; il ne l'eſt pas moins que les autres égliſes ſuivirent un exemple auſſi reſpectable.

La nature de la dignité épiſcopale dans ce ſiecle.

XII. Mais, que perſonne ne confonde les évêques de cet âge d'or de l'égliſe, avec ceux dont nous liſons l'hiſtoire dans les ſiecles ſuivans. Leurs noms ſont les mêmes,

(*a*) Apocal. II. 3.

SIECLE I. IL PART.

mais quelle différence entr'eux! Pendant le premier & le ſecond ſiecle, un évêque étoit un homme chargé du ſoin d'une ſeule égliſe, qui, à parler généralement, étoit aſſez petite pour être contenue dans une maiſon particuliere; & dans cette aſſemblée ce même homme montroit moins l'autorité d'un maître, que le zele & l'activité d'un ſerviteur; il inſtruiſoit le peuple, s'acquittoit des diverſes fonctions du ſervice divin, viſitoit les malades, & étoit attentif aux beſoins des pauvres. A la vérité, il impoſoit aux prêtres les fonctions dont il ne pouvoit pas ſe charger lui-même, à cauſe du grand nombre de celles qu'il avoit à remplir; mais il n'avoit aucun droit de décider ni de preſcrire quoique ce ſoit ſans le conſentement des prêtres & du peuple. Quoique la charge d'évêque fût pénible, & expoſée à des dangers particuliers, les revenus en étoient très-bornés; l'égliſe n'avoit encore aucun fonds, elle rouloit toute entiere ſur les dons & les offrandes du peuple, qui ſans doute n'étoient pas fort conſidérables, & qui d'ailleurs ſe partageoient encore entre les évêques, les prêtres, les diacres & les pauvres.

Origine des dioceſes & des chore-évêques.

XIII. La puiſſance & la juriſdiction des évêques ne reſterent pas long-tems dans des bornes auſſi étroites; voici comment elles commencerent à s'étendre. Les évêques des métropoles ayant fondé ou par eux-mêmes, ou par le miniſtere de leurs anciens, de nouvelles égliſes dans les villes & bourgs voiſins, ces troupeaux reſterent naturellement ſous la houlette des paſteurs qui, par leurs tra-

vaux ou leurs conſeils, les avoient raſſemblés, & formerent ainſi peu-a-peu les provinces eccléſiaſtiques, que dans la ſuite les Grecs appellerent *dioceſes*. Mais comme l'évêque de la ville capitale ne pouvoit pas étendre ſes ſoins ſur toutes ces nouvelles égliſes, il nomma à ſa place, pour les inſtruire & les gouverner, des ſuffragans ou députés, auxquels on donna le titre de *chore-évêques*, c'eſt-à-dire, évêques de la campagne; ils tinrent le milieu entre les évêques & les prêtres.

Doit-on placer dans ce ſiecle les conciles & les métropolitains?

XIV. Dans ces premiers tems les égliſes étoient entierement indépendantes les unes des autres; aucune ne reconnoiſſoit d'autre juriſdiction que la ſienne; elles étoient gouvernées par leur propre chef & par leurs propres loix. Quoiqu'on fît aux égliſes fondées par les apôtres, l'honneur de les conſulter dans les cas douteux & difficiles, cependant elles n'avoient aucune juriſdiction, aucune ſorte de ſuprématie ſur les autres, ni le moindre droit de leur impoſer des loix; rien n'eſt mieux démontré que l'égalité parfaite des égliſes primitives; & même dans ce ſiecle on ne voit pas la plus légere trace de cette aſſociation d'égliſes provinciales, qui a donné naiſſance aux conciles & aux métropolitains. Ce ne fut que dans le ſecond ſiecle que l'on commença à tenir des conciles en Grece, d'où cet uſage ſe répandit bientôt dans les autres provinces (32).

Les principaux écrivains, les

XV. Le premier rang parmi les docteurs chrétiens qui, par leurs diſcours ou par leurs écrits, ont contribué aux progrès de la vé-

SIECLE I. II. PART. apôtres & leurs diſciples.

rité, eſt dû aux apôtres & à quelques-uns de leurs diſciples, choiſis & inſpirés de Dieu pour perpétuer la mémoire de Jeſus-Chriſt & de ſes apôtres. Les ouvrages de ces ſaints hommes, compris dans les livres du Nouveau Teſtament, ſont entre les mains de tous les chrétiens; ceux qui ſouhaiteront de connoître mieux l'hiſtoire de ces ſaints livres, & les argumens qui en prouvent la divinité, l'authenticité & la pureté, feront bien de conſulter les auteurs qui ont traité ces matieres à part (*a*).

Tems où le canon fut fait.

XVI. Les opinions, ou plutôt les conjectures des ſavans, ſur le tems dans lequel les livres du Nouveau Teſtament furent raſſemblés en un corps, comme auſſi ſur les auteurs de cette collection, varient extrêmement. Cette queſtion importante eſt remplie de difficultés preſque inſurmontables dans l'éloignement où nous ſommes de l'époque de cet événement (*b*); mais il nous ſuffit de ſavoir, qu'avant le milieu du ſecond ſiecle, dans toutes les ſociétés chrétiennes, on liſoit déja

(*a*) Pour l'hiſtoire des livres du N. T. Voyez en particulier Joh. Alb. Fabricius, *Biblioth. grec.* lib. IV. cap. V. p. 122-227. Le même auteur nous a donné un catalogue fort exact de ceux qui ont défendu la divinité de ces livres, dans ſon *Delectus Argumentorum & ſyllabus ſcriptorum pro verit. Relig. Chriſtianæ*, cap. XXVI. p. 502.

(*b*) Voyez Joh. Ens, *Bibliotheca S. ſeu diatriba de librorum*, N. T. *Canone* publiée à Amſt. en 1710. Comme auſſi Joh. Mill. *Prolegomen ad Nov. Teſt.* §. I. p. 23.

la

la plus grande partie des livres du Nouveau Teſtament, & on les recevoit comme une regle divine de foi & de mœurs; de-là il paroît, que ſoit par les ſoins de quelques-uns des apôtres qui vécurent très-long-tems, ſoit par ceux de leurs diſciples & de leurs ſucceſſeurs immédiats, répandus parmi toutes les nations, ces écrits ſacrés furent fidélement diſtingués de pluſieurs productions humaines ſur le même ſujet (*a*). Nous ſommes très-aſſûrés que les quatre évangiles furent raſſemblés pendant la vie de S. Jean (*b*), & que les trois premiers eurent l'approbation de cet apôtre. Pourquoi ne pourrions nous donc pas ſuppoſer que les autres livres du Nouveau Teſtament furent recueillis en même tems?

Ecrits apocryphes & ſuppoſés.

XVII. Ce qui rend encore cette ſuppoſition très-probable, c'eſt l'extrême néceſſité de ce recueil; car, bientôt après l'aſcenſion de Jeſus-Chriſt, une foule d'écrivains, dont l'intention peut-être n'étoit pas mauvaiſe, mais dont les écrits décelent la plus groſſiere ſuperſtition & la plus grande ignorance, mirent au jour des hiſtoires du Sauveur, remplies de menſonges pieux & de prodiges abſurdes. Ce ne fut pas encore tout; on oſa publier ſous le nom des apôtres des ouvrages qui n'étoient pas d'eux (*c*). Quelle con-

(*a*) Voyez Frickius, *de cura veteris eccleſiæ circa canon.* cap. III. p. 86.

(*b*) C'eſt ce qui eſt très expreſſément aſſuré par Euſebe, *Hiſt. Eccleſ.* liv. III. ch. XXIV.

(*c*) Ceux de ces écrits qui ſubſiſtent encore,

SIECLE I. II. PART.

fuſion & quelle incertitude ces écrits apochryphes & ſuppoſés n'auroient-ils pas jettée ſur l'hiſtoire & la doctrine de Jeſus-Chriſt, ſi les chefs de l'égliſe ne s'étoient pas donné beaucoup de peine pour ſéparer de ces pieces de rebut, les livres apoſtoliques & divins, & les tranſmettre en un ſeul corps à la poſtérité?

Clément, évêque de Rome.

XVIII. Clément, évêque de Rome, fut l'écrivain le plus célebre de ce ſiecle après les apôtres. Ce qui nous reſte de ſa vie, de ſes actions & de ſa mort, eſt en grande partie incertain (*a*); on lui a attribué *deux Epîtres aux Corinthiens* (*b*), écrites en grec. Pluſieurs ſavans (*c*) ont regardé la premiere

ont été ſoigneuſement recueillis par Fabricius, dans ſon *Codex Apocryphus Novi Teſtamenti*, publié en deux volumes. Beauſobre, *dans ſon hiſtoire critique du Manicheiſme*, liv. II. p. 337. a fait pluſieurs remarques ſavantes & ingénieuſes ſur ces livres ſuppoſés.

(*a*) Après Tillemont, Cotelier & Grabe nous ont donné quelque choſe au ſujet de ce grand homme. Tout ce que les meilleurs auteurs & les plus dignes de foi nous ont dit de lui, a été recueilli par Rondini dans le premier des deux livres qu'il publia à Rome en 1606, ſous ce titre, *Libri duo de S. Clemente Papa & Martyro, ejuſque Baſilica in urbe Romq.*

(*b*) J. A. Fabricius dans le cinquieme chapitre du quatrieme livre de ſa *Biblioth. Græc*, fait mention de diverſes éditions des épîtres de S. Clement: nous pouvons ajouter à celles qu'il indique, l'édition de Cambridge, en 1718. qui à pluſieurs égards vaut mieux que les précédentes.

(*c*) Voyez tout ce que Lardnet a rapporté de

comme authentique, & la ſeconde comme ſuppoſée; & même celle-là paroit avoir été corrompue & interpolée par quelqu'auteur ignorant & préſomptueux, qui ſemble avoir vû avec chagrin qu'un auſſi grand homme que Clément ne montrât pas plus de ſavoir & de génie dans ſes écrits (*a*).

Ouvrages qui lui ſont fauſſement attribués.

XIX. Les ſavans s'accordent à-préſent à regarder les autres écrits qui portent le nom de Clément, c'eſt-à-dire, les *Canons apoſtoliques*, les *Conſtitutions apoſtoliques*, les *Recognitions de Clément* & les *Clémentines* (33), comme des ouvrages ſuppoſés & attribués par quelqu'impoſteur à ce vénérable prélat, dans le deſſein de leur concilier une plus grande autorité (*b*). Les *Canons apoſtoliques*, qui conſiſtent en LXXXV *loix eccléſiaſtiques*,

ces deux épitres grecques de Clement, dans le premier volume de la ſeconde partie de ſon ouvrage intitulé, *The credebility of the Gospel hiſtory*, &c.

(*a*) Voyez J. Bapt. Catelerii, *Patres Apoſt.* Tom. I. p. 133. & *Bernardi Adnotatiunculæ in Clementem.* Votton, dans ſes remarques ſur les épitres de Clement, a tâché, mais inutilement, de réfuter ces annotations.

(*b*) Pour ce qui eſt du ſort de ces écrits & des éditions, qu'on en a données, il convient de conſulter deux diſſertations d'Ittigius, une *de Patribus Apoſtolicis*, que cet auteur a miſe à la tête de ſa *Bibliotheca Patrum Apoſtolicorum*, & l'autre *de Pſeudographis Apoſtolicis*, qu'il a jointe à l'appendice de ſon livre *de Hæreſiarchis ævi apoſtolici.* Voyez auſſi la *Biblioth. Græc.* de Fabricius, lib. V. cap. I. p. 31. & lib. VI. p. 4.

SIECLE I. II. PART.

contiennent le plan du gouvernement & de la diſcipline des égliſes grecques & orientales, dans le ſecond & le troiſieme ſiecle. Les VIII. livres des *Conſtitutions apoſtoliques* ſont l'ouvrage d'un homme auſtere & mélancholique, qui s'étant mis dans la tête de reformer le culte des chrétiens, qu'il croyoit avoir dégéneré de ſa premiere pureté, ne ſe fit aucun ſcrupule de donner ſes idées ſous le nom des apôtres, afin de les faire recevoir avec plus de facilité (*a*). Les *Récognitions de Clément*, qui différent peu des Clémentines, ſont une production ingénieuſe d'un Juif d'Alexandrie, très-verſé dans la philoſophie; elles furent écrites dans le troiſieme ſiecle, pour répondre d'une maniere nouvelle aux objections des Juifs, des philoſophes & des gnoſtiques, contre la religion chrétienne: leur lecture eſt très-utile à ceux qui veulent s'inſtruire de l'état de l'égliſe chrétienne dans ces premiers tems (*b*).

Ignace, évêque d'Antioche.

XX. Ignace, évêque d'Antioche, vient

(*a*) Budée a raſſemblé les différentes opinions des ſavans ſur les canons & conſtitutions apoſtoliques, dans ſon *Iſagoge in Theologiam*, part. II. ch. V. p. 746.

(*b*) Pour être exactement inſtruit de ce qui regarde cet ouvrage, voyez la diſſertation de Mosheim, *de turbata per recentiores platonicos eccleſia*, §. 34. p. 174. Cette diſſertation eſt dans le premier volume de l'ouvrage que notre auteur a publié il y a quelques années, ſous ce titre: *Syntagma diſſertationum ad hiſtoriam eccleſiaſticam pertinentium.*

après Clément dans le catalogue des *Peres apoſtoliques*: on donne ce nom à ceux qui avoient converſé avec les apôtres eux-mêmes, ou avec leurs diſciples immédiats. Cet homme pieux & reſpectable, diſciple & ami des apôtres, fut amené à Rome par l'ordre de Trajan, & expoſé aux bêtes ſauvages dans le cirque, où il ſouffrit le martyre avec une conſtance admirable (*a*). Nous avons encore pluſieurs épitres qu'on lui attribue; mais il s'eſt élevé ſur leur authenticité des diſputes auſſi vives que tédieuſes entre les ſavans, & qui durent encore. De ces épîtres il y en a ſept qu'on dit avoir été écrites par cet illuſtre martyr pendant ſon voyage d'Antioche à Rome: la plupart des ſavans les reconnoiſſent pour être de lui, vû qu'elles ſe trouvent dans l'édition publiée dans le dernier ſiecle, ſur un manuſcrit de la bibliotheque de Medicis: les autres ſont généralement regardées comme apochryphes: je pancherois volontiers en faveur de cette opinion; cependant, à cauſe de la différence du ſtyle, je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes ſur l'épitre à Polycarpe; & pour dire le vrai, toute cette queſtion ſur l'authenticité des épitres de S. Ignace, me paroît fort obſcure & remplie de difficultés (*b*).

(*a*) Voyez *Mémoires de* Tillemont *pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe*, tom. II. p. 42-80.

(*b*) Pour être inſtruit de cette controverſe ſur l'authenticité des épitres d'Ignace, conſultez la *Biblioth. græc.* de Fabricius, liv. V. cap. I. p. 38-47.

SIECLE I. II. PART. Polycarpe.

XXI. Quelques perſonnes tiennent pour authentique l'Epitre aux Philippiens qui porte le nom de *Polycarpe*, évêque de Smyrne, qui, dans un âge avancé, ſouffrit le martyre vers le milieu du ſecond ſiecle: d'autres la regardent comme ſuppoſée; il n'eſt pas aiſé de décider la queſtion (*a*). L'Epître de Barnabas eſt la production de quelque Juif qui probablement vivoit dans ce ſiecle. Malgré ſes bonnes intentions, ſes talens médiocres & ſon attachement ſuperſtitieux aux fables des Juifs ne permettent pas qu'on le confonde avec le vrai Barnabas, compagnon de S. Paul (*b*). L'ouvrage intitulé *le Berger d'Hermas*, parce que l'ange qui y joue le principal rôle, eſt repréſenté ſous la forme & l'habit d'un berger, a été compoſé dans le ſecond ſiecle par Hermas, frere de Pius, évêque de Rome (*c*). Cet écrivain ſingulier & viſionnaire s'eſt donné la liberté d'imaginer pluſieurs dialogues ou

(*a*) Pour ce qui regarde ce martyr & l'épître qui lui eſt attribuée, voyez *Mémoires* de Tillemont, vol. II. part. II. p. 287. comme auſſi la *Biblioth. græc.* de Fabricius, Lib. V. cap. j. p. 47.

(*b*) Voyez *Mémoires* de Tillemont, Vol. I. part. III. p. 1043 *Select. hiſt. eccleſ. capita* d'Ittigius, l. I. cap. j. §. 14. p. 173. & lib. V. cap. j. §. 4. p. 4.

(*c*) C'eſt ce qui paroît à préſent avec toute l'évidence poſſible, par un ancien fragment d'un petit livre, ſur le canon de l'Ecriture ſainte, que Louis Antoine Muratori a publié, il y a quelques années, ſur un ancien manuſcript de la bibliotheque de Milan, & que l'on trouve dans les *Antiq. italicar. medii ævi*, tom. III. diſſert. xliij. p. 853.

converſations entre Dieu & les anges, dans le deſſein de faire paſſer avec plus de facilité & d'agrément dans l'eſprit de ſes lecteurs, des préceptes qu'il croyoit ſalutaires. Mais à dire vrai, ce qu'il fait dire à ſes céleſtes interlocuteurs, eſt fort au-deſſous des diſcours ordinaires du plus bas peuple (*a*).

Caractere général des peres apoſtoliques.

XXII. En général nous devons remarquer ici que ces peres apoſtoliques & les autres écrivains, qui dans l'enfance de l'égliſe, ont employé leur plume en faveur du chriſtianiſme, n'étoient diſtingués ni par leur ſavoir, ni par leur éloquence; au contraire ils expriment les ſentimens de piété les plus admirables, d'une maniere ſimple & groſſiere. (34) Dans le fond c'eſt un ſujet de gloire plutôt que de reproche pour le chriſtianiſme, puiſque l'impéritie naturelle de ces premiers prédicateurs de l'évangile, prouve qu'on ne doit attribuer leurs ſuccès, dans une grande partie du monde connu, à aucun art humain, mais uniquement au pouvoir de Dieu.

(*a*) Nous avons obligation de la meilleure édition du *Berger d'Hermas* à Fabricius, qui l'a ajoûté au troiſieme volume de ſon *Codex apocryphus nov. Teſtamenti.* Nous trouvons auſſi quelque choſe concernant cet auteur, dans la *Biblioth. græc.* du même; lib. V. cap. jx. §. 9. p. 7. & auſſi dans la diſſertation d'Ittigius, *de patribus apoſtolicis*, §. 55. p. 184.

CHAPITRE III.

De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.

SIECLE I. II. PART.

La nature de la religion chrétienne.

I. TOute la religion chrétienne eſt compriſe en ces deux points, la *foi* & les *œuvres*. Les apôtres déſignent le premier par le terme de *myſtere* ou de *vérité*, & le ſecond par celui de *piété* (*a*): ce qui régle l'un & l'autre, ce ſont les livres qui contiennent la révélation que Dieu a faite de ſa volonté, avant & après la naiſſance de Jeſus-Chriſt, aux perſonnes choiſies pour cela; on appelle communément ces livres divins, le *vieux & le nouveau Teſtament*.

Maniere d'interpréter l'Ecriture ſainte.

II. Dès les premiers tems de l'égliſe, les apôtres & leurs diſciples prirent tout le ſoin poſſible, pour que les livres ſacrés fuſſent entre les mains de tous les chrétiens, qu'on les lût & qu'on les expliquât dans les aſſemblées des fideles, & qu'ainſi, ſoit en public, ſoit en particulier, ils contribuaſſent à nourrir chez les chrétiens un zele ardent pour la vérité & la vertu. Ceux qui faiſoient la fonction d'interprètes, s'étudioient ſur-tout à la ſimplicité & à la clarté; mais en même-tems, il faut convenir que dans ce ſiecle, un trop grand nombre de chrétiens prirent des Juifs la coutume abſurde & vicieuſe d'obſ-

(*a*) I. Tim. III. 9. VI. 3. Tit. I. 1.

curcir la ſimplicité du texte, par des allégories inſipides & forcées, & d'en détourner les termes de leur ſignification propre & naturelle à des ſens myſtérieux & cachés : pour s'en convaincre on n'a qu'à voir l'*Epitre de Barnabas* que nous avons encore.

D'enſeigner la religion.

III. La maniere d'enſeigner la religion étoit alors très-ſimple, fort éloignée de ſuivre les regles ſubtiles de la philoſophie & les préceptes de l'art oratoire. C'eſt ce qui paroit clairement non ſeulement dans les écrits des apôtres, mais dans tous ceux du ſecond ſiecle qui ont échappé à l'injure des tems : on y voit encore que ni les apôtres, ni leurs diſciples n'ont jamais penſé à raſſembler en un ſyſtême régulier, les principaux dogmes de la religion chrétienne, ou à les démontrer ſelon la méthode ſcientifique & géométrique. La belle & noble ſimplicité de ces premiers tems étoit au-deſſus de toutes ces minuties philoſophiques. La grande étude de ceux qui embraſſoient le chriſtianiſme, étoit plutôt d'en prouver l'excellence par leur vertu, que d'en examiner curieuſement les dogmes, & de les expliquer ſelon les regles de la ſageſſe humaine.

Le ſymbole des apôtres.

IV. Nous avons, il eſt vrai, un ſommaire fort abregé des principaux dogmes du chriſtianiſme, dans ce *formulaire* qui porte le nom de *ſymbole des apôtres*, & qui depuis le quatrieme ſiecle a preſque univerſellement été regardé comme l'ouvrage de ces ſaints hommes. Mais tous ceux qui ont la plus légére connoiſſance de l'antiquité, regardent cette opinion comme dénuée de tout fonde-

SIECLE I. II. PART.

ment: (*a*) il eſt plus vraiſemblable que ce ſymbole n'a pas été compoſé tout à la fois; que d'abord il ne renfermoit que peu d'articles, & qu'inſenſiblement il s'eſt étendu à meſure qu'il s'élevoit de nouvelles héréſies auxquelles il falloit oppoſer de nouveaux articles (35).

Diſtinction entre les cathécumenes & les fideles.

V. Dans les premiers tems, tous ceux qui faiſoient profeſſion de croire que Jeſus étoit l'unique rédempteur du monde, & en conſéquence, promettoient de vivre d'une maniere conforme à la pureté de ſa religion, étoient reçus immédiatement au nombre de ſes diſciples; c'étoit toute la préparation requiſe pour le baptême, & après l'avoir reçu, on étoit inſtruit d'une maniere plus particuliere des vérités de la religion. Mais dès que le chriſtianiſme eut acquis plus de conſiſtance & qu'il y eut des égliſes érigées dans preſque toutes les nations, on ſe détermina par les plus ſages raiſons à changer cet uſage; perſonne ne fut plus admis au baptême ſans avoir été premierement inſtruit des principaux points de la doctrine chrétienne, & avoir donné des preuves ſuffiſantes de la piété & de la droiture de ſes intentions: de là la diſtinction entre les *catéchumenes* qui étoient dans un état d'épreuve & que l'on inſtruiſoit, & les *fidéles* conſacrés par le baptême, & initiés dans tous les myſtères de la foi chrétienne.

(*a*) Voyez *Iſagoge ad theologiam* de Budée, lib. I. cap. ij. §. 2. p. 441. & Walchii, *Introductio in libros ſymbolicos*, lib. I. cap. ij. p. 87.

SIECLE I. II. PART.

VI. La maniere d'enſeigner les catéchuménes étoit proportionnée à leur capacité; s'ils avoient peu de talens naturels, on ne les pouſſoit pas au delà des principes fondamentaux de la religion; ſi au contraire on les jugeoit capables de ſaiſir tout le ſyſtême du chriſtianiſme, on les inſtruiſoit avec plus de ſoin, & on ne leur refuſoit aucune des connoiſſances qui pouvoient les affermir dans leur profeſſion, & les porter à la perfection chrétienne: l'inſtruction de ceux-ci étoit confiée à des perſonnes diſtinguées par leurs lumieres, leur ſageſſe & la gravité de leurs mœurs. Delà vient que les anciens docteurs diviſoient communément leur troupeau en deux claſſes, dont l'une comprenoit ceux qui avoient reçu une inſtruction complette, & l'autre ceux qui ne connoiſſoient preſque que les élémens de la religion; & ces même docteurs conviennent qu'il y avoit une grande différence dans la maniere d'enſeigner les uns & les autres.

Les catéchumenes différemment inſtruits.

VII. Les chrétiens s'appliquoient avec beaucoup de ſoin à inſtruire leurs enfans dans la religion, & à leur rendre familiere l'étude de l'écriture ſainte: par-tout ils érigerent des écoles dans ce deſſein, dès le commencement du chriſtianiſme. Mais il ne faut pas confondre ces écoles deſtinées aux enfans, avec les *gymnaſes* ou académies des anciens chrétiens; celles-ci furent fondées dans pluſieurs grandes villes en faveur des étudiants d'un âge plus mûr, & de ceux ſurtout qui ſe deſtinoient à l'emploi de prédicateurs, & qui venoient y prendre des leçons

Soins des premiers chrétiens pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

SIECLE I. II. PART.

ſur les différentes branches de la littérature profane & ſacrée. C'eſt ſans doute aux apôtres eux-mêmes & aux ordres qu'ils donnerent à leurs diſciples, que l'on doit attribuer ces excellens établiſſemens, au moyen deſquels la jeuneſſe qui ſe conſacroit à l'égliſe, reçevoit une éducation aſſortie à la grandeur de ce ſaint miniſtere (*a*). S. Jean fonda une école de cette nature à Epheſe, & Polycarpe, une autre du même genre (*b*) à Smyrne; mais il n'y en eut point d'auſſi célebre que celle d'Alexandrie (36), appellée communément l'*école catechiſtique*: on croit généralement qu'elle a été fondée par S. Marc (*c*).

En quoi conſiſtoit la doctrine ſecrete.

VIII. Pluſieurs perſonnes ſont dans l'idée que les premiers chrétiens avoient une doctrine ſecrete: ſi l'on veut dire par-là que tous n'étoient pas inſtruits de la même maniere, ou que les ſublimes myſtères de la religion n'étoient pas enſeignés à la fois & à tous indifféremment, il n'y a rien dans cette pratique qu'il ne ſoit très-aiſé de juſtifier. Auroit-il convenu, par exemple, de

(*a*) II. Tim. III. 2.

(*b*) Irenæus, *Adv. Hæreſ.* lib. II. cap. xxij. p. 148. éd. Maſſuet. Euſeb. *Hiſt. Eccleſ.* lib. V. cap. xx. p. 188.

(*c*) Voyez la diſſert. de Schmidius, *de ſchola catechetica Alexandrina*, & Aulifius, *Scuole ſacre*, liv. II. chap. j. ij. p. 5-17. & chap. xxj. p. 92. On trouvera dans les *Biblioth. oriental. Clement. Vaticanæ*, tom. III. part. ij. p. 914-919. d'Aſſeman, de ſavans détails ſur les écoles d'Orient, encore plus célebres à Edeſſe, à Niſibis, à Séleucie, & en général ſur ces anciennes écoles.

propoſer à des hommes qui n'étoient pas encore convertis au chriſtianiſme, ces dogmes de l'évangile que la raiſon humaine ſaiſit avec tant de peine, & qu'elle ne comprend jamais parfaitement? Il falloit ſans doute commencer avec eux par les articles les plus ſimples & les plus évidents, & attendre pour les conduire à un degré ſupérieur de connoiſſances, qu'ils en fuſſent capables: je dis plus, on ne pouvoit ſe diſpenſer, dans les inſtructions qu'on donnoit à ceux même qui étoient déja membres de l'égliſe, d'avoir égard à leur capacité reſpective: mais ſi l'on cherche quelque choſe de plus dans cette doctrine ſecrete, ou qu'on lui prête des vuës différentes, on confond les pratiques ſuperſtitieuſes des ſiecles ſuivants avec la diſcipline ſi ſimple de celui-ci (*a*).

La vie & les mœurs des premiers chrétiens.

IX. La plupart des auteurs ne ceſſent d'exalter la vie & les mœurs des chrétiens de ce ſiecle, & de les propoſer comme des modeles de piété & de vertu aux générations futures. Si on reſtreignoit ces éloges à la plus grande partie de ceux qui embraſſerent le chriſtianiſme dans l'enfance de l'égliſe, ils ſeroient fondés; mais on va beaucoup plus loin; on juge de la vie & des mœurs de tous les chrétiens, par les exemples illuſtres de quelques docteurs d'une grande piété, & là deſſus on ſe plait à penſer que toute appa-

(*a*) Chriſtoph. Matt. Pfaff a raſſemblé pluſieurs ſavantes remarques ſur la diſcipline ſecrete, dans ſa *diſſert. poſter. de præjudiciis theologicis*, §. 13. p. 149. *in Primitiis Tubingenſibus.*

SIECLE I. II. PART.

rence même de vice étoit bannie des premieres ſociétés chrétiennes. Cette agréable fiction a été aiſément adoptée par la plupart des hiſtoriens de ce premier âge de l'égliſe ; mais que ce ſoit une fiction, c'eſt ce qui n'eſt que trop prouvé pas les témoignages les plus authentiques.

Excommunication.

X. Ce qui contribua le plus à conſerver, du moins en apparence, la ſainteté de l'égliſe, ce fut le droit d'exclure de ſon ſein & de toute participation aux rites ſacrés, ceux qui s'étoient rendus coupables de quelque grande faute, ou à qui on avoit adreſſé en vain de fréquentes exhortations. Dès le commencement ce droit fut conferé à l'égliſe par les apôtres eux-mêmes, & exercé par chaque aſſemblée chrétienne ſur ſes propres membres. Les chefs & les docteurs dénonçoient les perſonnes qu'ils croyoient indignes de la communion de l'égliſe, & après un examen libre, le peuple prononçoit la ſentence, qui au reſte n'étoit pas irrévocable. Les pécheurs qui donnoient des marques non équivoques d'un ſincere amendement, étoient admis de nouveau dans l'égliſe, quelque grands qu'euſſent été leurs crimes ; mais en cas de rechute, ils étoient exclus une ſeconde fois ſans retour (*a*).

Controverſes parmi les chrétiens.

XI. On comprend aiſément que la paix ne pouvoit pas regner long-tems dans l'égliſe compoſée de Juifs & de gentils, ennemis naturels les uns des autres. D'ailleurs comme

(*a*) Voyez Morinus, *Comm. de diſciplina pœnitentiæ*, lib. jx. cap. xjx. p. 670.

il étoit impoſſible que ceux qui ſe convertiſſoient au chriſtianiſme, extirpaſſent entierement les préjugés de religion, ſucés avec le lait & enracinés par le tems, ils en apportoient plus ou moins dans l'égliſe. C'eſt ainſi que de bonne heure ſe répandoient parmi les chrétiens les ſemences des controverſes, qui ne tarderent pas à produire les haines, les querelles & les ſchiſmes. La premiere de ces controverſes fut celle qui s'éleva dans l'égliſe d'Antioche: il étoit queſtion de la néceſſité d'obſerver entierement la loi de Moïſe; S. Luc nous en parle dans les Actes des Apôtres. (*a*) Celle-ci fut ſuivie de pluſieurs autres, ſoit avec les Juifs fortement attachés au culte de leurs ancêtres, ſoit avec les partiſants d'une certaine philoſophie fanatique & farouche, ſoit enfin avec ceux qui méconnoiſſant le véritable eſprit de la religion chrétienne, en abuſerent étrangement pour favoriſer leurs vices & leurs paſſions. (*b*) S. Paul & quelques autres apôtres, dans pluſieurs endroits de leurs écrits, ont fait mention de ces controverſes, mais ſi légérement, que dans ces tems réculés on a beaucoup de peine à ſe former une juſte idée de leur objet.

Une ſur les termes de grace & de ſalut.

XII. La plus importante de ces controverſes fut celle que certains docteurs Juifs éle-

(*a*) Chap. xv.

(*b*) Pour plus d'éclairciſſement là-deſſus, voyez *Miſcellanea ſacra* de Witſius, tom. II. exercit. xx. xxj. xxij. p. 668. & Camp. Vitringa, *Obſerv. ſacræ*, lib. IV. cap. jx. x, xj. p. 952.

SIECLE I. II. PART.

verent à Rome & dans d'autres égliſes, ſur les moyens de juſtification & de grace propoſés dans la parole de Dieu. Par tout où les apôtres avoient exercé leur miniſtere, ils avoient toujours dit que toute eſpérance du ſalut qui n'étoit pas fondée ſur Jeſus redempteur, & ſur le mérite infini de ſon ſacrifice, étoit une eſpérance téméraire & illuſoire; mais les docteurs Juifs ſoutenoient au contraire, que les œuvres de la loi étoient la ſeule cauſe opérante de la félicité à venir. Cette derniere opinion non-ſeulement conduiſoit à pluſieurs autres erreurs très-conſidérables, mais encore elle étoit très-injurieuſe à notre Sauveur. Croire qu'une vie conforme à la loi, étoit un titre ſuffiſant pour mériter la vie éternelle, c'étoit ôter à Jeſus-Chriſt la qualité de fils de Dieu & de redempteur des hommes, & le regarder ſimplement comme un grand prophète envoyé du ciel pour éclairer le genre humain. Il n'eſt donc pas ſurprenant que S. Paul, dans ſon Epitre aux Romains & dans ſes autres écrits, ſe ſoit donné autant de peine pour détruire une erreur auſſi capitale.

Chrétiens judaïſans.

XIII. Les apôtres décidérent de la maniere la plus ſage la controverſe ſur la néceſſité d'obſerver les cérémonies de la loi Moſaïque (*a*); mais leur autorité, quelque reſpectable qu'elle fût, ne produiſit pas tout l'effet qu'on devoit en attendre. Les Juifs convertis, & ſur-tout ceux qui demeuroient dans la Paleſtine, étoient ſi prévenus en faveur de

(*a*) Act. XV.

la

la loi Moſaïque qu'on ne put jamais les gagner entierement. Il eſt vrai que la deſtruction de Jéruſalem & la ruine de ſon temple affoiblirent un peu leurs préjugés ; mais ils ſubſiſterent toujours : de-là, comme nous le verrons dans la ſuite, un certain nombre de chrétiens judaïſans qui ſe ſéparerent & formerent une ſecte particuliere, diſtinguée par ſon zele pour la loi moſaïque.

CHAPITRE IV.

Des cérémonies & des rites en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.

Inſtitution du baptême & de la ſainte cene.

I. RIen n'eſt plus parfait en ſoi que la religion chrétienne ; ſa ſimplicité eſt admirable ; elle roule ſur deux grands principes, la *foi* & la *charité* ; mais cette ſimplicité n'eſt pas incompatible avec certaines inſtitutions utiles & même néceſſaires dans l'état préſent des hommes, pour entretenir des idées & des ſentimens de religion : auſſi Jeſus-Chriſt ſuivit-il ce plan ; mais il n'inſtitua que deux rites qui devoient ſubſiſter invariablement dans l'égliſe juſqu'à la fin des ſiecles ; ces rites furent le baptême & la ſainte cene. On ne doit pas les enviſager uniquement comme de ſimples cérémonies, ni comme des repréſentations ſymboliques ; mais de plus, comme des moyens propres à ſanctifier le cœur. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici, que puiſque no-

SIECLE I. II. PART.

tre Sauveur n'a pas trouvé à propos d'établir plus de deux cérémonies religieuſes, & toutes deux très-ſimples, c'eſt une preuve qu'il n'eſt pas eſſentiel à la religion d'en avoir beaucoup, & qu'il a laiſſé à la prudence des chrétiens le ſoin d'inſtituer tels rites que les circonſtances du tems & les beſoins de l'égliſe pourroient demander.

Rites inſtitués par les apôtres.

II. Nous ſommes portés par bien des raiſons à ſoupçonner que les apôtres & les amis du Seigneur tolererent par néceſſité, ou même établirent par prudence pluſieurs autres rites en différents lieux ; mais en même tems, nous ne ſaurions nous perſuader qu'ils ayent jamais accordé à qui que ce ſoit, une autorité pontificale & indélébile, ni preſcript les mêmes cérémonies religieuſes à toutes les égliſes: au contraire, nous ſavons très-certainement que dès le commencement, le culte des chrétiens fut différent ſelon les lieux, ſans doute par l'ordre ou du moins par le conſentement des apôtres & de leurs diſciples. Dans ces premiers tems la ſageſſe vouloit abſolument que dans l'inſtitution des formes extérieures du culte, on eût quelque indulgence pour les anciennes opinions, les mœurs & les loix des nations auxquelles on prêchoit l'évangile.

Les rites Juifs conſervés en pluſieurs endroits.

III. C'eſt donc une erreur de prétendre que par l'ordre des apôtres ou de leurs diſciples, on conſerva dans toutes les égliſes chrétiennes les rites juifs; il étoit naturel que dans celles qui, en tout ou en grande partie, étoient compoſées de Juifs convertis, l'on en retînt autant que cela pouvoit s'accorder

avec l'eſprit du chriſtianiſme. Auſſi une foule d'exemples nous prouve que l'on a ſuivi cette regle : mais que ces mêmes rites fuſſent obſervés dans les égliſes où il n'y avoit que peu ou point de Juifs, c'eſt ce qui eſt incroyable & moralement impoſſible. En un mot, la forme extérieure du culte dans les anciens tems, doit avoir été reglée & modifiée ſelon le caractere, le génie & les mœurs de ceux qui ſe firent chrétiens.

SIECLE I. II. PART.

IV. Cette variété dans les rites & dans la diſcipline des premieres égliſes, fait ſans doute qu'il eſt difficile & même impoſſible d'en donner une idée générale qui s'accorde avec ce qui ſe pratiquoit par-tout. Cependant il y avoit certaines regles d'une obligation univerſelle & indiſpenſable ; les voici en peu de mots. Tous les chrétiens s'accordoient à conſacrer au culte public le premier jour de la ſemaine, qui étoit celui de la réſurrection du Sauveur. Ce pieux uſage emprunté de l'égliſe de Jéruſalem, étoit fondé ſur l'ordre exprès des apôtres, & toutes les égliſes chrétiennes s'y conformerent : le témoignage unanime des écrivains les plus dignes de foi, le prouve (*a*). Le ſeptieme jour de la ſemaine étoit auſſi un jour de fête (37), non pour toutes les égliſes, mais pour celles ſeulement qui étoient compoſées ſur-tout de Juifs convertis : les autres ne s'en formaliſoient point.

Aſſemblées publiques des chrétiens.

(*a*) Philip. Jac. Hartmannus, *de rebus geſtis chriſtianorum ſub apoſtolis*, Cap. XV. p. 387. Juſt. Hen. Bœhmer, *Diſſert. I. Juris eccl. antiq. de ſtato die chriſtianorum*, p. 20.

SIECLE I. II. PART.

Il y avoit de plus deux grandes fêtes anniverſaires pour tous les chrétiens: l'une ſe célebroit en mémoire de la glorieuſe réſurrection du Seigneur, & l'autre en mémoire de la deſcente du ſaint Eſprit ſur les apôtres (38). Nous pouvons ajouter à ces jours ſolemnels, ceux que l'égliſe, dès les plus anciens tems ſans doute, diſtingua d'une maniere particuliere, en conſidération des ſaints martyrs qui y avoient été mis à mort pour la profeſſion de la vérité.

V. Les premiers chrétiens s'aſſemblerent ſans doute d'abord dans des maiſons particulieres pour célébrer leur culte; mais dans la ſuite, il fut néceſſaire d'avoir un lieu fixe d'aſſemblée, où l'on pût placer à demeure les livres, les tables & les pupitres dont on avoit beſoin pour le ſervice divin, & éviter par là les dangers auxquels, dans ces tems périlleux, on étoit expoſé par le tranſport continuel des choſes ſaintes d'un endroit à un autre; & ce fut alors vraiſemblablement que la ſociété chrétienne, qui, juſques-là s'étoit ſervie des maiſons des particuliers, en eut une qui lui appartenoit en propre (*a*). Il n'en faut pas davantage, ſelon moi, pour décider la queſtion ſi ſouvent rebattue, ſavoir *ſi les premiers chrétiens avoient des égliſes ou non* (*b*). Si l'on veut appeller

(*a*) Camp. Vitringa, *de Synagoga vetere*, lib. I. p. III. cap. j. p. 432.

(*b*) Voyez Blondel, *de Epiſcopis & Presbyteris*, §. 3. p. 216. 243. 246. Juſt. Hen. Bœhmer, *Diſſert. II. Juris eccleſ. antiq. de antelucanis chriſtianorum*

de ce nom une maiſon ou une chambre qui, quoique employée au ſervice divin, n'étoit point conſidérée comme ſainte, & conſervoit également ſes uſages ordinaires & prophanes, on conviendra aiſément que dès les premiers tems, les chrétiens ont eu des égliſes.

En quoi conſiſtoit le culte public dans ces aſſemblées?

VI. Dans ces aſſemblées on liſoit publiquement l'écriture ſainte, partagée dans ce but en certaines portions ou leçons. Cette partie du culte étoit ſuivie d'une courte exhortation au peuple, dans laquelle l'éloquence & l'art cédoient la place à l'expreſſion ſimple & énergique du zele & de la charité. S'il y avoit quelques perſonnes qui ſe diſent extraordinairement inſpirées, on leur permettoit l'une après l'autre d'expliquer l'écriture ſainte en préſence des autres prophètes, qui décidoient juſqu'à quel point on devoit leur ajouter foi (*a*). Les prieres qui faiſoient auſſi une partie conſidérable du culte public, ſuivoient ces diſcours; le peuple les repétoit après l'évêque ou le prêtre (*b*): on ajoûtoit au ſervice certains hymnes que quelques perſonnes déſignées pour cela, & non toute l'aſſemblée, chantoient pendant la ſainte cene & les repas de charité. Telles étoient dans toutes les égliſes, les parties eſſentielles du culte divin; mais peut-être l'ordre dans lequel elles ſe ſuccédoient, n'étoit-il pas le même par-tout. (39)

cœtibus, §. 4. p. 39. Bingham, *Antiquit. eccleſiaſt.* lib. VIII. cap. j. §. 3. 4. 5. 6.

(*a*) I Cor. XIV. 6.

(*b*) Voyez Juſtin Martyr, ſa ſeconde *Apologie*, p. 98.

SIECLE I. II. PART. La ſainte cene & les repas de charité.

VII. A la ſuite des prieres des premiers chrétiens ſe faiſoient les oblations de pain, de vin & d'autres choſes, qui ſervoient à l'entretien des miniſtres de la religion & des pauvres. Les riches & même ceux qui ne l'étoient pas, chacun ſelon ſes facultés, apportoient avec eux leurs offrandes & les conſacroient en quelque maniere au Seigneur (*a*). On prenoit de-là le pain & le vin néceſſaires pour la célébration de la ſainte cene; les évêques en faiſoient la conſécration par des prieres, qu'eux ſeuls prononçoient, mais auxquelles le peuple répondoit en diſant, *Amen* (*b*), & les diacres diſtribuoient la cene. Cette ſainte cérémonie étoit ſuivie d'un repas frugal que l'on appelloit *agape* ou repas de charité, à cauſe du but excellent de ſon inſtitution (*c*). On a fait beaucoup de recherches ſur la nature de ces agapes; mais il faut conſiderer ici, que les coutumes & les rites des premiers chrétiens étoient fort dif-

(*a*) Voyez les diſſertations de Pfaff, *de oblatione & conſecratione euchariſtica*, qui ſe trouvent dans ſon *Syntagma diſſertation. theolog.* publié à Studtgard, *in*-8°. en 1720.

(*b*) Juſtin Martyr, *Apologia ſecunda*, p. 98. Jean Alex. Fabricius a fait mention dans ſa *Bibliograph. antiquar.* Cap. XI. p. 395. &c. des divers auteurs qui ont écrit ſur la maniere de célébrer la ſainte cene.

(*c*) Les auteurs qui ont écrit ſur les agapes ou repas de charité, ſont indiqués par Ittigius, dans ſes *Selecta Hiſt. eccleſ. Capita.* Sect. II. cap. iij. p. 180 ainſi que par Pfaff, *de originibus juris eccleſ.* p. 68.

férens ſelon les pays, & qu'ainſi ces repas ne ſe faiſoient pas par-tout de la même maniere : cette réflexion peut ſeule éclaircir les difficultés de cette matiere.

Le baptême.

VIII. Dans ce ſiecle, c'étoit hors des aſſemblées & dans des endroits deſtinés à cet uſage, que l'on adminiſtroit le baptême, en plongeant tout le corps dans les fonts baptiſmaux (*a*). Au commencement, tous ceux qui s'employoient à l'œuvre du miniſtere, aſſiſtoient à cette ſainte cérémonie, & le baptême étoit adminiſtré au proſelyte par celui qui avoit le plus contribué à ſa converſion. Mais cela fut bien-tôt changé : dès que les égliſes chrétiennes furent une fois établies & ſoumiſes à des loix fixes, le droit de baptiſer fut attribué à l'évêque ſeul. Il eſt vrai que celui-ci, dès que l'égliſe eut étendu davantage ſes limites, le confera aux prêtres & aux archevêques, mais en ſe réſervant à lui-même la confirmation du baptême adminiſtré par un prêtre (40). La célébration de ce ſacrement étoit accompagnée ſans doute de pluſieurs cérémonies acceſſoires, que l'ordre & la décence demandoient ; mais il n'eſt pas aiſé, ni peut-être poſſible d'en rendre un compte ſatisfaiſant, vû le danger preſque inévitable de confondre les coutumes des premiers tems avec celles des ſuivants.

(*a*) Voyez la diſſertation de Jo. Gerard Voſſius, ſur le baptême, *Diſput. I. Theſ. VI. p.* 31. : on trouvera auſſi les auteurs qui ont écrit là-deſſus, ainſi indiqués dans l'onzieme chapitre & dans la vingt-cinquieme ſection de la *Bibliograph. antiq.* de Fabricius.

SIECLE I. II. PART.

IX. Conformément à l'ordre des apôtres, ceux qui étoient attaqués de maladies dangereuſes, envoyoient chercher les conducteurs de l'égliſe, (*a*) qui, après avoir oui la confeſſion de leurs péchés, prioient pour eux avec beaucoup de ferveur, & les oignoient d'huile. Cette coutume a occaſionné pluſieurs diſputes, qui, ſelon toute apparence, ne finiront jamais, puiſque le ſilence des anciens écrivains ſur ce ſujet ne permet pas de les terminer avec quelque certitude. On ne peut douter que l'onction des malades n'ait été un uſage général; mais il en eſt ſi peu parlé dans les premieres annales de l'égliſe, qu'on ne ſait rien au de-là du ſimple fait. (41)

Le jeûne eſt introduit.

X. Ni Jeſus-Chriſt, ni ſes apôtres n'ont fait du jeûne un devoir de religion: cependant pluſieurs de leurs diſciples prirent la coutume de joindre l'abſtinence à la priere, ſur-tout lorſqu'ils ſe trouvoient engagés dans des affaires de la plus haute importance (*b*); & comme il n'y avoit aucune loi qui preſcrivît cet uſage, chacun étoit le maître de jeûner auſſi ſouvent & auſſi long-tems qu'il le jugeoit à propos, & même on ne faiſoit aucun crime à perſonne de ſe borner à ſuivre les regles de la tempérance, ſans y ajouter rien de plus (*c*). Il n'eſt fait aucune mention de jeûnes publics & ſolemnels dans

(*a*) Jacq. V. 14.
(*b*) I Corinth. VII. 5.
(*c*) Voyez le *Berger d'Hermas*, liv. III. *Simil. Simil.* V. p. 931-935. édition de Fabricius.

les anciens tems, excepté celui de l'anniverſaire de la crucifixion de notre Sauveur : leur nombre augmenta peu-à-peu avec le tems, premierement par l'uſage, enſuite par des ordonnances poſitives ; mais on ne ſait pas avec certitude, ni quels étoient les jours conſacrés au jeûne, ni ſi on les obſervoit déja dans le premier ſiecle. Néanmoins ceux qui penſent que dans le tems des apôtres ou bientôt après on jeûna le quatrieme & le ſixieme jour de la ſemaine, s'appuyent ſur des raiſons aſſez ſpécieuſes (*a*).

(*a*) Voyez Beverege, *Vindication of the canon*, dans le ſecond volume de ſon édition des peres apoſtoliques, p. 166.

CHAPITRE V.

Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.

SIECLE I. II. PART.

Il ſe forme des ſectes dans le tems des apôtres.

I. A peine l'égliſe chrétienne fut-elle formée, qu'il s'éleva, en divers endroits, des prétendus réformateurs qui, dégoûtés de la ſimplicité de la religion enſeignée par les apôtres, penſerent à y faire des changemens, ſoit dans la doctrine, ſoit dans le culte, & à établir une nouvelle religion de leur façon: c'eſt ce que nous apprenons par les écrits des apôtres eux-mêmes, & particulierement par les *épitres de S. Paul:* nous y voyons que quelques-uns de ces réformateurs vouloient plier le chriſtianiſme à leur philoſophie (*a*), & que d'autres s'efforçoient de leur aſſocier les opinions, les coûtumes & les traditions des Juifs. Les apôtres en nomment pluſieurs, tels que Hymenée, Alexandre, Philete, Hermogene, Demas & Diotréphas; mais les quatre derniers doivent plutôt être regardés comme des apoſtats, que comme des novateurs (*b*).

(*a*) I Tim. VI. 20. I Tim. I. 3. 4. Tit. III. 9. Coloſſ. II. 8.

(*b*) II Tim. II. 18. & autres paſſages. Voyez auſſi ce que Vitringa dit de ces perſonnages, *Obſerv. Sacr.* lib. IV. cap. ix. p. 952. Ittigius, *de Hæreſiarchis ævi apoſt.* §. I. cap. viij. p. 84. Budée, *de Eccleſia apoſtolica.* Cap. V. p. 292.

SIECLE I. II. PART.

II. L'influence de ces nouveaux docteurs ne fut pas d'abord bien conſidérable : pendant la vie des apôtres, leurs tentatives pour corrompre le chriſtianiſme, eurent peu de ſuccès, & leurs ſectateurs furent en très-petit nombre : mais ils s'accréditerent & ſe fortifierent inſenſiblement, & même leurs opinions jetterent dès-lors ſourdement les premiers fondemens de ces ſectes, dont les diſputes & les animoſités furent dans la ſuite ſi fatales au repos de l'égliſe. Rien n'eſt plus obſcur dans toute l'hiſtoire eccléſiaſtique que le véritable état de ces controverſes ; ce qui vient en partie du défaut d'anciens actes, & en partie du caractere de ces queſtions abſtraites & inintelligibles, & enfin de l'ignorance & des préjugés de ceux qui nous en ont rendu compte. Mais une choſe eſt ſûre, c'eſt que la plupart de ces dogmes étoient ridicules & chimériques au plus haut point, & que bien loin de mériter l'attention de ceux qui aiment la vérité, ils ne ſont propres qu'à enrichir l'hiſtoire des folies & des égaremens de l'eſprit humain (42).

Elles augmentent inſenſiblement.

III. Entre les différentes ſectes qui troublerent l'égliſe, une des principales fut celle des gnoſtiques. Ces philoſophes, dans leur orgueilleux enthouſiaſme, ſe vantoient de ramener les hommes à la véritable connoiſſance (*gnoſis*) de l'Etre ſuprême ; ils prédiſoient auſſi la défaite du mauvais principe, auquel ils attribuoient la formation de ce globe, & annonçoient en termes pompeux, la deſtruction de tous ſes aſſociés & la ruine de ſon empire. On croit commu-

La ſecte des gnoſtiques.

SIECLE I. II. PART.

nément, ſur l'autorité de Clément d'Alexandrie, que l'on ne doit dater la naiſſance de la ſecte des gnoſtiques, que de la mort des apôtres, & qu'il ne faut la placer que ſous le regne de l'empereur Adrien : on aſſure auſſi qu'avant ce tems-là, l'égliſe jouiſſoit de la plus grande tranquillité, ſans être troublée par aucune ſecte, de quelque nature qu'elle fût. Mais la plus légere attention aux termes de l'Ecriture-ſainte, ſans parler de quelques anciens actes, ne nous permettra pas d'adopter une opinion auſſi mal fondée : il paroît par pluſieurs paſſages des livres ſacrés (*a*), que même dans le premier ſiecle, il y avoit des perſonnes infectées de l'héréſie des gnoſtiques, qui abandonnoient les aſſemblées générales des chrétiens, pour en former d'autres à part dans divers endroits : mais en même tems, il faut convenir qu'avant Adrien, la ſecte des gnoſtiques n'a été remarquable ni par le nombre, ni par la réputation de ſes partiſans. Au reſte, il convient d'obſerver ici, que ſous la dénomination générale de *gnoſtiques*, on comprend tous ceux qui, dans les premiers ſiecles de l'égliſe, corrompirent la doctrine de l'Evangile, par le mélange profane des idées de la philoſophie orientale ſur l'origine du mal & la création du monde, avec les céleſtes vérités de l'Evangile.

Née de la philoſophie orientale.

IV. Ce fut de cette philoſophie orientale, dont nous avons déja rapporté les principes fondamentaux, que les chrétiens gnoſ-

(*a*) 1 Jean II. 18. I. Tim. VI. 20. Coloſſ. II. 8.

tiques tirerent leur origine. Un des premiers principes de cette philoſophie, étoit, que, contre la volonté du Dieu ſuprême, les ames douées de raiſon ſont enfermées dans la matiere corrompue, comme dans une priſon; mais elle faiſoit eſpérer en même tems la délivrance de cet affreux état de ſervitude & de ténébres. Les ſages orientaux attendoient du ciel un envoyé extraordinaire, revêtu d'une autorité divine, d'une ſageſſe & d'une ſainteté éminentes, & particuliérement deſtiné à faire connoître aux hommes l'Etre ſuprême, & à rompre les chaines des tyrans & des uſurpateurs de ce monde. Auſſi quand quelques-uns de ces philoſophes furent témoins des miracles étonnans, mais en même tems ſi ſalutaires de J. C. & de ſes apôtres, ils ſe perſuaderent aiſément que ce divin Sauveur étoit le grand envoyé qu'ils attendoient, & qui devoit les délivrer du pouvoir des mauvais génies ou eſprits, auxquels, ſelon leur doctrine, le monde étoit ſoumis, & affranchir leur ame de l'eſclavage de la matiere corrompue. Cette ſuppoſition une fois admiſe, ils interprêtoient, ou plutôt ils corrompoient tous les préceptes & tous les dogmes de J. C. & de ſes apôtres, de maniere à les concilier avec leurs autres ſentimens pernicieux.

Elle occaſionne pluſieurs erreurs pernicieuſes ſur l'Ecri-

V. Le faux principe, rapporté ci-deſſus, produiſit, comme on devoit s'y attendre, une foule de ſentimens extrêmement contraires à la doctrine & aux préceptes de l'Evangile. Le dogme des gnoſtiques ſur la création du monde, par un ou par pluſieurs

SIECLE I. II. PART.

ture-Sainte & ſur d'autres matieres.

êtres inférieurs, d'une nature mauvaiſe ou du moins imparfaite, les conduiſit à nier la divinité des livres du vieux Teſtament, dont les récits ſur l'origine des choſes, contrediſent ſi formellement cette vaine hypotheſe. Par une ſuite de leur averſion pour ces livres ſacrés, ils combloient d'éloges le ſerpent, le premier auteur du péché, & témoignoient le plus grand reſpect pour ceux que l'hiſtoire ſainte nous dépeint comme les plus impies des hommes. Il n'y a point d'extravagance que leurs principes ne leur aient fait adopter: Moïſe & ſa religion étoient pour eux des objets d'horreur; ils ſoutenoient, qu'en impoſant des loix auſſi dures, ce chef du peuple Juif avoit été conduit uniquement par le méchant auteur de ce monde, qui ne conſultoit que les intérêts de ſa gloire & de ſon autorité, & non le bonheur réel des hommes. Leur opinion que le mal réſidoit dans la matiere, comme dans ſon centre & dans ſa ſource, empêchoit qu'ils n'euſſent pour le corps les égards légitimes que la nature demande de nous; elle les éloignoit du mariage qui multiplie les êtres corporels, & les engageoit à rejetter le dogme de la réſurrection & de la réunion future du corps avec l'ame immortelle. L'idée où ils étoient, que les génies préſidoient à la nature, & que de-là venoient les maladies, les calamités, les guerres & toutes les miſeres de l'humanité, les portoit à s'appliquer à l'étude de la magie, pour affoiblir le pouvoir & ſuſpendre l'influence de ces êtres malfaiſans. Je paſſe ſous ſilence

pluſieurs autres abſurdités de leur ſyſtème, dont le détail ſeroit incompatible avec le plan de cette hiſtoire abrégée.

Leurs opinions ſur J. C.

VI. Il y avoit beaucoup d'impiété & de folie dans leurs idées ſur J. C. Quoiqu'ils le regardaſſent comme le Fils du Dieu ſuprême & comme envoyé du *pleroma* ou du ſéjour du Pere éternel, pour le bonheur des hommes, cependant ils étoient bien éloignés de rendre juſtice à la dignité de ſa nature & de ſon office: ils nioient ſa divinité, puiſqu'ils l'enviſageoient comme ayant été produit; & ſon humanité, parce qu'ils ſuppoſoient que tout ce qui eſt compoſé & corporel, eſt mauvais en ſoi. Cela fit que la plupart des gnoſtiques ſoutinrent que J.C. n'avoit point eu un corps réel, & qu'il n'avoit ſouffert qu'en apparence les peines que l'hiſtoire ſainte nous dit qu'il a endurées pour le genre humain. Ils prétendoient qu'il n'étoit venu ſur la terre que dans la vue de ſouſtraire à l'influence des tyrans de ce monde, les ames vertueuſes & céleſtes, de détruire l'empire de ces mauvais eſprits, & d'enſeigner au genre humain la maniere de ſéparer l'ame qui eſt divine, du corps qui eſt impur, & de la mettre en état de ſe réunir au Pere des eſprits.

Leur morale.

VII. Leurs idées de morale étoient de deux ſortes, fort différentes entr'elles. La plupart de ceux qui compoſoient cette ſecte, étoient très-auſteres; ils recommandoient une abſtinence rigide & les plus grandes mortifications à l'égard du corps, dans la perſuaſion que par ce moyen on purifioit l'a-

SIECLE I. II. PART.

me, on la dégageoit de ſes liens, & on l'élevoit à la contemplation des choſes céleſtes; car, ſelon eux, ſon union avec le corps étant le plus grand malheur pour elle, ils s'imaginoient que plus on affoibliroit le corps, & moins il corromproit l'ame ou la détourneroit de la recherche des choſes divines & ſpirituelles. Mais tous les gnoſtiques n'avoient pas une morale auſſi ſévere; quelques-uns ſoutenoient qu'il n'y avoit aucune différence réelle entre le juſte & l'injuſte, & par-là lachoient la bride à leurs paſſions, prétendant qu'il n'y avoit rien de plus innocent que de s'y livrer aveuglement & ſans retenue (*a*). Cette différence de ſentimens ne doit pas ſurprendre, & ſi l'on examine avec attention leurs principes, on verra qu'ils peuvent ſe plier avec la même facilité à des conſéquences auſſi oppoſées. Comme ils étoient tous dans l'idée que le corps eſt le centre & la ſource du mal, ceux qui étoient d'une humeur ſombre & mélancholique, en concluoient naturellement qu'il falloit le combattre ſans ceſſe, comme un ennemi de l'ame; mais ceux au contraire, qui avoient du goût pour le plaiſir, pouvoient regarder toutes les actions corporelles, comme n'ayant aucune relation avec l'ame en communion avec Dieu, & par conſéquent, comme parfaitement indifférentes par rapport à elle.

Comment ils défendoient leur doctrine.

VIII. Des dogmes auſſi ſinguliers avoient ſans doute beſoin d'une autorité infaillible,

(*a*) Voyez Clément Alexandrin, *Stromatum*, lib. III. cap. v. p. 529. édit. de Potter.

pour

pour les ſoutenir ; mais comme on n'en trouvoit point de pareilles dans l'Ecriture-ſainte, il fallut avoir recours à des fables & à des inventions. Invitoit-on les gnoſtiques à produire les ſources où ils avoient puiſé des opinions auſſi étranges, & à alléguer une autorité capable de les juſtifier ; quelques-uns citoient des écrits imaginaires d'Abraham, de Zoroaſtre, de J. C. & de ſes apôtres ; d'autres renvoyoient à une certaine doctrine ſecrete de J. C. inconnue au vulgaire ; d'autres encore ſoutenoient qu'ils étoient parvenus à ce degré ſublime de ſcience, par la vigueur naturelle de leur ame ; & enfin, il y en avoit qui aſſuroient avoir été initiés dans ces myſteres par Theudas, diſciple de S. Paul, & par Matthias, un des amis de notre Seigneur. Pour ce qui eſt des gnoſtiques qui ne rejettoient pas entierement les livres du nouveau Teſtament, il faut obſerver, que non-ſeulement ils les interprêtoient de la maniere la plus abſurde, en s'écartant du véritable ſens des mots & du but des auteurs ſacrés, mais encore qu'ils les altéroient ſans pudeur, en retranchant ou en ajoûtant, ſelon qu'il convenoit à leur ſyſtême.

De-là des diſſentions parmi eux.

IX. On a déja remarqué, qu'avant que les gnoſtiques embraſſaſſent le chriſtianiſme, ils étoient partagés dans leurs opinions : l'idée que nous avons donnée de la philoſophie orientale, le prouve. Par-là, nous pouvons comprendre comment, après s'être fait chrétiens, ils formerent différentes ſectes : les uns & les autres forçoient à l'envi les

SIECLE I. II. PART.

dogmes de l'Évangile, pour les concilier avec leurs ſentimens particuliers. Ainſi le chriſtianiſme doit avoir pris différentes formes parmi eux, quoiqu'ils portaſſent tous le même nom. Une autre circonſtance, qui contribua encore au même effet, c'eſt que quelques-uns étant Juifs de naiſſance, comme Cerinthe & d'autres, ils ne pouvoient ſe plier au mépris pour Moïſe & pour ſon hiſtoire, qu'affichoient avec aigreur ceux qui n'avoient pas été élevés dans cette religion. Enfin, conſidérons que tout le ſyſtème tant philoſophique que religieux des gnoſtiques, n'avoit aucun fondement ſolide, il ne repoſoit que ſur les illuſions trompeuſes de l'imagination: cela ſeul ſuffit pour rendre raiſon de leurs diviſions. Peut-il y avoir en effet quelqu'uniformité là où on ne prend point l'évidence & la vérité pour baſe de ſes ſentimens, & où chacun ſuit arbitrairement les fantaſques opinions d'un eſprit ſans frein & ſans regle?

Doſithée.

X. La religion chrétienne ayant été corrompue dès ſon origine, par le mélange profane d'une philoſophie impie & chimérique, il convient de parler ici des chefs de ſectes qui, dans le premier ſiecle de l'égliſe, en ternirent l'éclat: nous mettons au premier rang Doſithée, Samaritain. Il eſt certain qu'environ le tems de notre Sauveur, un homme de ce nom vécut en Samarie & abandonna ſa religion; mais tout ce qu'on en rapporte, fait voir que c'eſt improprement qu'on l'a placé au nombre de ceux que l'on appelle *hérétiques*; il doit plutôt être rangé

dans celui des ennemis du chriſtianiſme. Cet inſenſé oſa ſe donner pour le Meſſie promis; par conſéquent, ayant nié la divinité de la miſſion de J. C. on ne peut pas dire qu'il en ait corrompu la doctrine (*a*).

SIECLE I. II. PART.

XI. Portons le même jugement de Simon le magicien: on ne doit pas non plus le placer parmi les hérétiques qui ont corrompu la religion chrétienne; c'eſt mal-à-propos que la plupart des écrivains anciens & modernes l'ont enviſagé ſous ce point de vue, & l'ont conſidéré comme le chef & le pere des hérétiques; il appartient plutôt à la claſſe des ennemis de la religion. Il eſt certain par les témoignages de la plus haute antiquité, qu'après avoir abandonné le chriſtianiſme, il ne conſerva pas le moindre attachement pour ſon Auteur, mais s'oppoſa à lui ouvertement, en ſe donnant à lui-même le titre blaſphématoire de *puiſſance ſuprême de Dieu.* (*b*).

Simon le magicien n'étoit pas proprement un hérétique.

XII. Tout ce que les anciens écrivains nous diſent de lui & de ſes opinions, varie extrêmement & ſe contredit quelquefois ſi fort, que quelques ſavans ont cru qu'ils parloient de deux hommes différens, ſous le nom de *Simon*; l'un, qui étoit Simon le magicien, apoſtât du chriſtianiſme, & l'autre un philoſophe gnoſtique: mais ce ſentiment, qui

Son hiſtoire.

(*a*) Voyez Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, liv. II. chap. xiij. Rich. Simon, *Critique de la bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques de Dupin*, Tom. III. chap. xiij. p. 304.

(*b*) Origen. *Adv. Celſum*, lib. V. p. 272. édit. de Spencer.

SIECLE I. II. PART.

n'eſt fondé que ſur la différence qui paroît dans le récit des anciens hiſtoriens, ne doit pas être reçu trop légerement; il y auroit de l'imprudence à s'écarter de ces anciens hiſtoriens: il n'eſt pas néceſſaire non plus de recourir à cette ſuppoſition pour les concilier, puiſque leur contradiction n'eſt qu'apparente. Simon étoit Samaritain ou Juif de naiſſance: après avoir étudié la philoſophie à Alexandrie (*a*), il fit publiquement profeſſion de magie; dans ce tems-là, rien n'étoit plus commun; & par des miracles ſuppoſés, il perſuada à ſes compatriotes qu'il avoit reçu de Dieu le pouvoir de commander aux mauvais eſprits qui tourmentoient les hommes, & de reſſerrer leur puiſſance (*b*). Dès qu'il eut vu les miracles que Philippe opéroit par une force divine, il ſe joignit à lui & embraſſa la doctrine de J. C. uniquement dans la vue de recevoir le don des miracles, & dans la vue d'avancer par-là ſon crédit & ſa fortune; mais S. Pierre le démaſqua & lui fit bien ſentir l'impiété de ſes intentions & la vanité de ſes eſpérances, dans cette ſévere réprimande, rapportée au huitieme chapitre des *Actes des apôtres*. Alors ce vil impoſteur, non-ſeulement reprit ſon premier train & abandonna entierement le chriſtianiſme, mais de plus, s'oppoſa de toutes ſes forces aux progrès de l'Evangile: il parcourut même différens pays dans cet odieux deſ-

(*a*) Clementina, *Homil.* II. p. 633. Tom. II. PP. apoſtol.

(*b*) Act. VIII. 9. 10.

ſein. On raconte de ſa fin tragique & de la ſtatue qu'on lui érigea à Rome, pluſieurs choſes, que la plupart des ſavans rejettent comme fabuleuſes; elles ſont au moins incertaines & ſans vraiſemblance (43).

XIII. Il eſt hors de doute que Simon étoit un de ces philoſophes, qui non-ſeulement ſoutenoient l'éternité de la matiere, mais auſſi l'exiſtence de ce mauvais principe qui partageoit l'empire de l'univers avec l'Etre ſuprême & bienfaiſant, & y préſidoit avec lui. Mais, comme il y avoit beaucoup de différence dans les ſentimens de ces philoſophes, il eſt plus que vraiſemblable que Simon étoit un de ceux qui prétendoient, qu'après un certain tems la matiere mue de toute éternité par une force intrinſeque & néceſſaire, avoit produit par ſon activité naturelle & de ſa propre ſubſtance, le mauvais principe qui domine à préſent ſur elle avec tout ſon nombreux cortege. De cette doctrine pernicieuſe, découlent comme de leur ſource, les autres erreurs qu'on lui attribue ſur le deſtin, l'indifférence des actions humaines, l'impureté du corps dont les hommes ſont revêtus, le pouvoir de la magie, & autres extravagances pareilles (44). Mais cet odieux magicien porta encore à un degré beaucoup plus révoltant, ſes fictions monſtrueuſes: il prétendoit que dans ſa perſonne réſidoit le plus grand & le plus puiſſant des éons; qu'un autre éon femelle, la mere de toutes les ames humaines, habitoit dans ſa maîtreſſe Hélene (45); & que lui, Simon, étoit venu ſur la terre par l'or-

Ses dogmes.

SIECLE I. II. PART.

dre de Dieu, pour détruire l'empire de celui qui avoit formé le monde matériel, & pour délivrer Hélene de ſa puiſſance.

Menandre.

XIV. Un autre docteur inſenſé, nommé *Menandre*, parut dans ce ſiecle. On dit qu'il avoit été inſtruit par Simon; mais cette opinion n'a d'autres fondemens que l'idée générale que tous les gnoſtiques tiroient leur origine de ce magicien; ce qui eſt entierement contraire à la vérité. Quoiqu'il en ſoit, Menandre doit plutôt être rangé parmi les philoſophes fanatiques de l'antiquité, que parmi les héréticques; il ſe mit dans la tête de ſe donner pour le Sauveur promis, & il paroît par le témoignage d'Irénée, de Juſtin & de Tertullien, qu'il prétendoit auſſi être un de ces éons envoyés du pléroma ou des régions céleſtes, pour ſecourir les ames qui gémiſſoient ſous la ſervitude du corps, & pour les garantir de la violence & des pieges des démons, qui tenoient les rênes de l'empire ſublunaire. Cette doctrine avoit les mêmes fondemens que celle de Simon le magicien; & c'eſt pour cela que les anciens écrivains ont regardé ce dernier comme le maître de Menandre.

Les nicolaïtes.

XV. Si nous retranchons du nombre des hérétiques du premier ſiecle, ces trois hommes dont nous venons de parler, nous pourrons placer dans le premier rang des ſectaires & de ceux ſur-tout que l'on appelle *gnoſtiques*, les nicolaïtes, dont J. C. parle lui-même avec horreur par la bouche de ſon apôtre (*a*). A la vérité, il ne leur reproche

(*a*) Apoc. II, 6, 14, 15.

pas des opinions erronnées ſur la Divinité, mais une conduite déréglée & un mépris outrageant des loix données par les apôtres, *Act.* XV. 29. contre la fornication & l'uſage des viandes conſacrées aux idoles. Cependant il eſt certain que les écrivains du ſecond ſiecle & des ſuivans, Irénée, Tertullien, Clément & d'autres, aſſurent que les nicolaïtes étoient dans le ſentiment des gnoſtiques ſur les deux principes, ſur les éons & ſur l'origine de notre globe. Leur autorité ſeroit très-déciſive ſi on n'avoit pas de grandes raiſons de croire qu'ils ont confondu deux ſectes très-différentes, celle des nicolaïtes dont il eſt parlé dans l'*Apocalypſe*, & une autre, fondée dans le ſecond ſiecle par un certain Nicolaüs, d'après les principes des gnoſtiques. Au reſte, cette queſtion eſt trop obſcure pour qu'on puiſſe la décider ſans témérité.

Cérinthe & les cérinthiens.

XVI. Il n'y a aucun doute que l'on ne doive placer Cerinthe au rang des gnoſtiques, quoique les ſavans ne conviennent pas ſi on doit les compter parmi ceux du premier ou du ſecond ſiecle (*a*): il étoit Juif de naiſſance; il s'appliqua à l'étude de la philoſophie à Alexandrie (*b*), & à la fin

(*a*) Voyez Sam. Baſnage, *Annal. polit. eccleſ.* Tom. II. p. 6. Faydit, *Eclairciſſemens ſur l'hiſtoire eccléſiaſt. des deux premiers ſiecles*, Chap. V. p. 64. L'opinion de ces deux ſavans eſt combattue par Budée, *de Eccleſ. apoſtolica*, Cap. V. p. 412.

(*b*) Théodoret, *Fabul. Hæret.* lib. II. cap. iij. p. 219. Tom. III. opp.

SIECLE I. II. PART.

par le mèlange monſtrueux des dogmes de J. C. avec les erreurs des Juifs & des gnoſtiques, il eſſaya de former un ſyſtème nouveau & ſingulier de doctrine & de diſcipline: il fit auſſi venir ſur la ſcene le pleroma, les éons & le Démiurge des gnoſtiques, & donna à tout cela un air de judaïſme; ce qui doit avoir beaucoup contribué aux progrès de cette héréſie. Il enſeignoit que „ le Créateur de ce monde, qu'il enviſageoit comme le ſouverain légiſlateur du peuple Juif, étoit un être doué des plus grandes vertus, & qui avoit reçu la vie du Dieu ſuprême; qu'ayant dégénéré peu-à-peu de ſon intégrité naturelle & de ſa premiere dignité, l'Etre ſuprême réſolut en conſéquence de détruire ſon empire, & envoya dans ce deſſein ſur la terre, un des glorieux & éternellement heureux éons, qui s'appelloit *Chriſt*; que ce Chriſt choiſit pour ſa demeure la perſonne de Jeſus, homme diſtingué par ſa ſainteté & par ſa juſtice, fils de Joſeph & de Marie, dans lequel il entra ſous la forme de colombe, lorſqu'il fut baptiſé par Jean dans les eaux du Jourdain: que Jeſus après ſon union avec Chriſt, s'oppoſa avec vigueur au Dieu des Juifs, & à l'inſtigation de ce dernier, fut ſaiſi & crucifié par les chefs des Hébreux: que dès que Jeſus fut tombé entre leurs mains, Chriſt monta au ciel, enſorte que Jeſus ſeul fut livré au ſupplice ignominieux & cruel de la croix." Cerinthe exigeoit de ſes ſectateurs qu'ils adoraſſent le Pere de Chriſt, le Dieu ſuprême, conjointement avec ſon Fils; qu'ils abandonnaſſent

le législateur des Juifs, qu'il regardoit comme le Créateur de ce monde; qu'ils retinſſent une partie de la loi donnée par Moïſe; mais néanmoins que leur principal ſoin fût de regler leur conduite ſelon les préceptes de J. C.: pour les y porter, il leur promettoit la réſurrection du corps; & apres cela, pendant le regne de mille ans que J. C. devoit exercer ſur la terre une ſcene de délices ineffables, qui ſeroit ſuivie dans le ciel d'une vie éternelle & parfaitement heureuſe; car Cerinthe prétendoit que Chriſt reviendroit un jour ici bas, qu'il ſe réuniroit derechef avec l'homme Jeſus, & qu'il regneroit avec ſon peuple pendant mille ans dans la Paleſtine.

Les nazaréens & les ébionites appartiennent proprement au ſecond ſiecle.

XVII. On a déja remarqué que l'égliſe avoit été troublée de bonne heure par des diſputes ſur la loi de Moïſe & ſur les rites des Juifs: mais ceux qui tenoient pour l'obſervation indiſpenſable des cérémonies moſaïques, ne pouſſerent pas les choſes dans le premier ſiecle au point de rompre toute communication avec ceux qui penſoient différemment; ainſi, quoiqu'on les taxât de foibleſſe, on les regardoit encore comme freres & membres de la même égliſe. Mais lorſqu'à la ſeconde deſtruction de Jéruſalem, ſous l'empereur Adrien, les partiſans des rites juifs eurent abandonné les aſſemblées ordinaires des chrétiens, pour en faire de particulieres entr'eux, on les mit au nombre des ſectaires qui s'étoient écartés de la pureté de la doctrine de J. C. De-là les noms de *nazaréens* & d'*ébionites*, qui diſtinguerent

SIECLE I. II. PART.

les chrétiens judaïſans de ceux qui croyoient que la venue de J. C. dans le monde, avoit entierement détruit le culte & les cérémonies moſaïques. Nous remarquerons encore ici, que quoique l'on place ordinairement les nazaréens & les ébionites parmi les ſectes du ſiecle des apôtres, ils appartiennent proprement au ſecond ſiecle, puiſqu'avant cette époque ils ne faiſoient pas ſecte.

SECOND SIECLE,

I. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

Des évènemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. II. I. PART. Etat de l'empire romain.

I. DAns ce ſiecle, Rome fut gouvernée par des princes d'un caractere doux & modéré pour la plûpart. Trajan, quoique trop avide de gloire & ſouvent imprudent, eut cependant de grandes vertus; le fond de ſon caractere étoit la clémence & la bonté. Adrien fut plus dur & plus intraitable; néanmoins il ne fut proprement ni méchant ni injuſte; il y avoit chez lui un mêlange de qualités bonnes & mauvaiſes. Les Antonins furent des modeles de bonté, d'humanité & des vertus les plus ſublimes. Dans le commencement de ſon regne, Severe lui-même, dont le caractere changea d'une maniere ſi imprévue & ſi fort à ſon déſavantage, ne fit d'in-

SIEC. II. I. PART.

Les progrès du chriſtianiſme dans l'empire romain.

juſtice à perſonne, pas même aux chrétiens qu'il traita avec douceur & équité.

II. Cette modération des empereurs fut extrêmement favorable aux chrétiens qui vivoient ſous leur gouvernement; quelquefois elle ſuſpendoit, & toujours elle temperoit leurs maux. Quoiqu'il ſortît contr'eux des édits très-ſeveres, & que les magiſtrats animés par les prêtres & par la populace, ſe pluſſent à verſer leur ſang avec une cruauté qui alloit même au-delà des ordres les plus barbares; cependant il y avoit toujours quelque adouciſſement à leurs peines. Trajan, à d'autres égards condamnable par ſa conduite envers eux, ſe laiſſa cependant gagner en leur faveur par Pline le Jeune: ſur les repréſentations & le rapport de ce dernier, il défendit de les *rechercher davantage*; il condamna tous les libelles & toutes les accuſations anonymes, qui, ſi ſouvent, avoient expoſé les chrétiens aux plus grands maux (*a*). Antonin le pieux alla juſqu'à faire des loix contre leurs accuſateurs (*b*); & par divers actes de bonté & de compaſſion, d'autres empereurs les garantirent des traitemens injurieux des prêtres & de la populace: de là vint que dans ce ſiecle, l'égliſe étendit conſidérablement ſes limites, & qu'elle acquit un nombre prodigieux de nouveaux ſujets. Nous en avons des preuves authentiques dans les écrits des anciens; c'eſt en

(*a*) Voyez Pline, *Epîtres*, liv. X. lettre xcviij.
(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccl.* lib. IV. ch. xiij. p. 126.

vain que quelques perſonnes en ont voulu affoiblir l'évidence (*a*).

SIEC. II. I. PART.

III. Il n'eſt pas aiſé de dire quels furent en particulier dans ce ſiecle, les pays éclairés par la lumiere de l'Evangile ; les anciennes relations que nous avons encore, ne nous inſtruiſent pas pleinement là-deſſus, mais auſſi cela n'eſt pas d'une grande importance. Cependant les témoignages les plus certains nous aſſurent que J. C. étoit adoré preſque dans tout l'orient, de même que par les Germains, les Eſpagnols, les Celtes, les Brétons & par pluſieurs autres peuples (*b*). Mais quels ſont ceux de ces peuples qui reçurent l'Evangile dans ce ſiecle ou dans le premier ? C'eſt ce que nous ne ſaurions dire ; nous ſommes trop éloignés de ces tems-là ; Pantene, chef de l'école d'Alexandrie, fit, dit-on, connoître J. C. aux Indiens (*c*). Mais après avoir examiné avec attention ce qu'Euſebe nous en dit, il nous paroit que ces Indiens étoient certains Juifs habitans de l'Arabie heureuſe, & inſtruits aupara-

Quels pays furent éclairés par l'Evangile ?

(*a*) Voyez lettres de Moyle, *ſur la légion fulminante*, avec les remarques que M. Mosheim a jointes à ſa traduction latine de ces lettres, publiée à la fin de ſon ouvrage, intitulé, *Syntagma diſſert. ad ſanctiores diſciplinas pertinentium.* Voyez auſſi le *dialogue* entre Juſtin Martyr & le juif Tryphon, pag. 341.

(*b*) Irenæus, *contra hæreſ.* lib. I. cap. x. Tertullian, *adv. judæos*, cap. vij. p. 212.

(*c*) Euſebe, *Hiſt. eccléſ.* liv. V. cap. x. Jérôme Catal. *Scriptor. eccleſ.* cap. xxxvj.

SIEC. II. I. PART.

vant de la religion chrétienne par Barthelemi l'apôtre ; car S. Jerôme rapporte que Pantene trouva chez eux l'Evangile de S. Matthieu, qu'ils tenoient de Barthelemi leur premier docteur.

Converſion des Germains.

IV. Après avoir pénétré dans les Gaules, la religion chrétienne paroît avoir paſſé de là dans cette partie de l'Allemagne, qui étoit ſoumiſe aux Romains, & enſuite dans la grande Brétagne (46). Il eſt vrai qu'en Allemagne, certaines égliſes ont une envie demeſurée de ſe donner pour fondateurs Saint Pierre & les compagnons des autres apôtres ; & ſur la foi de Bede, les Anglois veulent auſſi que, dans ce ſiecle & ſous le regne de Marc-Antonin, leur roi Lucius ait écrit au pape Eleuthere, pour lui demander des docteurs qui vinſſent enſeigner dans ſon pays la religion chrétienne ; ce qui ayant été accordé, l'Evangile y fut reçu (*a*). Mais après tout, rien n'eſt plus douteux que ces traditions ; & ceux qui ſavent peſer les preuves hiſtoriques, les rejettent entierement.

Les Gaules converties.

V. Il eſt très-poſſible qu'avant la fin du ſiecle des apôtres, ſoit par eux-mêmes, ſoit par leurs ſucceſſeurs immédiats, la lumiere de l'Evangile ait pénétré juſques dans la Gaule Tranſalpine, aujourd'hui la France : mais rien ne nous aſſure qu'avant le ſecond ſiecle, il y ait eu des égliſes établies. Photin, homme d'une piété & d'un zele exem-

(*a*) Voyez Usher. *Antiq. eccleſ. Britann.* cap. I. p. 7. & Godwin, *de converſione Britann.* cap. I. p. 7. & Rapin, *Hiſt. d'Anglet.*

plaires, partit de l'Aſie avec Irenée & d'autres perſonnes, pour venir dans les Gaules travailler à l'avancement du chriſtianiſme. Il fut ſi heureux que pluſieurs égliſes furent établies à Lion & à Vienne, dont lui-même fut le premier évêque (*a*).

Traduction du N. Teſtament.

VI. Les écrivains de ce ſiecle attribuent la rapidité des progrès du chriſtianiſme au pouvoir de Dieu, à l'efficace de la vérité toute divine, aux dons extraordinaires départis aux premiers chrétiens, aux miracles opérés en leur faveur & par leur ordre; les moyens humains ou les cauſes ſecondes n'y entrent preſque pour rien. Mais c'eſt aller trop loin, on a tort de ne pas faire entrer en ligne de compte la ſageſſe des meſures humaines, & les efforts utiles d'un zele prudent & éclairé. On ne ſauroit douter que la pieuſe activité de pluſieurs ſavans d'un mérite diſtingué, qui ne ceſſoient de recommander la lecture de l'Ecriture ſainte, & qui avoient ſoin d'en répandre des traductions, en faveur de ceux qui ignoroient la langue originale, n'ait beaucoup contribué aux progrès de la doctrine chrétienne. En particulier, ces perſonnes ſavantes s'appliquerent à multiplier les verſions latines qui pouvoient

(*a*) Voyez ſur la naiſſance du chriſtianiſme en France, l'*Epître* de S. Pierre de Marca, publiée parmi les diſſertations de cet auteur, & par Valeſius, dans ſon édition de l'*Hiſt. eccl.* d'Euſebe. Voyez auſſi *Hiſt. littér. de la France*, tom. I. p. 223. Liron, *Singularités hiſtoriques & littéraires*, vol. IV.

SIEC. II. I. PART.

être d'un uſage plus général (*a*). Entre ces verſions on donna communément la préférence à celle qui porte le nom d'*Italique* ; elle fut ſuivie par les verſions ſyriaque, égyptienne & éthiopique, dont on ne peut fixer les dates avec certitude (*b*).

Les chrétiens défendus, & les hérétiques réfutés.

VII. Entre les obſtacles qui retarderent les progrès du chriſtianiſme, les plus conſidérables furent les calomnies de ſes ennemis. Elles tomberent également ſur la perſonne, le caractere & les opinions religieuſes des chrétiens; tout fut mal repréſenté à un peuple crédule (47), afin de l'empêcher d'embraſſer l'Évangile. Auſſi ceux qui, par leurs écrits apologétiques, tâchoient de détruire ces fauſſes impreſſions, rendoient un grand ſervice à la religion & à ceux qui la profeſſoient; par-là ils éloignoient les principaux obſtacles à ſes progrès. Les ouvrages qui attaquoient les anciens hérétiques, n'étoient pas non plus inutiles, ſur-tout dans les premiers tems de l'égliſe. Les dogmes inſenſés que l'on oſoit ſoutenir, & la conduite déréglée de ceux qui en étoient les partiſans, faiſoient un très-grand tort au chriſtianiſme, & donnoit de l'éloignement pour tout ce qui portoit ce nom. Mais quand on vit par ces écrits, que les chrétiens eux-mêmes avoient de l'horreur pour ces hérétiques, bien loin de les ſoutenir; on leur

(*a*) Voyez Auguſtin, *de doctrina chriſtiana*, lib. II. cap. xj. p. 85. édit. Calixt.

(*b*) Voyez J. Gottlob Carpzov. *Critica ſacra vet. Teſt.* p. 663.

rendit

rendit plus de juſtice, & toutes les préventions contre la religion de Jeſus-Chriſt diſparurent.

Miracles & dons extraordinaires.

VIII. Il eſt plus aiſé de comprendre que d'exprimer combien les miracles & les dons extraordinaires, qui éclatoient dans les premiers miniſtres de l'Evangile, contribuerent à ſes progres. Mais ces dons accordés ſeulement pour des raiſons importantes, diminuerent à meſure que ces mêmes raiſons ceſſerent : par conſéquent, dès que preſque toutes les nations furent éclairées plus ou moins, & que l'égliſe fut conſidérablement augmentée, le don des langues, par exemple, ceſſa peu-à-peu. Mais il paroit par les témoignages les plus inconteſtables, que pendant ce ſiecle, les autres dons extraordinaires dont Dieu avoit favoriſé l'égliſe naiſſante, continuerent en pluſieurs lieux (*a*).

Miracle de la légion fulminante.

IX. A la vérité, nous ne ſaurions compter avec certitude parmi les miracles, qui avoient encore lieu dans l'égliſe, celui que l'on attribue à cette légion chrétienne, qui, dit-on, par ſes prieres, fit deſcendre du ciel une roſée rafraîchiſſante ſur l'armée de Marc-Antonin, prête à périr de ſoif, dans la guerre contre les Marcomans. Pluſieurs auteurs ont parlé de cet événement, qui fit donner à cette légion le nom de *fulminante*, à cauſe des éclairs & des tonnerres qui détruiſirent l'ennemi, tandis que la pluie ſau-

(*a*) Pfanner, *de Donis miraculis.* Spencer, *Not. ad orig. contra Celſum*, p. 5, 6. Mammachius, *Originum & antiq. chriſtian.* tom. I. p. 363.

SIEC. II. I. PART.

va les Romains expirans. Mais les ſavans ont beaucoup diſputé entr'eux ſur la réalité de ce miracle; quelques-uns ont cru que les chrétiens, par une pieuſe mépriſe, ſuppoſerent une intervention miraculeuſe, là où il n'y avoit qu'un ſimple effet de la nature, & pour dire le vrai, cette opinion eſt appuyée ſur de très-fortes raiſons, & ſur les autorités les plus reſpectables (48).

Plus que douteux.

X. Mais dans ce recit, diſtinguons le douteux du certain: il eſt inconteſtable que l'armée romaine fut enfermée par l'ennemi, & que dans un déſert aride, réduite par la ſoif à un état déplorable & même déſeſperé, elle fut ranimée tout d'un coup par une pluie inattendue. Il eſt également certain, que tant les payens que les chrétiens regarderent cet événement comme quelque choſe d'extraordinaire & de miraculeux; les premiers l'attribuerent à Jupiter, à Mercure, ou au pouvoir de la magie, & les derniers à J. C., enſuite de leurs prieres. De plus, il eſt hors de doute qu'alors il y avoit un très-grand nombre de chrétiens dans l'armée romaine, & il eſt très-vraiſemblable que dans cette détreſſe, ils implorerent le ſecours de Dieu & de J. C. On ſait auſſi que dans ces tems-là, ces mêmes chrétiens regardoient tous les événemens extraordinaires comme des miracles, & qu'ils attribuoient à leurs prieres tout ce qui arrivoit d'avantageux à l'empire romain. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils ſe ſoient fait honneur de ce qui, dans cette occaſion, ſurvint d'heureux à l'armée d'Antonin; mais d'un autre

côté, il faut obſerver que les eſprits judicieux ont pour maxime conſtante de ne pas regarder comme miracle, ce que l'on peut expliquer par les loix ordinaires de la nature ou de la providence. Or, comme il eſt certain que, pour rendre raiſon du phénomene en queſtion, il n'eſt pas néceſſaire de recourir à une intervention ſurnaturelle, on voit quelle eſt la conſéquence qui en réſulte, & de quel œil on doit enviſager cet événement.

Sédition & meurtre des Juifs.

XI. Les Juifs éprouverent de nouveaux malheurs ſous Trajan, & enſuite ſous Adrien: ayant à leur tête Barchochebas, qui ſe donna pour le Meſſie, ils ſe révolterent contre les Romains. Cette ſédition en fit paſſer un nombre prodigieux au fil de l'épée, & ſur les ruines de Jéruſalem, on éleva une nouvelle ville que l'on appella *Ælia Capitolina*: il n'étoit permis à aucun juif d'y entrer (*a*). Le maſſacre dont on vient de parler, contribua, à quelques égards, à la tranquillité extérieure des chrétiens: juſques-là les Juifs les avoient opprimés & vexés, non-ſeulement par leurs plaintes & leurs accuſations continuelles devant les magiſtrats Romains; mais encore par les traitemens les plus injurieux, dans la Paleſtine & dans les pays voiſins, parce qu'ils refuſoient de les ſecourir contre leurs maîtres & leurs vainqueurs: mais les nouveaux malheurs qui fondirent ſur cette nation ſéditieuſe, la mirent hors

(*a*) Juſtin Martyr, *Dial. cum Tryphone*, pag. 49. 278.

SIEC. II. I. PART.

Philoſophes convertis au chriſtianiſme.

d'état de nuire davantage aux diſciples de Chriſt.

XII. Entre les diverſes choſes qui contribuerent à la ſplendeur de l'égliſe naiſſante, & qui l'affermirent, nous pouvons compter les travaux de ces philoſophes qui, dans ce ſiecle, ſe convertirent au chriſtianiſme. Je ſais bien, au reſte, que tout le monde ne conviendra pas que l'égliſe ait gagné à cette acquiſition; & en effet, ſi l'on propoſoit la queſtion de cette maniere générale, le chriſtianiſme a-t-il à ſe louer ou à ſe plaindre des écrits & des ſpéculations des philoſophes qui ſe ſont conſacrés à ſa défenſe? il eſt certain que je ſerois fort embarraſſé à y répondre. Il faut en convenir, la religion ſouffrit beaucoup dans pluſieurs endroits, dès que les philoſophes voulurent lui aſſocier leurs opinions particulieres, & qu'ils eurent la témérité de ſonder & de modifier ce ſyſtême divin de foi & de piété, par les principes incertains d'une raiſon ſujette à s'égarer.

CHAPITRE II.

Des événemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. II. I. PART. Perſécution ſous Trajan.

I. AU commencement de ce ſiecle, il n'y avoit point de loi en force contre les chrétiens; le ſénat avoit annullé les édits cruels de Néron, & Nerva ceux de Domitien ſon prédéceſſeur; mais malgré cela, l'uſage prévalut de perſécuter les chrétiens, & de les faire mourir auſſi ſouvent que des prêtres avides de ſang & une populace effrenée, qu'ils ne ceſſoient d'animer contre les fideles, demandoient leur ſupplice. Ainſi, ſous le regne même du bon Trajan, on vit une foule de chrétiens ſacrifiés à la rage du peuple (*a*), & ce fut à l'occaſion de ces exécutions tumultueuſes, que Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, écrivit à l'empereur pour lui demander comment il devoit ſe conduire envers les chrétiens. Trajan lui répondit, „ que d'office il ne falloit faire „ aucune recherche contr'eux (*b*), mais „ que pour ceux qui ſeroient accuſés & con„ vaincus d'être chrétiens, on devoit les fai-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccléſ.* liv. III. chap. xxxij. p. 103.

(*b*) Voyez *Lettres* de Pline, liv. X. lett. xcvij. & xcviij. commentées par de ſavans hommes, comme Voſſius, Bœhmer, Baldwin, Heumann & autres.

SIEC. II. 1. PART.

» re mourir, comme de mauvais citoyens, » à moins qu'ils ne retournaſſent à la reli- » gion de leurs ancêtres ".

Effets de l'ordre de Trajan.

II. Cet édit de Trajan enrégiſtré parmi les loix de l'empire, mit, il eſt vrai, quelques bornes à la fureur de la perſécution; mais il fit cependant bien des martyrs, même ſous les meilleurs empereurs; car toutes les fois qu'il y avoit un accuſateur & que l'accuſé confeſſoit ce qu'on lui imputoit, il ne reſtoit à ce dernier d'autre alternative que l'apoſtaſie ou la mort, puiſque ſelon l'édit de Trajan, la perſéverance dans la foi étoit un crime capital; en conſéquence & ſur l'accuſation des Juifs (*a*), Siméon, vieillard vénérable, fils de Cléopas, & évêque de Jéruſalem, fut crucifié. Ce fut par une ſuite de cette même loi, que Trajan fit mourir dans le cirque à Rome, le grand Ignace, ſi illuſtre par ſa piété; il ordonna lui-même qu'on le livrât aux bêtes féroces (*b*); car comme la loi dénonçoit ſimplement la mort à ceux qui étoient convaincus d'être diſciples de J. C., le juge étoit le maître de choiſir le genre du ſupplice.

Perſécution ſous Adrien.

III. A la vérité, les chrétiens qui pouvoient cacher leur profeſſion, étoient en ſureté à la faveur de l'édit de Trajan. Ce fut une forte barriere, mais qui déplut extrê-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccléſ.* liv. III. chap. xxxij. p. 103.

(*b*) Voyez *Acta martyrii ignatiani*, publiés par Ruinart, & dans la *Collection des peres apoſtoliques*.

ment aux prêtres payens qui ne reſpiroient que haine & que vengeance: l'office d'accuſateur étoit auſſi devenu très-périlleux; peu de perſonnes vouloient en courir le riſque. La ruſe ſacerdotale fut donc obligée d'avoir recours à d'autres moyens; elle trouva celui d'éluder fort adroitement la loi de Trajan, ſous Adrien ſon ſucceſſeur; & voici comment elle s'y prit. Pendant qu'on célébroit les jeux publics, la populace miſe en mouvement par les prêtres, demanda tout d'une voix la ruine des chrétiens aux magiſtrats, qui craignant quelque ſédition au cas qu'ils ne cédaſſent pas, ne furent que trop diſpoſés à écouter ces clameurs. Mais au milieu de tous ces déſordres, Serenus Granianus, proconſul d'Aſie, repréſenta à l'empereur combien il y avoit d'injuſtice & de barbarie à ſacrifier ainſi à une multitude effrenée, des perſonnes qui n'étoient convaincues d'aucun crime. Cette ſage remontrance ne fut pas ſans effet; elle donna lieu à un édit, par lequel Adrien défendit de faire mourir les chrétiens, à moins qu'ils ne fuſſent accuſés & convaincus dans les formes, de crimes contre les loix. Il paroît que cet édit ne fut que le renouvellement de celui de Trajan (*a*). La modération que l'empereur y fit paroître, fut peut-être l'effet des apologies admirables de Quadrat & d'Ariſtide en faveur des chrétiens; elles

(*a*) Comparez Euſebe, *Hiſt. eccléſ.* liv. IV. chap. ix. avec Balduin, *ad edicta princip. in chriſtianos*, p. 73.

SIEC. II. I. PART.

étoient très-propres, à tous égards, à diſſiper de fâcheux préjugés contre la religion chrétienne & ſes ſectateurs, chez quiconque avoit encore quelque ſentiment d'humanité: mais ce n'étoit pas ſeulement de la part des Romains que les chrétiens avoient à ſouffrir; Barchochebas, ce roi poſtiche des Juifs, qui fut enſuite défait par Adrien, exhala toute ſa fureur contr'eux, parce qu'ils ne voulurent pas ſe ranger ſous ſes étendards, & favoriſer ſa rebellion (*a*).

Perſécution ſous Antonin le pieux.

IV. Il paroiſſoit que l'édit d'Adrien, pris dans ſon vrai ſens, devoit garantir les chrétiens de la fureur de leurs ennemis: en effet, ſelon cet édit, ils ne devoient être punis qu'en cas de crimes, & en même tems les magiſtrats ne mettoient point leur religion au rang des crimes puniſſables, par l'ordre de l'empereur. Cela fit que ſous Antonin le pieux, on inventa une nouvelle maniere de les attaquer; on les accuſa d'impiété & d'athéiſme; mais cette calomnie fut refutée dans une apologie préſentée à l'empereur par Juſtin Martyr: cet équitable prince ordonna en conſéquence, qu'à l'égard des chrétiens, on ſe conformât en tout à l'édit d'Adrien (*b*): mais cela ne fut pas capable d'arrêter la rage ſanguinaire des perſécutions; car quelque tems après, à l'occaſion d'un tremblement de terre en Aſie, le peu-

(*a*) Juſtin Martyr, *Apologia ſecunda*, pag. 72. édit. de Colog.

(*b*) Euſebe, *Hiſt. eccléſ.* liv. IV. chap. xxvj. p. 348.

ple regardant les chrétiens comme les auteurs de toutes les calamités de l'empire, renouvella ſes violences contr'eux, & les traita de la maniere la plus cruelle. L'empereur en fut informé, & adreſſa à toute la province d'Aſie un ordre, par lequel il menaçoit d'un châtiment capital, quiconque à l'avenir accuſeroit les chrétiens de quelque crime ſans preuves (49).

Perſécution ſous Marc-Antonin.

V. Ce digne prince eut pour ſucceſſeur Marc-Antonin le philoſophe, dont preſque tous les écrivains ont exalté ſans meſure la ſageſſe & les vertus. Cependant, ce n'eſt pas dans ſa conduite envers les chrétiens que nous devons en chercher des preuves. Sa clemence & ſa juſtice n'y ont pas brillé, ni près delà : il eſt vrai qu'il ne revoqua ni l'édit d'Adrien, ni ceux de ſes prédéceſſeurs en faveur des chrétiens ; mais il n'en fut pas moins leur ennemi: ſans rien examiner avec impartialité, il prêtoit l'oreille avec une facilité extrême, aux inſinuations les plus ſiniſtres contr'eux, & particulierement à celles des philoſophes. Ceux-ci les accuſoient des crimes les plus horribles, d'être des impies au ſuprême degré, & de renouveller les horreurs du feſtin de Thyeſte, & les amours inceſtueux du prince Thébain ; de maniere que ſi on en excepte le regne de Néron, il n'y en a point eu, ſous lequel les chrétiens ayent été auſſi maltraités que ſous celui du ſage & vertueux Marc-Aurele. Cependant, il n'y en eut aucun pendant lequel on publiât autant d'apologies en leur faveur. Nous avons encore celles de Juſtin Martyr, d'A-

SIEC. II. I. PART.

Ce que les chrétiens ſouffrirent ſous ſon regne.

théna goras & de Tatien, qui furent compoſées à cette occaſion.

VI. Cet empereur publia contre les chrétiens dont il avoit la plus mauvaiſe opinion, & qu'il regardoit comme des gens vains, opiniâtres & vicieux, pluſieurs édits (*a*) qui en gros étoient très-injuſtes, quoique nous ne les connoiſſions pas aujourd'hui en détail; ils furent cauſe que les magiſtrats reçurent des accuſations même des eſclaves & des perſonnes les plus viles de la populace, contre les chrétiens, malgré la parfaite innocence de ces derniers & leur déſaveu conſtant des crimes qu'on leur imputoit, & qui les expoſoient à toutes ſortes de tourmens, & à la mort même. Les édits qui défendoient de les punir, à moins qu'ils ne fuſſent coupables de quelques crimes, étoient ſi exprès, que les juges, ou par intérêt ou pour plaire au peuple, furent obligés de ſuborner de faux témoins qui les accuſerent d'actions puniſſables par les loix : ainſi une multitude d'innocents fut immolée à la cruelle ſuperſtition & à la fureur du peuple, ſecondées par l'iniquité des magiſtrats & la foibleſſe d'un prince qui, à l'égard des chrétiens, s'écartoit des principes de juſtice & de clémence, qui dirigeoient ſa conduite par rapport à tous ſes autres ſujets. Entre ces victimes, on compte pluſieurs perſonnes d'une piété diſtinguée, & quelques-unes d'un grand ſavoir, comme le vénérable Polycar-

(*a*) Voyez Melito *apud* Euſeb. *Hiſt. eccléſ.* lib. IV. cap. xxvj. p. 147.

pe, évêque de Smyrne, & Juſtin Martyr, renommé avec raiſon pour ſon érudition & ſa philoſophie (*a*). Pluſieurs égliſes & particulierement celles de Lyon & de Vienne, furent preſque entierement détruites pendant cette perſécution qui déploya toute ſa fureur en l'an 177, & qui ſera une tache éternelle à la mémoire du prince qui l'ordonna (*b*).

Leur état ſous Commode & ſous Sévére.

VII. Sous le regne de Commode, les chrétiens ſouffrirent peu; la perſécution ne fut point générale, elle ſe borna à un petit nombre de perſonnes qui avoient abandonné tout récemment le paganiſme (*c*): mais il ſe fit un grand changement à cet égard ſur la fin de ce ſiecle, lorſque Severe fut déclaré empereur. L'Aſie, l'Egypte & les autres provinces furent teintes du ſang des martyrs; c'eſt ce qui paroît par le témoignage de Tertullien, de Clement d'Alexandrie, & d'autres auteurs. On ne doit donc pas s'en rapporter à ceux qui ſoutiennent que ſous Severe, les chrétiens ne ſouffrirent point avant le commencement du

(*a*) On trouve une relation complette de leur martyre dans l'excellent ouvrage de Ruinart, intitulé *Acta ſincera martyrum.*

(*b*) Voyez ſur cette perſécution, la lettre des chrétiens de Lyon, que l'on trouve dans Euſebe, *Hiſt. eccléſ.* liv. V. chap. ij. & dans le *Martyrologe* de Fox, vol. I.

(*c*) Euſebe, *Hiſt. eccléſ.* liv. V. chap. xxjv. p. 191. chap. xvj. p. 183. chap. xviij. p. 186. chap. xjx. p. 187.

SIEC. II. I. PART.

troiſieme ſiecle, célebre par les ordres cruels de cet empereur contr'eux. Les édits précédens, & en particulier ceux de Trajan & de Marc-Antonin, n'ayant point été abrogés, la porte étoit ouverte à la fureur & à l'injuſtice des magiſtrats qui pouvoient les faire valoir quand ils vouloient, & agir en conſéquence. Ce furent toutes ces calomnies auxquelles l'égliſe fut alors expoſée vers la fin du ſecond ſiecle, qui engagerent Tertullien à écrire ſon apologie, & divers autres livres pour la défenſe des chrétiens.

Calomnies pour les rendre odieux.

VIII. Il n'eſt pas difficile de rendre raiſon de tous ces maux, quand on fait attention aux railleries, aux calomnies & aux libelles des prêtres payens, & des autres défenſeurs de la ſuperſtition, qui par-là tâcherent de rendre les chrétiens odieux. Toutes ces imputations criminelles & injurieuſes dont nous avons parlé ci-deſſus, ſont rapportées par tous ceux qui ont écrit pour la défenſe du chriſtianiſme. L'hiſtoire ne doit pas les oublier: ce ſont tout autant de preuves de la foibleſſe & de la méchanceté des ennemis de la religion. En effet, rien de plus frivole ni de moins ſenſé, que ce que les plus fameux ſoutiens du paganiſme oppoſoient à la vérité de l'Evangile; pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les argumens de Celſe. Ce philoſophe écrivit contre les chrétiens ſous le regne d'Adrien; il fut parfaitement bien refuté dans le ſiecle ſuivant, par Origene, qui le repréſente comme étant de la ſecte épicurienne; mais c'eſt une erreur qui a preſque été généralement ſuivie; il eſt plus

que vraiſemblable qu'il étoit platonicien de la ſecte d'Ammonius (50). Quoiqu'il en ſoit, Celſe étoit un miſérable ſophiſte ; cela paroît évidemment par la réponſe d'Origene & par ſes propres écrits, qui ne ſervent qu'à prouver la malice de ſes intentions & la témérité de ſes jugemens.

Fronto, le rhéteur, & Creſcens le philoſophe cynique, firent auſſi quelques tentatives contre le chriſtianiſme ; on ne connoît celles du premier, que par ce que nous en dit Minutius Felix (*a*), & le dernier n'eſt célebre que par ſon zele furieux pour la ruine des chrétiens, & la perſécution violente qu'il ſuſcita contre Juſtin Martyr, & dont cet illuſtre ſaint fut la victime (*b*).

(*a*) Octavius, p. 266. édit. Heraldi.

(*b*) Juſtin martyr, *Apologia ſecunda*, p. 21. Tatien, *Oratio contra Græcos*, p. 72. édit. Worthii.

II. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

De l'état des lettres & de la philoſophie dans ce ſiecle.

SIEC. II. II. PART. Etat des lettres.

I. SOus le regne de Trajan & par la protection de cet excellent prince, les lettres ſortirent de l'état de langueur dans lequel les avoit jettées la tyrannie de ſes prédéceſſeurs; elles reprirent en quelque façon leur premier luſtre (*a*). Mais cette heureuſe révolution ne fut pas de durée; les empereurs ſuivans ne la ſoutinrent pas, & même Marc-Antonin qui les ſurpaſſa tous en ſavoir, n'encouragea que les ſtoïciens; & à l'exemple de ces philoſophes, il traita avec beaucoup de mépris les arts & les ſciences (*b*). C'eſt par cette raiſon que nous voyons les écrivains de ce ſiecle ſi fort au-deſſous de ceux du précédent, du côté de l'élégance & de la pureté du ſtyle, de l'éloquence & de la délicateſſe du goût.

(*a*) Plin. *Epiſt.* lib. III. ep. xviij.

(*b*) Dans le premier livre de ſes *Méditations*, §. 7. 17.

SIEC. II. II. PART. Hommes savans.

II. En même tems, il faut remarquer que cette décadence du goût & du savoir n'alla pas jusqu'à les éteindre entierement; car même dans ce siecle, tant chez les Grecs que chez les Latins, il parut des hommes de génie, qui surent bien habiller la science à la mode de leur tems. Entre les Grecs, nous devons donner le premier rang à Plutarque, homme d'une vaste érudition; mais ses connoissances si variées n'étoient pas assez digérées, & sa philosophie fut gâtée par le scepticisme. Dans toutes les villes un peu considérables de l'empire, il y avoit aussi des rhéteurs, des sophistes & des grammairiens, qui, par la diversité de leurs travaux, sembloient avoir un desir extrême de former leurs jeunes disciples à l'art de l'éloquence & de la déclamation, & de les rendre utiles à leurs compatriotes par leurs lumieres & par leurs talens: mais ce que l'on apprenoit dans ces écoles se réduisoit à bien peu de choses, & avoit plus d'éclat que de solidité; les jeunes gens qui y avoient été élevés, paroissoient, en entrant dans le monde, fort étrangers aux affaires; ils montroient une vaine éloquence & une érudition fastueuse, plutôt que du jugement & du goût. Il résulte de là, que quoique ces rhéteurs & ces sophistes fussent à la mode dans ce tems-là, où, généralement parlant, on n'étoit pas en état de saisir & de goûter les charmes de la vérité, ils devinrent cependant l'objet du mépris de toutes les personnes judicieuses, qui se moquoient de l'éducation que l'on recevoit chez eux. Outre les écoles dont je viens de parler, il

SIEC. II. II. PART.

y en avoit deux publiques dans l'empire, une à Rome fondée par Adrien, & dans laquelle on enſeignoit toutes les ſciences; & l'autre à Beryte en Phénicie, principalement deſtinée à l'étude du droit (*a*).

Stoïciens.

III. Pluſieurs philoſophes ſe diſtinguoient alors dans toutes les ſectes; mais il eſt inutile d'en rapporter les noms (*b*). Cependant il y en a deux, Marc-Antonin & Epitecte, qui ont fait trop d'honneur à la philoſophie de Zenon, pour ne pas les nommer; les méditations de celui-là, & le manuel de celui-ci juſtifient cette diſtinction. Ces deux grands hommes eurent plus d'admirateurs que d'imitateurs: la ſecte ſtoïcienne ne jouiſſoit pas d'une grande conſidération; la ſévérité de ſa morale ne s'accommodoit pas au goût corrompu de ce tems-là, par pluſieurs raiſons.

Platoniciens.

Les platoniciens avoient plus de diſciples, leurs préceptes étoient moins rigides, & leur doctrine ſe rapprochoit davantage des idées communément reçues ſur la nature des dieux, du moins elle n'y repugnoit pas autant.

Epicuriens.

Mais de tous les philoſophes, les épicuriens furent ceux qui eurent le plus de réputation & de diſciples, parce que leur philoſophie flattoit le goût pour la volupté, & étouffoit tous les remords qui, même au

(*a*) Voyez les *Méditations* de Marc Antonin, liv. I. §. 7. 10. 17.

(*b*) Juſtin Martyr, *Dialog. cum Tryph.* opp. 228. & il eſt fait auſſi mention de pluſieurs de ces philoſophes dans les *méditations* de l'empereur Marc Antonin.

milieu

milieu des plaiſirs, tourmentent ſouvent le méchant (*a*).

SIEC. II. II. PART. Nouveaux platoniciens en Egypte.

IV. A la fin de ce ſiecle, il s'éleva tout d'un coup une nouvelle ſecte de philoſophes, qui ſe répandit avec rapidité dans une grande partie de l'empire, engloutit preſque toutes les autres, & fut extrêmement préjudiciable au chriſtianiſme. Ce fut à Alexandrie en Egypte, qu'elle prit naiſſance : depuis long-tems cette ville avoit été, & étoit encore le centre des ſciences & des beaux arts. Ceux qui embraſſerent cette nouvelle ſecte, ſe firent appeller *platoniciens*, quoique bien loin d'adhérer ſervilement à toutes les opinions de Platon, ils priſſent dans chaque ſecte, ce qui leur paroiſſoit le meilleur pour en compoſer enſuite un ſyſtême général : mais ce qui les engagea à prendre ce nom, c'eſt qu'ils croyoient que dans tout ce que la philoſophie à de plus ſublime, & qui a pour objet la divinité & les choſes inviſibles, les ſentimens de Platon étoient les plus raiſonnables & les plus relevés.

V. Ce qui donna à cette philoſophie une grande ſupériorité, ce fut cet eſprit de candeur & d'impartialité dont elle ſe piqua. Les ſages modeſtes dans leurs déciſions, & fatigués de ces ſectes arrogantes, qui n'exigeoient pas moins qu'un attachement inviolable à toutes les parties de leurs ſyſtêmes, l'en eſtimerent davantage. Rien ne pouvoit leur plaire autant que des gens qui, ſans préjugés de partis, faiſoient profeſſion de chercher la vé-

(*a*) Lucien, *Pſeudomant.* p. 763. tom. I. opp.

SIEC. II. II. PART.

rité ſeule, & étoient prêts à la ſaiſir, dans quelque ſyſtême que ce fût, dès qu'on la leur préſentoit. On appella ces philoſophes *éclectiques*, parce qu'ils choiſiſſoient ainſi dans toutes les ſectes, ce qui leur paroiſſoit le plus conforme à la vérité. Cependant remarquons, comme nous l'avons déja inſinué dans le paragraphe précédent, que quoiqu'ils ne fuſſent proprement attachés à aucune, ils préferoient Platon à tous les autres ſages, & approuvoient la plûpart de ſes idées ſur la divinité, l'univers & l'ame humaine, comme il paroit par divers témoignages.

Leur diſcipline approuvée par les chrétiens.

VI. Ces nouveaux platoniciens furent ſuivis par ceux des chrétiens d'Alexandrie, qui à la profeſſion de l'Evangile, ſouhaitoient de joindre la dignité de philoſophe : on dit qu'ils furent particuliement approuvés par Athénagore, Pantene, Clément d'Alexandrie, & par tous ceux qui dans ce ſiecle enſeignoient à Alexandrie dans les écoles publiques des chrétiens (51). Ces ſages étoient dans l'idée que la vraie philoſophie, le don le plus précieux que Dieu ait fait aux hommes, étoit répandue par parcelles dans toutes les ſectes, & ainſi qu'il étoit d'un homme raiſonnable, & ſur-tout d'un docteur chrétien, d'en raſſembler les membres épars par-tout où ils ſe trouvoient, & de la faire ſervir de cette maniere à la défenſe de la religion & de la vertu. Les éclectiques chrétiens avoient ceci de commun avec les autres, c'eſt qu'ils donnoient la préférence à Platon ſur tous les philoſophes ; & ſelon eux, ſes idées ſur Dieu, l'ame humaine, & ſur les choſes inviſibles, étoient très-

conformes à l'eſprit de la religion.

SIEC. II. II. PART.

VII. Ce ſyſtème de philoſophie éprouva quelques changemens, lorſque vers la fin de ce ſiecle, Ammonius Saccas enſeigna avec la plus grande célébrité dans l'école d'Alexandrie. Ce philoſophe jetta les fondemens de cette ſecte, dont on appella les partiſans, *nouveaux platoniciens*. Il étoit né de parens chrétiens, & peut-être n'a-t-il jamais abandonné la profeſſion, du moins extérieure, de ſa religion (52) : ſon génie étoit vaſte & pénétrant ; auſſi ſes projets furent-ils hardis & ſinguliers, il tenta de concilier toutes les ſectes, ſoit de philoſophie, ſoit de religion, & crut ſon ſyſtème propre à les réunir toutes, ſans en excepter les chrétiens eux-mêmes. Et c'eſt en cela que conſiſte la différence entre ces nouveaux philoſophes & les éclectiques, qui avant ce tems-là, fleurirent en Egypte. Ceux-ci ſoutenoient que dans chaque ſecte il y avoit un mêlange de bon & de mauvais, de vrai & de faux, & par là même qu'on pouvoit prendre par-tout quelque choſe de conforme à la raiſon, & laiſſer le reſte : mais Ammonius alloit plus loin, il prétendoit que dans toutes les ſectes, on trouvoit également les grands principes de la ſcience philoſophique & religieuſe, & qu'elles ne différoient entr'elles que par quelques termes, & quelques opinions d'une légere importance ; enſorte qu'en interprêtant comme il faut leurs ſentimens, il étoit facile de les concilier : outre cela, il faut remarquer que le goût d'Ammonius pour les paradoxes, le porta à affirmer, que cette clef

Nouvelle maniere d'enſeigner la philoſophie, introduite par Ammonius Saccas.

SIEC. II. II. PART.

ſervoit à expliquer toutes les religions payennes, & même la religion chrétienne; mais que pour cela, il falloit dépouiller le paganiſme des fables des prêtres, & le chriſtianiſme des commentaires de ſes docteurs.

Principes de la philoſophie ammonienne ou éclectique.

VIII. Ce vaſte plan d'Ammonius, pour réunir toutes les ſectes de philoſophie & de religion, demandoit bien des choſes difficile, & qui n'étoient pas du goût de tout le monde. Il falloit tordre & retrancher dans tous les ſyſtèmes bien des choſes, pour pouvoir enſuite en compoſer un ſeul corps de doctrine. Les opinions des philoſophes, les ſuperſtitions des prêtres payens, les dogmes des chrétiens; tout devoit ſouffrir dans cet arrangement. Que d'allégories forcées & ſubtiles ne falloit-il pas pour rapprocher tout cela, & éloigner adroitement toutes les difficultés! Mais comment Ammonius s'y prit-il? c'eſt ce dont les écrits de ſes diſciples que nous avons encore, nous inſtruiſent. D'abord, il ſuppoſa que la véritable philoſophie tiroit ſon origine des orientaux, qu'elle fut enſeignée aux Egyptiens par Hermès, & de là apportée aux Grecs, qui l'obſcurcirent par leur ſubtilité & leur goût pour la diſpute, mais que néanmoins elle fut conſervée dans ſa pureté primitive par Platon, le meilleur interprète d'Hermès & des autres ſages d'orient: il ſoutenoit que dans leur premiere intégrité, toutes les différentes religions du monde étoient conformes au génie de cette ancienne philoſophie; mais que dans la ſuite les prêtres & les peuples avoient pris à la lettre, & dans un ſens

erroné, les ſymboles & les fictions en uſage chez les nations orientales, pour exprimer leurs idées de religion & de morale, d'où il avoit réſulté que de ces êtres inviſibles, de ces démons, que l'Etre ſuprême a placés dans les différentes parties de cet univers, pour être les miniſtres de ſa Providence, la ſuperſtition en avoit fait tout autant de dieux, qu'elle adoroit par une foule de vaines cérémonies. C'eſt pour cela qu'Ammonius vouloit que l'on rétablit les religions de tous les peuples, dans leur pureté primitive, & qu'on les ramenât à leur ancienne regle, la philoſophie orientale; il diſoit que rien n'étoit plus conforme aux intentions de Jeſus-Chriſt, dont le ſeul but en venant ſur la terre, avoit été d'arrêter les progrès de la ſuperſtition, de détruire les erreurs qui s'étoient gliſſées dans toutes les religions du monde, mais non l'ancienne théologie, d'où toutes ces religions étoient ſorties.

Principes fondamentaux.

IX. Ammonius, en partant de ces principes, adoptoit les opinions reçues en Egypte où il étoit né & avoit été élevé, touchant l'univers & la Divinité conſidérée comme formant un grand tout, l'éternité du monde, la nature des ames, l'empire de la Providence, & le gouvernement de la terre confié aux démons. Il eſt en effet bien évident qu'Ammonius avoit fondé ſon ſyſtême ou le nouveau platoniſme ſur la philoſophie égyptienne, dont Hermès paſſoit pour l'auteur; & le livre de Jamblique, ſur les myſteres des Egyptiens, ne laiſſe aucun doute

SIEC. II. II. PART.

à cet égard. Il aſſocioit donc les opinions des philoſophes de ſa nation, avec celles de Platon, ce qui ne lui étoit pas difficile, en détournant les expreſſions du dernier de leur véritable ſens, pour les forcer à celui qu'il avoit en vue, & il complettoit ce plan de conciliation en ramenant à force d'art, d'imagination & d'allégories, les ſentimens des autres ſectes de philoſophie & de religion, à une ſorte de conformité avec les ſyſtèmes égyptiens & platoniciens.

Morale.

X. Ammonius ajoûta à ce mêlange monſtrueux de doctrines hétérogenes, des regles de conduite, capables d'en impoſer par l'apparence d'une haute ſainteté & leur auſtérité extraordinaire: il permettoit à la vérité au vulgaire, de vivre ſuivant les loix de leurs pays & l'inſtinct de la nature; mais il preſcrivoit aux ſages une morale plus ſublime; ils devoient élever par les efforts hardis d'une ſainte contemplation, leurs ames émanées du ſein de la divinité, au-deſſus de toutes les choſes terreſtres: il leur ordonnoit d'affoiblir par la faim, la ſoif & d'autres mortifications, leur corps, dont la peſanteur naturelle arrêtoit l'activité, & enchaînoit la liberté de leur eſprit immortel, & il leur faiſoit enviſager cet exercice rigoureux d'abſtinences de toute eſpece, comme le ſeul moyen de jouir de la communion de l'Etre ſuprême dès cette vie, & de ſe réunir après la mort, dégagés des entraves des ſens, avec le Pere des eſprits, pour être éternellement avec lui. Comme Ammonius étoit né & avoit été élevé dans le chriſtia-

niſme, il ornoit ſes préceptes, & leur donnoit un air d'autorité, par les expreſſions qu'il empruntoit des auteurs ſacrés: en quoi il fut imité par ſes diſciples, qui citent ſouvent nos ſaints livres. Il joignit à cette ſévere diſcipline, l'art prétendu d'exhalter & de rafiner l'imagination au point de la rendre capable d'appercevoir les démons & d'opérer des prodiges par leur aſſiſtance. Cet art, au reſte, que les ſectateurs d'Ammonius nommerent *théurgie*, ne fut pas communiqué à toutes les écoles de ce philoſophe fanatique, mais ſeulement à celles du premier rang.

Ses ſentimens ſur Dieu & ſur J. C.

XI. Les idées ſingulieres d'Ammonius ne ſe bornerent pas à cela. Voici ce qu'il imagina pour concilier les religions populaires des différens pays, & particulierement la religion chrétienne avec ſon nouveau ſyſtême. 1°. Il tourna en allégorie toute l'hiſtoire des dieux, & il ſoutint que les êtres que les prêtres & les peuples honoroient de ce nom, n'étoient que des miniſtres céleſtes, auxquels on devoit une eſpece de culte, mais inférieur à celui qui eſt réſervé à l'Etre ſuprême. 2°. Il reconnut que Jeſus-Chriſt étoit un excellent homme, ami de Dieu, l'admirable Theurge; mais il nioit qu'il eût eu deſſein d'abolir entierement le culte des démons & des autres miniſtres de la Providence; au contraire, il ſoutenoit qu'il n'avoit eu en vue que de purifier l'ancienne religion, & que ſes ſectateurs avoient manifeſtement corrompu ſa doctrine divine. (73).

SIEC. II. II. PART. Pernicieux effets de cette philoſophie.

XII. Cette nouvelle philoſophie, imprudemment adoptée par Origene & par pluſieurs autres chrétiens, nuiſit beaucoup à la cauſe de l'Evangile & à la noble ſimplicité de ſes dogmes. Dès-lors, les docteurs chrétiens commencerent à introduire dans la religion leurs ſubtilités, à envelopper des ténébres d'une vaine ſcience, quelques-unes des principales vérités de la religion, qui étoient le plus clairement revélées, & à la portée des plus ſimples, & à ajoûter aux préceptes de notre Seigneur pluſieurs ordonnances de leur façon: de-là encore ces hommes mélancoliques, connus ſous le nom de *myſtiques*, dont le ſyſtême, quand on le détache de la doctrine de Platon, ſur la nature & l'origine de l'ame, n'eſt qu'un compoſé informe, ſans vie & ſans conſiſtance. Mais, ce ne furent pas là tous les maux que produiſit la philoſophie d'Ammonius: ſous le ſpécieux prétexte de la néceſſité de la contemplation, elle donna lieu à ce genre de vie, caractériſé par l'indolence & par la pareſſe, auquel ſe conſacrent encore aujourd'hui des milliers de moines qui, ſéparés de la ſociété, ne peuvent la ſervir ni par leurs exemples, ni par leurs inſtructions. Nous pouvons auſſi imputer à cette philoſophie toutes ces cérémonies vaines & ridicules, qui ne ſervent qu'à voiler la vérité & à nourrir la ſuperſtition, & qui pour la plûpart ſont encore aujourd'hui réligieuſement obſervées par un grand nombre de perſonnes. On ne finiroit pas, ſi on vouloit détailler tous les fâcheux effets de cette nou-

Digitized by Google

velle philoſophie, ou plutôt de cette tentative abſurde de concilier le faux avec le vrai, les ténebres avec la lumiere : ce qui en réſulta, ſur-tout dans les ſiecles ſuivans, fut qu'elle aliéna de la religion chrétienne, bien des perſonnes, & qu'elle ſubſtitua à la pureté de l'Evangile, un mêlange indécent de platoniſme & de chriſtianiſme.

Etat des ſciences parmi les chrétiens.

XIII. Le nombre des ſavans parmi les chrétiens, qui avoit été fort peu conſidérable dans le premier ſiecle, augmenta beaucoup dans celui-ci. Il y avoit peu de rhéteurs, de ſophiſtes & d'orateurs parmi eux, mais la plûpart étoient des philoſophes éclectiques, qui cependant ne penſoient pas tous de la même maniere ſur l'utilité des lettres & de la philoſophie. Ceux qui étoient initiés dans les profondeurs de cette ſcience, exigeoient que les autres, & ſur-tout les aſpirants à la dignité d'évêque ou de docteur, s'appliquaſſent aux ſciences humaines, afin de pouvoir enſeigner les ignorans, & défendre la vérité avec plus de ſuccès : d'autres n'étoient pas de cet avis, perſuadés que toutes ces ſciences humaines ne pouvoient que nuire au véritable eſprit de la religion : ils vouloient les bannir entierement de l'égliſe, & en exclure tout raiſonnement & toute philoſophie. Ainſi naquit de bonne heure cette malheureuſe diſpute entre la *foi* & la *raiſon*, la *religion* & la *philoſophie* ; diſpute qu'on a vu s'envénimer dans les ſiecles ſuivans, & ſe prolonger juſqu'au nôtre avec tant de violence, qu'il paroît impoſſible de la terminer. Les partiſans des ſciences & de

SIEC. II. II. PART.

la philoſophie prirent inſenſiblement le deſſus, & l'on fit en conſéquence des reglemens pour exclure des emplois eccléſiaſtiques, les hommes ignorans & ſans lettres. Le ſentiment oppoſé avoit cependant ſes défenſeurs, & les défauts & les vices des ſavans & des philoſophes contribuerent beaucoup à en augmenter le nombre, comme on aura occaſion de le voir dans la ſuite de cette hiſtoire.

CHAPITRE II.

Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe, & de la forme de ſon gouvernement.

La forme du gouvernement de l'égliſe.

I. LA forme du gouvernement de l'égliſe, dont nous avons vu le commencement dans le ſiecle précédent, prit une certaine conſiſtance dans celui-ci. Il y avoit un inſpecteur ou évêque, qui préſidoit à chaque aſſemblée chrétienne, & qui étoit élu par les ſuffrages du peuple: la vigilance & l'activité à pourvoir aux beſoins de l'égliſe, devoient former ſon caractere. Pour s'aider dans ſes fonctions pénibles, il s'aſſocioit un conſeil de prêtres, dont le nombre ne fut pas fixé: il aſſignoit à chacun d'eux ſon département & les fonctions qu'il devoit remplir pour le ſervice de l'égliſe. Les miniſtres ou les diacres étoient ſoumis aux évêques & aux prêtres, & partagés en différentes

classes, selon que la nécessité le demandoit.

Association des églises provinciales.

II. Pendant une grande partie de ce siecle, les églises furent indépendantes les unes des autres ; il n'y avoit entr'elles aucune association particuliere ; la charité seule les lioit : chaque église étoit un petit Etat, gouverné par ses propres loix, émanées de la société, ou du moins approuvées par elle. Mais dans la suite toutes les églises d'une province ne firent qu'un grand corps ; & comme des Etats confédérés, elles s'assembloient dans certains tems, pour délibérer sur leurs intérêts communs. Cet usage commença chez les Grecs ; rien n'étoit plus ordinaire parmi eux que ces confédérations d'Etats indépendans, & ces assemblées générales, qui en conséquence de l'union, avoient lieu à des époques déterminées, & étoient composées des représentans ou députés de chacun de ces Etats. Mais cela ne fut pas long-tems particulier aux Grecs : on ne sentit pas plutôt l'utilité de ces associations, qu'elles furent établies partout où l'Evangile avoit été reçu (*a*). Les Grecs donnerent le nom de *synodes*, & les Latins celui de *conciles* aux assemblées formées par les représentans des églises, & l'on appella *canons*, c'est-à-dire, *regles*, les loix que l'on y fit.

L'autorité des évêques augmente par les conciles.

III. Les conciles, dont nous ne trouvons pas la plus légere trace avant le milieu de ce siécle, changerent la forme de l'église. Les droits du peuple furent considérable-

(*a*) Tertullien, lib. *de Jejuniis*, cap. XIII. p. 711.

SIEC. II. II. PART.

ment diminués, & ceux des évêques beaucoup augmentés. A la vérité, la modeſtie & la prudence de ces pieux prélats empêcherent, ſans doute, qu'ils ne s'arrogeaſſent tout à la fois l'autorité dont ils furent revêtus dans la ſuite. Au commencement, ils reconnoiſſoient humblement qu'ils n'étoient que les députés des égliſes, & que, nommés par le peuple, ils n'agiſſoient qu'en ſon nom. Mais bientôt ils changerent de ton, & voulurent être les maîtres; ils déclarerent ouvertement qu'ils tenoient de Jeſus-Chriſt le pouvoir d'impoſer à leur gré des regles de *foi* & de *mœurs*, auxquelles on devoit ſe conformer. Outre cela, l'établiſſement des conciles introduiſit néceſſairement une certaine diſtinction entre les évêques, qui auparavant étoient parfaitement égaux. L'ordre & la décence demandoient que dans ces aſſemblées, il y eût un prélat au-deſſus des autres, & qui préſidât: de-là l'origine des métropolitains. L'égliſe étendant toujours plus ſes limites, l'uſage des conciles s'établit par-tout; de ſorte que les chrétiens paroiſſoient former entr'eux une grande république, compoſée de divers petits Etats, & aſſujettie à des regles générales. Cela fit que l'on créa un nouvel ordre d'eccléſiaſtiques, deſtinés à être les chefs de l'égliſe dans les différentes parties du monde. Leur fonction conſiſtoit à maintenir l'union, & par là même, la ſolidité de ce corps immenſe, dont les différentes parties étoient répandues chez toutes les nations: de-là les *patriarches*, dont l'am-

Les métropolitains.

bition, irritée plutôt que ſatisfaite par ces honneurs accumulés, fit naître à la fin une nouvelle dignité, celle de l'évêque de Rome, à qui l'on donna le titre de *prince des patriarches*.

Parallelo adroit entre les prêtres chrétiens & les prêtres Juifs.

IV. Les docteurs chrétiens trouvoient le moyen de perſuader au peuple, que les miniſtres de la religion chrétienne avoient ſuccédé en tout au pouvoir & aux droits des prêtres juifs, & cette perſuaſion fut une nouvelle ſource d'honneurs & de richeſſes pour les eccléſiaſtiques. Cette opinion fut répandue avec beaucoup d'art quelque tems après le regne d'Adrien. Dès que la ſeconde deſtruction de Jéruſalem eut anéanti les Juifs, & leur eut ôté toute eſpérance de ſe relever, les évêques ſe comparerent au grand ſacrificateur, les prêtres aux ſacrificateurs d'un ordre inférieur, & les diacres aux lévites. A la vérité, il eſt très-vraiſemblable que ceux qui les premiers eurent cette idée, & établirent cette reſſemblance entre des offices entiérement différens, furent dans l'erreur plutôt que conduits par un eſprit d'intérêt. Mais cette comparaiſon, une fois reçue, produiſit des effets très-pernicieux, il en réſulta beaucoup d'erreurs; en particulier, elle introduiſit entre les paſteurs & leur troupeau, une différence beaucoup plus grande que l'eſprit de la religion ne ſembloit le demander.

Principaux écrivains.

V. Mais venons aux écrivains qui ſe diſtinguerent dans la défenſe de la religion. Juſtin martyr fut de ce nombre; c'étoit un homme d'un grand ſavoir & d'une piété diſtin-

guée : de philoſophe payen, il devint martyr chrétien. Il avoit étudié toutes les ſectes de philoſophie, dans la vue de découvrir la vérité ; mais ne l'ayant trouvée chez aucune, il embraſſa le chriſtianiſme. Ni les ſtoïciens, ni les péripatéticiens, ni les platoniciens, ni enfin les pythagoriciens, ne lui avoient donné aucune idée ſatisfaiſante ſur la nature de Dieu, ſur ſes perfections, ſur la nature de l'ame & ſur ſa deſtination. La religion chrétienne fut la ſeule qui l'éclaira ſur ces grands objets. Nous avons encore de lui, en faveur des chrétiens, des apologies très-eſtimées, avec raiſon ; cependant on y voit par-ci par-là des traits d'imprudence dans la diſpute, & de ſon peu de connoiſſance de l'hiſtoire ancienne.

Irenée, évêque de Lyon, eſt un autre écrivain de ce ſiecle dont les travaux furent très-utiles à l'égliſe. Grec d'origine, & ſelon toute apparence, né de parens chrétiens, il fut diſciple de Polycarpe, qui l'envoya prêcher dans les Gaules ; il tourna ſa plume contre les ennemis intérieurs du chriſtianiſme : cela paroît par ſes cinq *livres contre les héréſies*, dont nous avons encore la traduction latine (54), & que l'on regarde comme un des plus précieux monumens de l'ancienne érudition.

Athenagoras mérite auſſi une place diſtinguée parmi les écrivains eſtimables de ce ſiecle. C'étoit un philoſophe d'une grande réputation. Son ſavoir & ſes talens ſe voyent dans ſon *Apologie* pour les chrétiens, & dans ſon *Traité ſur la réſurrection.*

Les ouvrages de Théophile, évêque d'Antioche, ſont plus recommandables par l'érudition qui y regne, que par l'ordre & la méthode; du moins, c'eſt ce qu'on peut dire de ſes trois *Livres pour la défenſe du chriſtianiſme*, adreſſés à Autolyque (55). Mais l'écrivain le plus illuſtre de ce ſiecle, & le plus diſtingué par ſa vaſte érudition & par ſa connoiſſance des anciens philoſophes, c'eſt Clément, diſciple de Pantene, & chef de l'école d'Alexandrie, deſtinée à l'inſtruction des catéchumenes. Ses *Stromates*, ſon *Pedagogue* & ſon *Exhortation aux Grecs*, que nous avons encore, nous prouvent toute ſon érudition & la force de ſon génie. Cependant il manque de clarté & de préciſion, & il eſt fâcheux que ſon attachement extrême à la philoſophie dominante, l'ait fait donner dans des erreurs dangereuſes.

Juſques ici nous n'avons fait mention d'aucun écrivain latin, qui ſe ſoit employé pour la défenſe des chrétiens. Le ſeul qui mérite quelqu'attention, c'eſt Tertullien, Carthaginois de naiſſance, qui ayant embraſſé la profeſſion du droit, fut enſuite prêtre. Il finit par adopter les héréſies de Montan. C'étoit un homme d'un grand ſavoir, un beau génie; on admire beaucoup ſon élocution latine. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages deſtinés à ſoutenir la religion, & à exciter la piété. Il eſt vrai qu'il y eut chez lui un ſi grand mêlange de bonnes & de mauvaiſes qualités, qu'il eſt difficile de décider quelles l'emporterent. Il avoit beaucoup de génie, mais il paroît avoir manqué

SIEC. II. II. PART.

de jugement. Sa piété étoit fervente, mais en même tems auſtere & mélancholique. Son ſavoir étoit étendu, mais il montre une crédulité & une ſuperſtition, qui ne ſe rencontrent guere qu'avec l'ignorance la plus groſſiere. Pour ce qui eſt de ſa maniere de raiſonner, elle eſt plus ſubtile que ſolide, elle éblouit plus qu'elle n'éclaire (*56*).

CHAPITRE III.

De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.

La ſimplicité primitive du chriſtianiſme.

I. LA doctrine chrétienne conſervoit encore dans les enſeignemens publics ſa noble ſimplicité, & ſe renfermoit dans un petit nombre d'articles. Le ſymbole, appellé *des apôtres*, étoit tout ce qu'on expliquoit au peuple: on écartoit de la chaire toute vaine ſubtilité, tout raiſonnement abſtrait, & toute diſcuſſion au-deſſus de la capacité ordinaire des hommes. On n'en ſera pas ſurpris, ſi on fait attention que dans ce tems-là, il n'y avoit pas la moindre controverſe ſur les dogmes eſſentiels du chriſtianiſme, ſur leſquels, dans la ſuite, on diſputa avec tant de chaleur, & que les évêques étoient des hommes ſimples & ſans lettres, plus diſtingués par leur piété que par leur ſavoir & leur éloquence.

Altérée inſenſiblement.

II. Mais cette reſpectable ſimplicité ne dura pas long-tems, elle diſparut peu-à-peu, graces

graces à l'orgueil du ſavoir humain & à l'obſcure ſubtilité d'une ſageſſe imaginaire. La curioſité oſa pénétrer par-tout & prononcer; & ce qui fut plus fâcheux encore, une philoſophie chimérique ſe rendit l'arbitre des dogmes ſacrés. Deux choſes produiſirent ſur-tout ce changement déplorable, l'orgueil & une ſorte de néceſſité. La vanité de quelques ſavans, qui crurent ſe faire honneur, & en faire à la religion, en exprimant les penſées de Jeſus-Chriſt dans le langage des philoſophes, des juriſconſultes & des rabbins; cette vaine affectation, dis-je, fit inſenſiblement paſſer dans le chriſtianiſme des opinions qui lui étoient étrangeres. La ſeconde cauſe fut l'obligation d'avoir recours aux définitions de l'école & aux diſtinctions ſubtiles de la logique, pour repouſſer les ſophiſmes par leſquels les incrédules tâchoient de renverſer la religion, & les hérétiques de la corrompre. Ce n'eſt pas qu'au fond ces armes philoſophiques ne puſſent être utiles à la religion chrétienne; mais dès qu'elles furent entre les mains de chaque ignorant & préſomptueux raiſonneur, ce qui en effet eut lieu, tout fut perdu; il en réſulta une confuſion qui fit diſparoître entierement le vrai chriſtianiſme.

III. On pourroit citer pluſieurs exemples, pour prouver ce qui vient d'être avancé. En voici un bien frappant; il eſt tiré de ce que l'on commença à enſeigner dans ce ſiecle, ſur l'état de l'ame après ſa ſéparation du corps. Ni Jeſus ni ſes diſciples n'avoient rien dit là-deſſus, ſi ce n'eſt qu'après être

Cela eſt prouvé par un exemple.

SIEC. II, II. PART.

ſéparée du corps, l'ame des gens de bien alloit dans le ciel, & celle des méchans aux enfers : il n'en falloit pas davantage pour les premiers chrétiens, qui avoient plus de piété que de curioſité ; il leur ſuffiſoit de connoître cette vérité importante, ſans en ſavoir le *comment*. Mais dès que le platoniſme eut infecté la religion, on ne s'en tint pas là. Platon avoit enſeigné qu'il n'y avoit que les ames des héros & des grands philoſophes, qui, après la mort, fuſſent reçues dans le ſéjour de la lumiere & de la félicité, & que celles des hommes ordinaires, livrés à leurs paſſions groſſieres, deſcendoient dans les régions inférieures, d'où elles ne pouvoient ſortir qu'après s'être convenablement purifiées (*a*). Les chrétiens platoniciens ſaiſirent ces idées avec empreſſement, & les appliquerent, en forme de commentaire, à la doctrine de Jeſus-Chriſt. De-là cette opinion qui prit faveur, qu'il n'y avoit que les martyrs, qui tout de ſuite après leur mort, fuſſent dans un état de félicité, & que les autres reſtoient enfermés dans une certaine région obſcure, où ils devoient habiter juſques au ſecond avénement de Jeſus-Chriſt, ou du moins juſqu'à ce qu'ils fuſſent purifiés. Cette opinion, adoptée par des gens qui manquoient de ju-

(*a*) Voyez d'amples détails ſur les opinions des platoniciens & d'autres anciens philoſophes, dans les notes que M. Mosheim a jointes à ſa traduction latine du *Syſtême intellectuel de Cudworth*, tom. II, pag. 1036.

gement, & amplifiée par l'imagination, fut la ſource d'une infinité d'erreurs, de vaines cérémonies, & de ſuperſtitions monſtrueuſes.

Le zele pour l'Ecriture-Sainte.

IV. Mais quel que fût l'abus des commentaires & des explications des différentes ſectes, on s'accordoit tous ſur le reſpect dû à l'Ecriture ſainte, que l'on regardoit comme la grande regle de la foi & des mœurs : de-là par-tout un grand zele pour la faire ſervir à l'uſage de tous les fideles. Nous avons fait mention ci-deſſus des différentes traductions que l'on en donna; parlons à préſent de ceux qui travaillerent utilement à l'expliquer. Selon toute apparence, Pantene, le chef de l'école d'Alexandrie, fut le premier qui enrichit l'égliſe d'une verſion de l'Ecriture ſainte; mais elle eſt perdue. Le commentaire de Clément d'Alexandrie a eu le même ſort, ainſi qu'un autre ouvrage du même auteur (*a*), dans lequel on dit qu'il avoit expliqué en abregé tous les livres ſacrés. L'*Harmonie des Evangiles*, compoſée par Tatien, ſubſiſte encore; mais on ne poſſede plus l'*Explication de l'Apocalypſe*, par Juſtin martyr, ni celle des *quatre Evangiles*, par Théophile, évêque d'Antioche, ni enfin pluſieurs autres de l'hiſtoire de Moïſe ſur la création, par divers anciens auteurs.

Défauts des anciens interprêtes.

V. Comme nous ſommes très-aſſurés que ces anciennes explications étoient de beaucoup inférieures à celles qui ont paru dans

(*a*) Savoir, *Clementis Hypotypoſes.*

SIEC. II. II. PART.

la ſuite, nous en regrettons moins la perte. Les interprètes que nous avons nommés ne brilloient pas par leur jugement, ils attribuoient tous un double ſens à l'Ecriture ſainte, l'un *littéral*, qui ſe préſentoit d'abord, & l'autre *myſtique* & caché: ils ne faiſoient aucun cas du premier, ils s'en tenoient uniquement au dernier, ou pour parler en d'autres termes, ils obſcurciſſoient l'Ecriture ſainte, au lieu de l'éclaircir: quelques-uns même en forçoient les expreſſions, pour les faire ſervir à la défenſe de leurs ſyſtèmes philoſophiques; on dit que Clément d'Alexandrie donna le premier ce dangereux exemple. Pour ce qui eſt des interprètes du vieux Teſtament dans ce ſiecle, nous nous contenterons de remarquer en général, que leur reſpect exceſſif pour la verſion d'Alexandrie, appellée communément *des ſeptante*, rétrécit extrêmement leurs vues. Ils lui attribuoient une autorité preſque divine, ce qui enchaîna leur critique, & les empêcha de rien produire d'excellent dans ce genre.

De la théologie ſyſtématique.

VI. Si ce ſiecle n'abonda pas en critiques, il y eut encore moins d'auteurs qui traiterent la partie dogmatique de la religion. Autant que nous en avons de connoiſſance, perſonne juſques ici n'avoit encore eſſayé de donner un ſyſtème complet de la doctrine chrétienne: il eſt vrai qu'on parle de quelques traités d'Arabien; mais comme ils ſont perdus, & qu'outre cela, il ne paroît pas qu'ils ayent été beaucoup connus des anciens auteurs, dont nous avons les

ouvrages, nous ne pouvons en porter aucun jugement. Suivant le rapport d'Euſebe, les livres de Papias, ſur ce *que Jeſus-Chriſt & ſes apôtres ont dit*, étoient un commentaire hiſtorique, plutôt qu'un ſyſtème de théologie. On dit que Meliton, évêque de Sardes, avoit écrit pluſieurs traités, un ſur la *foi*, un autre ſur la *création*, un troiſieme ſur l'*égliſe*, un quatrieme enfin ſur la *vérité*; mais par le titre de ces ouvrages, on ne voit pas s'ils étoient dogmatiques ou polémiques (57). A la vérité, pluſieurs controverſiſtes, tout en traitant les matieres de leur reſſort, ont été obligés, chemin faiſant, d'expliquer fort au long divers points de la religion; mais il eſt rare que les articles ſur leſquels on n'a point diſputé, ſoient aſſez bien définis & développés par les anciens, pour que l'on puiſſe comprendre clairement leurs opinions là-deſſus. Il ne faut donc pas être ſurpris que toutes les ſectes chrétiennes prétendent trouver chez les peres, des déciſions favorables à leurs divers ſentimens.

Ecrivains polémiques.

VII. Les écrivains polémiques de ce ſiecle eurent trois ſortes d'ennemis à combattre, les Juifs, les payens, & ceux qui, dans le ſein du chriſtianiſme, en corrompoient la doctrine, & faiſoient naître des ſectes & des partis dans l'égliſe. Juſtin martyr & Tertullien entrerent dans la controverſe avec les Juifs: il n'étoit pas poſſible qu'ils s'en tiraſſent avec honneur; ils ne connoiſſoient pas aſſez ni la langue, ni l'hiſtoire, ni la littérature des Hébreux; auſſi écrivirent-

SIEC. II. II. PART.

ils avec une légéreté & une négligence impardonnables. Entre ceux qui ſe chargerent de défendre les chrétiens contre les payens, quelques-uns remplirent cette tâche en compoſant des apologies, & d'autres en adreſſant aux gentils des exhortations pathétiques. Parmi les premiers, nous comptons Athenagore, Meliton, Quadrat, Miltiade, Ariſtide, Tatien & Juſtin martyr; parmi les derniers, Tertullien, Clément, Juſtin, & Théophile, évêque d'Antioche. Tous ces écrivains attaquerent avec beaucoup de jugement & d'art, les ſuperſtitions payennes, & ils juſtifierent d'une maniere victorieuſe les chrétiens: mais ils ne réuſſirent pas auſſi bien à développer la nature & l'eſprit du chriſtianiſme, & les argumens dont ils ſe ſervoient pour en prouver la vérité & la divinité, n'étoient pas auſſi démonſtratifs que ceux par leſquels ils battoient le paganiſme: en un mot, ils n'expliquoient ni ne défendoient la religion d'une maniere ſatisfaiſante. Pour ce qui eſt des auteurs qui ont écrit contre les hérétiques, leur nombre eſt prodigieux; mais il nous reſte peu de leurs ouvrages. Dans un livre uniquement deſtiné à cela, Irenée réfuta tous les hérétiques. Clément (*a*), Tertullien (*b*) & Juſtin martyr, écrivirent auſſi contre toutes les ſectes; mais l'ouvrage de ce dernier nous manque. On ne finiroit pas, ſi on vouloit parler en détail de tous ceux qui attaquerent

(*a*) Dans ſon ouvrage intitulé *Stromata.*

(*b*) Dans ſes *Præſcriptiones adverſus hæreticos.*

quelque erreur particuliere. Le tems & les diverſes révolutions du monde littéraire ont en grande partie détruit leurs écrits.

Leurs bonnes & mauvaiſes qualités.

VIII. Si les premiers défenſeurs du chriſtianiſme ne furent pas toujours heureux dans le choix de leurs argumens, du moins ils firent paroître plus de probité que ceux des ſiecles ſuivans. L'art d'inventer des ſophiſmes & des fraudes pieuſes pour le ſoutien de la vérité, ne les avoit pas encore infectés; mais auſſi c'eſt à-peu-près tout ce que nous pouvons dire en leur faveur: ils ne ſe font pas admirer par la juſteſſe & la profondeur de leurs raiſonnemens; la plûpart paroiſſent avoir manqué de pénétration, de connoiſſances, de méthode & de force: ſouvent ils ſe ſervoient d'argumens qui n'avoient nulle ſolidité, & qui étoient plus propres à éblouir qu'à éclairer. Les uns, mettant de côté l'Ecriture ſainte, qui doit ſeule décider des controverſes de religion, s'en rapportoient au jugement des évêques: d'autres, s'imaginant que l'antiquité d'une doctrine eſt un titre ſuffiſant en ſa faveur, battoient de preſcription ceux qui étoient d'un avis contraire, tout comme s'il eût été queſtion de défendre ſa propriété devant un juge civil; d'autres enfin, imitant ces miſérables diſputeurs juifs, infatués du jargon de la cabale, donnoient pour des argumens déciſifs le pouvoir imaginaire de certains mots & de certains nombres myſtérieux (*a*). On appella cette ma-

(*a*) On trouve pluſieurs exemples de cette ma-

SIEC. II. II. PART.

niere de diſputer *économique* (58); & ceux qui croyent que ce fut dans ce ſiecle qu'on l'introduiſit pour la premiere fois, paroiſſent avoir raiſon (*a*).

Ecrivains de morale.

IX. Juſtin martyr, ou du moins l'auteur de l'*Epître de Zena à Serenus*, que l'on trouve parmi ſes œuvres, a traité les principaux points de la morale. Les autres écrivains ſe ſont bornés à quelques devoirs particuliers, qu'ils ont traités avec beaucoup de zele & d'exactitude. C'eſt ainſi que Clément d'Alexandrie compoſa ſur la *calomnie*, la *patience*, la *continence* & d'autres vertus, pluſieurs traités qui ne ſont pas parvenus juſques à nous. Ceux de Tertullien ſur la *chaſteté*, la *fuite dans le tems de la perſécution*, le *jeûne*, les *ſpectacles*, les *ornemens des femmes*, & la *priere*, ont échappé à l'injure des tems, & on les liroit avec beaucoup plus de fruit, ſi le ſtyle en étoit moins recherché, & ſi l'on y voyoit moins de mauvaiſe humeur.

Le mérite des peres, comme écrivains de morale.

X. Les ſavans ne ſont pas d'accord ſur le degré d'eſtime qu'on doit accorder aux auteurs dont on vient de parler, & aux autres anciens écrivains de morale. Quelques-uns les regardent comme d'excellens guides; d'autres les mettent au plus bas rang, & les enviſagent comme de très-mauvais maîtres, dont les leçons ſont inſipides & quelque-

niere abſurde de raiſonner, dans divers auteurs. Voyez en particulier Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, tom. III. p. 660. 694.

(*b*) Rich. Simon, *Hiſtoire critique des principaux commentaires du N. T.* chap. II. p. 21.

fois pernicieuſes. Nous abandonnons la déciſion de cette queſtion à des juges plus capables que nous de la réſoudre (59). Cependant, il nous paroît d'un côté, que dans les écrits des peres, il y a bien des choſes ſublimes, des penſées judicieuſes & propres à inſpirer la piété, & de l'autre qu'on y trouve auſſi, mais en plus grand nombre, des préceptes d'une auſtérité condamnée par la raiſon, des maximes puiſées plutôt dans la philoſophie de Zenon & de Platon que dans l'Ecriture ſainte, des idées vagues & indéterminées, & ce qui eſt encore pis, des déciſions fauſſes & manifeſtement oppoſées à l'Evangile. Pour décider d'une maniere préciſe du mérite des peres, en qualité d'écrivains de morale, il faut auparavant examiner cette queſtion: qu'eſt-ce qu'un mauvais auteur dans ce genre? Si par-là on entend un homme qui n'a aucune idée fixe de la nature & de l'étendue de nos obligations, qui ne connoit pas préciſément les bornes qui ſéparent le vice d'avec la vertu, qui n'a pas ſaiſi l'eſprit de l'Evangile, ſeul juge de nos devoirs, & qui par conſéquent eſt perpétuellement dans l'incertitude ou dans l'erreur, à cet égard, quoique d'ailleurs il puiſſe donner ſouvent des leçons ſublimes & pathétiques, il eſt certain que ce titre eſt dû à pluſieurs anciens peres.

La double doctrine de certains moraliſtes.

XI. La morale & en général le chriſtianiſme ſouffrirent beaucoup d'une erreur capitale que l'on adopta dans ce ſiecle, uniquement par imprudence, & non dans aucune mauvaiſe vue, & qui, dans tous les tems

SIEC. II. II. PART.

juſqu'à nos jours, a produit un grand nombre d'autres erreurs & multiplié les maux de l'égliſe. Jeſus-Chriſt n'avoit preſcrit à ſes ſectateurs qu'une ſeule regle de conduite pour tous: mais dans la ſuite, certains docteurs chrétiens, ſoit pour imiter les nations au milieu deſquelles ils vivoient, ſoit par un goût naturel pour un genre de vie très-auſtere, maladie commune en Syrie, en Egypte & dans d'autres pays de l'orient, s'aviſerent de ſoutenir que le Sauveur du monde avoit établi deux regles pour deux différens ordres de chrétiens, l'une ordinaire & l'autre extraordinaire; l'une d'une moindre excellence, & l'autre plus parfaite; l'une pour les perſonnes qui tenoient à la ſociété, & l'autre pour celles qui, dans la retraite & dans un genre de vie plus auſtere, aſpiroient continuellement à la béatitude céleſte. En conſéquence de cet abſurde ſyſtème, ils diviſoient toute la morale chrétienne, tant celle qui eſt contenue dans l'Ecriture, que celle qu'ils prétendoient avoir reçue par traditions, en deux parties: la premiere comprenoit les *préceptes*, & la ſeconde, les *conſeils*. Ceux-là étoient, ſelon eux, d'une obligation univerſelle, impoſée à tous les hommes: ceux-ci ne regardoient que les chrétiens d'un ordre plus relevé, qui ſe propoſoient des vues plus nobles, & aſpiroient à une union étroite avec l'Etre ſuprême.

Elle donne lieu aux aſcétiques.

XII. Cette double regle de mœurs produiſit tout d'un coup une nouvelle claſſe de chrétiens, qui faiſoient profeſſion d'une vertu extraordinaire, & s'engageoient à obſerver

exactement tous les conſeils de Jeſus-Chriſt, afin d'avoir dès ici-bas communion avec Dieu & d'être reçus dans ſon ſein après leur mort avec plus de facilité & ſans aucun obſtacle; ils croyoient que pluſieurs choſes permiſes aux autres leur étoient interdites, comme par exemple, le vin, la viande, le mariage & le négoce (*a*); ils penſoient être dans l'obligation indiſpenſable de matter leur corps par la veille, l'abſtinence, le travail & le jeûne; ils cherchoient la retraite & les déſerts les plus ſauvages, afin de pouvoir y élever par la méditation, leur ame au-deſſus des ſens & de toutes les choſes de la terre. Les hommes & les femmes de cet ordre s'impoſoient les tâches les plus pénibles & la diſcipline la plus auſtere. Leur intention étoit pure; mais les effets en furent très-préjudiciables au chriſtianiſme: on appella ces gens-là *aſcetiques*, ασκηταὶ, Ἐκλεκτοὶ, & *philoſophes*; on les diſtinguoit non-ſeulement par leur nom, mais encore par leur maniere de s'habiller (*b*). A la vérité, ceux qui, dans ce ſiecle, embraſſerent ce genre de vie ſi rigide, ne quitterent point pour cela la ſociété; ils ſe contenterent de vivre de cette maniere dans le particulier: mais dans la ſuite ils chercherent la ſolitude, & à l'exemple des eſſéniens & des thérapeutes, ils s'y formerent en certaines communautés.

(*a*) Athenagoras, *apologia pro chriſtian.* cap. XXVIII. p. 129. édit. d'Oxford.

(*b*) Voyez Salmas, *Comm. in Tertullianum de Pallio*, p. 7. 8. &c.

SIEC. II. II. PART.

Pourquoi il y eut des chrétiens qui devinrent aſcétiques.

XIII. On comprend aiſément les cauſes qui firent naître cette ſecte auſtere: une des principales fut l'ambition mal raiſonnée de certains chrétiens qui voulurent reſſembler aux Grecs & aux Romains, chez qui on voyoit beaucoup de philoſophie, qui ſe diſtinguoient par leurs maximes, leur extérieur & le genre de leur vie. C'eſt auſſi une choſe bien connue qu'entre tous ces philoſophes, les platoniciens & les pithagoriciens plaiſoient le plus aux anciens chrétiens: or ils preſcrivoient auſſi deux regles de conduite, une pour le ſage qui aſpire à la vertu la plus ſublime, & l'autre pour le vulgaire engagé dans les ſoins & le tumulte d'une vie active (60). La morale des platoniciens ſe reduiſoit à ceci: „ l'ame du ſage, diſoient-„ ils, doit ſe garantir, autant qu'il eſt poſſi-„ ble, de l'influence du corps; mais comme „ cette influence eſt très-grande, & que les „ relations de ce corps avec les objets impurs „ qui l'environnent, la fortifient continuel-„ lement, il eſt du devoir du ſage de s'abſte-„ nir avec ſoin des plaiſirs des ſens, de mat-„ ter le corps par la diete, de chercher la „ ſolitude, comme étant le ſéjour naturel „ de la vertu, & de ſe livrer entierement „ à la contemplation, ſeul moyen de déga-„ ger l'ame des entraves du corps, & de l'é-„ lever ſur les ruines des appétits ſenſuels „ juſqu'à la divinité (*a*) avec laquelle elle

(*a*) On trouvera les principes de cette morale fanatique dans le livre de Porphyre περὶ ἀποχῆς, c'eſt-à-dire, *de l'abſtinence*. Ce célebre platonicien

„ s'unira en quelque maniere dès cette vie ; „ mais après la diſſolution du corps, cette „ ame ainſi préparée s'envolera dans les ré- „ gions de la félicité, ſans paſſer par cet état „ d'épreuves & de purification qui attend „ le commun des hommes. " Il eſt aiſé de voir que tout cela étoit une ſuite des opinions des philoſophes dont nous parlons, & de quelques autres pareils ſur l'*ame*, l'*influence de la matiere*, *les opérations des êtres inviſibles ou des démons & la formation du monde* : or, comme les chrétiens les plus lettrés adoptoient ces idées, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent auſſi goûté la morale qui en découloit.

Progrès de cette diſcipline.

XIV. Il eſt une autre conſidération, qui ſervira à nous expliquer l'origine de cette façon de penſer ſi auſtere & ſi ſinguliere, c'eſt le genie du peuple qui le premier l'adopta. Ce fut en Egypte qu'elle prit naiſſance, & il faut remarquer que de tout tems & comme par une loi invariable du climat, il y a toujours eu dans ce pays-là plus qu'ailleurs, des caracteres ſombres & mélancoliques (*a*). C'eſt là ſur-tout que l'on avoit vû, long-tems avant Jeſus-Chriſt, les eſſéniens & les thérapeutes, ces gens ſi rigides & ſi miſantropes, ainſi qu'un grand nombre d'autres aſcétiques, qui, dans l'idée de ſe rendre plus agréables à la divinité, rompoient tout commerce avec

---

a expliqué au long les devoirs de la *vie active* & de la *vie contemplative*, liv. I. §. 27. & 41.

(*a*) Voyez Maillet, *Deſcription de l'Egypte*, tom. II. p. 57. édit. *in*-4°. de Paris.

SIEC. II. II. PART.

les autres hommes, & renonçoient ſans balancer à toutes les douceurs innocentes de la vie (*a*). De l'Egypte, ce triſte genre de vie paſſa en Syrie & dans les pays voiſins, où les peuples étoient à-peu-près conſtitués comme en Egypte (*b*). Enfin, cette contagion ſe répandit en Europe où elle enfanta ce grand nombre de rites & de vœux ſuperſtieux, qui encore aujourd'hui dans pluſieurs endroits couvrent la religion d'un voile épais. De-là le célibat des prêtres, les pénitences & les mortifications inutiles de toute eſpece; les moines dont les eſſains nombreux nuiſent ſi fort à la ſociété, & qui, ſous le prétexte de travailler à une perfection chimérique, privent leurs ſemblables du fruit de leurs talens & de leur activité; de-là enfin la fauſſe diſtinction de la vie *théorétique* & *myſtique*, & autres imaginations ridicules, dont nous aurons occaſion de parler dans le cours de cette hiſtoire.

Origine des fraudes pieuſes parmi les chrétiens.

XV. Rien n'eſt plus vrai que cette obſervation, qu'une erreur en entraîne toujours pluſieurs autres. En adoptant le ſyſtème dont nous venons de parler, on avoit ſans doute fait un grand tort à la religion, en elle-même ſi ſimple & ſi conforme à la raiſon; mais

(*a*) Herodot. *Hiſtor.* lib. II. p. 104. édit. Gronov. Epiphane, *Expoſit. fidei*, §. II. tom. II. opp. p. 1092. Tertullien, *de Exhortatione Caſtitat.* cap. XIII. p. 524. édit. Priorii. Athanaſe, *in vita Antonii*, tom. II. opp. p. 453.

(*b*) J. Chardin, *Voyages en Perſe*, tom. IV. p. 197. édit. Amſterd. 1735, *in*-4°.

ceux qui l'avoient embraſſé ne s'en tinrent pas là, ils adopterent un autre principe qui, quoique moins général, fut également très-pernicieux. Les platoniciens & les pythagoriciens croyoient non-ſeulement qu'il eſt permis, mais encore qu'il eſt très-louable d'uſer de déguiſement & même de mentir pour les intérêts de la vérité & de la vertu. Les Juifs qui demeuroient en Egypte, avoient reçu d'eux cette maxime, avant même que Jeſus-Chriſt parût: une foule d'anciens témoignages le démontre. Ces deux ſources empoiſonnerent les chrétiens, & leur inſpirerent les mêmes fauſſes idées, comme il paroît par le grand nombre de livres fauſſement attribués à des hommes reſpectables, par les vers *Sybillins*, & diverſes productions ſuppoſées que l'on répandit dans ce ſiecle & dans le ſuivant. C'étoit ce que l'on appelloit des *fraudes pieuſes*: il ne ſeroit pas juſte à la vérité de les imputer toutes aux chrétiens proprement ainſi nommés; il y a beaucoup d'apparence que le plus grand nombre de ces écrits impoſteurs fut l'ouvrage des gnoſtiques, dont la plume fertile & inventive ne ſe laſſoit point: cependant il ſeroit difficile de juſtifier les chrétiens orthodoxes eux-mêmes de tout reproche à cet égard.

De la vie des chrétiens.

XVI. En étendant ſes limites, l'égliſe embraſſa auſſi un plus grand nombre de perſonnes vicieuſes; cela paroît par les plaintes de la plupart des écrivains de ce ſiecle. On mit en uſage divers moyens pour arrêter les progrès du vice, entr'autres l'excommunica-

SIEC. II. II. PART.

tion deſtinée à punir les grandes fautes: on mettoit dans ce rang, le *meurtre*, l'*idolâtrie* & l'*adultere*, à prendre ces délits dans le ſens le plus étendu & le plus complet. Dans quelques endroits, un ſeul de ces crimes ôtoit toute eſpérance d'être jamais rétabli dans la communion de l'égliſe, & dans d'autres, on pouvoit y rentrer, mais ſeulement après une longue & rigoureuſe pénitence (61).

La diſcipline pénitentielle, formée inſenſiblement ſur le modele des myſteres du paganiſme.

XVII. Remarquons ici qu'au commencement, la maniere d'exclure de la ſociété chrétienne les pécheurs ſcandaleux, étoit fort ſimple; elle étoit renfermée dans un petit nombre de regles très-judicieuſes: mais elle s'altera par degrés; on la chargea d'un grand nombre de cérémonies, & on la modela ſur la diſcipline uſitée dans les myſteres du paganiſme (*a*). Les chefs de l'égliſe eurent ſans doute raiſon de renforcer le frein de la diſcipline, à proportion du relâchement des mœurs, & on ne ſauroit les blâmer d'avoir refuſé de recevoir de nouveau les coupables à la communion de l'égliſe, avant qu'ils euſſent donné des marques ſinceres de répentance: mais il reſte toujours cette queſtion à examiner; convenoit-il d'emprunter des ennemis de la religion les regles que l'on devoit ſuivre dans cette occaſion, & de conſacrer ainſi en quelque maniere leurs ſuperſtitions? Cette queſtion eſt fort délicate, parce qu'elle doit embraſſer toutes les conſé-

(*a*) Voyez Fabricius, *Bibliograph. antiquar.* p. 397. & Morinus, *de pœnitentia*, lib. I. cap. xv. xvj. &c.

quences

quences médiates & immédiates qui réſulterent de cette imitation : mais quelle qu'en ſoit la déciſion, l'équité veut qu'on faſſe ſur-tout attention aux bonnes intentions de ceux qui introduiſirent ces cérémonies, & qu'on leur pardonne l'abus par un principe d'indulgence & de ſupport pour la foibleſſe humaine.

CHAPITRE IV.

Des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.

Les cérémonies multipliées.

I. IL n'y a point d'inſtitution, quelqu'excellente qu'elle ſoit dans ſon origine, que la folie des hommes n'altere, en y ajoûtant des choſes étrangeres à ſon eſſence & à ſon but primitif. Dans ce ſiecle, on chargea le culte divin de pluſieurs cérémonies, dont les perſonnes ſages furent bleſſées & qui nuiſirent à la ſimplicité du chriſtianiſme (*a*) ; mais en même tems elles plurent à un peuple groſſier, qui préferoit la pompe des rites à la beauté naturelle d'une piété ſolide & raiſonnable, & qui n'eſtimoit dans le culte que ce qui frappoit les ſens (62). Au reſte, cet abus eut encore d'autres cauſes qui, quoiqu'elles ne ſuppoſent pas de mauvaiſes intentions, prouvent au moins beaucoup d'imprudence.

(*a*) Voyez Tertullien, *lib. de creatione*, pag. 792. opp.

SIEC. II. II. PART.

Premiere raiſon de la multiplication des cérémonies; le deſir d'étendre les bornes de l'égliſe.

II. D'abord, il eſt très-vraiſemblable que les évêques augmenterent le nombre des cérémonies religieuſes, afin de s'accommoder aux foibleſſes & aux préjugés tant des Juifs que des payens, & par-là faciliter leur converſion. Les uns & les autres étoient accoutumés à un grand nombre de cérémonies; ils les regardoient comme une partie eſſentielle de la religion; & par-là même il étoit naturel qu'ils euſſent une ſorte de dégoût pour le culte chrétien, qui en étoit entierement dénué. Afin donc de les amener à la vérité, les évêques crurent qu'il étoit néceſſaire d'augmenter le nombre des cérémonies, & de donner au culte public un éclat propre à frapper davantage les ſens (63).

Seconde raiſon, pour refuter les calomnies & répondre aux reproches des ennemis de la religion.

III. En introduiſant dans le ſervice divin ces cérémonies, on eut encore en vue de prévenir les calomnies & les reproches dont les prêtres juifs & payens accabloient les chrétiens, à cauſe de l'extrême ſimplicité de leur culte. Ils les regardoient à-peu-près comme des athées, parce qu'ils n'avoient ni temples, ni autels, ni victimes, ni prêtres, ni rien de cet extérieur qui frappe le vulgaire, & qui, ſelon lui, fait l'eſſence de la religion. Auſſi les conducteurs de l'égliſe s'empreſſerent-ils d'adopter certaines cérémonies, qui pouvoient les mettre à couvert de ces reproches de la part de leurs ennemis. ☞ Il faut en convenir, cet expédient étoit bien mal adroit & bien pernicieux; c'étoit obſcurcir la beauté naturelle de l'évangile, pour en faciliter les progrès, & lui faire per-

dre une partie de ſon mérite intrinſeque, pour lui gagner les ſuffrages de la multitude. Sans doute, il eſt bien naturel d'avoir quelque égard aux foibleſſes des hommes & à leurs préjugés invincibles; cette condeſcendance eſt quelquefois néceſſaire dans la religion, comme dans la politique; mais on ne doit jamais l'étendre juſqu'à favoriſer des erreurs incompatibles avec les ſentimens qu'on doit au grand objet de notre culte, & avec les vérités fondamentales de la religion naturelle & revelée. La ſuite de cette hiſtoire prouvera trop clairement que cette regle a été peu ſuivie.

Troiſieme raiſon, l'abus des cérémonies judaïques.

IV. On peut encore enviſager comme une cauſe de la multiplication des cérémonies, l'abus de certaines expreſſions & de certains titres en uſage chez les Juifs, pour déſigner les différens ordres des miniſtres de la religion. Chacun ſait que le Nouveau Teſtament emprunte de la loi de Moïſe bien des termes, pour exprimer les parties du culte ou de la doctrine des chrétiens, qui ont quelque analogie avec les ordonnances du légiſlateur juif. Les docteurs de l'égliſe non-ſeulement imiterent cette maniere de parler analogique, mais ils l'étendirent beaucoup plus loin que les auteurs ſacrés n'avoient fait, & cet uſage innocent en lui-même, nuiſit beaucoup dans la ſuite à la pureté de l'évangile; car, ſoit par ignorance, ſoit par malice, ce qu'il n'eſt pas facile de décider, on prétendit que ces expreſſions n'étoient point figurées, mais qu'il falloit les prendre à la lettre, & qu'elles répondoient parfaitement

à la nature des choſes. Ainſi, par exemple, par une alluſion innocente, on avoit appellé les évêques *grands ſacrificateurs*, les pretres *ſacrificateurs*, & les diacres *lévites*; mais bientôt un clergé ambitieux abuſa de ces façons de parler; il prétendit avoir les mêmes privileges que les miniſtres de la religion ſous la loi de Moïſe. De-là les *dixmes*, les *prémices*, les *vêtemens ſomptueux* & autres choſes de cette nature, qui ont ſi fort contribué à la grandeur & à la pompe extérieure de l'égliſe. C'eſt auſſi de cette maniere que la comparaiſon entre les offrandes des chrétiens & les ſacrifices des juifs, occaſionna une multitude de cérémonies inutiles, & en particulier cette erreur monſtrueuſe qui fait de l'euchariſtie un vrai ſacrifice & non une ſimple commémoration.

Quatrieme raiſon; on veut imiter les myſteres des payens.

V. Outre cela, le profond reſpect que les Grecs & les Romains eurent toujours pour leurs myſtères, engagea les chrétiens à donner auſſi à leur religion, un certain air de myſtere, pour l'égaler à cet égard à celle des payens. Dans ce deſſein, ils appellerent du nom de *myſteres* les ſacremens de l'Evangile, & en particulier la ſainte cene. En parlant de celle-ci & du baptême, ils ſe ſervirent de diverſes expreſſions en uſage chez les payens dans la célébration de leurs myſtères, & même ils en adopterent à la fin pluſieurs cérémonies (*a*). Cet abus commença en orient:

(*a*) Il y a eu divers exemples: voyez Iſaac Caſaubon, *Exercit. XVI. in annales Baronii*, p. 478. 9. édit. Genev. 1654. Tollius, *Inſign. itineris*

mais après Adrien, qui le premier introduisit les *mystères* parmi les Latins (*a*), les chrétiens d'occident imiterent cet exemple. Aussi dans ce siecle, le service public ressembla-t-il en grande partie aux mysteres payens.

Cinquieme raison ; la maniere symbolique d'enseigner, en usage chez les peuples d'orient.

VI. Remarquons encore que la maniere d'enseigner la religion par des figures & des images sensibles, usitée chez les Egyptiens & chez presque tous les peuples d'orient, contribua beaucoup à augmenter les cérémonies dans l'église. Les docteurs chrétiens crurent qu'il falloit se mettre à la portée des simples & des ignorans par des représentations ou des symboles de cette nature. Ainsi, par exemple, ils donnoient du *lait & du miel* à ceux que l'on recevoit dans l'église par le baptême, pour leur apprendre par là qu'ils étoient nés de nouveau, & qu'ils devoient montrer dans leur conduite toute l'innocence des enfans, à qui l'on donnoit cette nourriture. On emprunta aussi certains signes militaires, pour exprimer les engagemens inviolables que l'on contractoit avec Jesus-Christ, en se rangeant sous ses drapeaux. L'ancienne cérémonie de la *manumission* fut aussi mise en usage pour désigner la liberté des enfans de Dieu, rachetés par leur Sauveur & délivrés de l'empire du prince des ténebres (*b*).

Italici not. p. 151. 163. Spanheim, *Notes sur la traduction françoise des Césars de Julien*, p. 133, 134. Clarkson, *sur les Lithurgies*, p. 36. 42-45.

(*a*) Spartian, *Hadrian*, cap. XIII. p. 15. édit. d'Obrecht.

(*b*) Voyez Edm. Merillii, *Observ.* lib. III. cap. iij.

SIEC. II. II. PART.

Sixieme raiſon ; les préjugés des Juifs & des gentils convertis.

VII. Enfin, ſi l'on conſidere que l'égliſe étoit compoſée de Juifs & de Payens convertis, qui avoient ſucé avec le lait le goût des cérémonies & des rites ſuperſtitieux, goût qui, fortifié par l'habitude & l'éducation, étoit devenu preſque inſurmontable, on conviendra que ſans un miracle continuel, il n'étoit pas poſſible que le culte public conſervât ſa pureté primitive : un ſeul exemple ſuffira pour juſtifier ce que je dis. Avant que Jeſus-Chriſt vint dans le monde toutes les nations orientales avoient accoutumé de ſe tourner en adorant du côté où le ſoleil ſe leve & commence à répandre ſes rayons bienfaiſans : cet uſage étoit fondé ſur ce que l'on croyoit que Dieu étoit eſſentiellement lumiere, & habitoit particulierement cette partie du firmament d'où il faiſoit partir l'aſtre du jour, cette brillante image de la gloire & de la bonté du Créateur. A la vérité, les chrétiens rejetterent cette abſurde opinion ; mais ils retinrent l'uſage ancien qu'elle avoit fait naître ; uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans un grand nombre d'égliſes chrétiennes. De cette même ſource naquirent chez les Juifs bien des cérémonies, que pluſieurs chrétiens & ſurtout ceux d'orient, obſervent encore aujourd'hui très-religieuſement (*a*).

Des aſſemblées chrétiennes.

VIII. Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide ſur ces cérémonies ; un détail approfondi nous entraineroit trop loin & fort

(*a*) Voyez Spencer, *de legibus ritualibus Hebræorum, Prolegom.* p. 9. édit. Cambridge.

au-delà des bornes que nous nous ſommes preſcrites dans cette hiſtoire abrégée de l'égliſe. Les premiers chrétiens s'aſſembloient dans des *maiſons particulieres*, dans des *caves* & des *ſouterrains*, où on enſévelifſoit les morts. Ils célébroient le *premier jour de la ſemaine*, & dans quelques endroits, le *ſeptieme* comme les Juifs. Pluſieurs perſonnes obſervoient auſſi le quatrieme dans lequel Jeſus-Chriſt avoit été trahi, & le ſixieme qui fut celui de ſa crucifixion. Les heures pour ces aſſemblées religieuſes, varierent ſelon les tems & les circonſtances; pour l'ordinaire c'étoit le ſoir après le coucher du ſoleil, ou le matin à la pointe du jour. On y recitoit des prieres (*a*); on liſoit l'écriture ſainte; on adreſſoit de courtes exhortations au peuple; on chantoit des hymnes, & on employoit une partie des offrandes à la célébration de la ſainte cene & aux repas de charités qui terminoient ces aſſemblées.

IX. Les chrétiens de ce ſiecle célébroient des fêtes en commémoration de la mort & de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & de l'effuſion des dons du S. Eſprit ſur les apôtres. On appelloit *Pâque* le jour deſtiné à rappeller la mort du Sauveur, parce qu'il ſembloit répondre à celui que les Juifs célébroient ſous ce nom. Mais les chrétiens de l'Aſie mineure ne s'accordoient pas avec les autres,

Diſputes ſur le tems de la célébration de pâque.

(*a*) Il y a une très-bonne deſcription de ces prieres, & en général du culte chrétien, dans l'*apologie* de Tertullien, chap. XXXIX.; une des meilleures productions des anciens.

SIEC. II. II. PART.

& en particulier avec ceux de Rome, ſur le tems de ſon obſervation. A la vérité, tous jeûnoient également pendant la *grande ſemaine*, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient celle dans laquelle Jeſus-Chriſt étoit mort) &, à l'imitation des Juifs, ils mangeoient tous l'agneau paſcal, en mémoire de la derniere céne de notre Sauveur. Mais les chrétiens d'Aſie célébroient cette fête le quatorzieme jour du premier mois de l'année ſainte des Juifs, c'eſt-à-dire, de la lune de Mars, dans le même tems que les Juifs célébroient leur Paque ; & trois jours après, ils faiſoient la commémoration de la réſurrection de Jeſus-Chriſt : ils prétendoient avoir reçu cette coutume des apôtres Jean & Philippe, & ils citoient en leur faveur l'exemple de Jeſus-Chriſt lui-même, qui avoit célébré ſa Pâque le même jour que les Juifs. Les égliſes d'occident ſuivoient un autre uſage ; elles ne célébroient la Pâque que le ſoir avant l'anniverſaire de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, enſorte qu'elles lioient enſemble la commémoration de la mort du Sauveur & celle de ſa glorieuſe réſurrection ; elles ne manquoient pas non plus d'alléguer en faveur de leur pratique l'autorité de S. Pierre & de S. Paul.

Leur cauſe & leurs progrès.

X. L'uſage des chrétiens d'Aſie, quant au tems de la célébration de la Pâque, avoit deux grands inconvéniens qui révoltoient les fideles d'Alexandrie, de Rome & de tout l'occident. D'abord, comme les chrétiens d'Aſie célébroient la fête de Pâques, le même jour dans lequel on diſoit que Jeſus-Chriſt avoit mangé l'agneau paſcal avec ſes

diſciples; ce repas ſacré occaſionnoit néceſſairement, dans le jeûne de la grande ſemaine, une interruption que les autres chrétiens regardoient preſque comme criminelle, ou du moins comme fort indécente. Le ſecond inconvénient de l'uſage des chrétiens d'Aſie, c'eſt que, comme ils faiſoient toujours la commémoration de la réſurrection du Sauveur, le troiſieme jour après le ſouper de la Pâque; il arrivoit pour l'ordinaire que cette grande fête, que dans la ſuite les Latins appellerent du nom de *Pâque*, ne tomboit pas ſur le premier jour de la ſemaine; ce qui déplaiſoit extrêmement aux autres chrétiens, qui ne croyoient pas qu'il fût permis de célébrer la réſurrection du Sauveur un autre jour que le Dimanche: de-là les diſputes les plus vives entre les chrétiens d'Aſie & ceux d'occident, vers le milieu de ce ſiecle, pendant le regne d'Antonin le Pieux. Le vénérable Polycarpe vint à Rome pour conférer là-deſſus avec Anicet, évêque de cette ville, & terminer, s'il étoit poſſible, cette diſpute; mais cette conférence, d'ailleurs conduite avec beaucoup de décence & de modération, fut inutile; on convint ſeulement que, malgré cette différence d'opinions, on ne romproit pas les liens de la charité & de l'union; mais les deux partis conſerverent leur pratique, & rien ne put engager les orientaux à changer un uſage qu'ils diſoient avoir reçu de S. Jean par tradition (*a*).

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccléſ.* liv. IV. chap. xiv. p. 127. & liv. V. chap. xxiv. p. 193.

SIEC. II. II. PART.

Elles ont lieu ſurtout entre les chrétiens d'Aſie & ceux de Rome.

XI. Vers la fin de ce ſiecle, Victor, évêque de Rome, ſe mit dans la tête de forcer les chrétiens d'Aſie à ſuivre à cet égard, l'uſage de ceux d'occident, & d'employer pour cela l'autorité prétendue de ſes decrets; en conſéquence, après avoir conſulté quelques évêques étrangers, il écrivit à ceux d'Aſie une lettre fort haute, par laquelle il leur ordonnoit de ſe conformer à la pratique reçue en occident. Les chrétiens d'Aſie répondirent à cette ſommation impérieuſe par la plume de Polycrates, évêque d'Epheſe, qui déclara avec beaucoup de fermeté, que dans ce point ils ne s'écarteroient jamais de la coutume de leurs ancêtres. Là-deſſus, la foudre de l'excommunication commença à éclater: Victor, irrité d'une réponſe auſſi ferme de la part des évêques d'Aſie, rompit toute communication avec eux, leur refuſa le nom de *freres*, & les exclut de toute communion avec l'égliſe de Rome. A la vérité, l'effet de cet anatheme ne s'étendit pas au-delà du dioceſe de Victor, & les autres évêques qui blâmoient la violence du prélat romain, n'en reſterent pas moins unis avec ceux d'Aſie (64). Irénée, évêque de Lyon, arrêta les progrès de cette malheureuſe diſſention, par la ſageſſe de ſes remontrances; il fit voir à l'évêque de Rome toute l'injuſtice & le danger de ſa conduite. Les chrétiens d'Aſie écrivirent auſſi une longue lettre pour ſe juſtifier, & il en réſulta une eſpece de ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle on conſerva de part & d'autre ſes uſages, juſqu'à ce que le concile de Nicée, au quatrieme ſiecle,

condamna la pratique des orientaux, & fixa le même tems pour la célébration de la Pâque dans toutes les égliſes chrétiennes (65).

La célébration de la ſainte cene.

XII. Dans ce tems-là on célébroit pour l'ordinaire la ſainte céne le Dimanche, & voici ce qui s'y pratiquoit: on ſéparoit une partie du pain & du vin que les fideles offroient; l'évêque la conſacroit par des prieres; on mêloit le vin avec de l'eau, & on partageoit le pain en diverſes portions: ce pain & ce vin ainſi conſacrés, on en portoit une partie aux malades & à ceux qui n'avoient pas pû ſe rencontrer à l'aſſemblée; c'étoit un témoignage d'amour fraternel que l'égliſe leur donnoit (*a*). Il paroit par pluſieurs témoignages inconteſtables, que l'on regardoit la ſainte cene comme eſſentielle au ſalut; auſſi eſt-on tenté d'admettre l'opinion de ceux qui croyent qu'en conſéquence on la donnoit aux enfans (*b*). Nous avons déja parlé des repas de charité qui ſuivoient la ſainte céne, nous ne répéterons pas ce que nous en avons dit.

Du baptême.

XIII. On adminiſtroit auſſi publiquement le baptême deux fois par année, à Pâque & à la Pentecote (*c*), & c'étoit l'évêque ou les prêtres qu'il nommoit pour cela, qui en

(*a*) Heinricus Rixnerus, *de ritibus veterum chriſtianorum circa euchariſtiam*, p. 155.

(*b*) Voyez Joh. Fred. Mayer, *diſſert. de euchariſtia infantum*, & Zornius, *Hiſtor. euchariſt. infantum*, publiée à Berlin, 1736.

(*c*) Voyez Wall. *Hiſtory of infant baptiſm.* & Vicecome, *de ritibus baptiſmi.*

faiſoient la fonction. Après que les perſonnes qui devoient être baptiſées, avoient recité le ſymbole, confeſſé leurs péchés & renoncé ſur-tout au diable & à ſes ſéductions, on les plongeoit dans l'eau, & on les recevoit dans l'égliſe, en invoquant le Pere, le Fils & le St. Eſprit, ſelon l'ordre exprès de notre Seigneur. Après le baptême, elles recevoient le *ſigne de la croix*; on les *oignoit*, & *par la priere & l'impoſition des mains* on les conſacroit à Dieu, en les recommandant à ſa grace; enſuite on leur donnoit le *lait* & le *miel*, par où on terminoit la cérémonie (*a*). Les raiſons de toutes ces cérémonies ſe rapportent à celles que nous avons données en général de l'origine de tant de rites qui ſe ſont introduits peu à peu dans l'égliſe. Les adultes ſe préparoient au baptême par l'abſtinence, la priere & par d'autres exercices de piété. Ce fut pour répondre d'eux que l'on introduiſit d'abord l'uſage des pareins, qui, dans la ſuite, aſſiſterent auſſi au baptême des enfans (66).

(*a*) Voyez Tertullien, *du baptême.*

CHAPITRE V.

Des héréſies & des diviſions qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. II. II. PART.

Diſſentions occaſionnées dans l'égliſe par les Juifs.

I. ENtre les diverſes ſectes qui dans ce ſiecle diviſerent l'égliſe chrétienne, il eſt naturel de faire d'abord mention de celle que l'attachement aux loix moſaïques diſtingua des autres. On en place la naiſſance ſous le regne d'Adrien : dès que cet empereur eut détruit Jéruſalem juſques dans ſes fondemens, & fait des loix très-ſéveres contre les Juifs, la plupart des chrétiens qui demeuroient dans la Paleſtine, ne voulant pas être confondus avec eux, abandonnerent entierement leurs rites & ſe choiſirent un évêque nommé *Marc*, qui étoit étranger, & non Juif. Cette démarche révolta entierement les autres chrétiens judaïſans, opiniâtrement attachés au culte moſaïque, & ces derniers étoient en grand nombre ; ils ſe retirerent dans la Perée, contrée de la Paleſtine, & dans les environs, où ils formerent des aſſemblées particulieres, & conſerverent tout l'extérieur de la loi moſaïque. (*a*).

Origine des nazaréens & des ébionites.

II. Cet ordre de chrétiens, qui avoit un reſpect égal pour Moïſe & pour Jeſus-Chriſt,

(*a*) Voyez Sulpitius Severus, *Hiſt. Sacra*, lib. II. cap. xxxj. p. 245.

SIEC. II. II. PART.

ſe partagea enſuite en deux ſectes fort différentes dans leurs rites & dans leur maniere de penſer; c'étoient les nazaréens & les ébionites. Les anciens chrétiens ne regardoient pas les premiers comme des hérétiques (67), mais ſeulement les derniers, qui, ſelon eux, formerent une ſecte deſtructive des principes fondamentaux de la religion. Ces deux ſectes ſe ſervoient d'un Evangile ou d'une hiſtoire de J. C. ſur laquelle les ſavans ont tant diſputé, & qui eſt fort différente de celle de nos auteurs ſacrés (68). Le titre de *nazaréens* ne déſignoit point originairement une *ſecte*; c'étoit le nom des diſciples de J. C. & ceux que les Grecs appelloient *chrétiens*, les Juifs les appelloient *nazaréens*: ce dernier nom n'étoit point une qualification injurieuſe: mais ceux qui dans la ſuite formerent ſous ce titre, une ſecte à part, s'éloignerent dans leurs opinions des vrais diſciples de Jeſus-Chriſt, auxquels d'abord on le donna: ils ſoutenoient à la vérité que „ J. C. étoit né d'une vierge, qu'il avoit été auſſi uni d'une certaine maniere à la nature divine; mais ils ne vouloient point abandonner les cérémonies moſaïques, quoiqu'ils fuſſent bien éloignés d'en vouloir impoſer l'obſervation aux gentils convertis: ils rejettoient auſſi tout ce que les phariſiens & les docteurs de la loi avoient ajoûté à Moïſe" (*a*). Ces ſentimens modérés firent

(*a*) Voyez Michel Le Quien, *admot. ad Damaſcenum*, tom. I. p. 82. 83. & une diſſertation du même auteur, *de Nazarenis & eorum fide*, qui eſt

que la plupart des chrétiens eurent pour les nazaréens plus d'indulgence que pour les autres.

Ebionites, leur origine douteuſe.

III. On ignore d'où les ébionites avoient emprunté leur nom, s'il venoit de celui de quelqu'un de leurs principaux docteurs ou de leur pauvreté (*a*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que leurs ſentimens étoient beaucoup plus pernicieux que ceux des nazaréens (69): ils admettoient, il eſt vrai, la divinité de la naiſſance de J. C. & ſa participation à la nature divine; mais en même tems, ils ne le regardoient que comme un homme né de Joſeph & de Marie, ſelon le cours ordinaire de la nature: outre cela, ils ſoutenoient que la loi cérémonielle de Moïſe, non-ſeulement étoit obligatoire pour les Juifs, mais encore pour tous les hommes, & que le ſalut dépendoit de ſon obſervation; & comme là-deſſus S. Paul avoit penſé fort différemment, & que même il s'étoit fortement oppoſé à ceux qui vouloient retenir les cérémonies de la loi, ils ne faiſoient aucun cas de cet apôtre, ni de ſes écrits: non-ſeulement ils étoient attachés aux cérémonies moſaïques, mais encore ils avoient un reſpect égal pour les ſuperſtitions & les traditions de leurs ancêtres & pour tout ce que les phariſiens avoient oſé ajoûter à la loi. (70)

---

la ſeptieme de celles qu'Il a jointes à ſon édition des ouvrages de Damaſcene.

(*a*) Voyez Fabricius, *ad philoſtr. de hæreſibus*, p. 813. & Ittigius, *de hæreſibus ævi apoſtolici.*

SIEC. II. II. PART.

Sectes qui naiſſent de la philoſophie orientale.

IV. Les aſſemblées obſcures & peu nombreuſes de ces hérétiques, firent peu de tort au chriſtianiſme : il en réſulta beaucoup plus de celles où on expliquoit les dogmes de la religion, conformément à la philoſophie orientale, ſur l'origine du mal. Les docteurs orientaux, qui avant ce ſiecle avoient fait peu de bruit, ſortirent de l'obſcurité ſous le regne d'Adrien (*a*), & réunis, formerent dans pluſieurs provinces des aſſemblées conſidérables. L'hiſtoire ancienne nous parle de pluſieurs de ces ſectes demi-chrétiennes, dont pour la plupart nous ne connoiſſons que les noms, qui au reſte étoient peut-être tout ce qui les différencioit : cependant il y a une diviſion générale, que l'on peut regarder comme réelle & qui comprend les deux branches qui ont eu le plus de réputation parmi cette multitude preſqu'infinie de rameaux ſortis de la même ſouche. La premiere de ces branches parut en Aſie ; elle conſerva la doctrine orientale ſur l'origine du monde, mais ſans y mêler d'autres opinions. La ſeconde ſe forma en Egypte ; elle fut un compoſé bizarre de cette même doctrine orientale avec la religion du pays, ſi pleine de ſuperſtitions & de choſes étranges. Il y avoit plus de clarté & de ſimplicité dans la premiere de ces ſectes que dans la ſeconde, formée d'un ſi grand nombre de parties hétérogenes & ſi difficiles à lier enſemble, qu'il étoit preſqu'impoſſible d'en débrouiller le cahos.

(*a*) Clem. Alexand. *Stromat.* lib. VIII. cap. xvij. p. 898. Cyprien, *Epiſt.* LXXV.

V.

SIEC. II. II. PART. Elxai & ſes ſectateurs.

V. Entre les docteurs de la branche d'Aſie, le premier rang eſt dû à Elxai, Juif, qui, à ce que l'on dit, forma ſous le regne de Trajan, la ſecte des elceſaïtes. Cet hérétique, quoique Juif & attaché au culte d'un ſeul Dieu & à la loi de Moïſe, ne laiſſa pas que de corrompre la religion, en y joignant une multitude de revèries de la philoſophie orientale. A l'exemple des eſſéniens, croyant donner des explications raiſonnables de la loi de Moïſe, il la réduiſit à une pure allégorie. Mais en même tems, remarquons que quelques perſonnes ont douté s'il falloit ranger la ſecte des elcéſaïtes parmi celle des Juifs ou des chrétiens. Epiphane, qui avoit vu un certain ouvrage d'Elxai, nous manifeſte à cet égard ſes doutes. Il eſt vrai que dans cet ouvrage, Elxai fait de grands éloges de Chriſt, mais ſans rien dire qui faſſe connoître avec certitude que Jeſus de Nazaret étoit le Chriſt dont il parlat. (*a*)

Saturnin, ſes imaginations ridicules.

VI. Mais ſi c'eſt mal à propos que l'on compte Elxai parmi les chefs de la ſecte dont nous parlons, on ne refuſera pas de placer à la tête de ces hérétiques, Saturnin d'Antioche, un des premiers gnoſtiques dont l'hiſtoire faſſe mention: il tenoit pour la doctrine des deux principes; l'un, divinité ſage & bienfaiſante, & l'autre, la matiere eſſentiellement mauvaiſe, qu'il ſuppoſoit ſous la direction d'une intelligence malfaiſante. Se-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccl.* lib. VI. cap. xxxviij. p. 234. Epiphane, *Hæreſ.* XIX. §. 3. p. 41. Theodoret, *Fabul. hæret.* lib. II. cap. vij. p. 221.

lon les revêries de ce philoſophe, „ le monde & ſes premiers habitans avoient été „ créés par ſept anges qui préſidoient aux „ ſept planetes. Cet ouvrage s'étoit fait à „ l'inſu de la divinité bienfaiſante, & contre la volonté du principe matériel; cependant la premiere l'approuva quand elle le vit, elle l'honora de pluſieurs marques de ſa bienveillance, & donna des ames raiſonnables aux êtres qui habiterent ce nouveau monde, auxquels ceux qui l'avoient créé, n'avoient communiqué que la vie animale. Après avoir partagé ce monde en ſept parties, elle les diſtribua entre les ſept anges architectes, dont l'un fut le Dieu des Juifs, & ſe réſerva pour elle-même la ſuprême autorité ſur tous. A ces créatures intelligentes, que la divinité bienfaiſante avoit douées d'ames raiſonnables & de diſpoſitions à la vertu, le principe mal-faiſant en ajoûta d'autres d'un caractere analogue au ſien, afin de maintenir ſon empire; ce qui a donné lieu à la différence qui ſe remarque entre les hommes. Quand les créateurs du monde eurent manqué à la fidélité envers la divinité ſuprême, celle-ci envoya du ciel un reſtaurateur de l'ordre qui s'appelloit *Chriſt*: ce divin conquérant parut ſous la forme d'un corps, mais ſans en avoir la réalité; il vint pour détruire l'empire du principe matériel & apprendre aux ames vertueuſes, le chemin qui devoit les ramener à Dieu. Cette route eſt environnée de difficultés, parce que les ames qui,

„ après la diſſolution de ce corps mortel, veu-
„ lent retourner à Dieu, doivent pour cela
„ s'abſtenir de vin, de viande, du mariage
„ & de tout ce qui peut flatter les ſens &
„ leur procurer quelque plaiſir paſſager.“
Saturnin enſeigna toutes ces revèries en Syrie, & ſur-tout à Antioche, où par une faſtueuſe apparence de la plus ſublime vertu (*a*), il ſe fit un grand nombre de diſciples.

SIEC. II. II. PART.

VII. Cerdo le Syrien, & Marcion, fils de l'évêque de Pont, appartiennent auſſi à la branche d'Aſie, quoiqu'ils aient commencé à prêcher leur doctrine à Rome, & que pour avoir donné une nouvelle forme à la ſuperſtition orientale, on puiſſe les regarder comme les chefs d'une ſecte différente qui porte leur nom. Malgré tout ce que l'hiſtoire de ces deux hommes a d'obſcur & d'incertain, on ne ſauroit nier que Cerdo répandit ſa doctrine à Rome, avant que Marcion y vint, & que ce dernier ayant manqué par ſa mauvaiſe conduite une place à laquelle il aſpiroit dans l'égliſe de Rome, s'attacha par reſſentiment à l'impoſteur Cerdo, & propagea ſa doctrine par tout le monde avec un ſuccès étonnant. A l'exemple des docteurs orientaux, ces deux hommes ſoutenoient „ l'exiſtence des deux principes, l'un par-
„ faitement bon, & l'autre parfaitement
„ mauvais, entre leſquels ils imaginoient
„ une eſpece de divinité intermédiaire, qui

Cerdo & Marcion.

(*a*) Irenæus, lib. I. cap. xxiv. Euſeb. *Hiſt. eccl.* lib. IV. cap. vij. Theodoret, *Fabul. hæret.* lib. I. cap. ij.

SIEC. II. II. PART.

» n'étoit ni parfaitement bonne, ni parfaitement mauvaiſe, mais d'une nature mixte (c'eſt ainſi que Marcion s'exprimoit) & aſſez juſte & puiſſante pour punir & recompenſer. Cette divinité mixte eſt le créateur de ce monde inférieur, le Dieu & le légiſlateur des Juifs; elle eſt dans une guerre perpétuelle avec le mauvais principe; ils aſpirent également l'un & l'autre à la place de l'Etre ſuprême; ils ont l'ambition de vouloir ſoumettre tous les habitans du monde à leur autorité, & ils font tout leur poſſible pour y réuſſir. Les Juifs ſont aſſujettis au pouvoir du génie qui a créé ce globe: les autres nations qui adorent pluſieurs dieux, ſont ſous l'empire du mauvais principe. Ces deux pouvoirs oppoſés oppriment les ames raiſonnables & immortelles, & les tiennent dans un long & malheureux eſclavage. Pour terminer cette querelle & pour délivrer de la ſervitude ces ames dont l'origine eſt divine, le Dieu ſuprême a envoyé aux Juifs un Etre ſemblable à lui, ſon Fils Jeſus-Chriſt, revêtu d'un corps apparent, afin de pouvoir ſe rendre viſible aux mortels. La commiſſion de cet envoyé céleſte eut pour but de détruire l'empire tant du mauvais principe que de l'auteur de ce monde, & de ramener les ames égarées à Dieu. C'eſt pour cela que le prince des ténébres & le Dieu des Juifs l'attaquerent avec toute la fureur poſſible, mais inutilement, parce que n'ayant qu'un corps apparent, il n'étoit

„ pas ſuſceptible de douleurs réelles. Ceux „ qui ſuivent les directions de ce guide cé„ leſte, qui mortifient leur corps par des „ jeûnes & des auſtérités, qui dérobent leurs „ ames aux ſéductions des ſens, & en re„ nonçant aux préceptes du Dieu des Juifs „ & du prince des ténébres, élevent leurs „ yeux vers l'Etre ſuprême, monteront „ après leur mort dans le ſéjour de la per„ fection & du bonheur." En conſéquence de tout cela, la morale de Marcion étoit extrêmement ſévere; elle interdiſoit le mariage, l'uſage du vin, de la viande & toutes les douceurs innocentes de la vie. Néanmoins un grand nombre de perſonnes embraſſerent la doctrine de cet hérétique; mais on dit que Lucan ou Lucien, Sévere, Blaſtes, & principalement Appelles, qui furent ſes diſciples, s'écarterent à quelques égards des ſentimens de leur maître, & formerent de nouvelles ſectes. (*a*)

VIII. On croit communément que Bardeſanes & Tatien ſortirent de l'école de Valentin l'Egyptien; mais cette opinion eſt ſans aucun fondement: leurs ſentimens different à pluſieurs égards de ceux des valentiniens, & ſe rapprochent davantage de la doc- Bardeſanes.

(*a*) Voyez Irénée, Epiphane, & en particulier les cinq livres de Tertullien contre les marcionites, avec ſon *poëme* contre Marcion; & le *dialogue* contre les marcionites, que l'on attribue généralement à Origene. Voyez auſſi les *mémoires* de Tillemont, & l'*hiſtoire du manichéiſme* de Beauſobre, tom. II. p. 69.

trine orientale ſur les deux principes. Bardeſanes, natif d'Edeſſe, étoit un homme d'un génie fin & délié; il s'acquit une brillante réputation par un grand nombre d'ouvrages eſtimables & pleins d'érudition. Séduit par les charmes apparens de la philoſophie orientale, il l'adopta avec empreſſement; mais en même tems il la modifia, de maniere que ſon ſyſtême étoit moins révoltant que celui des marcionites, contre leſquels il écrivit un ſavant traité. Voici le précis de ſes idées: ſelon lui, „ il y a un Dieu „ ſuprême, pur & bienfaiſant, abſolument „ exempt de mal & d'imperfection. Il y a „ auſſi un prince des ténébres, la ſource de „ tous les déſordres & de toutes les miſe„ res. Le Dieu ſuprême a créé le monde ſans „ aucun mélange de mal; il a donné l'exiſ„ tence à tous ſes habitans qui ſortirent de „ ſes mains purs & innocens, revêtus de „ corps éthérées & doués d'une nature „ céleſte; mais dans la ſuite, le prince des „ ténébres a ſéduit les hommes & les a en„ gagés à pécher: alors le Dieu ſuprême a „ permis qu'ils tombaſſent dans des corps „ lourds & peſans, formés de matiere cor„ rompue par le mauvais principe, & pour „ punir la révolte de ces êtres dégradés, il „ a auſſi permis la dépravation & les déſor„ dres que l'être mal-faiſant a introduits „ dans le monde moral: de-là ce conflict per„ pétuel chez l'homme entre ſa raiſon & ſes „ paſſions. C'eſt pour cela que Jeſus eſt deſ„ cendu des régions ſupérieures, non avec „ un corps réel, mais avec un corps céleſte &

„ aërien, & qu'il a enſeigné aux hommes
„ la maniere de ſoumettre ce corps corrom-
„ pu qu'ils traînent ici bas avec eux pen-
„ dant leur vie mortelle, & de briſer par l'abſ-
„ tinence, le jeûne & la contemplation, les
„ liens de la ſervitude & de la domination
„ de la matiere malfaiſante, qui enchaîne
„ leur ame par les affections groſſieres qu'el-
„ le leur inſpire. Ceux qui écoutent la voix
„ de ce divin docteur & qui s'y ſoumettent,
„ monteront, après la diſſolution de leur
„ corps terreſtre, dans le ſéjour de la félicité,
„ revêtus d'autres corps éthéréens & céleſ-
„ tes, qui leur ſerviront de véhicules. " Tels étoient les ſentimens de Bardeſanes, qui après cela abandonna la partie chimérique de ſon ſyſtème & prit des idées plus ſaines, quoique ſa ſecte ait ſubſiſté long-tems en Syrie. (*a*)

IX. Tatien, Aſſyrien de naiſſance & diſciple de Juſtin martyr, eſt plus loué par les anciens écrivains, à cauſe de ſon génie, de ſon ſavoir & de l'auſtérité incroyable de ſes mœurs, qu'il n'eſt blâmé pour ſes erreurs. Cependant, il paroît par le témoignage d'auteurs dignes de foi, que Tatien regardoit la matiere comme la ſource de tous les maux ; ce qui l'engagea à recommander

Tatien.

(*a*) Voyez les écrivains qui ont rendu compte des anciennes héréſies, comme Euſebe, *Hiſt. eccl.* lib. IV. cap. xxx. pag. 151. Origen. *Dial. contra Marcionitas*, §. 3. p. 70. édit. de Wetſtein. Fred. Strunzii, *Hiſt. Bardeſanis* ; & Beauſobre, *Hiſt. du manichéiſme*, vol. II. p. 128.

SIEC. II. II. PART.

d'une maniere particuliere la mortification du corps, à nier la réalité de celui de J. C, & à corrompre la religion chrétienne par pluſieurs autres idées de la philoſophie orientale. Il eut un grand nombre de diſciples, que l'on appella après lui tatianites (71); mais pour l'ordinaire, on les diſtinguoit des autres hérétiques par des noms relatifs à l'auſterité extrême de leurs mœurs. Comme ils ſe refuſoient à toutes les douceurs de la vie, qu'ils s'abſtenoient de vin, au point de n'employer que de l'eau dans la célébration de la ſainte cène, qu'ils mattoient leur corps par un jeûne continuel, par le célibat & la continence la plus rigide, on les appelloit *encratites*, tempérans, *hydroparaſtes*, buveurs d'eau & *apotactiques*, renonceurs.

Sentimens particuliers des gnoſtiques d'Egypte.

X. Juſqu'ici, nous n'avons examiné que la doctrine des gnoſtiques d'Aſie: en général, ceux d'Egypte en différoient en ceci, c'eſt qu'ils joignoient la théologie égyptienne à la philoſophie orientale, que les gnoſtiques d'Aſie avoient conſervée pure & ſans mélange. Voici encore entr'eux d'autres différences particulieres, relativement à la religion. 1°. Ceux d'Egypte, outre l'exiſtence d'une Divinité, ſoutenoient l'éternité de la matiere douée de mouvement & de vie; mais ils n'admettoient pas le principe éternel de ténebres ou le mauvais principe des Perſans. 2°. Ils ſuppoſoient que notre divin Sauveur étoit compoſé de deux perſonnes, de l'homme Jeſus, & du Chriſt le Fils de Dieu; que la nature divine entra dans l'homme Jeſus, quand il fut baptiſé par Jean dans

le Jourdain, & qu'il s'en ſépara dès qu'il fut entre les mains des Juifs. 3°. Ils attribuoient à Jeſus-Chriſt un corps réel & non apparent ſeulement; mais il faut convenir qu'à cet égard, ils n'étoient pas trop d'accord entr'eux. 4°. Leur morale étoit moins ſévere que celle des gnoſtiques d'Aſie, & dans quelques articles, elle paroit avoir été aſſez conforme au goût corrompu des hommes.

XI. Baſilides eſt mis communément à la tête des gnoſtiques d'Egypte. Il ſoutenoit „ l'exiſtence d'un Dieu ſuprême, parfait en „ bonté & en ſageſſe, qui de ſa propre ſubſ„ tance a produit ſept êtres ou éons d'une „ nature excellente. Deux de ces éons, ap„ pellés *Dynamis* & *Sophie*, c'eſt à-dire, puiſ„ ſance & ſageſſe, engendrerent les anges „ qui ſont de l'ordre le plus relevé: ces an„ ges formerent un ciel pour leur ſéjour, & „ produiſirent d'autres anges, mais d'une „ nature un peu inférieure à la leur. Plu„ ſieurs générations d'anges ſuccéderent à „ celle-ci; de nouveaux cieux furent créés, „ juſqu'à ce qu'il y eut trois cents ſoixante„ cinq ordres d'anges & autant de cieux „ pour leurs demeures, qui égalent le nom„ bre des jours de l'année. Tout cela eſt „ ſous l'empire d'un Seigneur tout-puiſſant, „ que Baſilides appelloit *Abraxas.*" Ce mot, certainement en uſage chez les Egyptiens avant ce tems-là, contient certaines lettres qui expriment le nombre 365, & par-là même celui des cieux & des ordres d'anges dont on vient de parler (72). „ Les habi„ tans des cieux inférieurs qui touchoient à

Baſilides.

SIEC. II. II. PART.

» la matiere éternelle, malfaiſante & animée
» par elle-même, conçurent le deſſein de
» faire ſortir un monde de cette maſſe con-
» fuſe, & de créer un ordre particulier d'è-
» tres pour le peupler. Ce plan fut exécuté,
» il eut l'approbation du Dieu ſuprême, qui
» à la vie animale, la ſeule qui d'abord fut ac-
» cordée aux habitans de ce nouveau monde,
» ajoûta une ame raiſonnable, en les aſſujet-
» tiſſant en même tems à l'empire des anges ".

Erreurs monſtrueuſes de ce ſyſtême.

XII. „ Ces êtres, d'une nature angélique,
» parvenus au gouvernement du monde
» qu'ils avoient créé, déchurent de leur
» pureté primitive, & bientôt donnerent
» des preuves de leur dépravation : non-
» ſeulement ils tâcherent d'effacer de l'eſ-
» prit des hommes la connoiſſance de l'E-
» tre ſuprême, afin d'être adorés à ſa place,
» mais auſſi ils commencerent à ſe faire la
» guerre les uns aux autres, chacun dans
» le deſſein d'étendre les bornes de ſon em-
» pire. Le plus audacieux & le plus turbu-
» lent de ces eſprits angéliques, fut celui
» qui préſidoit à la nation juive ; cela fit
» que l'Etre ſuprême, touché de compaſſion
» de l'état miſérable des êtres raiſonnables,
» qui avoient tant à ſouffrir des querelles
» de toutes ces puiſſances, envoya des cieux
» ſon Fils Nus ou Chriſt, le chef des éons,
» ſubſtantiellement uni avec l'homme Je-
» ſus, afin de rétablir la connoiſſance de
» l'Etre ſuprême, de détruire l'empire de
» ces anges qui préſidoient à ce monde, &
» particulierement celui du chef audacieux
» du peuple juif. Là-deſſus le Dieu des Juifs

„ allarmé, envoya ſes miniſtres pour ſe ſai-
„ ſir de l'homme Jeſus & pour le faire mou-
„ rir: ſes ordres furent exécutés; mais les
„ cruautés que l'on exerçoit ſur Jeſus, ne
„ purent pas s'étendre au Chriſt, contre
„ lequel les efforts des Juifs furent inutiles
„ (73). Les ames qui obéiſſent au Fils de
„ Dieu, monteront après la mort vers leur
„ Pere éternel, tandis que leurs corps re-
„ tourneront à la maſſe corrompue de la
„ matiere d'où ils ont été tirés: mais pour
„ les eſprits déſobéiſſans, ils paſſeront ſuc-
„ ceſſivement dans d'autres corps.

La morale de Baſilides.

XIII. S'il faut ajoûter foi aux plus anciens écrivains, la morale de Baſilides étoit très-favorable aux paſſions, elle permettoit de s'abandonner à toutes ſortes de vices: mais les témoignages ſur leſquels on peut le plus compter, dépoſent le contraire; ils aſſurent que Baſilides a recommandé la piété & la vertu avec tout le ſoin poſſible, & que non-ſeulement il condamnoit le mal, mais même les diſpoſitions au mal. Il eſt vrai que dans ſes préceptes, il y avoit certaines choſes qui bleſſoient extrêmement les vrais chrétiens: il aſſuroit qu'il étoit permis de déguiſer ſa religion, de renier J. C. quand la vie étoit en danger, & de prendre part, par la même raiſon, aux feſtins des payens, qui ſuivoient leurs ſacrifices. Il affoibliſſoit auſſi beaucoup la gloire des martyrs: il ſoutenoit qu'ils étoient de plus grands pécheurs que les autres, & que les maux qu'ils ſouffroient, n'étoient que des châtimens de la juſtice divine. Il fut conduit à cette erreur

SIEC. II. II. PART.

abominable par cette idée mal fondée, que tous les maux de la vie ſont autant de peines de nos péchés : mais d'ailleurs l'irrégularité de la vie de quelques-uns de ſes diſciples, rendit ſes principes un peu ſuſpects, & parut juſtifier l'opinion peu avantageuſe que l'on avoit conçue du maître. (*a*)

Carpocrates.

XIV. Mais quelque grande qu'ait pu être l'impiété de Baſilides, il eſt certain qu'à cet égard Carpocrates, auſſi d'Alexandrie, le ſurpaſſa beaucoup ; il porta les blaſphemes des gnoſtiques à un degré d'extravagance où cette ſecte n'étoit pas encore parvenue. En général, ſes opinions en matiere de philoſophie, s'accordoient avec celles des gnoſtiques d'Egypte : il reconnoiſſoit l'exiſtence d'un Dieu ſuprême & celle des éons dérivés de lui par une ſuite de générations ; il ſoutenoit l'éternité de la matiere corrompue & la création du monde qui en a été formé par les puiſſances d'une nature angélique, comme auſſi l'origine divine des ames malheureuſement empriſonnées dans des corps mortels, &c. mais il répandit encore d'autres ſentimens qui font horreur, & des maximes d'une morale infiniment relâchée : il prétendoit que Jeſus étoit né de Joſeph & de Marie ſelon les loix ordinaires de la nature, & que rien ne le diſtinguoit des autres hommes que l'élévation de ſon ame ; & pour ce qui

(*a*) Si on veut en ſavoir davantage ſur le compte de Baſilides, on n'a qu'à conſulter Ren. Maſſuet, *Diſſertat. in Irenæum.* Beauſobre, *Hiſt. du manichéiſme*, vol. II. p. 8.

eſt de ſa morale, non-ſeulement il permettoit à ſes diſciples de pécher, mais encore il le leur recommandoit, comme une choſe indiſpenſable pour le ſalut, qu'on ne pouvoit obtenir, ſelon lui, qu'en comblant la meſure de ſes iniquités. Il eſt preſqu'incroyable qu'un homme, qui admettoit l'exiſtence d'un Etre ſuprême & qui reconnoiſſoit J. C. pour le Sauveur du genre humain, pût avoir des idées de cette nature: mais, quoiqu'il ſemble qu'on puiſſe conclure de certains ſentimens de Carpocrates, qu'il adoptoit la doctrine commune des gnoſtiques ſur J. C. & qu'il reconnoiſſoit les loix de ce divin Sauveur, il n'en eſt pas moins certain que ſa doctrine & ſa morale étoient très-antichrétiennes, puiſqu'il ſoutenoit que Dieu ayant mis en nous le germe de toutes les paſſions charnelles, on peut s'y abandonner ſans crime; que toutes les actions ſont indifférentes de leur nature, qu'elles ne deviennent bonnes ou mauvaiſes que par les opinions des hommes, & les loix de l'Etat; que la volonté de Dieu eſt que tout ſoit commun, ſans en excepter les femmes, mais que par une tyrannie purement arbitraire, on traite de voleurs & d'adulteres, ceux qui ne font qu'uſer de leurs droits naturels. On voit par-là que la maniere de penſer de Carpocrates en morale, renverſoit toute vérité & ouvroit la porte à la licence la plus effrénée. (*a*)

(*a*) Voyez Iren. *Contra hæreſ.* cap. XXV. Clem. Alexandr. *Stromata*, lib. III. p. 511.

SIEC. II. II. PART. Valentin.

XV. Valentin, auſſi Egyptien de naiſſance, ſe diſtingua de tous les autres gnoſtiques par l'étendue de ſa réputation & par le nombre de ſes diſciples. Sa ſecte, qui commença à Rome, s'établit dans l'iſle de Chypre; de-là elle ſe répandit avec une rapidité ſurprenante, en Aſie, en Afrique & en Europe. A parler généralement, les principes de Valentin étoient les mêmes que ceux des autres gnoſtiques, dont il prit le nom. Cependant, il avoit quelques opinions qui lui étoient propres: par exemple, „ dans „ le pleroma, (c'eſt ainſi que les gnoſtiques appelloient la demeure de la Divinité ſu„ prême), il plaçoit trente éons, dont une „ moitié étoit mâle & l'autre femelle; à ces „ trente il en ajoûtoit quatre, qui n'étoient „ ni mâles, ni femelles; ſavoir, Horus, qui „ gardoit les frontieres du pleroma, Chriſt, „ le S. Eſprit, & Jeſus. La plus jeune des „ éons femelles, nommée *Sophie*, c'eſt-à„ dire ſageſſe, eut un violent deſir de com„ prendre la nature de l'Etre ſuprême, & „ par la ſeule force de ce deſir elle accou„ cha d'une fille nommée *Achamoth*. Celle„ ci, exilée du pleroma, tomba dans une „ maſſe de matiere groſſiere & ſans forme, „ à laquelle elle donna un certain arran„ gement, & par le ſecours de Jeſus elle „ produiſit le Demiurge, le Seigneur & le „ Créateur de toutes choſes. Ce Demiur„ ge ſépara la matiere ſubtile ou animée de „ celle qui étoit plus groſſiere & plus ter„ reſtre; de la premiere, il créa le monde „ ſupérieur ou le ciel viſible; & de la der-

„ niere, le monde inférieur ou le globe ter-
„ reſtre: il fit auſſi l'homme, dans la com-
„ poſition duquel il entra une égale portion
„ de ces deux matieres réunies; mais Acha-
„ mot, la mere de Demiurge, y ajoûta une
„ autre ſubſtance ſpirituelle & céleſte." Tel eſt le précis de cette fable ſinguliere & abſurde qu'enfanta le cerveau de Valentin, & qu'il donna pour un ſyſtême de philoſophie & de religion. Il paroît de-là que, quoiqu'il expliquât avec plus de ſubtilité que les autres gnoſtiques, l'origine du monde & du genre humain, cependant ſon ſyſtême étoit le même, quant au fonds; il avoit ſeulement une imagination plus vive & plus féconde que ſes confreres; ce qui fit qu'il orna davantage le même canevas; on le verra encore mieux par ce qui ſuit.

Ses reveries ſinguliers & abſurdes.

XVI. Selon Valentin, „ le créateur de ce
„ monde étoit parvenu à ce point d'orgueil
„ & d'audace, qu'il croyoit être le ſeul
„ Dieu, ou du moins qu'il ſouhaitoit que
„ le genre humain le regardât comme tel:
„ dans ce deſſein, il envoya des prophetes
„ aux Juifs, pour leur déclarer ſes préten-
„ tions à cet égard. Les autres anges qui
„ préſident aux autres parties de cet uni-
„ vers, ne manquerent pas d'imiter inceſ-
„ ſamment ſon ambition. Pour châtier l'or-
„ gueil du Demiurge & éclairer les êtres
„ raiſonnables, en leur faiſant connoître le
„ vrai Dieu ſuprême, Chriſt parut ſur la
„ terre, compoſé d'une ſubſtance animale
„ & ſpirituelle, mais revêtu d'un corps aë-
„ rien. Ce rédempteur, en deſcendant ſur

SIEC. II. II. PART.

„ la terre, paſſa dans le ſein de Marie; „ comme une eau pure au travers d'un ca- „ nal, ſans ſe ſouiller. Jeſus, un des pre- „ miers éons, s'unit ſubſtanciellement avec „ lui, lorſqu'il fut baptiſé par Jean dans les „ eaux du Jourdain. Quand le créateur de „ ce monde s'apperçut que cet homme di- „ vin ébranloit les fondemens de ſon empi- „ re, il le fit ſaiſir & crucifier. Mais avant „ que Chriſt ſe ſoumît à cette peine, non- „ ſeulement Jeſus, le Fils de Dieu, mais en- „ core l'ame raiſonnable de Chriſt, mon- „ terent au ciel, enſorte qu'il n'y eut que „ l'ame animale & le corps aérien qui ſouf- „ frirent la mort. Ceux qui, en abandonnant „ le culte des fauſſes divinités & celui du „ Dieu des Juifs, vivront ſelon les préce- „ tes de J. C. & ſoumettront l'ame animale „ ou ſenſuelle à la raiſon, ſeront véritable- „ ment heureux; leur ame raiſonnable & „ leur ame ſenſible, monteront au ſéjour „ de la félicité qui confine au pleroma; & „ quand toutes les parties de la nature di- „ vine, ou ce qui eſt la même choſe, tou- „ tes les ames, ſeront entierement purifiées „ & ſéparées de la matiere, un feu ardent, „ qui ne trouvera plus aucun obſtacle, ſe ré- „ pandra dans tout l'univers & diſſoudra „ ce monde corporel." Telle eſt la doctrine de Valentin & des gnoſtiques: telle eſt la philoſophie orientale, que l'on peut réduire aux propoſitions ſuivantes: „ Le monde eſt un „ compoſé de bien & de mal; tout ce qu'il „ y a de bon, vient du Dieu ſuprême, le Pe- „ re de la lumiere, & retournera à lui; & alors „ le

„ le monde ſera entierement détruit (74).

XVII. Nous apprenons par les anciens écrivains, que la ſecte des valentiniens ſe partagea en pluſieurs branches, dont l'une fut celle des ptolémaïtes, ainſi appellée de ſon chef Ptolémée, qui eut des idées différentes de celles de ſon maître Valentin, ſur le nombre & la nature des éons. Une autre de ces branches fut celle des ſecundiens, dont le chef appellé *Secundus*, un des principaux diſciples de Valentin, ſoutint la doctrine des deux principes; ſavoir, la lumiere & les ténébres, d'où naiſſent tout le bien & tout le mal qui ſont dans l'univers. De la même ſource ſortit la ſecte d'Héracléon, qui a donné des ouvrages dont Clément & Origene ont fait pluſieurs extraits. De-là encore la ſecte des marcoſiens, dont les chefs Marc & Colobarſus, ajoûterent beaucoup d'abſurdités à celles de Valentin, quoiqu'en même tems il ſoit certain qu'on leur a attribué beaucoup d'erreurs qu'ils n'ont point ſoutenues (75). Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres ſectes, auxquelles celle de Valentin a donné lieu, du moins à ce qu'on prétend; car d'ailleurs, rien n'eſt moins ſûr que leur origine, ſur-tout ſi on fait attention aux erreurs dans leſquelles les anciens ſont tombés, en nous parlant de celle des diverſes ſectes qui ont diviſé l'égliſe. (76)

XVIII. Il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter aux branches les moins conſidérables des gnoſtiques: les anciens ne nous en ont preſque appris que le nom avec un ou deux de

SIEC. II. II. PART.

Différentes ſectes des valentiniens.

Les plus conſidérables.

Celles qui le ſont moins.

SIEC. II. II. PART.

leurs ſentimens. Tels furent les adamites, que l'on dit avoir fait profeſſion d'imiter exactement le premier homme dans l'état d'innocence; les caïnites, qui traitoient de ſaints & reſpectoient ſingulierement Caïn, Corah, Dathan, les habitans de Sodome, & meme le traitre Judas. Tels furent encore les abélites, qui contractoient des mariages, ſans vouloir remplir les devoirs conjugaux. Les ſethites ſont auſſi de ce nombre: ils honoroient particulierement Seth, qu'ils regardoient comme la même perſonne que J. C. Enfin, les floriniens, qui avoient Florin & Blaſte pour leurs chefs (77), entrent dans cette liſte, de même que pluſieurs autres. Il eſt tres-vraiſemblable que les anciens docteurs, trompés par les différens noms des hérétiques, auront ſubdiviſé les ſectes avec trop de précipitation, & même on peut douter qu'ils nous en ayent toujours repréſenté fidelement les opinions.

Ophites.

XIX. Les ophites ou ſerpentiniens, ſorte d'hérétiques ſinguliers, qui avoient à leur tête un homme appellé *Euphrates*, ne ſont pas les moins conſidérables entre les gnoſtiques d'Egypte. Leur ſecte née chez les Juifs, étoit plus ancienne que la religion chrétienne: une partie embraſſa l'Evangile, & l'autre reſta attachée à ſes anciennes opinions: de-là la diviſion des ophites chrétiens & antichrétiens. Les premiers étoient dans preſque toutes les idées ridicules des gnoſtiques d'Egypte, ſur les éons, ſur l'éternité de la matiere, ſur la création du monde contre la volonté de Dieu, ſur les chefs des ſept pla-

netes qui préſidoient à ce monde, ſur la tyrannie du Demiurge, & ſur Chriſt uni à l'homme Jeſus, pour détruire l'empire de cet uſurpateur. Outre cela, ils avoient ce ſentiment particulier qui leur avoit fait donner le nom d'*ophites*. Ils croyoient „ que le „ ſerpent qui avoit ſéduit nos premiers pa„ rens, étoit Chriſt lui-même, ou Sophie „ cachée ſous la figure de cet animal." On dit qu'en conſéquence ils nourriſſoient un certain nombre de ſerpens, qu'ils tenoient pour ſacrés & auxquels ils offroient une eſpece d'hommage divin, mais ſubalterne. Il n'étoit pas difficile que des gens qui mettoient de la différence entre l'Etre ſuprême & le créateur de ce monde, & qui croyoient divin tout ce qui étoit en oppoſition avec le Demiurge, donnaſſent dans des folies de cette nature.

Monarchiens & patropaſſiens.

XX. Les troubles qui s'étoient élevés dans l'égliſe, du mélange de la philoſophie orientale & égyptienne avec la religion chrétienne, augmenterent encore dans le ſecond ſiecle, par le moyen des philoſophes grecs qui devinrent chrétiens. La doctrine chrétienne ſur le Pere, le Fils & le S. Eſprit & l'union des deux natures en J. C. ne put ſe concilier avec leurs ſentimens, & par-là même, ces prétendus ſages tâcherent de l'expliquer à leur façon. Praxéas, homme de génie & de ſavoir, commença à Rome, & ſes explications erronnées lui attirerent de violentes perſécutions. Il nioit toute diſtinction réelle entre le Pere, le Fils & le S. Eſprit; il prétendoit que le Pere, ſeul Créa-

SIEC. II. II. PART.

teur de toutes choſes, s'étoit uni à la nature humaine de J. C. ce qui fit donner aux diſciples de Praxéas le nom de *monarchiens*, parce qu'ils ne reconnoiſſoient aucune diſtinction de perſonnes dans la Divinité : on les appella auſſi *patropaſſiens*, parce que ſelon Tertullien, ils croyoient le Pere ſi intimément uni à l'homme Chriſt, ſon Fils, qu'il ſouffrit avec lui tous les maux d'une vie pénible & d'une mort douloureuſe. Quelqu'empreſſement que pluſieurs perſonnes euſſent d'embraſſer cette doctrine, il ne paroit cependant pas qu'elles aient eu des aſſemblées, particulieres & ſéparées des autres. (*a*)

Theodotus & Artemon.

XXI. Une autre opinion, qui reſſembloit beaucoup à celle dont nous venons de parler, fut celle dont, vers le même tems, firent profeſſion à Rome Théodotus, qui, quoique tanneur de ſa profeſſion, étoit fort ſavant ; & Arthémas ou Arthémon, de qui la ſecte des arthémoniſtes a tiré ſon origine. Ce que les anciens nous diſent de ces deux hommes, non-ſeulement ſe réduit à peu de choſe, mais encore eſt très-obſcur. Autant qu'on peut le comprendre par divers témoignages, leurs ſentimens revenoient à ceci : „ qu'à la naiſſance de l'homme Chriſt, une certaine énergie divine ou portion de la nature divine, & non la perſonne même du Pere, comme Praxéas l'avoit imaginé, s'étoit unie à lui.

Il eſt impoſſible de décider avec certitude lequel des deux eſt le plus ancien ou Théodo-

(*a*) Tertullien, *Lib. contra Praxeam*, & *Petri Weſſelingii probabilia*, cap. XXVI. p. 223.

tus ou Arthémon, ni ſi tous les deux enſeignerent la même doctrine; mais ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que les diſciples de l'un & de l'autre, firent uſage de la philoſophie, & même de la géométrie, pour expliquer les dogmes de la religion chrétienne.

Hermogene.

XXII. Ce même attachement à une philoſophie préſomptueuſe engagea Hermogene, peintre de profeſſion, à abandonner les idées du chriſtianiſme, ſur l'origine du monde & ſur la nature de l'ame, & à exciter de nouveaux troubles dans l'égliſe. Regardant la matiere comme la ſource de tous les maux, il ne pouvoit ſe perſuader que Dieu l'eût créée de rien par un ſeul acte de ſa volonté, & par conſéquent il ſoutenoit qu'elle étoit éternelle & incréée, & que Dieu en avoit tiré ce monde avec tout ce qu'il renferme, ainſi que les ames humaines & tous les autres eſprits. Il eſt certain qu'il y avoit beaucoup d'obſcurité dans cette doctrine & qu'elle étoit manifeſtement en contradiction avec les idées communément reçues parmi les chrétiens ſur le même ſujet, qui d'ailleurs offre tant de difficultés. Mais comment Hermogene expliquoit-il les dogmes du chriſtianiſme oppoſés à ſon ſyſtême? C'eſt ce que ni Tertullien, qui l'a refuté, ni aucun des anciens ne nous apprennent. (78)

Sectes non lettrées.

XXIII. On peut, avec raiſon, regarder toutes ces ſectes, dont nous venons de parler, comme des enfans de la philoſophie: mais enſuite il y en eut une autre, caractériſée par l'ignorance & qui a toujours été l'ennemie mortelle des lettres & de la philo-

SIEC. II. II. PART. Montan.

ſophie ; ce fut celle de Montan, homme obſcur, ſans capacité & ſans jugement, qui demeuroit à Pepuza, village de Phrygie. Il fut aſſez inſenſé pour ſe perſuader qu'il étoit le *Paraclet* (79) ou le conſolateur, que notre Sauveur avoit promis à ſes apôtres en quittant le monde. Il n'attaqua aucun des dogmes du chriſtianiſme en particulier, mais il aſſura qu'il avoit été chargé d'une commiſſion divine, pour donner à la morale de J. C. & de ſes apôtres, le dernier degré de perfection : il croyoit que dans leurs préceptes, ces divins auteurs de la religion chrétienne, avoient eu beaucoup d'indulgence pour les foibleſſes de ceux avec qui ils vivoient, & que cela fut cauſe de l'imperfection de leur morale. En conſéquence, il ajoûtoit pluſieurs préceptes très-auſteres de ſa façon : il défendit les ſecondes nôces qu'il tenoit pour illicites ; il ſoutenoit que l'égliſe ne devoit jamais donner l'abſolution à quiconque s'étoit rendu coupable de péchés énormes ; il condamnoit tous les ſoins recherchés de ſon corps, & particulierement la parure & les ornemens des femmes ; enfin, il inſiſtoit ſur la néceſſité de multiplier les jeûnes. L'extrême rigidité de ce fanatique ne ſe borna pas là ; il montra pour le plus noble exercice de l'eſprit, la même averſion que pour les douceurs innocentes de la vie ; il vouloit que ſans miſéricorde on bannît de l'égliſe la philoſophie, les beaux arts & tout ce qui ſent une littérature polie : il jugeoit coupables du crime le plus énorme les chrétiens qui, en tems de perſécution, pre-

noient la fuite ou ſe rachetoient avec de l'argent. Je pourrois rapporter pluſieurs autres préceptes de ce docteur, d'une égale ſévérité; mais cela nous meneroit trop loin.

Succès de Montan & de ſa doctrine.

XXIV. Il étoit impoſſible de ſouffrir dans l'égliſe un enthouſiaſte qui prétendoit que ſa morale étoit ſupérieure à celle de J. C. lui-même, & qui vouloit l'impoſer aux chrétiens avec une autorité divine, & comme ſi la Sageſſe ſuprême eût parlé par ſa bouche. D'ailleurs, ſes ſiniſtres prédictions, qui annonçoient la ruine prochaine de l'empire, ne pouvoient que le rendre odieux au gouvernement, & animer même les puiſſances contre l'égliſe, qui nourriſſoit dans ſon ſein un homme qui n'avoit que des malheurs à prédire. Auſſi d'abord, par le decret de quelques aſſemblées & enſuite par les ſuffrages unanimes de l'égliſe, Montan fut exclus du corps des fideles. Cependant, il eſt certain que la ſévérité de ſa morale lui fit beaucoup de partiſans, même parmi les perſonnes du premier rang: les plus conſidérables furent Priſcille & Maximille, dames diſtinguées par leurs richeſſes & par leurs vertus, & qui embraſſerent avec beaucoup de chaleur la doctrine de Montan; elles prophétiſerent comme lui, & imiterent toutes ſes autres extravagances. De cette maniere, il fut aiſé à Montan de fonder une nouvelle égliſe, qui en effet s'établit d'abord à Pepuza, village de Phrygie, & enſuite s'étendit en Aſie, en Afrique & dans une partie de l'Europe. Le plus célebre & en même tems le plus ſavant de ſes diſciples, fut Tertullien. Ce monta-

SIEC. II. II. PART.

niſte rigide, homme de beaucoup de ſavoir & de génie, mais enclin à la mélancholie & naturellement auſtere, adopta les erreurs de Montan, & les ſoutint avec une chaleur extrême dans un grand nombre de livres : par-là, il donna au monde le triſte ſpectacle des écarts dont l'eſprit humain eſt capable, dans ceux même qui paroiſſent avoir le plus approché de la perfection. (80)

TROISIEME SIECLE.

I. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

Des événemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. III. I. PART. Augmentation des droits & des immunités de l'égliſe.

I. QUE dans ce ſiecle les chrétiens aient ſouffert les plus grands maux, c'eſt ce dont on ne ſauroit douter. Ils furent expoſés à des dangers continuels: outre la fureur du peuple, ſi ſouvent excitée par le zele artificieux des prêtres payens, ils avoient à craindre des ennemis plus puiſſans. Malgré les anciennes loix des empereurs, en faveur des chrétiens, il dépendoit des préteurs & des autres magiſtrats de les vexer en une infinité de manieres, auſſi ſouvent que l'avarice, la cruauté ou la ſuperſtition les y ſollicitoient. Mais en même tems, il eſt certain que dans ce ſiecle, les droits & les privileges des chrétiens augmenterent au-delà

SIEC. III. I. PART.

de ce que pluſieurs perſonnes ſont tentées de croire : à l'armée, à la cour, & en général dans tous les ordres de l'Etat, il y avoit un grand nombre de chrétiens qui vivoient tranquilles, ſans être du tout moleſtés, & ce qui étoit davantage, c'eſt que ſous la plupart des empereurs qui regnerent dans ce ſiecle, la profeſſion du chriſtianiſme n'étoit pas un obſtacle pour parvenir à des emplois publics. Il n'eſt pas moins certain encore, que dans pluſieurs endroits, les chrétiens avoient des maiſons, où ils s'aſſembloient pour leur culte, au ſu des empereurs & des magiſtrats, qui fermoient volontairement les yeux ; & quoiqu'il ſoit plus que vraiſemblable, que pour l'ordinaire, ils achetoient cette liberté à un haut prix, cependant on ne peut pas douter qu'il n'y ait eu alors quelques empereurs très-diſpoſés en leur faveur, bien loin d'avoir de l'averſion pour eux ou pour leur religion.

Sous divers empereurs.

II. Caracalla, fils de Sévere, fut proclamé empereur en l'an 211, & pendant les ſix années de ſon regne il n'opprima ni ne permit qu'on moleſtât les chrétiens. Héliogabale, quoiqu'à d'autres égards le plus indigne des princes (*a*), & peut-être le plus haïſſable des hommes, ne donna aucune marque de mépris ou d'averſion pour les diſciples de J. C. Son ſucceſſeur, Alexandre Sévere, prince diſtingué par les plus belles vertus, n'abrogea pas à la vérité les loix émanées contr'eux, ce qui fait que nous voyons

(*a*) Lambridius, *vita Elagabali*, c. III. p. 796.

encore quelques exemples de martyres ſous ſon regne; mais dans toutes les occaſions, il leur donna les preuves les moins équivoques de ſa bienveillance, & même l'on dit qu'il rendit une eſpece d'hommage religieux à l'auteur de la religion chrétienne (*a*). Cette diſpoſition favorable de l'empereur dût vraiſemblablement ſon origine aux leçons & aux conſeils de ſa mere Julia Mammea, pour qui il eut toujours beaucoup d'attachement & de reſpect, & qui avoit une grande idée de la religion chrétienne. Cette princeſſe étant une fois à Antioche, fit venir d'Alexandrie le fameux Origene, afin de s'entretenir avec lui & de profiter de ſes inſtructions. Mais ceux qui aſſurent que tant elle que ſon fils, embraſſerent la religion chrétienne, n'en donnent pas des preuves ſuffiſantes : cependant nous pouvons aſſurer avec confiance, qu'Alexandre croyoit le chriſtianiſme plus que toutes les autres religions, digne de la tolérance & de la protection de l'Etat, & que ſon auteur devoit être mis au rang de ceux qui s'étoient diſtingués par leurs vertus ſublimes & avoient été honorés d'une commiſſion divine. (*b*)

(*a*) Lambrid. *de vita Severi*, cap. XXX. p. 930. Voyez Carol. Henr. Zeibichii, *diſſ. de Chriſto ab Alexandro in Larario cultu quæ extat in Miſcell. Lipſ. nov.* tom. III. p. 42.

(*b*) Voyez Fred. Spanhemii, *Diſſ. de Lucii, Britonum regis, Juliæ Mammææ, & Phillipporum converſionibus.* tom. II. opp. p. 400. item, Paul Jablonski, *diſſ. de Alexandro Severo ſacris chriſtianis per Gnoſticos initiato, in Miſcell. Lipſ. novis.* tom. IV. p. 56.

SIEC. III. I. PART.

III. Sous Gordien, les chrétiens furent tranquilles; ſes ſucceſſeurs, les Philippes, pere & fils, leur furent ſi favorables qu'ils ont paſſé pour chrétiens dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes; & à dire vrai, les raiſons que l'on allegue pour prouver qu'en effet ils embraſſerent la religion chrétienne, mais en ſecret, ſont d'un grand poids & rendent ce fait très-vraiſemblable: mais comme il y a auſſi d'autres raiſons, également ſpécieuſes, qui le combattent, la fameuſe queſtion de la religion de ces deux empereurs doit reſter indéciſe (81). Il n'y a de part ni d'autre aucun argument aſſez démonſtratif pour opérer une parfaite conviction, & la prudence veut que dans cette occaſion, comme dans pluſieurs autres ſemblables, on ſuſpende ſon jugement. Pour ce qui eſt de Gallien & de quelques autres empereurs de ce ſiecle, s'ils ne ſe piquerent pas de favoriſer le chriſtianiſme, du moins ils n'en perſécuterent pas les partiſans, & n'en retarderent pas les progrès.

Autres empereurs favorables aux chrétiens.

IV. La bienveillance des grands & ſurtout des empereurs pour les chrétiens, doit ſans doute être miſe au rang des moyens humains, qui ont contribué à étendre les bornes de l'égliſe; mais d'autres cauſes naturelles & ſurnaturelles ont concouru au même effet, & doivent être priſes en conſidération. Entre les moyens divins, nous devons compter non-ſeulement la force intrinſeque de la vérité, la piété & le courage de ceux qui l'annoncerent, mais encore cette intervention particuliere de la Provi-

Le nombre des chrétiens augmente.

Par des cauſes en partie divines.

dence, qui, par des ſonges & des viſions, réveilloit l'eſprit de pluſieurs perſonnes peu attentives aux leçons de la religion, ou qui faiſoient profeſſion d'en être les ennemis, les pénétroit de la vérité & de l'importance du chriſtianiſme, & les diſpoſoit à l'embraſſer ſans délai (*a*). Ajoûtez à cela la guériſon des maladies & d'autres miracles, opérés par divers chrétiens, en invoquant le nom de Jeſus (*b*), quoiqu'il faille convenir que dans ce ſiecle, les dons ſurnaturels furent plus rares que dans le précédent; les circonſtances de l'égliſe les rendant de ſiecle en ſiecle moins néceſſaires, la Sageſſe divine les retiroit inſenſiblement & prévenoit ainſi l'abus qu'on en auroit pû faire & dont on avoit vu trop d'exemples (*c*).

En partie humaines.

V. Si nous jettons les yeux ſur les moyens humains qui reculerent les bornes de l'égliſe, nous en découvrirons un grand nombre : on doit mettre dans ce rang les traductions de l'Ecriture-ſainte en diverſes langues, le zele & les travaux d'Origene, qui en répandit par-tout des copies; & les autres ouvrages, que des hommes remplis de

(*a*) Voyez là-deſſus les auteurs ſuivans, Origen. lib. I. *adverſ. Celſum*, p. 35. *Homil. in Lucæ*, VII. p. 216. tom. II. opp. édit. Baſil. Tertullien, *de anima*, cap. XIV. p. 348. édit. Rigaltii; & Euſebe, *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. v. p. 208.

(*b*) Origen. *contra Celſum*, lib. I. p. 57. Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. V. cap. vij. Cyprien, *Ep. I. ad Donat.* p. 3. & les notes de Baluze ſur ce paſſage.

(*c*) Spencer, *Not. in Origen. contra Celſum*, p. 6, 7.

SIEC. III. I. PART.

piété & de ſavoir, publierent pour la défenſe du chriſtianiſme. Ajoûtons à cela, que les œuvres de bénéficence & de charité des chrétiens, à l'égard de ceux même dont ils déteſtoient les principes, devoient leur concilier l'eſtime de tous les hommes & en diſpoſer pluſieurs à examiner, du moins de bonne foi, une doctrine qui inſpiroit tant d'humanité. Il auroit fallu que les payens euſſent dépouillé tout ſentiment d'affection naturelle, s'ils n'avoient pas été touchés d'admiration à la vue de cette charité ſans bornes des chrétiens envers les pauvres, de cet amour ſincere pour leurs ennemis, de ces tendres attentions pour les malades & les infirmes, de cet empreſſement à racheter les priſonniers, & de tant d'autres vertus qui brilloient avec éclat dans l'égliſe, & qui étoient propres à prévenir les eſprits en ſa faveur. Nous ne plaçons pas entre les cauſes de la propagation du chriſtianiſme, les fraudes pieuſes; elles ont été employées ſi rarement & par un ſi petit nombre de chrétiens, plus zelés qu'inſtruits, qu'elles n'ont pu contribuer aux progrès de l'Evangile, ſi même elles n'étoient plus propres à les retarder.

Pluſieurs pays reçoivent l'Evangile.

VI. Que dans ce ſiecle l'égliſe ait étendu ſes limites, c'eſt ce qui eſt hors de doute: mais on ne ſait pas avec une égale certitude de quelle maniere, ni où, ni par qui ces progrès de l'Evangile ont eu lieu. Origene appellé d'Alexandrie par un prince arabe, convertit à la foi chrétienne (*a*) une cer-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. IV. cap. xix. p. 221.

taine tribu d'Arabes errans. Les Goths, nation ſauvage & guerriere qui habitoit la Myſie & la Thrace, accoûtumés au pillage & à des incurſions continuelles ſur les terres de leurs voiſins, reçurent l'Evangile par le moyen de certains docteurs chrétiens qu'on leur envoya d'Aſie. La conduite exemplaire de ces vénérables prédicateurs, & les miracles qu'ils opérerent, leur attirerent le reſpect de ces peuples ſauvages, dont un grand nombre ſe fit chrétien & ſe dépouilla de ſa férocité naturelle. (*a*)

VII. Les égliſes chrétiennes établies dans le ſiecle précédent dans les Gaules par des docteurs d'Aſie, n'étoient ni nombreuſes, ni conſidérables; mais elles augmenterent beaucoup depuis l'empereur Decius. Sous ſon regne, Denis, Gratien, Trophyme, Paul, Saturnin, Martial, Stremon, hommes d'une piété exemplaire, vinrent dans cette province, & au milieu des maux & des dangers de toute eſpece, fonderent des égliſes à Paris, à Tours, à Arles, & dans divers autres endroits; ce qui fut ſuivi des progrès les plus rapides de l'Evangile dans ce pays, où les diſciples de ces premiers docteurs en répandirent la connoiſſance partout & en peu de tems (*b*). Il faut auſſi pla-

Il eſt reçu ſur-tout chez les Gaulois & les Germains.

(*a*) Sozomene, *Hiſt. eccleſ.* lib. II. cap. vj. Paul Diacre, *Hiſt. miſcell.* lib. II. cap. xiv. Philoſtorge, *Hiſt. eccleſ.* lib. II. cap. v. p. 470.

(*b*) Voyez l'*Hiſtoire des Francs*, par Grégoire de Tours, liv. I. chap. xxviij. p. 23. Theodor. Ruinart, *Acta martyr. ſincera*, p. 109.

SIEC. III. I. PART.

cer dans ce ſiecle, l'origine de pluſieurs égliſes d'Allemagne, comme ſont celles de Cologne, de Trèves, de Mayence & autres, dont Eucharius, Valerius, Maternus & Clément furent les principaux fondateurs (*a*). Les hiſtoriens d'Ecoſſe nous diſent que dans ce ſiecle, leur pays fut auſſi éclairé de la lumiere de l'Evangile; mais, quoiqu'il n'y ait rien en cela de contraire à la vraiſemblance, cependant, nous n'avons aucune autorité inconteſtable qui nous en aſſure (*b*).

(*a*) Voyez Aug. Calmet, *Hiſt. de Lorraine*, tom. I. diſſert. 1. p. 7. Jo. Nicol. ab Hontheim, *Hiſtor. Trevirenſis*, tom. I. ubi *diſſ. de æra fundati epiſcopatus Trevirenſis.*

(*b*) Voyez Usher & Stillingfleet, *Antiq. & origin. eccleſ. Britann.* & George Mackenzie, *de Regali ſcotorum Proſapia*, cap. VIII. p. 119.

CHAP. II.

CHAPITRE II.

Des événemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. III. I. PART. Perſécution ſous Sévere.

I. AU commencement de ce ſiecle & dans toutes les parties de l'empire romain, les chrétiens eurent beaucoup à ſouffrir, & leurs maux augmenterent conſidérablement par une loi portée en l'an 203. par l'empereur Sévere, qui d'ailleurs n'étoit pas leur ennemi: il fut défendu à tout ſujet de l'empire de quitter la religion de ſes ancêtres, pour ſe faire chrétien ou juif (*a*). Il réſulta de-là, que quoique cette loi ne condamnât pas expreſſément les chrétiens, & ne parût avoir en vue que d'arrêter les progrès de leur religion, cependant elle donna lieu à des magiſtrats injuſtes & cruels de perſécuter & de faire mourir les plus pauvres, afin que les riches, effrayés par la crainte de châtimens pareils, achetaſſent à grand prix leur ſûreté & leur tranquillité; auſſi vit-on alors en Egypte & dans divers endroits de l'Aſie & de l'Afrique, pluſieurs chrétiens ſouffrir le martyre. Léonidas, pere d'Origene, Perpétua & Félicité, deux célebres dames d'Afrique, dont les actes ſont parvenus juſqu'à nous (*b*); Potamien, Marcella, & pluſieurs

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. j. Spartianus *in Severo*, cap. XVI. XVII. p. 617.

(*b*) Theod. Ruinart, *Acta martyr.* p. 90.

SIEC. III. I. PART.

autres perſonnes de l'un & de l'autre ſexe furent de ce nombre, & s'illuſtrerent par leur courage & leur conſtance dans les plus grands maux.

Sous Maximin.

II. Depuis la mort de Sévere juſqu'au regne de Maximin, dans quelques endroits, le ſort des chrétiens fut heureux & par-tout ſupportable; mais ſous Maximin, les affaires changerent de face. Cet indigne empereur ayant fait aſſaſſiner Alexandre Sévere, craignit le reſſentiment des chrétiens, que cet excellent prince avoit protégés d'une maniere particuliere, & pour les prévenir, il ordonna qu'on ſaiſît & qu'on mît à mort les évêques, qu'il ſavoit qu'Alexandre avoit toujours traités comme ſes amis intimes (*a*). Quoique ſon édit parût n'en vouloir qu'aux évêques & aux chefs de l'égliſe, ſes funeſtes conſéquences s'étendirent à tous les ordres de chrétiens, contre leſquels il anima le zele ſanguinaire des prêtres payens, des magiſtrats & du peuple. (*b*)

La cruauté de Decius eſt cauſe que pluſieurs chrétiens apoſtaſient.

III. Cet orage fut ſuivi d'un calme qui dura quelques années, & pendant lequel les chrétiens jouirent d'une heureuſe tranquillité: mais à l'avénement de Decius Trajan au trône de l'empire, il s'éleva une nouvelle tempête, qui expoſa l'égliſe à la plus affreuſe perſécution: ſoit par une crainte

(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. V. cap. xxviij. p. 225. Oroſe, *Hiſt.* lib. VII. cap. xix. p 509.

(*a*) Origen. tom. XXVIII. *in Matth.* opp. tom. I. p. 137. Voyez auſſi Firmilianus, *in Cipriani epiſt.* p. 140.

mal fondée que cet empereur eût des chrétiens, soit par un zele aveugle & violent pour la superstition de ses ancêtres, il publia les édits les plus rigoureux contre les chrétiens; il ordonna, sous peine de mort, à tous les prêteurs, de les détruire entierement sans aucune exception, ou de les forcer par les tourmens les plus affreux, à rentrer dans le sein du paganisme. Aussi vit-on dans toutes les provinces un grand nombre de martyrs, qui endurerent tout ce qu'une barbarie ingénieuse put inventer de plus cruel (*a*). Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux dans cette persécution, plus terrible que toutes celles qui avoient précédé, c'est que le courage de plusieurs fut ébranlé, non à la vue de la mort, mais à l'aspect des tourmens lents & affreux qu'on leur préparoit; enforte que pour s'en délivrer, ils eurent la foiblesse, les uns d'offrir des sacrifices, les autres de brûler de l'encens sur les autels des faux dieux; d'autres enfin, d'acheter des certificats des prêtres payens. De-là les noms ignominieux de *sacrificati*, donnés à ceux qui avoient sacrifié; de *thurificati*, à ceux qui avoient brûlé de l'encens; & de *libellatici*, à ceux qui avoient acheté des certificats. (82)

Vives disputes occasionnées par l'apostasie des chrétiens.

IV. L'apostasie de ce grand nombre de chrétiens sous Decius, causa de grands trou-

(*a*) Euseb. *Hist. eccles.* lib. VI. cap. xxxix. p. 234. cap. xlj. p. 238. Gregoire de Nysse, *in vita Thaumaturgi*, tom. III. opp. p. 568. Cyprien, *de Lapsis*, p. 182.

SIEC. III. 1. PART.

bles dans l'égliſe, & donna lieu à des queſtions fort délicates; car les apoſtats ou ceux qui, pendant la perſécution, avoient renié leur foi, ayant demandé dans la ſuite de rentrer dans l'égliſe, mais ſans paſſer par toutes les pénitences que les loix exigeoient indiſpenſablement, les évêques furent diviſés là-deſſus: les uns opinoient pour l'indulgence, & les autres s'y oppoſoient vigoureuſement (*a*). En Egypte & en Afrique, il y eut pluſieurs perſonnes, qui, pour obtenir plus promptement le pardon de leur apoſtaſie, intéreſſerent en leur faveur les martyrs, & en obtinrent des lettres de reconciliation & de paix, *libelli pacis*, c'eſt-à-dire, des actes authentiques, par leſquels, dans leurs derniers momens, ils les déclaroient dignes de leur communion, & en conſéquence demandoient qu'on les rétablît dans l'égliſe. Quelques évêques & quelques prêtres montrerent trop de facilité & d'indulgence à l'égard de ceux qui produiſirent de pareils témoignages: mais Cyprien, évêque de Carthage, homme d'une ſageſſe auſtere, & reſpectable par ſon caractere, agit tout autrement: ſans vouloir déroger à l'autorité des martyrs, il s'oppoſa fortement à cette douceur inconſidérée, & reſtreignit l'efficace de ces lettres de reconciliation. De-là nâquit une diſpute très-vive entre lui & les martyrs, les confeſſeurs, les prêtres & les temporiſeurs, ſecondés par le peuple: mais ce reſ-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. xliv. Cyprian. *Epiſtolæ*, dans pluſieurs endroits.

pectable prélat triompha de toutes les oppositions, & eut le deſſus dans cette affaire. (*a*)

SIEC. III. I. PART.

V. Gallus, ſucceſſeur de Decius, & Voluſianus, ſon fils, allumerent de nouveau le feu de la perſécution, qui commençoit à ſe rallentir (*b*); mais outre les maux auxquels les chrétiens furent expoſés, en conſéquence des édits cruels de ces empereurs, ils eurent part aux calamités publiques de ce tems-là, & ſouffrirent extrêmement de cette terrible peſte, qui porta alors la déſolation dans pluſieurs provinces de l'empire (*c*). Les prêtres payens ſe prévalurent habilement de cette occaſion, pour ranimer la perſécution, en perſuadant au peuple que cette peſte étoit un châtiment des dieux, irrités de ce que l'on toléroit les chrétiens dans l'empire. Mais en l'an 254, Valérien ayant été déclaré empereur, fit ceſſer la perſécution, & rendit la paix à l'égliſe.

Perſécutions ſous Gallus & Voluſianus.

VI. La bienveillance de Valérien envers les chrétiens, continua juſqu'à la cinquieme année de ſon regne; mais alors la ſcene changea tout-à-coup. Marcien, payen bigot, avoit pris un aſcendant abſolu ſur l'eſprit de ce prince, qu'il dirigeoit dans les

Sous Valerien.

(*a*) On peut recueillir des épitres de Cyprien toute l'hiſtoire de cette controverſe; voyez auſſi Gab. Albaſpinæus, *obſervat. eccleſ.* lib. I. *obſervat.* XX. pag. 94. Dallæus, *de pœnis & ſatisfactionibus humanis*, lib. VII. cap. xvj. p. 706.

(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. j. p. 250. Cyprian. *Epiſtol.* LVII. LVIII.

(*c*) Voyez Cypriani, *lib. ad Demetrium.*

SIEC. III. I. PART.

affaires les plus importantes du gouvernement: à la perſuaſion de ce miniſtre impérieux, on défendit aux chrétiens de s'aſſembler & on envoya leurs évêques & leurs docteurs en exil. Cet édit fut publié en l'an 257, & fut ſuivi l'année d'après d'un autre encore beaucoup plus ſévere, qui dans tout l'empire occaſionna le martyre d'un grand nombre de perſonnes, que l'on fit périr par des ſupplices plus affreux que la mort même. Entre ceux qui éprouverent ce ſort, les plus illuſtres furent Cyprien, évêque de Carthage; Sixte, évêque de Rome; Laurent, diacre romain, qui fut inhumainement conſumé à petit feu. Un événement inattendu ſuſpendit pour quelque tems ces maux. Valérien fut fait priſonnier dans la guerre contre les Perſes, & en l'an 260, ſon fils Gallien rendit la paix à l'égliſe. (*a*)

Etat de l'égliſe ſous Gallien, Claude & Aurélien.

VII. Sans être heureuſe, la condition des chrétiens fut ſupportable ſous Gallien, qui regna huit ans; il en fut de même ſous ſon ſucceſſeur Claude, dont le regne fut très-court. L'égliſe ne ſouffrit pas non plus beaucoup pendant les quatre premieres années du regne d'Aurélien; mais la cinquieme lui auroit été funeſte, ſi la mort violente de cet empereur n'avoit prévenu ſes cruels deſſeins; car dans le tems que, ſoit par les conſeils d'une ſuperſtition barbare, ſoit par

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. x. xj. p. 255. *Acta Cypriani*, tels qu'ils ſe trouvent dans les *Acta martyrum* de Ruinart, p. 216. Cypriani, *Epiſtol.* LXXVII. p. 158. édit. Baluz. LXXXII. p. 165.

ceux des prêtres toujours prêts à allumer le feu de la discorde, ce prince se préparoit à persécuter d'une maniere terrible les chrétiens, il fut obligé de passer dans les Gaules, où il fut massacré avant que ses édits eussent été publiés (*a*). Par-là même, il y eut peu de martyrs sous son regne, &, pour dire la vérité, pendant le reste de ce siecle, les chrétiens furent assez tranquilles, si on excepte un petit nombre d'occasions où l'avarice & la superstition des magistrats les troublerent un peu. (83)

Tentatives des philosophes contre les chrétiens.

VIII. Tandis que les empereurs & les proconsuls romains déployoient contre les chrétiens la terreur des édits & des supplices, les platoniciens, dont nous avons tracé le caractere, faisoient valoir contr'eux leur savoir & leur éloquence, & mettoient en usage pour leur nuire, toutes les ressources de leur art, dans des déclamations oratoires, des écrits pleins de subtilité, & des attaques sourdes & cachées. Ces ennemis étoient d'autant plus à craindre, qu'ils avoient adopté plusieurs choses de l'Evangile, & qu'à l'exemple de leur maître Ammonius, ils essayoient avec un air apparent de modération & d'impartialité, de concilier le paganisme avec le christianisme, & de former un mélange de l'ancienne religion avec la nouvelle. Ces philosophes avoient à leur tête Porphyre, Syrien de naissance, ou comme quelques-uns le disent, Tyrien, qui écrivit

(*a*) Euseb. *Hist. eccles.* lib. VII. cap. xxx. Lactance, *de moribus persequut.* cap. VI.

SIEC. III. I. PART.

contre les chrétiens, un grand ouvrage qui fut enſuite ſupprimé par un ordre de la cour (*a*). Cet homme avoit ſans doute beaucoup d'adreſſe, de talens & d'érudition; ce qui nous reſte de ſes ouvrages, le prouve ſuffiſamment: mais par-là, de même que par l'hiſtoire de ſa vie, nous voyons qu'il étoit un ennemi plus acharné que redoutable du chriſtianiſme: il étoit conduit par ſon imagination & ſon penchant à la ſuperſtition, bien plus que par une raiſon droite & éclairée; & ſi nous jugeons de ſon livre contre les chrétiens, par les fragmens qui nous en reſtent, nous pouvons aſſurer qu'il n'y regnoit ni jugement, ni équité, & qu'il n'étoit nullement digne d'un galant homme. (84)

Comparaiſon entre les philoſophes & J. C.

IX. Les philoſophes mirent en uſage pluſieurs ſtratagemes dangereux, pour porter coup à la doctrine chrétienne, & en affoiblir l'autorité; entr'autres, ils s'aviſerent de comparer la vie, les actions & les miracles de J. C. avec l'hiſtoire des anciens philoſophes, & ils préſenterent les choſes ſous un point de vue ſi trompeur, que ces prétendus ſages ne paroiſſoient le ceder en rien à notre Sauveur. C'eſt ainſi que l'on oppoſa à J. C. comme tout autant de rivaux de ſa gloire, Archytas de Tarente, Pythagore, dont Porphyre écrivit la vie, & Apollonius de Tyane, philoſophe pythagoricien, que le vulgaire vantoit beaucoup pour ſes

(*a*) Voyez Holſtenius, *de vita Porphyr.* cap. XI. Fabric. *Lux Evang.* pag. 154. Budée, *Iſagoge in theologiam*, tom. II. p. 1009.

miracles & pour ſes voyages, quoiqu'il ne fût guere qu'un eſclave ruſé, le ſinge de Pythagore, dont il tâcha d'imiter les mœurs pures & auſteres. Philoſtrate, un des rhéteurs les plus célebres de ſon ſiecle, compoſa une hiſtoire pompeuſe de la vie de cet impoſteur, dans le deſſein évident d'établir un parallele impie entre lui & J. C. mais les fables hardies & ridicules de cet ouvrage doivent le faire mépriſer par quiconque a quelque jugement & quelque goût pour la vertu. (*a*)

X. Cependant, comme il n'y a aucune opinion, ni aucune hiſtoire, quelque abſurdes qu'elles ſoient, qu'une multitude qui fait plus attention au brillant de la diction qu'à la vérité des faits, n'adopte avec facilité, un grand nombre de perſonnes ſe laiſſerent ſéduire par ces artifices & ces impoſtures : quelques-uns abandonnerent la religion chrétienne qu'ils avoient embraſſée ; d'autres, entendant dire que le vrai chriſtianiſme, tel qu'il avoit été enſeigné par J. C. & non tel qu'il avoit été corrompu dans la ſuite par ſes diſciples, ne différoit preſqu'en rien de la religion payenne bien expliquée & ramenée à ſa pureté primitive, réſolurent de reſter attachés à leurs ſuperſtitions ; d'autres enfin, ſéduits par les comparaiſons entre J. C. & les anciens philoſophes, ſe formerent un ſyſtême ſingulier

Conſéquences fâcheuſes qui en réſultent.

(*a*) Voyez la préface d'Olearius, à la tête de la *vie* d'Apollonius par Philoſtrate ; & les notes de Mosheim, ſur la *traduction latine du ſyſtême intellectuel* de Cudworth, p. 304. 309. 311. 334.

SIEC. III. I. PART.

de religion, compoſé des opinions des deux partis, pour leſquels ils avoient un égal attachement: telle fut en particulier, la maniere de penſer d'Alexandre Sévere, qui rendit indifféremment des honneurs divins à J. C. à Orphée, à Apollonius & à d'autres philoſophes ou héros de l'antiquité.

Tentatives des Juifs contre les chrétiens.

XI. Les Juifs étoient alors trop affoiblis pour pouvoir nuire comme autrefois aux chrétiens, auprès des juges & des magiſtrats; mais ils ne laiſſerent pas que de faire encore quelques efforts contr'eux, comme on le voit par les livres de Tertullien, de Cyprien & de pluſieurs anciens docteurs, qui ſe plaignent de leur méchanceté & de leurs ruſes. (*a*) Pendant la perſécution ſous Sévere, un certain homme nommé *Domninus*, qui avoit embraſſé le chriſtianiſme, l'abandonna & ſe rangea du côté des Juifs, ſans doute pour éviter les châtimens dénoncés aux chrétiens. Ce fut pour rappeller cet apoſtat à ſon devoir, que Sérapion, évêque d'Antioche, écrivit un traité particulier contre les Juifs (*b*). Cet exemple nous fait voir que lorſqu'on perſécutoit les chrétiens, les Juifs étoient traités avec plus de douceur, à cauſe de la haine que ceux-ci portoient aux diſciples de Jeſus, auxquels, malgré leur abaiſſement, ils n'étoient pas entierement hors d'état de nuire, comme ce même exemple le prouve.

(*a*) Hypolyte, *Serm. in Suſan. & Daniel*, tom. I. opp. p. 274. 276.

(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. xij. p. 213.

II. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

De l'état des lettres & de la philoſophie dans ce ſiecle.

SIEC. III. II. PART.

Décadence des ſciences.

I. LEs arts & les ſciences, qui déja dans le ſiecle précédent étoient tombés en décadence, paroiſſoient dans celui-ci toucher à leur dernier moment. Le rhéteur Longin & Dion-Caſſius, célebres hiſtoriens, furent les derniers Grecs qui ſe mirent à la breche contre les progrès de l'ignorance & de la barbarie. En occident, on vit toujours moins d'hommes de ſavoir & de génie, quoique dans pluſieurs endroits il y eût des académies encore floriſſantes. Cette décadence du goût & des ſciences eut pluſieurs cauſes: d'abord, il y eut peu d'empereurs qui les favoriſerent & qui par l'appas des récompenſes exciterent cette émulation, qui eſt l'ame des lettres: outre cela, les guerres civiles, qui ne ceſſerent de déſoler alors l'empire, furent un grand obſtacle au progrès des ſciences; ajoûtez encore les incurſions continuelles des barbares, qui ne laiſ-

SIEC. III. II. PART.

ſoient pas le tems de reſpirer, & qui à la fin éteignirent chez des gens preſque uniquement occupés des ſoins militaires, tout goût pour les lettres (*a*).

Etat de la philoſophie & ſurtout du platoniſme.

II. Si nous jettons un coup d'œil ſur la philoſophie, le point de vue paroitra moins triſte. Dans pluſieurs ſectes grecques on voyoit encore des hommes de ſavoir & d'une grande réputation; Longin nous parle de la plupart d'entr'eux (*b*): mais toutes ces ſectes furent éclipſées peu-à-peu par celle d'Ammonius, dont nous avons examiné ci-devant l'origine & la doctrine. Cette ſecte victorieuſe qui étoit née en Egypte, ſe répandit de là avec tant de rapidité, que dans peu elle embraſſa tout l'empire Romain, & entraina dans ſon tourbillon tous ceux qui s'attachoient à l'étude de la philoſophie. Ces progrès ſi ſurprenans furent l'ouvrage de Plotin, le diſciple le plus diſtingué d'Ammonius, homme d'un eſprit inventif, ſubtil & profond, capable de ſaiſir & de diſcuter les queſtions les plus difficiles. Ce beau génie enſeigna d'abord publiquement en Perſe, enſuite à Rome & dans la Campanie, & partout la jeuneſſe accourut en foule à ſes leçons: il renferma toute ſa philoſophie en pluſieurs livres dont nous avons encore la plus grande partie (*c*).

(*a*) Voyez *Hiſt. littér. de la France*, par les bénédictins, vol. I. part. ij. p. 317.

(*b*) Dans la *vie* de Plotin, abrégée par Porphyre, chap. XX. p. 128. édit. Fabricii.

(*c*) Voyez Porphyre, *vita Plotini*, dont Fabri-

SIEC. III. II. PART.

III. Le nombre des disciples de Plotin est presque incroyable (85). Le plus célebre de tous fut Porphyre qui répandit en Sicile & dans plusieurs autres pays, la doctrine de son maître, qu'il revit avec soin, qu'il orna des graces du style & enrichit de plusieurs idées nouvelles & simples (*a*). Depuis Ammonius jusqu'au sixieme siecle, ce fut à-peu-près le seul système de philosophie que l'on enseigna publiquement à Alexandrie : un certain philosophe, nommé *Plutarque*, l'apprit dans cette ville, & le porta en Grece, où il renouvella la fameuse académie qui donna naissance à plusieurs illustres philosophes dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cet ouvrage. (*b*)

Répandu par-tout.

IV. Nous avons fait connoître ci-devant la nature de cette philosophie, autant que la brieveté de cette histoire a pû le permettre ; ajoutons seulement que ses partisans ne s'accordoient pas sur plusieurs points. C'étoit une suite de la loi fondamentale, commune à tous, *qu'on doit chercher la vérité avec une entiere liberté, & l'extraire autant qu'on peut, des différens systêmes, où elle se trouve comme dispersée.* Cela fit qu'à Athenes on rejetta certaines opinions reçues à Alexandrie ; mais aucun de ces nouveaux platoni-

Différentes sectes de philosophie.

---

cius a donné une édition dans sa *Bibliotheca græca*, tom. IV. p. 91 ; le *Dictionnaire* de Bayle, tom. III. art. *Plotin* ; & Brucker, *Historia critica philosophiæ.*

(*a*) Holstenius, *vit. Porphyr.* publiée de nouveau dans la *Biblioth. græc.* de Fabricius.

(*b*) Marini, *vita Procli*, cap. XI. XII.

ciens, ne révoqua en doute les dogmes qui faiſoient la baſe de leur ſyſtème; tels par exemple, que *l'exiſtence d'un Dieu, la ſource de tout, l'éternité du monde, la dépendance de la matiere à l'égard de l'Etre ſuprême, la nature des ames, la pluralité des Dieux, la maniere d'expliquer les ſuperſtitions populaires*, &c.

Etat des ſciences parmi les chrétiens.

V. On agita alors avec beaucoup de chaleur parmi les chrétiens, la fameuſe queſtion ſur l'utilité des ſciences. Les deux partis étoient à-peu-près également nombreux; les uns recommandoient l'étude de la philoſophie, de la littérature grecque & romaine; d'autres condamnoient & ſoutenoient que rien n'étoit plus oppoſé aux vrais intérêts du chriſtianiſme. Cependant la cauſe des lettres & de la philoſophie gagna peu-à-peu du terrein, & eut enfin une ſupériorité décidée. Ce triomphe fut ſur-tout l'ouvrage d'Origene, qui inſtruit de bonne heure de ce nouveau platoniſme, l'aſſocia malheureuſement aux ſublimes vérités de la révélation, & le recommanda avec chaleur à la jeuneſſe qui aſſiſtoit à ſes leçons. Ce philoſophe continuoit à s'acquérir une grande réputation dans l'égliſe; à meſure que ſon nom devenoit plus célebre, ſa maniere d'expliquer les dogmes du chriſtianiſme l'accréditoit davantage, juſqu'à ce qu'elle fut preſque généralement adoptée. Outre cela, quelques-uns des diſciples de Plotin, ayant embraſſé le chriſtianiſme, ſous la condition qu'on leur permettroit de conſerver celles des opinions de leur maitre qu'ils trouveroient les meilleures, cette re-

crue de philoſophes (*a*) contribua à faire pencher la balance en faveur des ſciences; & toujours attachés aux opinions de leur ancien chef, ils ne négligeoient aucune occaſion de les répandre & de les inſpirer aux ignorans & à ceux qui n'étoient pas aſſez ſur leur garde.

CHAPITRE II.

Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe; de la forme de ſon gouvernement dans ce ſiecle.

I. LA forme du gouvernement eccléſiaſtique adoptée par la généralité des chrétiens, avoit acquis dans ce ſiecle plus de conſiſtance & de ſtabilité, tant dans les égliſes particulieres, que dans la ſociété univerſelle. Il paroit par les témoignages les plus authentiques, que, dans les grandes villes, il y avoit à la tête de chaque égliſe, une perſonne à qui on donnoit le titre d'évêque, qui dirigeoit toute la communauté, avec une ſorte d'autorité, mais toujours de concert avec le corps des prêtres, & en conſultant dans les affaires importantes, l'aſſemblée générale (*b*): il eſt auſſi certain que dans chaque

De la forme du gouvernement de l'égliſe.

(*a*) Auguſtinus, *Epiſtola LVI. ad Dioſcor.* p. 260. tom. II. opp.

(*b*) On trouve des détails ſatisfaiſans là-deſſus dans Blondel, *Apologia pro ſententia Hieronymi de*

SIEC. III. II. PART.

que province il y avoit un évêque ſupérieur aux autres par le rang & l'autorité. Cette ſubordination étoit néceſſaire pour maintenir l'aſſociation des égliſes formée dans le ſiecle précédent; elle facilitoit auſſi la tenue des conciles généraux, & mettoit un certain ordre dans leurs délibérations. Mais en même-tems remarquons que les droits de ces premiers évêques ne furent pas fixés par-tout d'une maniere à prévenir toute diſpute & toute uſurpation; il ne paroît pas même que dans la province, la principale autorité appartînt toujours à l'évêque de la métropole: il eſt encore hors de doute que les évêques de Rome, d'Antioche & d'Alexandrie, étant conſidérés comme les chefs des égliſes apoſtoliques & primitives, avoient une ſorte de ſupériorité ſur tous les autres, & par là même, non-ſeulement étoient fréquemment conſultés dans les affaires importantes, mais encore avoient des droits & des privileges particuliers.

Quels furent le pouvoir & la dignité de l'évêque de Rome, dans ce ſiecle?

II. Pour ce qui eſt en particulier de l'évêque de Rome, Cyprien reconnoit que dès ce tems-là, il avoit quelque prééminence dans l'égliſe, (*a*) & il n'eſt pas le ſeul de cet avis: mais il faut ſoigneuſement obſerver que ceux même qui, comme Cyprien, ont attribué cette ſupériorité de rang à l'évêque de Rome, ont en même-tems inſiſté avec

epiſcopis & presbyteris, p. 136. Cet auteur a ramaſſé tous les témoignages des anciens rélatifs à ce ſujet.

(*a*) Cyprien, *Epiſt. LXXIII.* p. 131. *Ep. IV.* p. 86. ib. *de unitate eccleſiæ*, p. 195. édit. Baluzii.

beaucoup

beaucoup de chaleur, ſur l'égalité en *dignité* & en *pouvoir* qui ſubſiſtoit entre tous les évêques; égalité telle que l'opinion du prélat romain étoit rejettée avec mépris par tous les autres, lorſqu'ils ne la jugeoient pas fondée & qu'ils ſuivoient leurs propres idées avec une parfaite indépendance. Cyprien lui-même nous en donne un exemple frappant dans la controverſe qu'il ſoutint avec Etienne, évêque de Rome, ſur le baptême des hérétiques: il s'éleva avec une noble liberté & le ton du plus profond mépris, contre la hauteur de ce prélat arrogant; de ſorte que ſi l'on fait attention à tout, on trouvera que cette prééminence de l'évêque de Rome n'étoit qu'une prééminence de rang (86), & non d'*autorité*, ou, pour parler plus clairement, elle étoit la même dans l'égliſe univerſelle, que celle de Cyprien évêque de Carthage dans les égliſes d'Afrique, & chacun ſait que la prééminence de ce dernier ne détruiſoit point la parfaite égalité qui regnoit entre lui & les autres évêques d'Afrique, qui jouiſſoient des mêmes privileges; la ſeule différence conſiſtoit en ce que Cyprien, en qualité de modérateur des aſſemblées générales, les convoquoit, y préſidoit, avoit le droit d'addreſſer des exhortations fraternelles à ſes collegues, & en un mot de remplir les fonctions requiſes, pour maintenir l'ordre & répondre au but de ces conſeils eccléſiaſtiques (*a*).

(*a*) Voyez Etienn. Baluze, *adnot. ad Cypriani epiſt.* p. 387. 389. 400. Conſultez ſur-tout les LXXI.

SIEC. III. II. PART.

Le gouvernement de l'égliſe dégénere en monarchie.

III. Cependant les choſes commencerent alors à changer de face, & dans le tems même que l'ancien gouvernement paroiſſoit toujours ſubſiſter, il s'écartoit inſenſiblement de ſa premiere forme, & dégénéroit en une ſorte de monarchie ſpirituelle. Les évêques aſpirerent à un plus haut degré d'autorité, & empieterent non-ſeulement ſur les droits du peuple, mais par degrés ſur les privileges des prêtres, & afin de mieux couvrir leurs uſurpations & de leur donner une apparence de juſtice & de fondement, ils publierent ſur la nature de l'égliſe & ſur la dignité épiſcopale, des opinions toutes nouvelles, mais en général ſi obſcures & ſi embarraſſées, qu'ils ne paroiſſent pas s'être compris eux-mêmes, & encore moins l'avoir été par ceux à qui ils les débitoient. Un des principaux auteurs de ce changement, fut Cyprien, qui plaida pour l'autorité des évêques avec plus de zele & de chaleur que perſonne n'avoit fait avant lui, quoique ſa conduite n'ait pas toujours été d'accord avec ſes principes; car des circonſtances critiques & périlleuſes l'obligerent quelquefois à céder & à ſoumettre pluſieurs queſtions au jugement de l'égliſe.

Vices du clergé.

IV. Ce changement dans la forme du gouvernement de l'égliſe entraina une foule de vices qui en deshonorerent les chefs; car quoique pluſieurs évêques donnaſſent enco-

LXXIII. *Epitres* de Cyprien, & la LVme, adreſſée à Cornelius, évêque de Rome; dans ces épitres, le prélat de Carthage plaide avec chaleur pour l'égalité entre les évêques.

re au monde l'exemple des vertus & de la piété des premiers chrétiens, la plupart plongés dans les groſſieres voluptés, enflés d'orgueil, livrés à l'ambition, animés par un eſprit de diſcorde & de contention, & ſouillés de pluſieurs autres vices, attiroient à la religion des reproches qui n'auroient dû tomber que ſur ſes indignes miniſtres. Malheureuſement rien n'eſt mieux atteſté par les plaintes réitérées d'une foule d'écrivains reſpectables de ce ſiecle (*a*), & la vérité de l'hiſtoire ne nous permet pas de jetter, comme nous le voudrions, un voile épais ſur tant de vices énormes du clergé. Les évêques & ſur-tout ceux qui avoient le plus d'égliſes & les plus opulentes ſous leur inſpection, s'arrogerent en pluſieurs lieux une autorité ſouveraine: aux marques de leur dignité ſpirituelle & aux fonctions qui en dépendoient, ils joignirent tout l'appareil d'une grandeur mondaine: un trône environné de miniſtres, élevoit au-deſſus de ſes égaux celui qui ſe diſoit le ſerviteur de l'humble Jeſus; & des vêtemens ſomptueux, éblouiſſant les yeux de la multitude, la forçoient à une ſtupide vénération pour l'autorité de ces nouveaux deſpotes. L'exemple des évêques fut bien-tôt ſuivi par les prêtres, qui négligeant leurs devoirs, ſe livrerent à la pareſſe & à l'indolence d'une vie molle & efféminée. De leur côté, les diacres voyant les prêtres abandon-

(*a*) Origen. *Comment. in Matthæum*, part. I. opp. p. 420. 441. 442. Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. j. p. 291.

SIEC. III. II. PART.

ner leurs fonctions, s'emparerent de leurs privileges, & prétendirent ſe mettre en tout a leur place : en un mot tout fut bouleverſé, & il n'y eut aucun ordre dans l'égliſe qui ne ſe reſſentit de cette funeſte ambition.

De-là les ordres mineurs.

V. Ce que nous venons de dire peut nous conduire à la vraie origine des *ordres mineurs*, qui dans ce ſiecle furent ajoutés à ceux d'évêques, de prêtres & de diacres. Il eſt certain que ſi les chefs de l'égliſe s'étoient acquittés fidélement de leurs devoirs, on n'auroit jamais oui parler des titres & des fonctions de *ſous-diacre*, d'*acolytes*, de *portiers*, de *lecteurs*, d'*exorciſtes* & de *copiates* : mais dès que les évêques & les prêtres eurent augmenté leur autorité, les diacres voulurent auſſi s'élever, & ils commencerent à mépriſer ces emplois ſubalternes que juſqu'alors ils avoient exercés avec beaucoup de zele & d'humilité. Les ordres qu'on ajouta pour diminuer la peine des chefs de l'égliſe, eurent leurs fonctions marquées & en partie indiquées par leurs noms (87). L'établiſſement des exorciſtes fut une ſuite de la doctrine des nouveaux platoniciens, adoptée par les chrétiens, & qui enſeignoit que les *mauvais génies* ou *eſprits* voltigeoient ſans ceſſe autour des hommes, vers leſquels ils étoient entraînés par un penchant naturel & invincible ; en ſorte que ſi on péchoit, ce n'étoit pas tant par une dépravation originelle, que par la ſéduction de quelque mauvais démon. Les *copiates* devoient avoir ſoin que les morts fuſſent convenablement enterrés.

Mariage du clergé.

VI. Le mariage étoit permis à tous les

ordres, tant du haut que du bas clergé. Cependant les eccléſiaſtiques qui vivoient dans le célibat, avoient une plus grande réputation de ſainteté & de vertu que les autres: c'étoit une ſuite de la perſuaſion générale que ceux qui étoient mariés, étoient plus expoſés à l'influence des mauvais démons (*a*), & comme il importoit extrêmement à l'égliſe qu'aucun eſprit impur & malfaiſant ne s'emparât de ceux qui devoient la gouverner, le peuple parut ſouhaiter que le clergé s'abſtînt du mariage. Pluſieurs eccléſiaſtiques, ſur-tout en Afrique, eurent cette complaiſance pour lui; mais ils eurent ſoin qu'elle ne génât pas trop leurs penchants: pour cet effet, ils s'aſſocioient des femmes qui avoient fait vœu de chaſteté, & rien n'étoit plus ordinaire que de les voir partager leur lit avec elles, tout en proteſtant que dans cette liaiſon il ne ſe paſſoit rien de contraire à la plus rigide continence (*b*). Ces chaſtes concubines furent appellées par les Grecs συνεισακτοι, & par les Latins *mulieres ſubintroductæ*. Cette coutume, ſans doute très-indécente, allarma la piété de quelques évêques, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'abolir, mais inutilement pendant long-tems.

VII. Nous venons de tracer en abrégé le

Les principaux écrivains Grecs & Latins.

(*a*) Porphyre, περι αποχης, lib. IV. p. 417.

(*b*) *Credat Judeus Appella*; cependant voyez Dodwell, *Diſſert. tertia Cyprianica*, & Lud. Anton. Muratorius, *Diſſ. de Syniſactis & Agapetis*, dans ſes *Anecdot. græc.* p. 218; de même que Baluze, *ad Cyprian. epiſt.* p. 5. 12. &c.

SIEC. III. II. PART.

tableau peu édifiant des conducteurs de l'égliſe ; paſſons à préſent aux principaux écrivains qui ſe diſtinguerent par leurs productions. Le plus illuſtre, ſoit par ſa réputation, ſoit par le nombre de ſes ouvrages, fut ſans doute Origene, prêtre & catechiſte à Alexandrie, homme d'une capacité peu commune, & qui dans ce ſiecle a été le plus grand flambeau du monde chrétien. La vaſte étendue de ſon génie, la ferveur de ſon zele, ſa patience infatigable dans le travail, ſa grande érudition, & toutes ſes autres qualités l'auroient mis au-deſſus de tous nos éloges, ſi ſon jugement avoit égalé ſes talens & ſes travaux ; mais malgré ce défaut, ſes vertus & ſes veilles ſeront dignes de l'admiration de tous les ſiecles, & l'hiſtoire ne manquera pas de les célébrer, auſſi longtems que les hommes feront quelques cas du genie & du ſavoir (*a*).

Le ſecond écrivain de ce ſiecle fut Jules africain, natif de la Paleſtine, homme d'une profonde érudition; mais nous avons malheureuſement perdu la plus grande partie de ſes ouvrages.

On met auſſi au rang des auteurs & des martyrs les plus célebres de ce ſiecle, Hippolyte ; mais ſa vie eſt peu connue (88) : la plupart des auteurs regardent avec raiſon pluſieurs écrits qui portent ſon nom, comme

(*a*) Voyez un ouvrage ſavant & utile du fameux Huet, évêque d'Avranches, intitulé *Origeniana* ; voyez auſſi Doucin, *Hiſtoire d'Origene & des mouvemens arrivés dans l'égliſe au ſujet de ſa doctrine*, & le *Dictionnaire* de Bayle, article *Origene*.

étant ou falsifiés ou entierement supposés.

Gregoire, évêque de la nouvelle Cesarée, acquit alors le titre de *Thaumaturge*, c'est-à-dire, qui fait des choses *merveilleuses*, & cela à cause d'un grand nombre de miracles qu'on lui attribuoit : il nous reste peu de ses ouvrages, & plusieurs savans doutent de ses miracles, parce qu'ils ne les trouvent pas suffisamment attestés (*a*).

Il seroit à souhaiter que nous eussions plus des ouvrages de Denis d'Alexandrie que nous n'en avons : les fragmens qui nous en restent, respirent une sagesse & un jugement consommés, une candeur, une modération dont on ne peut assez faire les éloges ; ce qui fait bien voir que ce n'est pas par flatterie, que les anciens l'ont appellé *Denis le Grand* (*b*).

Methodius paroit avoir eu beaucoup de piété & s'être rendu recommandable par sa vertu exemplaire ; mais ceux de ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous, ne nous donnent pas une grande idée de sa pénétration & de sa dextérité à manier la controverse & à peser les opinions.

VIII. Cyprien, évêque de Carthage, homme d'une très-grande habileté & d'une rapide éloquence, est à la tête des écrivains latins de ce siecle : ses lettres & en général la plus grande partie de ses ouvrages, respirent un goût si noble & si touchant pour la

Ecrivains Latins.

(*a*) Voyez la préface de Vandale, à la tête de son traité latin *des oracles*, p. 6.

(*b*) L'histoire de Denis est bien tirée au clair dans celle de l'église, par Jacq. Basnage, tom. I. liv. II. chap. v.

SIEC. III. II. PART.

piété, qu'on ne peut les lire ſans être affecté des mêmes ſentimens, & ſans éprouver une ſorte d'enthouſiaſme. Mais remarquons qu'il auroit été écrivain plus parfait, s'il avoit moins recherché les ornemens de la rhétorique; & un meilleur évêque, s'il avoit ſçu mieux modérer la violence de ſon caractere, & peſer avec plus de ſang froid & de pénétration, les preuves de ſes opinions.

Le dialogue de Minucius Felix, qui porte le titre d'Octavius, détruit avec tant de force d'eſprit & de jugement, les calomnies dont les chrétiens étoient accablés par leurs ennemis, qu'il mérite la plus grande attention, de ceux ſur-tout qui voudront connoître l'état de l'égliſe pendant ce ſiecle.

Les VII. livres d'Arnobe l'Africain *contre les gentils*, renferment une défenſe encore plus ample des chrétiens, & quoiqu'obſcurs dans pluſieurs endroits, ils peuvent être lûs avec plaiſir & avec fruit: il eſt vrai que ce rhétoricien étoit trop peu inſtruit de la religion chrétienne, quand il compoſa cet ouvrage, & qu'il y a mêlé de grandes erreurs avec de grandes vérités: il préſente le chriſtianiſme ſous une certaine forme philoſophique, bien différente de celle ſous laquelle il doit paroître & paroît en effet communément.

Pour ce qui regarde les auteurs de ce ſiecle qui n'ont pas fait tant de bruit, nous renvoyons le lecteur aux écrivains qui ont fait de cet objet le ſujet particulier de leurs recherches.

CHAPITRE III.

De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.

SIEC. III. II. PART. La doctrine chrétienne.

I. ON expliquoit encore alors au peuple les dogmes du chriſtianiſme, dans leur pureté & ſimplicité primitives, ſans y mêler des raiſonnemens trop abſtraits ou trop ſubtils, & ſans charger les chrétiens d'une foule de préceptes inutiles (*a*): mais ceux qui s'appliquerent aux ſciences & à la philoſophie, quitterent bien-tôt ces routes battues, pour ſe perdre dans les labyrintes d'une imagination déréglée. Les Egyptiens ſe diſtinguerent dans cette nouvelle carriere, &, ſelon eux, rien n'étoit plus glorieux que d'aſſocier la religion avec la philoſophie, & de l'aſſujettir aux déciſions de celle-ci, en faiſant de profondes recherches ſur la nature intime & cachée des vérités que Jeſus-Chriſt & ſes apôtres ont enſeignées aux hommes. Origene étoit à la tête de ces ſpéculatifs: ſéduit par la philoſophie platonicienne, il la prit pour la régle de toute religion, dans l'idée qu'à l'aide de ſes principes, on pouvoit démontrer tous les dogmes du chriſtianiſme, & en déterminer la nature & l'étendue (89).

(*a*) Voyez Origen. *in Præf. libror. de principiis*, tom. I. opp. p. 49. & *lib. I. de principiis*, cap. II. voyez auſſi Gregorii Neocæſarienſis, *expoſitio fidei*, p. 11. de l'édition de Ger. Voſſius.

SIEC. III. II. PART.

Il faut convenir que ce grand homme ſe conduiſit à cet égard avec beaucoup de modeſtie & de prudence; mais il ne laiſſa pas que de donner à ſes diſciples un exemple dont l'abus ne pouvoit être que dangereux, en les engageant à ſe livrer eux-mêmes ſans meſure aux idées de leur imagination. C'eſt auſſi ce qui arriva: les origeniſtes franchiſſant les limites fixées par leur maître, interprétèrent avec la plus grande licence, les vérités de la religion, conformément à la philoſophie platonicienne. C'eſt de là qu'eſt venue la théologie philoſophique ou ſcholaſtique, comme on l'appelle, & qui enſuite a reçu différentes modifications, ſelon le tour d'eſprit & le genre de ſavoir de ceux qui l'ont embraſſée.

Origine de la théologie myſtique.

II. Cette même prévention pour les idées de Platon fit naître une autre eſpece de théologie, que l'on appelle *myſtique*; & ce qui doit paroître bien ſurprenant d'abord, c'eſt que cette théologie myſtique, quoique ſortie de la même ſource que la théologie ſcholaſtique, tend cependant à renverſer celle-ci. On ignore quels en ſont les auteurs, mais on en connoit les principes. Ceux qui les premiers la mirent au jour, partirent de ces notions connues de la philoſophie platonicienne, & adoptées par Origene; *que la nature divine eſt répandue dans toutes les ames humaines*, ou pour parler en d'autres termes, que la *raiſon* qui conſtitue la force & la vigueur de l'ame, *eſt chez les hommes une émanation de Dieu, & renferme en elle les principes de toutes les connoiſſances divines & humaines.* Ils nioient que

par l'application & par l'étude, on pût allumer cette céleſte flamme dans les eſprits, & par-là même, ils condamnoient hautement ceux qui, par le ſecours des définitions, des abſtractions & des raiſonnemens philoſophiques, tâchoient de parvenir à la découverte de la vérité; ils ſoutenoient que le *ſilence*, la *tranquillité* & la *ſolitude*, accompagnées de toutes les mortifications capables d'affoiblir le corps & de le ſubjuguer, étoient le ſeul moyen d'exciter *le verbe interne & caché*, à déployer ſes vertus ſecretes, & à communiquer aux hommes la connoiſſance des choſes divines; & voici quel étoit leur raiſonnement: „ceux, diſoient-ils, qui enviſagent les affaires humaines, avec un noble „ mépris, qui détournent leur vue des vanités terreſtres, & qui ferment l'entrée de „ tous leurs ſens aux impreſſions contagieuſes de ce monde, doivent néceſſairement „ retourner à Dieu, dès que leur eſprit eſt „ ainſi dégagé des obſtacles qui empêchent „ cette heureuſe réunion; & dans cet état, „ non-ſeulement ils jouiſſent du raviſſement „ inexprimable, qui nait de leur communion avec l'Etre Suprême, mais encore „ ils ont l'avantage précieux de contempler „ la vérité dans ſa pureté naturelle, tandis „ que les autres ne la voyent que comme „ à travers d'un voile qui la défigure".

III. Cette maniere de raiſonner produiſit des effets bien étranges: on vit une foule de perſonnes ſéduites par ces principes, quitter la ſociété pour ſe cacher dans les antres & les deſerts, & y mortifier leur corps par

De là les moines & les hermites.

SIEC. III. II. PART.

la faim, par la ſoif & par toutes les auſtérités qu'une ſombre imagination put inventer. On ne ſauroit douter que ce ne fût ce faux ſyſtême, plutôt que la perſécution ſous Decius, qui par exemple engagea Paul, le premier hermite, à fuir dans les affreuſes ſolitudes de la Thebaïde, où pendant quatre vingt dix ans, il mena une vie plus digne d'un animal ſauvage que d'un homme raiſonnable (*a*). Cependant remarquons que, quoique l'on mette Paul à la tête des hermites, le genre de vie ſolitaire étoit déja très-commun en Egypte, en Syrie, aux Indes & dans la Paleſtine, non-ſeulement avant le tems dont nous parlons, mais encore beaucoup avant celui de Jeſus-Chriſt: il a encore lieu aujourd'hui parmi les mahométans & les chrétiens, dans ces climats arides & brulants (*b*). La chaleur extrême qui s'y fait ſentir, en jettant le corps dans la langueur & l'abattement, appelle naturellement la mélancholie, & invite au repos & à la ſolitude.

Zele de pluſieurs perſonnes pour répandre l'Ecriture-ſainte.

IV. Mais détournons notre vue de ces ſcenes de fanatiſme ſi humiliantes pour l'humanité, & portons-la ſur d'autres objets qui appartiennent plus ou moins à l'hiſtoire eccléſiaſtique de ce ſiecle. Il convient de parler ici des travaux utiles de ces hommes qui firent paroître leur zele pour l'écriture ſainte, par les copies multipliées qu'ils eurent ſoin d'en procurer & au plus modique

(*a*) Jérôme a écrit la vie de cet hermite.

(*b*) Voyez les *Voyages* de Lucas, en l'an 1714, vol. II. p. 363.

prix, par des traductions en différentes langues, & des éditions extrêmement correctes. Pluſieurs perſonnes opulentes ſacrifierent à cette œuvre excellente la plus grande partie de leur fortune; les ſavans y conſacrerent leurs veilles. Pierius & Heſychius en Egypte, & Lucien à Antioche, prirent beaucoup de peine pour corriger les ſeptante. Pamphile de Ceſarée s'occupa auſſi aſſidument & avec beaucoup de ſuccès, d'ouvrages de ce genre, juſqu'à la fin de ſa vie, qu'il termina par un glorieux martyre. Mais Origene l'emporta ſur tous par ſes travaux, & ce qui nous reſte de ſes hexaples, ſera un monument éternel des efforts incroyables de ce grand homme, pour détruire les obſtacles qui s'oppoſoient aux progrès de la religion chrétienne (*a*).

Méthode d'Origene pour l'interprétation de l'Ecriture-ſainte.

V. Après les éloges que nous venons de donner à Origene, qui ſans contredit mérite la premiere place parmi les interprêtes de l'écriture ſainte, dans ce ſiecle, c'eſt avec bien du regret que nous ſommes obligés de dire que par ſa méthode, il ouvrit la porte à toutes les erreurs qu'une imagination mal dirigée peut enfanter; il croyoit que tandis que l'on interpréteroit littéralement l'écriture ſainte, il ſeroit très-difficile, ſinon impoſſible, de la défendre entierement contre

(*a*) Montfaucon a recueilli & publié à Paris en 1713. *in-fol.* les fragmens qui nous reſtent des Hexaples d'Origene; voyez auſſi là-deſſus Budée, *Iſagoge in theologiam*, tom. II. p. 581. & Carpzovii, *crit. ſacr. vetor. teſtam.* p. 574.

SIEC. III. II. PART.

les railleries & les attaques des infideles & des hérétiques : dans cette idée, il eut recours à l'allégorie, & il ſoutint qu'on devoit expliquer les livres ſacrés tout comme les platoniciens expliquoient l'hiſtoire de leurs dieux ; que dans pluſieurs endroits de ces livres les mots conſidérés en eux-mêmes, étoient abſolument vuides de ſens, & que dans d'autres, à la vérité, ils préſentoient certaines idées conformes à leur ſignification propre & littérale, mais qui n'étoient point celles qu'il falloit chercher ; qu'il y avoit un autre *ſens caché* & myſtérieux, rélatif à la nature des choſes elles-mêmes, & qui étoit le vrai, auquel il falloit s'attacher (90) : c'eſt auſſi celui-là qu'Origene tâche toujours de découvrir dans ſes commentaires, en négligeant pour l'ordinaire la lettre. Dans cette route dangereuſe il ſe livre à ſon imagination féconde & ingénieuſe, mais conſtamment aux dépends de la vérité, dont à peine on apperçoit la belle ſimplicité à travers le voile des allégories qui la cachent (91). Il ne s'en tint pas-là, il diviſa le *ſens caché* qu'il cherchoit avec tant de ſoin, en *moral* & *myſtique* ou *ſpirituel*. Le premier eſt celui qui regarde l'état intérieur de l'ame & la conduite de la vie : le ſecond ſe rapporte à la nature, aux loix & à l'hiſtoire du monde *ſpirituel* ou *myſtique*. Outre cela, il diviſa le monde myſtique en deux régions diſtinctes, l'une qu'il appelloit *ſupérieure* & qui étoit le ciel, & l'autre *inférieure* qui étoit l'égliſe. De-là il paſſa à une autre diviſion du *ſens myſtique*, en *céleſte* ou *anagogetique*, & *ter-*

reſtre ou *allégorique*: le premier ſe rapportoit au monde ſupérieur, & le ſecond au monde inférieur. Cette maniere ſinguliere & chimérique d'interpréter l'écriture ſainte, avoit déja été adoptée par pluſieurs chrétiens à l'exemple des Juifs, avant Origene; mais comme ce fut lui qui la réduiſit en ſyſtème, ſelon certaines regles fixes, on le regarde comme en étant le principal auteur.

Autres interprêtes.

VI. Un nombre prodigieux d'interprêtes, dans ce ſiecle & dans les ſuivans, ſuivirent la méthode d'Origene, mais avec quelques changemens: le peu de perſonnes qui montrerent quelque jugement & quelque goût de la ſaine critique, ne furent pas en état de s'oppoſer au torrent des allégories qui inondoit l'égliſe. Les commentaires d'Hippolyte que nous avons encore, prouvent qu'il étoit entierement attaché au ſyſtème d'Origene: nous pouvons haſarder le même jugement ſur les explications que Victorinus a données de certains livres du vieux & du nouveau teſtament, quoiqu'elles ſoient perdues depuis long-tems: mais on ne peut pas faire le même reproche à Gregoire Thaumaturge à l'occaſion de ſa traduction de l'Eccleſiaſte, que nous avons encore, malgré ſon tendre & vif attachement pour Origene. Le livre de la *Geneſe* & le *cantique* de Salomon eurent pour interprêtes Methodius, dont nous avons perdu l'ouvrage. Ammonius compoſa une *harmonie des quatres évangiles*.

Ecrivains de théologie didactique.

VII. Dans ce ſiecle, la partie dogmatique de la théologie occupa un grand nombre de ſavans. Origene, dans ſes *ſtromates* & dans

SIEC. III. II. PART.

ſes quatre *livres d'Elemens*, expliqua la plupart des dogmes de la religion, ou plutôt il les déguiſa ſous l'enveloppe d'une vaine philoſophie. Ses livres d'*Elemens* furent les premiers eſſais de théologie *ſcholaſtique* ou *philoſophique* qui parurent. Theognoſte haſarda quelque choſe de pareil dans ſes ſept livres d'*Hypotypoſes*, que l'on ne connoit à préſent que par les extraits qu'en a donnés Photius, qui nous repréſente cet auteur, comme étant entiché des idées d'Origene. Gregoire Thaumaturge traça un abrégé de la doctrine chrétienne, dans ſon *expoſition de la foi*. Divers auteurs traiterent avec plus d'étendue certains points de la doctrine, pour les oppoſer aux ennemis & aux corrupteurs dangereux du chriſtianiſme. C'eſt dans ce goût qu'Hippolyte écrivit ſur la *divinité*, ſur la *reſurrection*, ſur l'*antechriſt* & ſur *la fin du monde*; Methodius ſur le *franc-arbitre*, & Lucien *ſur la foi*. On ignore dans quelle claſſe on doit mettre ces dernieres productions, puiſqu'elles ſont perdues pour la plupart.

Ecrivains de morale.

VIII. Après Tertullien dont nous avons déja parlé, le premier rang entre les écrivains de ce ſiecle eſt dû à Cyprien, prélat d'une grande vertu, & qui publia divers traités ſur la *patience*, la *mortalité*, les *œuvres*, les *aumones*, avec une *exhortation au martyre*. On ne peut nier qu'il n'y ait d'excellentes choſes dans ces productions; mais on y voudroit plus d'ordre, de préciſion & de ſolidité dans les preuves (*a*). Origene a compoſé

(*a*) Voyez Barbeyrac, *de la morale des peres*, chap. VIII. p. 104.

pluſieurs

pluſieurs traités dans ce genre, entr'autres une *exhortation au martyre.* Methodius a traité de la chaſteté, dans un ouvrage intitulé *ſympoſium virginum* ou le bouquet des vierges; mais il y regne une grande confuſion. Denis s'eſt exercé ſur la *pénitence* & les *tentations.* Les autres écrivains de morale de ce ſiecle ſont trop peu connus & d'un mérite trop médiocre, pour que l'on doive en faire mention.

Auteurs polémiques.

IX. Il y eut un très-grand nombre d'auteurs polémiques dans ce ſiecle. Les payens furent attaqués d'une maniere triomphante par Minutius, dans ſon dialogue intitulé *octavius*; par Origene, dans ſes écrits contre Celſe; par Arnobe dans ſes *ſept livres contre les gentils*; & par Cyprien, dans ſon traité ſur *la vanité des idoles*: on a perdu la *chronique* d'Hippolyte oppoſée aux gentils, de même que l'ouvrage de Methodius contre Porphyre, l'ennemi le plus acharné des chrétiens. Nous pouvons auſſi mettre au rang des auteurs polémiques ceux qui écrivirent contre les philoſophes, ou contre quelques-unes des ſectes qui exiſtoient alors. Tel fut Hippolyte qui attaqua Platon, & qui traita les queſtions les plus délicates, ſur leſquelles on étoit le moins d'accord, comme par exemple, celles ſur le *deſtin*, ſur le *franc-arbitre*, & ſur l'*origine du mal*, qui occuperent auſſi Methodius & quelques autres ſavans. L'ouvrage d'Hippolyte contre les Juifs n'eſt pas parvenu juſqu'à nous; mais nous avons encore celui de Cyprien ſur le même ſujet (*a*);

(*a*) Cet ouvrage eſt intitulé, *Teſtimonia contra Judæos.*

SIEC. III. II. PART.

En général Origene, Victorinus, Hippolyte attaquerent toutes les ſectes & toutes les héréſies, mais leurs travaux ſont perdus pour nous. Pour ce qui eſt de ceux qui attaquerent certaines doctrines particulieres, ou un petit nombre de ſectes, nous ne croyons pas néceſſaire de les indiquer ici.

Mauvaiſe méthode, alors en uſage dans la controverſe.

X. Mais remarquons que la méthode alors en uſage pour défendre le chriſtianiſme & attaquer le judaiſme & le paganiſme, avoit beaucoup dégénéré de ſon ancienne ſimplicité; on s'écartoit entierement des véritables regles de la controverſe. Les docteurs chrétiens élevés à l'école des rhéteurs & des ſophiſtes, en employerent les ruſes & les ſubterfuges; & ſans avoir autre choſe en vue que de terraſſer leur ennemi, & de le réduire au ſilence, ils étoient fort peu ſcrupuleux ſur le choix des moyens que cette paſſion extrême de remporter la victoire leur ſuggéroit. Cette maniere de diſputer, qui avoit moins pour objet la découverte de la vérité, que la gloire du triomphe, & que les anciens appelloient *œconomique* (*a*), étoit preſque générale, en conſéquence de ce goût pour la rhétorique & l'art ſophiſtique, qui dominoient par-tout. Les pla-

(*a*) Souverain, *le platoniſme dévoilé*, p. 244. Daillé, *de vero uſu Patrum*, lib. I. p. 160. Joh. Chriſtoph Volfii *Caſaubouiana*, p. 100, ſur la fameuſe regle κατ' οἰκονομίαν, c'eſt-à-dire, avec économie. Voyez en particulier les grands éclairciſſemens de Gataker, *ad Marci Antonini*, lib. XI. pag. 330.

toniciens contribuerent beaucoup aux progrès de cette méthode, & ils l'encouragerent par cette maxime favorite de leur école, qu'il étoit permis d'employer l'artifice & la fauſſeté pour défendre la vérité, comme il paroitra aſſez clairement à ceux qui liront avec quelque attention les argumens d'Origene contre Celſe, & ceux des autres défenſeurs du chriſtianiſme contre les gentils. La méthode de Tertullien, qui battoit de preſcription les hérétiques, n'étoit peut-être pas contraire aux regles adoptées dans ce ſiecle; mais il faudroit avoir bien peu de jugement & de connoiſſance des tems & des uſages, pour croire qu'il fut toujours permis de raiſonner ainſi. (92)

Ecrits ſuppoſés.

XI. Cette maniere vicieuſe de combattre, en tâchant de ſurprendre ſon ennemi par des menſonges & des fictions, produiſit pluſieurs mauvais effets, entr'autres elle donna lieu à un grand nombre de livres, fauſſement attribués à certains hommes célebres, dans le deſſein de leur concilier plus d'autorité; & comme la plupart des hommes ſont moins gouvernés par la raiſon que par l'autorité, & que ſouvent ils préférent les déciſions des mortels ſujets à l'erreur, à celles d'une parole divine qui ne peut tromper, les diſputans dont nous venons de parler, crurent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que d'oppoſer à leurs adverſaires des noms illuſtres & reſpectables: de-là le livre des *Canons* que quelques hommes ruſés attribuerent fauſſement aux apôtres; les *conſtitutions apoſtoliques*, qu'on prétendit avoir été recueillies par

SIEC. III. II. PART.

Clement évêque de Rome; les *recognitions* & la *clementine* que l'on attribue auſſi à Clement (93), & pluſieurs autres productions de ce genre, qui, pendant long-tems, en ont impoſé à la crédulité trop ſimple & trop facile.

Mais les controverſiſtes ne furent pas les ſeuls qui firent uſage de ces ſtratagèmes; les myſtiques s'en ſervirent auſſi pour ſe défendre, & en conſéquence, quand on leur demandoit qui étoit leur chef, & de qui ils tiroient leur origine, ils n'héſitoient pas, pour ſe tirer d'embarras, de ſe faire deſcendre de Denis l'Aréopagite, dont l'autorité égaloit preſque celle des apôtres, & qui dans le premier ſiecle fut converti à la foi chrétienne, par la prédication de S. Paul à Athenes; & pour donner un plus grand air de vérité à cette fiction, ils citoient pluſieurs ouvrages qu'ils attribuoient à Denis, ſur *la vie monaſtique*, *la théologie myſtique* & autres ſujets de cette nature; ouvrages de quelques écrivains poſtérieurs, inſipides & dépourvus de ſens. C'eſt ainſi que les paſſions, en ſe mêlant aux intentions d'ailleurs honnêtes des partiſans de la vérité, leur firent enviſager la fraude & l'artifice comme légitimes, & même louables, quand il étoit queſtion de ſervir la religion: mais on auroit tort de reprocher à cette religion elle-même des moyens qu'elle condamne, & qui lui ſont plus nuiſibles qu'avantageux.

Controverſe ſur le ſentiment des millenaires.

XII. De toutes les controverſes qui diviſerent les chrétiens de ce ſiecle, les plus célebres furent celles qui s'éleverent à l'occaſion du ſyſtême des millenaires, ou ſur le re-

gne de mille ans, ſur le *baptême des hérétiques*, & ſur la doctrine d'Origene.

Long-tems avant cette période dont nous parlons, il s'étoit répandu une opinion que Jeſus-Chriſt devoit venir regner ſur les hommes pendant mille ans, avant que ce monde fût entierement détruit. Cette idée n'avoit encore rencontré aucune oppoſition, ſeulement penſoit-on différemment ſur le genre de bonheur dont on jouiroit pendant ce regne de mille ans (94). Mais dans ce ſiecle, Origene commença à attaquer ce ſentiment & à lui faire perdre de ſon crédit, parce qu'il étoit incompatible avec quelques-unes de ſes opinions favorites (*a*). Nepos, évêque d'Alexandrie, repliqua dans un livre contre les *allégoriſtes* (c'eſt ainſi que par mépris, il appelloit ceux qui combattoient le ſyſtême des *millenaires*). Dans le diſtrict d'Arſinoé, un grand nombre de perſonnes reçurent avec empreſſement ce dernier ouvrage, & l'hypotheſe qui y étoit ſoutenue; entr'autres Coracion, prêtre d'une grande réputation. Mais Denis d'Alexandrie, diſciple d'Origene, arrêta les progrès de cette doctrine, tant par ſes diſcours particuliers que par deux ſavantes & judicieuſes diſſertations ſur les promeſſes divines (*b*).

XIII. Les diſputes ſur le *baptême des héré-* Sur le baptême des hérétiques.

(*a*) Voyez Origen. *de principiis*, lib. II. cap. xj. p. 104. tom. I.

(*b*) Voyez Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. xxiv. p. 271. & Gennadius, *de dogmatibus eccleſiaſticis*, cap. IV. p. 32. édit. Elmenhorſt.

SIEC. III. II. PART.

tiques, ne furent pas accompagnées de cet eſprit de douceur & de modération que Denis avoit fait paroitre en attaquant les millenaires: la chaleur & la violence y éclaterent d'une maniere peu édifiante & peu conforme à l'eſprit de la religion, qui prêche la paix & la douceur à tous ſes diſciples, & ſurtout à ceux qui l'enſeignent. Pluſieurs égliſes d'orient & d'Afrique plaçoient les hérétiques qui ſe retractoient, au rang des cathécumenes, & enſuite les recevoient dans leur communion, en les baptiſant une ſeconde fois; mais la plupart des égliſes d'occident regardant le baptême des hérétiques comme valide, les recevoient dans l'égliſe en *leur impoſant ſeulement les mains*, & en priant pour eux. Comme il n'y avoit pas de loi expreſſe à cet égard dans l'évangile, ces uſages différens ſubſiſterent long-tems ſans exciter aucune animoſité entre les égliſes qui ne ſuivoient pas la même forme: mais à la fin la charité ſe refroidit, & le feu de la diſcorde eccléſiaſtique éclata: les chrétiens d'Aſie déciderent dans ce ſiecle un point qui juſqu'alors ne l'avoit point été, & dans plus d'un concile, ils établirent qu'avant que d'admettre les hérétiques à la communion de l'égliſe, il falloit les baptiſer de nouveau (*a*). Auſſitôt qu'Etienne, évêque de Rome, fut informé de ce decret, il ſe conduiſit à l'égard de ſes freres d'Aſie, avec une hauteur &

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. v. vij. Firmilianus, *epiſtol. ad Cyprianum*, imprimée parmi les lettres de Cyprien. *Lett. LXXV.*

une violence indignes du nom de chrétien ; il rompit toute communication avec eux, & les exclut de la communion de Rome. Ces procédés, quelque menaçans qu'ils fuſſent, ne firent aucune impreſſion ſur Cyprien, évêque de Carthage, qui en dépit d'Etienne, aſſembla un concile où il adopta avec les autres évêques d'Afrique, le ſentiment des égliſes d'Aſie, & en donna connoiſſance à l'impérieux pontife. La fureur de celui-ci redoubla ; il menaça & invectiva Cyprien, qui répondit avec beaucoup de fermeté, & dans un ſecond concile aſſemblé à Carthage, déclara encore le baptême des hérétiques non valable. Là deſſus Etienne s'emporta à l'excès, & par un decret plein d'injures, il excommunia les évêques d'Afrique qui s'en mirent peu en peine. Mais cette diſpute finit heureuſement d'un côté par la mort d'Etienne, & de l'autre par la modération de ceux qu'il avoit ſi durement attaqués (*a*).

Diſputes ſur Origene.

XIV. La controverſe ſur Origene fut élevée par Démétrius évêque d'Alexandrie, pouſſé, à ce qu'on prétend, par un principe d'envie contre ce ſavant homme, avec qui il avoit vécu auparavant dans une étroite amitié. Mais cette idée ne paroît pas fondée ; car dans toute la conduite de Démétrius à l'égard d'Origene, on ne voit pas la plus lé-

(*a*) Cyprian. *Epiſt.* LXX. pag. 124. LXXVIII. p. 129 Auguſtin, *de baptiſmo contra Donatiſtas*, lib. V. VII. tom. IX. opp. ; on y trouve les actes du concile de Carthage de l'an 256. Prud. Marani, *vita Cypriani*, p. 107.

SIEC. III. II. PART.

gere trace de cette envie qu'on lui prête, quoiqu'on y remarque beaucoup de paſſion, d'orgueil, de violence & d'injuſtice: voici quelle fut l'occaſion de ce démêlé. En l'an 228. Origene étant parti pour l'Achaie, fut reçu dans ſa route avec des marques diſtinguées d'eſtime & d'affection, par les évêques de Céſarée & de Jéruſalem, qui l'ordonnerent prêtre en lui impoſant les mains: cela offenſa extrêmement Démétrius, qui déclara Origene indigne de la prêtriſe, parce qu'il s'étoit mutilé lui-même, & en même-tems, il prétendit qu'il étoit contre les régles d'élever ſans ſon approbation, à un plus haut degré dans l'égliſe, le principal de l'école d'Alexandrie, qui étoit particuliérement ſous ſon inſpection épiſcopale; mais on mit fin à cette querelle, & Origene retourna à Alexandrie. A la vérité ce calme ne fut pas de durée, il fut bientôt interrompu par une nouvelle brouillerie dont on ignore l'occaſion, entre Démétrius & Origene: elle fut pouſſée ſi loin, qu'en l'an 231. ce dernier fut obligé d'abandonner ſa place d'Alexandrie, & de ſe retirer à Ceſarée. Son abſence ne fut pas capable d'appaiſer le reſſentiment de Démétrius, qui continua à perſécuter celui qu'il regardoit comme ſon ennemi, & pour aſſouvir ſa rage, il aſſembla deux conciles, dans l'un deſquels Origene fut condamné ſans être entendu, & privé de ſon poſte, & dans l'autre dégradé de la prêtriſe. Il eſt très-vraiſemblable que dans l'une de ces aſſemblées, mais ſur-tout dans la derniere, Démétrius l'accuſa de quelques erreurs, en ma-

tiere de religion ; car ce fut environ ce tems-là, qu'Origene publia ſon livre *des principes*, qui contient pluſieurs opinions dangereuſes (95). La plupart des évêques approuverent le concile d'Alexandrie ; mais ceux d'Achaïe, de Paleſtine, de Phénicie & d'Arabie, en témoignerent leur mécontentement (96).

CHAPITRE IV.

Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.

Multiplication des rites & des cérémonies.

I. TOutes les hiſtoires de ce ſiecle nous atteſtent la multiplication des rites & des cérémonies : nous en avons déja indiqué pluſieurs cauſes ; nous pouvons ajouter comme une des principales, la paſſion alors dominante pour la philoſophie platonicienne, ou plutôt pour la ſuperſtition populaire des orientaux, ſur les démons, adoptée par les platoniciens, & malheureuſement communiquée par eux aux docteurs chrétiens. Il n'y a aucun doute que la plupart de ces rites n'aient été le fruit des idées communément reçues ſur la nature *des demons*, & ſur *le pouvoir & les opérations des êtres inviſibles* : de-là ſans contredit les *exorciſmes*, les *enchantemens*, l'uſage fréquent des *jeûnes*, l'averſion pour le mariage, la coutume d'éviter toute liaiſon avec les perſonnes qui n'étoient pas encore baptiſées ou qui étoient excommuniées, & cela parce qu'on les ſuppoſoit ſous l'empire de quelque eſprit mal-

SIEC. III. II. PART.

faiſant; & enfin la rigueur extrême des pénitences que l'on impoſoit à ceux qui avoient encouru les cenſures de l'égliſe (97).

Le culte public.

II. Dans la plupart des provinces, il y avoit parmi les chrétiens des lieux fixes & conſacrés au culte public: quiconque examinera la choſe avec attention, n'en diſconviendra pas; il eſt même aſſez vraiſemblable que dans pluſieurs endroits, il y avoit déja des images & d'autres ornemens dans les égliſes.

Pour ce qui eſt de la forme du culte divin, conſidéré en lui-même, & des tems deſtinés à cela, il ſe fit à cet égard très-peu d'innovations dans ce ſiecle. Cependant, il y a deux choſes qu'il importe de remarquer ici; la premiere que les diſcours ou les ſermons que l'on addreſſoit au peuple, étoient fort différens de ceux des premiers tems, & avoient beaucoup perdu de leur ſimplicité primitive; car ſans parler d'Origene qui introduiſit les longs diſcours, & qui le premier expliqua l'écriture ſainte au peuple, il y eut pluſieurs évêques élevés dans les écoles des rhéteurs, qui, dans leurs diſcours publics, ſe piquerent de ſuivre les régles de l'éloquence grecque: cette méthode s'accrédita ſi fort que bientôt on n'en connut point d'autre. La ſeconde choſe que nous croyons devoir relever ici, c'eſt que ce fut environ ce tems-là qu'on introduiſit l'uſage de *l'encens*, du moins dans pluſieurs égliſes: quelques ſavans l'ont nié, cependant rien n'eſt plus certain (*a*).

(*a*) Voyez l'évêque Beverege, *ad canon. III.*

SIEC. III. II. PART. Adminiſtration de la ſainte cene.

III. Ceux qui étoient alors chargés de diriger le culte divin, introduiſirent pluſieurs changemens dans la eélébration de la ſainte cene; les prieres devinrent longues, & on ajouta plus de pompe & de ſolemnité à cette cérémonie, ſans doute dans l'intention pieuſe de la rendre d'autant plus reſpectable. Ceux qui étoient dans un état de pénitenee, ou qui n'avoient pas encore reçu le baptême, n'y étoient pas admis, & il eſt facile de voir que c'étoit une imitation de ee qui ſe pratiquoit dans les myſteres payens. Selon le rapport de Prudenee, (*a*) & de quelques autres, on faiſoit déja uſage de vaſes d'or & d'argent dans la eélébration de la ſainte cene, & rien n'empêche que nous ne ſoyons de eet avis. Il eſt naturel de penſer que les égliſes qui avoient dans leur ſein des gens riches, ſe permettoient cette eſpece de luxe religieux. Pour ee qui regarde le tems deſtiné à cette ſainte cérémonie, il faut remarquer avec ſoin, qu'à cet égard il y eut beaucoup de diverſité dans les différentes égliſes, à raiſon des différentes circonſtances, & des motifs de prudence & de néceſſité; dans quelques endroits, e'étoit le matin qu'on la eélebroit; dans d'autres e'étoit le ſoir; on y revenoit plus ſouvent dans certaines égliſes que dans d'autres, mais par-tout on la regardoit eomme étant de la plus grande importanee & même néceſſaire au ſalut; ce qui

apoſt. p. 461. & un autre ouvrage du même auteur, intitulé *Codex canon. vindicatus*, p. 78.

(*a*) περὶ στεφάν. *Hymn. II*, p. 60. édit. Heinſii.

SIEC. III. II. PART.

fit qu'on l'adminiſtroit aux enfans : les repas de charité qui l'accompagnoient, dans quelques endroits, la précédoient, & dans d'autres la ſuivoient.

Du baptême.

IV. Il y avoit deux tems marqués dans l'année, pour adminiſtrer le baptême à ceux qui, après un long cours d'épreuves, vouloient embraſſer le chriſtianiſme, & on ne l'adminiſtroit qu'en préſence de ceux qui étoient initiés dans tous les myſteres des chrétiens. On croyoit que le fruit immédiat du baptême étoit la rémiſſion des péchés, & que l'évêque par l'impoſition des mains & la priere, conféroit au nouveau chrétien les dons ſanctifians du Saint-Eſprit, néceſſaires pour avoir une conduite irréprochable (98). Nous avons déja parlé des principaux rites en uſage dans l'adminiſtration du baptême, nous ajoûterons ſeulement qu'avant d'y être admis, il falloit que l'exorciſte par des cris affreux & des formules menaçantes, chaſſât le démon du corps de ceux qui s'y préſentoient, & les conſacrât au ſervice de Dieu. Il n'eſt pas difficile de comprendre l'origine d'une cérémonie auſſi ſuperſtitieuſe, quand on connoît les opinions dominantes de ce tems-là. En général, les chrétiens étoient perſuadés que les ames humaines venant de Dieu, doivent être pures & dans un état de vertu & de liberté parfaites : mais dans cette ſuppoſition, on ne peut rendre raiſon des penchans corrompus que l'on remarque chez les hommes, & des mauvaiſes actions qui en ſont une ſuite, ſans les attribuer à la nature corrompue de la matiere, ou à

quelque eſprit malfaiſant qui nous porte au mal. Les gnoſtiques embraſſoient la premiere explication; mais les vrais chrétiens, qui n'admettoient pas l'éternité de la matiere, & qui la regardoient comme ayant été créée par Dieu, ne pouvoient être de cet avis. Ils adopterent donc la ſeconde hypotheſe, qui ſuppoſe chez tous les vicieux un certain être méchant par lui-même, & la ſource de leurs mauvais penchants & de leurs actions criminelles (99): c'étoit donc, ſuivant eux, une préparation eſſentielle au baptême, que l'expulſion de cet être malfaiſant, qui habitoit chez l'homme qui n'avoit pas encore été purifié par les eaux ſacrées. Après les avoir reçues, il s'en retournoit chez lui paré d'une couronne, & revêtu d'habillemens blancs; deux emblêmes, l'un de la victoire remportée ſur le péché, & l'autre de la pureté & de l'innocence de l'ame.

V. On commença alors à faire plus de cas du jeûne qu'auparavant; on y attacha une plus grande idée de ſainteté, & même on le regarda comme indiſpenſable, dans l'idée que le démon n'attaquoit perſonne avec plus d'adreſſe & de ſuccès, que ceux qui ſe livroient aux excès de la bonne chere; au lieu que ceux qui obſervoient les regles d'une rigoureuſe abſtinence, s'en garantiſſoient plus facilement (*a*). Les Latins jeûnoient le ſeptieme jour de la ſemaine, contre la coutume générale; les Grecs & les

Du jeûne.

(*a*) Clementin. *Homil. IX.* §. ix. p. 688. Porphyr. *de abſtinentia*, lib. IV. p. 417.

SIEC. III. II. PART.

orientaux n'ayant pas voulu ſuivre leur exemple, cela donna lieu à une nouvelle querelle.

Des prieres.

Les chrétiens prioient ordinairement trois fois par jour, à la troiſieme, à la ſixieme & à la neuvieme heure, ſelon la coutume des Juifs: mais les fideles ne ſe bornoient pas à ces tems marqués de dévotion; ils étoient perſévérans dans l'oraiſon, bien perſuadés que rien n'étoit plus agréable à l'Etre ſuprême, & que c'étoit l'acte le plus noble & le plus propre à élever l'ame & à la ſanctifier. Dans les fêtes qui ſervoient à rappeller quelque événement heureux, & que l'on célébroit avec des témoignages d'allégreſſe & de reconnoiſſance, on ſe tenoit debout, dans l'idée que cette poſition étoit celle qui exprimoit le mieux le ſentiment dont on étoit alors animé: mais dans les jours conſacrés à la contrition & au jeûne, on ſe mettoit à genoux, pour marquer mieux ſon humiliation & ſon profond abattement. On avoit ſans doute, en pluſieurs endroits, des formulaires de prieres, dont on ſe ſervoit tant en public qu'en particulier; mais cela n'empêchoit pas qu'on ne pût auſſi exprimer les ſentimens de ſa piété par l'effuſion naturelle & toujours plus éloquente d'un cœur vivement affecté.

On faiſoit auſſi grand cas du ſigne de la croix, on lui attribuoit une efficace merveilleuſe, dans toutes ſortes d'épreuves & de calamités, mais ſur-tout pour ſe garantir des ruſes & des attaques des eſprits malfaiſans; auſſi étoit-il d'uſage qu'aucun chré-

tien ne formât quelque entrepriſe importante, ſans s'être muni de ce ſigne, comme d'une arme toujours victorieuſe.

CHAPITRE V.

Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.

Reſtes des anciennes ſectes.

I. LEs mêmes ſectes qui, dans le ſiecle précédent, avoient cauſé tant de troubles, continuerent dans celui-ci d'affliger l'égliſe, & de fomenter la diſcorde & les ſchiſmes. Les montaniſtes, les valentiniens, les marcionites, & tous les autres gnoſtiques, ne ceſſoient de ſe préſenter au combat malgré leurs défaites réitérées : leur opiniâtreté ſurvivoit à leurs forces, comme il n'arrive que trop ſouvent dans les diſputes de religion. Adelphius & Aquilinus, deux gnoſtiques, tâcherent de gagner pour eux & pour leur doctrine, la conſidération publique à Rome & dans d'autres endroits de l'Italie (*a*); mais ils eurent pour antagoniſtes non-ſeulement les chrétiens, mais encore Plotin, le plus illuſtre platonicien de ce ſiecle & un grand nombre de ſes diſciples, qui attaquerent ces deux viſionnaires & d'autres du même genre, avec autant d'habileté & de ſuccès, que les chrétiens les plus éclairés auroient pû le faire. Les opinions de ces gnoſ-

(*a*) Porphyr. *vita Plotini*, cap. XVI. p. 118.

tiques ſur l'Etre ſuprême, l'origine du monde, la nature du mal, & ſur pluſieurs autres queſtions, étoient entierement contraires à celles de Platon; ce qui fit que les platoniciens ſe joignirent aux chrétiens, pour faire cauſe commune contre ces philoſophes téméraires, qui cherchoient à répandre des principes dangereux: auſſi ne faut-il pas douter que ces forces ainſi réunies, ne leur ayent bientôt attiré le mépris des ſages & de tous ceux qui ſavoient penſer (100).

Manès & les manichéens.

II. Tandis que l'on en étoit ainſi aux priſes avec ces corrupteurs de la vérité, & que l'on étoit près de remporter ſur eux une victoire complette, les chrétiens virent tout-à-coup s'élever contr'eux un ennemi plus acharné & plus dangereux que tous les autres: ce fut Manès ou Manichée, comme quelques-uns l'appellent, Perſan de naiſſance, élevé parmi les mages, & lui-même mage, avant qu'il embraſſât le chriſtianiſme. Il avoit étudié au milieu des douces occupations de la campagne, toutes les ſciences & tous les arts des Perſes & des nations voiſines; il avoit pénétré dans les profondeurs de l'aſtronomie, s'étoit appliqué à la médecine, à la philoſophie & à la peinture. Son génie étoit plein de force & d'élévation, mais ſans meſure & ſans regle, & ſon imagination, dont rien ne modéroit la fougue, l'emportoit ſouvent juſqu'au fanatiſme & à l'extravagance. Il eut la témérité de vouloir aſſocier la doctrine des mages avec la religion chrétienne, ou plutôt d'expliquer l'une par l'autre; dans cette idée, il ne craignit pas de ſoutenir

ſoutenir que Jeſus-Chriſt avoit laiſſé la doctrine du ſalut imparfaite, & que lui Manes étoit le conſolateur, qu'en partant, notre Sauveur avoit promis à ſes diſciples, pour les conduire en toute vérité. L'éloquence de cet enthouſiaſte, ſa gravité, l'innocence & la ſimplicité de ſes mœurs, lui gagnerent un grand nombre de partiſans, enſorte que dans peu de tems, il forma une ſecte aſſez conſidérable. Varanés I. roi de Perſe, le fit mourir; les hiſtoriens ne ſont d'accord ni ſur la cauſe, ni ſur le tems, ni ſur le genre de ſon ſupplice (101).

Les deux principes de Manes.

III. La doctrine de Manes étoit un mélange ſingulier des dogmes du chriſtianiſme avec ceux de l'ancienne philoſophie des Perſes, qu'il avoit étudiée dans ſa jeuneſſe; il les combina enſemble, & il attribua à J. C. le caractere & les actions que les Perſes attribuoient au dieu Mithras. Voici en abrégé ſes idées; „ ſelon lui, il y a deux principes, „ d'où procede tout ce qui exiſte, l'un, une „ matiere très-pure & très-ſubtile, appellée „ *lumiere*, & l'autre une ſubſtance groſſiere & „ corrompue, appellée *ténebres*; mais ſoumis tous les deux à un Etre ſupérieur qui „ exiſte de toute éternité: on a appellé *Dieu*, „ celui qui préſide à la lumiere, & *hylé* ou „ *demon*, celui qui préſide aux ténebres; le „ premier eſt ſouverainement heureux, & „ par là même bienfaiſant; le ſecond qui „ eſt le prince des ténebres, eſt malheureux „ de ſa nature, & il cherche à rendre les autres participants de ſon malheur, ainſi il „ eſt auſſi malfaiſant, que l'autre eſt bon.

SIEC. III. II. PART.

» Ces deux êtres ont produit une immenſe
» quantité de créatures qui leur reſſemblent,
» & qu'ils ont diſtribuées dans leurs dépar-
» temens reſpectifs ".

Ses idées ſur l'homme.

IV. » Pendant pluſieurs ſiecles, le prince
» des ténébres a ignoré que la lumiere exiſ-
» tât dans l'univers; mais il n'en fut pas
» plutôt informé à l'occaſion d'une guerre
» qui s'alluma dans ſes Etats, qu'il fit tout
» ce qu'il put pour la ſoumettre à ſon em-
» pire : de ſon côté, le maître de la lumie-
» re lui oppoſa une armée commandée par
» le premier homme, mais avec peu de ſuc-
» cès, car les généraux du prince des téne-
» bres s'emparerent d'une portion conſidé-
» rable des céleſtes élémens, & de la lumie-
» re elle-même, qu'ils mêlerent dans la maſ-
» ſe de la matiere corrompue. Le ſecond
» général du prince de la lumiere, qui s'ap-
» pelloit *eſprit vivant*, fit une ſeconde fois
» la guerre au prince des ténebres, & eut
» plus de bonheur que le premier; cepen-
» dant il ne put dégager entierement les
» particules pures de la matiere céleſte, de
» la maſſe corrompue dans laquelle elles
» avoient été répandues. Après ſa défaite,
» le prince des ténebres produiſit les pre-
» miers parens de la race humaine, & les
» êtres ſortis de cette tige, ſont compoſés
» d'un corps formé de la matiere corrom-
» pue du royaume des ténebres, & de deux
» ames, dont l'une eſt l'ame ſenſitive por-
» tée à la volupté, & qui doit ſon exiſten-
» ce au mauvais principe, & l'autre l'ame
» raiſonnable & immortelle, particule de

» cette divine lumiere qui fut emportée par
» l'armée du prince des ténebres, & plon-
» gée dans la maſſe de la matiere malfai-
» ſante.

Sur J. C. & le S. Eſprit.

V. » Le genre humain ayant été ainſi for-
» mé par le prince des ténebres, & ces ames,
» particules de la lumiere éternelle ; ayant
» été unies de cette maniere à des corps
» mortels, Dieu créa la terre de la maſſe
» corrompue de la matiere, par le moyen de
» l'eſprit vivifiant qui avoit vaincu le prin-
» ce des ténebres ; & cela dans le deſſein de
» fournir une demeure à la race humaine,
» de délivrer inſenſiblement les ames de la
» ſervitude de leurs corps, & d'extraire les
» élémens céleſtes de la ſubſtance groſſiere
» dans laquelle ils avoient été enveloppés.
» Pour parvenir à ce but, Dieu produiſit
» de ſa propre ſubſtance, deux êtres d'une
» dignité éminente, deſtinés à ſecourir les
» ames qui ſont en priſon : l'un de ces êtres
» ſublimes, eſt Jeſus-Chriſt, & l'autre le
» Saint-Eſprit ; le premier eſt cette glorieuſe
» intelligence que les Perſes appelloient *Mit-*
» *thras*, ſubſtance éclatante, formée des plus
» purs rayons de la lumiere éternelle, exiſ-
» tante en elle-même & par elle-même,
» douée de vie & d'une ſageſſe infinie, fai-
» ſant ſa réſidence dans le ſoleil : le ſecond
» de ces Etres, qui eſt le Saint-Eſprit, eſt
» auſſi un corps lumineux & vivant, répan-
» du de toutes parts dans l'atmoſphere, qui
» environne ce globe terreſtre ; c'eſt ce prin-
» cipe fécondant, qui échauffe & éclaire les
» ames des hommes, fertiliſe la terre & en

SIEC. III. II. PART.

» fait ſortir peu-à-peu les particules cachées
» du feu céleſte, qu'il tranſporte à leur pre-
» mier domicile.

Sur l'office de J. C.

VI. » Après que l'Etre ſuprême eut exhor-
» té pendant long-tems, les ames captives,
» par le miniſtere des anges & des ſaints
» hommes qu'il ſuſcita pour cela, il ordon-
» na à Jeſus-Chriſt de quitter les regions
» ſolaires, & de deſcendre ſur la terre, pour
» hâter le retour de ces eſprits captifs dans
» leur patrie céleſte. Conformément à cet
» ordre, Jeſus-Chriſt ſe montra parmi les
» Juifs, ſous l'apparence & non avec la réa-
» lité d'un corps humain; & pendant ſon
» miniſtere il enſeigna aux hommes le
» moyen de dégager leurs ames des corps
» corrompus, & de vaincre la matiere mal-
» faiſante, en ajoutant à cela des miracles
» pour prouver la divinité de ſa miſſion. De
» ſon côté le prince des ténebres fit tout ce
» qu'il put pour animer les Juifs contre cet
» envoyé céleſte, & à la fin il les engagea
» à le faire mourir ignominieuſement ſur
» une croix; ſupplice qu'à la vérité il ne ſouf-
» frit pas réellement, mais ſeulement en
» apparence & dans l'opinion des hommes.
» Quand Jeſus-Chriſt eut rempli le but de
» ſa miſſion, il remonta ſur ſon trône dans
» le ſoleil, & choiſit un certain nombre d'a-
» pôtres pour répandre la religion qu'il avoit
» enſeignée: mais avant que de les quitter,
» il leur promit que dans un certain tems,
» il envoyeroit un autre apôtre d'une digni-
» té fort ſupérieure, qu'il appella *Paraclet*
» ou *conſolateur*, qui ajouteroit pluſieurs

» choſes à ſes préceptes, & diſſiperoit tou-
» tes les erreurs dans leſquelles ſes diſciples
» ſeroient tombés, ſur les choſes divines.
» Ce conſolateur ainſi promis, c'eſt Manes
» lui-même, qui par l'ordre du très-haut a
» annoncé aux hommes toutes les vérités
» ſalutaires, ſans aucune exception, & ſans
» les couvrir du voile des types ou des figures.

Sur la purification des ames & leur état à venir.

VII. » Les ames qui croyent que Jeſus-
» Chriſt eſt le Fils de Dieu, qui renoncent
» au culte du Dieu des Juifs, qui eſt le prin-
» ce des ténebres, qui obéiſſent aux loix
» de Jeſus-Chriſt, telles qu'elles ſont expli-
» quées par le conſolateur Manes, & qui
» combattent ſans ceſſe les penchans d'une
» nature corrompue, retirent de leur foi &
» de leur obéiſſance l'avantage ineſtimable
» d'être purifiés par degrés de la contagion
» de la matiere. A la vérité, il eſt impoſſible
» de ſe purifier totalement pendant le tems
» de cette vie mortelle; ce qui fait qu'après
» la mort les ames des hommes doivent paſſer
» par deux épreuves, celle de l'eau & celle
» du feu, avant que de monter dans la ré-
» gion de la lumiere; elles vont d'abord dans
» la lune, formée d'une eau ſalutaire, &
» propre à purifier, d'où après s'y être la-
» vées pendant quinze jours, elles paſſent
» dans le ſoleil, dont le feu détruit toute
» leur corruption & efface toutes leurs tâ-
» ches; les corps compoſés de la matiere
» malfaiſante qu'elles ont laiſſés ſur cette
» terre, rentrent dans leur premier état,
» dans la maſſe de la matiere, d'où ils ſont
» ſortis.

SIEC. III. II. PART.

Sur les ames non purifiées.

VIII. „ D'un autre côté, les ames qui „ ont négligé l'ouvrage ſalutaire de leur pu- „ rification, paſſent après la mort, dans le „ corps des animaux ou dans d'autres êtres „ vivans, où elles demeurent juſqu'à ce „ qu'elles ayent expié leurs crimes & fini „ toute leur épreuve. Quelques-unes, cou- „ pables d'une méchanceté plus opiniâtre, „ ſont condamnées à une expiation plus ri- „ goureuſe, étant livrées au pouvoir des eſ- „ prits aériens & malfaiſans, qui les tour- „ mentent en différentes manieres. Lorſque „ la plus grande partie de ces ames ſera dé- „ livrée & introduite de nouveau dans la „ région de la lumiere, alors par l'ordre de „ Dieu, un feu conſumant ſortira des caver- „ nes dans leſquelles il eſt à préſent renfer- „ mé, & conſumera ce monde. Après ce „ grand & redoutable événement, le prin- „ ce & les puiſſances des ténebres, ſeront „ dans la néceſſité de rentrer dans leur pre- „ mier ſéjour de malheur & de ténebres, „ pour y habiter éternellement; & afin d'em- „ pêcher que la guerre ne ſe renouvelle dans „ la région de la lumiere, Dieu environne- „ ra celle des ténebres d'une garde invin- „ cible, compoſée des ames déchues pour „ toujours de toute eſpérance de ſalut, & „ qui rangées comme en bataille autour de „ la demeure des méchans, n'en laiſſeront „ ſortir aucun pour venir dans le ſéjour de „ la lumiere ".

Sur le vieux & le nouveau Teſtament.

IX. Afin de renverſer tout d'un coup les plus grandes objections contre ſon ſyſtême monſtrueux, Manès rejettoit preſque tous

les livres dans leſquels les chrétiens puiſent les vérités de leur religion ; d'abord il affirmoit que le vieux Teſtament n'étoit pas l'ouvrage de Dieu, mais celui du prince des ténebres, ſubſtitué au vrai Dieu par les Juifs ; enſuite il ſoutenoit que les quatre Evangiles qui renferment l'hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt, n'ont pas été écrits par les apôtres eux-mêmes, ou du moins qu'ils ont été falſifiés à deſſein, & remplis de fables juives. Il leur ſubſtituoit donc un autre Evangile, qu'il prétendoit lui avoir été dicté par Dieu lui-même, qu'il appelloit *Erteng*. Il rejettoit auſſi les actes des apôtres, & quoiqu'il reconnût que les épîtres attribuées à S. Paul étoient bien en effet de cet apôtre, il les diſoit corrompues dans pluſieurs endroits. Nous ne ſavons rien de certain ſur le jugement qu'il portoit des autres livres du nouveau Teſtament.

Sa morale très-auſtere.

X. La morale de Manès étoit d'une auſtérité qui tenoit de la folie ; il vouloit que l'on affligeât ſans ceſſe ſon corps, qu'il regardoit comme eſſentiellement mauvais & corrompu ; qu'on le privât de tout ce qui peut le flatter agréablement, & qu'on déracinât tous les penchans naturels & tous les deſirs qui tendent aux objets extérieurs. Telle étoit en abrégé la morale outrée & contraire à la nature, que ce fanatique enſeignoit : mais en même tems, comprenant bien que s'il exigeoit de tous ſes diſciples une maniere de vivre auſſi rigoureuſe, ſa ſecte ne ſeroit jamais fort nombreuſe, il diviſa ceux qui s'attacherent à lui en deux claſſes,

SIEC. III. II. PART.

l'une qui comprenoit les chrétiens parfaits ſous le nom d'*élus*, & l'autre les chrétiens imparfaits ſous le nom d'*ecoutans*. Les premiers étoient obligés de s'abſtenir entierement de viande, d'œufs, de lait, de poiſſon, de vin & de toute liqueur qui enyvre, du mariage & de tous les plaiſirs qui y ſont attachés; ils devoient vivre dans la plus étroite indigence, n'accorder à leurs corps épuiſés, que du pain, des herbes, des légumes & des melons, & s'interdire toutes les douceurs, qui naiſſent de l'exercice modéré de nos penchants naturels, & des occupations innocentes & variées de cette vie. Les ſeconds, c'eſt-à-dire les écoutans, étoient aſtreints à une vie moins dure, ils pouvoient poſſéder des maiſons, des terres & des biens, manger de la viande, ſe marier; mais leur liberté à tous ces égards étoit gênée par bien des reſtrictions, & aſſujettie aux loix de la plus exacte tempérance, & de la modération la plus ſcrupuleuſe.

Les manichéens avoient à leur tête dans leur aſſemblée générale, un préſident qui repréſentoit Jeſus-Chriſt, & auquel ils joignoient douze directeurs ou maîtres, qui repréſentoient les douze apôtres; ils avoient encore ſeptante deux évêques, qui tenoient la place des ſeptante deux diſciples de notre Seigneur. Ces évêques avoient ſous eux des prêtres & des diacres, & ce n'étoit que dans la claſſe des élus que l'on choiſiſſoit tous ceux qui compoſoient ces différens ordres (*a*).

(*a*) Voyez tout cela, prouvé fort au long, dans

XI. Vers la fin de ce siecle la secte des hiéracites naquit en Egypte; elle eut pour auteur Hierax de Leontium, libraire de profession, distingué par son savoir & un extérieur respectable de sainteté. Quelques personnes ont cru que cette secte étoit une branche du manichéisme; mais elles se sont trompées, puisque, malgré l'accord que l'on remarque sur certains points, entre Hierax & Manes, il est sûr qu'ils différoient à plusieurs égards. Hiérax soutenoit que le principal but du ministere de J. C. avoit été de promulguer une nouvelle loi plus severe & plus parfaite que celle de Moyse, & delà il concluoit que l'usage du vin, de la viande, du mariage & des plaisirs des sens, permis par la loi de Moyse, étoit absolument défendu par Jesus-Christ. A la vérité, il croyoit aussi comme Manes, que ces actes si austeres de renoncement à soi-même, n'étoient pas exigés par le Sauveur du monde de tous les hommes indifféremment, mais seulement de ceux qui aspiroient au plus haut degré de vertu. A cette erreur, il en joignoit plusieurs autres qui venoient de cette même source, ou de quelqu'autre; par exemple, il excluoit du ciel les enfans qui mouroient avant que d'être parvenus à l'âge de raison, sur ce fondement que Dieu ne pouvoit accorder les récompenses à venir, qu'à ceux qui avoient combattu avec succès leurs corps & leurs passions: il prétendoit aussi

SIEC. III. II. PART.

La secte des hiéracites.

l'ouvrage intitulé, *Commentarii de rebus christianorum, ante Constantinum M.*

SIEC. III. II. PART.

que Melchiſedec, roi de Salem, qui bénit Abraham, étoit le Saint-Eſprit. Il nioit la réſurrection & obſcurciſſoit l'Ecriture ſainte, par un grand nombre d'allégories (*a*).

Controverſe noétienne.

XII. Les controverſes qui, dans le ſiecle précédent, avoient commencé relativement à la Trinité, par l'introduction de la philoſophie grecque dans l'égliſe, firent de grands progrès dans celui-ci, & donnerent lieu à diverſes méthodes ou manieres d'expliquer ce dogme incompréhenſible. Un des premiers qui fit cette tentative dangereuſe & inutile, fut Noet, évêque de Smyrne, homme obſcur & d'une médiocre capacité: il ſoutint que le Dieu ſuprême qu'il appelloit le *Pere*, & qu'il conſidéroit comme abſolument indiviſible, s'étoit uni à l'homme Chriſt, qu'il appelloit le *Fils*, qu'il étoit né & avoit été crucifié avec lui, ce qui fit donner à Noet & à ſes partiſans le nom de *patripaſſiens*, parce qu'ils croyoient que c'étoit le Pere & le Créateur de l'univers, & non quelqu'autre perſonne divine, qui avoit ſouffert pour les hommes, & expié leurs péchés. A dire vrai, cette dénomination ne leur convenoit pas mal, ſi du moins, on peut compter ſur ce que les anciens écrivains nous rapportent de leurs ſentimens (*b*).

(*a*) Epiphan. *Hæreſ. LXVII. Hieracitarum*, pag. 710.

(*b*) Voyez le *diſcours d'Hippolyte contre l'héréſie de Noet*, dans le ſecond volume de ſes ouvrages, publiés par Fabricius; comme auſſi Epiphan. *Hæreſ. LVII.* tom. I. p. 479. Theodoret, *Hæret. fabul.* lib. III. p. 227. tom. IV. opp.

XIII. Vers le milieu de ce ſiecle parut Sabellius, évêque ou prêtre d'Afrique, qui dans la Pentapole à Ptolomaïde ou Barce ſa capitale, expliqua d'une maniere peu différente de celle de Noet, la doctrine de l'Ecriture-ſainte, ſur le Pere, le Fils & le S. Eſprit. Il eut un grand nombre de diſciples, quoiqu'il fût refuté par Denys, évêque d'Alexandrie; ſes ſentimens n'étoient cependant pas entierement conformes à ceux de Noet; celui-ci étoit dans l'idée que la perſonne même du Pere avoit pris la nature humaine de Jeſus-Chriſt, au lieu que Sabellius ſoutenoit qu'une certaine vertu procédant du pere, ou une certaine portion de la nature divine, s'étoit unie au Fils de Dieu, à l'homme Jeſus; & il enviſageoit de la même maniere le Saint-Eſprit, comme une portion du Pere éternel (102). Delà il paroît que quoique l'on pût avec raiſon appeller les ſabelliens *patripaſſiens*, cependant les anciens en leur donnant ce nom, n'y attachoient pas le même ſens, qu'en parlant des noetiens. Sabellius.

XIV. Dans cette même période, Beryle, évêque de Bozrah, en Arabie, homme d'une piété diſtinguée & d'un grand ſavoir, enſeigna qu'avant ſa naiſſance Jeſus-Chriſt n'avoit point de perſonnalité propre & diſtincte de la perſonne du Pere; ſentiment qui bien examiné, revient à ceci, que J. C. n'a pas exiſté avant Marie ſa mere, mais qu'un eſprit émané de Dieu lui-même, & par-là même ſupérieur à toutes les ames humaines, puiſqu'il étoit une portion de la nature di- Beryle.

SIEC. III. II. PART.

vine, s'étoit uni à lui, dans le tems de ſa naiſſance. Mais Berylle fut refuté avec tant de force, & d'une maniere ſi victorieuſe par Origene, qu'il avoua ſa défaite & rentra dans le ſein de l'égliſe (*a*).

Paul de Samoſate.

XV. Paul de Samoſate, évêque d'Antioche, & en même tems magiſtrat ou juge civil, penſoit bien différemment de Berylle, ſi diſtingué par ſa piété & par ſa candeur. C'étoit un homme vain & arrogant, que l'opulence avoit rendu tel (*b*) : il occaſionna beaucoup de troubles en orient, par ſes nouvelles explications de la doctrine de l'Evangile, ſur la nature de Dieu & de Jeſus-Chriſt, & il fonda une ſecte dont les partiſans prirent le nom de *pauliens* ou *pauliniſtes*, autant que nous pouvons en juger. Voici quels en étoient les ſentimens : „ que „ le Fils & le Saint-Eſprit exiſtent en Dieu, „ de la même maniere que la raiſon & la „ faculté d'agir exiſtent chez l'homme ; que „ Jeſus-Chriſt étoit né un ſimple homme, „ mais que la raiſon ou la ſageſſe du Pere „ étoit deſcendue en lui, & avoit opéré par „ lui des miracles ſur la terre, & inſtruit les „ hommes ; enfin, qu'en conſéquence de cette union de la parole divine avec l'hom-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. xx. p. 222. cap. xxxiij. p. 231. Hyeronim. *Catal. ſcriptor. eccl.* cap. ix. p. 137. Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. III. cap. vij. p. 174 ; & entre les modernes, Le Clerc, *Ars critica*, vol. I. part. II. §. 1. cap. xiv. p. 293. Chauffepied, *Nouveau Dict. hiſtor. critiq.* tom. I. p. 268.

(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. xxx. p. 279.

„ me Jeſus, Chriſt pouvoit bien être appellé „ *Dieu*, quoiqu'improprement".

Tels étoient, au vrai, les ſentimens de Paul de Samoſate; mais il avoit l'art de les déguiſer ſi bien, & de les envelopper de tant d'obſcurités, que même après que pluſieurs conciles ſe furent aſſemblés pour les examiner, on ne put pas le convaincre d'héréſie: mais à la fin en l'an 269. on en convoqua un, où Malchion le rhéteur le pourſuivit ſi vivement dans ſes détours, & démêla ſi bien ſes ruſes & ſes ſubterfuges, qu'on le dégrada de la dignité épiſcopale (*a*).

Abſurdités de quelques philoſophes Arabes.

XVI. Ce ne fut pas ſeulement ſur la queſtion dont nous venons de parler, que la doctrine chrétienne ſouffrit beaucoup par les rêveries ſingulieres de gens dépourvus de jugement; il s'éleva auſſi en Arabie une ſecte de petits philoſophes, diſciples d'un maître ſi peu célebre que ſon nom n'eſt pas même parvenu juſqu'à nous. Ils nioient l'immortalité de l'ame, en ſoutenant qu'elle périſſoit avec le corps, quoique dans la ſuite elle dût être rappellée à la vie avec lui, par la puiſſance de Dieu. On appelloit ces prétendus philoſophes *Arabes*, du nom de leur pays. On fit venir d'Egypte Origene, pour les attaquer dans leur naiſſance, ce dont il s'acquitta en plein concile, avec tant de force & de ſuccès que ceux qui s'étoient ran-

(*a*) *Epiſt. concil. Antioch. ad Paulum, in bibliotheca patrum*, tom. XI. p. 302. *Dionyſii Alex. Ep. ad Paulum, ib. decem Pauli Samoſateni quæſtiones*, ib. p. 278.

SIEC. III. II. PART.

Troubles cauſés par les novatiens.

gés de leur côté, les abandonnerent & s'en tinrent à la doctrine reçue dans l'égliſe.

XVII. Entre les ſectes qui naquirent dans ce ſiecle, nous plaçons celle des novatiens la derniere. On ne peut pas proprement lui imputer d'avoir corrompu la doctrine, mais d'avoir donné lieu par une ſévérité outrée, aux plus déplorables diviſions, & à un ſchiſme malheureux. Novatien, prêtre de l'égliſe de Rome, d'un ſavoir & d'une éloquence peu ordinaires, mais d'une ſévérité extrême, ſur-tout à l'égard de ceux qui avoient été exclus de la communion de l'égliſe, ne vouloit pas qu'on y reçût de nouveau ceux qui s'étoient rendus coupables de grands crimes, mais principalement ceux qui avoient apoſtaſié ſous Décius. La plûpart des prêtres n'étoient pas de cet avis, entr'autres Cornelius qui, par ſes vertus éminentes, s'étoit acquis la plus haute conſidération. Il en réſulta que lorſqu'il fallut en l'an 250 élire un évêque de Rome, à la place de Fabien, Novatien agit contre Cornelius avec beaucoup d'activité & d'aigreur : mais ſes efforts furent inutiles ; Cornelius fut promu à cette dignité, dont ſon mérite le rendoit ſi digne. Là deſſus Novatien ſe ſouſtraiſit à ſa juriſdiction : mais de ſon côté, Cornelius aſſembla en l'an 251 un concile, dans lequel Novatien & ſes adhérens furent excommuniés. Alors cet homme turbulent forma une nouvelle ſociété, dont il fut le premier évêque. La ſévérité de ſa doctrine & de ſa diſcipline, lui concilia bien des partiſans, & ſa ſecte fleurit dans la plû-

part des provinces qui avoient reçu l'Evangile juſqu'au cinquieme ſiecle. Le principal ſoutien de Novatien dans toutes ſes entrepriſes, fut Novat, prêtre Carthaginois, homme ſans principes, qui pendant la chaleur de cette controverſe, étoit venu de Carthage à Rome, pour ſe dérober au reſſentiment de Cyprien ſon évêque, qui le menaçoit d'excommunication.

Sévérité des novatiens à l'égard des tombés.

XVIII. La doctrine des novatiens étoit parfaitement la même que celle des autres chrétiens: mais ce qui les diſtinguoit uniquement & eſſentiellement, c'étoit leur refus d'admettre de nouveau dans l'égliſe, ceux qui après le baptême, étoient tombés dans de grands crimes, quoique par-là, ils ne prétendiſſent pas les exclure de toute eſpérance de ſalut; mais ils enviſageoient l'égliſe comme une ſociété pure & ſans tache, compoſée de gens qui du moins n'étoient pas capables de crimes énormes ou de ſe ſouiller par des crimes honteux & habituels; enſorte que ſelon eux, toute égliſe qui recevoit de nouveau les grands pécheurs, étoit indigne d'être appellée une égliſe chrétienne. Delà vient qu'ils s'appelloient *cathares*, c'eſt-à-dire purs; mais ce qui prouvoit encore plus leur folie & leur orgueil, c'eſt qu'ils obligeoient ceux qui des autres égliſes, vouloient paſſer dans la leur, à recevoir de nouveau le baptême; car ils tenoient ſi fortement à leur grand principe de l'excluſion irrévocable de ceux qui avoient une fois ſcandaliſé l'égliſe, que tout baptême adminiſtré par ceux qui n'étoient pas de leur

SIEC. III. II. PART.

communion, & qui recevoient les tombés, même après les marques les moins équivoques d'une ſincere répentance, n'étoit pas ſuffiſant, ſelon eux, pour opérer la rémiſſion des péchés (*a*).

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. cap. xliij. p. 242. Cyprianus, *Variis Epiſtolis XLIX. LII.* Albaſpinæus, *Obſervat. eccleſ.* lib. II. cap. xx. xxj. Joſ. Aug. Orſi, *de Criminum capitalium inter veteres chriſtianos abſolutione*, p. 254. Kenkel, *de Hæreſi novatiana.*

HISTOIRE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

LIVRE II.

Contenant l'état de l'égliſe chrétienne, depuis Conſtantin le Grand juſqu'à Charlemagne.

QUATRIEME SIECLE.

I. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

Des événemens heureux & malheureux pour l'égliſe pendant ce ſiecle.

I. POur ne pas ſéparer des faits étroitement liés enſemble, au lieu de traiter à part, comme j'ai fait juſqu'à préſent, les événe- SIEC. IV. I. PART.

SIEC. IV. I. PART.

mens heureux & malheureux de l'égliſe, je les réunirai dans le même chapitre: de cette maniere, les choſes ſe préſenteront à nous dans leur relation naturelle de cauſes & d'effets; circonſtance qui peut ſeule rendre l'hiſtoire véritablement intéreſſante. Je ne laiſſerai pas en ſuivant ce plan, d'obſerver l'ordre des tems, autant qu'il ſera poſſible.

Au commencement de ce ſiecle l'égliſe eſt tranquille.

Au commencement de ce ſiecle, l'empire romain étoit gouverné par quatre chefs, dont deux, ſavoir, Dioclétien & Maximien Herculéen, étoient ſupérieurs aux deux autres en dignité, & diſtingués par le titre d'*Auguſtes*; tandis que Conſtance Chlore & Maximin Galerien, qui leur étoient inférieurs, n'avoient que celui de *Céſars*. Sous ces quatre chefs, l'égliſe jouiſſoit d'un heureux calme (*a*). Dioclétien, quoique fort ſuperſtitieux, ne montra aucune averſion pour les chrétiens, & Conſtance Chlore qui, dirigé par les ſeules lumieres de la raiſon dans le culte de la divinité, avoit renoncé aux abſurdités du polythéiſme, les traita même avec bonté. Mais les prêtres payens en furent allarmés; leurs intérêts particuliers étoient trop liés avec ceux de la ſuperſtition, pour ne pas craindre qu'à leur grand préjudice, la religion chrétienne ne devînt un jour la religion dominante. Dans cette idée, ils s'adreſſerent en droiture à Dioclétien, dont ils connoiſſoient le caractere crédule & timide, & par de faux miracles & autres ſtra-

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. j. p. 291.

tagemes de cette nature, ils tâcherent de l'engager à perſécuter les chrétiens (*a*).

SIEC. IV. I. PART. Perſécution ſous Dioclétien.

II. Cet empereur réſiſta pendant quelque tems ; mais lorſque les prêtres virent que leurs efforts étoient inutiles, ils ſe tournerent du côté de Maximin Galerien, un des Céſars & gendre de Dioclétien. Ce prince qui, à la reſerve du métier de la guerre, étoit d'une ignorance groſſiere, à laquelle il joignoit un caractere dur & ſauvage, étoit tel qu'il le falloit pour faire réuſſir leur cruel projet. Gagné par les prêtres & par ſa mere, qui étoit fort ſuperſtitieuſe, entraîné d'ailleurs par ſon naturel féroce, il ſollicita avec tant d'ardeur auprès de Dioclétien, un édit contre les chrétiens, qu'à la fin il l'obtint, & qu'en l'an 303 comme cet empereur étoit à Nicomédie, il ſortit un ordre de ſa part, d'abattre toutes les égliſes des chrétiens, de brûler leurs livres, de leur ôter tous leurs privileges & de les déclarer indignes de poſſéder aucun emploi (*b*). Ce premier édit, quoique très ſévere, n'emportoit pas la perte de la vie ; car Dioclétien avoit beaucoup d'éloignement pour répandre le ſang ; cependant il fut fatal à pluſieurs perſonnes, ſur-tout à celles qui refuſerent de remettre

(*a*) Euſeb. *de vita Conſtantini*, lib. II. cap. j. p. 467. Lactant. *inſtitut. divin.* lib. IV. cap. xxvij. p. 393. idem, *de mortibus perſequutor.* cap. x. p. 943. édit. Heumann.

(*b*) Lactant. *de mortibus perſequutor.* cap. xi. p. 944. Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. ij. p. 293.

SIEC. IV. I. PART.

les livres ſaints aux magiſtrats (*a*) : auſſi y eut-il divers chrétiens & même des évêques & des prêtres, qui pour ſauver leur vie, les livrerent avec les choſes ſaintes qu'ils avoient entre leurs mains. Leur conduite fut hautement condamnée par ceux d'entre les chrétiens qui firent paroître plus de courage & de fermeté (*b*). On traita leur ſoumiſſion de foibleſſe & de ſacrilege, & on les nota d'infamie par l'appellation odieuſe de *traditeurs*.

Les cauſes de cette perſécution & ſa violence.

III. Bientôt après la publication de ce premier édit contre les chrétiens, le feu prit à deux différentes fois au palais de Nicomédie, où Galerien étoit avec Dioclétien : les ennemis des chrétiens ne manquerent pas de les en accuſer (103), & le trop crédule Dioclétien ajoutant aiſément foi à ces imputations injuſtes & odieuſes, infligea à un grand nombre la peine des incendiaires, en leur faiſant éprouver les tourmens les plus cruels & les plus ignominieux (*c*). Environ ce tems-là, il s'éleva en Arménie & en Syrie, certains troubles & certaines ſéditions, que les ennemis des chrétiens leur attribuerent

(*a*) Auguſtin, *Breviculo collat. cum donatiſtis*, cap. xv. xvij. p. 387. 390. tom. IX. opp. Baluzii *Miſcellan.* tom. II. p. 77. 92.

(*b*) Optat. Milevit. *de ſchiſmate donatiſtar.* lib. I. §. xiij. p. 13. édit. Pinian.

(*c*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. viij. p. 297. Lactant. *de mortibus perſequut.* cap. xjv. p. 948. Conſtantinus M. *Oratio ad ſanctorum cœtum*, cap. xxv. p. 601.

encore, & dont ils ſe ſervirent adroitement pour animer contr'eux la colere de l'empereur. Auſſi Diocletien ordonna-t-il par un nouvel édit, que l'on mît en priſon tous les évêques & tous les miniſtres des chrétiens. Il ne s'en tint pas là, il donna un troiſieme édit par lequel il fut ordonné d'employer toutes ſortes de tourmens & les plus cruels que l'on pût inventer, pour contraindre ces dignes & vertueux priſonniers à renoncer à leur profeſſion, & à ſacrifier aux dieux (*a*). On ſe flattoit que ſi on pouvoit gagner les évêques & les docteurs de l'égliſe, leurs troupeaux ſuivroient bientôt leur exemple : mais on ne fit que des martyrs ; un nombre prodigieux d'eccléſiaſtiques diſtingués par leur ſavoir & par leur piété, furent les victimes de ce barbare ſtratagême, dans toute l'étendue de l'empire romain, à l'exception des Gaules qui étoient ſous la douce domination de Conſtance Chlore (*b*). On en traita quelques-uns d'une maniere ſi ignominieuſe, que la décence ne nous permet pas d'en faire le détail : d'autres ne reçurent la mort, qu'après avoir langui long-tems dans les tourmens les plus affreux ; & pluſieurs furent envoyés aux mines, pour y traîner dans les horreurs de l'indigence & de l'eſclavage, les triſtes reſtes d'une vie qu'on leur

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. vij. p. 298. idem, *de martyribus Paleſtinæ.*

(*b*) Lactant. *de mortibus perſequutorum*, cap. xv. p. 951. Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. xiij. p. 309. cap. xviij. p. 317.

SIEC. IV. I. PART.

Les chrétiens dans une dangereuſe criſe.

laiſſoit par une cruauté plus raffinée.

IV. La ſeconde année de cette affreuſe perſécution, qui étoit la 304e de l'ére chrétienne, Dioclétien, à la ſollicitation de Galerien & des autres ennemis acharnés des chrétiens, publia un quatrieme édit, par lequel il ordonna de forcer les chrétiens par tous les tourmens que l'on jugeroit les plus efficaces, & ſans diſtinction de rang & de ſexe, à ſacrifier aux dieux (*a*). L'activité des magiſtrats dans l'exécution d'un ordre auſſi cruel, menaçoit le chriſtianiſme d'une ruine totale (*b*).

Galerien ne fit alors plus de myſtere du projet que ſon ambition méditoit depuis long-tems; il obligea Dioclétien & Maximien Herculéen à réſigner l'empire, & il ſe déclara lui-même empereur d'orient, en laiſſant Conſtance Chlore, dont il n'ignoroit pas la mauvaiſe ſanté, maître de l'occident. Il ſe donna des collegues de ſon goût, & ſans égard à la recommandation de Dioclétien qui avoit ſouhaité qu'il ſe déterminât en faveur de Maxence & de Conſtantin, fils de Conſtance, il choiſit Severe, & Daza, fils de ſa ſœur, auquel peu de tems auparavant il avoit donné le nom de Maximin (*c*). Cette révolution rendit la paix aux chrétiens d'oc-

(*a*) Euſeb. *de martyribus Paleſtinæ*, cap. iij. p. 321.

(*b*) Lactant. *inſtitut. divin.* lib. V. cap. xj. p. 449.

(*c*) Lactant. *de mortibus perſequutor.* cap. xvij. p. 954. cap. xx. p. 961.

cident (*a*), tandis que l'égliſe d'orient livrée à la tyrannie de Galerien, gémiſſoit ſous une plus affreuſe perſécution (*b*).

Tranquillité de l'égliſe, rétablie par Conſtantin.

V. Mais la Providence préparoit à l'égliſe des jours plus heureux; elle fit échouer les projets de Galerien, & en l'an 306, Conſtance Chlore étant mort dans la Grande-Bretagne, l'armée ſalua en qualité d'Auguſte, ſon fils Conſtantin, ſurnommé dans la ſuite le *Grand*, à cauſe de ſes grandes actions, & le força d'accepter la pourpre. Cette démarche de l'armée ne put que bleſſer vivement Galerien : cependant il fut obligé de diſſimuler ſon mécontentement, & même de confirmer cette élection par des témoignages extérieurs d'approbation. Bientôt après, une guerre civile s'alluma, dont voici quelle fut l'occaſion : Maximin Galerien irrité juſqu'au fond de l'ame de ce que Conſtantin avoit été élu par les ſoldats, lui envoya, il eſt vrai, la pourpre; mais il ne lui donna que le titre de *Céſar*, & créa Severe *empereur*. Maxence, fils de Maximien Herculéen, & gendre de Galerien, outré de cette préférence, s'arrogea la dignité impériale, & il trouva d'autant moins de difficulté à ſe maintenir dans ſon uſurpation, que le peuple romain eſpéroit d'être délivré par ſon moyen, du joug inſupportable du tyran Galerien. Après s'être fait proclamer empereur, il s'aſſocia ſon pere Ma-

(*a*) Euſeb. *de martyribus Paleſtinæ*, cap. xiij. p. 345.

(*b*) Lactant. *de mortibus perſequutor.* cap. xxj. p. 964.

Siec. IV. I. Part.

ximien, qui reçut la pourpre des mains de ſon fils, & fut reconnu par le ſénat, & par le peuple. Au milieu de tous ces troubles, Conſtantin ſe fraya, contre toute attente, le chemin à la poſſeſſion paiſible de l'empire.

Les chrétiens d'occident, ſi on en excepte ceux d'Italie & d'Afrique (104), furent aſſez tranquilles pendant ces diſcordes civiles : mais la ſituation de ceux d'orient changea ſouvent : entraînés par les révolutions fréquentes des affaires publiques, ils furent tantôt plus, tantôt moins perſécutés, ſuivant les différentes ſcenes de ce théâtre mouvant ; mais à la fin l'auteur de tous leurs maux, Maximin Galerien, porté ſur les bords du tombeau, par une maladie longue & cruelle (*a*), dont aucun terme ne pourroit exprimer toutes les horreurs, publia en l'an 311 un édit, pour faire ceſſer la perſécution, & rendre la paix aux chrétiens, contre leſquels il avoit exercé des cruautés inouies (*b*).

Et par la défaite de Maxence.

VI. Après la mort de Galerien, ſes Etats échurent à Maximin & à Licinius, qui les partagerent entr'eux. En même tems Maxence, qui s'étoit emparé de l'Afrique & de l'Italie, conçut le projet ambitieux de ſe rendre maitre de tout l'occident, & ſe détermina en conſéquence à faire la guerre à Conſtantin, qui alors poſſédoit l'Eſpagne & les

(*a*) ☞ Voyez une vive deſcription de la maladie de Galerien, dans l'*hiſt. univerſ.* vol. XV. p. 359. de l'édit. de Dublin.

(*b*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. xvj. p. 314. Lact. *de mortibus perſequut.* cap. xxxiij. p. 981.

Gaules. Conſtantin informé de ſon deſſein, marcha avec une partie de ſon armée en Italie, lui livra bataille près de Rome, & remporta une victoire complette ſur cet indigne tyran, qui dans ſa fuite précipitée, tomba dans le Tibre & ſe noya. Conſtantin après cet avantage déciſif en l'an 312, accorda aux chrétiens de concert avec Licinius ſon collegue, une entiere liberté de religion, qui fut encore plus clairement expliquée & confirmée par un autre édit, donné à Milan l'année ſuivante (*a*). Il eſt vrai que Maximin qui gouvernoit l'orient, préparoit de nouveaux malheurs à l'égliſe, & qu'il menaçoit les empereurs d'occident d'une ruine totale; mais ſes projets furent renverſés par la victoire que remporta ſur lui Licinius; déſeſperé de ſa défaite, il termina ſa vie par le poiſon l'an 313.

Différentes opinions ſur la foi de Conſtantin.

VII. Environ le même tems, Conſtantin le Grand, qui juſques-là n'avoit profeſſé aucune religion, embraſſa le chriſtianiſme. On dit qu'il y fut déterminé par une croix miraculeuſe qu'il vit dans l'air, dans le tems qu'il marchoit vers Rome, contre Maxence: mais que cet événement ſurnaturel ait opéré ſa converſion, c'eſt ce qui n'a pas encore été bien démontré; car le premier édit de Conſtantin en faveur des chrétiens, & quelques autres circonſtances qu'on pourroit citer, prouvent bien, il eſt vrai, que cet empereur eſtimoit les chrétiens & leur culte, mais non

(*a*) Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. X. cap. v. p. 388. Lact. *de mortibus perſequut.* cap. xlviij. p. 1007.

SIEC. IV. I. PART.

qu'il enviſageât le chriſtianiſme comme une religion divine & la ſeule véritable; ce qui cependant auroit été l'effet naturel de cette converſion miraculeuſe dont on parle : il paroit évident au contraire, qu'il regardoit toutes les religions & en particulier celle des anciens Romains, comme également vraies & utiles au genre humain, & qu'en conſéquence il déclara que ſon intention étoit qu'elles fuſſent toutes profeſſées dans l'empire, en laiſſant d'ailleurs à chacun la liberté de choiſir celle qui lui plaiſoit le plus. Il eſt vrai qu'il ne reſta pas toujours dans cet état d'équilibre, & qu'ayant appris à mieux connoître la religion chrétienne, il ſe perſuada peu-à peu de ſon origine divine, & de la fauſſeté & de l'impiété de l'idolâtrie. Il ne s'en tint pas là; d'après ſa conviction, il exhorta fortement tous ſes ſujets à embraſſer l'Evangile, & à la fin il déploya toute ſon autorité pour détruire l'ancienne ſuperſtition. Il n'eſt pas facile au reſte, ni peut-être poſſible de déterminer d'une maniere préciſe, le tems dans lequel Conſtantin fut éclairé & perſuadé, au point de rejetter toutes les religions hors le chriſtianiſme: tout ce que nous ſavons avec certitude à cet égard, c'eſt qu'il ne déclara ſa foi que par les édits qu'il publia (*a*) en l'an 324, lorſqu'après la défaite & la mort de Licinius ſon collegue, il fut ſeul maître de l'empire. Mais quant à ſon projet d'abolir toutes les

(*a*) Euſeb. *de vita Conſtant.* lib. II. cap. xx. p. 453. cap. xljv. p. 464.

religions à l'exception du chriſtianiſme, qu'il vouloit ſeul tolérer, il ne le manifeſta que vers la fin de ſa vie, par les édits qu'il publia alors pour abattre les temples des payens, & interdire les ſacrifices (*a*).

De la ſincérité de Conſtantin dans ſa profeſſion du chriſtianiſme.

VIII. Il eſt difficile de douter de la ſincérité du zele de Conſtantin, en faveur de la religion chrétienne, à moins que l'on ne ſoutienne que la conduite extérieure des hommes n'eſt jamais une preuve de leurs ſentimens. Il faut en convenir, la vie & les actions de ce prince ne furent pas telles que la religion chrétienne les exige de ceux qui font profeſſion de croire en elle; il eſt encore certain que depuis que Conſtantin eut embraſſé le chriſtianiſme juſqu'à la fin de ſa vie, il fut ſimple catéchumene, & qu'il ne fut reçu au nombre des fideles que quelques jours avant ſa mort à Nicomédie, où Euſebe, évêque de cette ville, lui adminiſtra le baptême (105). Mais tout cela ne ſauroit prouver que la profeſſion de cet empereur fût un acte de pure diſſimulation: quoi de plus ordinaire en effet, & en même tems de plus étonnant, que de voir des hommes qui malgré leur attachement à la doctrine de l'Evangile, en violent ouvertement les loix, & vivent en contradiction avec leurs propres principes? & pour ce qui eſt du renvoi de ſon baptême, c'étoit un uſage aſſez fréquent dans ce ſiecle de différer cette cérémonie juſqu'à ſon dernier moment, afin

(*a*) Voyez Godofred. *ad codic. Theodoſian.* tom. VI. part. I. p. 290.

SIEC. IV. I. PART.

que l'ame purifiée de tous ſes péchés dans les ſaintes eaux, pût monter ſans tache au ſéjour de l'immortalité.

On pourroit ſe propoſer ici une autre queſtion, & rechercher ſi des motifs humains n'ont point influé ſur la préférence que Conſtantin donna à la religion chrétienne. On ne ſauroit douter que ce prince n'ait compris que le chriſtianiſme tendoit à affermir le gouvernement, en faiſant aux ſujets un devoir ſacré de l'obéiſſance aux puiſſances ſupérieures, & en les portant à la pratique de toutes les vertus, qui peuvent faire fleurir la ſociété, & il doit naturellement avoir obſervé que la ſuperſtition romaine étoit bien défectueuſe ſur ce point important (106). Mais ſi cette réflexion put augmenter le zele de Conſtantin pour l'établiſſement du chriſtianiſme, il faut avouer qu'elle étoit bien propre à fortifier dans ſon eſprit toutes les preuves qui parloient en faveur de l'Evangile.

De la croix qu'il vit en l'air.

IX. Il s'éleve naturellement bien des doutes & des difficultés d'un grand poids, au ſujet de cette croix miraculeuſe que Conſtantin dit avoir vue en l'air environ midi, dans le tems qu'il alloit combattre Maxence, & qui portoit cette inſcription, *hâc vince*, c'eſt-à-dire, *triomphez par elle.* Quelques perſonnes croient que ce ne fut qu'une fiction de l'empereur, pour animer ſes troupes par l'eſpérance d'une victoire certaine, & que ce recit n'eſt qu'une fable imaginée par ce motif, & repétée enſuite par des gens crédules: mais il eſt aiſé de réfuter cette opi-

nion (*a*). Il y a d'autres perſonnes qui penſent que cette croix ne fut qu'un phénomene naturel, l'effet de quelque cercle autour du ſoleil ; mais on ne ſauroit adopter cette idée plus ingénieuſe que ſolide (*b*) ; nous ne croyons pas non plus que la Providence ſoit intervenue par un miracle, pour affermir la foi chancélante de Conſtantin ; du moins cela n'eſt pas ſuffiſamment prouvé. Le ſeul parti qui nous reſte (107), eſt donc de ſuppoſer que Conſtantin vit cette croix en ſonge ; ce ſentiment eſt ſoutenu par des auteurs d'un très-grand poids (108).

X. La joie que procurerent aux chrétiens les édits de Conſtantin & de Licinius en leur faveur, fut bientôt interrompue par la guerre qui ſurvint entre ces deux princes. Licinius fut défait en bataille rangée en l'an 314, & fit avec Conſtantin un traité de paix qu'il obſerva pendant neuf ans. Mais ſon eſprit remuant & ſa violence naturelle, irritée par les prêtres payens, l'armerent une ſeconde fois contre Conſtantin en l'an 324 : il tâcha pendant cette guerre, de gagner à ſon parti, tous ceux qui étoient attachés à

Les chrétiens perſécutés par Licinius.

(*a*) Hornbeck, *comment. ad bullam Urbani VIII. de imagin. cultu*, p. 182. Oiſelius, *theſaur. numiſm. antiq.* p. 463. Tollius, *préface de la traduction françoiſe de Longin*, comme auſſi ſes *adnot. ad Lactantium de mortibus perſequut.* cap. xliv. Chriſt. Thomaſius, *obſervat. Halleus.* tom. I. p. 380.

(*b*) Joh. And. Schmidius, *diſſ. de luna in cruce viſa.* Jo. Alb. Fabricius, *diſſ. de cruce a Conſtantino viſa*, dans ſa *Biblioth. græca*, vol. VI. cap. j. p. 8.

SIEC. IV. I. PART.

l'ancienne ſuperſtition, & pour cela il perſécuta les chrétiens de la maniere la plus cruelle, & fit mourir un grand nombre d'évêques, après leur avoir fait éprouver les tourmens les plus affreux (109). Mais il échoua dans toutes ſes entrepriſes ; après quelques batailles perdues, il fut obligé de ſe jetter aux pieds du vainqueur pour implorer ſa clémence, dont au reſte il ne goûta pas long-tems les effets, puiſque bientôt après, en l'an 325, Conſtantin le fit étrangler. Ce dernier gouverna ſeul l'empire juſqu'à ſa mort, & ſous ſon heureuſe adminiſtration, la religion chrétienne fit de rapides progrès. Ce prince mit tout en uſage, & les reſſources de ſon génie & l'autorité des loix, & les attraits de la munificence, pour déraciner par degrés le paganiſme, & établir la religion chrétienne dans toutes les provinces de l'empire. L'expérience des troubles excités par Licinius, lui avoit ſans doute appris, que ni lui, ni l'Etat ne pourroient jouir d'un repos durable, tandis que les anciennes ſuperſtitions ſubſiſteroient ; auſſi dès ce moment s'oppoſa-t-il ouvertement au paganiſme, comme à une religion contraire au bien de l'Etat.

Etat de l'égliſe ſous les fils de Conſtantin le Grand.

XI. Après Conſtantin qui mourut en l'an 337, ſes trois fils Conſtantin II. Conſtance, & Conſtans, furent mis en poſſeſſion de l'empire, & ſalués en qualité d'empereurs & d'Auguſtes par le ſénat de Rome, enſuite des arrangemens de leur pere. Il y avoit encore deux freres vivans du défunt empereur, ſavoir Conſtantius Dalmatius, & Jules Conſtance, qui avoient pluſieurs fils :

ceux de Conſtantin les condamnerent à périr avec leur famille, de crainte que leur ambition n'excitât quelque trouble dans l'empire (110). Tous furent inhumainement maſſacrés à l'exception de Gallus & de Julien, fils de Jules Conſtance. Ce Julien eſt le même, qui dans la ſuite parvint à l'empire, & dont nous parlerons bientôt. La grande Bretagne, les Gaules & l'Eſpagne échurent en partage à Conſtantin; mais il ne les garda pas long-tems; car s'étant emparé par force de pluſieurs places, qui appartenoient à ſon frere Conſtans, il en réſulta entr'eux, en l'an 340, une guerre dans laquelle Conſtantin perdit la vie. Conſtans, qui n'avoit d'abord eu pour ſa part que l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique, y ajouta les Etats de ſon frere mort; & de cette maniere devint le maître de tout l'occident, qu'il poſſéda juſques en l'an 350. Il fut alors aſſaſſiné par les ordres de Magnence, un de ſes gouverneurs, revolté contre lui, & qui s'étoit proclamé lui-même empereur. Mais à ſon tour, Magnence eut le ſort qu'il méritoit; tranſporté de rage & de déſeſpoir par le mauvais ſuccès de la guerre qu'il avoit entrepriſe contre Conſtance, & craignant un ſupplice honteux & cruel de la part de ſon vainqueur, il s'ôta lui-même la vie, pour ne pas tomber entre ſes mains. Ainſi Conſtance qui n'avoit encore poſſedé que l'Aſie, la Syrie & l'Egypte, devint en l'an 350, le ſeul maître de tout l'empire, qu'il conſerva juſques à ſa mort. Il finit ſes jours en l'an 361, à Mopſucrene, ſur les frontieres de la Cili-

SIEC. IV. I. PART.

cie, dans le tems qu'il marchoit contre Julien. Aucun des trois fils de Conſtantin n'eut l'activité & le génie de ſon pere : à la vérité, ils continuerent tous, à ſon exemple, à abroger les anciennes ſuperſtitions romaines & celles des autres nations, & à favoriſer les progrès du chriſtianiſme ; mais quoique leur zele fût louable & leur but excellent, on ne peut excuſer tous les moyens dont ils ſe ſervirent pour y parvenir.

Julien veut détruire le chriſtianiſme.

XII. Les progrès du chriſtianiſme furent interrompus, & l'égliſe fut près de ſa ruine lorſque Julien, fils de Jules Conſtance, le ſeul deſcendant de la famille impériale, monta ſur le trône. Il fut déclaré empereur par l'armée en l'an 380, enſuite de ſes exploits dans les Gaules, & l'année ſuivante, à la mort de Conſtance, mis ſeul en poſſeſſion de tout l'empire. Il ne pouvoit rien arriver de plus funeſte aux chrétiens ; car quoique ce prince eût été élevé dans les principes de leur religion, il les renia, & fit tout ce qu'il put pour rétablir le polythéiſme mourant. Au reſte, l'apoſtaſie de ce prince fut en partie l'effet de ſon éloignement extrême pour la famille de Conſtantin, qui avoit trempé ſes mains dans le ſang de ſon pere, de ſon frere & de ſes autres parens, & en partie celui des artifices des philoſophes platoniciens qui abuſerent de ſa crédulité, & exciterent ſon ambition par des miracles ſuppoſés & des prédictions flateuſes. Il faut en convenir, il paroiſſoit avoir de la répugnance à mettre en uſage la violence, pour détruire la vérité & rétablir la ſuperſtition ; il

il pouſſa même en apparence la modération au point d'accorder à ſes ſujets une entiere liberté de conſcience. Mais ſous ces maſques d'impartialité, il attaquoit le chriſtianiſme avec autant d'animoſité que d'adreſſe, & il en ſappoit ſourdement les fondemens, en ôtant aux chrétiens & à leurs guides ſpirituels, leurs privileges particuliers, en fermant leurs écoles de philoſophie & de belles-lettres, en encourageant toutes les ſectes qui deshonoroient l'égliſe, en compoſant divers livres contre l'Evangile & en employant pluſieurs autres moyens pour le faire tomber dans le mépris. Mais il y a grande apparence qu'il n'en ſeroit pas reſté là, s'il fût revenu victorieux de la guerre contre les Perſes, qu'il entreprit immédiatement après être parvenu à l'empire, & qui lui couta la vie: bleſſé par un ſoldat perſan, il mourut dans ſa tente à l'âge de 32 ans, après avoir regné ſeul vingt mois dès la mort de Conſtance (111). Cette expédition auſſi témérairement entrepriſe qu'imprudemment conduite, ſauva les chrétiens, contre leſquels l'empereur méditoit ſûrement de ſiniſtres projets.

Caractere de cet empereur.

XIII. J'avoue que je ne puis revenir de ma ſurpriſe, quand je vois Julien placé par divers ſavans (112) & écrivains judicieux, au rang des plus grands hommes dont l'hiſtoire faſſe mention, & même au-deſſus de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués par leurs loix & la ſageſſe de leur gouvernement. Pour penſer ainſi, il faut ou être extrêmement aveuglé par ſes préjugés, ou n'avoir jamais

SIEC. IV. I. PART.

lû avec attention les ouvrages de Julien que nous avons encore, ou enfin n'avoir aucune idée juſte de la véritable grandeur. Le caractere de Julien offre peu de ces traits qui diſtinguent un grand homme; car ſi nous mettons de côté ſon génie, dont ſes ouvrages ne nous donnent pas d'ailleurs une bien haute idée, ſes qualités militaires & un certain amour pour les lettres & pour cette vaine philoſophie, connue ſous le nom de *platoniſme moderne*, nous ne verrons rien en lui qui mérite beaucoup notre eſtime, & ces qualités même dont nous venons de parler, nous les trouverons contrebalancées par des défauts très honteux. Il étoit ſuperſtitieux à l'excès, & rien ne prouve plus un entendement borné, un eſprit bas & rampant. La ſoif de la gloire & des applaudiſſemens populaires, étoit portée chez lui juſqu'à la puérilité : ſa légéreté & ſa crédulité ne peuvent s'exprimer; l'habitude de la plus profonde diſſimulation & d'une fineſſe baſſe & pleine de duplicité, étoit devenue ſa paſſion favorite; ajoutez à cela l'ignorance la plus complette de la vraie philoſophie (113), & jugez ſi Julien, peut-être ſupérieur à quelques égards aux fils de Conſtantin, n'eſt pas au-deſſous de Conſtantin lui-même, malgré les injures dont il l'accable & le mépris qu'il lui témoigne en toute occaſion.

Les Juifs tentent en vain de rétablir le temple de Jéruſalem.

XIV. La modération dont Julien ſe piquoit dans les affaires de religion, & l'indulgence qu'il affectoit de témoigner à tous les partis & à toutes les ſectes, il les porta ſi loin à l'égard des Juifs en particulier,

qu'il leur permit de rebâtir le temple de Jéruſalem : mais ils furent obligés d'abandonner cette entrepriſe avant même qu'ils euſſent jetté les fondemens de ce ſaint édifice ; car dans le tems qu'ils en remuoient les décombres, des globes de feu ſortant de terre avec un bruit épouventable, diſperſerent les ouvriers & les matériaux, & des tremblemens de terre multipliés, remplirent de frayeur & de conſternation tous les ſpectateurs de ce phénomene étonnant (*a*). Rien n'eſt plus certain que cet événement ; mais, comme il arrive ordinairement dans des occaſions de cette nature, les chrétiens en ont embelli le récit par un grand nombre de miracles ſuppoſés. Les cauſes de ce fait ſingulier peuvent fournir matiere à la diſpute ; auſſi les ſavans ont-ils été partagés dans leurs ſentimens à cet égard ; mais quiconque l'examinera avec attention & ſans partialité, trouvera les plus fortes raiſons de s'attacher à l'opinion de ceux qui l'attribuent à l'action immédiate de la divinité : les raiſonnemens qu'on met en avant, pour prouver qu'il fut un phénomene naturel, ou, comme d'autres le prétendent, l'effet de l'art & de l'impoſture, n'ont rien de ſolide & qu'on ne puiſſe refuter avec la plus grande facilité (114).

(*a*) Voyez Jo. Alb. Fabricii, *Lux Evangel. toti orbi exoriens*, p. 124 : on y trouve raſſemblés fort exactement tous les témoignages en faveur de cet événement remarquable. Voyez auſſi les *œuvres poſthumes* de Moyle, p. 101.

SIEC. IV. I. PART.

Etat de l'égliſe après la mort de Julien.

XV. Après la mort de Julien, les ſuffrages de l'armée ſe réunirent en faveur de Jovien, qui ſuccéda à l'empire, & qui après un regne de ſept mois, mourut l'an 364, ſans avoir eu le tems de rien faire d'important (*a*). Les empereurs qui vinrent après dans ce ſiecle, furent Valentinien I. Valens, Gratien, Valentinien II. & Honorius, qui firent profeſſion du chriſtianiſme, & contribuerent plus ou moins à ſes progrès, en déracinant les ſuperſtitions payennes. Ils furent tous ſurpaſſés à cet égard, par Théodoſe le Grand, qui parvint à l'empire en l'an 379, & mourut en 395. Auſſi long-tems qu'il vécut, il s'intéreſſa vivement aux progrès du chriſtianiſme, & publia des loix très-ſéveres contre ceux qui reſteroient attachés au paganiſme. Arcadius & Honorius, ſes fils, travaillerent ſur le même plan, & non ſans ſuccès; enſorte que vers la fin de ce ſiecle, les ſuperſtitions payennes tendoient à leur fin, & ne voyoient aucun jour de pouvoir ſe rétablir.

Reſtes de paganiſme.

XVI. Il eſt vrai que malgré le zele & la ſévérité des empereurs chrétiens, il y avoit encore, ſur-tout dans les provinces éloignées, quelques temples conſacrés aux fauſſes divinités. Pour le comprendre, on n'a qu'à conſidérer que les loix les plus rigou-

(*a*) Voyez Bletterie, *vie de Jovien*, vol. II. publiée à Paris en 1748, dans laquelle on trouve de nouveaux éclairciſſemens ſur la vie de Julien, par le même auteur, & la traduction françoiſe de quelques ouvrages du même empereur.

reuſes ne déployoient leur effet que contre le peuple, & non contre les perſonnes d'un certain rang, qui trouvoient le moyen de s'en garantir, & même d'être en faveur à la cour; car il paroît que pendant le regne de Théodoſe & après ſa mort, pluſieurs emplois de la plus grande importance furent donnés à des hommes dont on connoiſſoit l'éloignement pour la religion chrétienne; & l'exemple de Libanius, qui malgré ſa haine pour les chrétiens, fut élevé par cet empereur à la dignité de préfet, ou de chef de la garde prétorienne, en eſt une preuve. Il eſt donc très-vraiſemblable que, quand il s'agiſſoit de perſonnes qui, par leurs talens ou leurs lumieres ou leur rang, pouvoient ſervir l'Etat, comme étoient des miniſtres, des généraux d'armée ou des philoſophes & des rhéteurs, on faiſoit taire les loix en leur faveur, & on leur accordoit par rapport à leur religion, plus de liberté qu'à d'autres.

Efforts des philoſophes contre le chriſtianiſme.

XVII. Cette indulgence pour les philoſophes & les rhéteurs paroîtra plus ſurprenante, ſi l'on conſidere qu'ils tournoient contre le chriſtianiſme, toute la force de leur génie, & toutes les reſſources de leur art, & que c'étoit de ces mêmes écoles eſtimées utiles à l'Etat, que partoient les plus grandes oppoſitions aux progrès de l'Evangile. Au commencement de ce ſiecle, Hiéroclés, le grand ornement de la philoſophie platonicienne, écrivit contre les chrétiens deux livres, dans leſquels il eut la témérité de faire un parallele entre Jeſus-Chriſt &

SIEC. IV. I. PART.

Appollonius de Tyanes; mais Euſebe châtia ſon inſolence, dans un traité compoſé exprès. Lactance parle d'un autre philoſophe qui publia trois livres, pour mettre au jour les erreurs prétendues des chrétiens (*a*); mais il ne le nomme pas. Après Conſtantin le Grand, outre Julien qui écrivit contre les chrétiens, Himerius (*b*) & Libanius, dans leurs harangues, & Eunapius dans ſes vies des philoſophes, exhalerent toute leur fureur dans les calomnies atroces qu'ils débiterent contre la religion chrétienne; & ces calomnies reſterent impunies.

Tort que les philoſophes firent au chriſtianiſme.

XVIII. Le tort que le chriſtianiſme reçut de la part des philoſophes & des rhéteurs, fut ſans doute très-conſidérable; un grand nombre d'exemples le prouve, en particulier celui de Julien qu'ils ſéduiſirent, & dont ils pervertirent entierement le jugement. A la vérité, ils ne réuſſirent pas également auprès de tous; quelques-uns qui ſe piquoient d'une ſageſſe ſupérieure & qui, par modération ou par indifférence, faiſoient profeſſion de tenir la balance égale entre les religions, prirent un parti mitigé; ils ſe formerent un ſyſtême compoſé de l'ancienne théologie & de la nouvelle doctrine qui ſe répandoit dans l'empire, & ſe perſuaderent que les vérités enſeignées par Jeſus-Chriſt, avoient été connues long-tems auparavant, mais cachées par les prêtres ſous le voile des cérémonies, des fables & des allégories (115).

(*a*) *Inſtitut. Divin.* lib. V. cap. ij. p. 535.
(*b*) Voy. Photius, *Biblioth. cod.* cap. LXV. p. 335.

Du nombre de ces conciliateurs & de ces philoſophes mixtes, furent Ammien Marcellin, homme d'un grand mérite; Themiſtius, diſtingué par ſon éloquence & par le rang qu'il occupoit; Chalcidius, philoſophe, & pluſieurs autres qui tous prétendoient que la religion payenne & la religion chrétienne bien expliquées convenoient dans les points eſſentiels, & par conſéquent qu'on ne devoit mépriſer ni l'une ni l'autre.

Progrès du chriſtianiſme.

XIX. Le zele de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs en faveur du chriſtianiſme, doit nous empêcher d'être ſurpris de voir autant de nations barbares ſe faire chrétiennes (*a*). Il eſt très-vraiſemblable que peu de tems après la naiſſance du chriſtianiſme, la grande & la petite Arménie furent éclairées de la lumiere de l'Evangile: cependant l'égliſe arménienne ne fut ſolidement établie que dans ce ſiecle, au commencement duquel Grégoire, fils d'Anax, appellé communément *illuminateur*, pour avoir éclairé les Arméniens, convertit Tiridate leur roi, & toute ſa cour; en conſéquence il fut fait leur évêque, & ſacré en cette qualité par Léontius évêque de Capadoce: ſon miniſtere fut ſi efficace, que toute la province fut bientôt chrétienne (*b*).

(*a*) Gaudentii, *Vita Philaſtrii*, §. 3. Philaſtrius, *de hæreſ. præf.* p. 5. édit. Fabricii. Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. xix. Georgius Cedrenus, *Chronograph.* p. 234. édit. Paris.

(*b*) *Narratio de rebus Armeniæ, in Franc.* Combefiſii, *auctario biblioth. patrum græc.* tom. II. p. 287.

SIEC. IV. I. PART.

Chez les Abyſſins ou Ethiopiens.

XX. Vers le milieu de ce ſiecle, un particulier nommé *Frumentius*, alla d'Egypte en Abyſſinie ou Ethiopie, dont les habitans portoient le nom d'*Axumites*, d'Axume, capitale du pays; il fit connoître l'évangile, en baptiſa le roi & pluſieurs perſonnes de ſa cour; & à ſon retour en Egypte, Athanaſe le ſacra le premier évêque des Axumites ou Ethiopiens, & c'eſt pour cela que juſques à préſent, l'égliſe d'Ethiopie a été regardée comme la fille de celle d'Alexandrie, de qui elle reçoit auſſi ſon évêque (*a*).

Chez les Géorgiens.

La lumiere de l'évangile fut auſſi portée de cette maniere en Ibérie, province d'Aſie, appellée à préſent *Géorgie*. Pendant le regne de Conſtantin le Grand, une femme chrétienne fut menée captive dans ce pays là, & par la grandeur de ſes miracles, ainſi que par la ſainteté de ſa vie, elle fit une ſi grande impreſſion ſur le roi & ſur la reine du pays, qu'ils abandonnerent leur religion, & envoyerent demander à Conſtantinople des perſonnes capables de les inſtruire plus à fond des vérités du chriſtianiſme qu'ils avoient embraſſé (*b*).

Mich. Le Quien, *Oriens chriſtianus*, tom. I. p. 419. 1356. Joh. Joach. Schroderi, *Theſaur. linguæ Armenicæ*, p. 149.

(*a*) Athanaſius, *Apolog. ad Conſtantinum*, tom. I. opp. part. II. p. 315. édit. bénédict. Socrates, *Hiſt. eccléſ.* liv. I. chap. xix. Sozomene, *Hiſt. eccléſ.* liv. II. chap. xxiv. Theodoret, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. xxiij. p. 54. Ludolph. *Comment. ad hiſtor. Ethiopic.* p. 281. Hier. Lobo, *Voyage d'Abyſſinie*, tom. II. p. 13. Juſtus Fontaninus, *Hiſt. litter. Aquileiæ*, p. 174.

(*b*) Rufin. *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. x. Sozomene,

SIEC. IV. I. PART.

XXI. Avant ce ſiecle une grande partie des Goths qui avoient occupé la Thrace, la Moeſie & la Dace, s'étoient ſoumis à la religion chrétienne; & Théophile leur évêque aſſiſta au concile de Nicée. Conſtantin le Grand, après avoir vaincu ceux qui étoient établis au delà du Danube & les Sarmates, en convertit encore un grand nombre au chriſtianiſme (*a*): mais il y en eut toujours beaucoup, qui, juſques au tems de l'empereur Valens, reſterent attachés à leurs anciennes ſuperſtitions. Ce prince leur permit de paſſer le Danube & d'habiter la Dace, la Moeſie & la Thrace, mais ſous la condition qu'ils deviendroient chrétiens (*b*); ce que leur roi Fritigern accepta. Le célebre Ulphilas, leur évêque, vécut dans ce ſiecle, & ſe diſtingua par ſes talens & par ſa piété: entre les grands ſervices qu'il rendit à ſon pays, il inventa des lettres à l'uſage particulier de ſes compatriotes, & traduiſit l'écriture ſainte en langue gothique (*c*).

Chez les Goths.

XXII. Il reſtoit toujours en Europe un

Et chez les Gaulois.

Hiſt. eccleſ. lib. I. cap. v. Le Quien, *Oriens chriſt.* tom. I. p. 1333.

(*a*) Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. xviij.

(*b*) Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. IV. cap. xxxiij. Le Quien, *Oriens chriſtian.* tom. I. p. 1240. Eric. Benzelius, *præf. ad quatuor evangelia Gothica quæ Ulphilæ tribuuntur*, cap. V. p. xviij. publiée à Oxford en 1750. *in*-4°.

(*c*) Jo. Jac. Maſcovii, *Hiſtoria Germanorum*, tom. I. p. 317. tom. II. not. p. 49. *Acta SS. Martii*, tom. III. p. 619. Benzelius, *Loc. citat.* cap. VIII. p. xxx.

SIEC. IV. I. PART.

nombre prodigieux de perſonnes attachées au culte des faux dieux, & quoique les évêques ne ceſſaſſent de travailler à la propagation de l'évangile, le ſuccès ne répondoit pas toujours à leur zele, & l'ouvrage de la converſion avançoit lentement. L'illuſtre Martin, évêque de Tours, fit d'aſſez grands progrès dans les Gaules, où, dans différens voyages, il convertit beaucoup de monde, tant par ſes diſcours que par ſes miracles, ſi du moins nous ajoutons foi à Sulpice Sévere; il détruiſit auſſi les temples des faux dieux & abattit leurs ſtatues (*a*); ce qui lui a mérité le glorieux titre d'*apôtre des Gaules.*

Cauſes de ces converſions.

XXIII. On ne ſauroit douter que les victoires de Conſtantin le Grand, la crainte des châtimens, & l'envie de plaire à ce conquérant & à ſes ſucceſſeurs, n'aient été les grands mobiles de la converſion de tant de nations & de particuliers. Cependant tout homme un peu verſé dans l'hiſtoire de ces tems, avouera que d'autres cauſes coopérerent avec celles-ci: le zele infatigable des évêques, l'innocence & la ſainteté de vie de pluſieurs chrétiens, les traductions de l'Ecriture-Sainte que l'on eut ſoin de répandre par-tout, & enfin la beauté & l'excellence de la religion, conſidérée en elle-même, eurent autant d'influence ſur bien des eſprits, que les vues

(*a*) Voyez Sulpice Severe, *Dialog. I. de vita Martini*, cap. XIII. p. 20. cap. XV. p. 22. cap. XVII. p. 23. *Dialog. II.* p. 106. édit. Hier. a Prato, Verona, 1741.

mondaines & l'intérêt perſonnel purent en avoir ſur d'autres.

Pour ce qui eſt des miracles attribués à Antoine, à Paul l'hermite & à Martin, je les abandonne ſans difficulté, & me range à l'avis de ceux qui les traitent avec mépris (116). Je conviens encore que l'on a ſouvent regardé comme miraculeux des événemens très-naturels, & même qu'on a employé quelquefois des fraudes pieuſes, pour donner un nouveau degré d'autorité à la religion; mais d'un autre côté, je ne ſaurois être de l'opinion de ceux qui croient que l'égliſe chrétienne n'étoit plus alors ſoutenue par un pouvoir ſurnaturel, & que ce pouvoir ne ſe ſignaloit jamais par aucun fait extraordinaire & miraculeux (*a*).

Perſécution en Perſe.

XXIV. Les chrétiens qui vécurent ſous les empereurs Romains, ne ſouffrirent pas beaucoup depuis Conſtantin le Grand, ſi on en excepte le tems des troubles cauſés par Licinius & le regne de Julien, qui au reſte fut fort court. Leur tranquillité fut cependant quelquefois troublée en divers lieux. Athanarie, roi des Goths, perſécuta pendant

(*b*) Voyez le livre d'Euſebe contre Hiérocles, chap. IV. p. 431. édit. d'Olearius; & Henr. Dodwel. *Diſſ. II. in Irenæum*, §. 55. p. 195. ☞ Voyez Dr. Middſetons, *Free inquiry, into the miraculous Powers, which are ſaid to have ſubſiſted, in the Chriſtian Church*, où cet auteur ſoutient une opinion bien différente de la nôtre; mais d'un autre côté, liſez *The Anſwers of Church and Dodwel to* Middletons *inquiry.*

SIEC. IV. 1. PART.

quelque tems avec fureur cette partie de ſa nation, qui avoit embraſſé le chriſtianiſme (*a*). Dans les provinces éloignées, les payens défendirent ſouvent leur religion par les armes, & maſſacrerent les chrétiens, qui, en cherchant à répandre la leur, ne ſuivoient pas toujours les regles de la prudence & même les loix de l'humanité, qu'ils n'auroient jamais dû perdre de vue. Mais hors de l'Empire le ſort des chrétiens fut plus triſte. Sapor II. roi de Perſe, leur fit éprouver dans ſes Etats trois violentes perſécutions; la premiere en l'an 18, la ſeconde en l'an 30, & la troiſieme en l'an 31 de ſon regne. La derniere fut la plus cruelle de toutes, elle emporta un nombre prodigieux de chrétiens, & dura 40 ans, n'ayant fini qu'en l'an 370. Au reſte, ce ne fut pas proprement la religion des chrétiens, qui leur attira tous ces maux, mais un ſoupçon mal fondé de quelque trahiſon qu'ils tramoient contre l'Etat. Les mages & les Juifs avoient trouvé le moyen de perſuader au monarque Perſan, que tous les chrétiens étoient dévoués aux intérêts de l'empereur Romain, & que Siméon, archevêque de Séleucie & de Cteſiphon, faiſoit part à Conſtantinople de tout ce qui ſe paſſoit en Perſe (117).

(*a*) Voyez Theod. Ruinarti, *Acta martyrum ſincera*, & là, les *Acta S. Sabæ*, p. 598.

II. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

Hiſtoire des ſciences & de la philoſophie.

SIEC. IV. II. PART. Etat des ſciences.

I. LA philologie, l'éloquence, la poëſie & l'hiſtoire, étoient les ſciences auxquelles s'appliquoient le plus ceux d'entre les Grecs & les Latins, qui vouloient ſe faire un nom dans la république des lettres. Mais quoique pluſieurs écrivains de ce ſiecle ne fuſſent pas ſans mérite, aucun ne s'éleva au-deſſus de la médiocrité: les meilleurs poëtes de ce tems là, comme Auſonne, par exemple, paroiſſent inſipides, durs & ſans éloquence, quand on les compare avec ceux du ſiecle d'Auguſte. Pour ce qui eſt des rhéteurs, ils s'écartoient totalement de la noble ſimplicité des anciens, & n'enſeignoient à la jeuneſſe que l'art d'une déclamation vaine & pompeuſe. La plupart des hiſtoriens n'étoient occupés qu'à embellir leurs récits d'ornemens recherchés; l'ordre, la clarté & la vérité étoient pour eux les moindres objets.

SIEC. IV. II. PART.

Progrès de la philoſophie platonicienne.

II. Preſque tous les philoſophes de ce ſiecle étoient de cette ſecte que nous avons nommée le *platoniſme moderne*; il ne faut donc pas être ſurpris d'en trouver les principes dans tous les écrits des chrétiens: à la vérité cette ſecte n'étoit pas auſſi nombreuſe en occident qu'en orient. Jamblique de Chalcis expliqua en Syrie, la philoſophie de Platon, ou plutôt il répandit ſes opinions particulieres, ſous ce nom reſpecté. C'étoit un homme obſcur, crédule, fort enclin à la ſuperſtition & aux chimeres, comme ſes ouvrages le prouvent aſſez (118). Il eut pour ſucceſſeurs, Édiſius, Maximus, & quelques autres dont Eunapius a décrit fort au long les folies & les abſurdités. Hypatia, femme philoſophe, illuſtre par ſon mérite & ſon érudition, Iſidore, Olympiodore, Syneſe qui enſuite fut un demi chrétien, & quelques autres philoſophes d'une moindre réputation, furent ceux qui contribuerent le plus à répandre ce nouveau platoniſme ainſi modifié.

Sa deſtinée.

III. L'empereur Julien extrêmement attaché à cette philoſophie, comme on le voit aſſez par ſes ouvrages, fit tout ce qu'il put en ſa faveur; il gagna pluſieurs hommes de génie & de ſavoir, qui s'efforcerent à l'envi d'en relever le mérite & l'excellence (*a*).

(*a*) Voyez le baron Ezechiel Spanheim, *Préface des œuvres de Julien*, de même que celle qui eſt à la tête de la traduction françoiſe des *Céſars de Julien*, p. 111. & ſes notes ſur ce dernier ouvrage, p. 234. Voyez auſſi Bletterie, *Vie de l'empereur Julien*, lib. I. p. 26.

Mais après ſa mort, il s'éleva ſous le regne de Valentinien, un orage terrible contre les platoniciens, dont pluſieurs accuſés de magie & d'autres crimes odieux, furent punis du dernier ſupplice: ce fut alors que Maximus, le maitre & le favori de Julien, qu'il avoit engagé à renoncer au chriſtianiſme, & à s'attacher à l'étude de la magie, fut mis à mort (*a*). A la vérité il eſt très-vraiſemblable que les liaiſons étroites de ces philoſophes avec l'empereur Julien, furent aux yeux de Valentinien, de plus grands crimes que leurs opinions & leur magie. Delà vint que ceux de cette ſecte, qui ſe trouverent à un certain éloignement de la cour, ne furent pas enveloppés dans les malheurs de cette perſécution.

Etat des ſciences parmi les chrétiens.

IV. Depuis Conſtantin le Grand, les chrétiens s'appliquerent avec plus de ſoin qu'auparavant à l'étude de la philoſophie & des beaux-arts. Les empereurs les y encouragerent, & ne négligerent rien pour faire naître & entretenir parmi eux le goût des lettres & l'émulation du ſavoir; ils fonderent des écoles dans pluſieurs villes, formerent des bibliotheques & recompenſerent noblement par des libéralités & des diſtinctions flatteuſes, le génie & les ſciences (*b*). Rien n'étoit

(*a*) Ammien. Marcellin. *Hiſtoriarum*, lib. XXIX. cap. j. p. 556. édit. Valeſii. Bletterie, *Vie de Julien*, p. 30. 155. 159. & *Vie de Jovien*, tom. I. p. 194.

(*b*) Voyez Godofred. *ad Codicis Theodoſ. Titulos, de Profeſſoribus & artibus liberalibus.* Franc.

SIEC. IV. II. PART.

plus propre à faire réuſſir le plan formé, de détruire inſenſiblement le culte des faux dieux; car l'ancienne religion ſoutenoit ſurtout ſon crédit par l'érudition & les talens des ſages du paganiſme, & il étoit à craindre que la nouvelle ne tombât dans le mépris, ſi la jeuneſſe chrétienne étoit obligée par la diſette des maîtres de ſa propre croyance, de recourir aux écoles des philoſophes & des orateurs payens.

Beaucoup de chrétiens ignorans.

V. Nous ne voudrions cependant pas que l'on conclût de ce que nous venons de dire, que le goût pour les ſciences fût devenu général chez les chrétiens; il n'y avoit encore aucune loi pour exclure les gens ſans lettres des emplois de l'égliſe; auſſi la plupart des évêques & des prêtres étoient-ils très-ignorans & ſans éducation: outre cela ces hommes groſſiers & barbares, qui avoient déclaré la guerre à toutes les études, & ſur-tout à celles de la philoſophie, ſous le prétexte ridicule qu'elles étoient ennemies de la religion & de la vraie piété; ces hommes, dis-je, augmentoient chaque jour en nombre & en autorité. Les aſcetiques, les moines & les hermites, fortifioient cette faction ſauvage; & non-ſeulement les femmes, mais tous ceux qui confondoient avec la ſainteté, un maintien grave & compoſé, des habillemens craſſeux, & une vie ſolitaire, c'eſt-à-dire, la plus nombreuſe partie du genre humain,

Balduinus, *in Conſtantino M.* p. 122. Herm. Conringii, *diſſert. de ſtudiis Romæ & Conſtantinop.* à la fin de ſes *Antiquitates academicæ.*

étoient

étoient extrêmement prévenus en faveur de ce parti.

CHAPITRE II.

Du gouvernement de l'église & des docteurs chrétiens dans ce siecle.

Forme du gouvernement de l'église.

I. CONSTANTIN le Grand n'apporta aucun changement considérable à la forme du gouvernement de l'église, adoptée avant lui, il ne fit que la redresser dans quelques points, & lui donner plus d'étendue. Quoiqu'il permit que l'église continuât d'être comme auparavant, un corps politique, distinct & séparé de l'Etat, cependant il en prit à lui le suprême gouvernement, & le droit de le regler comme il jugeroit le plus avantageux au bien public; droit dont il jouit sans aucune opposition, & qu'aucun évêque ne lui contesta. Le peuple continua donc comme autrefois à choisir ses évêques & ses docteurs. Les évêques de concert avec les prêtres, & avec tous les égards dûs à l'assemblée générale, gouvernoient les églises des villes ou des districts auxquels ils présidoient: tous les principaux assemblés en concile, délibéroient ensemble sur les affaires qui intéressoient toutes les églises de la province, sur les controverses de religion, qui pouvoient s'y élever, sur la forme & les cérémonies du service divin, & autres questions de la même importance. A ces conciles particuliers com-

SIEC. IV. II. PART.

poſés uniquement des députés eccléſiaſtiques d'une ou de quelques provinces, on ajoûta dans la ſuite, les conciles appellés *œcuméniques* ou univerſels, compoſés des repréſentans ou députés de toutes les égliſes chrétiennes : ce fut Conſtantin qui les établit, & qui en conſéquence convoqua le premier concile de ce genre à Nicée. Ce prince crut qu'il convenoit que des queſtions qui intéreſſoient tout le corps des chrétiens, fuſſent décidées par ſes repréſentans, dans des aſſemblées qui les comprendroient tous, & il eſt très apparent qu'en cela il ſuivit le conſeil des évêques. Il eſt vrai, qu'à proprement parler, il n'y a jamais eu de concile que l'on puiſſe appeller *univerſel*; mais on donna ce nom à ceux dont l'égliſe univerſelle, ou la plus grande partie de cet immenſe corps, approuva les décrets.

Changemens introduits, rélativement aux droits de quelques ordres eccléſiaſtiques.

II. Mais il ſurvint quelques diminutions dans les prérogatives de pluſieurs ordres eccléſiaſtiques, à meſure que l'égliſe fut déchirée par des diviſions, & agitée par les violentes commotions qu'occaſionnerent trop ſouvent l'élection des évêques, & la diverſité de ſentimens en matiere de religion, & autres circonſtances de cette nature. Dans ces querelles eccléſiaſtiques, le parti le plus foible voloit à la cour, pour implorer la protection du prince, qui ſaiſiſſoit avec empreſſement cette occaſion de mettre des bornes à la puiſſance des évêques, à celle du peuple, & de changer à ſon gré les anciens uſages, quand ils ne s'accommodoient pas avec ſes intérêts. Les évêques eux-mêmes, qui de-

puis Conſtantin avoient acquis beaucoup de crédit & de richeſſes, commencerent à faire peu-à-peu des innovations dans la diſcipline & dans l'ancien gouvernement de l'égliſe. Leur premier pas fut l'excluſion du peuple de toute part à l'adminiſtration des affaires eccléſiaſtiques, & enſuite par degrés ils parvinrent à dépouiller les prêtres eux-mêmes de leurs anciens privileges, & de l'autorité dont ils avoient toujours joui, afin de ſe débarraſſer du ſeul frein qui pût retenir leur ambition, & ſur-tout pour s'approprier ou diſtribuer à leur gré les poſſeſſions & les revenus de l'égliſe. Il en réſulta que ſur la fin de ce ſiecle on ne vit plus qu'une ombre de l'ancien gouvernement. Les évêques uſurperent pluſieurs droits importans des prêtres & du peuple, & les empereurs ou leurs officiers empieterent ſur ceux de l'égliſe univerſelle.

Le gouvernement eccléſiaſtique formé ſur le gouvernement civil.

III. Conſtantin, pour prévenir les émeutes civiles, & établir ſon autorité ſur des fondemens ſolides, fit pluſieurs changemens, non-ſeulement dans les loix de l'empire, mais encore dans la forme du gouvernement (*a*); & comme il eut des raiſons importantes pour regler là-deſſus le gouvernement de l'égliſe, cela fit naître de nouvelles diſtinctions parmi les évêques. Il n'y en avoit auparavant que trois, avec un certain degré de prééminence ſur les autres, ceux de Rome, d'Antioche

(*a*) Voyez Du Bos, *Hiſt. de la monarchie françoiſe*, tom. I. p. 64. Giannone, *Hiſt. de Naples*, tom. I. p. 94. 152.

SIEC. IV. II. PART.

& d'Alexandrie : on leur joignit celui de Conſtantinople, quand cette ville fut devenue la réſidence de l'empereur. Ces quatre évêques répondoient aux quatre *préfets Prétoriens* créés par Conſtantin ; & il eſt poſſible que déja dans ce ſiecle, ils furent appellés *patriarches* ; titre emprunté des Juifs. Après eux venoient les *exarques*, qui avoient l'inſpection ſur pluſieurs provinces, & qui répondoient aux officiers civils, qui portoient le même nom. Les *métropolitains* formoient une claſſe inférieure, comme préſidant à une ſeule province. A ceux-ci étoient ſubordonnés les *archevêques*, dont l'inſpection ne s'étendoit pas au delà d'un certain diſtrict. Enfin, les *évêques* étoient au dernier rang de cette hiérarchie. La ſphere de leur autorité n'étoit pas égale par-tout ; en quelques endroits, elle avoit beaucoup d'étendue, en d'autres très-peu. Nous pourrions ajoûter ici les *choro-évêques* ou ſur-intendans des égliſes de campagne ; mais preſque par-tout les évêques trouverent le moyen de ſupprimer cet ordre, & de prendre à eux le pouvoir & la juriſdiction dont il jouiſſoit (*a*).

Les patriarches.

Les exarques.

Les métropolitains.

Les archevêques.

Les évêques.

IV. L'adminiſtration de l'égliſe fut diviſée par Conſtantin lui-même en *intérieure* & *extérieure* (*b*). La premiere fut confiée aux

L'adminiſtration de l'égliſe, diviſée en intérieure & extérieure.

(*a*) C'eſt ce qui paroît par divers paſſages de l'ouvrage de Louis Thomaſſin, intitulé, *Diſciplina eccleſiæ veter. & novæ circa beneficia*, tom. I.

(*b*) Euſeb. *de vita Conſtantini*, lib. IV. cap. xxiv. p. 536.

évêques & aux conciles ; elle regardoit les *controverſes de religion*, la *forme du culte*, les *devoirs des prêtres & les vices des eccléſiaſtiques* ; L'empereur ſe chargea de la ſeconde ; elle comprenoit tout ce qui avoit rapport à l'*état extérieur* & à la *diſcipline* de l'égliſe, comme auſſi les différends qui pourroient s'élever entre les miniſtres de l'égliſe, tant du haut que du bas clergé, touchant leurs biens, leur réputation, leurs prérogatives, leurs délits contre les loix, & d'autres choſes de cette nature (*a*) ; mais elle ne s'étendoit pas aux controverſes purement de religion. En conſéquence de ce partage très adroit du gouvernement eccléſiaſtique, Conſtantin & ſes ſucceſſeurs convoquerent les conciles & y préſiderent, nommerent les juges des diſputes de religion, terminerent les différends qui s'éleverent entre les évêques & le peuple, fixerent les limites des provinces eccléſiaſtiques, jugerent des cauſes civiles des miniſtres de l'égliſe, & firent punir leurs contraventions aux loix par les magiſtrats ordinaires ; mais ils laiſſerent entierement aux évêques & aux conciles, le ſoin de juger des cauſes purement eccléſiaſtiques. Au reſte, cette fameuſe diviſion ne fut point expliquée avec aſſez de clarté, ni déterminée avec aſſez de préciſion, pour que les deux puiſſances ne puſſent ſe méprendre quelquefois ſur leurs objets. Ce ſiecle & les ſuivans nous préſentent bien

(*a*) Voyez les loix impériales des codes Juſtinien & Théodoſien ; comme auſſi Godofred. *ad codic. Theodoſ.* tom. VI. p. 55. 58. 333. &c.

SIEC. IV. II. PART.

des exemples de cette confuſion : ſouvent nous voyons les empereurs prononcer ſur des matieres purement eccléſiaſtiques, qui appartenoient à la juriſdiction intérieure, & d'un autre côté rien n'eſt plus commun que les diviſions des évêques & des conciles, ſur des choſes qui ſe rapportoient uniquement à la forme extérieure, & au gouvernement de l'égliſe.

Le rang & la dignité de l'évêque de Rome.

V. Parmi les évêques, celui de Rome tenoit le premier rang, & avoit une ſorte de prééminence ſur tous les autres ; il la devoit à un ancien préjugé que bien des cauſes avoient établi : mais ce qui décida ſur-tout de ſa ſupériorité, fut l'éclat de ſon opulence, par l'habitude où ſont la plupart des hommes d'attacher des idées de grandeur & de dignité à cette pompe extérieure, & de la confondre avec les titres d'une autorité légitime. A cet égard, l'évêque de Rome avoit un grand avantage ſur tous les autres par la ſplendeur de l'égliſe à laquelle il préſidoit, par ſes revenus conſidérables, par le nombre de miniſtres qui ſervoient ſous ſes ordres, par ſon crédit ſur l'eſprit du peuple, & par ſon extrême magnificence (*a*). Ces accompagnemens éblouiſſans du pouvoir, ces preuves toujours équivoques du bonheur & de la véritable grandeur, en impoſoient tellement à la multitude, que le ſiege de Rome devint dans ce ſiecle l'objet le plus ſéduiſant de l'am-

(*a*) Ammien Marcellin nous fait une deſcription fort vive du luxe des évêques, *Hiſt.* lib. XXVII. cap. iij. p. 337.

bition ſacerdotale : auſſi, lorſqu'il étoit queſtion d'élire un nouveau pontife à la pluralité des ſuffrages du peuple & des prêtres, la ville de Rome devenoit ordinairement le théâtre des diſſentions & des cabales les plus violentes, & ſouvent des ſcenes les plus funeſtes. Qu'on en juge par ce qui ſe paſſa en l'an 366. lorſqu'il fallut donner un ſucceſſeur à Liberius; une faction élut Damaſe, & une autre Urſicin, diacre de l'égliſe vacante. Cette double élection donna lieu à un ſchiſme affreux, & à une ſorte de guerre civile, qui, caractériſée par la fureur & l'acharnement, remplit la ville de ſang & de déſolation. Le parti de Damaſe fut victorieux; mais il n'eſt pas aiſé de décider ſi ſa cauſe étoit la plus juſte (*a*); ni l'un ni l'autre ne paroiſſent avoir eu les vertus d'un chrétien, & encore moins la piété exemplaire qui devroit caractériſer l'évêque.

Les bornes de ſon autorité.

VI. Malgré cette pompe & cet éclat impoſant qui environnoit le ſiege de Rome, il eſt très-certain que les évêques de cette ville n'avoient pas encore acquis dans ce ſiecle, cette ſupériorité de puiſſance ou de juriſdiction dont ils ont joui dans la ſuite. Ils étoient à la vérité les premiers citoyens de la république eccléſiaſtique, mais ils n'étoient que citoyens comme les autres évêques, & ſujets comme eux aux édits des empereurs. Tout ce qui regardoit la religion, & qui étoit de quelque conſéquence, étoit ou décidé par

(*a*) Entre les hiſtoriens des papes, voyez Bower, *Hiſtory of the Popes*, vol. I. p. 180, 181, 182.

SIEC. IV. II. PART.

des juges nommés par les empereurs, ou examiné dans des conciles aſſemblés pour cet objet, & les affaires moins importantes étoient terminées dans chaque diſtrict par l'évêque qui y préſidoit. Les loix eccléſiaſtiques émanoient ou des empereurs, ou des conciles; aucun évêque ne reconnoiſſoit tenir ſon autorité de celui de Rome, ou ſon évêché de la faveur du *ſiege apoſtolique*: tous ſoutenoient au contraire, qu'ils étoient les *ambaſſadeurs* de Jeſus-Chriſt, & que leur pouvoir dérivoit d'en-haut (*a*). Cependant, il faut remarquer que déja dans ce ſiecle, on fit quelques démarches, qui contribuerent à élever dans la ſuite l'évêque de Rome au plus haut faîte de la grandeur & du deſpotiſme: ces premiers échelons furent poſés en partie par l'imprudence des empereurs, en partie par l'adreſſe des prélats de Rome, & en partie enfin par le zele inconſidéré & la précipitation de quelques évêques (119). Les partiſans de la ſouveraineté eccléſiaſtique du pontife Romain regardent le quatrieme canon du concile de Sardes, aſſemblé en l'an 347. comme un titre déciſif en ſa faveur; mais, ſelon moi, ils font beaucoup plus de cas de ce moyen qu'il ne mérite; car ſans inſiſter ſur les raiſons qui prouvent que l'autorité de ce concile eſt fort douteuſe, ni ſur celles qui per-

(*a*) Si on veut en ſavoir davantage là-deſſus, on n'a qu'à conſulter Pierre de Marca, *de concordia ſacerdotii & imperii*. Dupin, *de antiqua eccleſiæ diſciplina*. Blondel, *de la primauté dans l'égliſe*, ouvrage judicieux & ſavant.

ſuadent à quelques perſonnes, que ces décrets ont été entierement ſuppoſés, ou du moins extrêmement falſifiés (*a*), il eſt certain qu'on ne pourra jamais prouver par le canon qu'on allegue, que les évêques aſſemblés à Sardes, ayent cru que dans tous les cas, on pouvoit en appeller à l'évêque de Rome, comme à un juge ſuprême (120). Mais je veux qu'ils l'aient cru, qu'en peut-on conclure ? en vérité le décret d'un concile auſſi obſcur forme un titre de ſouveraineté bien frivole.

L'autorité de l'évêque de Rome augmentée.

VII. En transférant le ſiege de l'Empire à Byzance, & en bâtiſſant la ville de Conſtantinople, Conſtantin le Grand éleva dans l'évêque de cette nouvelle métropole, un rival redoutable pour celui de Rome, & un boulevard puiſſant contre les accroiſſemens de ſon autorité : car comme l'empereur, dans le deſſein d'égaler la nouvelle Rome à l'ancienne, l'enrichit des mêmes privileges, des mêmes honneurs, des mêmes décorations, ainſi ſon évêque meſurant ſa dignité ſur la magnificence & le luſtre de ce ſiege auguſte de l'Empire, s'attribua une parfaite égalité avec le prélat Romain, & prétendit à la ſupériorité ſur tous les autres. Ces projets d'élevation ne furent point déſapprouvés par les empereurs eux-mêmes, qui croioient leur propre dignité liée en quelque maniere avec celle de l'évêque de la métropole. Auſſi dans un concile aſſemblé à Conſtantinople, en l'an

(*a*) Voyez Mich. Geddeſ. *diſſ. de canonibus Sardicenſibus*, que l'on trouve dans ſes *Miſcellan.* tom. II. p. 415.

SIEC. IV. II. PART.

381. ſous l'autorité de Théodoſe le Grand, l'évêque de cette ville, en l'abſence de celui d'Alexandrie & contre le conſentement du pontife de Rome, fut mis immédiatement après ce dernier, par le troiſieme canon de ce concile, & ainſi au-deſſus des évêques d'Alexandrie & d'Antioche. Nectaire fut le premier qui jouit de ces nouveaux honneurs accumulés ſur le ſiege de Conſtantinople. Son ſucceſſeur, le célebre Jean Chryſoſtome, pouſſa ſes prérogatives encore plus loin; il ſoumit à ſa juriſdiction toute la Thrace, l'Aſie & le Pont (*a*), & ceux qui vinrent après lui, ne manquerent point de zele pour augmenter leurs droits & leur autorité. Cette révolution dans le gouvernement eccléſiaſtique, & cette élévation inattendue de l'évêque de Byzance au-deſſus de ceux qui juſques-là avoient tenu le premier rang dans l'égliſe, produiſirent les effets les plus fâcheux; elles exciterent la jalouſie de l'évêque d'Alexandrie, & furent la ſource de ces malheureuſes querelles qui, pendant pluſieurs ſiecles, ont diviſé les pontifes des deux capitales, & ont abouti après des ſuccès divers, à la ſéparation totale des égliſes grecque & latine.

Vices du clergé.

VIII. Cette augmentation de richeſſes &

(*a*) Voyez Pierre de Marca, *diſſ. de Conſtantinop. patriarchatus inſtitutione*, jointe à ſon livre *de concordia ſacerdotii & imperii*. Mich. Le Quien, *Oriens chriſtianus*, tom. I. p. 15. Voyez auſſi *an account of the government of the Chriſtian Church for the firſt ſix hundred years*, par le Dr. Parker, évêque d'Oxford, p. 245.

d'honneurs, dont les empereurs & d'autres perſonnes ſe plurent à combler le clergé, ne fit que multiplier à proportion les vices & la licence des eccléſiaſtiques, ſur-tout dans les grandes villes : & que cette augmentation de puiſſance ait eu lieu depuis Conſtantin, c'eſt ce dont on ne peut douter. Les évêques ſe diſputerent entr'eux de la maniere la plus ſcandaleuſe, ſur l'étendue de leur juriſdiction : ils foulerent aux pieds les droits du peuple, & ceux des miniſtres ſubalternes ; & dans leur maniere de vivre, ils imiterent la hauteur, le faſte & les débordemens des princes & des magiſtrats civils (*a*). Ce pernicieux exemple influa bientôt ſur les différens ordres du clergé : dans pluſieurs endroits, les prêtres s'arrogerent une autorité égale à celle des évêques & voulurent vivre comme eux : nous trouvons auſſi dans pluſieurs écrits de ce tems là, des plaintes ameres contre le luxe & la molleſſe des diacres : ceux en particulier qui occupoient les premieres places dans ces deux derniers ordres, formoient des prétentions extravagantes, & ne pouvoient ſupporter l'idée d'être confondus avec leurs collegues. Delà les titres pompeux d'*archi-prêtres* & d'*archi-diacres*, qu'ils n'héſitoient pas de ſe donner, & qui, ſelon eux,

(*a*) Voyez Sulpice Severe, *Hiſt. Sacr.* lib. I. cap. xxiij. p. 74. lib. II. cap. xxxij. p. 248. cap. lj. p. 292. *Dial. I.* cap. xxj. p. 426 ; ajoûtez à cela ce qui eſt rapporté par Clarkſon, dans ſon *diſcourſe upon liturgies*, p. 228 de la corruption du clergé & de l'ambition démeſurée des évêques.

SIEC. IV. II. PART.

devoient emporter une autorité ſupérieure à celle des autres eccléſiaſtiques du même ordre.

Ecrivains Grecs célebres.

IX. On vit dans ce ſiecle pluſieurs écrivains d'une grande réputation, & qui firent beaucoup d'honneur à leur pays. Entre les Grecs, voici les plus diſtingués :

Euſebe Phamphile, évêque de Céſarée dans la Paleſtine, homme d'une lecture immenſe, profondément verſé dans l'hiſtoire eccléſiaſtique & dans les autres branches de la littérature, mais ſur-tout dans toutes les parties de l'érudition ſacrée. Quelques erreurs & quelques défauts obſcurcirent un peu tant de talens & de connoiſſances : on dit qu'il penchoit vers l'opinion de ceux qui croyent les trois perſonnes divines différentes les unes des autres en rang & en dignité. Quelques auteurs l'ont repréſenté comme un parfait arien, mais ſans fondement, ſi du moins par *arien*, on entend un homme qui adopte exactement la doctrine enſeignée par Arius, prêtre d'Alexandrie (121).

Pierre d'Alexandrie ; Euſebe en fait de grands éloges (*a*).

Athanaſe, patriarche d'Alexandrie, célebre par ſon ſavoir & par ſes pieux travaux, mais ſur-tout pour avoir combattu vivement les ariens (122).

Baſile ſurnommé le Grand, évêque de Céſarée : peu de perſonnes l'emporterent ſur lui dans ce ſiecle par la beauté du génie, l'habileté dans la controverſe, & une éloquence abondante & facile (123).

(*a*) *Hiſt. eccleſ.* lib. IX. cap. vj.

Cyrille, évêque de Jérusalem; il a laissé sur la catéchese quelques discours prononcés dans cette ville: il a été accusé de s'être étroitement lié avec les semi-ariens (124).

Jean surnommé Chrysostome ou bouche d'or, à cause de sa rare éloquence; il gouverna successivement les églises d'Antioche & de Jérusalem (125). Son génie étoit élevé; il a laissé divers monumens de sa grande érudition & des sermons ou homélies prononcés en public avec beaucoup d'applaudissemens (126).

Epiphane, évêque de Salamis, dans l'isle de Chypre; il écrivit contre toutes les hérésies, un livre qui subsiste encore, mais qui n'a que peu ou point de réputation, & qui à chaque page décele l'ignorance & la légéreté de son auteur (127).

Grégoire de Naziance & Grégoire de Nysse; on leur a donné une place distinguée parmi les théologiens polémiques de ce siecle, & c'est avec raison, car leurs ouvrages font leur éloge (128); mais leur réputation auroit été encore mieux fondée, s'ils avoient été moins attachés aux idées d'Origene (129), & moins infectés de la fausse éloquence des sophistes.

Ephraim le Syrien; il s'est acquis un nom immortel par la sainteté de ses entretiens & de ses mœurs, comme aussi par le grand nombre d'excellens ouvrages dans lesquels il attaqua les sectaires expliqua l'écriture sainte, & développa les devoirs de la morale chrétienne (130).

Outre les savans dont nous venons de

SIEC. IV. II. PART.

parler, il y en a beaucoup d'autres dont les écrits ont été pour la plûpart la proye du tems; tels ſont Pamphyle le martyr, & intime ami d'Euſebe; Didyme d'Alexandrie, Euſtathius, évêque d'Antioche; Amphiloque, évêque d'Icone; Palladius auteur de l'hiſtoire *Lauſiaque* (131); les deux Macaires, l'ancien & le jeune; Apollinaire l'ancien, & quelques autres qui par leur ſavoir & la part qu'ils ont eue à quelques événemens remarquables, ont fait un certain bruit dans le monde.

Les principaux écrivains Latins.

X. Les Latins eurent auſſi quelques écrivains de mérite. Voici les principaux:

Hilaire, évêque de Poitiers; il s'acquit de la réputation par XII. livres qu'il écrivit ſur la *Trinité* contre les ariens, & par pluſieurs autres ouvrages. C'étoit un homme qui avoit du génie & de la pénétration; mais pour l'ordinaire il ne fait que copier Tertullien & Origene, plûtôt que de donner ſes propres idées (*a*).

Lactance (*b*), le plus éloquent des écrivains Latins de ce ſiecle; il fit voir dans ſes *inſtitutions divines*, écrites avec une pureté & une élégance peu communes, les abſurdités des ſuperſtitions payennes; il compoſa auſſi ſur d'autres ſujets; mais il réuſſit mieux à

(*a*) On trouve de grands détails fort exacts, au ſujet d'Hilaire, dans l'*hiſt. littér. de la France*, tom. I. ſiecl. IV. p. 139. 193. La meilleure édition de cet ouvrage eſt celle des bénédictins françois.

(*b*) Voyez *hiſt. littér. de la France*, tom. I. ſiecl. IV. p. 65. On y trouve auſſi des détails complets ſur le compte de Lactance.

réfuter les erreurs des autres, qu'à s'en garantir lui-même (132).

Ambroiſe, préfet & enſuite évêque de Milan; il ne manque pas d'une certaine élégance d'eſprit & d'élocution, ni même tout à fait de juſteſſe dans ſes idées; mais il n'a pas échappé aux défauts dominans de ſon ſiecle, la ſubtilité, l'inexactitude & la confuſion (133).

Jérôme, moine de Paleſtine; il a rendu par ſon ſavoir & par ſes grands travaux, des ſervices ſi importans à l'égliſe, que ſon nom paſſera avec diſtinction à la poſtérité la plus reculée; mais ſon mérite ſupérieur fut terni en quelque degré par de très grands défauts: ſon tempérament étoit violent & colerique, ſa bile très-facile à s'émouvoir contre ceux qui ne penſoient pas comme lui, & ſon amour pour la réputation, exceſſif; il étoit ſi porté à cenſurer, que pluſieurs perſonnes, dont la conduite étoit non-ſeulement réguliere, mais même exemplaire, furent les objets de ſes injuſtes accuſations: tout cela joint à ſon penchant pour la ſuperſtition, & aux éloges outrés qu'il a prodigués à une ſorte de piété ſinguliere & mal entendue, qui étoit alors à la mode, l'a fait tomber conſidérablement dans l'eſtime des perſonnes ſages & équitables. Ses ouvrages ſont en grand nombre, mais ils ne ſont pas tous également propres à inſtruire & à édifier; ſes interprétations de l'Ecriture ſainte & ſes épîtres ſont ceux qu'on peut lire le plus utilement (134).

Auguſtin, évêque d'Hippone en Afrique; il remplit tout le monde chrétien de ſa renommée, & ce ne fut pas ſans raiſons; il réu-

SIEC. IV. II. PART.

niſſoit un grand nombre de qualités brillantes : un génie ſublime, un grand zele pour la vérité, une application ſoutenue & une patience à toute épreuve dans ſes travaux, une piété ſincere & un eſprit vif & délié, concoururent à établir ſa réputation ſur des fondemens inébranlables. Il auroit été à ſouhaiter qu'il eût eu autant de juſteſſe & de ſolidité que de talens ; mais il eſt certain que dans pluſieurs occaſions, il ſe laiſſa plûtôt emporter au feu de ſon imagination, que conduire par une raiſon tranquille & éclairée : delà cette ambiguité d'expreſſion, qui ſouvent ne permet pas aux lecteurs les plus attentifs de ſaiſir ſes véritables ſentimens ; delà encore les fréquentes contradictions dans leſquelles il eſt tombé, & la précipitation avec laquelle il entreprit de compoſer ſur divers ſujets, qu'il n'avoit pas étudiés avec attention (135).

Optat, évêque de Milevi en Numidie ; il s'acquit une grande réputation par un ouvrage en ſix livres *contre les Donatiſtes* (136).

Paulin, évêque de Nole ; il a laiſſé quelques poëmes & quelques épîtres, mais tout eſt médiocre (137).

Rufin, prêtre d'Aquilée, fameux par ſes traductions latines des ouvrages d'Origene, & de quelques autres écrivains Grecs, par ſes commentaires ſur pluſieurs paſſages de l'écriture-ſainte, & par ſa vive diſpute avec Jérôme. Il auroit obtenu une place fort honorable parmi les écrivains Latins de ce ſiecle, s'il n'avoit pas eu le malheur de s'attirer

tirer l'inimitié de cet homme célebre & mordant (138).

Pour ce qui eſt de Philaſtrius, de Damaſe, de Juvencus & de quelques autres peu connus, nous renvoyons le lecteur aux écrivains qui ont donné un catalogue exact & complet des auteurs chrétiens. Ajoûtons cependant à ceux que nous venons de nommer, Sulpice Sévere, Gaulois de naiſſance, le plus grand hiſtorien de ce ſiecle (*a*), & Prudence, eſpagnol, poëte élégant & d'un heureux génie.

(*a*) Voyez *Hiſtoire littéraire de la France*, tom. II. p. 95. comme auſſi Hieron. a Prato, qui a écrit avec beaucoup de ſoin, la vie de cet hiſtorien.

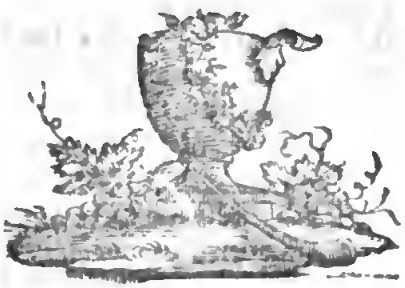

CHAPITRE III.

De la doctrine chrétienne dans ce ſiecle.

SIEC. IV. II. PART. Etat de la religion.

I. DAns la plûpart des égliſes, les dogmes fondamentaux de la doctrine chrétienne, s'étoient juſques ici conſervés purs & intactes, quoiqu'on ne puiſſe diſconvenir, que ſouvent on les expliquoit, ou on les défendoit d'une maniere qui montroit beaucoup d'ignorance & de confuſion dans les idées. Les diſputes qui s'éleverent dans le concile de Nicée ſur les trois *perſonnes en un ſeul Dieu*, en ſont un exemple remarquable; mais ſurtout les expreſſions & les explications de ceux qui adopterent les déciſions de ce concile; il y avoit ſi peu de préciſion dans tout ce qu'ils diſoient, qu'ils ſembloient ſubſtituer trois dieux en un ſeul.

Le mal ne ſe borna pas là; les vaines fictions auxquelles, déja avant le tems de Conſtantin, la philoſophie platonicienne & les opinions reçues, avoient donné lieu parmi la plûpart des docteurs chrétiens, ne firent que croître & s'accréditer de plus en plus. De-là cette vénération ſuperſtitieuſe pour les ſaints après leur mort, ces idées ridicules d'un certain feu deſtiné à purifier les ames, qui prirent faveur dans ce tems là, & ſe montrerent par-tout en public ſous des images ſenſibles: delà encore le célibat des prêtres, le culte des images & des reliques, qui dans la

ſuite a preſque entierement éteint le chriſtianiſme, ou du moins en a terni l'éclat & corrompu l'eſſence de la maniere la plus déplorable.

La ſuperſtition augmente.

II. Un cortege nombreux de différentes ſuperſtitions prit inſenſiblement la place de la vraie religion & de la ſolide piété. Cette triſte révolution eut différentes cauſes: un empreſſement ridicule à recevoir les nouvelles opinions, un deſir extrême d'imiter les rites payens & de les aſſocier au culte des chrétiens, le goût que les hommes ont généralement pour la pompe & la décoration dans le culte extérieur, tout contribua à élever la ſuperſtition ſur les ruines du vrai chriſtianiſme. Delà des pélerinages fréquens dans la Paleſtine & aux tombeaux des martyrs, comme ſi l'on n'eût pu trouver que là, les principes de la vertu & l'eſpérance du ſalut (*a*). Dès qu'une fois on eut lâché la bride à la ſuperſtition, qui ne connoit aucune borne, on vit naître chaque jour les idées les plus abſurdes & les cérémonies les plus ridicules: on tranſporta de la Paleſtine & autres lieux renommés pour leur prétendue ſainteté, une quantité prodigieuſe de terre, & on débitoit à un prix énorme cette

(*a*) Voyez Gregoire de Nyſſe, *orat. ad eos qui Hieroſolimam adeunt*, tom. III. opp. p. 568. Jérome, *Ep. XIII. ad Paulinum, de inſtituto monachi*, tom. I. p. 66. Jac. Godofred. *ad codicem Theodoſian.* tom. VI. p. 65. Petri Weſſelingii, *diſſ. de cauſis peregrinat. Hyeroſolimit. quam itinerario Burdigalenſi præmiſit, inter vetera Roman. itineraria*, p. 537.

SIEC. IV. II. PART.

ſainte pouſſiere, qui devoit être le plus puiſſant taliſman contre les aſſauts des mauvais eſprits. Les proceſſions publiques uſitées parmi les payens, pour appaiſer la colere de leurs dieux, furent introduites dans le culte chrétien, & célébrées en pluſieurs lieux avec beaucoup de ſolemnité & de magnificence (*a*). Les égliſes, l'eau conſacrée ſelon certains formulaires de prieres, & les images des ſaints acquirent alors dans l'eſprit des chrétiens les mêmes vertus & les mêmes privileges, que les payens attribuoient à leur temple, à leurs luſtrations & aux ſtatues de leurs dieux & de leurs héros. Il eſt vrai cependant que les images des ſaints étoient encore rares, & qu'il n'y avoit point de ſtatues; mais en même tems il eſt auſſi démontré qu'il eſt abſurde & monſtrueux, que le culte rendu aux martyrs fut peu-à-peu calqué ſur celui qu'avant Jeſus-Chriſt, on adreſſoit aux dieux (*b*).

Ce tableau qui n'eſt qu'une eſquiſſe de l'état du chriſtianiſme dans ce tems là, fera comprendre au lecteur judicieux le tort que fit à l'égliſe la proſpérité dont elle fut redevable à Conſtantin, & les funeſtes conſéquences de l'imprudente méthode qu'on ſuivit pour attirer à la profeſſion du chriſtianiſme les nations idolâtres; mais les bornes que nous nous ſommes preſcrites, ne nous

(*a*) Auguſtin, *de civitate Dei*, lib. XXII. cap. viij. §. 6.

(*b*) Pour être bien inſtruit de tout cela, voyez Beauſobre, *Hiſtoire du manichéiſme*, tom. II. p. 642.

permettent pas de détailler tous les maux qui réſulterent pour la religion, du progrès & de l'influence ſiniſtre de la ſuperſtition devenue univerſelle.

De-là les fraudes pieuſes.

III. Entre ces fâcheux effets, nous devons compter les fraudes odieuſes de tant d'impoſteurs, qui n'eurent pas honte de trafiquer de l'ignorance ſuperſtitieuſe des peuples. A l'exemple des prêtres payens, partout on ſuppoſoit des miracles, & on en répandoit habilement le bruit de tous côtés, afin d'attirer la foule & d'en impoſer à la crédulité des ſimples, toujours prêts à ſe laiſſer ſéduire par cet indigne artifice (*a*). On ne s'en tint pas là, on fit paſſer fauſſement certains tombeaux pour ceux des confeſſeurs (*b*); on enrichit le catalogue des ſaints de pluſieurs noms imaginaires, & des voleurs de grands chemins furent métamorphoſés en martyrs (*c*); on enterra des os humains dans des lieux écartés, & l'on prétendit avoir reçu en ſonge l'ordre d'aller déterrer les ſaints qui y repoſoient, pour les expoſer à la vénération publique (*d*): quantité de gens & ſurtout de moines, parcouroient les provinces de l'Empire, & non-ſeulement vendoient

(*a*) Henri Dodwel. *diſſert. II. in Irenæum*, §. 56. p. 196. Le Clerc, dans ſon *Appendix Auguſtinian.* p. 492. 550. 575.

(*b*) *Concil. Carthag. V. canon XIV.* tom. I. *Conciliorum*, p. 988. édit. Harduini.

(*c*) Sulpice Severe, *de vita S. Martini*, cap. VIII.

(*d*) Auguſtin, *Sermon CCCXVIII.* tom. V. opp. p. 886. édit. d'Anvers.

SIEC. IV. II. PART.

effrontément leurs fauſſes reliques, mais ſéduiſoient les yeux de la multitude par des combats ridicules avec les mauvais génies (*a*). Il faudroit des volumes entiers pour raconter toutes les fraudes, dont ſe ſervirent avec ſuccès des hommes auſſi ruſés que méchans, pour tromper la multitude imbécille, dès que la vraie religion fut preſque entierement étouffée par cette horrible ſuperſtition.

Verſions de l'Ecriture-ſainte.

IV. Pluſieurs ſavans entreprirent dans ce ſiecle, de traduire l'écriture ſainte, mais peu réuſſirent. Entre les verſions latines, celle de Jérôme l'emporte ſur toutes les autres ſans contredit (*b*). Ce même ſavant, toujours infatigable & très verſé dans les langues, ſe donna beaucoup de peine pour procurer une édition des Septante plus correcte: on dit qu'Euſebe, Athanaſe & Euthalius y travaillerent auſſi (*c*). On doit mettre à la tête des nombreux interprètes de ce ſiecle, Jérôme, Hilaire, Euſebe, Diodore de Tarſe, Ruffin, Ephraim Syrien, Théodore d'Héraclée, Chryſoſtome, Athanaſe & Didyme; mais même entre ceux-ci, on compte peu de critiques éclairés & judicieux: à la vérité, Ruffin Théodore d'Héraclée, Diodore de Tarſe, & quelques autres n'abandonnerent pas le ſens littéral (*d*);

(*a*) Voyez Godofred. *ad cod. Theod.* tom. III. p. 172. Auguſtin. *de opere Monachor.* cap. XXVIII. §. 36. p. 364. tom. VI. opp. Hyeronimi. *epiſt. ad Ruſticum*, tom. I. opp. p. 45.

(*b*) Voyez Jo. Franc. Budée, *Iſagoge ad theologiam*, tom. II. p. 1532.

(*c*) Frickius, *de canone N. T.* p. 18.

(*d*) Simon, *critique de la bibliotheque des auteurs*

mais la plûpart, à l'exemple d'Origene, donnerent dans des explications recherchées, & forcerent les expreſſions du texte qu'ils n'entendoient qu'à demi, à dire les choſes du monde les plus éloignées de la penſée des auteurs ſacrés (*a*). St. Auguſtin & Tychonius tâcherent d'établir des regles ſimples & ſenſées pour l'interprétation de l'écriture ſainte; mais leurs efforts furent inutiles (*b*).

Maniere d'expliquer les dogmes du chriſtianiſme en uſage dans ce tems-là.

V. On ne fut pas plus heureux dans la maniere d'expliquer les dogmes du chriſtianiſme, que dans l'interprétation de l'écriture ſainte. Origene fut le grand modele que les docteurs les plus diſtingués ſuivirent à cet égard; par conſéquent, ce fut la philoſophie platonicienne, corrigée & modifiée par ce ſavant homme pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qui ſervit de regle. Ceux qui voudront en ſavoir davantage là-deſſus, pourront conſulter Grégoire de Naziance, parmi les Grecs, & Auguſtin, parmi les Latins, qui pendant long-tems ont été regardés comme les ſeuls guides dignes d'être ſuivis, & qu'on peut enviſager après Origene, comme les auteurs & les défenſeurs de la théologie *philoſophique*

Platoniciens.

eccléſiaſtiques, par Dupin, tom. I. p. 51. 90. 129. tom. IV. p. 335; comme auſſi *Hiſtoire critique des principaux commentateurs du N. T.* chap. VI. p. 88.

(*a*) Voyez Gregoire de Naziance, *carmen de ſe-ipſo*, dans les *inſignia itineris Italici* de Tollius, p. 27. 57.

(*b*) On peut voir cela dans les ſix livres d'Auguſtin, ſur *la doctrine chrétienne*, & dans les regles d'interprétations de Tichonius, que l'on trouve dans la *biblioth. patr. maxim.* tom. VI. p. 48.

SIEC. IV. II. PART.

ou *ſcholaſtique.* Tous les deux furent zelés platoniciens, & comme tous les principes de cette philoſophie, qui n'étoient pas en manifeſte contradiction avec ceux de la religion chrétienne, étoient pour eux autant d'articles de foi, ils en tiroient un grand nombre de conſéquences ſubtiles, auxquelles ni Jeſus-Chriſt, ni le philoſophe Grec, n'avoient ſûrement jamais penſé.

Myſtiques.

Mais la ſecte platonicienne ne fut pas la ſeule qui fleurit dans ce tems là; celle des myſtiques qui croyoient que l'on ne pouvoit pas acquerir la connoiſſance des choſes divines par le raiſonnement, mais ſeulement par la contemplation de l'ame repliée ſur elle même, & tout à fait ſéparée des objets extérieurs & ſenſibles, devint beaucoup plus nombreuſe, & prit chaque jour de nouveaux accroiſſemens. C'eſt ce qui paroit ſurtout, par ces eſſains nombreux de moines, qui inonderent le monde chrétien, ainſi que par les livres de Denis, le prétendu chef des myſtiques, qui paroiſſent avoir été forgés dans ce ſiecle, & attribués à cet homme reſpectable par quelques-uns de ces fanatiques.

Ecrivains didactiques.

VI. Entre les écrivains de ce ſiecle, qui publierent des expoſitions de la doctrine chrétienne, la premiere place eſt due à Cyrille de Jéruſalem, eſtimé avec raiſon, à cauſe de ſes *diſcours ſur la catécheſe*, que l'on ne peut avoir attribués à quelque auteur plus moderne, que par une partialité bien aveugle (*a*).

(*a*) Voyez Jo. Fechtii, *Comment. de origine miſſarum, in honorem ſanctorum*, p. 404.

Quelques perſonnes ont mis Lactance dans la claſſe des auteurs dont nous parlons, mais mal à propos, puiſqu'il eſt très connu que cet auteur s'appliqua plus à réfuter les erreurs du paganiſme, qu'à expliquer les vérités de l'évangile. *Le ſyſtême de doctrine adreſſé aux eccléſiaſtiques & aux laïques*, que quelques perſonnes ont attribué à Athanaſe, paroît être d'une plus fraîche date. Mais dans les ouvrages de Chryſoſtome, d'Athanaſe, des Grégoires & de quelques autres, il y a pluſieurs choſes propres à nous donner une juſte idée de la maniere dont les ſavans de ce ſiecle expliquoient les principaux points de la doctrine chrétienne: nous pouvons encore tirer grand parti pour cela des XII. livres d'*Hilaire ſur la Trinité*, de l'*Anchoratus* d'Epiphane, dans lequel on trouve expliquée fort au long, la doctrine de l'Ecriture ſur J. C. & ſur le Saint Eſprit; du traité de Pacien ſur le *baptême* adreſſé aux catéchumenes, & des deux livres de Chryſoſtome ſur le même ſujet. Il n'eſt pas néceſſaire de parler ici de pluſieurs ouvrages de Jérôme & d'Auguſtin, dans leſquels on voit tout ce que ces deux grands hommes ont fait, pour donner au peuple des idées juſtes de la religion, & pour dévoiler & réfuter les ennemis de la vérité.

Etat de la théologie polémique.

VII. Les ouvrages compoſés contre ceux que l'on regardoit comme hérétiques, ne reſpiroient plus cette ancienne ſimplicité, l'ornement naturel du vrai; on lui avoit ſubſtitué des ſubtilités de logique, des ſophiſmes recherchés, des invectives & d'autres moyens peu honnêtes, plus dignes des parti-

SIEC. IV. II. PART.

ſans de l'erreur que des défenſeurs de la vérité & de la ſageſſe qui vient d'en-haut : auſſi voyons nous pluſieurs grands hommes s'en plaindre & tâcher, mais en vain, d'arrêter ce torrent d'inepties & de dialectique qui inondoit les écoles chrétiennes (*a*). Je paſſe ſous ſilence & ces figures de rhétorique & tous ces ornemens du diſcours, au moyen deſquels on ſavoit éluder la force d'un argument, embarraſſer un ennemi, & mettre de côté la queſtion, & cette coutume trop ordinaire & ſi odieuſe de ſoulever le peuple contre ceux qui étoient dans des ſentimens différens, & le défaut d'ordre & de clarté, qu'on peut reprocher à preſque tous les écrivains de ce ſiecle : pluſieurs d'entr'eux ſont ſi éloignés de rougir de ces artifices indécens, qu'ils ſemblent au contraire s'en glorifier. Il eſt vrai, que les ennemis de la religion employoient les mêmes armes; mais cela ne juſtifie point ceux qui s'en ſervoient pour la défenſe de la vérité, qui dédaigne ces honteux ſecours.

Maniere de diſputer, peu convenable.

VIII. On introduiſit auſſi une nouvelle maniere de diſputer ou d'argumenter; on prétendit de prouver la vérité des dogmes que l'on défendoit, par le nombre des martyrs qui en avoient fait profeſſion, par des miracles, par l'aveu des démons, c'eſt-à-dire, des perſonnes poſſédées par les mauvais eſprits. Il ne faut qu'un peu de juge-

(*a*) Methodius & Epiphanes, *Hæreſ. LXIV.* tom. I. opp. p. 563. Gregoire de Naziance, dans pluſieurs endroits; & d'autres.

ment pour comprendre combien cette maniere de raiſonner étoit défectueuſe, & propre à donner lieu à l'impoſture; & il n'eſt que trop à craindre que ceux qui en firent uſage, quelqu'illuſtres & reſpectables d'ailleurs qu'ils ayent été, n'ayent voulu s'en prévaloir quelquefois pour en impoſer. Dans ſes diſputes contre les ariens, Ambroiſe produiſit des poſſédés, qui, à l'approche des reliques de Gervais & de Protais, furent contraints d'avouer, en pouſſant de grands cris, que la doctrine du concile de Nicée, ſur les trois perſonnes, étoit vraie, & que celle des ariens, non-ſeulement étoit fauſſe, mais encore de la plus dangereuſe conſéquence. Le docteur crut cet argument ſans réplique, & le donna pour tel; le démon avoit parlé, il n'en falloit pas davantage. Mais de leur côté, les ariens tournerent en ridicule ce prétendu prodige, & ſoutinrent qu'Ambroiſe avoit ſuborné ces témoins infernaux par des moyens qui n'étoient rien moins que miraculeux (*a*). Je ne doute pas que l'on ne ſoit plus diſpoſé à ajoûter foi à cet égard aux ariens qu'à Ambroiſe, quoique ce dernier ſoit au rang des ſaints, & ceux-là dans la claſſe des hérétiques (*b*).

(*a*) Ambroiſe, *Epit. XXII.* p. 878. & Paulin, *vita Ambroſii*, p. 81.

(*b*) Voyez Le Clerc, *Appendix Auguſtiniana*, p. 375. Greg. de Nyſſe, *vita Gregorii Neocæſarienſis*, tom. II. opp. p. 977. 978. Sulpice Severe, *Hiſt. ſacr.* lib. II. cap. xxxviij. p. 261.

SIEC. IV. II. PART. Les principaux controverſiſtes.

IX. Il y eut dans ce ſiecle pluſieurs controverſiſtes diſtingués. Outre Apollinaire, Grégoire de Naziance, Cyrille d'Alexandrie, & quelques autres, qui entrerent en lice avec Julien, pluſieurs autres diſputerent avec beaucoup de force & de ſuccès contre les payens : de ce nombre furent Lactance, Athanaſe, Julius Firmicus Maternus, Apollinaire le jeune, dont les excellens ouvrages contre Porphyre ſont malheureuſement perdus; Auguſtin, dans ſes livres de la *Cité de Dieu* & les trois qu'il écrivit contre les payens, qui n'exiſtent plus; mais ſur-tout Euſebe, dans ſa *Préparation évangélique*, & dans ſon livre contre Hieroclès; Euſebe Emiſſene, Diodore de Tarſe, & Chriſoſtome, dont le traité ſur ce ſujet ſubſiſte encore, ſe tournerent contre les Juifs, & travaillerent à leur converſion. Ephraïm de Syrie (139), Jacques de Niſibe, Didyme & Audentius attaquerent tout le corps des hérétiques, ce que firent auſſi Epiphane, dans ſon grand ouvrage contre les héréſies, intitulé *Panarium*, & Grégoire de Naziance, plus en abrégé dans ſon *Diſcours ſur la foi* : les livres d'Auguſtin & de Philaſtrius ſur le même ſujet, contiennent une liſte des différentes ſectes, plutôt qu'une réfutation.

Ecrivains de morale.

X. S'il falloit juger des progrès d'une ſcience par le nombre des écrivains qui s'en occupent, on croiroit que la morale fleurit beaucoup dans ce ſiecle, puiſque quantité d'auteurs en firent le ſujet de leurs recherches. Entre les orientaux, Jacques de

Niſibe (140) & Ephrahim, évêque de Syrie, ſe diſtinguerent par leur zele & leur perſévérance à preſſer les devoirs de la religion. Les ouvrages de Baſile le Grand, de Grégoire de Nyſſe, de Chryſoſtome, d'Ambroiſe, d'Auguſtin & de pluſieurs autres, ſur divers ſujets de morale, ne méritent ni beaucoup d'eſtime, ni beaucoup de mépris; on y voit un mêlange ſingulier de réflexions excellentes & de détails minutieux & même inſipides, ſur la vie chrétienne. Entre ces différentes productions, pluſieurs perſonnes donnent la préférence aux trois livres d'Ambroiſe, *ſur les devoirs des miniſtres de l'égliſe*, écrits à la maniere de Ciceron, & eſtimables à juſte titre par les ſentimens de piété & de vertu qui y regnent, quoiqu'il y ait auſſi bien des choſes à reprendre. Mais, Macaire, moine d'Egypte (*a*), eſt celui qui, ſans contredit, mérite ici le premier rang. Ses ouvrages, à peu de choſe près (141), nous peignent nos devoirs des couleurs les plus brillantes & les plus propres à les faire goûter.

Défauts de ces écrivains de morale,

XI. Il faut cependant obſerver que preſque tous ces auteurs ſont défectueux à bien des égards: ils manquent abſolument d'ordre dans leurs compoſitions, & ne ſe mettent point en peine de traiter leurs ſujets avec quelque préciſion; il eſt rare qu'ils définiſſent les termes; ils produiſent leurs idées, à meſure qu'elles naiſſent, & écrivent ſans

(*a*) Voyez les *Acta ſanctorum*, tom. I. Januarii, p. 1006.

plan; ils abandonnent au haſard le fil de leurs raiſonnemens: outre cela, ils ne puiſent jamais leur morale dans ſa véritable ſource; ils l'appuyent ſur des principes ou faux, ou qui ne ſont pas aſſez bien déterminés. De-là vient que pour l'ordinaire ils ſont fort peu concluans, quand il s'agit de prouver la néceſſité de la vertu & la turpitude du vice. Leurs prétendues démonſtrations, au lieu de repoſer ſur la nature des choſes & ſur les loix divines, ne portent que ſur des idées creuſes, de froides & inſipides allégories, ou d'agréables ſubtilités, plus propres à amuſer l'imagination qu'à convaincre l'eſprit.

Le nombre des myſtiques augmente, & leur doctrine fait des progrès.

XII. Mais quelque défectueuſe que fut cette méthode, elle étoit plus ſupportable que celle des diſciples amphibies de Jeſus-Chriſt & de Platon, de ces philoſophes d'Alexandrie, dont Ammonius Sacca étoit le chef. La double regle de morale que ceux-ci avoient imaginée, & qui impoſoit aux uns des devoirs beaucoup plus pénibles qu'aux autres, ſuivant le degré de perfection plus ou moins élevé, auquel on aſpiroit, gagna beaucoup de terrein dans ce ſiecle, au grand préjudice de la vraie religion; & ce qui nous convaincra des progrès de cette ſecte fanatique, c'eſt que l'ancienne doctrine de deux théologies, l'une pour le peuple, l'autre pour les adeptes, reçut alors ſa derniere touche, & prit une forme ſyſtématique. C'eſt vraiſemblablement dans ce ſiecle, quoiqu'en diſent ceux qui le font ou plus ancien, ou plus moderne (142), que vécut le

fameux enthousiaste grec, qui se donna pour Denys l'Aréopagite, disciple de S. Paul, & qui, sous ce nom respectable, prétendit instruire ceux qui vouloient élever leur ame au-dessus des choses de ce monde, & s'unir à leur premier principe, par le moyen d'une sublime contemplation. Les ouvrages & les préceptes de cet homme ne furent pas plutôt connus des Grecs, des Syriens, & sur-tout des moines, qu'un épais nuage de vapeurs religieuses se répandit sur le monde chrétien. Un nombre incroyable de proselytes se jetterent dans cette secte chymérique, & crurent que pour s'unir avec Dieu, il falloit se séparer du monde, matter sans cesse son corps par la faim & le travail, & se livrer à une sorte de sainte indolence, qui enchaînoit toute l'activité de l'ame à la contemplation oiseuse des choses spirituelles.

Sociétés de moines.

XIII. On peut aisément juger des progrès de cette façon de penser, par ce nombre prodigieux de moines & de vierges solitaires, qui, lorsque la paix fut rendue à l'église, inonderent l'Empire avec une étonnante rapidité. Long-tems auparavant, on avoit vu parmi les chrétiens, des hommes se consacrer au silence & à la solitude dans les déserts de l'Egypte; mais ils ne vivoient point encore en communauté; ce fut Antoine, qui le premier en fit un corps régulier, & les engagea à se réunir sous des loix fixes & une constitution particuliere (*a*). Cette regle,

(*a*) Si on veut avoir un détail complet sur ce

SIEC. IV. II. PART.

établie en Egypte, paſſa l'année ſuivante dans la Paleſtine & dans la Syrie, par le moyen d'Hylarion, diſciple d'Antoine. A-peu-près dans le même tems, Aonès ou Eugene & ſes aſſociés, Gaddanas & Azyzus inſtituerent l'ordre monaſtique en Méſopotamie & dans les environs (*a*). Cet exemple eut tant d'influence, que dans peu de tems tout l'orient fut rempli de ces hommes oiſifs, qui renonçant à toute obligation ſociale & à tout intérêt humain, ſe condamnoient à une vie languiſſante & miſérable, pour s'élever aux extaſes de la plus chimérique dévotion. L'égliſe chrétienne n'auroit pas été affligée de cet enthouſiaſme farouche & dénaturé, auſſi funeſte à la ſociété qu'à ceux qui en devinrent les victimes, ſi l'on ne ſe fût pas laiſſé ſéduire par cette maxime pompeuſe de l'ancienne philoſophie, „ que pour „ parvenir à la véritable félicité & à une „ communion étroite avec Dieu, il falloit „ que l'ame ſe ſéparât du corps, même ici „ bas, & que pour cela il étoit néceſſaire „ de mortifier & de matter ce corps de toutes ſes forces".

Progrès du monachiſme.

XIV. D'orient, cette ſombre inſtitution paſſa en occident, & d'abord en Italie & dans les isles voiſines, quoiqu'on ne ſache point qui la porta dans ces pays-là (143). S. Martin, ce fameux évêque de Tours, eſt

qui regarde Antoine & ſa diſcipline, il faut voir les *Acta Santor.* tom. II. Januar. *ad D.* 17. p. 107.

(*a*) Voyez Joſ. Simon. Aſſeman. *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. III. part. ij. p. 48.

le

le premier qui l'introduisit dans les Gaules, & qui y fonda des monasteres. Ses leçons & son exemple eurent tant d'efficace, qu'il n'y eut pas moins, à ce qu'on dit, de deux mille moines à ses funérailles (*a*). De-là la vie monastique gagna ensuite peu-à peu, & se répandit dans tous les autres pays de l'Europe.

Observons cependant que, dans la maniere de vivre, il y avoit beaucoup de différence entre les moines d'orient & ceux d'occident. Ceux-ci ne purent jamais s'assujettir à une discipline aussi sévere que ceux-là, ce qui venoit en partie de la différence du climat: celui d'Europe n'est pas aussi favorable à la mélancholie & à l'enthousiasme que les régions brûlantes de l'Asie, & nos corps dans ces pays tempérés, ne sont pas capables de supporter les mêmes macérations & la même abstinence, dont ceux qui respirent un air enflammé, semblent se faire un jeu, de sorte que ce fut le nom, plutôt que la chose même, qui passa dans nos contrées (144), quoique l'on y conservat une légere ressemblance avec les instituts d'Antoine & des autres.

XV. Le corps nombreux des moines que nous venons de considérer en gros, étoit distribué en différentes classes: la division

Différens ordres de moines.

(*a*) Voyez Sulpice Severe, *Dial I. de vita Martini*, p. 17. édit. Veron.; on y trouve une exacte description de la maniere de vivre des moines, à la façon de Martin. Voyez aussi *Histoire littéraire de la France*, tom. I. part. ij. p. 42.

SIEC. IV. II. PART.

la plus ancienne fut celle des cénobites & des érémites. Les premiers vivoient en communauté dans un lieu fixe, & ſous un chef auquel on donnoit le nom de *pere* ou d'*abbé*, termes ſynonymes dans la langue égyptienne. Les derniers vivoient iſolés dans les déſerts, diſperſés çà & là, dans des antres ſouterrains, ou dans les creux des rochers, & n'ayant contre les bêtes féroces que le rempart d'une groſſiere cloiſon, derriere laquelle ils végétoient miſérablement, ignorés du reſte du monde, & s'efforçant de l'oublier.

Anachoretes. Les anachoretes portoient encore plus loin l'auſtérité dans leur genre de vie: ils s'établiſſoient dans les ſolitudes les plus ſauvages, & ne s'y ménageoient aucune eſpece d'abri: ils ſe nourriſſoient des racines & des herbes que la terre produiſoit d'elle-même: ils erroient ſans ceſſe ſans avoir aucune retraite fixe, & ſe repoſoient par-tout où la nuit les ſurprenoit, & tout cela pour éviter la vue & la ſociété de leurs ſemblables (*a*).

Sarabaites. Le dernier ordre de moines dont il nous reſte à parler, c'eſt celui de ces fanatiques errans, ou plutôt de ces impoſteurs que les Egyptiens appelloient *ſarabaïtes*, qui, au lieu de gagner leur vie par un travail honnête, couroient de ville en ville, de province en province, fondant leur ſubſiſtance ſur de faux miracles, la vente des reliques & d'autres fourberies de cette nature.

(*a*) Voyez Sulpice Severe, dial. I. *de vita Martini*, cap. x. p. 80. édit. Veron.

Il eſt certain que pluſieurs cénobites ſe rendirent coupables de pratiques ſcandaleuſes; malgré cela, leur ordre fut moins corrompu que celui des ſarabaïtes, qui pour la plûpart étoient des hommes ſans mœurs & ſans principes. Pour ce qui eſt des érémites & des anachoretes, il ſemble que le ſeul reproche qu'on puiſſe leur faire, eſt celui d'un fanatiſme abſurde & extravagant (*a*). Juſques ici toutes ces différentes claſſes n'étoient compoſées que de laïques, ſoumis à la juriſdiction & à l'inſpection des évêques; mais dans ce ſiecle, pluſieurs d'entr'elles furent incorporées avec le clergé, par l'ordre même des empereurs; bien plus, la vie monaſtique acquit une ſi grande réputation de ſainteté, que ſouvent on prenoit les évêques dans cet ordre fanatique (*b*).

Deux maximes pernicieuſes adoptées dans ce ſiecle.

XVI. Si le chriſtianiſme ſouffrit de ce fanatiſme inſenſé, qui, en outrant la diſcipline de l'Evangile, en détruiſoit l'eſprit, il en reçut une atteinte plus fâcheuſe encore de deux erreurs monſtrueuſes, preſque univerſellement reçues dans ce ſiecle, & qui, dans la ſuite, ont cauſé une infi-

(*a*) Si on veut connoître à fond les vices des moines de ce ſiecle, on peut conſulter le dialogue cité ci-deſſus, de Sulpice Severe, ch. viij. p. 69. 70. ch. xxj. p 88. où en particulier il reprend ceux qui aſpiroient aux dignités eccléſiaſtiques. Voyez auſſi dial. II. ch. viij. p. 112. dial. III. ch. xv. p. 144. 145 *Conſult. Appollonii & Zachei*, publiée par Dacherius *Spicileg.* tom. I. lib. III. p. 36.

(*b*) Voyez J. Godofred. *ad codicem Theodoſianum*, tom. VI. part. I. p. 76, 106 édit. Ritterianæ.

SIEC. IV. II. PART.

nité de maux : la premiere de ces maximes établiſſoit, *que c'eſt un acte de vertu que de tromper & de mentir, pour avancer les intérêts de l'égliſe*; la ſeconde, non moins déteſtable, quoique dans un autre point de vue, poſoit, *qu'il faut punir corporellement ceux qui, après avoir été avertis de leurs erreurs, en matiere de religion, ne veulent pas y renoncer.* La premiere de ces opinions avoit été adoptée depuis long-tems, & avoit produit un nombre incroyable de fables ridicules, de prodiges controuvés, & de pieuſes impoſtures, qui auroient deshonoré la religion, ſi elle pouvoit l'être. Il faut convenir que les plus grands hommes, & les ſaints les plus diſtingués de ce ſiecle, ne furent pas à l'abri de l'infection de ce faux principe, comme on le voit par leurs écrits & leurs actions. Nous voudrions pouvoir excepter ici Ambroiſe, Hilaire, Auguſtin, Grégoire de Naziance & Jérôme ; mais la vérité, plus reſpectable encore que ces ſaints peres, nous oblige de les envelopper dans la même accuſation. Nous pouvons ajoûter que ce fut apparemment l'aſcendant de cette maxime, qui engagea Sulpice Sévere, d'ailleurs hiſtorien peu crédule, à attribuer tant de miracles à S. Martin. Pour ce qui eſt de la ſeconde, qui exige qu'on puniſſe corporellement ceux qu'on met au rang des hérétiques, elle s'établit avec la paix que Conſtantin procura à l'égliſe ; confirmée enſuite par divers exemples, pendant les diſputes qui s'éleverent entre les priſcillianiſtes & les donatiſtes, elle obtint enfin le ſuffrage de S. Auguſtin, & à l'abri d'une

autorité ſi reſpectée, elle paſſa aux ſiecles ſuivans.

SIEC. IV. II. PART.

La vie & les mœurs des chrétiens.

XVII. Si nous examinons la vie & les mœurs des chrétiens de ce tems-là, nous y trouverons, comme auparavant, un mêlange de bien & de mal, des perſonnes diſtinguées par leurs vertus & d'autres par leurs crimes. Mais le nombre de ces dernieres augmenta de jour en jour, & la vraie piété alla ſans ceſſe en diminuant, lorſqu'une fois l'égliſe, délivrée de la terreur des perſécutions, commença à jouir des douceurs de la paix & de l'abondance, que la plûpart des évêques donnerent à leurs troupeaux l'exemple contagieux de la hauteur, de la luxure, de la molleſſe, des querelles, des noires vengeances & de tous les vices; que les miniſtres ſubalternes de l'égliſe tomberent dans la plus honteuſe indolence, à l'égard de tous leurs devoirs, & n'eurent de zele & d'activité que pour la brigue, & les plus vaines diſputes; que les peuples enfin, pour combler les malheurs de l'égliſe, furent attirés au chriſtianiſme, non par la force des preuves & de la perſuaſion, mais par l'attrait des récompenſes & la crainte des châtimens; à cette triſte époque, dis-je, on ne dût pas être ſurpris de voir la foule des chrétiens déshonorer ſa profeſſion par les mœurs les plus éloignées de l'eſprit de l'évangile, & le petit nombre des gens de bien étouffé, pour ainſi dire, par la multitude des méchans. Il eſt vrai que les pénitences rigoureuſes, établies avant Conſtantin le Grand, contre les pécheurs ſcan-

SIEC. IV. II. PART.

daleux, étoient encore en force ; mais quand la corruption eſt générale, les loix elles-mêmes cédent au torrent, & la foibleſſe de l'exécution rend inutile la diſcipline la plus ſalutaire. On en vit alors un triſte exemple ; rien ne put arrêter les progrès rapides de la dépravation ; les grands & les riches pécherent impunément ; les petits & les indigens éprouverent ſeuls la ſévérité des loix.

La controverſe meletienne.

XVIII. Les controverſes de religion furent fréquentes dans ce ſiecle, & comme il arrive ſouvent dans le civil, la paix extérieure de l'égliſe donna plus de loiſir pour les diſſentions inteſtines. Parlons de quelques-unes de ces diſputes, qui, moins par leur nature que par certaines circonſtances accidentelles, produiſirent des ſchiſmes opiniâtres.

Au commencement de ce ſiecle, environ l'an 306, s'éleva la fameuſe controverſe méletienne, ainſi appellée de Meletius ſon auteur, & qui pendant long-tems diviſa l'égliſe. Pierre, évêque d'Alexandrie, avoit dépoſé ce Meletius, évêque de Lycopolis, dans la haute Egypte. On ne ſait pas trop bien quelles furent les raiſons de cet acte violent d'autorité. Les partiſans de Pierre diſent que l'évêque de Lycopolis avoit ſacrifié aux dieux, & ils l'accuſent de pluſieurs autres crimes (*a*) ; mais d'autres auteurs aſſurent qu'il ne pécha que par une exceſſive

(*a*) Athanaſe, *Apologia ſecunda*, tom. I. opp. p. 777.

ſévérité à l'égard des tombés (*a*). Quoiqu'il en ſoit, Meletius mépriſa ouvertement la ſentence de Pierre, & non-ſeulement il continua ſes fonctions, mais s'attribua le droit de conſacrer des prêtres; droit qui, ſelon les loix d'Egypte, n'appartenoit qu'à l'évêque d'Alexandrie. La gravité reſpectable & l'éloquence de Meletius lui firent un grand nombre de partiſans, & entr'autres quantité de moines s'attacherent à ſes intérêts. Le concile de Nicée fit inutilement diverſes tentatives pour éteindre ce différend. Les méletiens, dont le premier but étoit de ſe ſouſtraire à l'autorité de Pierre, s'unirent avec les ariens, ennemis irréconciliables de ce prélat; & par-là une queſtion qui, dans ſon origine, n'avoit pour objet que l'étendue de juriſdiction du ſiege d'Alexandrie, dégénera inſenſiblement en diſpute de religion. Le parti de Meletius ſubſiſtoit encore au cinquieme ſiecle (*b*).

XIX. Quelque tems après, un certain homme, nommé *Euſtathe*, occaſionna de grands troubles en Arménie, dans le Pont & dans les pays voiſins, & en conſéquence fut condamné & excommunié par le concile de Gangre, peu de tems après celui de Nicée. Il n'eſt pas aiſé de décider, ſi cet Euſ-

Troubles euſtathiens.

(*a*) Epiphane, *heres.* LXVIII. tom. I. opp. p. 716. Voyez Denys Petau, *not. in Epiphanium*, tom. II. p. 274. Samuel Baſnage, *Exercitat. de rebus ſacris contra Baronium.*

(*b*) Socrat. *Hiſt. eccleſ.* lib. I. c. vj. p. 14. Theodoret, *Hiſt. eccléſ.* lib. I. c. viij. p. 548.

SIEC. IV. II. PART.

tathe étoit celui qui fut évêque de Sébaſtie en Arménie, & le chef des ſemi-ariens, ou un autre que les anciens hiſtoriens auront confondu avec lui (*a*). Quoiqu'il en ſoit, l'auteur de la ſecte euſtathienne paroît moins coupable d'erreur dans le dogme, que de fanatiſme en morale, & d'une diſcipline deſtructive de l'ordre & du bonheur de la ſociété. Il défendoit le mariage, le vin, la viande, les agapes & autres choſes de cette nature: il vouloit que ceux qui étoient mariés, ſe ſéparaſſent tout de ſuite; on ajoûte qu'il accordoit même aux enfans & aux domeſtiques la liberté de déſobéir à leurs parens & à leurs maîtres, ſous différens prétextes de religion (*b*).

Lucifc-riens.

XX. Lucifer, évêque de Canglian en Sardaigne, homme diſtingué par ſa prudence, par ſes mœurs auſteres, & par ſon courage, fut banni par l'empereur Conſtance, pour avoir ſoutenu la doctrine de Nicée ſur les trois perſonnes. En l'an 363, il rompit toute communion avec Euſebe, évêque de Verceil, parce que ce dernier avoit ſacré Paulin, évêque d'Antioche; & enfin il ſe ſépara de l'égliſe entiere, à cauſe de l'acte d'abſolution,

(*a*) Voyez Sam. Baſnage, *Annal. polit. eccleſ.* tom. II. p. 840.

(*b*) Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. xliij. p. 156. Sozomene, *Hiſt. eccleſ.* lib. III. cap. xiv. p. 520. lib. IV. cap. xxiv. p. 581. Epiphan. *hæreſ. LXVI.* p. 919. Philoſtorge, *Hiſt. eccleſ.* lib. III. cap. xvj. p. 53. 59. Wolfg. Gundling. *not. ad concilium Gangrenſe*, p. 9.

qu'elle avoit accordé à ceux qui, ſous Conſtance, avoient paſſé dans le parti des ariens (*a*). Il eſt certain que la ſecte peu nombreuſe de ce prélat, connue ſous le nom de *lucifériens*, évitoit ſcrupuleuſement tout commerce, tant avec les évêques ariens, qu'avec ceux qui avoient opiné pour abſoudre ceux d'entre ces hérétiques qui revenoient à la doctrine de Nicée, c'eſt-à-dire, qu'ils rompoient avec toute l'égliſe (*b*). On dit auſſi que les lucifériens avoient des idées erronnées ſur la nature de l'ame, ſoutenant que ſa génération étoit analogue à celle du corps, & qu'elle étoit tranſmiſe des peres aux enfans (*c*).

Controverſe ærienne.

XXI. Environ le même tems parut Ærius, prêtre, moine & ſemi-arien, qui fonda une nouvelle ſecte, & cauſa des diviſions en Arménie, dans le Pont & dans la Capadoce. Une de ſes principales opinions étoit, qu'il n'y avoit aucune diſtinction de droit divin entre les évêques & les prêtres, & que, ſelon le nouveau Teſtament, ils étoient parfaitement égaux. Mais juſqu'où pouſſa-t-il les conſéquences naturelles de cette doctri-

(*a*) Ruffin. *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. XXX. p. 174. Socrates, *Hiſt. eccleſ.* lib. III. cap. ix. p. 181. Voyez auſſi Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe*, tom. VII. p. 521. édit. de Paris.

(*b*) Parmi les ouvrages de Sirmond, voyez tom. II. p. 229. un livre de *prieres*, adreſſé à Théodoſe, par Marcellin & par Fauſtin, qui étoient luciféricns.

(*c*) Auguſtin, *de hæres.* c. LXXXI. avec les obſervations de Lamb. Daneau, p. 346.

SIEC. IV. II. PART.

ne ? c'eſt ce que nous ne ſaurions dire avec certitude : ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'elle fut extrêmement goûtée par un grand nombre de bons chrétiens, qui ne pouvoient plus ſupporter la hauteur & la tyrannie des évêques de ce ſiecle.

Ærius s'éloignoit encore à pluſieurs autres égards des opinions communes de ce tems-là : il condamnoit les prieres pour les morts, les fêtes fixes, la célébration de la Pâque, & d'autres rites de cette nature, dans leſquels le peuple fait conſiſter mal-à-propos l'eſſence de la religion (*a*). Son grand projet paroît avoir été de ramener le chriſtianiſme à ſa premiere ſimplicité ; projet excellent & vraiment digne de nos éloges, quand on le conſidere en lui-même, mais qui ſouvent devient blâmable par le principe qui le dicte, & par les moyens que l'on employe pour l'exécuter, & ce fut peut-être le cas du réformateur dont nous parlons (145).

Jovinienne.

XXII. Les progrès de la ſuperſtition & des fauſſes idées qui s'établirent dans ce ſiecle ſur la nature de la religion, exciterent le zele de quelques perſonnes ſenſées à s'oppoſer au torrent ; mais leurs travaux n'eurent pour récompenſe que l'opprobre & les cenſures. Le plus diſtingué de ceux qui entreprirent ce dangereux ouvrage, fut Jovinien, moine italien, qui, vers la fin de ce ſiecle, enſeigna à Rome & enſuite à Milan, que tous ceux qui avoient ſoin de ſa-

(*a*) Epiphan. *Hæreſ. LXXV.* p. 905. Auguſtin. *de hæreſ.* cap. LIII.

tisfaire au vœu de leur baptême, en vivant ſelon les regles de l'Evangile, avoient un droit égal aux récompenſes de la vie à venir, & qu'ainſi ceux qui trompoient les eſpérances de la ſociété par la loi du célibat, & qui affligeoient leurs corps par des mortifications & des jeûnes exceſſifs, n'étoient pas plus agréables aux yeux de la divinité, que les perſonnes qui ſe prêtoient au deſir innocent de la nature & aux vues de la Providence, en ſe mariant & en ſe nourriſſant convenablement. Ces idées raiſonnables qui commençoient à ſe faire goûter, furent d'abord condamnées par l'égliſe de Rome, & enſuite par Ambroiſe dans un concile aſſemblé à Milan, en l'an 390 (*a*). L'empereur Honorius ſoutint par la force du bras ſéculier, ces déciſions deſpotiques des évêques, & bannit le prétendu hérétique dans l'isle de Boa. Jovinien publia ſes opinions dans un livre, contre lequel, dans le ſiecle ſuivant, Jérôme écrivit un traité qui ſubſiſte encore, rempli d'aigreur & de ſophiſmes (*b*).

Controverſes, relatives à Origene.

XXIII. De toutes ces controverſes de religion qui diviſerent l'égliſe, la plus fameuſe, tant par ſon importance que par ſa durée, fut celle qui eut pour objet Origene & ſa doctrine. Quoique depuis long-tems ce grand homme fût accuſé de quelques er-

(*a*) Jérome, *in Jovinianum*, tom. II. opp. Auguſt. *de hæreſ.* cap. LXXXII. Ambroiſe, *Epit. VI.*

(*b*) *Code Théodoſien*, tom. III. p. 218. tom. VI. p. 193.

SIEC. IV. II. PART.

reurs, on avoit encore tant de reſpect pour lui, qu'il ſuffiſoit de le citer en faveur de quelque ſentiment, pour faire pencher la balance de ce côté-là. Les ariens, très-induſtrieux à chercher de toutes parts des appuis à leurs opinions, prétendirent qu'Origene avoit penſé comme eux. Quelques perſonnes les crurent, & enveloppèrent cet homme illuſtre dans la haine qu'ils avoient pour l'arianiſme ; mais pluſieurs écrivains de la premiere diſtinction, tâcherent de juſtifier la mémoire de leur maître contre ces injurieuſes imputations. Euſebe, évêque de Céſarée, tint le premier rang entre ſes défenſeurs, comme il paroit par ſon ſavant ouvrage, intitulé *Apologie pour Origene.* Il eſt très-probable que tous ces nuages élevés contre la réputation d'Origene, ſe ſeroient bientôt diſſipés, s'il ne fût pas ſurvenu de nouveaux troubles, produits par d'autres cauſes, & dont nous parlerons dans la ſection ſuivante.

Progrès de ces controverſes.

XXIV. En général, les moines, & ſurtout ceux d'Egypte, étoient attachés à Origene juſqu'à l'enthouſiaſme, & faiſoient tout ce qui dépendoit d'eux pour répandre ſes opinions. Leur zele cependant rencontra des oppoſitions, & ils ne purent réuſſir à perſuader tous les chrétiens de la vérité de ſes hypotheſes. De-là s'éleva ſur les raiſons & les fondemens de l'*origeniſme* une controverſe, qui d'abord fut agitée ſans bruit, mais qui enſuite éclata ouvertement, & produiſit un incendie. Entre le grand nombre des partiſans d'Origene, ſe trouva Jean, évêque

de Jéruſalem, qui par-là fournit à Epiphane & à Jérôme, déja irrités contre lui par d'autres raiſons, une occaſion de le rendre odieux: mais l'habile prélat ſe conduiſit ſi bien, qu'en ſe défendant lui-même, il vengea l'honneur d'Origene, & attira à ſon parti tous les ordres monaſtiques, & un grand nombre des ſpectateurs de ce combat intéreſſant. Ce ne fut là que le commencement de toutes les diſputes, qui s'éleverent, tant en orient qu'en occident, ſur la doctrine d'Origene. En occident, elles furent fomentées principalement par Rufin, prêtre d'Aquilée, qui traduiſit en latin pluſieurs livres d'Origene, & inſinua aſſez clairement qu'il en adoptoit les ſentimens (*a*); ce qui lui attira la haine de l'implacable Jérôme. Mais toutes ces querelles parurent finir en occident par la mort de Rufin & par les efforts que firent des hommes du premier rang, tant par leur autorité que par leurs écrits, pour arrêter dans cette partie du monde les progrès de l'origéniſme.

Controverſe en orient concernant les écrits d'Origene.

XXV. Les troubles que cauſerent les écrits & la doctrine d'Origene en orient, furent plus longs & plus fâcheux. Théophile, évêque d'Alexandrie, irrité par pluſieurs raiſons contre les moines de Nitria, les accuſa d'origéniſme & leur ordonna de ſe défaire de tous les ouvrages d'Origene. Les moines refuſerent d'obéir, & alléguerent deux choſes pour leur défenſe; la premiere, que les

(*a*) Voyez Juſt. Fontaninus, *Hiſtoria litterar. Aquileienſis*, lib. IV. cap. iij. p. 177.

SIEC. IV. II. PART.

paſſages qui bleſſoient le plus dans les ouvrages de ce grand homme, y avoient été inſérés à deſſein par des hérétiques mal intentionnés; la ſeconde, qu'un petit nombre d'erreurs, répandues dans ſes écrits, ne devoit pas entraîner la condamnation de toutes les excellentes choſes qu'on y trouvoit. Cette oppoſition des moines ne fit qu'aigrir le violent Théophile, qui en l'an 399 aſſembla à Alexandrie un concile, dans lequel les ſectateurs d'Origene furent condamnés; & après cela il envoya une troupe de ſoldats pour déloger les moines du mont Nitria. Ces pauvres miſérables ſe retirerent d'abord à Jéruſalem & enſuite à Schythopolis, où, ſe voyant en ſureté, ils s'y fixerent, & de là firent voile pour Conſtantinople, où ils plaiderent leur cauſe en préſence de l'empereur (*a*). Nous parlerons dans le ſiecle ſuivant des ſuites de cette démarche.

Mais remarquons ici qu'il ne faut pas confondre tous ceux auxquels l'hiſtoire de ce ſiecle donne le nom d'*origeniſtes*, puiſque ce titre ambigu eſt donné indifféremment, ſoit à ces partiſans d'Origene qui, ſans adopter ſes erreurs, prétendoient qu'elles avoient été inſérées dans ſes ouvrages par des mains étrangeres; ſoit à ceux qui, le regardant comme l'auteur de toutes les opinions qu'on

(*a*) Voyez Peter. Dan. Huet. *Origenianorum*, lib. II. cap. iv. p. 196. Louis Doucin, *Hiſtoire de l'Origeniſme*, liv. III. p. 95. Hier. a Prato, *Diſſ. VI. in Sulpitium Severum de monachis, ob Origenis nomen ex Nitria totaque Egypto pulſis*, p. 273. Veron. 1741. *in-fol.*

lui imputoit, étoient déterminés à les soutenir ſans exception. Dans cette derniere claſſe, ſi différente de la premiere, étoient ſur-tout les moines.

CHAPITRE IV.

Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.

I. TAndis que les empereurs travailloient de toutes leurs forces à avancer les intérêts de la religion, par la protection puiſſante qu'ils lui accordoient, les évêques en terniſſoient l'éclat naturel par une foule de rites & de cérémonies, dont une piété mal-entendue prétendoit l'orner; en ſorte que nous pouvons bien appliquer ici ces paroles célebres de S. Auguſtin (*a*), *que le joug ſous lequel les Juifs avoient vécu, étoit plus ſupportable que celui que de ſon tems on impoſoit aux chrétiens.* Les évêques adopterent alors, ſeulement avec quelques légers changemens, les cérémonies religieuſes des Grecs & des Romains, & les introduiſirent dans le ſervice du vrai Dieu. Nous avons déja indiqué le prétexte de cette imitation révoltante. Le zele mal entendu des chefs de l'égliſe ſacrifia la pureté du culte aux deſirs des converſions; on ſe perſuada que les peuples re-

Une foule de cérémonies introduite.

(*a*) Auguſtin. *Epiſt. CXIX. ad Januarium*, ſelon l'ancienne diviſion.

SIEC. IV. II. PART.

cevroient avec plus de facilité, une religion décorée des mêmes cérémonies, auxquelles ils étoient accoutumés, & où le ſervice rendu à Jeſus-Chriſt & aux martyrs, ſe préſenteroit ſous la même forme que celui des idoles. Il en réſulta que dans ce ſiecle la religion des Grecs & des Romains différoit très-peu pour l'extérieur de celle des chrétiens: dans l'une & dans l'autre on voyoit la même pompe, des temples magnifiquement ornés, des habillemens ſomptueux, des tiares, des mitres, des croſſes (146), des cierges, des proceſſions (147), des luſtrations, des images, des vaſes d'or & d'argent, & autres ornemens de cette nature.

On bâtit de magnifiques égliſes.

II. Conſtantin n'eut pas plutôt détruit l'ancienne ſuperſtition, que par-tout on bâtit pour les chrétiens des temples ſuperbes que l'on orna de tableaux, dont l'architecture, tant intérieure qu'extérieure, reſſembla à celle des temples des payens (148). Quelques-uns de ces édifices furent élevés ſur les tombeaux des martyrs, & on les viſitoit réligieuſement dans certains tems; les autres ſervoient aux aſſemblées ordinaires des chrétiens. On appelloit les premiers, *martyria*, du nom de l'endroit où on les avoit conſtruits; & les derniers *tituli*, (149): on les conſacroit tous avec beaucoup de ſolemnité, & ſelon certaines cérémonies empruntées pour la plûpart de l'ancien rituel des pontifes romains.

Origine du droit de patronage.

Mais notre étonnement augmentera, quand nous ſaurons que dans ce tems-là, on regardoit comme une partie eſſentielle de la religion,

gion, de multiplier à l'infini le nombre des temples, & c'eſt ce préjugé qui donna lieu au *droit de patronage*, introduit parmi les chrétiens, dans la vue d'engager les gens riches à fonder un grand nombre de ces établiſſemens : le privilege d'en nommer les miniſtres, étoit un appas qu'on leur préſentoit (*a*). Cette paſſion de multiplier ces édifices ſacrés fut encore une imitation ſervile des anciennes ſuperſtitions. Les payens croyoient que les nations étoient heureuſes & tranquilles, à proportion qu'elles avoient plus de temples conſacrés aux dieux & aux héros qui devenoient ainſi leurs protecteurs particuliers. Les chrétiens ne manquerent pas d'adopter cette façon de penſer ; & plus ils bâtirent de temples à l'honneur de Jeſus-Chriſt & des ſaints, & plus ils ſe flatterent d'en obtenir la protection, dans l'idée que, ſemblables aux foibles mortels, les intelligences céleſtes ſe laiſſoient captiver par ces marques extérieures & toujours équivoques de reſpect.

La forme du culte public.

III. Le culte des chrétiens conſiſtoit dans des hymnes, dans la lecture de l'Ecriture ſainte, dans des diſcours que l'on adreſſoit au peuple, & il ſe terminoit par la célébration de la ſainte cene : mais on ajoûta à ces parties eſſentielles pluſieurs rites, plus propres à plaire aux yeux & à frapper l'imagination, qu'à toucher le cœur (150). Il y avoit beaucoup de variété à cet égard,

(*a*) Juſt. Hen. Bœhmer, *Juſ. eccleſ. proteſt.* tom. III. p. 466. *Bibliotheq. Italique*, tom. V. p. 166.

SIÈC. IV. II.e PART.

bien loin que le culte public fût par-tout le même ; chaque évêque ſuivoit en cela ſon propre jugement : il s'accommodoit aux circonſtances, au goût & à la façon de penſer du peuple qu'il avoit à conduire. De-là ce grand nombre de liturgies qui furent en uſage, avant que l'évêque de Rome ſe fût arrogé l'autorité ſuprême en matiere de religion, & qu'il eût perſuadé à l'Europe crédule que c'étoit à la mere égliſe à preſcrire à toutes les autres, un formulaire & de doctrine & de culte, dont il ne leur étoit plus permis de s'écarter.

Changemens dans pluſieurs parties du culte.

IV. On ne finiroit pas, ſi on vouloit indiquer tous les changemens ſurvenus au culte public ; nous nous contenterons là-deſſus de quelques obſervations. Les prieres publiques avoient beaucoup perdu de cette majeſtueuſe ſimplicité qui les caractériſoit dans les premiers tems, elles avoient dégénéré en déclamations vaines & empoulées, en diſcours pleins d'emphaſe & vuides d'onction : les Pſeaumes de David commencerent alors à être chantés publiquement avec les autres hymnes ſacrés (*a*) : les ſermons ou les diſcours que l'on addreſſoit aux fideles, étoient compoſés ſelon toutes les regles de l'éloquence humaine, & avoient plutôt pour objet d'exciter la ſtupide admiration du peuple qui ſe plaît aux vains ornemens, que d'éclairer l'eſprit & de toucher le cœur. Il ſemble que l'on faiſoit tout ce

(*a*) Beauſobre, *Hiſtoire du manichéiſme*, tom. II. p. 614.

que l'on pouvoit, pour donner un air de folie & d'extravagance aux assemblées chrétiennes : non-seulement on permettoit au peuple de battre des mains, comme au théâtre (*a*), quand il entendoit quelque prédicateur de son goût, mais l'orateur lui-même demandoit à ses auditeurs ce témoignage de leur approbation. Il est aussi affligeant qu'incompréhensible, que des hommes destinés par leur état à donner des exemples du mépris de la vaine gloire, ayent pu se laisser emporter à une ambition aussi indécente.

Jours de fêtes.

V. En conséquence d'une loi de Constantin, on observa avec plus de solemnité qu'auparavant, le premier jour de la semaine, qui étoit celui des assemblées ordinaires des chrétiens (*b*) dans la plûpart des églises. On célébroit cinq fêtes, qui avoient pour but de rappeller le souvenir de la naissance, des souffrances & de la mort, de la résurrection, de l'ascension de notre divin Sauveur dans le ciel, & de l'effusion des dons du S. Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte ; mais de toutes ces fêtes, la plus solemnelle étoit celle des quatorze jours consacrés à la mémoire de la résurrection du Sauveur (*c*).

Les chrétiens orientaux célébroient la naissance de Jesus-Christ & son baptême, le

(*a*) Franc. Bern. Ferrarius, *de veterum acclamationibus & plausu.* p. 66.

(*b*) Jac. Godofred. *ad cod. Theod.* tom. I. p. 135.

(*c*) Ibid. tom. I. p. 143.

SIEC. IV. II. PART.

ſixieme de Janvier, & ils donnoient à cette fete le nom d'*épiphanie*, qui ſignifie *manifeſtation*, parce que, ſelon eux, Jeſus-Chriſt s'étoit manifeſté au monde ce jour-là (*a*). Mais d'un autre côté, il paroit que les chrétiens occidentaux avoient toujours célébré cette naiſſance du Sauveur le 25 Décembre; car on doit faire peu de fonds ſur ceux qui prétendent que ce fut ſeulement le pape Jules I. qui choiſit ce jour-là, au lieu du 6e Janvier (*b*).

La découverte que l'on fit malheureuſement de quelques cadavres des ſaints & de quelques reliques, ſervit à multiplier à l'excès les fêtes des martyrs. Les hommes ſenſés auroient pu s'en conſoler, ſi les chrétiens avoient employé ce tems perdu pour les affaires temporelles, à travailler à leurs intérêts ſpirituels, & à s'avancer dans la vertu; mais on en fit un uſage tout contraire; ces jours deſtinés à la dévotion, furent diſſipés dans l'oiſiveté, la débauche, & dans tous les crimes. On ſait en particulier, quelle funeſte facilité de pécher, donnerent aux libertins les vigiles de Pâques & de la Pentecôte.

Jeûnes.

VI. Dans ce ſiecle, on regardoit le jeûne comme ce qu'il y a de plus efficace pour re-

(*a*) Beauſobre, *Hiſt. du manichéiſme*, tom. II. p. 693.

(*b*) Voyez Joſ. Sim. Aſſemann. *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. II. p. 164. Alph. Des Vignoles, dans ſa *Biblioth. germanique*, tom. II. pag. 29.

pouſſer les attaques des démons & appaiſer la Divinité; auſſi les chefs de l'égliſe obligerent-ils tous les chrétiens par des loix expreſſes, à cet acte d'humiliation, qui de libre qu'il avoit été juſqu'alors & qu'il devoit naturellement être, devint contraint & déterminé pour le tems. Le carême étoit enviſagé comme le jeûne le plus ſacré, quoiqu'il ne fût pas encore renfermé dans un nombre bien déterminé de jours (*a*). Mais les ſaintes abſtinences de ce ſiecle, furent moins auſteres que celles des précédens; ceux qui ſe ſoumettoient auparavant à ce genre de mortification, ne mangeoient ni ne buvoient: mais dans le tems dont nous parlons, on crut qu'il ſuffiſoit de ſe priver de viande & de vin (*b*), & cette opinion prévalut chez les Latins.

VII. Dans ce tems-là, on établit des fonts bâtiſmaux dans le porche de chaque égliſe, afin de pouvoir plus commodément baptiſer. Ce ſacrement étoit adminiſtré à la lumiere des cierges, pendant les vigiles de Pâque & de Pentecôte, par l'évêque & les prêtres qu'il autoriſoit à cet effet: mais en cas de néceſſité preſſante, il y avoit des diſpenſes, pour ne pas attendre juſqu'alors. Dans quelques endroits, on ſe ſervoit de ſel, comme d'un ſymbole de pureté & de ſageſſe, & on le mettoit dans la bouche de ceux

Adminiſtration du baptême.

(*a*) Jo. Daillé, *de Jejuniis & Quadrageſima*, lib. IV.

(*b*) Voyez Barbeyrac, *de la morale des peres*, pag. 250.

SIEC. IV. II. PART.

que l'on baptiſoit. Par-tout la *double onction* étoit en uſage, une avant & l'autre après la cérémonie. La perſonne initiée par le baptême, devoit porter des vêtemens blancs pendant ſept jours.

Nous pourrions rapporter ici un grand nombre d'autres cérémonies; mais comme elles n'eurent aucune conſiſtance, & qu'elles ne furent pas généralement approuvées, nous les paſſerons ſous ſilence.

Et de la ſainte-cene.

VIII. L'état des catéchumenes & leur diſcipline ne ſouffrirent aucun changement dans ce ſiecle; à cet égard, tout continua ſur l'ancien pied. Il paroit encore par un grand nombre de témoignages, que l'on adminiſtroit la ſainte cene à tous les fideles qui compoſoient l'aſſemblée religieuſe, deux ou trois fois la ſemaine dans certains endroits, & dans d'autres ſeulement le dimanche: quelquefois on célébroit cette cérémonie auprès des tombeaux des martyrs & aux funérailles; ce qui, ſans doute, donna lieu dans la ſuite aux meſſes à l'honneur des ſaints & pour les morts. Dans pluſieurs endroits, on élevoit le pain & le vin avant leur diſtribution, pour les expoſer aux regards religieux de l'aſſemblée; c'eſt de-là que bientôt après vint la coutume *d'adorer ces ſymboles.* Ni les catéchumenes, ni les pénitens, ni ceux que l'on ſuppoſoit être ſous le joug des mauvais eſprits, n'étoient admis à ce repas ſacré, & même dans leurs diſcours publics, les orateurs chrétiens n'oſoient pas s'expliquer clairement ſur ſa nature. La raiſon de ce myſtere affecté étoit

honteuſe & pitoyable, comme nous l'avons vu: on en allegue une plus honnête, quand on dit, que rien n'étoit plus propre à enflammer la curioſité des catéchumenes, & les exciter à redoubler leurs efforts, pour ſe rendre dignes d'un privilege dont on leur déroboit le ſecret avec tant de ſoin.

CHAPITRE V.

Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.

Reſtes des anciennes ſectes.

I. LEs ſectes des ſiecles précédens communiquerent leur contagion à celui-ci. Malgré leur abſurdité, pluſieurs ſubſiſtoient encore, ſur-tout en orient, & continuoient à ſe faire des partiſans: celle des manichéens l'emporta ſur toutes les autres par ſes progrès; & ce que cette doctrine avoit de plus blâmable, fut préciſément ce qui ſembla plaire davantage: mais ce qui doit ſur-tout nous étonner, c'eſt que des hommes de génie ſe ſoient laiſſés ſéduire par le preſtige, comme en fait foi l'exemple d'Auguſtin. Il eſt vrai que dès qu'il fut mieux éclairé, il fit tout ce qu'il put, ainſi que les ſavans les plus judicieux de ce tems-là, pour s'oppoſer aux progrès d'une doctrine auſſi pernicieuſe, & ce ne fut pas tout-à-fait inutilement. Mais le mal avoit jetté de profondes racines: ni la force des argumens, ni la ſévérité des loix, ne furent capables

SIEC. IV. II. PART.

de l'extirper entierement (151): il ſembloit diſparoître quelquefois, mais bientôt il gagnoit en ſecret, & éclatoit avec plus de violence. Pour éluder les loix, les manichéens ſe cachoient ſous différens noms, qu'ils changeoient à meſure qu'on les découvroit ſous ces déguiſemens. Tantôt ils s'appelloient *apotactiques*, tantôt *ſaccophores*, *hydroparaſtates*, *ſolitaires*, & tantôt autrement, ſelon qu'ils le jugeoient néceſſaire à leur ſureté. Mais ſous tous ces noms ils ne pouvoient échapper longtems à la vigilance de leurs ennemis (*a*).

Origine de la controverſe avec les donatiſtes.

II. L'Etat avoit peu de choſe à craindre d'une ſecte que le bras ſéculier ne pouvoit manquer de détruire à la fin. Mais il s'éleva en Afrique une nouvelle faction beaucoup plus redoutable, & qui, foible dans ſes commencemens, ébranla violemment dans ce ſiecle & l'égliſe & l'Etat. Voici quelle en fut l'occaſion.

Menſurius, évêque de Carthage en Afrique, étant mort en l'an 311, la plus grande partie du clergé & du peuple élut à ſa place l'archidiacre Cecilien, qui, ſans qu'on attendit les évêques de Numidie, fut ſacré par ceux d'Afrique ſeuls. Cette précipitation cauſa de grands troubles; les évêques de Numidie, qui avoient toujours aſſiſté à la conſécration de ceux de Carthage, furent extrêmement offenſés de ce que cette cérémonie s'étoit faite ſans eux. Ils s'aſſemblerent à Carthage, & appellerent devant eux Cecilien, pour rendre raiſon de

(*a*) Voyez la loi de Théodoſe, *codex Theodoſ.* tom. VI. p. 134. 136. 137. 138.

ſa conduite. Le feu une fois allumé, fut violemment excité par certains prêtres de Carthage, rivaux & compétiteurs de Cecilien, & en particulier par Botrus & Celeſius. Lucile, dame très-riche, & qui haïſſoit mortellement Cecilien, parce qu'il l'avoit cenſurée à cauſe de ſes pratiques ſuperſtitieuſes, joignit à la rivalité de ceux-ci, toute l'activité de ſon reſſentiment: elle n'omit rien pour aigrir les eſprits, & répandit beaucoup d'argent parmi les Numides pour les ſoutenir dans leur oppoſition au nouveau prélat. En conſéquence Cecilien, ayant refuſé de ſe ſoumettre au jugement des Numides, fut condamné dans un concile aſſemblé par Secundus, évêque de Tigiſis, & compoſé de ſeptante prélats, qui, du conſentement d'une partie conſidérable du clergé & du peuple, le déclarerent indigne de l'épiſcopat, & élurent à ſa place ſon diacre Majorin. Ce procédé occaſionna deux partis dans l'égliſe de Carthage, qui ſouffrit beaucoup de la rivalité des deux évêques.

Raiſons alléguées de ſa condamnation.

III. Les évêques de Numidie alléguerent deux grandes raiſons pour juſtifier leur jugement contre Cecilien; la premiere que Félix d'Aptongue, le premier des évêques qui avoient aſſiſté à ſa conſécration, étoit un *traditeur*, c'eſt-à-dire, un de ceux qui, pendant la perſécution ſous Dioclétien, avoient livré aux magiſtrats l'écriture ſainte & les autres livres de piété des chrétiens; & qu'ainſi il n'étoit pas poſſible qu'il eût communiqué le S. Eſprit au nouvel évêque. La ſeconde raiſon contre Cécilien fut la

SIEC. IV. II. PART.

dûreté & même la cruauté dont on l'accuſa envers les confeſſeurs & les martyrs pendant la perſécution dont on vient de parler, & dans le tems qu'il étoit diacre: on lui imputa de les avoir abandonnés ſans pitié à toutes les rigueurs de la faim & de la ſoif, & même d'avoir empêché les ſecours qu'on auroit voulu leur donner. A ces deux accuſations, les évêques de Numidie joignirent le crime de contumace, dont Cécilien s'étoit rendu coupable, en refuſant d'obéir à leur ſommation, & de paroître devant eux en concile pour ſe juſtifier.

De tous ces évêques Numides, celui qui ſe montra le plus animé contre Cecilien, fut Donat, évêque de Caſes-Noires, qui, ſelon le ſentiment de la plûpart des auteurs, donna à cette faction le nom de *donatiſte*; quoique, ſelon d'autres, elle fût ainſi appellée d'un autre Donat, ſurnommé le *Grand* (152). Quoiqu'il en ſoit, en peu de tems cette controverſe ſe répandit au loin, non-ſeulement en Numidie, mais encore dans toute l'Afrique, où on prit part à cette querelle avec tant de chaleur, que dans pluſieurs villes il y avoit deux évêques, un à la tête de chaque parti.

Hiſtoire des donatiſtes.

IV. Les donatiſtes porterent cette affaire devant Conſtantin le Grand, qui en l'an 313 nomma, pour l'examiner, Melchiades, évêque de Rome, & trois évêques des Gaules pour l'aſſiſter. Ils prononcerent en faveur de Cécilien, qui fut pleinement juſtifié de toutes les accuſations portées contre lui; mais il ne fut pas queſtion de Félix

d'Aptongue qui l'avoit conſacré, & des plaintes qu'on avoit formées contre lui; ce qui fit qu'en l'an 314, l'empereur ordonna que cette affaire fût jugée ſéparément par Elien, proconſul d'Afrique, qui ſe déclara pour Félix. Les donatiſtes ſe recrierent amérement contre ces deux jugemens de Melchiades & d'Elien; ils ſe plaignirent en particulier du petit nombre d'évêques nommés pour aſſiſter le premier. La déciſion de ſeptante prélats de Numidie leur parut infiniment plus reſpectable que celle de dix-neuf évêques étrangers (153), qui, outre le déſavantage du nombre, avoient encore celui de n'être pas aſſez bien inſtruits des affaires d'Afrique, pour pouvoir en juger définitivement. L'indulgent empereur, par égard pour des plaintes qui avoient quelqu'apparence de fondement, ordonna une ſeconde aſſemblée beaucoup plus nombreuſe, qui ſe tint à Arles, en l'an 314; elle fut compoſée des évêques de différentes provinces d'Italie, des Gaules, d'Allemagne & d'Eſpagne. Les donatiſtes y perdirent encore leur cauſe; mais ils en appellerent à l'empereur, qui eut la complaiſance de recevoir cet appel, & d'examiner de nouveau toute cette affaire à Milan en 316, en préſence des parties. Cette reviſion ne fut pas plus favorable aux donatiſtes: l'empereur confirma la ſentence des deux conciles (154). Les ſchiſmatiques déſeſpérés du mauvais ſuccès de toutes leurs tentatives, accablerent alors Conſtantin des reproches les plus outrageans; ils oſerent dire qu'Oroſe, évêque de Cordoue, ami in-

SIEC. IV. II. PART.

time de Cecilien, & en faveur auprès du prince, l'avoit engagé par ſes inſinuations à proncer une ſentence inique. Conſtantin, juſtement indigné, les priva de leurs égliſes, & envoya en exil leurs évêques ſéditieux. Il porta même ſon reſſentiment juſqu'à en faire mourir quelques-uns, qui ſans doute montrerent plus d'acharnement & d'audace que les autres: de-là des troubles affreux en Afrique, où les donatiſtes étoient très-nombreux & très-puiſſans. L'empereur tâcha de les appaiſer par la négociation; mais ſes efforts furent inutiles.

Origine des circoncellions.

V. Ce malheureux ſchiſme donna lieu à l'horrible confédération de ces ſcélérats déſeſpérés, connus ſous le nom de *circoncellions*. Cette troupe intrépide & ſanguinaire, compoſée de la plus vile populace, entreprit de ſoutenir par la force des armes, le parti des donatiſtes, qu'elle avoit embraſſé, & parcourant toute l'Afrique, elle remplit cette province de meurtres & de brigandages, & ſignala ſa haine pour les cecilianites par les actes les plus atroces de perfidie & de cruauté. La ſecte des donatiſtes, déſormais confondue avec cette multitude exécrable, qui bravoit la mort & les ſupplices, devint l'objet de la déteſtation publique; quoiqu'on ne puiſſe pas prouver que les évêques de ce parti, ceux au moins qui avoient quelque réputation de religion, ayent approuvé ou encouragé ces excès. Cependant le feu de la diſcorde prenoit tous les jours de nouvelles forces, & ſembloit menacer d'une guerre civile. Conſtantin, pour la prévenir, après

avoir inutilement tenté tout autre moyen d'accommodement, abrogea à la fin, par le conſeil des gouverneurs d'Afrique, les loix portées contre les donatiſtes, & donna à chacun la liberté de ſuivre le parti qu'il voudroit.

Ils ſont défaits.

VI. Après la mort de Conſtantin le Grand, Conſtans ſon fils, à qui, dans la diviſion de l'Empire, l'Afrique échut en partage, envoya Macaire & Paul dans cette province, pour tâcher d'éteindre ce ſchiſme, & d'engager les donatiſtes à faire la paix: mais Donat, ſurnommé le *Grand*, & le principal évêque de ce parti, s'oppoſa de tout ſon pouvoir à tous les moyens de réconciliation, & les autres évêques ſuivirent ſon exemple. Les circoncellions de leur côté continuerent leurs déprédations & leurs meurtres; mais on les arrêta, & Macaire les défit dans un combat à Bagnia. Dès ce moment les affaires des donatiſtes allerent toujours en déclinant, & le vainqueur, abandonnant la voie de la perſuaſion, prit celle de l'autorité pour terminer les troubles. Peu ſe ſoumirent, le plus grand nombre prit la fuite; on en envoya pluſieurs en exil, entre leſquels fut Donat le Grand; d'autres furent rigoureuſement punis. Il faut convenir que pendant ces troubles, qui durerent treize ans, on ſe permit quelquefois contre les donatiſtes des démarches qu'il ſeroit difficile de réconcilier avec les loix de la juſtice & de l'humanité; les catholiques eux-mêmes en conviennent (*155*). Faut-il donc être ſurpris que les ſectaires ſe ſoient

SIEC. IV. II. PART.

Etat des donatiſtes, ſous les empereurs Julien & Gratien.

plaints de la cruauté de leurs vainqueurs (*a*)?

VII. L'empereur Julien ne fut pas plutôt monté ſur le trône en 362, qu'il rappella les donatiſtes de leur exil, & leur rendit leur premiere liberté. Cette faveur ranima les forces expirantes de la ſecte, qui bientôt apres ſon rétabliſſement en Afrique, prit le deſſus ſur ſes ennemis. Il eſt vrai que Gratien publia contr'elle pluſieurs édits très-ſéveres, qu'il lui ôta ſes égliſes, & défendit ſes aſſemblées publiques & particulieres: mais la fureur des circoncellions, qu'on peut enviſager comme la milice des donatiſtes, & la crainte d'exciter une guerre civile, ne permirent pas, ſans doute, qu'on exécutât ces loix à la rigueur. C'eſt ce qu'on peut conclure du grand nombre d'égliſes qu'avoit cette ſecte en Afrique vers la fin de ce ſiecle: on n'y comptoit pas moins de quatre cents évêques diſſidens. Mais dans le même tems, deux circonſtances vinrent miner inſenſiblement les fondemens d'un parti ſi floriſſant, & précipiter ſa chûte. La premiere fut la diviſion de la ſecte à l'occaſion d'un certain Maximin, diviſion qui, en affligeant les donatiſtes, donna de grands avantages ſur eux à leurs ennemis. La ſeconde fut l'oppoſition pleine de chaleur du célebre Auguſtin, prêtre & enſuite évêque d'Hipone. Ce ſavant & ingénieux prélat attaqua ſans relâche les donatiſtes: il expoſa dans les termes les plus énergiques, & dans ſes

(*a*) Voyez *Collat. Carthag. diei tertiæ*, §. 258. à la fin d'*Optat.* p. 315.

écrits, & dans ſes diſcours publics, & dans ſes converſations particulieres, les principes ſéditieux de cette ſecte; & comme c'étoit un caractere tout de feu, il anima contr'elle non-ſeulement la province de l'Afrique, mais la cour impériale & tout le monde chrétien.

Principal crime des donatiſtes.

VIII. Les donatiſtes n'avoient pas une doctrine différente de celle des autres chrétiens, leurs ennemis même en conviennent, & leur conduite n'étoit pas plus vicieuſe, ſi on en excepte les circoncellions, que la plus nombreuſe partie de la ſecte ne regardoit qu'avec horreur. Tout leur crime conſiſtoit donc en ce qu'ils ſoutenoient que le parti de Cecilien avoit perdu le privilege d'appartenir à l'égliſe de Jeſus-Chriſt, & de recevoir les dons du S. Eſprit, à cauſe des ſcandales qu'avoient donnés le nouvel évêque & Félix qui l'avoit conſacré, en ce qu'ils enviſageoient comme ſouillées & corrompues toutes les égliſes qui étoient en communion avec celle d'Afrique, en ce qu'ils prétendoient que la ſainteté de leurs évêques les mettoit ſeuls en droit d'être conſidérés comme le troupeau pur & ſans tache du Sauveur, & qu'en conſéquence ils évitoient toute liaiſon avec les autres égliſes, pour ne pas participer à leur corruption. De ce faux principe naquit cet eſprit d'intolérance & d'inſociabilité préſomptueuſe, ſi révoltant pour les autres ſociétés chrétiennes. Ils n'attribuoient aucune vertu aux ſaintes cérémonies adminiſtrées par ceux d'entre les chrétiens qui n'étoient pas de leur ſecte;

SIEC. IV. II. PART.

c'eſt pourquoi, non-ſeulement ils baptiſoient de nouveau ceux qui paſſoient dans leur parti; mais ſi ces proſélytes étoient dans les ordres ſacrés, ou ils les privoient de leur dignité, ou ils les obligeoient de ſe faire ordiner une ſeconde fois. Au reſte, ce ſchiſme n'étendit pas ſa contagion au-delà des bornes de l'Afrique; car les chétives aſſemblées des donatiſtes, que l'on vit en Eſpagne & en Italie, ne prirent aucune conſiſtance (*a*).

La doctrine de ce ſiecle, concernant la Trinité.

IX. La ſecte des donatiſtes ne fut pas la ſeule qui troubla l'égliſe. Au commencement du ſiecle & dès l'an 317, il s'éleva en Egypte une nouvelle diſpute ſur une queſtion beaucoup plus importante, & dont les ſuites furent encore plus fâcheuſes: elle roula ſur la doctrine des *Trois Perſonnes* en un ſeul Dieu; doctrine qui, dans les ſiecles précédens, avoit heureuſement échappé à la curioſité des hommes, qui n'avoient pas cherché à l'approfondir. A la vérité, l'égliſe avoit ſouvent décidé contre les ſabelliens & d'au-

(*a*) On trouvera de plus grands détails, concernant les donatiſtes, dans les auteurs ſuivans, ſavoir, Valeſius, *diſſert. de ſchiſmate donatiſtarum*, jointe à ſon édition de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* d'Euſebe. Thom. Ittigius, *Hiſtory of donatiſm.* publiée dans l'appendice de ſon livre *Concerning the hereſies of the apoſtolic age.* Herm. Witſius, *Miſcellan. ſacror.* tom. I. lib. IV. p. 742. Hen. Noris, *Hiſtor. donatian.* augmentée par Ballerini, opp. tom. IV. p. xlv. Long, *Hiſtory of the donatiſts*, London, 1677, *in*-8°.; ce ſont les ſources où nous avons puiſé ce que nous avons dit de cette ſecte.

tres

tres hérétiques, qu'il y a une différence réelle entre le Pere, le fils & le S. Eſprit, ou comme nous parlons communément, qu'il y a trois Perſonnes diſtinctes dans la Divinité. Mais en quoi conſiſte cette doctrine, & quelle eſt la nature des relations que ſoutiennent entr'elles ces trois Perſonnes? C'eſt ce qu'on n'avoit point encore entrepris d'expliquer, & ſur quoi par conſéquent l'égliſe avoit gardé un profond ſilence: à cet égard la foi des chrétiens n'avoit point été génée, & on n'avoit preſcrit aucune formule ou façon de s'énoncer, dont on dût abſolument ſe ſervir, en parlant de ce myſtere. Auſſi les docteurs chrétiens étoient-ils là-deſſus dans des ſentimens différens, & les exprimoient-ils dans leurs diſcours avec une entiere liberté, & ſans que qui que ce ſoit en fût offenſé. En Egypte & dans les environs, la plûpart des chrétiens embraſſerent l'opinion d'Origene, qui croyoit que le Fils eſt en Dieu ce que la raiſon eſt dans l'homme, & que le S. Eſprit n'eſt qu'une vertu divine, ou la force avec laquelle la Divinité agit. Cette idée eſt ſujette à beaucoup de difficultés, & ſi on ne la préſente pas dans ſon vrai point de vue, elle tend à renverſer toute diſtinction réelle entre les trois Perſonnes; en un mot, elle conduit droit au ſabellianiſme.

Naiſſance de l'arianiſme.

X. Dans une aſſemblée de prêtres à Alexandrie, l'évêque de cette ville, nommé Alexandre, s'exprima là-deſſus d'une maniere fort préciſe; il ſoutint non-ſeulement que la dignité du Fils étoit égale à celle du Pere,

SIEC. IV. II. PART.

mais auſſi que ſon eſſence étoit la même (*a*). Arius, un des prêtres qui compoſoient cette aſſemblée, homme ſubtil & éloquent, attaqua cette aſſertion, ou par l'attachement à ſes propres idées, ou par l'effet d'un reſſentiment perſonnel contre ſon évêque; car on ne peut décider avec certitude quel fut le véritable motif de ſon oppoſition. Il traita d'abord de fauſſe la propoſition d'Alexandre, prétendant qu'elle approchoit de l'erreur de Sabellius, condamnée par l'égliſe, & donnant enſuite dans une extrémité oppoſée, il ſoutint que le Fils étoit totalement & eſſentiellement diſtinct du Pere, qu'il étoit le premier & le plus excellent des Etres que le Pere éternel avoit créés de rien, l'organe dont le Tout-Puiſſant s'étoit ſervi pour la formation de cet univers, & par conſéquent inférieur au Pere dans ſa nature & dans ſa dignité. On ne ſait pas auſſi bien ce qu'il penſoit du S. Eſprit: cependant, quoique aucun des anciens écrivains ne nous ait tranſmis le ſyſtème complet de ſes opinions, il eſt certain que ſes idées ſur le Fils, tenoient à d'autres ſentimens qui n'étoient pas ceux du plus grand nombre des chrétiens (156).

Progrès de la ſecte arienne.

XI. La doctrine d'Arius ne fut pas plutôt connue qu'elle trouva en Egypte & dans les provinces voiſines, un grand nombre de partiſans diſtingués par leur ſavoir & par leur rang. Alexandre de ſon côté accuſa Arius d'impiété dans deux conciles aſſemblés à

(*a*) Voyez Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. v. Theodoret, *Hiſt. eccleſ.* lib. I. cap. ij.

Alexandrie, & le fit excommunier. Celui-ci reçut cette flétriſſure avec beaucoup de courage, & ſe retira dans la Paleſtine d'où il écrivit aux perſonnes les plus célebres de ce tems-là diverſes lettres, dans leſquelles il s'efforçoit de prouver la vérité de ſes opinions: il réuſſit à en perſuader pluſieurs, & entr'autres Euſebe, évêque de Nicomédie, qui avoit beaucoup d'autorité dans l'égliſe. L'empereur Conſtantin, qui attachoit peu d'importance à cette controverſe, & ne la jugeoit pas liée avec les principes fondamentaux de la religion, ſe contenta d'abord d'adreſſer une lettre aux deux partis pour les engager à la terminer: mais quand il vit que ſes exhortations étoient inutiles, & que les paſſions humaines qui ſe mêlent preſque toujours aux diſputes de religion, aigriſſoient les eſprits, & faiſoient naître tous les jours de nouveaux troubles dans l'Empire, il ſe détermina, en l'an 325, à aſſembler le fameux concile de Nicée en Bithynie, compoſé des repréſentans de l'égliſe univerſelle, qui furent ſommés de déterminer ce différend. Après bien des débats fort vifs, la doctrine d'Arius fut condamnée, & le Fils de Dieu déclaré *conſubſtantiel* au Pere (*a*) ou de la même eſſence: on exila Arius en Illyrie, & tous ſes partiſans furent obligés de ſouſcrire au ſymbole ou confeſſion de foi, que l'on dreſſa à cette occaſion (157).

XII. Ce fameux concile de Nicée fait une des époques des plus intéreſſantes de l'hiſ- *Le concile de Nycée.*

(*a*) Ὁμοούσιος.

SIEC. IV. II. PART.

toire eccléſiaſtique; mais ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt qu'il n'y en a point qui ſoit moins éclaircie & ſur laquelle on ait paſſé plus rapidement (*a*). On ne s'accorde ni ſur le tems, ni ſur le lieu de cette aſſemblée, ni ſur le nombre des évêques qui la compoſerent, ni enfin ſur celui qui y préſida. Les actes authentiques de ce jugement ſi célebre ou ne furent jamais dreſſés, ou du moins ne ſont pas parvenus juſqu'à nous (*b*).

Les chrétiens orientaux ne conviennent point avec les autres, touchant la nature & le nombre des decrets de ce fameux concile; les occidentaux n'en comptent que vingt, & les orientaux en admettent beaucoup plus (*c*); mais il paroit également par ceux qui ſont reconnus de tous les partis, & par quelques autres rélations authentiques, que non ſeulement Arius fut condam-

(*a*) Voyez Ittigius, *Hiſtoria concilii Nicæni*, publiée après ſa mort. Le Clerc, *Biblioth. hiſtor. & univerſelle*, tom. X. p. 421. tom. XXII. p. 291. Beauſobre, *Hiſtoire de Manichée & du manichéiſme*, tom. I. p. 520. Renaudot, dans ſon *Hiſt. des patriarches d'Alexandrie*, p. 69.

(*b*) Voyez les *Annotations* de Valerius, ſur l'*hiſt. eccleſ.* d'Euſebe, p. 223. Joſ. Sim. Aſſemann, *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. I. p. 195. L'hiſtoire de ce concile a été compoſée par Maruthas Syrien, mais elle eſt perdue depuis long-tems.

(*c*) Thom. Ittigius, *Supplem. opp. Clement. Alex.* p. 191. Jo. Sim. Aſſemann, *Biblioth. orient. Clem. Vatican.* tom. I. p. 22. 195. Euſeb. Renaudot, *Hiſt. patriarch. Alexandrinor.* p. 71.

né, mais encore qu'on y décida d'autres queſtions, & qu'on y prit des meſures pour appaiſer des troubles qui, pendant ſi longtems, avoient agité l'égliſe: on y termina la controverſe ſur le tems de la célébration de la Pâque (158), ainſi que celle à laquelle Novatien avoit donné lieu, en ne voulant pas admettre de nouveau les *tombés* à la communion de l'égliſe. Mélétius fut condamné (159), & la juriſdiction des évêques les plus conſidérables bien déterminée (160), outre pluſieurs autres choſes de cette nature, ſur leſquelles on ſtatua définitivement. Mais, pendant que ces bons prélats s'occupoient avec tant de zéle à corriger les maximes des autres, ils riſquerent de tomber eux-mêmes dans une erreur bien capitale; peu s'en fallut qu'ils ne condamnaſſent les eccléſiaſtiques à un célibat perpétuel. Paphnuce revendiqua les droits de la nature, & cette loi qui les violoit ouvertement ne paſſa pas (*a*).

XIII. Ces decrets contre l'arianiſme ne calmerent pas les eſprits; le feu de la diſcorde une fois allumé ne s'éteint pas ſi aiſément; il triompha des déciſions du concile & de l'autorité même de l'empereur. D'un côté, ceux qui dans le fond n'étoient point attachés au parti arien, ne laiſſerent pas de trouver pluſieurs choſes à reprendre, ſoit dans la ſentence du concile, ſoit dans les

Hiſtoire de l'arianiſme après le concile de Nicée.

(*a*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. I cap. viij. comparé avec Balduinus *in Conſtant. magn.* & George Calixte, *de conjugio clericorum*, p. 170.

SIEC. IV. II. PART.

termes dont on s'étoit ſervi pour l'explication des points en conteſte. D'un autre côté, les ariens n'épargnerent rien pour réparer leur défaite, & rétablir leur crédit dans l'égliſe, & leurs efforts furent couronnés du plus heureux ſuccès; car peu d'années après le concile de Nicée, un certain prêtre arien, que Conſtance, ſœur de l'empereur, lui avoit recommandé en mourant, trouva le moyen de lui perſuader que la condamnation d'Arius étoit injuſte, & l'effet de la malice de ſes ennemis plutôt que de leur amour pour la vérité. En conſéquence Conſtantin rappella Arius de ſon exil en l'an 330 (161), & caſſa toutes les loix émanées contre lui; il permit à Euſebe, le principal défenſeur de cet héréſiarque, & à ſa faction irritée, d'uſer de repréſailles contre les partiſans du concile de Nicée, & de les opprimer. Athanaſe, évêque d'Alexandrie, fut un de ceux qui ſouffrirent le plus de la part des ariens: inflexible dans ſes principes, il ne voulut jamais conſentir au rétabliſſement d'Arius; il fut dépoſé dans un concile qui ſe tint à Tyr en l'an 335, & enſuite banni dans les Gaules, tandis qu'Arius & ſes partiſans rentroient avec éclat dans l'égliſe & dans tous leurs privileges. Le peuple d'Alexandrie ne ſe laiſſa point ébranler par cette révolution inattendue; il refuſa conſtamment de recevoir Arius au nombre de ſes prêtres. Là-deſſus l'empereur l'invita à venir à Conſtantinople en l'an 336, & ordonna à Alexandre, évêque de cette ville, de l'admettre à ſa communion. Mais avant

que ſon ordre pût être exécuté, Arius mourut à Conſtantinople d'une maniere fort triſte (162), & Conſtantin ne lui ſurvécut pas long-tems.

Sous les fils de Conſtantin.

XIV. Après la mort de cet empereur, Conſtance, un de ſes fils, qui, dans la diviſion de l'Empire, eut en partage l'orient, fut fort attaché, ainſi que l'impératrice & toute la cour, au parti arien. D'un autre côté, Conſtantin & Conſtans, empereurs d'occident, ſoutenoient le concile de Nicée dans toutes les provinces de leur dépendance. De-là des animoſités, des violences & des trahiſons ſans fin entre les deux partis; on aſſembloit conciles contre conciles, & leurs arrêts contradictoires jettoient le trouble dans les conſciences & la confuſion dans tout l'Empire.

En l'an 350, Conſtans fut aſſaſſiné, & environ deux ans après, une grande partie de l'occident & particulierement Rome & l'Italie tomberent entre les mains de ſon frere Conſtance. Ce changement fut extrêmement défavorable aux partiſans du concile de Nicée. L'empereur attaché aux ariens, inquiéta leurs ennemis, & par des menaces ou des châtimens, en força pluſieurs à entrer dans le parti qu'il protégeoit. Entre ces proſélytes on compte Liberius, pontife de Rome, qui, en l'an 357, fut contraint d'embraſſer l'arianiſme. Cependant les partiſans de Nicée méditoient des projets de vengeance, & épioient pour les exécuter, des tems, des lieux & des occaſions favorables. C'eſt ainſi que ſous l'empereur Conſtance, l'hiſ-

SIEC. IV. II. PART.

toire de l'égliſe nous offre une ſcène continuelle de ſédition, de violence, & le ſpectacle déplorable d'une guerre ouverte entre des freres qui, ſous le vain prétexte de la religion, en fouloient aux pieds toutes les loix.

Sous Julien & Jovien.

XV. La mort de Conſtance qui arriva en l'an 362, changea conſidérablement la face des affaires, & affoiblit beaucoup le parti arien. Julien qui, ſelon ſes principes, ne devoit point entrer dans cette querelle, n'accorda ſa protection ni à l'un ni à l'autre parti; mais il les traita tous les deux avec autant d'impartialité que d'indifférence. Jovien, ſon fils, ſe déclara pour la doctrine de Nicée; & auſſi-tôt tout l'occident & une grande partie de l'orient furent de l'avis de l'empereur, & abjurerent l'arianiſme.

La ſcene changea de nouveau en l'an 364, lorſque Valentinien & ſon frere Valens monterent ſur le trône. Le premier adhéra au concile de Nicée, ce qui cauſa, à peu d'égliſes près, la ruine des ariens en occident: mais le ſecond prenant leur parti en orient, expoſa leurs ennemis aux mêmes tribulations qui ne finirent que par la mort de cet empereur, tué dans une bataille contre les Goths, en l'an 378. Gratien, qui lui ſuccéda, favoriſa les trinitaires, & leur rendit leur premiere tranquillité. Quelque vif que fût ſon zéle pour eux, Théodoſe le Grand, ſon ſucceſſeur, le ſurpaſſa encore; il arma le bras ſéculier contre les ariens, les chaſſa de leurs égliſes, les tourmenta par la rigueur de ſes loix, & fit triompher la doc-

trine de Nicée dans toute l'étendue de ſa domination (*a*): ainſi l'arianiſme proſcrit dans l'Empire, n'eut déſormais de liberté que parmi les nations barbares & indomptées des Bourguignons, des Goths & des Vandales.

On ne ſauroit diſconvenir que dans ces longues querelles entre les ariens & leurs ennemis, on ne ſe ſoit permis des démarches très-criminelles, & l'on n'ait commis des excès très-odieux de part & d'autre; de ſorte qu'en faiſant abſtraction du mérite de la cauſe, & en ne conſidérant que les diſpoſitions des combattans & les armes dont ils ſe ſervirent, il ſeroit difficile de décider quel des deux partis s'eſt le plus écarté des regles de la juſtice, de la charité & de la modération.

Différentes ſectes parmi les ariens.

XVI. Les ariens auroient été plus redoutables s'ils avoient été plus unis; mais heureuſement pour l'égliſe, ils ſe diviſerent en différentes factions extrêmement animées les unes contre les autres. Les anciens écrivains nous parlent de ces partis, ſous les noms de *ſemi-ariens*, d'*euſébiens*, d'*aetiens*, d'*eunoniens*, d'*acaciens*, de *pſathyriens* & de quelques autres; mais on peut les rapporter à trois claſſes: la premiere comprenoit les anciens & vrais ariens, qui rejettoient toutes les nouvelles manieres de s'exprimer, que les modernes avoient inventées pour

(*a*) Voyez *Codex Theodoſianus*, tom. VI. p. 5. 10. 130. 146. comme auſſi les *annotations* de Godofred ſur ce code.

SIEC. IV. II. PART.

ſe rapprocher en apparence de la doctrine de Nicée. Ils enſeignoient tout ſimplement „ que le Fils n'avoit pas été engendré par „ le Pere, c'eſt-à-dire, produit de ſa ſubſ„ tance, mais ſeulement créé de rien." Les ſémi-ariens, qui compoſoient la ſeconde claſſe, croyoient „ que le Fils étoit ὁμοιος, „ c'eſt-à-dire, ſemblable au Pere, non par „ ſa nature, mais par un privilege parti„ culier." Les chefs de ce parti étoient Géorge de Laodicée & Baſile d'Ancyre (*a*). La troiſieme claſſe, qui paroît ſe réunir avec la premiere, comprenoit les eunomiens ou anomiens, que l'on appelloit auſſi *aétiens* & *exucontiens*; ils ſoutenoient que Jeſus-Chriſt étoit ετερουσιος ou ανομοιος, c'eſt-à-dire, différent du Pere, ſoit par rapport à ſa nature, ſoit à d'autres égards (*b*). A la tête de ce parti étoient Ætius & Eunomius: ce dernier avoit beaucoup de ſavoir & de pénétration. Sous ces trois claſſes générales ſe trouvent compriſes pluſieurs petites ſectes particuliers, dont les anciens écrivains ne nous ont parlé que fort obſcurément. L'arianiſme ſouffrit autant de ces diſſen-

(*a*) Voyez Prud. Maran. *Diſſ. ſur les ſemi-ariens*, & dont le ſavant Voigt a donné une ſeconde édition, dans ſa *Biblioth. hæreſiolog.* tom. II. p. 119.

(*b*) Voyez Baſnage, *Diſſert. de Eunomio*, dans les *Lectiones antiquæ* de Caniſius, tom. I. p. 172; on y trouve la confeſſion & l'apologie d'Eunomius. Voyez auſſi Jo. Alb. Fabric. *Biblioth. græca*, vol. VIII. p. 100-148. & le *Codex Theodoſ.* tom. VI. p. 147. 155. 157. 200. &c.

tions inteſtines que des efforts des orthodoxes pour le détruire.

XVII. La controverſe ariene produiſit de nouvelles ſectes, par ce penchant trop naturel qu'inſpire la diſpute & la paſſion qui s'y mèle preſque toujours, à s'éloigner autant qu'il eſt poſſible des opinions de ſes adverſaires, en ne gardant aucune meſure dans les ſiennes. Quelques-uns plus jaloux d'éviter & de combattre les ſentimens d'Arius, que de ſaiſir la pure doctrine de l'évangile, donnerent tète baiſſée dans d'autres erreurs également pernicieuſes. D'autres, au contraire, entètés des ſentimens d'Arius, allerent encore beaucoup plus loin que leur maître, & s'écarterent plus ouvertement du ſyſtème de la religion: tel eſt le ſort de preſque toutes les controverſes. L'eſprit humain eſt trop foible contre l'imagination & les ſens, pour tenir un juſte milieu dans la recherche de la vérité, & contempler les choſes ſpirituelles avec cette exactitude & cette ſimplicité de cœur, qui ſeules peuvent nous empècher de tomber dans les extrèmes.

Entre ceux qui échouerent contre cet écueil par leur zéle inconſidéré contre l'arianiſme, on peut compter avec raiſon Apollinaire le jeune, évèque de Laodicée, qui d'ailleurs avoit du mérite, & dont les travaux littéraires ont rendu de grands ſervices à la religion. Il défendit avec vigueur la divinité de Jeſus-Chriſt contre les ariens; mais par ſes diſtinctions trop ſubtiles, il détruiſit, en quelque façon, ſon humanité; il ſoutint que le corps que Jeſus avoit pris,

SIEC. IV. II. PART.

Héréſie apollinaire.

étoit doué d'une ame *ſenſitive* & non *raiſonnable*, & que la nature divine faiſoit en lui l'office de la raiſon, & tenoit la place de ce que nous appellons l'*entendement*, ou le *principe ſpirituel & penſant*: d'où il ſembloit ſuivre que la nature divine, liée avec le corps de Jeſus-Chriſt, avoit ſouffert avec lui les douleurs de la crucifixion & de la mort (163). Ce grand homme s'égara, non-ſeulement par une ſuite de ſon goût pour la diſpute, mais encore par ſon attachement exceſſif à la doctrine platonicienne, ſur la double nature de l'ame, trop généralement adoptée par les théologiens de ce ſiecle; ce qui, ſans doute, les jetta à divers égards, dans les erreurs les plus abſurdes.

Outre celle dont on vient de parler, quelques anciens auteurs en imputent encore pluſieurs autres à Apollinaire; mais il eſt difficile d'apprécier le degré de confiance qu'on doit à leur témoignage à cet égard (*a*). Quoiqu'il en ſoit, ſa doctrine ſe répandit dans preſque toutes les provinces d'orient, où, par leur différente maniere de l'expliquer, ſes partiſans ſe ſubdiviſerent en bien des ſectes:

(*a*) Voyez Baſnage, *Hiſtoria hæreſis Apollinaris*, publiée une ſeconde fois par Voigt, dans ſa *Bibliotheca hæreſiologica*, tom. I. faſc. I. p. 1-96. avec des additions ſavantes & importantes. Voyez auſſi, tom. I. faſc. III. & p. 607. de ce dernier ouvrage. Les loix émanées contre les ſectateurs d'Apollinaire, ſont encore dans le *Code Théodoſien*, tom. VI. p. 144. Voyez l'hiſtoire d'Apollinaire & de ſon héréſie, dans l'édition angloiſe du *Dictionnaire* de Bayle, à l'article *Apollinaris*.

mais elle ne ſe ſoutint pas; attaquée par les empereurs, par les conciles & par les ſavans, elle céda peu-à-peu à tant de forces réunies.

Marcellus d'Ancyre.

XVIII. Nous pouvons ranger dans la même claſſe qu'Apollinaire, Marcellus, évêque d'Ancyre en Galatie, ſi du moins nous nous en rapportons à Euſebe de Céſarée, & à ſes autres ennemis, qui diſent que ſon explication du dogme de la Trinité approchoit beaucoup de l'erreur de Sabellius & de Paul de Samoſate. Mais pluſieurs perſonnes ſont dans l'idée, que les deux Euſebes, l'un évêque de Céſarée & l'autre de Nicomédie, ont mal repréſenté ſes ſentimens, parce qu'il s'étoit oppoſé avec chaleur aux ariens: cependant, il faut convenir que leurs accuſations n'étoient pas ſans fondement, quoiqu'elles préſentent quelquefois une apparence de prévention & d'animoſité; car ſi on examine attentivement ſes ſentimens, on trouvera qu'il enviſageoit le Fils & le S. Eſprit comme deux émanations de la nature Divine, qui, après s'être acquittées de leurs fonctions reſpectives, devoient rentrer dans la ſubſtance du Pere: & chacun voit aiſément combien cette doctrine eſt différente de celle des trois perſonnes diſtinctes en un ſeul Dieu. Outre cela, une circonſtance particuliere, qui fortifia la prévention contre Marcellus, & le rendit ſuſpect d'héréſie, c'eſt qu'il refuſa opiniâtrément, vers la fin de ſa vie, de condamner les opinions de ſon diſciple Photin (*a*).

(*a*) Voyez Montfaucon, *Diatriba de cauſa Mar-*

SIEC. IV. II. PART.

La ſecte de Photin.

XIX. On peut avec raiſon mettre Photin à la tête de ceux que la controverſe arienne entraina dans les opinions les plus abſurdes. En l'an 348, il publia ſes idées également contraires à celles des orthodoxes & à celles des ariens: quoique les anciens écrivains ne nous les rapportent que fort obſcurement, & quelquefois même contradictoirement, on peut conclure de leurs témoignages comparés avec attention, qu'il penſoit, „ que Jeſus-Chriſt étoit né du S. Eſprit „ & de la vierge Marie; qu'une certaine „ émanation divine, ou un rayon de la Di„ vinité, que Photin appelloit *la parole*, étoit „ deſcendu ſur cet homme extraordinaire; „ que Jeſus fut appellé *le Fils de Dieu*, & „ même *Dieu*, à cauſe de l'union de la pa„ role divine avec la nature humaine; & „ que le S. Eſprit n'étoit pas une perſonne „ diſtincte, mais une vertu. " Les orthodoxes & les ariens ſe réunirent pour réprimer la témérité de cet innovateur. Les premiers le condamnerent dans les conciles d'Antioche(164) & de Milan, convoqués dans les années 345 & 347, & dans celui de Sirmium, dont on ignore la date; les ſeconds, dans une de leurs aſſemblées à Sirmium, en l'an 351. En conſéquence Photin fut dégradé de la dignité d'évêque, & mourut en exil en l'an 372 (165).

Héréſie de Macédonius.

XX. Après lui, parut Macédonius, évê-

celli, *in nova collectione patrum græcorum*, tom. II. p. 51. comme auſſi Gervais, *Vie de S. Epiphane*, p. 42.

que de Conſtantinople, ſémi-arien très-diſtingué, mais qui, par le crédit des eunomiens, fut dépoſé dans le concile de Conſtantinople en l'an 360, & envoyé en exil: c'eſt alors qu'il fonda la ſecte des macédoniens ou pneumatomachiens; car, au lieu qu'auparavant il ne s'étoit exprimé qu'avec beaucoup de circonſpection & de timidité, pouſſé à bout par ſes ennemis, il ne garda plus de meſures & s'expliqua avec la plus grande liberté. Il ne regardoit le S. Eſprit que comme une force divine, répandue dans tout l'univers, & non comme une perſonne diſtincte du Pere & du Fils (*a*). Cette opinion gagna beaucoup de partiſans en Aſie; mais le concile de Conſtantinople, aſſemblé en l'an 381 par Théodoſe, & que l'on regarde communément comme le ſecond concile général, arrêta les progrès de cette héréſie, & détruiſit la ſecte naiſſante avant qu'elle eût acquis toutes ſes forces. Cent cinquante évêques, qui aſſiſterent à ce concile, donnerent la derniere touche à la doctrine ébauchée des peres de Nicée, ſur la Trinité; ils en fixerent les termes, tels qu'ils ſont reçus aujourd'hui par la généralité des chrétiens. Ils ne s'arrêterent pas là; ils anathématiſerent & noterent d'infamie toutes les héréſies alors connues; ils élevereut l'évêque de Conſtantinople, à cauſe de la grandeur de la ville où il faiſoit ſa réſidence, au premier rang après l'évêque de Rome, & déterminerent pluſieurs autres choſes qu'ils crurent eſſen-

(*a*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. IV. cap. iv.

SIEC. IV. II. PART.

tielles au bien de l'égliſe en général (*a*).

Les priſcillianiſtes.

XXI. Les gnoſtiques ſi ſouvent vaincus, & en apparence détruits, reparurent en Eſpagne. Leurs principes avoient été apportés dans ce pays-là, au commencement de ce ſiecle, par un certain homme, nommé *Marc*, de Memphis en Egypte, qui d'abord ne fit que peu de proſélytes: mais leur nombre augmenta avec le tems, & l'on y comptoit des perſonnes très-recommandables par leur ſavoir & par leur piété. Entr'autres Priſcillien, laïque diſtingué par ſa naiſſance, ſa fortune, ſon éloquence, & depuis évêque d'Abila, ſe laiſſa infecter de cette doctrine odieuſe, & en devint un des plus zélés défenſeurs; ce qui fit que pluſieurs évêques l'accuſerent, & que par un reſcript de l'empereur, il fut banni d'Eſpagne avec tous ſes partiſans (166). Quelque tems après, le même prince le rendit à ſa patrie & à ſes fonctions; mais il ne jouit pas long-tems de cette faveur, on l'accuſa une ſeconde fois, en l'an 384 (167), devant Maximin, qui, ayant fait aſſaſſiner Gratien, s'étoit rendu maître des Gaules; & par l'ordre de ce prince, il fut mis à mort à Treves avec quelques-uns de ſes aſſociés. Cependant cette ſentence inhumaine, & tous ceux qui l'avoient ſollicitée, furent regardés avec horreur par les évêques des Gaules & d'Italie (168): car les chrétiens ne ſavoient pas encore que c'étoit un acte de piété & de juſ-

(*a*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. V. cap. viij. p. 264. Sozomene, *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. vij. p. 711.

tice

tice de livrer les hérétiques au bras ſéculier (*a*). ☞ Non: cette abominable doctrine étoit réſervée pour ces tems où la religion deviendroit l'inſtrument du deſpotiſme, & ſerviroit de prétexte à la haine, à la vengeance & à l'orgueil.

La mort de Priſcillien nuiſit moins qu'on ne l'auroit cru, aux progrès de ſes opinions; non-ſeulement elles ſubſiſterent après lui, mais elles ſe répandirent dans la plus grande partie de l'Eſpagne & des Gaules; & même juſqu'au ſixieme ſiecle, elles donnerent beaucoup d'embarras aux évêques & au clergé de ces pays-là.

XXII. Aucun des anciens écrivains ne nous a rendu un compte exact de la doctrine des priſcillianiſtes; pluſieurs même par leurs rélations infideles l'ont entierement défigurée, & ont jetté de nouvelles ombres ſur un ſyſtême déja trop obſcur. Cependant, il paroît par les témoignages les plus authentiques, qu'elle ne différoit pas beaucoup de celle des manichéens; car les priſcillianiſtes nioient la réalité de la naiſſance de Jeſus-Chriſt & de ſon incarnation; ils ſoutenoient que cet univers viſible „ n'étoit pas l'ouvra- „ ge de la Divinité ſuprême, mais celui de „ quelque démon, ou principe mal-faiſant; „ ils adoptoient la doctrine des éons ou des

Leur doctrine.

(*a*) Voyez Sulpice Severe, *Hiſt. ſacr.* édit. Leipſ. *in*-8°. 1709. Martin, évêque de Tours, y dit à Maxime, *Novum eſſe & inauditum, ut cauſam eccleſiæ, judex ſeculi, judicaret.* Voyez auſſi dial. III. *de vita Martini*, cap. xj. p. 495.

SIEC. IV. II. PART.

„ émanations de la nature divine; ils enviſageoient les corps humains, comme des „ priſons, conſtruites par l'auteur du mal, „ pour aſſervir les eſprits céleſtes; ils con„ damnoient le mariage, & ne croyoient „ point la réſurrection. " Leurs mœurs étoient très-rigides, & ce que pluſieurs perſonnes ont dit de leur libertinage & de leurs déreglemens, ne mérite aucune créance. Que quelquefois ils ayent uſé de diſſimulation, pour donner le change à leurs ennemis, c'eſt ce que l'on ne ſauroit nier; mais, qu'ils ayent érigé en maxime le menſonge & le parjure, c'eſt ce qui n'a pas l'ombre de la vraiſemblance (166), malgré tout ce qu'on a débité à cet égard. Dans la chaleur de la diſpute, il n'arrive que trop à l'œil de la paſſion & du préjugé, de ſe méprendre ſur les opinions des hommes, & de rendre leur ſyſtême reſponſable de tous les écarts de leur conduite.

Sectes moins conſidérables.

XXIII. A ce que nous venons de dire de ces fameuſes ſectes, ajoûtons quelque choſe ſur celles qui firent moins de bruit.

Audée, homme d'une grande vertu, ayant été excommunié en Syrie, à cauſe de l'extrême liberté avec laquelle il cenſuroit les mœurs corrompues du clergé, forma une ſociété de ſes partiſans & s'en créa lui-même l'évêque : exilé en Scythie par l'empereur, il alla chez les Goths où ſa ſecte devint floriſſante. Les anciens ne ſont pas d'accord ſur le tems de la naiſſance de ce ſchiſme; mais pour ce qui eſt des uſages religieux des audéens, nous ſavons qu'ils diſ-

féroient à quelques égards des autres chrétiens, & en particulier qu'ils célebroient la Pâque avec les Juifs, ce qui étoit contraire au concile de Nicée. Quant à la doctrine, on leur a imputé pluſieurs erreurs (*a*), entr'autres, celle d'avoir attribué à la divinité une forme humaine.

Meſſaliens ou euchites.

XXIV. Les écrivains grecs & orientaux placent dans ce ſiecle, l'origine de la ſecte des meſſaliens ou euchites: il eſt vrai que leur doctrine & leur diſcipline ſont beaucoup plus anciennes, & ont exiſté en Syrie, en Egypte & dans d'autres provinces de l'orient, même avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; mais il ne paroît pas qu'ils ſe ſoient réunis en corps religieux avant la fin de ce ſiecle. Ces ſectaires qui vivoient à la façon des moines, loin de toute ſociété, ſemblent avoir emprunté le nom d'*euchites*, qui ſignifie *prieur*, de leur coutume d'être continuellement en prieres; ils s'imaginoient „ que l'eſprit de chaque homme eſt habité „ par un mauvais démon, que l'on ne peut „ chaſſer que par la priere & par le chant des „ cantiques ſacrés; & que lorſqu'il eſt ſorti, „ l'eſprit retourne à Dieu, & s'unit de nouveau à l'eſſence divine dont il a été ſé„ paré." A cette erreur fondamentale, ils en ajoutoient pluſieurs autres, qui avoient

(*a*) Epiphane, *Hæreſ. LXX.* p. 811. Auguſtin, *de hæreſ.* cap. I. Theod. *Fabula hæret.* lib. IV. cap. ix. p. 671. Jo. Joach. Schroder. *diſſ. de audæanis*, publiée dans la *Bibliothecæ hiſtoria hæreſiolog.* de Voigt, tom. I. part. iij. p. 578.

SIEC. IV. II. PART.

beaucoup de rapport avec celles des manichéens, & qu'ils avoient puiſées dans la même ſource, c'eſt-à-dire, dans la philoſophie orientale (*a*). En un mot, les euchites étoient une ſecte de myſtiques, qui, conformément à cette philoſophie, imaginoient deux ames, une bonne & une mauvaiſe, & qui s'efforçoient de hâter le retour de la premiere à Dieu, par le moyen de la contemplation & de la priere. L'apparence de piété de ces ſectaires en impoſa à pluſieurs perſonnes; mais, d'un autre côté, les Grecs ne ceſſerent de les attaquer dans ce ſiecle & dans les ſuivans.

Au reſte, les Grecs & les orientaux comprenoient ſous le nom de *meſſaliens & d'euchites*, tous ceux qui faiſoient profeſſion d'élever leur ame à Dieu, en ſe détachant de tous les objets extérieurs; quelque différence qu'il pût y avoir d'ailleurs dans leurs autres ſentimens.

Les antidicomarianites & les collyridiens.

XXV. Dans ce ſiecle, deux ſectes ennemies plongerent l'Arabie & les environs dans les diviſions d'une nouvelle controverſe. On les appella *antidico-marianites* & *collyridiens*. Les premiers ſoutenoient que la mere de Jeſus-Chriſt n'avoit pas vécu dans une vir-

(*a*) Epiphane, *Hæreſ. LXXX.* p. 1067. Theodoret, *hæret. fabula*, lib. IV. cap. x. p. 672. Timothée, *Presbyter de receptione hæret.* publiée dans le troiſieme volume des *monumenta eccleſiæ græcæ*, p. 403. de Cotelier. Jac. Tollii, *inſignia itineris Italici*, p. 110. Aſſeman, *Bibliot. orient. Vatican.* tom. I. p. 128. tom. III. part. ij. p. 172.

ginité perpétuelle ; mais qu'après la naiſſance du Sauveur, elle s'étoit prêtée à ce que ſa qualité de femme de Joſeph exigeoit d'elle. Les derniers, appuyés ſur-tout par les femmes, prétendoient le contraire, &, en ſe jettant dans une autre extrêmité, adoroient la ſainte Vierge comme une déeſſe, & ſe croyoient obligés d'appaiſer ſa colere, & de ſolliciter ſa protection par des libations, des ſacrifices, des oblations de gâteaux, qu'on nommoit *collyridæ*, & autres cérémonies ſemblables. (*a*)

On pourroit faire mention ici de quelques autres ſectes ; mais elles ont fait trop peu de bruit, pour qu'on en doive parler.

(*a*) Voyez Epiphan. *hæreſ. LXXVIII. LXXIX.* p. 1003. & 1057.

CINQUIEME SIECLE.

I. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

Des événemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. V. I. PART. Etat de l'empire romain.

I. POur nous former une juſte idée des cauſes qui ont influé, dans ce ſiecle, ſur l'état extérieur de l'égliſe, & ſur les événemens qui y ont rapport, il faut néceſſairement jetter un coup d'œil ſur l'hiſtoire politique du tems dont nous parlons. Dans le commencement du ſiecle, l'Empire romain étoit diviſé en deux ſouverainetés diſtinctes, dont l'une embraſſoit l'orient & l'autre l'occident. Arcadius, maître de la premiere, réſidoit à Conſtantinople, & Honorius, qui gouvernoit la ſeconde, choiſit, pour ſa réſidence, Ravenne. Celui-ci, qui n'étoit recommandable que par ſa douceur & ſa bonté, négligea les grands intérêts de l'Etat, & tint d'une main peu ferme les rênes de l'Empire.

Les Goths ſe prévalurent de cette criminelle indolence, firent des incurſions en Italie, en ravagerent les plus belles provinces, & porterent la déſolation juſques dans Rome qu'ils pillerent & ſaccagerent. A ces dévaſtations dans l'Empire d'occident, en ſuccédérent d'autres plus terribles. Sous les empereurs ſuivans, une nation guerriere & féroce, ſortie de l'Allemagne, ſe répandit en Italie, dans les Gaules & en Eſpagne, provinces les plus floriſſantes de l'Europe, & y fonda de nouveaux royaumes; juſqu'à ce qu'à la fin, Odoacre, à la tête des Hérules, après avoir vaincu, en l'an 476, Auguſtule, porta un coup mortel à l'Empire d'occident, & mit l'Italie ſous ſa domination. Environ ſeize ans après, Théodoric, roi des Oſtrogoths, ſollicité par Zénon, empereur d'orient, fit la guerre à ces conquérans, & les ayant vaincus en pluſieurs batailles, obtint, pour prix de ſes victoires, la couronne d'Italie & ce royaume Oſtrogot, expoſé aux diverſes viciſſitudes de la fortune, ſubſiſta, depuis l'an 493, juſqu'à l'an 552. (*a*)

Ces nouveaux monarques d'occident feignirent de reconnoître l'autorité ſouveraine des empereurs, qui réſidoient à Conſtantinople, & leur rendirent quelques foibles hom-

(*a*) Pour l'entier éclairciſſement de cette partie de l'hiſtoire, voyez le ſavant ouvrage de De Bos, intitulé, *Hiſtoire critique de la monarchie Françoiſe*, tom. I. p. 258. comme auſſi Maſcow, *Hiſtory of the Germans.*

SIEC. V. I. PART.

mages ; mais, dans le fond, ils gouvernerent avec une entiere indépendance, &, comme il paroît en particulier, par l'exemple de Théodoric, en Italie, ils ne laiſſerent aux empereurs d'orient qu'une ombre de ſouveraineté. (*a*)

L'idolâtrie décline toujours.

II. Les guerres continuelles & les calamités ſans nombre qui en réſulterent, nuiſirent beaucoup ſans contredit, aux progrès du chriſtianiſme. Cependant il faut avouer que les empereurs chrétiens, & ſur-tout ceux d'orient, firent tout leur poſſible pour détruire les reſtes de la ſuperſtition & de l'idolatrie. Théodoſe le jeune ſe diſtingua particulierement à cet égard, & nous avons encore des monumens de ſon zele (*b*) dans les loix qui ordonnoient d'abattre les temples payens, pour en conſacrer de nouveaux à Jeſus-Chriſt & aux ſaints, & dans celles qui interdiſoient les rites du paganiſme, & qui éloignoient des charges de l'Etat ceux qui reſtoient attachés au polythéiſme.

L'eſprit de reforme agit avec moins de vigueur dans l'Empire d'occident ; on y célebroit encore avec une entiere liberté les fêtes de Saturne & de Pan, les combats des gladiateurs, & autres rites de cette nature,

(*a*) Car. Du Freſne, *diſſert. XXIII. ad hiſt. Ludovici S.* p. 280. Muratori, *antiq. ital.* t. II. p. 578. 832. Giannone, *hiſtoire de Naples*, tom. I. p. 207. Jo. Cochlaei, *vita Theodorici Oſtrogothorum regis*, imprimée en *in*-4°. en 1699, avec les remarques de Peringskiold.

(*b*) Voyez le *code Theodoſien*, tom. VI. p. 327.

à l'honneur des divinités payennes : des perſonnes même du premier rang, faiſoient publiquement profeſſion du paganiſme (*a*). Cependant cette liberté fut reſſerrée de tems en tems, & à la fin, on abolit toutes ces fêtes & toutes ces rejouiſſances publiques, celles ſur-tout qui étoient incompatibles avec l'eſprit de la religion chrétienne. (170)

Peuples convertis au chriſtianiſme.

III. Les bornes de l'égliſe continuerent de s'étendre de jour en jour, tant dans l'Empire d'orient, que dans celui d'occident. Dans le premier, les habitans du mont Liban & anti-Liban, déſolés par les bêtes ſauvages, implorerent le ſecours & les conſeils du fameux Siméon le Stylite, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite : il leur répondit que l'unique moyen de ſe préſerver de ce fléau étoit d'embraſſer la religion chrétienne. Ils prirent ce parti, comme le ſeul qui leur reſtoit, & trouverent ainſi le remede qu'ils cherchoient, ſi du moins nous pouvons ajouter foi aux hiſtoriens qui l'atteſtent. Siméon introduiſit auſſi le chriſtianiſme dans un certain quartier de l'Arabie : quelques auteurs diſent que ce

(*a*) Voyez les *Saturnalia* de Macrobe, lib. I. p. 190. édit. Gronov. Scipion Maffei, *delli anfiteatri*, lib. V. p. 56. 57. Pierre le Brun, *hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes*, tom. I. p. 237. & ſur-tout Montfaucon, *Diſſ. de moribus tempore Theodoſii M. & Arcadii*, que l'on trouve en latin dans l'onzieme volume des ouvrages de S. Chryſoſtôme, & en françois, dans le vingtieme volume des *Mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres* de Paris, p. 197.

SIEC. V. I. PART.

fut l'effet d'un miracle; mais cela me paroît plus que douteux (*a*). A ces converſions, ajoûtons celle d'un grand nombre de Juifs de l'isle de Crète, qui ſe voyant groſſierement joués par un prétendu Meſſie, nommé *Moyſe le Crétois* (168), ouvrirent les yeux à la vérité, & embraſſerent volontairement le chriſtianiſme (*b*).

Converſion des Germains au chriſtianiſme.

IV. Les peuples d'Allemagne, qui avoient déchiré l'Empire romain en occident, ne ſe convertirent pas tous en même tems à l'évangile : quelques-uns, & en particulier les Goths, l'embraſſerent avant d'autres après leurs invaſions, & pour affermir leur domination ſur les provinces chrétiennes, dont ils s'étoient emparés. On ne ſait pas certainement, & il y a apparence qu'on l'ignorera toujours, dans quel tems & par qui, les Vandales, les Sueves & les Alains furent convertis. Pour ce qui eſt des Bourguignons qui habitoient les bords du Rhin, & qui de-là paſſerent dans les Gaules, ſocrate (*c*) nous apprend, que, dans la perſuaſion que Jeſus-Chriſt ou le Dieu des Romains, qu'on leur avoit repréſenté comme très-puiſſant, les défendroit contre les incurſions des Huns, ils embraſſerent l'évangile de leur propre mouvement; ils ſe joignirent enſuite au parti arien, pour le-

(*a*) Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. I. p. 246.

(*b*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. xxxviij. p. 583.

(*c*) Id. *Hiſt. eccleſ.* lib. VII, cap. xxx. p. 371.

quel les Vandales, les Sueves & les Goths étoient auſſi extrêmement zelés. Toutes ces nations barbares & guerrieres ne jugeoient de l'excellence d'une religion, que par le ſuccès des armes de ſes ſectateurs ; auſſi, dès qu'ils virent les chrétiens en poſſeſſion du plus grand Empire du monde, ils en conclurent que Jeſus-Chriſt, leur Maître & leur Dieu, étoit celui qui devoit avoir la préférence ſur tous les autres.

DES FRANCS.

V. Ce fut le même principe qui engagea Clovis (169), roi des Saliens, une des tribus des Francs, à embraſſer le chriſtianiſme. Ce prince dont la valeur étoit jointe à beaucoup de hauteur, d'injuſtice & de cruauté, s'étoit emparé d'une grande partie des Gaules, & méditoit de ſoumettre tout ce vaſte pays à la domination des Francs. On date ſa converſion de la victoire qu'il remporta ſur les Allemans, en l'an 496 (170), près d'un village appellé *Tolbiacum*. Les Francs commençoient à plier, & leurs affaires paroiſſoient déſeſpérées, lorſque Clovis implora le ſecours de Jeſus-Chriſt, dont ſa femme Clothilde, fille du roi des Bourguignons, l'avoit ſouvent, mais inutilement entretenue ; & il s'engagea par un vœu ſolemnel à ſe faire chrétien, s'il remportoit la victoire ; il l'obtint, & fidele à ſes engagemens, il reçut le baptême à Rheims (*a*), vers la fin de la même année, après

(*a*) ☞ Voyez Gregoire de Tours, *Hiſtoria Francorum*, lib. II. cap. xxx. xxxj. Henri, comte de Bunau, *Hiſtoria imperii Romano Germanici*, tom. I. p. 588. De Bos, *Hiſt. crit. de la monarchie Franç.* tom. II. p. 340.

SIEC. V. I. PART.

s'être fait inſtruire par Remi, évêque de cette ville (174). L'exemple du roi eut tant de pouvoir ſur ſes ſujets, que trois mille d'entr'eux le ſuivirent & ſe firent baptiſer avec lui. On ſoupçonne aſſez communément, que la politique eut plus de part que tout autre motif, à l'exécution de ce vœu de Clovis. Rien n'empêche cependant qu'on n'en faſſe honneur, au moins en partie, au zele & aux exhortations de Clothilde; & quoiqu'il en ſoit, il eſt certain, qu'en effet ſa converſion lui fut très-utile, ſoit pour affermir, ſoit pour étendre ſon Empire.

Les miracles qu'on dit avoir été opérés dans le tems du baptême de Clovis, ne méritent pas la moindre croyance: celui, entr'autres de la phiole d'huile, qu'on prétend avoir été apportée du ciel, par un pigeon blanc, eſt une fiction, ou peut-être fut une impoſture (175), rien n'étant plus ordinaire dans ce tems-là, dans les Gaules & en Eſpagne, que ces fraudes pieuſes, par leſquelles on cherchoit à en impoſer à des hommes barbares, à peine ſuſceptibles d'une perſuaſion raiſonnée.

Les ſavans regardent la converſion de Clovis, comme l'origine des titres de *roi très-chrétien*, & de *fils aîné de l'égliſe*, qu'on donne depuis ſi long-tems aux rois de France (*a*): car, ſi nous en exceptons ce chef des

(*a*) Voyez Gab. Daniel & De Camps, *diſſert. de titulo regis chriſtianiſſimi. Journal des ſavans*, pour l'année 1720, p. 243, 336, 404, 448. *Mém. de l'acad. des Inſcript. de Paris*, tom. XX. p. 466.

Saliens, tous les rois barbares, qui démembrerent l'Empire, étoient ou plongés dans les ténebres de l'idolâtrie, ou infectés de l'arianiſme.

Des Irlandois.

VI. Céleſtin, pontife de Rome, envoya Pallade en Irlande, pour prêcher la religion chrétienne aux groſſiers habitans de cette isle. Le ſuccès de cette premiere miſſion (176) ne répondit point aux travaux de Pallade : elle ne produiſit que peu de fruit. Après la mort de ce pieux miſſionnaire, le même pontife envoya Succathus, natif d'Ecoſſe, dont il changea le nom, en celui de Patrick, & qui débarqua en Irlande en l'an 432. L'hiſtoire conſerve prétieuſement le ſouvenir de ſes combats & de ſes triomphes, & fait les éloges de ſa patience, de ſon courage & de ſa dextérité : après avoir attaqué avec plus de ſuccès que ſon prédéceſſeur, les erreurs & les ſuperſtitions de cette nation ſauvage, & fait un grand nombre de proſelytes, il fonda, en l'an 472, l'archevêché d'Armagh (*a*), qui, depuis ce tems-là, a toujours été le ſiege métropolitain d'Irlande :

(*a*) Voyez les *Acta ſanctor.* tom. II. *Martii*, p. 517; tom. III. *Februar.* p. 131. 179. Jac. Waraei, *Hibernia ſacra*, imprimée *in-fol.* à Dublin, 1717, & à Londres en 1656, *in-8°. the Works of S. Patrick.* On trouve auſſi dans Wilkins, *Concilia magnæ Britann. & Hiberniæ*, tom. I. p. 2. les ſynodes tenus par ce fameux miſſionnaire. Pour ce qui eſt de la célébre grotte, appellée le *purgatoire de S. Patrick*, le lecteur peut conſulter le Brun, *hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes*, tom. IV. pag. 34.

SIEC. V. I. PART.

auſſi Patrick, quoiqu'il ne ſoit pas entré le premier dans cette carriere, a-t-il mérité d'être appellé l'*apôtre des Irlandois*, & le fondateur de leur égliſe; & c'eſt encore par ce caractere glorieux que la nation chérit & reſpecte ſa mémoire.

Cauſes de ces converſions.

VII. De tous ces faits, relatifs à la converſion de ces peuples, on peut aiſément déduire les cauſes qui les ont engagé à quitter la religion de leurs ancêtres, pour ſuivre celle de Jeſus-Chriſt. On ne ſauroit nier, ſans montrer une injuſte partialité, que les travaux & le zele éclairé de pluſieurs ſaints perſonnages, n'ayent eu beaucoup de part à cette heureuſe révolution: mais, d'un autre côté, il faudroit bien peu réfléchir ſur les principes des événemens que l'hiſtoire nous met ſous les yeux, pour ne pas voir que la crainte des châtimens, l'eſpérance des honneurs & des avantages humains, & le déſir de s'aider de la protection des chrétiens & de l'intervention miraculeuſe de leur Dieu contre des ennemis redoutables, ont été pour le plus grand nombre, les motifs déterminans de leur renoncement au culte des idoles impuiſſantes.

Il eſt très-difficile de déterminer quelle part les miracles purent avoir eu à ces converſions; car, quoique je ſois perſuadé que le ciel ſoutenoit d'une maniere particuliere ces ſaints prédicateurs, qui, au milieu de tant de dangers, & malgré tant d'obſtacles en apparence invincibles, portoient aux nations barbares la lumiere de l'évangile, je n'en ſuis pas moins convaincu que la plûpart

des prodiges, dont l'hiſtoire de ces tems fait mention, ſont l'ouvrage de l'impoſture (174). Il étoit aiſé de tromper des hommes auſſi crédules qu'ignorans (*a*), & de forcer même au ſilence par la terreur des plus grands dangers, ceux qui pouvoient démêler l'artifice (*b*). Tel eſt le ſort ordinaire de la vérité: lorſqu'on ne peut la publier ſans danger, les prudens du ſiecle ſe taiſent, la multitude imbécille croit, & les impoſteurs triomphent.

(*a*) C'eſt ce que reconnoiſſent ingénument les bénédictins, *hiſt. littér. de la France*, tom. II. p. 33. Tite-Live exprime fort heureuſement cet effet de la crédulité du peuple; *hiſt.* lib. XXIV. cap. x. §. 6. *Prodigia*, dit-il, *multa nuntiata ſunt, quæ quò magis credebant ſimplices, & religioſi homines eò plura nuntiabantur.*

(*b*) Sulpice Severe, dial. I. p. 438. ep. I. p. 457. dial. III. cap. ij. p. 487.

CHAPITRE II.

Des évènemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. V. I. PART.

Les chrétiens ſouffrent dans l'empire romain.

I. ON a déja remarqué que les Goths, les Hérules, les Francs, les Huns, les Vandales, & quelques autres nations barbares, pour la plûpart payennes, avoient envahi & déchiré l'empire romain. Le poids de ces affreuſes calamités tomba ſur-tout ſur les chrétiens; car, quoique ces peuples barbares, peu remués par l'enthouſiaſme de la religion, fuſſent plus avides de butins & de conquêtes que de converſions, ils étoient cependant animés contre le chriſtianiſme, par ceux d'entre leurs nouveaux ſujets, qui demeuroient attachés au culte des faux dieux, & qui dans l'eſpérance de ſe relever de leur humiliation, ne ceſſoient d'irriter ces conquérans idolâtres, contre une religion qui les avoit dépouillés de leurs temples, de leur liberté & de leurs privileges. Mais ſi, dans leur commencement, ces uſurpations furent fatales aux chrétiens, la ſuite trompa l'attente de leurs ennemis, puiſque la plûpart de ces farouches conquérans embraſſerent le chriſtianiſme.

Tentatives des payens pour les abattre.

II. Pour décréditer l'Evangile & ſoulever la multitude contre les chrétiens, les payens prirent occaſion des calamités de l'Empire, pour renouveller leurs anciennes accuſations, & leur imputer tous les maux qu'on

qu'on ſouffroit; ils diſoient, qu'avant Jeſus-Chriſt, la paix & le bonheur regnoient ſur la terre, mais que depuis que les autels des dieux étoient renverſés, le ciel irrité contre les hommes, les avoit viſités de ces déſolations & de ces fléaux toujours renaiſſans. Cette foible objection fut refutée par Auguſtin, dans ſon livre de la *Cité de Dieu*; ouvrage où la queſtion eſt traitée avec autant d'étendue que de ſolidité, & où brille une érudition profonde & variée. Elle fut encore attaquée par le ſavant Oroſe, qui, dans une hiſtoire compoſée exprès, démontra avec la derniere évidence, que non-ſeulement les mêmes calamités, mais des malheurs bien plus terribles avoient affligé le genre humain, avant que la religion chrétienne eût paru dans le monde.

Ces diſgraces nuiſirent non-ſeulement à la cauſe de Jeſus-Chriſt, mais à celle de Dieu lui-même, parmi les Gaulois: pluſieurs d'entr'eux, réduits au déſeſpoir par tous les maux auxquels ils étoient en proye, en vinrent à cet excès d'impiété de nier la providence, de croire que le haſard ou la fatalité décidoit de tous les événemens de cet univers. Ce fut pour réfuter cette folle opinion, que Salvien écrivit ſon livre ſur le *Gouvernement Divin*.

III. Juſques ici nous n'avons donné qu'une idée générale des ſouffrances des chrétiens; il faut entrer dans quelques détails.

Les perſécutions qu'ils ſouffrirent.

Dans les Gaules & dans les provinces voiſines, les Goths & les Vandales, hommes ſacrileges & altérés de ſang, & qui ne reſ-

SIEC. V. 1. PART.

pectoient ni la religion, ni l'humanité, ſe porterent aux plus grands excès contre les diſciples de Jeſus-Chriſt.

Dans la Grande-Bretagne, une longue ſuite de troubles & de diviſions expoſa l'égliſe aux plus grands maux. Dès que les Romains furent affoiblis dans ce pays-là, & contraints de l'abandonner, les Pictes & les Ecoſſois, nations féroces, tomberent ſur les habitans, qui, après pluſieurs années de calamités, élûrent, en l'an 445, Vertigern pour leur roi. Celui-ci ſe trouvant trop foible pour réſiſter aux ennemis de ſa patrie, appella à ſon ſecours les Anglo-Saxons, l'an 449. Cette démarche lui fut fatale; ces faux-alliés, plus dangereux que les Ecoſſois & les Pictes, ne tarderent pas à ſe montrer ennemis, & à vouloir être les maîtres dans le pays qu'ils étoient venus défendre: delà, entre les Saxons & les Bretons, des guerres ſanglantes & opiniâtres, qui, après avoir duré cent & trente ans, avec des ſuccès différens, finirent par l'entiere défaite des derniers, qui furent obligés de céder leur pays à ces uſurpateurs, & d'aller chercher un aſyle chez les Bataves & chez les Cambres. Pendant tout ce tems-là, l'égliſe de la Grande-Bretagne fut dans un état déplorable: les Anglo-Saxons, attachés au culte des faux dieux, l'accablerent de maux, & firent mourir cruellement un grand nombre de chrétiens. (*a*)

(*a*) Outre Bede & Gilda, voyez Jac. Uſſer. *Antiquitates eccleſ. Britannicæ*, cap. XII. pag.

SIEC. V. I. PART.

Dans la Perſe.

IV. Dans la Perſe, l'égliſe fut expoſée au plus grand danger, par le zele imprudent d'Abdas, évêque de Suze, qui abattit le Pyræum, temple conſacré au feu, & refuſa opiniatrement de le faire rebatir, malgré l'ordre exprès du roi Iſdeger. Ce prélat inconſidéré fut mis à mort en 414, & tous les édifices ſacrés des chrétiens furent détruits. Cette perſécution au reſte ne paroît pas avoir duré long-tems; mais elle fut bientôt ſuivie, en 421, d'un orage plus terrible. Vararenes, fils du roi dont nous venons de parler, animé par les mages & par ſon averſion pour les Romains, avec qui il étoit en guerre, fit périr un nombre prodigieux de chrétiens dans les tourmens les plus recherchés (*a*); & tel étoit le ſort de l'égliſe de Perſe auſſi ſouvent que les deux empires n'étoient pas d'accord; les chrétiens ſuſpects, & peut-être avec quelque fondement, d'intelligence avec les Romains (*b*), étoient alors traités comme ennemis de l'Etat, & cruellement opprimés. Cette perſécution finit avec la guerre, en l'an 427. (*c*)

415. Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, tom. I. liv. II.

(*a*) Joſ. Sim. Aſſamani, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. I. p. 182. 248.

(*b*) Theodoret, *Hiſt. eccléſ.* liv. V. chap. xxxix. p. 245. *Dictionn.* de Bayle, article *Abdas.* Barbeyrac, *de la morale des peres*, p. 320.

(*c*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. xx. p. 358.

SIÉC. V. I. PART.

Ce ne fut pas ſeulement de la part des payens que les chrétiens eurent à ſouffrir; ils furent moleſtés en bien des manieres par les Juifs, qui, dans pluſieurs endroits de l'orient, vivoient dans l'opulence & jouiſſoient d'une grande conſidération (*a*): mais aucun d'eux ne les traita avec plus de hauteur & de violence que Gamaliel, patriarche de cette nation, homme puiſſant & accrédité, dont les vexations ne purent être arrêtées que par un édit formel de Théodoſe le jeune, en l'an 415. (*b*)

Le chriſtianiſme attaqué par des ennemis ſecrets.

V. Nous n'avons aucun monument qui nous atteſte que dans ce ſiecle, on ait publié quelque écrit contre la religion chrétienne & contre ſes ſectateurs, à moins qu'on ne veuille mettre dans ce rang les hiſtoires d'Olympiodore (*c*) & de Zoſime, ce dernier ſur-tout ne perdant aucune occaſion de calomnier les chrétiens. Mais quoique l'on écrivit peu contr'eux, nous ne devons pas croire que l'eſprit de diſpute & d'oppoſition fût éteint. Les écoles des philoſophes & des rhéteurs étoient toujours ouvertes en Grece, en Syrie & en Egypte, & il n'eſt pas douteux que ces maîtres adroits ne fiſſent tous leurs efforts pour infecter de leurs principes les eſprits de la jeuneſſe, & les prévenir en faveur des ancien-

(*a*) Socrate, *Hiſt. eccleſ.* lib. VII. cap. xiij. p. 349. cap. xvj. p. 353. *Codex Théodoſ.* tom. VI. p. 265.

(*b*) *Codex Theodoſ.* tom. VI. p. 262.

(*c*) Photius, *Biblioth. cod. LXXX.* p. 178.

nes ſuperſtitions (*a*). L'hiſtoire de ce tems-là, & les ouvrages de divers chrétiens, nous offrent des preuves les plus évidentes de cette maniere ſourde & clandeſtine de combattre la religion.

(*a*) Zacharie de Mitylene, *de opificio Dei*, pag. 165. 200. édit. de Barthius.

II. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAPITRE I.

De l'état des ſciences & de la philoſophie.

SIEC. V. II. PART. Etat des ſciences parmi les chrétiens.

I. QUoique dans ce ſiecle les hommes ignorans & ſans lettres parvinſſent aux premiers emplois tant civils qu'eccléſiaſtiques, cependant il ne faut pas conclure que les ſciences fuſſent généralement mépriſées; tous ceux qui ſavoient penſer, en ſentoient encore le prix. De-là, des écoles publiques dans preſque toutes les grandes villes, comme Conſtantinople, Rome, Marſeille, Edeſſe, Niſibis, Carthage, Lyon & Treves. Les empereurs y entretenoient à leurs dépens des ſavans capables d'inſtruire la jeuneſſe: quelques évêques & quelques moines contribuerent auſſi à éclairer un peu le public, en y répandant la foible maſſe de leurs lumieres. Mais le malheur des tems, les incurſions des barbares & la pénurie des grands talents empêcherent qu'on ne retirât de ces ſecours tous les fruits qu'on en pouvoit naturellement attendre.

SIEC. V. II. PART. En occident.

II. Il eſt vrai cependant, qu'en occident & principalement dans les Gaules, on vit quelques hommes dignes par leur génie & leurs connoiſſances, de ſervir de modeles à ceux qui aſpiroient au mérite littéraire: c'eſt ce que prouvent les ouvrages de Macrobe, de Salvien, de Vincent, évêque de Liris; d'Ennodius, de Sidonius Appollinaire, de Claudien, de Mamertus, de Dracontius, & de quelques autres, qui encore, quoi qu'à certains égards inférieurs aux écrivains les plus célebres de l'antiquité, ne manquent point d'élégance, & ſont remplis d'une érudition très-variée. Mais, comme nous l'avons déja dit, les incurſions des barbares étouffierent ces germes précieux que la main des ſciences avoit fait éclorre dans des tems plus favorables. Ces féroces uſurpateurs, inſenſibles à toute autre gloire qu'à celle des conquêtes, & n'eſtimant que la force du corps & la valeur militaire, ne pouvoient avoir que du mépris pour les arts & les ſciences, ces enfans modeſtes de la paix & du loiſir: partout où ils portoient leurs armes, l'ignorance & la barbarie les ſuivoient, & les ſciences ſe refugioient dans les cures & dans les monaſteres, encore ne tarderent-elles pas à dégénérer ici de leur ancien éclat, & à prendre une forme barbare & ridicule. Le goût des études ſolides s'éteignit inſenſiblement dans les ordres ſacrés, au milieu du torrent de l'ignorance & des allarmes continuelles de la guerre, & on lui ſubſtitua un vain fantôme d'érudition, un jargon gothique & décharné. Les écoles publiques

SIEC. V. II. PART.

ſubſiſtoient, il eſt vrai, & l'on y enſeignoit ce qu'on appelloit *les ſept arts libéraux* (178) : mais ces leçons, comme nous l'apprenons de S. Auguſtin, ne contenoient qu'un certain nombre de préceptes ſecs & ſubtils, plus propres à charger la mémoire qu'à éclairer l'eſprit : de ſorte que vers la fin de ce ſiecle, les ſciences avoient preſque entierement diſparu, ou qu'il n'en reſtoit au moins qu'une légere apparence.

Etat de la philoſophie en occident.

III. Le peu de perſonnes qui, dans ce ſiecle, s'appliquerent à la philoſophie, ne ſuivoient pas la doctrine d'Ariſtote, qu'elles regardoient comme un labyrinthe ſemé d'épines & de ronces (*a*), & cependant il eſt probable que ſi elle eût été plus connue, elle n'auroit pas manqué de partiſans : mais la réputation de Platon étoit établie depuis long-tems ; on le trouvoit plus intelligible & moins ſubtil que le philoſophe de Stagire, ſans compter que ſa philoſophie paroiſſoit plus conforme à l'eſprit de la religion chrétienne : d'ailleurs, ſes ouvrages les plus eſtimés avoient été traduits en latin par Victorin, & ainſi mis à la portée de tout le monde (*b*). Auſſi Sidonius Apollinaire nous apprend (*c*), qu'entre les Latins, tous ceux

(*a*) Les paſſages de différens auteurs qui prouvent ce qu'on avance ici, ont été recueillis par Laungius, dans ſon livre *de varia Ariſtotelis fortuna, in academia Pariſienſ.*

(*b*) Voyez Auguſtini *Confeſſionum*, lib. I. c. II. §. 1. p. 105. 106. tom. I. opp.

(*c*) Voyez ſes *Epitres*, liv. IV. ép. iij. xj. liv. IX. ép. ix.

qui avoient quelque goût pour la philoſophie, choiſiſſoient Platon pour leur maître.

IV. Le ſort des lettres fut moins déplorable chez les Grecs & les orientaux : non-ſeulement on s'y piqua d'une littérature plus polie, mais encore d'une ſcience plus ſolide & plus profonde. Ceux qui vouloient étudier le droit, ſe rendoient à Béryte, célebre par ſon académie (*a*), ou à Alexandrie, & dans cette derniere ville, on enſeignoit encore particulierement la médecine & la chymie (*b*). Pour ce qui eſt de l'éloquence, de la poéſie, de la philoſophie, & de tous les autres arts libéraux, il y avoit dans les écoles publiques établies dans preſque toutes les grandes villes, des profeſſeurs qui en donnoient des leçons : à cet égard, Alexandrie & Conſtantinople avoient le plus de réputation, ſoit par le ſavoir de ceux qui y enſeignoient, ſoit par leur méthode. (*c*)

Platoniciens modernes.

V. Les platoniciens modernes conſervoient encore beaucoup de leur crédit en Syrie & à Alexandrie : Olympiodore, Héron (*d*) & quelques autres ſavans du premier ordre, contribuerent beaucoup au luſtre de l'école de cette derniere ville. Théo-

(*a*) Voyez Haſei, *Lib. de academia jureconſultorum Berytenſi*, comme Zacharie de Mitylene, *de opificio Dei*, p. 164.

(*b*) Zacharie de Mitylene, *de opificio Dei*, p. 179.

(*c*) Æneas Gazæus, *in Theophraſto*, p. 6. 7. 16. &c.

(*d*) Marin, *vita Procli*, cap. IX. p. 19. édit. de Fabricius.

SIEC. V. II. PART.

phraſte, Plutarque & Syrien ſon ſucceſſeur, illuſtrerent celle d'Athenes, par leurs talens & leur érudition. Ils furent les maîtres du fameux Proclus, qui ſurpaſſa de beaucoup tous les platoniciens de ce ſiecle, & acquit une ſi grande conſidération, qu'il donna un nouvel éclat à la philoſophie de Platon, & la fit revivre dans la Grece (*a*). Marin de Naples, Ammon, fils d'Hermas, Iſidore & Damaſce, ſes diſciples, ſuivirent ſes traces avec une ardente émulation, & ſe firent des ſucceſſeurs dignes d'eux: mais les loix impériales & les progrès de la religion chrétienne affoiblirent inſenſiblement leur autorité (*b*), & comme il y avoit des docteurs chrétiens, imbus eux-mêmes du ſyſtême de Platon, & en état de l'expliquer à la jeuneſſe, on eut moins beſoin de fréquenter les écoles de ces philoſophes payens, qui perdirent ainſi peu-à-peu de leur célébrité.

La philoſophie d'Ariſtote acquiert du crédit.

VI. La préférence qu'avoit obtenue la philoſophie platonicienne pour ſon excellence & ſa conformité prétendue avec la doctrine de l'Evangile, ne put empêcher que la doctrine d'Ariſtote ne ſe fît jour après de longues oppoſitions, & ne forçât les entrées de l'égliſe. Les platoniciens eux-mêmes étoient déja dans l'uſage d'expliquer dans leurs écoles quelques uns des ouvrages

(*a*) La *vie* de Proclus, par Marin, a été publiée *in*-4°. à Hambourg, en 1700, par Jean Albert Fabricius, & enrichie par cet habile homme d'un grand nombre de ſavantes remarques.

(*b*) Voyez Æneas Gazæus, *in Theophraſto*, p. 6. 7. 8. 13. édit. de Barthius.

de ce philoſophe, & ſur-tout ſa *Dialectique*, qu'ils recommandoient à ceux d'entre leurs diſciples, qui avoient quelque goût pour ce genre d'étude & pour la diſpute. Les docteurs chrétiens ſuivirent leur exemple, & ce fut le premier pas du philoſophe de Stagire vers cet empire univerſel, qu'il exerça depuis dans la république des lettres. Un ſecond pas, mais bien plus important que le premier, fut celui qu'il fit, pendant les controverſes occaſionnées par Origene, par les ariens, les eutychiens, les neſtoriens & les pélagiens, qui, dans ce ſiecle, cauſerent tant de maux à l'égliſe. Origene, comme on le ſait, étoit extrêmement attaché à la philoſophie platonicienne, & dès qu'il fut ſolemnellement condamné, pluſieurs perſonnes, pour ne pas être comptées au nombre de ſes diſciples, firent profeſſion de la doctrine d'Ariſtote, entierement contraire à celle de ce docteur chrétien. Dans les diſputes neſtoriennes, ariennes & eutychiennes, on avoit ſans ceſſe recours de part & d'autre à des diſtinctions ſubtiles & à des ſophiſmes captieux, & nul arſenal n'étoit mieux fourni en armes de ce genre que celui d'Ariſtote, tandis que l'élégant & ſublime Platon en étoit tout-à-fait dépourvu. Outre cela, la doctrine pélagienne avoit beaucoup de rapport avec celle de ce dernier, ſur la nature de Dieu & ſur l'ame humaine. Ce fut une raiſon de plus pour engager un grand nombre de perſonnes à abandonner un ſyſtême devenu ſuſpect, & à prendre au moins le manteau péripatéticien.

CHAPITRE II.

Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe; de la forme de ſon gouvernement dans ce ſiecle.

SIEC. V. II. PART.

La forme extérieure du gouvernement de l'égliſe un peu changée.

I. PLuſieurs cauſes contribuerent à changer la forme du gouvernement de l'égliſe. Depuis long-tems, ſelon les tems & les circonſtances, on avoit augmenté ou diminué le pouvoir des évêques & ſur-tout de ceux du premier ordre, & à tous ces changemens, les intrigues de cour & le but politique de l'empire avoient eu plus de part que la prudence & l'équité. Mais au lieu que juſqu'ici ces révolutions paſſageres avoient fait peu de ſenſations, il ſurvint, dans ce ſiecle, une affaire bien plus importante & qui fixa l'attention du monde chrétien; je veux parler des accroiſſemens conſidérables de pouvoir & de dignité que reçut alors le ſiege de Conſtantinople, malgré la plus vigoureuſe réſiſtance de l'évêque de Rome. Dans le ſiecle précédent, le concile de Conſtantinople avoit accordé une des premieres places, parmi les conducteurs de l'égliſe, aux évêques de cette ville, à cauſe des privileges & de la dignité de cette réſidence impériale. Leur ambition, irritée par cette conceſſion, porta ſes vues plus loin, & encouragés, ſans doute, par l'approbation de l'empereur, ils ſoumirent à leur juriſdiction les provinces d'Aſie, de Thrace & du

Pont. Dans ce ſiecle, ils aſpirerent à monter plus haut, &, après avoir ajoûté à leurs précédentes acquiſitions toute la partie orientale de l'Illyrie, ils parvinrent enfin au faîte de l'autorité eccléſiaſtique; car, par le vingt-huitieme canon du concile de Chalcédoine, qui s'aſſembla en l'an 451, il fut décidé que les deux évêques de Rome & de Conſtantinople jouiroient du même rang & de la même dignité, à cauſe de l'égalité des deux villes impériales; & par un acte du même concile, on confirma à l'évêque de Conſtantinople la juriſdiction ſpirituelle qu'il avoit uſurpée ſur les provinces dont nous avons parlé. Léon le Grand, évêque de Rome, ne manqua pas de s'oppoſer de toutes ſes forces à ces decrets, & en cela il fut ſécondé par pluſieurs autres prélats: mais tout fut inutile, les empereurs firent pencher la balance en faveur du ſiege de Conſtantinople, & ſoutinrent de leur autorité les déciſions du concile (*a*). En conſéquence, celui de Conſtantinople commença à diſputer à l'évêque de Rome la ſuprématie dans l'égliſe, & il accabla ceux d'Alexandrie & d'Antioche du poids tyrannique de ſa ſupériorité prétendue. Entre ces deſpotes ſpirituels, Acace fut celui qui ſe diſtingua le plus par ſon orgueil & par ſon ambition. (*b*)

II. Ce fut environ ce tems-là que Juve- Ambition de Juvenal.

(*a*) Le Quien, *Oriens chriſt.* tom. I. p. 36.

(*b*) Le *Dictionnaire* anglois de Bayle, article *Acacius.*

SIEC. V. II. PART.

nal, évêque de Jéruſalem, ou plûtôt d'Elia, tâcha de ſe ſouſtraire avec ſon égliſe, à la juriſdiction de l'évêque de Céſarée, & de s'élever au premier rang parmi les prélats chrétiens. La haute conſidération dont jouiſſoit ſon égliſe, qui à juſte titre pouvoit être appellée *la mere égliſe*, puiſqu'elle avoit été fondée par les apôtres, & qu'elle étoit même la premiere qu'ils euſſent établie, favoriſa beaucoup ſon ambition. Encouragé par l'eſpérance du ſuccès, & par la protection de Théodoſe le jeune, non-ſeulement il s'arrogea la dignité de patriarche de toute la *Paleſtine* (179), titre qui le rendoit parfaitement indépendant de toute autorité ſpirituelle, mais il s'empara des droits de l'évêque d'Antioche, & uſurpa ſa juriſdiction ſur la Phénicie & ſur l'Arabie. De-là, entre lui & Maxime, évêque d'Antioche, une vive diſpute que le concile de Chalcédoine termina, en rendant à ce dernier la Phénicie & l'Arabie, & en confirmant à Juvenal la poſſeſſion ſpirituelle de toute la Paleſtine (*a*), & le rang qu'il s'étoit attribué dans l'égliſe (*b*). De cette maniere on créa dans ce ſiecle cinq grands chefs de l'égliſe, diſtingués des autres par le titre de patriarches (*c*). Les orientaux font mention d'un ſixie-

(*a*) Voyez auſſi ſur ce qui regarde les trois Paleſtines, Caroli a S. Paulo, *Geographia ſacra*, p. 307.

(*b*) Voyez Michel Le Quien, *Oriens chriſtianus*, tom. III. p. 110.

(*c*) Voyez les auteurs qui ont écrit ſur les patriarches, & dont Fabricius fait les éloges dans ſa *Bibliograph. antiquar.* cap. XIII. p. 453.

me, ſavoir, de l'évêque de Séleucie & de Ctéſiphon, auquel, comme on le rapporte, celui d'Antioche céda volontairement une partie de ſa juriſdiction (*a*): mais ce fait ne mérite aucune créance, n'étant fondé que ſur les decrets arabes du concile de Nicée, manifeſtement deſtitués de toute autorité.

III. Les privileges attachés à la dignité patriarchale, étoient conſidérables; ceux qui en étoient revêtus, conſacroient ſeuls les évêques des provinces ſoumiſes à leur juriſdiction; chaque année ils aſſembloient un concile compoſé des évêques de leur diſtrict, pour regler les affaires de l'égliſe: les queſtions & les controverſes, les plus importantes, étoient renvoyées au jugement des patriarches, qui décidoient auſſi ſouverainement des accuſations portées contre les évêques; enfin, ils nommoient des vicaires ou des députés (*b*), revêtus de leur autorité, pour le maintien du bon ordre & de la tranquillité dans les provinces éloignées. Telles étoient les principales prérogatives de la dignité patriarchale; elle en avoit encore quelques autres moins importantes, qu'il n'eſt pas néceſſaire de rapporter ici.

Privileges des patriarches.

(*a*) Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. I. p. 9. 13.

(*b*) David Blondel, *de la primauté de l'égliſe*, chap. XXV. pag. 332. Theod. Ruinart, *de Pallio archiepiſcopali*, p. 445. tom. II. des *œuvres poſthumes* de Mabillon.

SIEC. V. II. PART.

Remarquons cependant avec ſoin, que l'autorité des patriarches n'étoit pas reconnue dans toutes les provinces ſans exception, tant en orient qu'en occident; pluſieurs diſtricts en étoient affranchis (*a*); elle étoit encore limitée & par les empereurs qui ſe reſervoient le pouvoir ſuprême dans la hiérarchie eccléſiaſtique, & recevoient volontiers les plaintes qu'on leur portoit contre les patriarches, & par les conciles, en qui réſidoit eſſentiellement la majeſté & le pouvoir législatif de l'égliſe.

Inconvéniens de l'autorité patriarchale.

IV. Bien loin que cette conſtitution du gouvernement eccléſiaſtique procurât la paix & la proſpérité de l'égliſe, au contraire, elle étoit une ſource éternelle de troubles & de diſſentions. Les patriarches en état, par leur élévation, de faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal, empiéterent ſur les droits des évêques, & à force d'uſurpations parvinrent peu à peu à les mettre ſous le joug : mais, afin de les dédommager de ce qu'ils leur faiſoient perdre, & de prévenir leur réſiſtance & leurs murmures, ils leur permirent de fouler aux pieds à leur tour les anciens privileges du peuple, & ils gagnoient eux-mêmes à ce dédommagement, puiſqu'à proportion que l'ordre épiſcopal dont ils étoient les maîtres, s'élevoit, leur propre autorité devenoit plus conſidérable.

(*a*) Edward. Berevodius, *Diſſert. de veteris eccleſiæ gubernatione patriarchali*, imprimée à la fin du livre de l'archevêque Usher, intitulé *Opuſculum de origine epiſcoporum & metropolitan.*

rable. Ils avoient ſoin auſſi de fomenter des diviſions dans l'ordre des évêques, & d'exciter des animoſités entr'eux & les autres miniſtres ſubalternes de la religion; ils alloient juſqu'à ſemer la diſcorde entre le clergé & le peuple, afin d'avoir occaſion d'exercer leur autorité pendant ces troubles, & de ſe faire un plus grand nombre de créatures & de cliens: en un mot, il n'eſt aucun artifice qu'ils ne miſſent en uſage pour ſuſciter des affaires aux évêques, afin de s'en rendre les arbitres: dons, promeſſes magnifiques, rien ne fut épargné, afin de gagner ſur-tout, ces nombreux eſſaims de moines, qui haiſſoient en ſecret les évêques, & qui étoient les ſoutiens de la tyrannie patriarchale: ces lâches mercenaires contribuerent plus que qui que ce ſoit, à ruiner l'ancienne diſcipline de l'égliſe, à affoiblir l'autorité des évêques, & à porter à un excès énorme celle de leurs ambitieux protecteurs.

Diſputes entre les patriarches.

V. A tous ces déſordres ſe joignirent les haines & les jalouſies de rang, qui s'éleverent entre les patriarches eux-mêmes; ſource des guerres les plus ſanglantes & des crimes les plus atroces. Le patriarche de Conſtantinople ſe ſignala ſur-tout dans cette lice odieuſe: enflé par la faveur & la proximité de la cour, il dévoroit des yeux tout ce qui étoit à ſa bienſéance, & formoit chaque jour de nouvelles prétentions. D'un côté, il réduiſit ſous ſa juriſdiction les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, comme des prélats du ſecond ordre; & de l'autre, il envahit le dioceſe de l'évêque de Rome, & le dé-

pouilla de pluſieurs provinces. Les premiers, après avoir vigoureuſement combattu & excité bien des mouvemens, furent obligés, par le malheur des circonſtances, de céder la victoire à leur ennemi. L'évêque de Rome, plus riche & plus puiſſant, réſiſta avec plus de ſuccès, & porta, à ſon tour, un coup mortel à la ſuprématie uſurpée du patriarche de Byſance.

En examinant attentivement les faits que nous venons de rapporter, on y trouvera la premiere origine de ces triſtes & ſcandaleuſes diviſions, qui d'abord partagerent l'égliſe d'orient en pluſieurs ſectes, & enſuite la ſéparerent de celle d'occident. Ces ſchiſmes honteux naquirent ſur-tout des diſputes vraiment anti-chrétiennes, qui s'éleverent ſur la ſuprématie, entre ceux qui ſe donnoient pour les peres de l'égliſe, & qui devoient en être & les défenſeurs & les modeles.

Pouvoir de l'évêque de Rome.

VI. Entre tous les prélats engagés dans cette cauſe, aucun ne fut autant aidé par les conjonctures du tems, que l'évêque de Rome: malgré les efforts continuels & redoublés de celui de Conſtantinople contre lui, pluſieurs circonſtances ſe réunirent pour augmenter ſon pouvoir, quoiqu'il ne s'attribuât pas encore la dignité de ſouverain juge & de légiſlateur dans l'égliſe. Les évêques d'Alexandrie & d'Antioche, hors d'état de réſiſter par eux-mêmes à celui de Conſtantinople, avoient ſouvent recours à celui de Rome, & les prélats ſubordonnés à ceux-là, employoient à leur tour la même métho-

de contre leurs uſurpations; deſorte que le pontife de Rome les prenant alternativement ſous ſa protection, ajoutoit chaque jour un nouveau degré d'autorité à ſon ſiege, & s'élevoit inſenſiblement à la ſuprêmatie. En occident d'autres cauſes contribuerent à ſon aggrandiſſement : la décadence de l'empire & l'indolence des empereurs, le laiſſerent dans une pleine liberté d'exercer & d'étendre ſon autorité dans la capitale; & bien loin que les incurſions des barbares & leurs victoires lui fuſſent préjudiciables, elles ne ſervirent au contraire qu'à ſon élevation. Ces nouveaux conquérans ne penſoient en effet qu'à affermir leur domination; & quand ils virent le reſpect des peuples pour leurs évêques, & la dépendance de ceux-ci à l'égard du pontife Romain, ils prirent auſſi-tôt la réſolution d'attacher à leurs intérêts ce chef de l'égliſe, en le comblant d'honneurs & de bienfaits.

Léon ſurnommé le *Grand*, fut de tous les évêques qui ſiegerent à Rome, pendant ce ſiecle, celui qui travailla avec le plus de zele & de ſuccès, à étendre les prérogatives de la chaire pontificale de cette ville: cependant, ni lui, ni ceux qui le favoriſérent, ne furent encore capables de vaincre tous les obſtacles qui s'oppoſoient à leurs vues ambitieuſes. L'exemple des Africains qui ne purent être engagés, ni par promeſſes, ni par menaces à ſoumettre leurs différends à la déciſion du tribunal romain, en eſt une preuve (*a*).

(*a*) Lud. El. Dupin, *de antiqua eccleſiæ diſciplin.*

SIEC. V. II. PART.

Vices du clergé.

ſans parler de pluſieurs autres qu'on pourroit alléguer.

VII. La corruption du clergé étoit à ſon comble; les hiſtoriens les plus dignes de foi, ſont unanimes là-deſſus, & ne ceſſent de nous parler du luxe, de l'orgueil, de l'avarice inſatiable des eccléſiaſtiques, & de leurs débordemens de toute eſpece. Les évêques, & en particulier ceux du premier ordre, avoient des miniſtres ou des ſubſtitués qui conduiſoient l'égliſe, pendant qu'eux-mêmes vivoient dans le ſein des plaiſirs & de la volupté. Inſenſiblement il ſe forma des eſpeces de cours eccléſiaſtiques, où ces prélats ſe montroient avec une pompe toute mondaine, donnoient des audiences & recevoient les hommages d'une foule d'eſclaves. On attachoit une ſi haute idée à la prêtriſe, que dans une fête publique, Martin, évêque de Tours, ne craignit pas de dire que la dignité impériale étoit au-deſſous de celle des prêtres (*a*). Pour ce qui eſt des diacres, leur orgueil & leur licence mériterent ſouvent des reproches publics, comme en font foi les decrets de divers conciles (*b*).

Toutes ces taches qui flétriſſoient l'honneur du clergé, n'auroient pas été tolérées, ſi la plus grande partie du genre humain

---

na, diſſ. II. p. 166. Melch. Leydeckeri, *Hiſtoria eccleſiæ Africanæ*, tom. II. diſſ. II. p. 505.

(*a*) Sulpice Severe, *de vita Martini*, cap. XX. p. 339. comparé avec *dial. II.* chap. VI. p. 457.

(*b*) Voyez Dav. Blondel, *Apologia pro ſententia Hieronymi de epiſcopis & presbyteris*, p. 140.

n'avoit été plongée dans l'ignorance & la ſuperſtition la plus groſſiere, & ſi tous les chrétiens en général n'avoient jugé des droits & des privileges eccléſiaſtiques, par ceux dont les prêtres Hébreux, Grecs ou Romains avoient été en poſſeſſion ſous la loi de Moïſe, & dans les ténébres du paganiſme. Les Germains eux-mêmes, ces peuples barbares & belliqueux, qui, après avoir vaincu les Romains, partagerent entr'eux l'empire d'occident, ſupporterent avec la plus grande docilité le joug & les vices du clergé, d'un côté, parce que nouvellement convertis, ils avoient pris tous les préjugés récens ſur la juriſdiction eccléſiaſtique, mais ſur-tout parce qu'ils prêtoient aux miniſtres de Jeſus-Chriſt la même autorité & la même indépendance que s'attribuoient les prêtres de leurs fauſſes divinités.

Source des vices du clergé.

VIII. On ſera moins ſurpris de cette affreuſe corruption du clergé, ſi on fait attention que par tout on introduiſoit dans cet ordre, ſans choix & ſans examen, une foule de ſujets ineptes, qui pour la plupart n'ambitionnoient cet état que pour vivre dans la pareſſe & dans l'indolence. Pluſieurs de ces eccléſiaſtiques ne l'étoient que de nom: n'ayant aucun emploi déterminé, ne tenant à aucune égliſe, ils alloient de côté & d'autre & gagnoient leur pain aux dépens de la multitude ignorante, & quelquefois par les moyens les plus bas & les plus indécens.

Si on demande comment on peut concilier ce que nous venons de dire avec le grand nombre de ſaints que les écrivains tant

SIEC. V. II. PART.

orientaux qu'occidentaux, nous diſent avoir brillé dans ce ſiecle, la réponſe eſt aiſée; c'eſt l'ignorance qui les a canoniſés. Tous ceux qui, dans ces tems ténébreux & corrompus, ſe diſtinguoient de la foule par leur genie, leurs écrits ou leur éloquence, par leur prudence & leur habileté dans la conduite des affaires importantes, par leur douceur, leur modération & l'empire qu'ils avoient pris ſur leur reſſentiment & leurs paſſions; tous ces hommes, dis-je, quelque imparfaite que fût d'ailleurs leur vertu, étoient auſſi-tôt conſidérés comme des êtres au-deſſus de l'humanité, & honorés comme des dieux, ou pour parler plus juſte, on les prenoit pour des hommes inſpirés & pleins de la divinité.

Les moines.

IX. Les moines qui auparavant avoient vécu pour eux-mêmes & dans la plus profonde retraite, ſans affecter aucun rang parmi les eccléſiaſtiques, s'éleverent par degrés au-deſſus de leur état, & acquirent des richeſſes & des privileges ſi conſidérables, qu'ils ſe virent en état de figurer parmi les colomnes de l'égliſe (*a*). Ils eurent d'abord une ſi grande réputation de piété, que ſouvent on prenoit dans leur ordre les évêques & les prêtres (*b*), & dans le tems dont nous parlons, la paſſion de fonder des couvens où les moines & les ſaintes vierges puſſent ſervir Dieu

(*a*) Epiphane, *Expoſ. fidei*, tom. I. opp. p. 1094. Mabillon, *Réponſe aux chanoines réguliers*, tom. II. de ſes *œuvres poſthumes*, p. 115.

(*b*) Sulpice Severe, *de vita Martini*, cap. X. p. 320. *dial. I.* cap. XXI. p. 426.

plus commodément, n'avoit point de bornes (*a*).

Tous les ordres de moines ne ſuivoient pas la même régle; quelques-uns étoient ſous celle d'Auguſtin, d'autres ſous celle de Baſile, d'Antoine, d'Athanaſe ou de Pacome: mais il faut que ces régles fuſſent très-négligées, puiſque déja dans ce ſiecle le libertinage des moines avoit paſſé en proverbe (*b*), & qu'on les accuſa d'avoir excité des ſéditions & des troubles affreux en pluſieurs endroits. Au reſte tous les ordres monaſtiques, de quelque nature qu'ils fuſſent, étoient ſous la protection des évêques, dans les dioceſes deſquels ils étoient établis, & les patriarches ne prétendoient à aucune autorité ſur eux; cela paroît évidemment par les conciles tenus dans ce ſiecle (180).

X. Pluſieurs écrivains d'un mérite diſtingué furent l'ornement de ce ſiecle. Parmi les Grecs & les orientaux, nous devons mettre au premier rang Cyrille, évêque d'Alexandrie, ſi fameux par ſes ouvrages & par les controverſes dans leſquelles il fut engagé. Il ſeroit injuſte de ne pas donner à ce grand homme les éloges qu'il mérite; mais l'impartialité dont nous faiſons profeſſion, ne nous permet pas de diſſimuler qu'on lui a reproché un caractere remuant & trop de goût pour la diſpute, ſans parler de ſes autres défauts (181). Ecrivains Grecs.

(*a*) Sulpice Severe, *Dial. I.* p. 419. Noris, *Hiſt. Pelag.* lib. I. cap. iij. p. 273. tom. I. opp. *Hiſtoire littéraire de la France*, tom. II. p. 35.

(*b*) Sulpice Severe, *Dial. I.* chap. VIII. p. 399.

SIEC. V. II. PART.

Après Cyrille vient Théodoret, évêque de Cyr, écrivain éloquent & ſavant, verſé dans toutes les parties de la littérature ſacrée, mais malheureuſement trop attaché à certaines erreurs neſtoriennes (182).

Iſidore de Peluſe étoit un homme d'une ſainteté & d'un ſavoir peu communs; nous avons encore un grand nombre de ſes épitres (183) où l'on voit plus de piété, de genie, de ſageſe & d'érudition, que dans les productions volumineuſes de pluſieurs autres écrivains (184).

Théophile d'Alexandrie, dont la plupart des ouvrages ont péri, s'eſt immortaliſé par le zele avec lequel il s'oppoſa à Origene & à ſes partiſans (*a*).

Pallade mérite d'être placé parmi les meilleurs auteurs par ſon *Hiſtoire lauſiaque*, & par *ſa vie de Chryſoſtome.*

Théodore de Mopſueſte, quoique accuſé des plus grandes erreurs après ſa mort, fut un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Ceux qui ont lû avec attention dans Photius, les fragmens qui nous reſtent de cet auteur, regretent de n'avoir pas ſes ouvrages qui ſont ou perdus (*b*) ou s'ils exiſtent encore, ne peuvent ſe trouver que chez les neſtoriens, & en langue ſyriaque (185).

Nil, diſciple de Chryſoſtome, a compoſé pluſieurs traités de piété, mais qui n'ont preſ-

(*a*) Voyez Euſeb. Renaudot, *Hiſtoria patriarcharum Alexandrin.* p. 103.

(*b*) Voyez Joſ. Sim. Aſſeman, *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. III. part. ij. p. 227.

que d'autre mérite que celui de l'intention très-louable de leur auteur.

Pour abréger, nous paſſons ſous ſilence quelques autres écrivains, comme Baſile de Seleucie, Théodot d'Ancyre, & Gelaze de Cyzique, qui on eut moins de réputation.

Ecrivains Latins.

XI. Léon I. ſurnommé le *Grand*, pontife de Rome, eſt à la tête des auteurs Latins de ce ſiecle; il avoit beaucoup de génie & d'éloquence, mais encore plus d'ambition, & il fit trop ſervir ſes talens à l'aggrandiſſement de ſon ſiege (186).

Oroſe s'acquit une grande réputation par ſon hiſtoire deſtinée à repouſſer les traits des Payens contre le chriſtianiſme, par ſes ouvrages contre les pélagiens & les priſcillianiſtes (*a*).

Caſſien, homme ſans lettres & fort ſuperſtitieux, prêcha dans les Gaules, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, la diſcipline des moines de Syrie & d'Egypte, & fut une eſpece de docteur ſemi-pélagien (*b*).

Maxime de Turin publia pluſieurs homelies qui exiſtent encore, & qui malgré leur briéveté, ſe diſtinguent pour la plupart par leur élégance & leur onction.

(*a*) Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, à l'article *Oroſe*: Havercamp a publié une excellente édition de cet auteur, enrichie d'anciens coins & d'anciennes médailles, *in*-4°. à Leyde, en 1738.

(*b*) *Hiſt. littéraire de la France*, tom. II. p. 215. Simon, *Critique de la bibliotheque eccléſiaſtique*, par Dupin, tom. I. p. 156. Les ouvrages de Caſſien ont été publiés *in-folio* à Francfort en 1722. avec un ample commentaire, par Alardus Gazæus.

Euchere de Lyon, évêque de cette ville, fut un des écrivains de morale, qui brillerent le plus dans ce ſiecle parmi les Latins (*a*).

Pierre, évêque de Ravenne, acquit par ſon éloquence, le titre de *Chryſologue*: ſes diſcours ne manquent pas abſolument de genie (*b*).

Pontius de Noles, illuſtre par ſa fervente piété, fut auſſi très-eſtimé pour ſes poéſies, & d'autres bons ouvrages (187).

Salvien fut un écrivain éloquent, mais en même-tems aigre & plein d'humeur; ſes déclamations contre les vices de ſon tems, décelent par leur emportement les défauts de ſon caractere (188).

Proſper d'Aquitaine & Marius Mercator ſont aſſez connus de ceux qui ont étudié avec quelque ſoin les diſputes pélagiennes & les autres controverſes de ce ſiecle.

Vincent de Lerins s'eſt acquis une réputation immortelle, par ſon traité abregé, mais excellent, contre les ſectes, qui eſt intitulé *commonitorium* (189).

Sidonius Apollinaire, écrivain plein d'enflure, quoiqu'il ne manque pas abſolument d'éloquence. Vigile de Tapſe, Arnobe le jeune, qui écrivit un commentaire ſur les pſeaumes, Dracontius & d'autres auteurs de cet ordre, ſont tous trop peu diſtingués, pour qu'on s'arrête à en parler.

(*a*) Voyez un grand détail ſur ce prélat, dans l'*Hiſt. littér. de la France*, tom. II. p. 275.

(*b*) Agnelli, *Liber pontificalis eccleſiæ Ravennatenſis*, tom. I. p. 321.

CHAPITRE III.

De la doctrine de l'égliſe chrétienne pendant ce ſiecle.

SIEC. V. II. PART.

On fixe pluſieurs points de religion.

I. ON expliqua plus au long dans ce ſiecle, & on fixa avec plus de préciſion qu'auparavant, divers points de religion; ce fut l'effet des controverſes par-tout multipliées, ſur *la perſonne & la nature de Jeſus-Chriſt*, ſur *la corruption originelle de l'homme*, ſur *ſa capacité naturelle pour obſerver les loix divines*, ſur la *néceſſité de la grace pour le ſalut*, ſur *la liberté humaine* & autres queſtions abſtruſes & embarraſſées. L'auguſte & ſainte ſimplicité des premiers tems, où l'on ne demandoit au chrétien que la foi en Jeſus-Chriſt & l'obéiſſance à ſes loix, avoit diſparu & étoit traitée, ou peu s'en faut, de ruſticité & d'ignorance par les ſubtils docteurs de ce ſiecle querelleur, & cependant la folle curioſité de ces théologiens qui entreprirent d'expliquer des myſteres inexpliquables, eut le plus malheureux ſuccès. Au lieu de conduire les hommes dans les ſentiers de la foi & de la piété, ils les égarerent dans un labyrinthe de diſputes & de controverſes, & loin d'éclairer les ſaintes profondeurs de la religion, ils en obſcurcirent les vérités par des ſubtilités inintelligibles, des termes ambigus, & par des diſtinctions ténébreuſes. Telle fut la ſource de cet eſprit de contention & de chicane, de cet entêtement bigot, pour des mots

SIEC. V. II. PART.

qui ſouvent n'ont aucun ſens, de cette haine implacable pour les contrediſans, qui, delà, comme un torrent, ſe ſont répandus ſur tous les ſiecles de l'égliſe, & ſemblent encore défier tous les efforts de la ſageſſe humaine. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt que dans ces diſſentions la chaleur de la diſpute, l'irritation des eſprits, l'énergie de l'antipathie théologique, précipiterent ſouvent les deux partis dans les extrêmes les plus dangereux, & que de peur de paroitre ſe rapprocher, on s'éloigne également de la vérité.

La ſuperſtion augmente ſenſiblement.

II. Si avant cette époque la ſuperſtition & les inventions humaines avoient déja altéré la beauté & la ſimplicité naturelles de la religion, ce mal, bien loin de diminuer dans ce ſiecle, fit tous les jours plus de progrès; on invoquoit une infinité de ſaints décédés, & perſonne ne s'oppoſoit à un culte auſſi peu raiſonnable; on ne diſputoit point alors ſur la maniere dont les eſprits glorifiés pouvoient entendre les prieres des mortels. Cette queſtion qui dans la ſuite donna lieu à tant de vaines conteſtations, étoit décidée par le préjugé généralement reçu dans ce ſiecle, que ces ames céleſtes n'étoient pas tellement confinées dans leur ſéjour, qu'elles ne puſſent quelquefois en ſortir pour deſcendre ſur la terre, en parcourir les différentes contrées, & s'arrêter ſurtout dans les lieux où les corps qu'elles avoient autrefois animés, étoient dépoſés. Cette opinion empruntée des Grecs & des Romains, aſſembloit des foules de ſupplians

autour des tombeaux des ſaints (*a*); on alloit dans pluſieurs endroits juſqu'à honorer d'un culte particulier, les images de ceux qui s'étoient acquis la réputation d'une ſainteté extraordinaire, & l'on croyoit aſſez communément que cette invocation avoit la vertu de faire deſcendre dans l'image l'eſprit bienheureux auquel on addreſſoit ſes prieres. C'eſt ainſi que les prêtres payens avoient eu l'adreſſe de perſuader au peuple que Jupiter & Mercure venoient animer leurs ſtatues, & peut-être que cette fiction groſſiere, enracinée dans les eſprits, n'avoit fait que changer d'objets (*b*). On attribuoit encore une efficace irreſiſtible aux os des martyrs & au ſimulacre de la croix, pour éloigner le demon, garantir de toutes ſortes d'accidens & guérir les maladies du corps & celles de l'ame. (*c*) Nous n'entrerons pas dans le détail des proceſſions publiques, des ſaints pélérinages & de tous les hommages ſuperſtitieux qu'on rendoit aux eſprits glorifiés; nous ne

(*a*) Lactance, *Divin. inſtitut.* lib. I. p. 164. Héſiode, *Opp. & dier* verſ. 122. Comparez avec cela, Sulpice Sévere, epiſt. II. p. 371. dial. II. cap. xiij. p. 474. dial. III. p. 512. Enéas Gazæus, *in Theophraſto*, p. 65. Macaire, *in* Jac. Tollii, *inſignibus itineris italici*, p. 197. & d'autres auteurs de ce ſiecle.

(*b*) *Clementina*, homil. X. p. 697. tom. I. *PP. Apoſtolic.* Arnobe, *adv. gentes*, liv. vj. p. 254. Caſp. Barthius, *ad Rutilium Numantian.* p. 250.

(*c*) Prudence, hymn. xj. *de coronis*, p. 150, 151. Sulpice Sévere, epiſt. I. p. 364. Eneas Gazæus, *in Theophraſto*, p. 173.

SIEC. V. II. PART.

parlerons pas des habits pénitentiaux, des temples & des autels multipliés à l'infini, & de tant d'autres circonſtances qui annonçoient le déclin de la véritable piété, & la corruption du chriſtianiſme : nous dirons ſeulement que comme on ne ſe mettoit point en peine alors d'ôter aux chrétiens les fauſſes idées qu'ils avoient héritées de leurs ancêtres idolâtres, ſur les manes, les héros ou demi-dieux, les démons, les temples & autres choſes de cette nature, elles devoient néceſſairement paſſer dans le chriſtianiſme, d'autant plus qu'au lieu de ſupprimer les anciennes cérémonies payennes, on n'avoit fait que les habiller à la moderne. De-là ce mélange monſtrueux du culte chrétien avec les ſuperſtitions du paganiſme, qui défigure encore la religion dans une partie de l'égliſe de Jeſus-Chriſt.

Il ne ſera pas inutile de remarquer ici que le fameux dogme des Payens, ſur la *purification des ames* ſéparées de leurs corps par le moyen d'un certain feu, fut plus développé & mieux établi dans ce ſiecle qu'il ne l'avoit encore été (*a*); chacun ſait que cette doctrine a été, & eſt encore aujourd'hui dans l'égliſe Romaine une ſource inépuiſable de richeſſes pour le clergé.

Explications de l'Ecriture ſainte.

III. On s'appliqua moins dans ce ſiecle

(*a*) Voyez en particulier, ſur cette matiere, le livre d'Auguſtin, *de VIII. quæſtionibus ad Dulcitium*, N. XIII. opp. p. 128. *de fide & operibus*, cap. xvj. p. 182. *de fide & charitate*, §. 118. p. 222. *Enarratione Pſal.* XXXV. §. 3.

que dans le précédent, à l'explication de l'écriture ſainte; on fut trop occupé de controverſes. Cependant pluſieurs ſavans s'attacherent à ce travail important: nous ne parlerons pas de ceux qui ſe bornerent à éclaircir quelques morceaux détachés de l'écriture ſainte, tels que Victor d'Antioche, Polychrone, Philon de Carpathe, Iſidore de Cordoue, Salone & André de Céſarée; mais nous devons placer à la tête des interprètes de ce ſiecle, Theodoret, évêque de Cyr, & Théodore, évêque de Mopſueſte, qui conſacrerent leurs travaux à l'explication d'une grande partie de l'écriture. Ils avoient l'un & l'autre beaucoup de talens & de ſavoir; libres & indépendans dans leurs recherches, ils expliquoient les auteurs ſacrés par eux-mêmes, & ne ſuivoient ceux qui les avoient précédés dans cette carriere, qu'autant que leurs interprétations leur paroiſſoient raiſonnables. Les commentaires de Theodoret ſont parmi nous entre les mains des ſavans (190); ceux de Theodore ſont relégués en orient chez ces neſtoriens; il ſeroit à ſouhaiter qu'ils viſſent le jour (191). Cyrille d'Alexandrie mérite auſſi un rang parmi les commentateurs de ce ſiecle; mais on en doit un plus diſtingué à Iſidore de Peluſe, dont les épitres renferment un grand nombre d'obſervations propres à répandre beaucoup de jour ſur divers endroits de l'écriture (*a*).

(*a*) Pour ce qui regarde ces deux auteurs, voyez Simon, *Hiſtoire des principaux commentateurs du N. T.* chap. xxj. p. 300.

SIEC. V. II. PART.

Pluſieurs commentateurs chimériques & ridicules.

IV. Il eſt triſte au reſte que la plupart de ces commentateurs Grecs & Latins aient ſuivi les idées d'Origene, & ſe ſoient livrés à des interprétations forcées & chimériques, en abandonnant la lettre, pour courir après des *myſteres*, comme les Latins les appelloient, & cela dans les choſes les plus ſimples. Quelques auteurs Grecs, & en particulier Théodoret, travaillerent heureuſement à l'explication des livres du nouveau Teſtament; ce que l'on doit ſur-tout attribuer à leur parfaite connoiſſance de la langue grecque qu'ils avoient appriſe dès l'enfance. Mais ni les Grecs, ni les Latins n'éclaircirent beaucoup le vieux Teſtament, qui fut toujours cruellement maltraité par la paſſion de ſes interprètes pour l'allégorie. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir les commentateurs du cinquieme ſiecle, étrangler tous les paſſages de ce ſaint livre, pour y trouver des types de Jeſus-Chriſt, & des bénédictions de ſon regne, ou des figures de l'antechriſt, & des guerres cruelles qu'il devoit occaſionner, & dans tout cela on chercheroit inutilement une étincelle de jugement ou une ombre de vraiſemblance.

Quelques-uns plus judicieux.

V. Un petit nombre d'écrivains plus judicieux oſerent cependant s'élever contre cette fauſſe critique, & indiquer une route plus ſimple & plus ſûre, pour parvenir à l'intelligence du texte ſacré. C'eſt ce qui paroit par les épitres d'Iſidore de Peluſe, qui, quoiqu'il ne fût pas lui-même parfaitement exempt de la contagion des allégories, blâme cependant avec beaucoup de jugement, dans

dans pluſieurs endroits, ceux qui abandonnoient le ſens littéral du vieux Teſtament, pour en appliquer toutes les hiſtoires & toutes les prédictions à Jeſus-Chriſt. Mais de tous ceux qui conſerverent cette manie du ſiecle, aucun ne montra plus de courage que Theodore de Mopſueſte, qui non-ſeulement écrivit contre Origene (*a*) un livre ſur l'allégorie & ſur l'hiſtoire, mais qui dans ſes *commentaires ſur les prophetes*, ne balança pas d'en appliquer la plus grande partie des prédictions à divers événemens de l'hiſtoire ancienne (*b*). Sa méthode fut très-mal reçue, & peut-être qu'elle contribua à flétrir ſa mémoire plus que les erreurs dont on l'accuſoit (192). Les neſtoriens adopterent ſes principes d'interprétations (193), & continuerent à le regarder comme un ſaint du premier ordre; ils conſervent précieuſement ſes ouvrages, comme un monument de ſa piété & de ſon ſavoir.

Théologie didactique.

VI. Dans ce tems-là, on préſentoit les dogmes du chriſtianiſme d'une maniere peu convenable, & peu aſſortie à cette premiere ſimplicité qui formoit leur caractere eſſentiel. On les étendoit par des amplifications recherchées fort aux de-là des bornes dans leſquelles la ſageſſe divine avoit trouvé à propos de renfermer ſes leçons, & on les

(*a*) Facundus Hermianenſis, *de tribus capitulis*, lib. III. cap. vj. Liberat. *in Breviario*, cap. xxjv.

(*b*) *Acta concilii Conſtantinopol. II. ſeu Oecumenici V.* tom. III. *conciliorum*, p. 58. édit. d'Harduin.

SIEC. V. II. PART.

diſſequoit avec une minutieuſe ſubtilité, qui ne ſervoit qu'à les obſcurcir; & ce qu'il y avoit encore de plus fâcheux, c'eſt que l'on appuyoit toutes les idées théologiques qui étoient alors à la mode, ſur l'autorité & les raiſonnemens ſcholaſtiques des anciens docteurs, plutôt que ſur la parole infaillible de Dieu. Il ne paroît pas que dans ce ſiecle, qui que ce ſoit ait tenté de former un ſyſtême complet de théologie, à moins que l'on ne veuille appeller de ce nom, *ſix livres d'inſtruction*, qu'on dit avoir été compoſés par Niceas à l'uſage des néophytes (*a*). Mais comme nous l'avons déja remarqué, les principales branches de la religion furent diſcutées fort au long, dans les divers livres qu'on écrivit contre les neſtoriens, les eutychiens, les pélagiens & les ariens.

Controverſiſtes qui attaquent les juifs, les payens & les hérétiques.

VII. Il y eut pluſieurs auteurs qui attaquerent dans ce ſiecle le paganiſme & l'infidelité; il n'en falloit pas moins pour repouſſer les coups qu'on portoit de toutes parts à la religion. Théodoret dans ſon traité ſavant & ingénieux, *de curandis Græcorum affectionibus*, Orientius dans ſon *commonitorium*, & Evagre dans ſa *diſpute entre Zachée & Apollonius*, combattirent avec force les erreurs de l'idolatrie (*b*). Nous pouvons y ajouter Philippe Sedetes & Philoſtorge: le premier refuta Julien, & le dernier Porphyre. Les

(*a*) Gennade de Marſeille; *de ſcriptor. eccleſiaſt.* cap. xxij. p. 28. édit. Fabric.

(*b*) Pour ce qui regarde Orientius & Evagre, voy. *Hiſt. litt. de la France*, tom. II. p. 121. & 252.

Juifs furent battus par Baſile de Seleucie, par Gregence, dans ſa *diſpute avec Herbanus*, & par Evagre dans ſon dialogue entre Théophile & Judæus. Pour ce qui eſt des hérétiques, ils furent tous attaqués par Voconius l'Afriquain, par Gennade de Marſeilles, qui mérite d'être mis au premier rang des défenſeurs de la vérité, & par Théodoret dans ſon traité *ſur les fables des hérétiques*. Je ne parle pas de ceux qui n'écrivirent que contre une ſecte en particulier.

Défauts de ceux qui attaquerent les hérétiques.

VIII. Les controverſiſtes de ce ſiecle employerent contre les hérétiques une méthode tout à fait abſurde & dangereuſe, ils ſe conformerent aux régles des anciens ſophiſtes, &, ce qui eſt plus ſurprenant encore, à l'eſprit des loix romaines plus qu'aux préceptes & à l'exemple de Jeſus-Chriſt & de ſes apôtres. Dans les tribunaux romains, lorſqu'il ſe préſentoit quelque queſtion douteuſe & embarraſſante, on s'en rapportoit au jugement de certains juriſconſultes célebres par leur habileté & une longue expérience dans les affaires, & lorſqu'ils n'étoient pas d'accord entr'eux, le point en litige étoit décidé ou par la pluralité des ſuffrages, ou par l'avis des plus ſavans & des plus illuſtres membres du corps (*a*). Cette procédure romaine paſſa en loi dans ce ſiecle, tant pour les délibérations des conciles, que pour la déciſion des controverſes de religion, & on ne ſauroit dire combien elle fut nuiſible aux

(*a*) Voyez *Codex Theodoſ.* lib. I. tit. v. *De reſponſis prudentum*, p. 32. édit. Ritteran.

SIEC. V. II. PART.

intérêts de la vérité; car par-là on mettoit pour ainſi de côté le bon ſens & la raiſon, pour ne conſulter dans chaque queſtion que l'opinion du plus grand nombre, ou celle des docteurs les plus eſtimés des ſiecles précédens. Les actes que nous avons encore de divers conciles, prouvent clairement ce que je dis, & cette circonſtance jointe avec ce que nous avons déja remarqué ſur les défauts des auteurs polémiques de ce ſiecle, nous fait aiſément comprendre combien on s'égaroit dans la maniere de défendre la vérité & de combattre l'erreur.

Faux écrits.

IX. Cette imitation de la juriſprudence romaine, pour décider par la voye de l'autorité les queſtions de religion, donna lieu à un grand nombre de productions fauſſes & ſuppoſées. Pluſieurs hardis impoſteurs furent tentés par là de publier leurs propres écrits ſous les noms reſpectables des premiers peres de l'égliſe, & même ſous ceux de Jeſus-Chriſt & de ſes apôtres, afin de pouvoir dans les conciles & dans les controverſes où ils étoient intéreſſés, oppoſer autorité à autorité. L'égliſe fut inondée dans ce ſiecle de ces ouvrages impoſteurs; ce qui engagea, dit-on, le pape Gelaſe à convoquer un concile compoſé des évêques de l'égliſe latine, dans lequel, après un examen ſcrupuleux de tous les livres qui portoient des noms conſacrés, on dépouilla par un decret ſolemnel les écrits apocryphes de leur autorité empruntée. Il y auroit peut-être de la témérité à ſoutenir que rien de ſemblable n'eſt arrivé; je dois dire cependant que pluſieurs

ſavans ſont dans l'idée que ce decret de Gelaſe, n'eſt pas plus à l'abri des ſoupçons de ſuppoſition que les livres qu'il condamne, & qu'on doit moins l'attribuer au pontife romain qu'à quelque auteur inconnu qui aura pris ſon nom (*a*).

Ecrivains de morale.

X. Euchere, Salvien & Nil, furent dans ce ſiecle des écrivains de morale diſtingués. L'épitre du premier ſur *le mépris du monde, & de la philoſophie du ſiecle*, eſt un ouvrage excellent, ſoit pour les choſes, ſoit pour le ſtyle. Les écrits de Marc l'hermite reſpirent une piété fervente; mais il eut de grands défauts, cet auteur a mal choiſi ſes ſujets, & il les a traités ſans ordre, ſans clarté, & ſans aucune force de raiſonnement. Faſtidius a compoſé pluſieurs traités ſur les devoirs de la morale, mais qui ne ſont pas parvenus juſqu'à nous. Les fragmens qui nous reſtent de Diadochus, de Proſper & de Severien, plaiſent par l'éloquence & la ſolidité des maximes; mais il ne faut pas y chercher de la préciſion, de la méthode & des raiſonnemens ſuivis, & pour dire la vérité, c'eſt le défaut de preſque tous les écrivains de morale de ce ſiecle, ils manquent d'ordre & ils ne remontent jamais aux premiers principes.

XI. Au reſte, s'ils n'avoient manqué qu'en cela, on auroit pu encore les excuſer & re-

(*a*) Pearſon, *Vindiciar. Ignatian.* part. I. cap. iv. p. 189. Cave, *Hiſtor. litter. ſcriptor. eccleſiaſt.* p. 260. Urb. Godofr. Siberus, *Præfat. ad Enchiridion Sexti*, p. 79.

jetter leurs fautes ſur le malheur des tems; mais il eſt certain que la plupart des docteurs de ce ſiecle firent un tort inexprimable à la vraie piété, par leur enthouſiaſme & par les inventions abſurdes de leur rigoriſme. Les myſtiques qui ſe piquoient d'aſpirer à un plus haut degré de perfection que les autres, attirerent par tout à leur parti, ſur-tout en orient, un grand nombre de perſonnes du peuple, ſéduites par leur apparence de piété & de vertu auſtere. Il eſt impoſſible de décrire juſqu'où ces fanatiques pouſſerent la ſévérité à l'égard d'eux-mêmes, pour appaiſer, à ce qu'ils diſoient, la divinité, & ſelon leur langage ſingulier, *dégager l'eſprit céleſte de l'eſclavage de ce corps terreſtre & mortel.* Non-ſeulement ils vivoient parmi les bêtes ſauvages, mais encore à leur maniere, ils couroient nuds dans les déſerts, avec un regard effrayant, & comme agités par une ſorte de phréneſie; ils ne ſe nourriſſoient que d'herbes & de plantes ſauvages; ils évitoient la rencontre des hommes, reſtoient immobiles dans certains endroits pendant des années entieres, expoſés à toutes les rigueurs des ſaiſons, & vers la fin de leur vie, ils ſe renfermoient dans quelque miſérable hute où ils terminoient triſtement leur carriere. Telle étoit l'idée qu'on ſe faiſoit alors de la vraie piété & du culte le plus agréable à Dieu. (*a*) C'étoit au reſte moins la per-

(*a*) Voyez le *Pratum ſpirituale* de Moſchus; l'*Hiſtoire Lauſiaque* de Pallade; & Sulpice Severe, *Dial. I.*

fuaſion & le raiſonnement qui gagnoient des proſelytes à cette abſurde diſcipline, qu'un goût naturel pour la ſolitude, & un tempérament porté à la mélancholie avec une foi implicite en ceux qui donnoient de tels exemples ; car il en eſt des maladies de l'eſprit comme de celles du corps, elles ſe communiquent aiſément, & en particulier il n'eſt point de contagion qui répande ſes ravages avec plus de rapidité que la ſuperſtition & l'enthouſiaſme. Pluſieurs écrivains ont tâché de réduire en ſyſtème les préceptes de cette morale outrée & ridicule, & entr'autres Julianus Pomérius (194) parmi les Latins, pour ne rien dire d'un grand nombre de ſyriens.

La ſuperſtition des ſtilites.

XII. Entre tous les exemples de ſainte phrénéſie qui deshonorerent ce ſiecle, le plus étrange & en même-tems celui qui excita le plus le reſpect & l'admiration de la multitude, fut la manie de cet ordre de gens que les Grecs appelloient *ſtilites*, & les Latins *ſancti columnares* ; ils ſe tenoient debout & ſans mouvement ſur une colomne élevée toute exprès pour cet exercice extravagant de leur patience, & paſſoient des années dans cet état au milieu des applaudiſſemens d'une ſtupide populace. L'auteur de cette ridicule diſcipline fut Siméon Syrien, qui commença le cours de ſes folies par changer le doux état de berger contre les auſtérités abſurdes de la vie monaſtique ; mais ſon enthouſiaſme ne s'arrêta pas là, car pour s'approcher du ciel par degrés, il paſſa trente-ſept ans ſur cinq différentes colomnes, de ſix,

SIEC. V. II. PART.

de douze, de vingt-deux, de trente-ſix, & de quarante coudées de hauteur; il acquit ainſi la plus brillante réputation de ſainteté, & devint un objet de vénération pour toutes les provinces voiſines (195); auſſi vit-on ſon exemple ſuivi dans la Syrie & dans la Paleſtine, par une foule d'imitateurs qui ambitionnoient la même gloire & connoiſſoient auſſi peu la vraie piété; mais peu purent ſe flatter de l'atteindre (196). Cette ſuperſtition eut une durée à peine croyable, elle ſe ſoutint juſqu'au douzieme ſiecle; mais alors elle fut enfin totalement ſupprimée (*a*).

Les Latins étoient trop ſenſés pour donner dans des ſuperſtitions auſſi ſingulieres: auſſi lorſqu'un certain Wulfilaicus voulut élever une de ces colomnes, dans le pays de Treves, les évêques du voiſinage la firent abattre, & étoufferent dans ſa naiſſance, ce genre de fanatiſme (*b*).

Autres défauts des écrivains de morale & de ceux qui enſeignoient.

XIII. Le myſticiſme influa beaucoup ſur les écrivains de morale & ſur ceux qui étoient appellés à inſtruire le peuple chrétien. Dans leurs enſeignemens publics & particuliers ils s'attacherent plus à recommander les devoirs extérieurs du culte, &

(*a*) Voyez Urb. Godofr. Siberi, *Diſſ. de ſanctis columnaribus.* Caroli Majelli, *Diſſ. de ſtylitis*, publiée dans Aſſeman, *Acta martyr. orient. & occident.* tom. II. p. 246; on peut y voir une planche qui repréſente la colomne de Simeon.

(*b*) Gregoire de Tours, *Hiſtor. Francor.* lib. VIII. cap. xv. p. 387.

les macérations corporelles, qu'à former le cœur à la piété & à la vertu; ils allerent même juſqu'à preſcrire des regles de conduite peu éloignées de la piété fanatique & dénaturée des myſtiques. Salvien & d'autres auteurs célebres prétendoient qu'on ne pouvoit avoir une vraie & parfaite ſainteté, ſans renoncer à la fortune & aux honneurs du monde, ſans s'interdire le mariage & toute eſpece de plaiſir, juſqu'à cette douce gayeté même dont le ſiege eſt dans le cœur, & ſans affliger ſans ceſſe ſon corps par les privations les plus cruelles: & comme peu de perſonnes pouvoient ſoutenir cette auſtérité, ceux d'entre les fanatiques que la force de leur conſtitution rendoit capables de ces ſaintes extravagances, ne pouvoient manquer de recevoir les applaudiſſemens de la multitude & de voir leur crédit & leur reputation augmenter tous les jours. C'eſt ainſi que les ſaints pulluloient par-tout comme les champignons.

Controverſe entre Jérome & Vigilance.

XIV. Il y eut un petit nombre d'eccléſiaſtiques judicieux qui, pénétrés de douleur de voir regner tant de ſuperſtitions ridicules, tâcherent de s'y oppoſer & d'en arrêter les progrès; mais leurs efforts furent inutiles; ils furent accablés par le nombre & la réputation de leurs adverſaires qui les reduiſirent bientôt au ſilence (*a*). C'eſt ce que nous voyons par l'exemple de Vigilance, homme ſavant & éloquent qui, né dans

(*a*) Auguſtin s'en plaint dans ſa fameuſe *Epître* à Januarius, p. 119.

SIEC. V. II. PART.

les Gaules, paſſa en Eſpagne où il fut prêtre, & à ſon retour d'un voyage dans la Paleſtine & en Egypte, précha vers le commencement de ce ſiecle une doctrine & une diſcipline entierement oppoſées aux idées de ces tems-là; entr'autres, il nioit qu'il fallût rendre aucun culte religieux aux martyrs; ce qui faiſoit tomber tout de ſuite tous les pélerinages aux lieux réputés ſaints. Il ſe moquoit des miracles que l'on diſoit avoir été opérés dans les temples conſacrés à ces mêmes martyrs, & il blâmoit les veilles qu'on y obſervoit. Il prétendoit, & avec raiſon, que la coutume de faire bruler en plein jour des cierges ſur les tombeaux de ces ſaints, étoit une imitation imprudente des ſuperſtitions payennes; il ſoutenoit encore que les prieres qu'on leur adreſſoit, n'étoient d'aucune efficace, & il traitoit avec mépris les jeûnes, les mortifications, le célibat des prêtres, & diverſes auſtérités de la vie monaſtique. Enfin il enſeignoit qu'il n'y avoit aucun mérite devant Dieu, à ſe dépouiller de tous ſes biens en faveur des indigens; ou à envoyer une partie de ſa fortune à Jéruſalem pour des uſages de dévotion.

Pluſieurs évêques des Gaules & d'Eſpagne goûtoient les principes de Vigilance; mais Jérome, le moine du ſiecle par excellence, attaqua cet hardi reformateur avec tant d'aigreur & d'emportement, que l'honnête prêtre s'apperçut bientôt que le parti du ſilence pouvoit ſeul mettre ſes jours à couvert de la bigotterie & de la ſuperſtition:

ainſi ce projet de réforme fut étouffé dans ſa naiſſance (*a*), & le nom du ſage Vigilance eſt encore dans la liſte des hérétiques, regardée comme authentique par ceux qui font moins cas de leur jugement & de l'écriture ſainte que des déciſions de l'antiquité.

Diſputes ſur l'origeniſme.

XV. Les controverſes ſur Origene & ſa doctrine, élevées en Egypte dans le ſiecle précedent, ſe renouvellerent à Conſtantinople dans celui-ci; on n'y obſerva ni prudence, ni décence: les moines de Nitrie, bannis d'Egypte à cauſe de leur attachement à Origene, ſe refugierent dans cette ville, où Jean Chryſoſtome qui en étoit évêque, les traita avec bonté & douceur. Mais Théophile, patriarche d'Alexandrie, n'en eut pas plutôt connoiſſance, qu'il forma contre cet éloquent prélat, un perfide complot. Il envoya à Conſtantinople le fameux Epiphane, avec pluſieurs autres évêques, pour travailler à ſa ruine & le faire dépoſer, s'il étoit poſſible: il ne pouvoit choiſir un tems plus favorable à ſes deſſeins; car Chryſoſtome, par la ſévérité & la véhémence de ſes déclamations, contre les vice de ſon tems & ceux en particulier des dames de la cour, s'étoit fait de grands ennemis, & avoit ſur-tout excité le reſſentiment de l'impératrice Eudoxie, femme d'Arcadius. Cette princeſſe emportée & vindicative, fit venir auprès d'elle Theo-

(*a*) *Dictionn.* de Bayle, article *Vigilance.* Barbeyrac, *de la morale des peres*, p. 252. Gerhar. Jo. Voſſius, *Theſes hiſtorico-theologicæ*, p. 170. *Hiſtoire littéraire de la France*, tom. II. p. 57.

phile & les évêques d'Egypte, qui, enſuite de ſes ordres, ſe rendirent à Conſtantinople, convoquerent un concile, & examinerent avec la plus grande rigueur, les ſentimens de Chryſoſtome & toute ſa conduite. Le concile aſſemblé dans les fauxbourgs de Chalcédoine, & ayant à ſa tête Théophile, déclara Chryſoſtome indigne de ſa place & le bannit, à cauſe du penchant qu'il avoit témoigné pour Origene & pour ſa doctrine, en protégeant ſes partiſans. Le peuple entierement attaché à cet excellent prélat, ſe ſouleva contre cette ſentence & en empêcha l'exécution (197). Il fallut céder pour un tems à cette émeute populaire; mais l'année ſuivante les mêmes juges, toujours également animés par leur reſſentiment & par celui d'Eudoxie, renouvellerent leur ſentence ſous un autre prétexte (198) avec plus de ſuccès; car le pieux évêque cédant aux efforts redoublés de ſes ennemis, fut exilé à Cucuſe, ville de Cilicie, où il mourut environ trois ans après (*a*).

Son exil occaſionna une ſédition terrible de la part des Johanniſtes, (c'eſt ainſi que l'on appelloit les partiſans de cet homme illuſtre); mais les édits d'Arcadius la diſſiperent, quoique avec beaucoup de peine (*b*).

(*a*) Voyez Tillemont & Hermant, qui tous les deux ont écrit la *Vie de Chryſoſtome*; voyez auſſi le *Dictionnaire* de Bayle en anglois, à l'article *Acacius*.

(*b*) Voyez Cyrille, *vita Sabæ in Cotelerii monument. eccleſ. græc.* tom. II. p. 274. Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Vatican.* tom. II. p. 31.

SIEC. V. II. PART.

Il n'eſt pas douteux que les procédés contre Chryſoſtome n'ayent été injuſtes & cruels; mais auſſi il eut tort de ſe prévaloir du rang & de l'autorité que le concile de Conſtantinople avoit imprudemment accordés aux évêques de cette ville impériale, & de s'établir juge dans les querelles qui s'étoient élevées entre Théophile & les moines Egyptiens; il s'attira par-là l'inimitié implacable de l'évêque d'Alexandrie, & il devoit s'y attendre. Au reſte, ces moines ayant perdu leur protecteur, rentrerent dans les bonnes graces de Théophile: malgré cela, la ſecte des origéniſtes continua à fleurir en Egypte, en Syrie, & dans les environs, & Jéruſalem fut ſon principal ſiege.

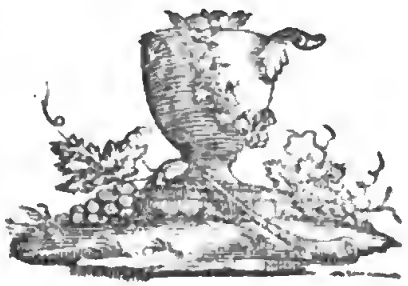

CHAPITRE IV.

Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.

SIEC. V. II. PART.

Les cérémonies ſont multipliées.

I. IL faudroit un volume entier pour raconter tout ce que les chrétiens ajouterent à leur culte dans ce ſiecle; nous renvoyons ceux qui voudront s'inſtruire plus à fond là deſſus, aux actes des conciles & aux plus célebres des anciens écrivains, parmi leſquels il en eſt pluſieurs qui, inacceſſibles à la contagion de l'exemple de ces tems-là, avouent ingénument que la véritable piété étoit comme étouffée ſous le poids énorme des cérémonies dont on l'avoit chargée. Cette dépravation avoit ſa ſource dans l'ignorance & la mauvaiſe foi du clergé, dans le malheur des tems, qui ne permettoit pas qu'on s'attachât à cultiver ſon eſprit, & ſurtout dans la diſpoſition naturelle des hommes, plus enclins à adorer la divinité des yeux & des oreilles que du cœur, & à lui offrir un ſervice pompeux & recherché que l'oblation plus noble, quoique plus ſimple, d'une vertu pure & ſincere.

Idée générale de ces nouvelles cérémonies.

II. Le culte s'embelliſſoit en effet de jour en jour, & devenoit inſenſiblement un ſpectacle de curioſité, deſtiné à remplir la multitude d'une ſtupide admiration. On ajouta mille ornemens à l'habit eccléſiaſtique, afin d'inſpirer plus de conſidération pour le clergé; on inventa auſſi de nouveaux genres de

dévotion : on inſtitua alors dans les Gaules, pour la premiere fois, les *prieres ſolemnelles*, qui précedent l'anniverſaire de l'aſcenſion de Jeſus-Chriſt (*a*). Dans d'autres endroits on établit des chantres qui ſe ſuccédant ſans interruption, faiſoient rétentir les temples jour & nuit de leurs acclamations à l'honneur de Dieu (*b*), comme ſi cet Etre Suprême prenoit un grand plaiſir à être loué avec tant de bruit & de fracas. Rien n'égaloit les richeſſes & la magnificence des égliſes (*c*); on les ornoit d'images ſuperbes, entre leſquelles, par une ſuite de la controverſe neſtorienne, celle de la vierge Marie, tenant ſon fils entre ſes bras, étoit au premier rang; dans divers endroits, les autels & les reliquaires étoient d'argent maſſif; & l'on comprend aiſément par là juſqu'où on portoit la magnificence & la profuſion à l'égard des autres vaſes qui appartenoient au culte public.

Repas de charité.

III. D'un autre côté, on ſupprima les *agapes* ou *repas de charité*, à cauſe des abus qui s'y commettoient. Depuis, la piété & la vertu qui dans les premiers ſiecles, rendoient ces aſſemblées ſi utiles & ſi édifiantes, s'affoibliſſoient de jour en jour parmi les chrétiens.

Pénitens.

Il ſe fit auſſi de grands changemens dans

(*a*) Voyez Sidonius Apollinaire, *Epiſt.* lib. V. *Epiſt. XVI.* lib. VI. *Epiſt. I.* & Martene, *Theſaurus anecdotorum*, tom. V. p. 47.

(*b*) Gervais, *Hiſtoire de Suger*, tom. I. p. 23.

(*c*) Voyez Zacharie de Mytilene, *de opificio mundi*, p. 165, 166.

SIEC. V. II. PART.

l'égliſe latine, au ſujet de la diſcipline de la pénitence. Autrefois les pécheurs ſcandaleux étoient obligés de confeſſer leurs fautes en préſence de l'aſſemblée ; mais dans le tems dont nous parlons, ils furent exemptés de cette peine humiliante, & obtinrent de Léon le Grand, la liberté de ſe déclarer ſeulement en ſecret à un prêtre, nommé pour cela. Par-là on enleva une des plus fortes barrieres contre le vice en général, & le libertinage en particulier : la conduite des chrétiens ne fut plus controllée que par les prêtres ; & comme les pécheurs trouverent ſouvent leur compte à ce changement, il fut auſſi avantageux au clergé à bien des égards.

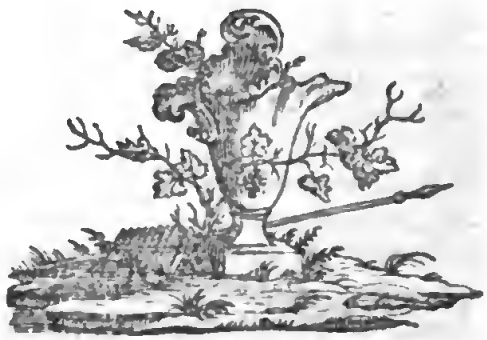

CHAP. V.

CHAPITRE V.

Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.

SIEC. V. II. PART.

Anciennes héréſies renouvellées.

I. PLuſieurs ſectes, qui dans les ſiecles précédens avoient diviſé l'égliſe, renouvellerent leurs efforts dans celui-ci, pour répandre leurs opinions; ce qui fit naître de nouveaux troubles & de nouvelles animoſités. Nous ne dirons rien des novatiens, des marcionites, & des manichéens, ſectes malheureuſement trop célebres dans les annales de l'égliſe primitive, & qui ſubſiſtoient encore, même en aſſez grand nombre, en pluſieurs endroits. Nous nous bornerons aux donatiſtes & aux ariens, les fléaux du ſiecle précédent.

Les donatiſtes.

Juſqu'alors les donatiſtes s'étoient ſoutenus avec autant d'opiniatreté que de bonheur; mais au commencement de ce ſiecle, leurs affaires changerent de face & prirent une tournure déſavantageuſe. S. Auguſtin, évêque d'Hippone, fut l'auteur de cette révolution: excités par ce prélat & dirigés par ſes conſeils, les évêques catholique d'Afrique firent les plus grands efforts contre une ſecte qu'ils regardoient avec raiſon comme auſſi incommode à l'égliſe par ſon obſtination, que dangereuſe pour l'Etat par la férocité de cette ſoldateſque qui lui étoit dévouée (199). En conſéquence, le concile de Carthage envoya en 404. des députés à l'em-

pereur Honorius, pour le prier d'ordonner que les loix portées par les empereurs précédens, contre les hérétiques, s'appliquaſſent aux donatiſtes qui prétendoient ne pas mériter cette dénomination. En même-tems on repréſenta à Honorius la néceſſité de réprimer les circoncellions : l'empereur commença par impoſer une amende à tous les donatiſtes, qui refuſoient de rentrer dans le ſein de l'égliſe, & il envoya en exil tous leurs évêques & tous leurs docteurs. L'année ſuivante on fit contre cette ſecte opiniâtre & rebelle, des loix encore plus ſéveres, ſous le nom *d'actes d'uniformité*; mais comme les magiſtrats négligeoient de les faire exécuter, le coucile de Carthage envoya en l'an 407, une ſeconde députation à l'empereur, pour le prier de confier ce ſoin à une commiſſion particuliere nommée pour cet objet; ce qui fut accordé.

II. Les donatiſtes, quoique affoiblis par ces coups réitérés, étoient bien éloignés d'être totalement détruits; ils reprirent vigueur en l'an 408, après que Stilicon eut été mis à mort par l'ordre d'Honorius; & l'année ſuivante ils jouirent de la liberté de conſcience que l'empereur accorda à toutes les ſectes, par un édit particulier qui défendoit toute contrainte en matiere de religion. Mais cette liberté ne dura pas long-tems; la loi qui l'avoit procurée, fut abrogée aux ſollicitations preſſantes du concile qui ſe tint à Carthage, en l'an 410, & Marcellin le tribun fut envoyé en Afrique, avec plein pouvoir de terminer la querelle qui y ſubſiſtoit

depuis long-tems. En conſéquence Marcellin tint à Carthage, en l'an 411. une conférence ſolemnelle, dans laquelle il examina tout avec attention, écouta les différens partis pendant trois jours, & à la fin prononça en faveur des catholiques (200). Ceux-ci avoient 286 de leurs évêques à cette conférence, & les donatiſtes 279 : ces derniers en appellerent à l'empereur, mais inutilement. La gloire de cette victoire eſt due à Auguſtin qui joua le principal rôle dans toute cette affaire ; & pour dire la vérité, les égliſes d'Afrique & ceux qui étoient à la tête de cette grande province, ne ſe conduiſoient guere que par les impreſſions qu'il leur donnoit de vive voix ou par écrit.

III. Cette conférence abattit ſi fort les donatiſtes, que, quoique dans la ſuite ils viſſent quelquefois leurs eſpérances ſe ranimer, ils ne purent jamais ſe remettre parfaitement. La plupart ſe ſoumirent au decret de l'empereur, dans la crainte d'être chatiés, & les peines les plus ſéveres furent le partage de ceux qui perſiſterent dans leur revolte : amendes, exils, confiſcations, la mort même que l'on fit ſubir aux plus opiniâtres & aux chefs du parti, tout fut mis en uſage contr'eux. Quelques-uns ſe dérobérent à ces chatimens par la fuite ou en ſe cachant ; d'autres ſe donnerent la mort, ce qui étoit aſſez ordinaire aux donatiſtes. Mais en même-tems les circoncellions tâcherent de ſe défendre par la force des armes ; ils coururent par toute l'Afrique où ils commirent une infinité de cruautés.

SIEC. V. II. PART.

Il eſt vrai que quelques années après, les donatiſtes recouvrerent leur ancienne liberté par la protection des Vandales, qui ayant Genſeric à leur tête, envahirent l'Afrique, en l'an 427, & conquirent cette province ſur les Romains. Mais la playe que les loix impériales avoient faite à cette ſecte, fut ſi profonde, que quoiqu'elle reprit un peu de vie, elle ne put point ſe rétablir dans ſon ancienne vigueur.

Etat des ariens.

IV. Les ariens accablés auſſi par les édits impériaux, ſe réfugierent chez ces nations ſauvages, qui peu-à-peu bouleverſerent tout l'empire d'occident, & trouverent chez les Goths, les Sueves, les Herules, les Vandales & les Bourguignons, une retraite tranquille & un état aſſuré. Ranimés par cette protection, ils perſécuterent les catholiques avec la même fureur que ceux-ci avoient fait paroître contr'eux, & ne ceſſerent d'opprimer en une infinité de manieres, quiconque adhéroit au concile de Nicée. Les Vandales d'Afrique ſurpaſſoient en cruauté & en injuſtice, à l'égard des catholiques, tous les autres barbares: leurs rois, & en particulier, Genſeric & Huneric ſon fils, firent abattre les égliſes des chrétiens qui reconnoiſſoient la divinité de Jeſus-Chriſt, envoyerent leurs évêques en exil, & exercerent toutes ſortes de cruautés contre ceux qui avoient aſſez de fermeté pour ne pas renoncer à leur foi (*a*); ils eurent ſoin de di-

(*a*) Voyez Victor. Vitens. lib. III. *De perſecutione Vandalica*, publié à Paris en 1694. *in*-8°. par

re en même-tems, qu'en cela, ils ne faiſoient que de ſuivre l'exemple des empereurs, qui avoient traité de la même maniere les donatiſtes, les ariens, & en général tous ceux qui avoient des opinions différentes de celles des chrétiens de Conſtantinople (*a*).

Il ne faut pas oublier de rapporter ici un miracle que l'on dit avoir été opéré pendant ces perſécutions en Afrique, & par lequel on ſuppoſe que l'Etre Suprême ſe déclara contre les ariens, en faveur des orthodoxes. On prétend que le tyran Huneric ayant fait couper la langue à quelques catholiques, ils purent également parler & célébrer à haute voix la divinité du Sauveur du monde. Il eſt difficile de nier ce fait atteſté par les témoins les plus dignes de foi (201); mais qu'il faille le regarder comme un miracle, c'eſt ce qui eſt ſujet à beaucoup d'objections (*b*).

Origine du neſtorianiſme.

V. Il parut dans l'égliſe une nouvelle ſecte qui fit naître les plus funeſtes diviſions; ce fut celle de Neſtorius, évêque de Conſtantinople & diſciple du fameux Théodore de Mopſueſte. Ce prélat avoit beaucoup de ſavoir & d'éloquence, mais autant de légéreté & d'orgueil. Avant que d'entrer dans

Theod. Ruinart, avec ſon hiſtoire de cette même perſécution.

(*a*) Voyez l'*Ed.* d'Huneric, dans l'*Hiſtoire de Victor*, dont il eſt parlé dans la citation précédente, liv. IV. chap. ij. p. 64.

(*b*) Voyez Ruinart, *Hiſtor. perſequut Vandal.* part. II. cap. vij. p. 482. *Biblioth. Britann.* tom. III. part. ij. p. 339. tom. V. part. j. p. 171.

SIEC. V. II. PART.

quelque détail ſur ſa doctrine, il convient de remarquer, que quoique les anciens conciles euſſent clairement & définitivement jugé, que Jeſus-Chriſt eſt & vrai Dieu & vrai homme, cependant aucun d'eux n'avoit rien dit ſur la *maniere* & ſur *l'effet* de cette union *des deux natures* dans notre Sauveur, & cette queſtion n'avoit point encore fait le ſujet des recherches & des diſputes des chrétiens: d'où il réſulta que les docteurs s'exprimerent différemment ſur ce myſtere, chacun ſelon la maniere de l'enviſager. Quelques-uns ſe ſervoient de termes qui ſembloient mettre une grande différence entre le fils de Dieu & le fils de l'homme, & partager ainſi la nature de Jeſus-Chriſt en deux perſonnes diſtinctes: d'autres au contraire, paroiſſoient trop les confondre, & ne faire qu'une même nature de la divinité & de l'humanité du Sauveur.

C'eſt l'héréſie d'Apollinaire qui avoit donné lieu à ces différentes manieres de s'exprimer. Ce docteur avoit ſoutenu que Chriſt, homme, n'étoit pas doué d'une ame humaine, mais que la nature divine en occupoit la place & en faiſoit les fonctions: ce qui ſuppoſoit manifeſtement une certaine confuſion des deux natures. Pour éviter cette erreur & faire exclure de l'égliſe les partiſans d'Apollinaire, les docteurs de Syrie eurent ſoin d'inſiſter ſur la diſtinction des deux natures, & ſe ſervirent pour la marquer plus fortement, de certaines expreſſions qui ſembloient dire qu'il y a deux perſonnes en J.C. Le langage des Alexandriens & des Egyptiens

ſur cette matiere étoit tout différent; il ſe rapprochoit de la doctrine d'Apollinaire, & paroiſſoit réduire les deux natures à une ſeule. Neſtorius, qui étoit Syrien, penſoit comme les docteurs de ſa nation, & naturellement ennemi de toutes les ſectes, il déteſtoit ſurtout celle d'Apollinaire, & s'acharnoit avec un zele infatigable à la détruire: il s'exprimoit donc à la maniere des Syriens ſur les deux natures de J. C. & recommandoit à ſes diſciples de diſtinguer avec ſoin les actions & les perceptions (202) du Fils de Dieu d'avec celles du fils de l'homme (203).

Occaſion de la controverſe neſtorienne.

VI. Ce fut Anaſtaſe, prêtre & ami de Neſtorius, qui donna occaſion à cette malheureuſe controverſe. Dans un diſcours, publié en l'an 428, il déclama avec chaleur contre le titre de θεοτόκος ou mere de Dieu, que l'on donnoit plus ſouvent qu'autrefois à la vierge Marie, depuis les diſputes contre les ariens, & qui étoit le terme favori des diſciples d'Apollinaire: il prétendoit qu'on devoit plutôt l'appeller χριστοτόκος, c'eſt-à-dire, *mere de Chriſt*, puiſque la Divinité ne peut ni naître, ni mourir, & que par-là même, il n'y a que le fils de l'homme qui ait pu recevoir la vie de parens mortels. Neſtorius applaudit à ces ſentimens; il les expliqua & les défendit dans pluſieurs diſcours (*a*). Mais, ainſi que ſon ami Anaſtaſe, il fut vivement attaqué par certains moines de

(*a*) Voyez Harduini *Concilia*, tom. I. p. 2199. voyez auſſi Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. III. part. ij. p. 199.

SIEC. V. II. PART.

Conſtantinople, qui ſoutinrent que le Fils de Marie étoit Dieu incarné, & qui exciterent la populace contre Neſtorius. Néanmoins les diſcours de ce dernier furent extrêmement goûtés dans pluſieurs endroits, & eurent en leur faveur la plus grande partie des ſuffrages. Les moines d'Egypte n'en eurent pas plutôt connoiſſance, qu'ils adopterent les ſentimens de Neſtorius, & qu'ils ceſſerent d'appeller la vierge Marie, *mere de Dieu.*

Neſtorius & Cyrille s'anathématiſent réciproquement.

VII. Cyrille occupoit alors le ſiege d'Alexandrie : c'étoit un homme plein d'orgueil, d'un eſprit remuant & impérieux. Il voyoit avec chagrin l'élévation de l'évêque de Conſtantinople & les progrès de ſon autorité naiſſante. Auſſitôt qu'il fut informé de cette controverſe, il cenſura les moines d'Egypte & Neſtorius : mais n'ayant pas trouvé celui-ci fort diſpoſé à ſe ſoumettre, il prit un parti extrême ; il tint conſeil avec Céleſtin, évêque de Rome, qu'il avoit gagné, & en l'an 430. il aſſembla un concile à Alexandrie, où il ne fulmina pas moins de douze anathemes contre Neſtorius. Le prélat frappé de la foudre, n'en fut pas accablé ; mais ſe voyant injuſtement taxé d'avoir dérogé à la dignité de J. C. il retorqua l'accuſation contre ſon ennemi, & lui imputa l'héréſie d'Apollinaire : il lui reprocha de confondre les deux natures, & ne lança pas moins d'anathemes contre lui qu'il en avoit reçus de ſa part. Au reſte, cette miſérable querelle entre deux prélats du premier rang, fut plutôt l'effet de la jalouſie & de l'ambition que celui

d'un amour ſincere pour la vérité, & elle devint la ſource d'une infinité de maux.

SIEC. V. II. PART. Le concile d'Epheſe.

VIII. Les eſprits étant trop aigris de part & d'autre, par ces excommunications réciproques & par divers écrits polémiques, pour qu'on pût eſpérer de terminer amiablement cette controverſe, d'ailleurs très-obſcure, Théodoſe le Jeune convoqua à Epheſe, en l'an 431. le troiſieme concile général, auquel préſida Cyrille, quoique partie intéreſſée & ennemi déclaré de Neſtorius. Le prélat d'Alexandrie ſe preſſa de propoſer l'affaire en queſtion & de la faire décider, avant que Jean d'Antioche & d'autres évêques d'orient fuſſent arrivés. Neſtorius repréſenta inutilement que cette maniere de procéder étoit injuſte & irrégulicre; il ne fut pas écouté; le concile le cita & il refuſa de paroître. Cyrille ne laiſſa pas d'aller en avant, & contre toutes les regles Neſtorius fut condamné ſans être entendu, & en l'abſence d'un grand nombre d'évêques qui devoient aſſiſter à cette aſſemblée. On le compara au traître Judas; on l'accuſa d'avoir blaſphémé contre la majeſté divine, & après l'avoir dépouillé de ſa dignité épiſcopale, on l'envoya en exil où il finit ſes jours (204). Il n'y a perſonne qui, en examinant de près ce qui s'eſt paſſé dans ce concile, n'y apperçoive par-tout une violence & un artifice que l'on n'a pas même pris ſoin de couvrir du voile ordinaire de la décence. Pour ce qui eſt de la doctrine que l'on y établit touchant J. C. c'eſt celle qui a toujours été adoptée par la plus grande partie des chré-

SIEC. V. II. PART.

tiens, ſavoir, „ Que J. C. eſt une perſonne divine, dans laquelle il y a deux natures étroitement unies, mais ſans aucun „ mêlange, ni confuſion entr'elles.

Jugement impartial ſur cette controverſe.

IX. Une des accuſations les plus graves contre Neſtorius, fut celle d'avoir diviſé la nature de J. C. en deux perſonnes diſtinctes, & d'avoir ſoutenu que la nature divine avoit été ajoûtée à la nature humaine après ſa naiſſance; en ſorte qu'elle ne fut qu'une eſpece de ſecours pour Chriſt, homme, pendant tout le cours de ſa vie. Neſtorius déſavoua cette opinion juſqu'à ſa mort (*a*), & pour dire vrai, il ne l'a jamais avancée dans aucun de ſes écrits: mais ſes ennemis la lui imputerent, comme une conſéquence de la maniere équivoque dont il s'étoit énoncé, & ſur-tout de ſon refus d'appeller la vierge Marie *mere de Dieu* (205). Auſſi la plupart des auteurs anciens & modernes, après avoir examiné attentivement la queſtion, ont conclu que l'opinion de Neſtorius & celle du concile qui le condamna, étoient dans le fond la même; que ce n'étoit qu'une diſpute de mots, & que tout le blâme de cette malheureuſe querelle doit retomber ſur le caractere turbulent de Cyrille & ſur ſa haine pour Neſtorius. (206)

(*a*) Voyez les ouvrages de Marius Mercator, tom. II. p. 286. de l'édition de Garnier; voyez auſſi les fragmens des lettres que Neſtorius écrivit quelque tems avant ſa mort, & que l'on trouve dans Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Vatican.* tom. II. p. 40. 41.

En général, on ne ſauroit douter que ce jugement ne ſoit très-juſte; mais auſſi il faut convenir que Neſtorius commit deux grandes fautes dans cette diſpute: la premiere, d'avoir choqué un grand nombre de chrétiens, en ſupprimant un terme innocent & uſité (207); la ſeconde, d'avoir eu la témérité de prétendre expliquer par des comparaiſons groſſieres & des termes impropres, un myſtere qui ſurpaſſe infiniment les bornes de notre foible raiſon. Si nous ajoûtons à ces défauts un eſprit de domination & la chaleur exceſſive que le prélat perſécuté fit éclater dans cette diſpute, nous aurons de la peine à décider lequel des deux, de Cyrille ou de Neſtorius, doit être regardé comme le principal auteur de la querelle, & par-là même comme le plus coupable (208).

Progrès du neſtorianiſme, après le concile d'Epheſe.

X. Le concile d'Epheſe, au lieu de guérir le mal, ne fit que l'irriter davantage & d'ôter preſque toute eſpérance de voir la tranquillité rétablie dans l'égliſe. Jean d'Antioche & les autres évêques d'orient, que Cyrille n'avoit pas voulu qu'on attendît, s'aſſemblerent à Epheſe & prononcerent contre lui & contre Memnon, évêque de cette ville, ſa créature, une ſentence auſſi rigoureuſe que celle que l'on avoit fulminée contre Neſtorius. Il en réſulta une nouvelle diviſion entre Cyrille & les orientaux qui avoient Jean à leur tête. Il eſt vrai que ce feu ſe calma un peu après que Cyrille eut reçu en l'an 433, les articles de foi dreſſés par Jean, & qu'il eut renoncé à certaines façons de s'exprimer, qui auroient pu don-

SIEC. V. II. PART.

ner lieu à de nouvelles controverſes. Mais en orient, les troubles occaſionnés par cette diſpute, furent d'une plus longue durée (*a*) : rien ne put arrêter les progrès du neſtorianiſme dans cette partie du monde. Les diſciples & les amis du prélat perſécuté porterent ſa doctrine dans toutes les provinces de l'Aſie & y fonderent par-tout des ſociétés chrétiennes, qui faiſoient profeſſion d'un éloignement invincible pour les decrets du concile d'Epheſe. Les Perſes en particulier, ſe déclarerent ouvertement contre Cyrille : ils l'accuſerent d'avoir enlevé toute diſtinction entre les deux natures de J. C. & ſoutinrent que la condamnation de Neſtorius avoit été injuſte. Mais rien ne contribua plus aux progrès rapides de cette ſecte que l'honneur d'avoir attiré à ſon parti la fameuſe école qui fleurit ſi long-tems à Edeſſe ; car non-ſeulement on y enſeignoit cette doctrine, mais encore on y traduiſit du grec en ſyriaque les ouvrages de Neſtorius, ceux de Théodore de Mopſueſte, ſon maître, & enfin ceux de Diodore de Tarſe, & l'on eut ſoin de les faire connoître en Aſſyrie & en Perſe. (*b*)

(*a*) Voyez Chriſt. Aug. Salig. *de eutychianiſmo ante Eutychen.* p. 243.

(*b*) Voyez Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. I. p. 351. tom. III. part. ij. p. 69 ; on peut s'en ſervir utilement pour corriger ce qu'Euſebe Renaudot a dit ſur l'origine du neſtorianiſme en orient, dans le ſecond tome de ſes *Liturgiæ orientales*, p. 99 : voyez auſſi Theodore le Lecteur, tom. II.

SIEC. V. II. PART.

Barſumas, zelé promoteur du neſtorianiſme.

XI. De tous ceux qui ſoutinrent le neſtorianiſme, il n'y en eut aucun à qui il eut autant d'obligation qu'au fameux Barſumas, que l'on chaſſa de ſa place dans l'école d'Alexandrie, & qui en l'an 435, fut fait évêque de Niſibe. Ce zelé prélat travailla de toutes ſes forces & avec beaucoup d'habileté, depuis l'an 440, juſqu'à 485, à procurer en Perſe un établiſſement ſolide aux neſtoriens, en quoi il fut admirablement ſécondé par Manes, évêque d'Ardaſcire. Barſumas eut de ſi heureux ſuccès, que ſa réputation ſe répandit dans tout l'orient, & encore aujourd'hui, les neſtoriens qui ſont dans la Chaldée, dans la Perſe, l'Aſſyrie & les provinces voiſines, le regardent, & avec raiſon, comme leur unique fondateur. Cet homme infatigable, non-ſeulement engagea Phérozes, le monarque Perſan, à chaſſer de ſes Etats tous les chrétiens qui ſuivoient les opinions des Grecs, & à recevoir les neſtoriens à leur place, mais encore, à mettre en poſſeſſion ces derniers du principal ſiege eccléſiaſtique du pays, celui de Seleucie, que les patriarches ou catholiques neſtoriens ont occupé juſqu'à préſent (209). Le zele de Barſumas ne s'en tint pas là; il fonda à Niſibe une fameuſe école, d'où ſortirent les docteurs neſtoriens, qui dans ce ſiecle & dans le ſuivant, répandirent leurs opinions en Perſe, aux Indes, dans la Tartarie & à la Chine (*a*).

(*a*) Pour plus de détail là-deſſus, voyez Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Clement. Vatican.* tom. III. part. ij. p. 77.

SIEC. V. II. PART.

Les diviſions des neſtoriens ceſſent.

XII. Avant tous ces ſuccès, les neſtoriens étoient diviſés entr'eux ſur la maniere d'expliquer leur doctrine : les uns ſoutenoient que l'on ne pouvoit du tout point ſavoir comment les deux natures ſont unies en J. C. les autres prétendoient que l'union de la nature divine avec Jeſus, homme, n'étoit qu'une union de volonté, d'opération & de dignité (*a*). Mais toute diviſion ceſſa, dès que les neſtoriens furent établis & qu'ils vécurent en paix & en corps de ſociété ſous leurs propres loix eccléſiaſtiques. Voici quelle étoit leur doctrine, telle qu'elle a été fixée dans pluſieurs conciles aſſemblés à Séleucie. Ils croyoient que, „ dans „ le Sauveur du monde il y avoit deux perſonnes ou ὑποστασεις, dont l'une étoit divine & même la Parole éternelle, & l'autre „ humaine, ſavoir, Jeſus homme ; que ces „ deux perſonnes n'avoient qu'une ſubſiſtance (210) ; que l'union entre le Fils de „ Dieu & le fils de l'homme s'étoit formée „ dans le moment de la conception, & qu'elle ne devoit jamais être détruite ; que cependant ce n'étoit pas une union de nature & de perſonne, mais ſeulement de „ volonté ou d'affection : par-là même „ que l'on devoit bien diſtinguer Chriſt de „ Dieu, qui demeuroit en lui, comme dans „ ſon temple, & appeller la vierge Mario

(*a*) Leontius Byzant. *adverſus Neſtorian. & Eutychian.* p. 537. tom. I. *Lection. antiquar.* Henr. Caniſii. Jac. Baſnage, *Prolegomen. ad Caniſium*, tom. I. cap. ij. p. 19.

„ *mere de Chriſt*, & non pas *mere de Dieu.*

Les partiſans de cette doctrine avoient un grand reſpect pour Neſtorius, ils le regardoient comme un homme d'une ſainteté extraordinaire & digne d'être célébré dans tous les ſiecles; mais en même tems, ils prétendoient que ſa doctrine étoit plus ancienne que lui, & qu'elle avoit été tranſmiſe d'âge en âge, depuis l'origine de l'égliſe, & en conſéquence, ils ne vouloient pas qu'on les appellât *neſtoriens.* A dire vrai, ſi nous examinons ſoigneuſement cette matiere, nous trouverons que Barſumas & ſes ſectateurs, au lieu d'enſeigner à leurs diſciples préciſément ce qu'avoit enſeigné Neſtorius, s'appliquerent plutôt à polir ſon ſyſtème, & à l'accommoder à leur goût, en y ajoûtant pluſieurs idées qui n'étoient jamais venues dans l'eſprit du patriarche.

La ſecte eutychienne.

XIII. Un éloignement exceſſif pour les erreurs neſtoriennes fit donner dans l'extrêmité oppoſée; c'eſt ce qui arriva à Eutyches, abbé d'un certain couvent de moines à Conſtantinople & fondateur d'une ſecte directement contraire à celle des neſtoriens, mais qui ne nuiſoit pas moins à l'égliſe par les diſcordes affreuſes qu'elle occaſionna. Ses opinions parcoururent l'orient avec une extrême rapidité, & furent ſi bien reçues, qu'elles donnerent beaucoup d'inquiétude aux Grecs & aux neſtoriens, dont les efforts réunis ne furent pas capables d'en arrêter les progrès. Ce fut en l'an 448. & dans un âge déja fort avancé, qu'Eutyches commença à faire parler de lui. Afin de mieux combat-

tre la doctrine neſtorienne, il s'exprima ſur la perſonne de J. C. de la même maniere & dans les mêmes termes qu'on le faiſoit en Egypte. Il enſeigna qu'il n'y avoit en lui qu'une ſeule nature, celle du Verbe incarné (211). On en conclut qu'il nioit l'exiſtence de la nature humaine en J. C. & il en fut accuſé par Euſebe de Dorylée, dans un concile aſſemblé par Flavien, à Conſtantinople, vraiſemblablement la même année. Ce concile lui ordonna de renoncer à ſon opinion; il s'y refuſa opiniâtrement, & fut excommunié & dépoſé; mais très-éloigné de ſe ſoumettre, il en appella à un concile général.

Le concile appellé *conventus Latronum.*

XIV. En conſéquence de cet appel, l'empereur Théodoſe aſſembla à Epheſe, en l'an 449. un concile écuménique, à la tête duquel il plaça Dioſcore, évêque d'Alexandrie, ſucceſſeur de Cyrille, & comme lui, plein d'orgueil & d'emportement, & ennemi déclaré de Flavien, l'évêque de Conſtantinople; auſſi par les intrigues de cet homme fougueux, tout ſe paſſa-t-il dans ce concile avec la même indécence & la même injuſtice qui avoient deshonoré le tribunal devant lequel Neſtorius avoit été condamné; car Dioſcore, dans l'égliſe duquel on avoit toujours enſeigné une doctrine à-peu-près conforme à celle d'Eutyches, ſans embrouiller la matiere avec tant de dextérité, que le dogme d'une ſeule nature incarnée triompha, & que ſon auteur fut diſculpé de l'erreur qu'on lui avoit imputée. En même tems, ce concile fit fouetter publiquement & de la maniere la plus cruelle, Flavien, & le relégua à Epi-

pas,

pas, ville de Lydie, où bientôt après le malheureux prélat, victime de la fureur de ſes ennemis, finit triſtement ſes jours (*a*). Les Grecs appellerent ce concile une *aſſemblée* ou une *bande de voleurs*, σύνοδον λῃστρικὴν, pour faire entendre, que tout s'y étoit paſſé d'une maniere violente & injuſte (212). Mais qui ne ſait que dans ce ſiecle & dans les ſuivans, grand nombre de conciles n'ont pas moins mérité cette épithete infamante.

XV. Les affaires changerent bientôt de face au préjudice de ceux que le concile d'Epheſe avoit favoriſés. Flavien & ſes partiſans, non-ſeulement engagerent Léon le Grand, évêque de Rome, dans leurs intérêts, car le pontife de cette ville étoit, dans ce ſiecle, le refuge ordinaire du parti opprimé; mais ils repréſenterent à l'empereur qu'une queſtion auſſi importante & auſſi difficile que celle dont il s'agiſſoit, ne pouvoit être examinée ou décidée convenablement que par un concile univerſel. Léon appuya cette propoſition, & pria Théodoſe d'en faire convoquer un; mais rien ne put engager l'empereur à y conſentir. Théodoſe étant mort, ſon ſucceſſeur Marcien ſe prêta à la demande de Léon: il fit aſſembler en l'an 451 le concile de Chalcédoine (213), que l'on compte pour le quatrieme concile œcuménique ou général. Les légats de Léon, qui

Le concile de Chalcédoine.

(*a*) Voyez les *Concilia* de Jean Harduin, tom. I. p. 82. Liberati, *Breviarium*, cap. XII. p. 76. Leonis M. *Epiſt. XCIII.* p. 625. Nicephore, *Hiſt. eccleſ.* lib. XIV. cap. lxvij. p. 550.

dans ſa fameuſe épître à Flavien, avoit déja condamné la doctrine eutychienne, y préſiderent. Dioſcore fut condamné, dépoſé & exilé en Paphlagonie. On caſſa les actes du concile d'Epheſe & on reçut l'épitre de Léon comme regle de foi (214). Eutyches déja exilé & dégradé de la dignité de prêtre par l'empereur, fut alors condamné, quoiqu'abſent, & on preſcrivit à la foi des chrétiens la doctrine ſuivante, reçue aujourd'hui preſque généralement, ſavoir: „ qu'en Jeſus-„ Chriſt il y a deux natures diſtinctes, mais „ réunies en une ſeule perſonne, ſans au-„ cun changement, ni mêlange, ni confu-„ ſion.

Vives diſputes à la ſuite de ce concile.

XVI. Le remede que ce concile employa, fut encore pire que le mal: l'égliſe fut plus diviſée que jamais. Un grand nombre de docteurs orientaux & d'Egypte, quoique de différens caracteres & dans des opinions différentes à d'autres égards, ſe réunirent pour s'oppoſer de tout leur pouvoir au concile de Chalcédoine & à l'épître de Léon, & ils convinrent unanimément d'une unité de nature & de perſonne en J. C. De-là les querelles les plus atroces & des guerres civiles, où la cruauté & la fureur ſe porterent aux plus affreux excès. Après la mort de Marcien, la populace s'aſſembla tumultueuſement en Egypte, maſſacra Protere, ſucceſſeur de Dioſcore, & lui ſubſtitua Timothée Ælure, grand défenſeur de la doctrine eutychienne d'une ſeule nature incarnée en J. C. Celui-ci fut dépoſé & banni par l'empereur Léon, mais enſuite rétabli dans ſa dignité

par Baſiliſque, ſucceſſeur de ce dernier empereur; & après la mort d'Élure, les partiſans du concile de Chalcédoine mirent à ſa place un autre Timothée, ſurnommé *Salofaciole*; tandis que de leur côté les eutychiens élurent tumultuairement pour le même poſte, Pierre Moggus. Mais un édit de l'empereur força ce dernier à céder: cependant le triomphe des Chalcédoniens ne fut pas long; car, après la mort de Salofaciole, le même empereur dépoſa Jean Talaïa, que ce parti avoit élu (*a*), & par un nouvel édit, en l'an 482, plaça ſur le ſiege d'Alexandrie, Moggus ou Mongus, protégé par Acace, évêque de Conſtantinople.

XVII. L'abbé Barſumas, qu'il faut prendre garde de ne pas confondre avec Barſumas de Nitibe, le fameux défenſeur des opinions neſtoriennes, ayant été condamné par le concile de Chalcédoine (215), porta l'eutychianiſme en Syrie, & par le moyen de ſon diſciple Samuel, le répandit chez les Arméniens, environ l'an 460. Mais cette doctrine, telle qu'on l'expliquoit communément, avoit quelque choſe de ſi dur, que les Syriens n'eurent pas de la peine à l'abandonner. Dès que Xenaias, autrement appellé *Philoxene*, évêque de Hierapolis, & le fameux Pierre le Foulon, les y eurent exhortés, ces docteurs, quoique réputés eutychiens, re-

Conteſtes en Syrie & en Arménie.

(*a*) Voyez Liberati, *Breviarium*, cap. xvi. xvij. xviij. Evagre. *Hiſt. eccleſ.* lib. II. cap. viij. lib. III. cap. iij. Le Quien, *Orient chriſtianus*, tom. II. p. 410.

SIEC. V. II. PART.

jetterent l'opinion attribuée à Eutychès, ſavoir, „ que la nature humaine de J. C. avoit „ été abſorbée par la nature divine (216)", & ils établiſſoient à la place, „ que dans le Fils „ de Dieu il y avoit une ſeule nature, qui, „ malgré ſon unité, étoit double & compo- „ ſée." Cette hypotheſe n'étoit pas moins contraire au concile de Chalcédoine; auſſi fut-elle combattue par tous ceux qui reconnoiſſoient l'autorité de ce concile (*a*).

Nouveaux troubles cauſés par Pierre le Foulon.

XVIII. Ce pierre le Foulon dont nous venons de parler & qui fut ainſi nommé, à cauſe du métier qu'il exerçoit dans l'état monaſtique, avoit uſurpé le ſiege d'Antioche, & après avoir été condamné & dépoſé pluſieurs fois, pour s'être fortement oppoſé au concile de Chalcédoine, à la fin, il avoit été fixé dans ſa place en l'an 482, par l'autorité de l'empereur & la faveur d'Acace, évêque de Conſtantinople (*b*). Cet homme inquiet & enclin à la diſpute, cauſa de nouvelles diviſions dans l'égliſe, & parut avoir l'ambition de former une nouvelle ſecte. A ces mots, *ô Dieu très-ſaint*, de la fameuſe hymne que les Grecs appelloient *triſagium*, fit ajoûter ceux-ci dans les égliſes d'Orient, *qui as ſouffert pour nous ſur la croix*, voulant

(*a*) Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Vatican.* tom. II. p. 1-10. voyez auſſi la diſſertation de cet auteur, *de monophyſitis*, qui eſt à la tête de ce volume.

(*b*) Valeſii, *diſſert. de Petr. Fullone, & de ſynodis adverſus eum, collectio*, ajoutée au troiſieme volume de ſes *Scriptor. Hiſt. eccleſ.* p. 173.

inculquer par-là la doctrine d'une ſeule nature, à laquelle il étoit entierement attaché. Mais ſes ennemis, & en particulier le pape Félix, lui prêterent un autre ſens: ils prétendoient que par ces mots ajoûtés, il avoit voulu dire, „ que les Trois perſonnes divi„ nes en un ſeul Dieu, avoient également „ ſouffert la mort;" ce qui fit donner à ceux qui ſuivirent cette opinion, le nom de *théopaſchites* (217). Il en réſulta que les chrétiens occidentaux ne voulurent jamais recevoir cette phraſe, parce qu'ils la croyoient relative à toute la Trinité, & que les orientaux s'en ſervirent ſans ſcrupule & ſans ſcandale, ne la rapportant qu'à J. C. (*a*).

L'Henoticon de Zenon.

XIX. Pour terminer cette querelle, qui avoit cauſé tant de maux, ſoit dans l'égliſe, ſoit dans l'Etat, l'empereur Zénon, de l'avis d'Acace, évêque de Conſtantinople, publia en l'an 482, le fameux hénoticon ou decret d'union, pour concilier les différens partis; il y rappella & confirma tous les decrets des conciles de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe & de Chalcédoine, contre les ariens, les neſtoriens & les eutychiens, mais ſans faire aucune mention en particulier du concile de Chalcédoine (*b*); car Acace avoit perſuadé à l'empereur, que ce

(*a*) Voyez Noris, *Lib. de uno ex Trinitate carne paſſo*, tom. III. opp. *diſſ.* cap. iij. p. 782. Aſſeman. *Bibliotb. orient. Vatican.* tom. I. p. 518. tom. II. p. 36. 180.

(*b*) Evagre, *Hiſt. eccleſ.* lib. III. chap. xiv. Liberati, *Breviarium Hiſt.* cap. xviij.

SIEC. V. II. PART.

n'étoit pas proprement contre les decrets du concile que l'oppoſition préſente avoit lieu, mais contre le concile lui-même, contre qui il étoit de la prudence de n'en point parler du tout dans un projet qui avoit pour but de concilier tous les partis & d'étouffer toutes les diſputes.

Mongus & Pierre le Foulon, dont l'un occupoit le ſiege d'Alexandrie, & l'autre celui d'Antioche, & qui étoient à la tête des monophyſites (218), ſouſcrivirent à ce decret d'union, qui fut auſſi reçu par Acace, & en général par tous ceux qui, dans les deux partis, étoient connus par leur candeur & leur modération. Mais comme il y eut auſſi des deux côtés des hommes bigots & opiniâtres, qui s'oppoſoient de toutes leurs forces à ces meſures pacifiques, les uns rejettoient l'hénoticon comme trop favorable, & les autres, comme injurieux au concile de Chalcédoine (*a*). De-là de nouvelles diſputes & de nouveaux ſchiſmes, qui ne furent pas moins funeſtes que ceux que le decret d'union vouloit éteindre.

Il produit de nouvelles diſputes parmi les eutychiens.

XX. Ceux d'entre les monophyſites ou eutychiens, qui firent un crime à Mongus du conſentement qu'il avoit donné au decret d'union, formerent une nouvelle faction & s'appellerent *acephales* ou ſans tête, parce qu'ils avoient perdu leur chef (*b*). Cette ſecte ſe

(*a*) Voyez Facundus Hermian. *Defenſ. trium capitulor.* lib. XII. cap. iv.

(*b*) Evag. *Hiſt. eccleſ.* liv. III. chap. xiij. Leont. Byzant. *de ſectis*, tom. I. *Lection. antiq.* Caniſii,

ſubdiviſa encore en trois autres, celles des antropomorphites, des barſanuphites & des éſaianiſtes, qui dans le ſiecle ſuivant en produiſirent malheureuſement de nouvelles, dont les anciens auteurs nous parlent ſouvent (219). Cependant remarquons en faveur de ceux qui aiment les recherches de cette nature, qu'il ne faut pas adopter trop facilement ces diviſions & ſubdiviſions d'eutychiens; quelques-unes de ces branches ſont abſolument imaginaires, d'autres ne different entr'elles que par leurs noms ou par quelque léger changement dans la maniere de s'exprimer; enfin, il en eſt des troiſiemes, qui ne ſe diſtinguent que par des rites particuliers & des circonſtances purement accidentelles. Quoiqu'il en ſoit, ces différentes branches d'eutychiens ne fleurirent pas long-tems, elles ſe diſſiperent peu-à-peu dans le ſiecle ſuivant, & le célebre Baradée contribua ſur-tout à éteindre ces factions en les réuniſſant.

Et parmi les partiſans du concile de Chalcédoine.

XXI. Le pape Felix II. ayant aſſemblé un concile italien, compoſé de ſoixante-ſept évêques, condamna, dépoſa & excommunia Acace, évêque de Conſtantinople, comme un ennemi dangereux de la vérité. On allegua pluſieurs choſes contre lui, pour juſtifier la rigueur de cette ſentence, comme par exemple, ſon attachement aux monophyſites & à leurs chefs Mongus & Pierre le Foulon, ſon mépris pour le concile de

p. 537. Timoth. *in Cotelerii monument. eccleſiæ græcæ*, tom. III. p. 409.

SIEC. V. II. PART.

Chalcédoine, & autres ſujets de plaintes de cette nature. Mais la véritable raiſon de ſa condamnation & de la haine des évêques de Rome pour lui, c'eſt qu'il s'oppoſa de toutes ſes forces à leurs prétentions à la ſuprématie (220), & qu'il ne ceſſa de travailler à l'aggrandiſſement de ſon ſiege. Les Grecs de leur côté, défendirent la réputation de leur évêque contre les accuſations des Italiens: il en réſulta de-là un nouveau ſchiſme très-violent & qui dura juſqu'au ſiecle ſuivant. L'obſtination des Latins triompha alors de l'oppoſition des orientaux, & amena ceux-ci à un accommodement, en conſéquence duquel les noms d'Acace & de Pierre le Foulon furent rayés des dyptiques ou regiſtres publics, & ainſi notés d'infamie (*a*).

Doctrine des eutychiens & des monophyſites.

XXII. Le ſujet de ces malheureuſes diviſions n'étoit qu'une queſtion de la plus légere importance: on ſuppoſoit aſſez généralement qu'Eutyches avoit ſoutenu que „ la „ nature divine de J. C. avoit abſorbé la „ nature humaine, & par-là même, qu'il „ n'y avoit en lui qu'une nature, c'eſt-à-„ dire, la nature divine"; mais on le ſuppoſoit ſans preuves ſuffiſantes. Quoiqu'il en ſoit, ceux qui s'oppoſoient au concile de Chalcédoine, comme ſur-tout Xenaias &

(*a*) Hen. Valeſius, *diſſ. de ſynodis Roman. in quibus damnatus eſt Acacius ad calcem*, t. III. *Scriptor. eccleſ.* p. 179. Baſnage, *Hiſt. de l'égliſe*, tom. I. p. 301. 380. 381. *Dictionn.* de Bayle, article *Acace.* David Blondel, *de la primauté dans l'égliſe*, p. 279. *Acta ſanctorum*, tom. III. Februar. 502.

Pierre le Foulon, condamnoient cette opinion attribuée à Eutyches, & ainſi ne pouvoient pas être appellés *eutychiens*, étant plutôt monophyſites. Ceux-ci croyoient que „ la nature divine & la nature humaine de „ J. C. avoient été ſi intimément unies, „ qu'elles n'en formoient qu'une ſeule, ce„ pendant ſans aucun changement, ni con„ fuſion, ni mêlange des deux natures:" & afin que l'on ne prît pas le change ſur leur maniere de penſer, ils s'exprimoient ſouvent ainſi: „ il y a, diſoient-ils, une ſeule na„ ture en J. C. mais qui eſt double & com„ poſée (*a*)." Ils déſavouoient tout attache„ ment à Eutychès & à ſa doctrine; mais ils avoient le plus grand reſpect pour Dioſcore, Barſumas, Xenaias & Pierre le Foulon, qu'ils regardoient comme les colonnes de leur ſecte: ils rejettoient l'épître de Léon & les decrets du concile de Chalcédoine. L'opinion des monophyſites, ſi l'on en juge par la maniere dont ils l'exprimoient, ſemble ne différer que dans les termes de celle du concile de Chalcédoine (221): mais d'un autre côté, ſi on fait attention aux argumens & aux ſubtilités métaphyſiques, dont les monophyſites ſe ſervirent pour appuyer leur ſentiment (*b*), on trouvera peut-être

(*a*) Voyez les paſſages extraits des écrits des monophyſites, dans le ſavant & ordinairement impartial Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. II. p. 25. 26. 29. 34. 117. 133. 135. 277. 297. &c.

(*b*) Voyez la maniere ſubtile d'argumenter d'Albupharius, dans la *Biblioth. orient.* d'Aſſeman, tom. II. p. 288.

SIEC. V. II. PART.

Controverſe pélagienne.

que ce n'étoit pas tout-à-fait une diſpute de mots.

XXIII. Il s'éleva dans ce ſiecle une nouvelle controverſe, dont les funeſtes effets s'étendirent aux ſiecles ſuivans: ſes auteurs furent Pélage & Céleſtius, tous deux moines, le premier Anglois & le ſecond Irlandois (222); ils demeuroient à Rome, où leurs vertus leur avoient acquis la plus grande réputation (223). Ils regardoient la doctrine communément reçue ſur „ la corruption originelle de la nature humaine & la néceſſité de „ la grace divine, pour éclairer l'entendement & purifier le cœur, comme très-préjudiciable aux progrès de la ſainteté & „ de la vertu, & comme propre à bercer les „ hommes dans une fatale ſécurité; & ils „ ſoutenoient qu'elle eſt auſſi fauſſe que dangereuſe; que les péchés de nos premiers „ parens ne peuvent être imputés qu'à eux, „ & non à leur poſtérité, que leur chûte „ n'eſt pas la nôtre, mais que nous naiſſons auſſi purs & auſſi innocens qu'Adam „ lui-même, lorſqu'il ſortit des mains de „ ſon Créateur, & qu'ainſi les hommes ſont „ capables de répentance & d'atteindre au „ plus haut degré de vertu, par l'uſage de „ leurs ſeules forces naturelles; qu'à la vérité, la grace extérieure eſt néceſſaire pour „ exciter leurs efforts, mais qu'ils n'ont aucun beſoin de la grace intérieure ou du ſecours de l'Eſprit divin." Ces idées & quelques autres qui y avoient du rapport (224), ſe répandirent à Rome, mais en ſecret, par le moyen de ces deux moines, qui à l'ap-

proche des Goths, en l'an 410, quitterent Rome, & paſſerent d'abord en Sicile & enſuite en Afrique, où ils publierent leurs ſentimens avec plus de liberté. Pélage alla de cette derniere province dans la Paleſtine, & Céleſtius reſta à Carthage, dans la vue d'y obtenir quelque poſte & d'être reçu au nombre des prêtres de cette ville: mais dès que ſes ſentimens furent connus, il n'y eut plus d'eſpérance d'avancement pour lui, & ſes erreurs ayant été condamnées dans un concile de Carthage en l'an 412, il quitta cette ville & paſſa en orient. C'eſt dès cette époque que le fameux Auguſtin, évêque d'Hippone, commença à attaquer par ſes écrits pleins d'éloquence & de ſavoir, les ſentimens de Pélage & de Céleſtius; & c'eſt lui qui a eu la gloire d'étouffer cette ſecte dès ſa naiſſance (225).

XXIV. Pélage fut traité plus favorablement en orient; il y jouiſſoit de la protection de Jean, évêque de Jéruſalem, qui, attaché aux ſentimens d'Origene, devoit naturellement goûter ceux de Pélage, à cauſe de leur conformité. Appuyé de cette puiſſante protection, Pélage ne craignit pas de publier ſes ſentimens; il fit même des diſciples en pluſieurs endroits, & quoiqu'accuſé en l'an 415 devant une aſſemblée d'évêques à Jéruſalem, par Oroſe, prêtre eſpagnol, envoyé pour cela par Auguſtin, il fut abſous & ne reçut pas la plus légere cenſure; bientôt après même il fut pleinement juſtifié par le concile de Dioſpolis (226). Ses ſuites.

Cette controverſe fut portée à Rome par

SIEC. V. II. PART.

Céleſtius & Pélage, qui en appellerent à la déciſion de Zoſime (227), élevé au pontificat l'an 417. Le nouveau pape, trompé par la confeſſion de foi équivoque, mais en apparence orthodoxe, que Céleſtius qui étoit alors à Rome, avoit dreſſée avec beaucoup d'art, comme auſſi par les lettres & les proteſtations de Pélage, prononça en faveur de ces deux héréſiarques, déclara leur doctrine ſaine, & par-là même toute perſécution contr'eux injuſte. Les évêques d'Afrique, ayant à leur tête Auguſtin, s'embarraſſerent peu de ce jugement, & perſiſterent dans le leur, qu'ils ſoutinrent par leurs diſcours, leurs lettres & leurs écrits. A la fin, Zoſime céda à leurs inſtances & changea d'avis; il condamna avec toute la ſéverité poſſible, Pélage & Céleſtius, qu'il avoit honorés auparavant de ſon approbation & de ſa protection. Ce fut le commencement d'une longue ſuite de maux, qui accablerent ces deux moines, ſans interruption. Le même concile d'Epheſe, qui lança ſes foudres contre Neſtorius, les condamna auſſi; en un mot, les Gaulois, les Bretons, & les Africains par leurs divers conciles, & les empereurs par leurs loix pénales, attaquerent à la fois cette ſecte dans ſon enfance & la détruiſirent avant qu'elle eût acquis toutes ſes forces (*a*).

(*a*) Voyez Gerard Jo. Voſſius, *Hiſtoria pelagiana*, lib. I. cap. lv. p. 130. & les ſavantes remarques ſur cette controverſe, dans la *Biblioth. Italique*, tom. II. p. 1077. J. Franç. Budée a indiqué les auteurs des deux partis, dans ſon *Iſagoge ad theolo-*

SIEC. V. II. PART. Les prédeſtinatiens.

XXV. Ces malheureuſes controverſes, occaſionnées par les opinions de Pélage, en firent naître, comme cela arrive ordinairement, de nouvelles, qui ne furent pas moins préjudiciables à la paix de l'égliſe & aux intérêts du chriſtianiſme. Dans le cours de cette diſpute, Auguſtin, en déclarant ſon ſentiment „ ſur la néceſſité de la grace pour le ſalut & „ ſur les decrets divins, relativement au ſort „ des hommes après cette vie", n'avoit pas toujours été d'accord avec lui-même, ni toujours fort intelligible; cela fit que certains moines d'Adrumete, & d'autres perſonnes ſoutinrent „ non-ſeulement que Dieu „ avoit prédeſtiné les méchans aux peines „ éternelles, mais auſſi au péché, cauſe de „ leur châtiment; & qu'ainſi les bonnes & „ les mauvaiſes actions des hommes ſont „ déterminées de toute éternité par un de- „ cret divin, & ſoumiſes à une néceſſité iné- „ vitable." On appella *prédeſtinatiens*, ceux qui embraſſerent cette opinion. Auguſtin fit tout ce qu'il put pour l'empêcher de ſe répandre, & il s'expliqua ſur cette matiere avec plus de clarté, pour prévenir le reproche d'avoir rien avancé de pareil. Les conciles d'Arles & de Lyon le ſeconderent & condamnerent la doctrine en queſtion (*a*).

giam; tom. II. p. 1071. Le ſavant Wall. a donné dans ſon *Hiſtoire du baptême des petits enfans*, un abrégé élégant & précis de la controverſe pélagienne, qui, quoique imparfait à pluſieurs égards, eſt cependant plein d'une érudition ſolide & inſtructive.

(*a*) Voyez Jac. Sirmondi, *Hiſtoria Predeſtina-*

SIEC. V. II. PART.

Au reſte, remarquons que pluſieurs ſavans ont nié la réalité de cette ſecte prédeſtinatienne, & ont ſoutenu que ce n'étoit qu'une invention des ſemi-pélagiens, pour décrier les diſciples d'Auguſtin, en leur imputant des idées monſtrueuſes, qu'ils n'eurent jamais (228).

Semi-pélagiens.

XXVI. Jean Caſſien, moine qui vint d'orient en France, & fonda un monaſtere près de Marſeille, apporta quelque modification à la doctrine d'Auguſtin, & il ne fut pas le ſeul qui tâcha de trouver un tempérament entr'elle & celle de Pélage; pluſieurs perſonnes s'en occuperent environ l'an 430. Il en réſulta une nouvelle ſecte que ſes ennemis appellerent *ſémi-pélagienne*, & dont ils ont ſouvent mal repréſenté les opinions; ce qui n'arrive que trop ſouvent dans les controverſes de religion.

La doctrine des ſémi-pélagiens, telle que les ſavans l'ont expliquée, revenoit en général à ceci: „ que la grace prévenante n'eſt „ pas néceſſaire pour faire naître dans l'a„ me les premiers mouvemens de la répen„ tance; que chacun en eſt capable par ſes „ ſeules forces, comme auſſi d'acquérir la „ foi en J. C. & de former le projet d'une „ véritable & ſincere obéiſſance: mais ils „ ajoûtoient, que ſi l'on peut commencer par „ ſoi-même, on ne peut ni perſéverer, ni „ avancer dans le chemin de la ſainteté,

tiana, tom. IV. opp. p. 271. Baſnage, *Hiſt. de l'égliſe*, tom. I. liv. XII. chap. II. p. 698. Denis Petau, *Dogmat. Theol.* tom. VI. p. 168. 174.

„ ſans le ſecours continuel & efficace de la „ grace divine" (229). Dans les Gaules, les diſciples d'Auguſtin attaquerent avec beaucoup de chaleur les ſemi-pélagiens, mais ils ne purent en triompher (*a*). La doctrine de cette ſecte étoit ſi facile à ſaiſir par les eſprits les plus bornés, elle étoit ſi conforme aux principes reçus dans les monaſteres, & elle fut ſi bien accueillie par les docteurs grecs du plus grand poids, que tout le zele & toute l'induſtrie de ſes ennemis ne furent pas capables d'en arrêter les rapides progrès. Ajoûtons cette circonſtance à toutes celles qui la favoriſerent, c'eſt que ni Auguſtin lui-même, ni aucun de ſes diſciples, n'oſerent la condamner en entier, ni la traiter proprement d'héréſie.

Diverſes controverſes ſur la grace.

XXVII. Ce fut-là le commencement de ces diſputes auſſi déplorables qu'obſcures & ſubtiles ſur la grace, qui déchirerent l'égliſe pendant tout le ſiecle ſuivant, & continuent encore, au ſcandale & au regret amer des véritables diſciples de J. C. Auguſtin qui croyoit que dans l'ouvrage de la converſion & du ſalut, il falloit tout attribuer à Dieu, & rien aux hommes, a eu beaucoup de partiſans dans tous les ſiecles de l'égliſe, quoiqu'ils ne ſe ſoient pas tous accordés ſur la

(*a*) Jac. Baſnage, *Hiſt. de l'égliſe*, tom. I. liv. XII. chap. j. *Hiſt. littér. de la France*, tom. II. *præfat.* p. 9. Voſſius, *Hiſtoria Pelagiana*, lib. V. p. 538. Scipion Maffei, ſous le nom d'*Ireneus Veronenſis*, *de hæreſi pelagiana, in tomo XXIX. opuſcul. ſcientif.* Angeli *calogeræ*, p. 399.

SIEC. V. II. PART.

maniere d'expliquer les ſentimens de leur maître (230). Mais Caſſien eut toujours beaucoup plus de diſciples, & ſa doctrine, quoique différemment interprétée, fut reçue dans la plupart des écoles monaſtiques des Gaules, d'où elle ſe répandit dans toute l'Europe. Les Grecs & les autres chrétiens orientaux étoient ſémi-pélagiens : déja avant Caſſien, & encore aujourd'hui, ils ſont fortement attachés aux mêmes ſentimens. Pour ce qui eſt des opinions de Pélage, on les regardoit généralement comme trop hardies & trop préſomptueuſes ; & ceux même qui les favoriſoient en ſecret, n'oſoient pas en faire une profeſſion publique, parce qu'elles paroiſſoient trop libres & trop éloignées de la façon de penſer ordinaire. Cependant il eſt certain, que dans tous les ſiecles du chriſtianiſme on a vû bien des perſonnes penſer comme Pélage, & croire le genre humain capable, par ſes ſeules forces, d'obéir parfaitement aux loix divines.

NOTES.

NOTES.

1. ☞ ON veut parler des *peres*, dont les écrits ſont encore une regle de foi pour l'égliſe romaine; mais qui tous les jours perdent de leur crédit chez les proteſtans.

2. Cette expreſſion, dans ſa premiere ſignification, ne déſignoit rien d'odieux; mais dans la ſuite elle a été priſe dans un ſens très-défavorable, tant à cauſe des erreurs conſidérables auxquelles on l'a appliquée, que par l'uſage fréquent qu'en a fait le zele amer des enthouſiaſtes & des bigots, pour décrier des opinions quelquefois innocentes.

3. *Fere itaque imperia*, dit Séneque, *penè eos fuere populos, qui mitiore cælo utuntur; in Frigora ſeptentrionemque Vergentibus immanſueta ingenia ſunt, ut ait poeta, ſuoque ſimillima cælo.* Seneca *de ira*, lib. II. cap. xvj. tom. I. opp. édit. *Grouovii.*

4. ☞ Cela ſuffit pour rendre raiſon de ce grand nombre de dieux & de déeſſes, qui portoient le nom de *Jupiter*, de *Mercure*, d'*Hercule*, de *Vénus*, de *Junon*, &c. Quand les Grecs trouvoient dans les pays étrangers des divinités qui avoient du rapport aux leurs, ils perſuadoient aux autres qu'on les adoroit auſſi en Grece, & ils le croyoient eux-mêmes. En conſéquence de cela, ils donnoient aux dieux étrangers les noms des leurs, & en cela ils furent imités par les Romains. De-là les noms de *Jupiter*, de *Mars*, de *Minerve*, de *Vénus*, &c. que nous trouvons ſouvent dans des inſcriptions, chez les Gaulois & chez les Germains, quoique les anciens habitans de ce pays-là n'adoraſſent aucune divinité ſous ce nom. Je ne

saurois me persuader que cet usage des Grecs & des Romains, ait introduit dans la mythologie autant de confusion que M. Mosheim l'imagine. Il est vrai que s'il n'y avoit eû aucune ressemblance entre les divinités auxquelles on donnoit les mêmes noms, & si on n'avoit suivi aucune regle à cet égard, la réflexion de notre historien seroit fondée : mais les savans ont déja fait voir avec une extrême probabilité, que les principales divinités des peuples se ressembloient essentiellement, & si cela est ainsi, on n'a pas fait beaucoup de mal en les appellant de la même maniere Si le Thor des anciens Celtes, par exemple, avoit les mêmes caracteres & les mêmes qualités que le Jupiter des Grecs & des Romains, quel inconvénient y avoit-il à leur donner à tous deux le même nom ?

5. Les guerres de religion des Egyptiens, n'eurent pas pour but de forcer d'autres personnes à embrasser leur culte, mais seulement de venger le massacre de leurs dieux, c'est-à-dire des crocodiles; ils n'étoient pas blessés de voir leurs voisins servir d'autres divinités; mais ils ne pouvoient souffrir qu'on ôtât la vie aux leurs.

6. ☞ L'auteur des *ruines de Balbec* nous a donné dans la préface de son ouvrage, une description fort curieuse du culte offert aux astres par les Syriens & les Arabes. Dans des déserts affreux où le jour ne présente que des sables brulans, des terres arides, la nuit au contraire presque toujours calme & sans nuages, paroit ornée des charmes les plus séduisants, & présente à l'œil étonné le spectacle ravissant de l'armée des cieux dans tout son éclat & toute sa majesté. A la vue de cette superbe décoration, le passage de l'admiration à l'idolâtrie est aisé pour des esprits peu éclairés ; ce peuple qui ne voit que dans le firmament des objets dignes d'arrêter ses regards, les prend aisément pour les dieux qu'il doit adorer. En Grece, l'ido-

latrie paroiſſoit ſous une autre forme ; & M. Wood attribue cette différence à ces ſcenes riantes & variées de montagnes, de plaines, de vallons, de grottes, de bois, de fontaines & de rivieres, que l'imagination dans ſes agréables tranſports, ſe plaiſoit à peupler de divinités inviſibles. Voyez l'ouvrage excellent que nous venons de citer.

7. Il y avoit quelques peuples qui n'avoient point de temples, comme les Perſes, les Gaulois, les Germains, & les habitans de la Grande Bretagne, ils célébroient leur culte en plein air, ou dans des grottes & dans des bocages conſacrés à cela.

8. Il y a un paſſage remarquable là-deſſus dans les *Triſtes* d'Ovide, le voici, liv. II. verſ. 287. &c.

Qui locus eſt templis auguſtior? hæc quoque vitet;
In culpam ſi quæ eſt ingenioſa ſuam,
Cum ſteterit jovis æde: jovis ſuccurret in æde,
Quam multas matres, fecerit ille Deus
Proxima adoranti Junoni templa ſubibit,
Pellicibus multis hanc doluiſſe deam.
Pallade conſpecta natum de crimine virgo
Suſtulerit quare, quæret Erichthonium.

9. La corruption des mœurs des payens eſt décrite fort au long & d'une maniere bien touchante dans la premiere épitre de Cyprien. Voyez auſſi là-deſſus, *Cornel. Adami exercitatio de malis Romanor. ante prædicat. evangel. moribus*; c'eſt le cinquieme diſcours d'une collection publiée par un ſavant à Groningen, en 1712. *in*-4°.

10. Ⓕ γνῶσις, (*gnoſis*) mot grec qui ſignifie ſcience ou connoiſſance; de-là vient le nom de *gnoſtique*. Ceux qui le portoient prétendoient ſurpaſſer tous les autres par leur connoiſſance des choſes divines.

11. St. Paul fait mention de ces deux eſpeces de

philoſophie & les condamne. Le verſet 8. du ſecond chapitre de l'épitre aux Coloſſiens, regarde la philoſophie grecque. Pour la philoſophie orientale ou gnoſtique, elle eſt déſignée dans l'épitre à Timothée chap. VI. v. 20.

12. ☞ L'ambiguité du mot *plaiſir* a produit pluſieurs diſputes à l'occaſion du ſyſtême d'Epicure: ſi par-là on n'entend que ce qui flatte les ſens, il eſt certain que l'opinion ici avancée eſt monſtrueuſe; mais ſi on y comprend auſſi les plaiſirs moraux & intellectuels, le ſyſtême d'Epicure ne différera en rien de celui des chrétiens & des philoſophes raiſonnables, qui établiſſent l'*amour de ſoi-même* pour le principe de nos actions.

13. Mais la ſecte des Epicuriens étoit la plus nombreuſe; cela paroît par le témoignage de Ciceron, *de finibus* lib. I. cap. vij. lib. II. cap. xiv. *Diſput. Tuſculan*, lib. V. cap. x. de-là, les vers de Juvenal dans la XIII. ſatyre où il ſe plaint des progrès de l'athéiſme à Rome.

Sunt in fortunæ, qui caſibus omnia ponunt.
Et nullo credunt mundum rectore moveri,
Natura volvente vices & lucis & anni;
Atque ideo intrepidi quæcunque altaria tangunt.

14. ☞ C'eſt le portrait qu'on nous fait ordinairement du ſyſtême des ſtoïciens ſur le *fatum* ou le *deſtin*; mais cela n'eſt pas juſte, il paroît que ſuivant les ſages ſtoïciens, le *fatum* n'étoit que le plan du gouvernement de ce monde, conçu dans l'entendement divin; plan ſage & parfait en tout, & dont par-là même l'Etre ſuprême ne pouvoit pas moralement s'écarter, enſorte que quand ces philoſophes diſoient que Jupiter étoit aſſujetti au *fatum*, ils n'entendoient autre choſe par-là, ſi ce n'eſt qu'il étoit tellement ſoumis à la ſageſſe de ſes conſeils, qu'il ne pouvoit pas les abandonner, & agir d'une maniere contraire à ſes perfections.

Cette explication eſt ſuffiſamment juſtifiée par ce paſſage de Séneque, tiré du cinquieme chap. de ſon livre *de providentia: Ille ipſe omnium conditor & rector ſcripſit quidem fata, ſed ſequitur: ſemper paret, ſemel juſſit.*

15. ☞ Cette accuſation de M. Mosheim, paroît être portée trop loin; il n'eſt pas exactement conforme à la vérité que Platon ait ôté à l'Etre ſuprême, pluſieurs de ſes perfections; au contraire, il paroit ſouvent les reconnoitre toutes; mais ce qui apparemment a donné lieu à ce reproche de notre auteur, c'eſt l'erreur de Platon ſur la matiere qu'il regarde comme néceſſairement malfaiſante & corrompue, enſorte que la puiſſance divine ne peut pas même la ramener à l'ordre. Quoique cette idée ſoit injurieuſe au pouvoir ſans bornes de Dieu, cependant cela ne ſuffit pas pour qu'on puiſſe imputer à Platon tout ce qu'on lui impute ici.

16. Outre ces ſectes qui étoient les plus conſidérables, il y en avoit pluſieurs autres qui faiſoient moins de bruit parmi les Juifs, dans le tems que notre Seigneur parut: l'Ecriture Sainte fait mention des hérodiens; Joſephe parle des gaulonites; Epiphane & Hegeſippe dans Euſebe, en nomme encore quelques autres; & il ne faut pas croire que ce ne fuſſent que des ſectes imaginaires.

17. ☞ Au contraire J. C. inſinue fortement que le culte des Juifs valoit mieux que celui des Samaritains. Jean IV. 22. voyez auſſi II. *Rois* XVII. v. 29. Le paſſage ſur lequel M. Mosheim fonde ſon ſentiment en faveur des Samaritains au ſujet du Meſſie, eſt le verſet 25 du chapitre de St. Jean que nous avons cité, où la Samaritaine dit à Jeſus, *je ſais que le Meſſie doit venir & que quand il ſera venu, il nous apprendra toutes choſes*; mais ces paroles ſont trop vagues pour qu'elles ſoient concluantes. D'ailleurs ce que dit une perſonne qui peut avoir eu des lumieres particulieres, ne

peut pas être attribué à toute la nation, & cela d'autant plus que nous ſavons que les Samaritains avoient mélé une groſſiere idolâtrie au ſervice divin.

18. ☞ Perſonne n'a traité avec autant de ſavoir & de jugement, la queſtion de l'authenticité des lettres d'Abgare à Jeſus-Chriſt, & tout ce qui appartient à cette hiſtoire, que M. Jones, dans le ſecond volume de ſon ouvrage, intitulé, *A New and full method of ſettling the canonical authority of the New Teſtament.* Malgré l'autorité de Parker, de Cave & de Grabe, en faveur de ces lettres, & de tout ce qui y a rapport, M. Jones a prouvé par des raiſons qui paroiſſent ſans replique, que tout cela n'étoit qu'une fable, indépendamment de ce qu'avoient déja dit pour le faire voir, Rivet, Chemnitius, Walther, Simon, Dupin, Wake, Spanheim, Fabricius & le Clerc, dont il oppoſe les déciſions à celles des trois autres. Il eſt ſurprenant qu'aucun auteur avant Euſebe n'ait rapporté cette hiſtoire, que ceux qui ſont venus après lui, n'y ayent fait que peu d'attention, & que les apôtres & les chrétiens contemporains n'en ayent eû aucune connoiſſance; ce qui eſt clair par les diſputes qui s'éleverent de bonne heure ſur la maniere de réunir les Gentils convertis dans l'égliſe, & qui auroient été bientôt décidées, ſi l'hiſtoire en queſtion avoit été véritable. Pour ce qui eſt de ces lettres, il n'y a aucun doute qu'elles ne ſoient ſuppoſées, puiſque ſi Jeſus-Chriſt avoit écrit à Abgare, ſa lettre auroit été placée dans le canon à la tête de tous les livres du N. Teſtament. Voyez Lardner, *Collection of ancient jewish and Heathen Teſtimonies*, vol. I. p. 297. &c. Il faut remarquer en faveur d'Euſebe, qu'il rapporte cette hiſtoire comme étant tirée des archives d'Edeſſe.

19. ☞ C'eſt ce que M. Mosheim a prouvé avec la derniere évidence, dans une diſſertation

ſur la véritable nature de cette communauté de biens, que l'on dit qui avoit lieu dans l'égliſe de Jeruſalem. On trouve cette piece dans l'ouvrage de notre auteur intitulé, *Diſſertationes ad hiſtoriam eccleſiaſticam pertinentes.*

20. Voyez Theod. Haſæus, *de Decreto Tiberii quò Chriſtum referre voluit in numerum deorum*, comme auſſi une ſavante lettre en faveur de cette hiſtoire, par Chriſtophle Iſelin, publiée dans la *Biblioth. Germanique*, tom. XXXII. p. 47. & tom. XXXIII. p. 12. (☞ Nous pouvons ajoûter à cette note de M. Mosheim, que feu le ſavant profeſſeur Altmann publia à Berne en 1755. ſur ce ſujet, une brochure ingénieuſe intitulée, *Diſquiſitio hiſtorico-critica de epiſtola Pontii Pilati, ad Tiberium quâ Chriſti miracula, mors & reſurrectio recenſebantur.* Cet auteur fait voir que quoique la lettre que quelques perſonnes ont attribuée à Pilate, & qui ſe trouve dans pluſieurs auteurs, ſoit manifeſtement fauſſe, cependant il n'eſt pas moins certain que Pilate envoya à Tibere une rélation de la mort & de la réſurrection de J. C. voyez la *Biblioth. des ſciences & des beaux-arts*, publiée à la Haye, tom. VI. p. 360. Lardner a examiné de nouveau cette queſtion, avec ſon application & ſon exactitude ordinaires, dans le troiſieme volume de ſa *Collection des témoignages juifs & payens en faveur de la vérité de la religion chrétienne*, p. 310. il croit que le témoignage de Juſtin Martyr, & celui de Tertullien qui, dans leurs apologies pour les chrétiens, préſentées ou du moins adreſſées aux empereurs, affirment que Pilate envoya à Tibere une rélation de la mort & de la réſurrection de J. C. méritent quelque attention, quoiqu'il y ait quelques écrivains, & en particulier Oroſe qui ont fait au récit original de Tertullien, des changemens & des additions qui peuvent faire ſuſpecter tout le reſte.)

21. *In Nerone* cap. xvj. ces épithetes odieuſes que Tacite donne aux chrétiens & à leur religion, de-même que celles de Suétone qui appelle le chriſtianiſme une ſuperſtition dangereuſe (*malefica ſuperſtitio*) ont le même fondement. Une ſecte qui non-ſeulement ne pouvoit pas ſouffrir la religion des Romains ni aucune autre, mais de plus faiſoit tous ſes efforts pour les détruire, ne pouvoit que s'attirer la haine de tout le monde, c'eſt-à-dire de tous ceux qui n'examinent les choſes que d'une maniere vague & ſuperficielle.

22. Cette obſervation eſt vérifiée par l'hiſtoire de Démétrius l'orfevre, Act. XIX. 25. & par le paſſage ſuivant de la 97. lettre du dixieme livre de Pline. „ Les temples, dit cet auteur, qui étoient „ preſque déſerts, commencent à être fréquentés „ de nouveau: on célebre derechef les rites ſa„ crés, qui pendant long-tems avoient été négli„ gés. Les victimes qui juſqu'ici avoient eu peu „ d'acheteurs commencent à revenir au marché. "

23. Gruter a publié cette fameuſe inſcription dans le premier volume de ſes inſcriptions, p. ccxxxviij. n°. 9. cependant il faut remarquer qu'aucun auteur eſpagnol n'oſe en ſoutenir l'authenticité, aucun ne l'ayant vue, & cette inſcription n'ayant été miſe au jour que par Cypriac d'Ancone, que l'on fait ne mériter aucune créance. Ajoûtons ici le jugement qu'en a porté l'excellent hiſtorien Eſpagnol J. de Ferreras, dans ſon hiſtoire générale d'Eſpagne, tom. I. p. 192. „ Je ne „ puis m'empêcher, dit-il, de remarquer que Cy„ priac d'Ancone fut le premier qui publia cette „ inſcription, & que c'eſt de lui que les autres „ l'ont tirée; mais comme au jugement de tous les „ ſavans, la fidélité de cet hiſtorien eſt très ſuſ„ pecte, que d'ailleurs il n'y a ni veſtige ni ſou„ venir de cette inſcription, dans les endroits où „ on dit qu'on l'a trouvée, enſorte qu'on ne ſait

» où la prendre à préſent, chacun peut en porter » le jugement qu'il voudra. "

24. Quoique l'hiſtoire de la philoſophie orientale de Stanley ne ſoit pas ſans mérite, cependant elle a beaucoup de défauts; il s'en faut bien que l'auteur ait épuiſé la matiere, il y a pluſieurs choſes ſur leſquelles il n'a rien dit; l'*hiſtoire de la philoſophie* publiée en Allemagne par Brucker, eſt de beaucoup préférable, & l'auteur Allemand l'emporte extrémement ſur l'Anglois par ſon génie & par ſon érudition.

25, J'ai appris dernierement que quelques jéſuites François miſſionnaires dans les Indes, ſe ſont procurés cet ouvrage deſiré depuis long tems, & qu'ils l'ont envoyé à la bibliotheque du roi de France. On dit même qu'il eſt déja traduit ou qu'il le ſera dans peu. Voyez *Lettre du P. Calmette à M. de Caſtigny dans les lettres édifiantes & curieuſes des miſſions étrangeres.* XXI. Recueil, p. 455. comme auſſi, recueil XXIII. p. 161.

26. ☞ Il eſt très vraiſemblable que St. Paul faiſoit alluſion à cette ridicule mythologie, quand il diſoit, I. Timoth. I. 4. *Qu'il ne falloit point s'amuſer à des fables & à des généalogies ſans fin, qui ſont naître des diſputes.*

27. ☞ Les auteurs Grecs ſe ſervent communément du mot αἰών, ou *æon*, mais en différent ſens; on n'a pas trop bien ſû juſques ici ce qu'il ſignifie dans le ſyſtême des gnoſtiques. Chez les anciens αἰών ou *æon*, marquoit l'âge d'un homme ou la durée de la vie humaine: dans la ſuite les philoſophes employerent ce mot, pour exprimer la durée des êtres ſpirituels & inviſibles, & celui de χρόνος, pour déſigner celle des êtres corporels & ſujets au changement. Or comme Dieu eſt le chef des Etres ſpirituels qui ne peuvent être apperçus par les ſens, on exprima ſa durée éternelle par le

mot αἰών ou *æon*, & c'eſt dans ce ſens que ce terme eſt pris communément. Mais enſuite on l'a appliqué aux autres êtres ſpirituels & inviſibles, & les philoſophes orientaux qui vivoient environ le tems où Jeſus-Chriſt eſt venu au monde, & qui parloient grec, entendoient par-là la durée des choſes éternelles & immuables, *l'eſpace de tems* dans lequel elles avoient exiſté : mais les divers changemens que ce mot a ſubis, ne ſe ſont pas bornés là; après avoir ſervi à exprimer la durée des Etres, on l'employa par *métonymie* pour marquer les êtres eux-mêmes; ainſi on appella l'Etre ſuprême αἰών ou *æon*, & on donna aux anges le titre de *æons*. Cela nous conduit à la fin au vrai ſens de ce mot chez les gnoſtiques : ces philoſophes s'étoient formé l'idée d'un monde ſpirituel & inviſible, compoſé d'*entités* ou de *vertus*, qui procédoient de l'Etre ſuprême, & qui ſe ſuccédoient les unes aux autres au bout d'un certain tems; de maniere qu'elles formoient une chaine dont notre monde étoit le dernier chaînon, & cette idée de l'éternité eſt bien différente de celle des platoniciens, qui l'enviſageoient comme quelque choſe de ſtable, de permanent & qui n'admet aucune ſucceſſion. Les gnoſtiques aſſignoient aux êtres qui formènt cette chaine une certaine durée, & une certaine ſphere d'action, & le mot qui d'abord exprima cette durée, fut appliqué enſuite par métonymie aux êtres eux-mêmes que l'on appella αἰῶνες.

28. Voyez Fréderic Spanheim, *de apoſtolis & apoſtolatu*, tom. II. opp. p. 289. Ce n'eſt pas ſans de grandes raiſons que j'ai ſuppoſé que les apôtres avoient le droit de faire des loix; je n'ignore pas que parmi les modernes, il y a quelques ſavans qui l'ont nié; mais il me ſemble que nous ne différons que par la maniere de nous exprimer.

Digitized by Google

29. ☞ Ceux qui s'imaginent que Jeſus-Chriſt lui-même ou ſes apôtres, ſous ſa direction & ſon autorité, établirent dans l'égliſe une certaine forme de gouvernement, ne conviennent pas de ſa nature. On peut réduire les principales opinions là-deſſus aux quatre ſuivantes. La premiere eſt celle des catholiques Romains qui ſoutiennent „ que „ l'intention de J. C. & ſes ordres furent, que les „ diſciples formaſſent entr'eux un Empire ſacré „ ſoumis à l'autorité de St. Pierre & de ſes ſuc„ ceſſeurs, & diviſé comme les royaumes de ce „ monde en pluſieurs provinces; ce qui fut cau„ ſe que St. Pierre fixa le ſiege de ſon empire ec„ cléſiaſtique à Rome; mais enſuite pour ſe ſoula„ ger dans les travaux pénibles de ſon emploi, le „ même apôtre partagea l'égliſe en trois grandes „ provinces, ſelon la diviſion du monde en ce „ tems là, & nomma pour préſider à chacune une „ perſonne à laquelle on donna le nom de *pa„ triarche.* Le patriarche d'Europe réſidoit à Ro„ me, celui d'Aſie à Antioche, & celui d'Afri„ que à Alexandrie. Les évêques de chaque pro„ vince, entre leſquels il y avoit auſſi des différen„ ces de rang, devoient reſpecter l'autorité de leur „ patriarche, & tant les patriarches que les évê„ ques, étoient tenus à une obéiſſance paſſive au „ pontife de Rome, qui avoit ſur eux un pouvoir „ ſupréme " (*a*). La ſeconde opinion ſur le gouvernement de l'égliſe ne préſente du tout point l'idée d'un chef ſouverain ou patriarche établi par une autorité divine; mais elle ſuppoſe que les apôtres diviſerent l'Empire Romain en autant de provinces eccléſiaſtiques, qu'il y en avoit de civiles ou de ſéculieres; que l'évêque *métropolitain*, c'eſt-à-dire le prélat qui réſidoit dans la capitale de chaque province, préſidoit le clergé de cette pro-

(*a*) Voyez Leon Allatius, *de perpetua conſenſ. eccleſ. orient. & occident.* lib. I. cap. ij. Morinus, *Exercit. eccleſiaſt.* liv. I. exer. I.

vince, & que les autres évêques lui étoient ſoumis. Cette opinion a été adoptée par quelques-uns des plus ſavans de l'égliſe romaine (*a*), & appuyée par quelques théologiens Anglois des plus diſtingués (*b*). Mais quelques auteurs Proteſtans célebres ont tâché de faire voir qu'elle n'étoit pas aſſez bien prouvée (*c*). La troiſieme opinion eſt celle qui reconnoit, qu'à la vérité, dès que les chrétiens commencerent à ſe multiplier extrêmement, on créa des *métropolitains*, des *patriarches* & des *archevêques*, mais que ce ne fut que par une autorité humaine & non divine, quoi qu'en même tems on convienne qu'il étoit conforme à l'ordre & à l'intention de Jeſus-Chriſt, que dans chaque égliſe il y eût une perſonne qui eût plus d'autorité que les autres, qui fût revêtue de certains privileges particuliers qui la mettoient au-deſſus de tous les docteurs de cette égliſe. Cette opinion a été embraſſée par pluſieurs théologiens Anglois du premier ordre & par pluſieurs pays ou communions. La quatrieme & derniere opinion eſt celle des presbytériens, qui ſoutiennent que l'intention de Jeſus-Chriſt étoit que les docteurs & les miniſtres chrétiens fuſſent tous égaux, ſans aucune diſtinction de rang ni d'autorité. On trouvera de grands détails ſur ces quatre opinions touchant le gouvernement de l'égliſe, *dans l'hiſtoire plus étendue du premier ſiecle*, par M. Mosheim. Ce ſavant auteur condamne la quatrieme opinion dans le ſens des puritains outrés, qui regardent toute différence de rang & toute ſubordination entre les miniſtres de

(*a*) Petrus de Marca, *de Concord. ſacerdot. & imperii*, lib. VI. cap. j. Morinus, *Exercit. eccleſiaſt.* lib. I. *Exercit. XVIII.* Pagi, *Critica in annal.* Baronii *ad ann. CCXXVII.* tom. I. p. 29.

(*b*) Hammond, *Diſſert. de epiſcop.* Beverege, *Cod. canon. vet. eccleſ. vindic.* lib. II. cap. v. tom. II. *Patr. Apoſt.* Uſſerius, *de origine epiſcop. & patriarch.* p. 29.

(*c*) Baſnage, *Hiſtoire de l'égliſe*, tom. I. liv. I. chap. viij. Boehmer, *Annot. ad* Petrum de Marca, *de concord. ſacerd. & imperii*, pag. 143.

l'égliſe, comme antichrétiennes & très-condamnables; mais en même tems il croit qu'on peut concilier les épiſcopaux modérés avec les presbytériens les plus raiſonnables, & voici ſon idée là-deſſus; „ il croit que les docteurs chrétiens ſont „ égaux dans ce ſens, ſavoir, en ce que J. C. n'a „ laiſſé aucun ordre poſitif & exprès pour établir „ quelque diſtinction parmi eux, enſorte que „ ceux que les hommes ont cru devoir élever au- „ deſſus des autres, ne peuvent exiger par aucun „ droit divin l'obéiſſance de leurs inférieurs, ni „ les ſuſpendre de leurs fonctions ".

La vérité eſt, que comme J. C. a laiſſé cela indéterminé, il a abandonné aux différentes ſociétés chrétiennes, le droit de regler le gouvernement de leur égliſe ſelon les circonſtances & que la prudence le demanderoit, enſorte que le gouvernement le plus ſage & le plus conforme à ces circonſtances, eſt le meilleur & par conſéquent divin. Chaque ſociété chrétienne peut faire des loix pour elle-même, pourvu que ces loix ne ſoient point contraires à celles de la charité & de la paix, & qu'elles ne heurtent point les principes fondamentaux du chriſtianiſme.

30. ☞ Le mot de *prêtre* ou *d'ancien*, tiré de la conſtitution juive, marque plutôt la prudence & la ſageſſe d'un âge avancé que l'âge même.

31. Act. V. 6. 10. — Je prie ceux qui pourroient être étonnés de ce que j'aſſure que les *jeunes gens* dont il eſt parlé dans le paſſage cité, étoient les diacres ou les miniſtres de l'égliſe de Jéruſalem, de faire attention que les mots νεώτεροι, νεανισκοι, c'eſt-à-dire *jeunes gens*, ne ſont pas toujours employés pour déſigner l'âge des perſonnes, mais qu'on s'en ſert ſouvent pour exprimer leur office ou leurs fonctions; c'eſt ce qu'on voit chez les auteurs Grecs & Latins. Tout comme le mot *prêtre* ou *ancien*, ainſi que chacun le ſait, marque quel-

quefois l'âge de quelqu'un & d'autrefois ſes fonctions & ſa qualité de conducteur & de chef de l'égliſe, de-même par les *jeunes gens* dont il eſt parlé ici, on peut entendre des perſonnes qui ſervoient dans l'égliſe, parce que pour l'ordinaire c'étoient des gens à la fleur de leur âge. Cette explication peut être confirmée par divers exemples, il n'en manque pas dans le nouveau Teſtament: Jeſus-Chriſt lui-même paroit attacher ce ſens au mot νεωτερος, Luc XXII. 26. quand il dit, ὁ μειζων εν ὑμιν γενεσθω ὡς ὁ νεωτερος, & il explique le terme de μειζων par celui de ηγουμενος, prêtre ou conducteur, & bientôt après il ſubſtitue encore au mot νεωτερος, celui de ὁ διακονων; ce qui juſtifie parfaitement bien notre interprétation. Μειζων & νεωτερος n'indiquent donc pas ici l'âge, mais certaines fonctions dans l'égliſe, enſorte que le précepte de Jeſus-Chriſt reviendra à ceci, „ que celui qui exerce la „ charge de prêtre ou d'ancien parmi vous, ne ſe „ croie point au-deſſus des miniſtres ou des diacres. " Le paſſage de I. Pierre V. 5. eſt encore plus exprès là-deſſus; ομοιως, νεωτεροι, υποταγητε τοις πρεσβυτεροις: il eſt clair par les verſets précédens, que le mot *prêtre* eſt ici un mot qui déſigne un emploi ou un office, la qualité de chef & de conducteur de l'égliſe, & que par celui de νεωτεροι, on doit entendre, non pas de jeunes gens conſiderés rélativement à leur âge, mais des miniſtres ou des diacres de l'égliſe, enſorte qu'il faut rendre ce paſſage de cette maniere: „ Mais de-même vous jeunes gens, c'eſt dire, vous miniſtres & diacres, „ ne mépriſez pas l'ordre des prêtres ou des anciens, mais faites gayement tout ce qu'ils vous „ commandent. " St. Luc employe ce terme dans le même ſens, Act. V. 6. 10. & ceux qu'il appelle νεωτεροι & νεανισκοι, ſont certainement les diacres de l'égliſe de Jeruſalem, dont les Juifs grecs ſe

plaignent enſuite aux apôtres, Act. VI. 1. à cauſe de leur partialité dans la diſtribution des aumônes. Je pourrois confirmer cette interprétation des mots *jeunes gens* par un grand nombre de citations d'auteurs Grecs & Latins, tant ſacrés que profanes; mais il n'eſt pas néceſſaire de les multiplier ici.

32. L'aſſemblée de l'égliſe de Jéruſalem dont il eſt fait mention, Act. XV. en général, eſt regardée comme le *premier concile*, mais c'eſt par abus du mot *concile*; cette aſſemblée ne fut que celle d'une ſeule égliſe, & ſi on peut appeller de ce nom des aſſemblées ainſi particulieres, il s'enſuivra que dans les tems primitifs, il y a eu un très-grand nombre de conciles, ce qu'on ne ſauroit dire. Chacun ſait qu'un concile eſt une aſſemblée compoſée de pluſieurs égliſes, qui liées entr'elles d'une certaine maniere, forment une eſpecè de corps; ce qui fait tomber tout de ſuite la ſuppoſition dont on vient de parler.

33. ☞ Outre ces ouvrages attribués à Clément, nous pouvons compter deux *épitres* que Wetſtein a trouvées dans une verſion ſyriaque du N. T. qu'il a traduite du ſyriaque en latin; & il a joint l'original & la traduction à la célebre édition qu'il a donnée du teſtament grec, publiée à Amſterdam en deux volumes *in-folio*, en 1751. & 1752. Voici le titre qui eſt à la tête de ces deux épitres; *Duæ epiſtolæ St. Clementis Romani, diſcipuli Petri apoſtoli, quas ex codice manuſcripto Novi Teſtamenti ſyriaci nunc primùm erutas, cum verſione latina adpoſita, edidit, J. Jacobus Wetſteinus.* C'eſt par le moyen du chevalier Porter, protecteur éclairé des lettres & de ceux qui les cultivent, & qui dans ce tems-là étoit ambaſſadeur d'Angleterre à Conſtantinople, que l'on s'eſt procuré le manuſcrit de la verſion ſyriaque, d'où ces deux épitres ont été tirées. M. Wetſtein a ſoutenu hautement l'authenticité de ces deux épitres; mais Lardner

l'a combattu dans ſa diſſertation ſur *les deux épitres attribuées à Clément de Rome, publiées dernierement par M. Wetſtein.* Le profeſſeur Venema de Franeker a auſſi ſuſpecté l'authenticité de ces épitres. Voyez le détail de ſa diſpute là-deſſus avec Wetſtein, dans *la Biblioth. des ſciences & des beaux-arts*, tom. II p. 51. & p. 311.

34. On appelle communément *Peres apoſtoliques*, tous les écrivains nommés dans ce chapitre; Jo. Bapt. Cotélérius, & après lui le Clerc en ont publié une collection en deux volumes, que l'un & l'autre ont accompagnée de leurs remarques & de celles d'autres ſavans.

35. Le chevalier King a confirmé ce ſentiment avec beaucoup d'eſprit & de ſavoir dans ſon *Hiſtoire du ſymbole des apôtres*; mais en liſant cet ouvrage, il faut cependant faire attention que cet auteur, quelque habile qu'il ſoit, donne ſouvent ſes conjectures pour des preuves, & qu'elles ne ſont pas toujours aſſez heureuſes pour entrainer notre aſſentiment.

36. ☞ L'école d'Alexandrie fut célebre par une ſuite de ſavans docteurs qui l'illuſtrerent, comme nous le voyons par les récits d'Euſebe & de St. Jérôme, car après St. Marc, Pantænus, Clément d'Alexandrie, Origene & pluſieurs autres y enſeignerent la religion chrétienne, & y établirent un ſéminaire de philoſophie chrétienne. Il y avoit auſſi à Rome, à Antioche, à Céſarée, à Edeſſe, & dans pluſieurs autres endroits des écoles dans le même goût, mais qui n'eurent pas autant de réputation.

37. Gab. Albaſpinæus, *Obſervat. eccleſ.* lib. I. obſerv. xiij. p. 53. c'eſt en vain que pluſieurs ſavans ont tâché de faire voir, que dans toutes les égliſes on célébroit le premier & le dernier jour de la ſemaine. Les égliſes de Bithynie dont parle Pline dans ſa lettre à Trajan, n'avoient qu'un jour fixé pour

pour leurs assemblées, & sans doute c'étoit le premier jour de la semaine ou le dimanche comme nous l'appellons. Voyez encore Steph. Curcellæus, *Diatriba de esu sanguinis*, *operum Theolog.* p. 958.

38. Il est vrai qu'il y a quelques savans qui ont mis en question, si déja dans le premier siecle on célébroit la Pentecôte. Voyez Bingham, *Antiq. ecclesiast.* liv. XX. ch. vj. p. 120. Néanmoins, il y a de fortes raisons de croire que cette fête est aussi ancienne que celle de Pâque, que l'on convient avoir eû lieu dès les premiers tems de l'église. Il est aussi vraisemblable que l'on distingua de bonne heure le vendredi, à cause que c'étoit le jour de la crucifixion de notre Seigneur. Voyez Jac. Godofred, *in codicem Theodosii*, tom. I. p. 138. Asseman, *Biblioth. orient. vatican*, tom. I. p. 217.

39. Cela doit s'entendre des églises parfaitement formées & assujetties à des regles fixes; car il est possible que dans les premieres assemblées des chrétiens, qui n'avoient encore rien de stable, il manquât quelque chose au service divin.

40. Ces remarques servirent à éclaircir, & peut-être à décider la question sur le droit d'administrer le baptême, si long-tems agitée avec une extrême chaleur entre les savans. Voyez Bœhmer, Diss. xj. *juris eccles.* p. 500. & le Clerc, *Biblioth. univers. & historiq.* tom. IV. p. 93.

41. Tout ce que les anciens nous ont dit de cette coutume, se trouve en grande partie rassemblé dans un traité publié par Launoi, *de sacramentis unctionis infirmorum*, c. I. p. 444. dans le premier volume de ses ouvrages; mais il y a peu de choses qui soient tirées des écrivains du premier siecle, & ce savant auteur a omis quelques passages applicables au sujet.

42. Il y a certains auteurs qui ont écrit expressément sur les sectes qui ont divisé l'église dans ce

ſiecle & dans le ſuivant, comme par exemple, Ittigius, dans ſon traité *de Hæreſiarchis ævi apoſtolici & apoſtolico proximi*, imprimé à Leipſick en 1690. ainſi que dans l'appendice au même ouvrage publié en 1696. René Maſſuet dans ſes diſſertations à la tête d'Irenée, & Tillemont, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe*, &c. Mais ces auteurs & d'autres que nous paſſons ſous ſilence, ont plutôt ramaſſé des matériaux pour faire une hiſtoire de ces anciennes ſectes qu'ils n'ont écrit l'hiſtoire même. Hinckelman, Thomaſius, Dodwel, Horbius & Baſnage ont promis une pareille hiſtoire, & d'autres ont eſſayé de la donner, mais aucun n'a rempli ſa tâche. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile homme verſé dans la connoiſſance de la philoſophie & de la littérature des anciens, & dégagé de préjugés & de paſſions, voulût s'appliquer à cet ouvrage difficile, mais intéreſſant.

43. Voyez Beauſobre, *Hiſtoire du manichéiſme*, p. 203, 395. La diſſertation de Vandale, *de ſtatua Simonis*, ajoûtée à ſon diſcours, ſur les anciens oracles. Deylingius. *obſervat. ſacr.* liv. I. obſervat. xxxvj. pag. 140. Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe*, tom. I. p. 340. &c. Les circonſtances de la fin tragique de Simon, qui, dit-on, pour faire ſa cour à l'empereur Néron qui aimoit fort la magie, ayant voulu s'aviſer de voler, tomba à la priere de St. Pierre & de St. Paul, ſe caſſa le cou, & de honte & de déſeſpoir ſe donna la mort, ne méritent aucun crédit, ainſi que pluſieurs autres fables de cette eſpece qui ont été rapportées par des auteurs crédules, qui préféroient le merveilleux au vrai, & qui croyoient rendre un ſervice eſſentiel à la religion, tandis qu'ils la déshonoroient.

44. La diſſertation d'Horbius, ſur Simon le magicien, publiée il n'y a pas long-tems dans la *Bi-*

blioth. Hæreſiologica de Voigitius, tom. I. p. 511. paroit préférable à tout ſur ce ſujet, quoique ce ne ſoit que l'ouvrage imparfait d'un jeune homme, mais qui marche ſur les traces de ſon maître, Thomaſius, qui avec une pénétration admirable, a découvert la ſource d'une foule d'erreurs, dont les gnoſtiques & en particulier Simon, étoient entachés. Voigitius dans l'endroit cité ci-deſſus, donne une liſte d'autres auteurs qui ont parlé de cet impoſteur.

45. Quelques ſavans ont expliqué allégoriquement ce que les anciens écrivains diſent d'Hélene, ils ont entendu par elle la matiere ou l'eſprit, mais il eſt aiſé de voir que cela n'eſt appuyé que ſur les fondemens les plus légers.

46 Urſinus, Bebelius & quelques autres ont écrit ſavamment ſur les égliſes d'Allemagne, que Tertullien & Irenée diſent avoir été fondées dans ce ſiecle ; ajoûtez les éclairciſſemens conſidérables que l'on trouve là-deſſus, dans *les ſingularités hiſtor. & Littér.* de Liron, tom. IV, p. 193. dans ſon *Hiſtoire de Lorraine*, tom. I. dans la *Diſſertation ſur les évêques de Treves*, Dom Calmet a bien réfuté les contes populaires ſur les premiers docteurs chrétiens en Allemagne ; voyez auſſi Bollandus, *Act. ſanct.* p. 922. Honthein, *Diſſ. de æra epiſcop. Trevir.* tom. I. *Hiſt. Trevir.*

47. ☞ On ne peut rien voir de plus inſultant que les termes dont ſe ſervoient les payens pour déſigner les chrétiens ; ils les appelloient *athées*, parce qu'ils ſe mocquoient du polythéiſme ; ils les appelloient *magiciens*, parce qu'ils opéroient des miracles; *homicides* d'eux-mêmes, parce qu'ils ne craignoient pas de ſouffrir le martyre pour la défenſe de la vérité ; ennemis du jour ou de la lumiere, parce qu'au commencement pour éviter la fureur de la perſécution, ils étoient obligés de tenir leurs aſſemblées de nuit, & combien d'autres épi-

thetes outrageantes employées par Tacite, par Suétone & par Celſe! Voyez Bingham, *Antiq. eccleſ.* lib. I. ch. 11.

48. Ceux qui ſouhaitent de ſavoir ce que les ſavans de part & d'autre ont dit ſur cette queſtion ſinguliere, peuvent conſulter Witſius, Diſſert. *de legione fulminatrice*, jointe à ſon *Egyptiaca* pour la défenſe de ce miracle. Voyez auſſi ce qui eſt allégué pour le détruire, par Dan. Larroque, dans un diſcours là-deſſus, joint à l'*adverſaria ſacra* de Matth. Larroque ſon pere, mais ſur-tout la controverſe de Moyle avec M. King, recteur de Topsham près d'Exeter. ☞ Voyez les lettres adreſſées à M. King, dans la *Collection poſthume des lettres de Locke*, publiée par Collins; *Lardner's collection of Heathen and Jewish. Teſtimonies*, vol. II. p. 249. &c. M. Walter Moyle mérite bien l'attention des curieux là-deſſus, de-même que la diſſertation de Jablonski inſerée dans le huitieme volume des *Miſcellanea Leipſienſia*, p. 417. ſous le titre de *Spicilegium de legione Fulminatrice.* Ce dernier auteur recherche avec beaucoup de ſoin, les raiſons qui ont engagé les chrétiens à mettre ſi imprudemment cette ondée prétendue miraculeuſe, au nombre des prodiges extraordinaires.

49. Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* liv. IV, chap. xiij. p. 126. ☞ Il convient de remarquer que dans pluſieurs édits précédens, la ſignification du mot *crime* n'avoit pas été bien fixée; auſſi voyons-nous les ennemis des chrétiens, & même les magiſtrats Romains s'en ſervir pour déſigner la ſimple profeſſion du chriſtianiſme. Mais par ſon édit, l'empereur décida la choſe autrement en faveur de la juſtice & de l'humanité, comme cela paroit par ſa lettre à la province d'Aſie, & qui finit par ces mots: „ Si à l'avenir quelqu'un moleſte les chrétiens, ou „ les accuſe ſeulement à cauſe de leur religion, „ que les perſonnes accuſées ſoient libérées, & les

» accuſateurs punis ſelon la rigueur des loix. «

50. Lardner ne croit pas qu'il ſoit poſſible, que Celſe ait été de la ſecte d'Ammonius, puiſque celui-là vécut & écrivit dans le ſecond ſiecle, & que celui-ci n'a fleuri que dans le troiſieme. A la vérité nous apprenons d'Origene lui-même, qu'il ne connoiſſoit que deux hommes qui portoient le nom de *Celſe*, un qui avoit vécu du tems de Néron, & l'autre ſous le regne d'Adrien & après lui ; c'eſt ce dernier qui fut le philoſophe qui écrivit contre les chrétiens.

51. Ils étoient ſi flattés du titre & de la qualité de philoſophes, que quoiqu'il fuſſent prêtres, ils ne vouloient pas quitter le manteau de la philoſophie. Voyez Origen. *Epiſt. ad Euſebium*, tom. I. opp. p. 2. édit. de la Rue.

52. ☞ Dans ſon troiſieme livre contre les chrétiens, Porphyre ſoutient que dès qu'Ammonius fut en âge de juger par lui-même, il abandonna le chriſtianiſme & embraſſa le paganiſme. Mais Euſebe le nie, il prétend qu'Ammonius ne ceſſa de profeſſer le chriſtianiſme, & ſon ſentiment eſt ſuivi par Valerius, Bayle, Baſnage & d'autres. Fabricius croit qu'Euſebe confond deux perſonnes qui ont porté le nom d'Ammonius, dont l'une étoit un auteur chrétien, & l'autre un philoſophe payen. Voyez Fabric. *Bibliothec. Græca*, liv. IV. cap. xxvj. p. 159. La vérité eſt qu'il ſemble qu'Ammonius Saccas étoit un chrétien qui mêloit ſi adroitement la philoſophie payenne avec la religion chrétienne, que les chrétiens le prenoient pour un d'entr'eux, & les payens de-même pour un de leur religion. Voyez Brucket. *Hiſtoria critica philoſophiæ*, vol. II. III. Depuis que la premiere édition de cet ouvrage a paru, Lardner a ſoutenu avec une ſorte d'aigreur, ce qui ne lui eſt pas ordinaire, le ſentiment de Fabricius contre Euſebe, & en particulier contre M. Mosheim. Voyez ſa *Collec.*

tion of Heathen and Jewish Teſtimonies, vol. III. p. 195. M. Mosheim étoit une fois de l'avis de Fabricius qu'il avoit ſoutenu dans ſa diſſertation, *de Eccleſia turbata per recentiores Platonicos*, mais enſuite il a changé d'idée; on peut voir ſes raiſons dans ſon livre, *de rebus chriſtianor. ante Conſtant. Magn.* p. 281. Mais elles ont fait peu d'impreſſion ſur Lardner, qui cependant ne leur oppoſe rien d'évident, car pour ce qui eſt de la lettre d'Origene qu'il tire d'Euſebe, bien loin qu'elle prouve qu'Ammon ne fut qu'un philoſophe payen & non un chrétien, elle ne ſuffiroit pas pour faire voir qu'il ait jamais exiſté un Ammonius, puis que ce nom ne s'y trouve pas. Mais en accordant avec Valerius, que c'eſt d'Ammonius dont Origene veut parler, quand il fait mention du maître qui lui donna, de-même qu'à Héraclas, des leçons de philoſophie, il n'eſt pas raiſonnable d'en conclure qu'Ammonius n'étoit pas chrétien, le mélange du platoniſme avec le chriſtianiſme dans le ſecond & troiſieme ſiecle, eſt trop certain, pour qu'on en puiſſe douter le moins du monde: ainſi l'hypotheſe de deux perſonnes qui ont porté le nom d'Ammonius, dont l'une étoit un philoſophe payen, & l'autre un auteur chrétien, n'a été imaginée par Lardner, à qui elle plait ſi fort, que pour réſoudre une difficulté imaginaire.

53. Ce que nous avons dit ici de la doctrine d'Ammonius, a été tiré des écrits de ſes diſciples connus ſous le nom de *platoniciens modernes*. Pour Ammonius lui-même, il n'a laiſſé aucun écrit; il exigeoit de ſes diſciples comme une loi inviolable, de ne pas divulguer ſes ſentimens parmi le peuple: mais en cela on ne s'eſt pas fait un ſcrupule de lui manquer de parole. Voyez Porphyr, *Vita Plotini*, cap. III. p. 97. *Edit. Fabricii*, liv. IV. *Biblioth. Græcæ*. Il n'eſt pas douteux que toutes ces imaginations ne ſoient l'ouvrage d'Ammonius, reconnu par tous

les platoniciens modernes pour le fondateur de leur ſecte & de leur philoſophie.

54. ☞ Le premier de ces livres exiſte toujours en grec; nous n'avons des autres quatre qu'une verſion latine, qui, quelque barbare qu'elle ſoit, nous donne cependant une idée de l'éloquence & de l'érudition qui regnent dans l'original. Voyez *Hiſt. Littéraire de la France.*

55. ☞ Outre les ouvrages dont M. Mosheim fait mention, Théophile eſt l'auteur de pluſieurs autres, en particulier d'un *Commentaire ſur les proverbes* & d'un autre ſur les *quatre Evangiles*, ſans compter divers petits diſcours publiés de tems en tems à l'uſage de ſon troupeau. Il a auſſi écrit contre Marcion & Hermogenes, & en réfutant leurs erreurs, il cite pluſieurs paſſages de l'Apocalypſe.

56. Ceux qui voudront en ſavoir davantage ſur les ouvrages de ces anciens écrivains, ſur leurs qualités & ſur leurs défauts, pourront conſulter ſur-tout les auteurs ſuivans, qui ont écrit expreſſément ſur ce ſujet; ſavoir, Joh. Alb. Fabricius, *Biblioth. græc. & lat.* Cave, *Hiſt. Litt. ſcriptor. eccleſ.* Dupin & Cellier, *Biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.*

57. ☞ Outre ſon apologie pour les chrétiens, & les traités dont parle M. Mosheim, Meliton écrivit pluſieurs autres diſſertations, dont nous n'avons que quelques fragmens. Mais ce que nous devons remarquer ici, c'eſt que Meliton eſt le premier auteur chrétien qui nous a donné le catalogue des livres du vieux Teſtament. Ce catalogue eſt parfaitement conforme à celui des Juifs, excepté qu'on n'y trouve pas le livre d'Eſter.

58. ☞ La *Méthode économique*, en uſage dans la diſpute, étoit celle par laquelle on s'accommodoit autant que poſſible, au goût & aux pré-

jugés de ceux que l'on vouloit convaincre. Quelques-uns des premiers chrétiens porterent cette condeſcendance trop loin, & abuſerent de l'exemple de St. Paul d'une maniere qui ne pouvoit pas s'accorder avec la ſimplicité & la pureté de la doctrine chrétienne.

59. Cette queſtion a été vivement débattue entre Barbeyrac & Cellier, bénédictin. Budée nous a donné une hiſtoire de cette controverſe avec ſon jugement là-deſſus, dans ſon *Iſagoge ad Theologiam*, lib. II. cap. IV. p. 620. Mais enſuite Barbeyrac a publié un traité particulier pour ſoutenir ſon opinion contre les peres: cet ouvrage a été imprimé à Amſterdam, ſous le titre de *Traité ſur la morale des Peres*; il mérite d'être lû, quoique l'on y trouve contre les peres des imputations ſur leſquelles il eſt facile de les juſtifier.

60. Ces fameuſes ſectes faiſoient une grande diſtinction entre, *vivre conformément à la nature*, ζῆν κατὰ φύσιν, & *vivre au-deſſus de la nature*, ζῆν ὑπὲρ φύσιν. La premiere de ces regles étoit celle du vulgaire, la ſeconde celle des philoſophes qui aſpiroient à un degré ſupérieur de vertu.

61. Par le moyen de cette diſtinction, nous pouvons aiſément concilier les différentes opinions des ſavans ſur les effets de l'excommunication. Voyez Morinus, *de diſciplina Pœnitent.* lib. IX. cap. xix. p 60. Sirmond, *Hiſtoria pœnitentiæ publicæ*, cap. I. p. 323. tom. IV. opp. & Joſeph. Auguſtin. Orſi, *Diſſert. de criminum capitalium per tria priora ſæcula abſolutione*, publiée à Milan, 1730. 4*to.*

62. Il n'eſt pas inutile de remarquer ici, que ce goût du peuple pour les cérémonies, a toujours été très-favorable aux vues ambitieuſes du clergé de Rome, parce que la pompe qui accompagne ces cérémonies réjaillit toujours ſur les miniſtres de la religion, dont elle fert extrêmement à rele-

ver l'éclat & l'autorité. Mylord Bolingbroke ſe trouvant à la cathédrale de Paris à l'élévation de l'hoſtie, témoigna ſa ſurpriſe à un ſeigneur qui étoit près de lui, de ce que le roi de France permit que ce fût un ſujet qui s'acquittât d'une cérémonie auſſi auguſte & auſſi ſolemnelle. Il n'eſt pas aiſé de décider juſqu'où dans ce ſiecle & dans les ſuivans, l'ambition peut avoir contribué à accumuler tant de cérémonies biſarres.

63. Il y a dans la vie de Grégoire ſurnommé *Thaumaturge*, un paſſage remarquable qui éclaircira parfaitement ceci, le voici. „ *Cùm animadvertiſſet*, (*Gregorius*) *quod ob corporeas delectationes & voluptates ſimplex & imperitum vulgus, in ſimulacrorum cultus errore permaneret, permiſit eis ut in memoriam & recordationem ſanctorum martyrum, ſeſe oblectarent, & in lætitiam effunderentur, quod ſucceſſu temporis, aliquando futurum eſſet; ut ſua ſponte, ad honeſtiorem & accuratiorem vitæ rationem tranſirent*, c'eſt dire, dès que Grégoire vit, „ que le peuple ignorant & groſſier reſtoit attaché à l'idolâtrie, à cauſe des plaiſirs & des „ amuſemens que lui procuroient les fêtes payennes qui flattoient ſes ſens, il lui permit de „ jouir des mêmes récréations, en célébrant la „ mémoire des martyrs, dans l'eſpérance que „ dans la ſuite il prendroit du goût pour une vie „ plus réguliere & plus vertueuſe ". Il n'y a aucun lieu de douter que par cette permiſſion, Grégoire n'ait accordé aux chrétiens la liberté de danſer & de ſe divertir ſur les tombeaux des martyrs le jour de leur fête, & de faire tout ce que les payens avoient accoutumé dans les temples, pendant les fêtes qu'ils célébroient à l'honneur de leurs dieux.

64. Entre un grand nombre d'argumens que l'on peut emprunter de l'hiſtoire eccléſiaſtique,

contre la ſuprématie de l'évêque de Rome, tout ce qui s'eſt paſſé dans cette occaſion, nous en fournit un qui eſt très-frappant.

65. ☞ M. Mosheim nous renvoye ici, pour un plus grand détail ſur cette controverſe à ſon commentar. *de rebus Chriſtianor. ante Conſtantinum M.* p. 435. où il dit que Faydit avoit apperçu l'erreur commune ſur les diſputes qui s'étoient élevées dans l'égliſe, par rapport au tems de la célébration de la fête de Pâque; mais ici il ſe retracte, & après avoir relû l'ouvrage de Faydit, il convient que cet auteur n'a nullement connu l'état de la queſtion. Voyez l'hiſtoire de cette controverſe, par Neumann, dans un des traités de ſon *Sylloge* ou collection de petites pieces.

66. Voyez Gerh. à Maſtricht, *de ſuſceptoribus infantium ex baptiſmo*, quoiqu'il ſoit d'un ſentiment différent là-deſſus, & qu'il ne croie pas qu'on ſe ſervit de parreins dans le baptême des adultes: voyez Wall, *Hiſtory of infant-batiſm.* (☞ Voyez encore Iſaaci Jundt, *Arg. de ſuſceptorum baptiſmalium origine commentatio*, publié à Strasbourg en 1755. & dont on peut voir l'extrait dans la *Bibliotheque des ſciences & des beaux-arts*, tom. VI. part. I. p. 13.

67. Epiphane eſt le premier auteur qui ait placé les Nazaréens au nombre des hérétiques, il a écrit dans le quatrieme ſiecle, mais il manque de jugement & de fidélité.

68. ☞ Cet évangile que l'on appelloit également l'*Evangile des Nazaréens* ou des *Hébreux*, eſt certainement le même que celui des ébionites ou l'Evangile des XII. apôtres, & auquel St. Paul fait alluſion, Galat. I. ℣. 6. M. Mosheim renvoye pour ce qui regarde cet évangile à Fabricius dans ſon *Codex apocryph. Nov. Teſt.* tom. I. p. 355. & à un de ſes propres ouvrages, intitulé *Vindiciæ contra*

Tolandi Nazarenum, p. 112. Mais on en trouvera une rélation plus exacte dans le premier volume de l'excellent ouvrage de M. Jones, qui a pour titre, *Method of ſettling the canonical authority of the New Teſtament.*

69. ☞ M. Jones regardoit ces deux ſectes comme peu différentes l'une de l'autre ; il leur attribuoit les mêmes dogmes ; & il prétend que les ébionites n'avoient fait qu'ajoûter quelque choſe de peu d'importance au ſyſtême des nazaréens. Voyez *The new and full method of ſettling the canonical authority of New Teſtament*, vol. I. pag. 385.

70. Irenæus, lib. I. *contrà Hæreſ.* cap. xxvj. p. 105. édit. Maſſueti. Epiphane nous donne de grands détails ſur les ébionites, Hæreſ. xxx ; mais il mérite peu qu'on lui ajoûte foi ; puiſqu'il avoue §. 3. p. 127. & §. 4. p. 141. qu'il avoit confondu les ſampſéens & les elceſaites avec les ébionites, & que les premiers ébionites étoient exempts des erreurs qu'il leur impute.

71. Il nous reſte encore des écrits de Tatien, une *Oraiſon* adreſſée aux Grecs ; pour ce qui eſt de ſes opinions, on peut les recueillir de Clement d'Alexandrie, *Stromat*, lib. III. p. 460. d'Epiphane, Hæreſ. XLVI. cap. I. p. 391. d'Origene, *de oratione*, cap. xiij. p. 77. édit. d'Oxford. Mais aucun ancien écrivain n'a écrit expreſſément ſur la doctrine de Tatien.

72. Nous avons un grand nombre de pierres, & il nous en vient encore de tems en tems d'Egypte, ſur leſquelles outre pluſieurs figures hiéroglyphiques, on trouve gravé le mot *Abraxas* : voyez un ouvrage intitulé, *Macarii Abraxas ſeu de geminis Baſilidianis diſquiſitio*, publiée à Anvers avec pluſieurs additions, par J. Chifflet, *in*-4°. 1657. Voyez auſſi Montfaucon, *Palæograph. Græc*, lib. II. cap. viij. p. 177. On ſuppoſe que toutes ces

pierres viennent de Baſilides, & que c'eſt pour cela qu'elles portent ſon nom ; mais la plûpart portent des marques d'une ſuperſtition trop groſſiere, pour qu'on puiſſe les attribuer même à quelqu'un qui ne ſeroit que demi-chrétien ; outre cela, on y voit des hiéroglyphes rélatifs à la théologie égyptienne. Par conſéquent on ne peut pas les attribuer toutes à Baſilides, qui quoiqu'il fût dans l'erreur à pluſieurs égards, étoit cependant chrétien ; on ne doit mettre ſur ſon compte que celles qui ont quelque marque de chriſtianiſme. Il n'y a aucun lieu de douter que l'ancien mot égyptien *Abraxas*, ne deſignât le maitre ou le Seigneur des cieux, & que Baſilides l'ayant emprunté de la philoſophie de ſon pays, ne l'ait introduit dans ſon ſyſtême de religion. Voyez Beauſobre, *Hiſt. du manichéiſme*, vol. II. p. 51. & Jo. Baptiſt. Paſſeri, *Diſſert. de Gemmis Baſilidianis*, qui fait partie du bel ouvrage que cet auteur publia à Florence en 1756. *de Gemmis Stelliferis*, tom. II. p. 221. Voyez encore le ſentiment de Jablonsky, ſur la ſignification du mot *Abraxas*, comme on le voit dans une diſſertation inſerée dans le VIIe. vol. des *Miſcell. Leipſ. Nova*. Paſſerius ſoutient qu'aucune de ces pierres ne ſe rapporte à Baſilides, mais qu'elles regardent toutes des magiciens, c'eſt-à-dire des ſorciers, des diſeurs de bonne fortune & autres gens de cette eſpece. Mais cet auteur paroit aller trop loin, puiſqu'il reconnoit lui-même, p. 225. qu'il a trouvé ſur quelques-unes de ces pierres des alluſions aux erreurs de Baſilides ; au reſte, ces fameuſes pierres ont encore beſoin d'explication, mais ceux qui s'y appliqueront, doivent joindre la prudence & la circonſpection à leur ſavoir & à leurs recherches.

73. Sur la foi d'Irenée, pluſieurs auteurs ont accuſé Baſilides, de nier la réalité du corps de J. C. & de ſoutenir que Simon le Cyrénien fut crucifié à ſa place ; mais cette imputation eſt ſans au-

cun fondement, comme on peut s'en assurer en consultant le *Comment. de rebus Christianor. ante Constant.* p. 354. où il est démontré que Basilides envisageoit notre Sauveur, comme étant composé de l'homme Jesus, & de Christ le fils de Dieu ; à la vérité il se peut que quelques-uns des disciples de Basilides ayent été dans l'opinion que l'on attribue mal à propos au maitre.

74. Il convient de remarquer ici, à l'usage de ceux qui souhaitent de connoître plus à fond l'hérésie de Valentin, que presque tous les anciens auteurs ont écrit sur ce sujet, en particulier Irénée, *Libro primo contra hæres.* Tertullien dans un traité exprès là-dessus ; Clément d'Alexandrie, &c. & entre les modernes, Jo. Franç. Budée, *Dissertatio de hæresi Valentiniana*, dans son *Introduction à l'histoire des philosophes Hebreux* : cette dissertation a donné lieu à plusieurs disputes sur l'origine de cette hérésie. Quelques modernes ont tâché de concilier avec la raison, la doctrine des Valentiniens toute obscure & absurde qu'elle soit. Voyez là-dessus Souverain, *Platonisme dévoilé*, p. 68. Camp. Vitringa, *Observat. sacr.* lib. I. cap. 11. p. 131. Beausobre, *Histoire du manichéisme*, p. 548. Jacq. Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. III. p. 729. Petr. Faydit, *Eclaircissemens sur l'histoire ecclésiast. des deux premiers siecles.* Il est facile de voir que toutes ces tentatives sont inutiles ; Valentinien lui-même a avoué que sa doctrine étoit différente de celle des autres chrétiens.

75. Marc n'avoit certainement pas toutes les opinions qu'on lui attribue, mais celles que nous sommes assurés qu'il adoptoit, prouvent qu'il avoit perdu l'esprit ; entr'autres absurdités, il soutenoit que la *plénitude* ou la *perfection* de la vérité se trouve dans l'alphabet grec, & que c'est pour cela que Jesus-Christ est appellé l'*alpha* & l'*oméga*.

76. On trouvera quelque chose de plus com-

plet ſur ces ſectes dans Irenée & dans les autres anciens écrivains. Ce qu'en dit Grabe dans ſon *Spicilegium patrum & Hæreticor.* §. 2. p. 69, 82. eſt encore plus ſatisfaiſant, & il y a plus de ſavoir. Nous avons un ample détail concernant les marcoſiens dans Irenée, *contra hær.* lib. I. cap. xiv. pag. 70.

77. ☞ M. Mosheim eſt tombé ici dans une légere méprife, en confondant les opinions de ces deux héretiques; Blaſtus vouloit rétablir la religion juive, & il célébroit la Pâque le quatorzieme jour, &c. Mais Florinus étoit un Valentinien qui ſoutenoit le dogme des deux principes, & toutes les erreurs des gnoſtiques.

78. Nous avons encore de Tertullien contre Hermogene, un livre dans lequel il combat vivement les opinions de ce dernier, ſur *la matiere & l'origine du monde*: on a perdu un autre ouvrage de Tertullien dans lequel il réfutoit le ſentiment d'Hermogene ſur l'ame.

79. On s'eſt très-ſûrement trompé, quand on a dit que Montan s'étoit donné lui-même pour le St. Eſprit; quelque borné que cet homme fût, il ne l'étoit pas aſſez pour donner dans des chimeres de cette nature; & ceux qui aſſurent que Montan prétendoit avoir reçu du ciel le St. Eſprit ou le Paraclet, qui avoit animé autrefois les apôtres, ne ſaiſiſſent pas bien non plus l'idée de cet hérétique. Remarquons donc ici que Montan diſtinguoit entre le Paraclet promis par Jeſus-Chriſt à ſes apôtres, & le St. Eſprit répandu ſur eux le jour de la Pentecôte. Par le premier il entendoit un docteur divin, ſous le nom de *Paraclet* ou *Conſolateur*, deſtiné par J. C. à perfectionner l'Evangile, en y ajoûtant quelques dogmes omis, & en éclairciſſant les autres qui, par de ſages raiſons, avoient été imparfaitement dévoilés pendant le miniſtere du Sauveur; & il eſt vrai que Montan n'étoit pas

le ſeul qui fit cette diſtinction. Il y avoit auſſi d'autres docteurs chrétiens qui étoient dans l'idée que le paraclet promis par Jeſus-Chriſt à ſes diſciples, ſeroit un ambaſſadeur divin entierement diſtinct du St. Eſprit répandu autrefois ſur les apôtres. C'eſt ainſi que dans le troiſieme ſiecle, Manès interpréta la promeſſe de J. C. & il prétendit être lui même ce paraclet, enſorte que la prédiction s'accompliſſoit en lui. Chacun ſait que Mahomet ſe ſervit auſſi du même oracle pour accréditer ſa miſſion; telle étoit donc la prétention de Montan; mais non qu'il crût être le St. Eſprit, comme on peut s'en convaincre, en liſant ce que dit là-deſſus Tertullien, le plus célebre des diſciples de Montan, & le mieux inſtruit de ſes opinions.

80. Pour ce qui regarde les montaniſtes, voyez Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* liv. V. chap. xvj. & en général tous les auteurs anciens & modernes qui ont écrit expreſſément ſur les ſectes des premiers tems de l'égliſe, mais ſur-tout Tertullien. M. Théophile Wernsdorf a publié à Dantzick en 1751. ſur tout ce qui a rapport à la ſecte des montaniſtes, une diſſertation fort ingénieuſe, ſous ce titre, *Commentatio de Montaniſtis ſæculi ſecundi, vulgò creditis hæreticis.*

81. ☞ Les auteurs de l'hiſtoire univerſelle l'ont décidée; ils ſont perſuadés que Philippe & ſon fils embraſſerent le chriſtianiſme; cette opinion étant appuyée ſur des autorités auſſi reſpectables que celles de Jérôme, de Chryſoſtôme, de Denys d'Alexandrie, d'Ammien Marcellin, de Zonare, de Nicephore, de Cédrene, de Ruffin, de Syncelle, d'Oroſe, de Jornandes, du cardinal Bona, de Vincent de Lerins, de Huet & de quelques autres. M. Mosheim renvoye là-deſſus ſon lecteur aux auteurs & aux ouvrages ſuivans: Spanheim *de Chriſtianiſmo Philipp.* tom. II. opp. p. 400. *Entretiens hiſtoriques ſur le chriſtianiſme de l'empereur*

Philippe, par. P. de L. F. *Origines & antiquit. Chriſtianæ Mammachii*, tom. II. p. 252. Comparez Fabric. *de Luce evang.* &c. p. 252.

82. ☞ Les certificats n'étoient pas tous également criminels, & il faut faire à leur égard les diſtinctions ſuivantes, que M. Mosheim a omiſes : quelquefois ces certificats n'étoient qu'une permiſſion de ne pas ſacrifier, que l'on obtenoit en payant une certaine ſomme aux juges, & on ne regardoit pas cela comme un acte d'apoſtaſie, à moins que l'on n'eût déclaré en même tems qu'on s'étoit conformé aux édits de l'empereur ; mais d'autrefois ces certificats contenoient une profeſſion expreſſe du paganiſme, que l'on offroit volontairement, ou à laquelle on ſouſcrivoit quand on étoit perſécuté ; c'étoient des eſpeces de patentes qui mettoient en ſureté ceux qui s'en ſervoient, & que l'on achetoit fort cherement des prêtres, qui par-là diſpenſoient ou de faire profeſſion de ſes ſentimens, ou de les renier. Voyez Spanheim, *Hiſtoria chriſtiana*, pag. 732, 733. & Prud. Maranus, *in vita Cypriani operibus ejus præmiſſa*, §. VI. p. 54.

83. Entre ces vexations, on peut compter ce que fit Galerius Maximien, qui vers la fin de ce ſiecle perſécuta ceux qui, à la cour & à l'armée, faiſoient profeſſion du chriſtianiſme. Voyez Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VIII. cap. j. p. 292. cap. iv. p. 295. 317.

84. Cet ouvrage de Porphyre fut brulé par un édit de Conſtantin le Grand ; il étoit diviſé en quinze livres, comme nous le voyons dans Euſebe, & il contenoit les plus noires calomnies contre les chrétiens. Le premier livre traite des contradictions que Porphyre prétendoit avoir trouvées dans l'Ecriture-ſainte. La plus grande partie du douzieme étoit employée à fixer le tems où les prophéties de Daniel avoient été écrites, car Porphyre les trouvoit ſi clairement accomplies, que, pour éluder la force de l'argument qu'on en pouvoit tirer, il fut obligé d'avoir

d'avoir recours à cette ſuperſtition abſurde ; *que ces prophéties* avoient été publiées ſous le nom de *Daniel*, par quelqu'un qui vivoit du tems d'Antiochus, & qui écrivit après les événemens prédits. Méthodius, Euſebe & Apollinaire réfuterent Porphyre, mais il y a long-tems que ces ouvrages ſont perdus.

85. Porphyre fut d'abord diſciple de Longin, ſi eſtimé & avec raiſon à cauſe de ſon traité du ſublime. (☞ Mais ayant paſſé de Grece à Rome, il écouta les leçons de Plotin, qui le charma ſi fort par la beauté de ſon génie, qu'il s'attacha entierement à lui. Voyez *Plotin. vita*, p. 3. Eunap. c. 11. pag. 17.)

86. ☞ C'eſt ainſi que j'ai traduit ces mots, *Principatus ordinis & conſociationis*, que l'on ne peut pas rendre autrement ſans une grande circonlucution. La prééminence indiquée ici, emporte le droit de convoquer les conciles, d'y préſider, de recueillir les ſuffrages & autres choſes de cette nature, qui étoient néceſſaires au bon ordre de ces aſſemblées.

87. Les ſous-diacres devoient décharger les diacres de leurs fonctions les plus abjectes ; ils préparoient les vaſes de l'autel & les remettoient aux diacres dans le tems du ſervice divin ; ils gardoient les portes de l'égliſe pendant la communion, & ils portoient les lettres ou les meſſages des évêques aux égliſes étrangeres. Ils étoient ſi fort ſubordonnés aux chefs de l'égliſe, que par un canon du concile de Laodicée, il leur étoit défendu de s'aſſeoir en préſence d'un diacre, ſans ſa permiſſion. L'ordre des acolytes fut particulier à l'égliſe latine; il n'y eut rien de ſemblable pendant les quatre premiers ſiecles dans l'égliſe grecque. Leur nom indique des perſonnes qui accompagnent ou qui ſuivent. Leur principal office conſiſtoit à allumer les chandeles de l'égliſe & à ſuivre les miniſtres avec

le vin pour l'euchariſtie. Les portiers devoient ouvrir & fermer les portes de l'égliſe en qualité de bas officiers, ſubordonnés aux diacres & aux ſous-diacres ; annoncer les heures des prieres & des aſſemblées religieuſes, ce qui en tems de perſécution, s'exécutoit par le moyen d'un ſignal particulier pour n'être pas découvert. Ce fut ſans doute pour cela qu'on inſtitua d'abord cet ordre dans l'égliſe de Rome, dont les autres égliſes ſuivirent peu-à-peu l'exemple. Les lecteurs liſoient l'Ecriture Sainte pendant cette partie du ſervice divin, à laquelle il étoit permis aux cathécumenes d'aſſiſter. Les exorciſtes étoient appellés à chaſſer les *malins eſprits* des corps des poſſédés : il y avoit long-tems qu'ils étoient connus dans l'égliſe ; mais ce ne fut que vers la fin du treizieme ſiecle qu'on en fit un ordre eccléſiaſtique. Les copiates ou enterreurs avoient ſoin des enterremens pour que tout s'y fit avec décence. C'eſt en vain que Baronius & d'autres écrivains catholiques Romains, ont prétendu que ces ordres mineurs étoient d'une inſtitution apoſtolique ; il n'eſt parlé d'aucun comme ayant exiſté avant le troiſieme ſiecle, & quelques-uns ne remontent pas au de-là du quatrieme.

88. Les bénédictins ont tâché de diſſiper les ténebres qui la couvrent dans leur *Hiſtoire littéraire de la France*, tom. I. p. 361. Ils y ont employé beaucoup d'érudition.

89. C'eſt ce qui paroit clairement par ce qui nous reſte de ſes *ſtromates* & par ſes livres *de principiis*, que nous avons encore dans la traduction latine de Ruffin.

90. Pour plus grand éclairciſſement, conſultez là-deſſus la préface de la Rue, ſur le ſecond volume des œuvres d'Origene publiées *in-folio* à Paris en 1733. On trouve une rélation complette de la méthode d'Origene pour l'interprétation de l'Ecriture Sainte, dans le livre intitulé, *Commentar. de*

rebus Chriſtian. antè Conſtantinum Magnum, p. 629. On y traite fort au long de la philoſophie & de la théologie de ce grand homme, de même que de ſa controverſe avec Démétrius, évêque d'Alexandrie.

91. Voici comment s'exprime Origene dans *ſes ſtromates*, liv. X. „ La ſource de beaucoup de „ maux vient de ce qu'on s'attache à l'écorce & à „ la partie charnelle de l'écriture; ce n'eſt pas le „ moyen d'obtenir le royaume de Dieu. Cher- „ chons donc l'eſprit & la ſubſtance de la parole „ qui eſt cachée & myſtérieuſe; l'écriture, dit-il, „ encore, eſt fort peu utile à ceux qui l'enten- „ dent à la lettre. " On croiroit qu'il eſt impoſſible que de pareilles expreſſions ayent échappé à ce grand homme; mais la philoſophie qu'il avoit embraſſée avec tant de chaleur, fut la principale ſource de ſes illuſions; en interprétant littéralement l'Ecriture Sainte, il ne pouvoit pas y trouver ſes ſentimens; mais en admettant un ſens caché, il étoit facile de les y découvrir & d'y rencontrer les idées de Platon, d'Ariſtote, de Zenon, & de toute la bande des philoſophes; il ne falloit que de l'imagination pour cela; auſſi tous ceux qui voulurent accommoder le chriſtianiſme à leur façon de penſer, prirent-ils la méthode d'Origene pour l'interprétation de l'Ecriture Sainte.

92. ☞ Il n'y a aucun cas dans lequel on puiſſe ſe ſervir de la preſcription pour établir une doctrine, à moins qu'il ne s'agiſſe de ce qui a été enſeigné dès le tems des apôtres & par eux-mêmes, & alors une telle doctrine acquiert une autorité que l'on ne ſauroit conteſter, mais autrement la preſcription ne peut jamais être une preuve, ni près de-là.

93. ☞ M. Mosheim n'eſt pas tout à fait exact, quand il place les *recognitions* au nombre des ouvrages ſuppoſés de l'antiquité, puiſqu'elles ſont

citées par Origene, par Epiphane & par Ruffin, comme étant de Clément; à la vérité ces auteurs avouent qu'elles ont été falsifiées en plusieurs endroits par les hérétiques; Epiphane en particulier nous dit que les ébionites n'y avoient presque rien laissé d'entier. Pour ce qui est des *clémentines*, il est certain qu'elles sont supposées.

94. ☞ Voyez le traite sur le *vrai Millenium* que Whitby a joint au second volume de son *Comment. sur le nouveau Testament.* Voyez aussi Lardner, *Crédibility*, &c. le quatrieme, le cinquieme, le septieme, & le neuvieme volume; on se mettra au fait par-là de la *doctrine des anciens millenaires*

95. ☞ Cet ouvrage qui étoit une espece d'introduction à la théologie, ne nous est parvenu que traduit par Ruffin qui l'a changé, corrigé, pour le rendre plus conforme à la doctrine orthodoxe de l'église; mais tel qu'il est, il renferme encore des opinions singulieres & hardies, comme sont la pré-existence des ames, leur emprisonnement dans des corps mortels pour s'être écartées de l'ordre dans leur état primitif, & le rétablissement final de tous les êtres intelligens. Dans son apologie pour Origene, Ruffin dit que les ouvrages de ce grand homme avoient été falsifiés par les hérétiques, & qu'on lui avoit attribué en conséquence plusieurs erreurs qu'il n'adoptoit point, comme aussi que ce n'étoit que comme des conjectures ingénieuses, qu'il avoit proposé les opinions par lesquelles il différoit de la doctrine de l'église.

96. Ce que l'on rapporte de la persécution contre Origene, est tiré de sources authentiques: telles que sont Euseb. *Hist. eccles.* lib. VI. cap. xxiv. Photius, *Bib. Codex* cxviij. Jérôme, *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, & Origene lui-même. Cela differe à quelques égards de ce que Doucin, Huet & d'autres ont écrit communément là-dessus.

97. Pour en ſavoir davantage là-deſſus, on n'a qu'à conſulter le traité de Porphyre *ſur l'abſtinence*, & qu'à comparer ce que cet auteur dit avec les coutumes en uſage parmi les chrétiens. Il y a auſſi pluſieurs choſes curieuſes ſur ce ſujet, dans Théodoret & dans Euſebe.

98. Les témoignages du plus grand prix, nous aſſurent que c'étoit l'opinion dominante de ce tems-là; mais comme cela peut beaucoup influer ſur la connoiſſance de l'ancienne théologie, qui differe de la nôtre à pluſieurs égards, nous rapporterons un de ces témoignages, celui de Cyprien qui dans ſa LXXIIIe lettre, s'exprime de cette maniere; „ il eſt manifeſte, où & par qui la re„ miſſion des péchés, conferée dans le baptême, „ eſt accordée; ceux que l'on préſente aux con„ ducteurs de l'égliſe, obtiennent le Saint Eſprit „ par nos prieres & par l'impoſition des mains. " Voyez auſſi Euſeb. *Hiſt. eccléſ.* lib. VII. cap. viij.

99. Il eſt très-évident que ce fut dans le troiſieme ſiecle, après que la philoſophie platonicienne eut été introduite dans l'egliſe, que l'on ajoûta l'exorciſme aux rites du baptême; il n'en eſt fait aucune mention avant ce tems-là. Juſtin martyr dans ſa *ſeconde apologie*, & Tertullien dans ſon livre de la *couronne du ſoldat*, nous parlent des cérémonies en uſage dans le baptême dans le ſecond ſiecle, mais ils ne nous diſent rien de *l'exorciſme*; ce qui prouve clairement qu'il eſt poſtérieur à ces deux grands hommes, & qu'il ne s'eſt gliſſé dans l'égliſe que dans le troiſieme ſiecle, & ſelon toute apparence d'abord en Egypte.

100. Le livre de Plotin contre les gnoſtiques ſe trouve dans ſes ouvrages; Ennead. II. lib. IX. p. 213.

101. ☞ Quelques auteurs diſent que Manès ayant entrepris de guerir par ſon art ou miraculeuſement le fils du roi de Perſe, dangereuſement

malade, en hâta au contraire la fin; ce qui irrita tellement le pere, qu'il fit cruellement mourir le prétendu médecin. Mais il n'y a aucune vraisemblance dans ce conte, il n'eſt rapporté par aucun des auteurs orientaux cités par d'Herbelot, & Bar Hebræus qui en parle, n'en fait mention que comme d'un bruit fort incertain. Les orientaux attribuent généralement la mort de Manès à une autre cauſe; ils diſent qu'après avoir été protégé d'une maniere particuliere par Hormizdas qui ſuccéda à Sapor, au trône de Perſe, ce prince ne pouvant plus le défendre contre les chrétiens, les mages, les Juifs & les payens réunis, ſe renferma dans une forteresſe, entre Bagdad & Suze, qu'il avoit fait conſtruire pour lui ſervir d'aſile contre ſes perſécuteurs. A cela, ils ajoutent, qu'après la mort d'Hormizdas, Varanes I. le protégea auſſi pendant quelque tems, mais enſuite l'abandonna à la fureur des mages irrités contre lui de ce que ſelon quelques uns, il avoit embraſſé les principes des ſadducéens, & ſelon d'autres, de ce qu'il avoit mêlé les opinions des mages avec les dogmes du chriſtianiſme.

102. Preſque tous les hiſtoriens qui ont parlé des anciennes héréſies, ont fait mention de Sabellius. Voyez entr'autres Euſeb. *Hiſt. eccleſ.* lib. VI. c. vj. p. 252. Athanaſ. *Libro de ſententia Dionyſii.* Tous les paſſages des anciens auteurs relatifs à Sabellius, ont été recueillis fort exactement par Chriſtoph. Wormius dans ſon *Hiſtoria Sabelliana*, imprimée *in*-8°. à Francfort & à Leipſick, 1696.

103. ☞ Lactance aſſure que ce fut Galérien qui fit mettre en ſecret le feu au palais, afin de pouvoir en accuſer les chrétiens & irriter toujours plus contr'eux Dioclétien; ruſe abominable, & qui ne réuſſit que trop; car il n'y eut jamais de perſécution plus cruelle que celle que fit ſouffrir alors le trop crédule empereur.

104. La raiſon de cette différence eſt, que les provinces d'Italie & d'Afrique, quoique en apparence & de nom ſous le gouvernement de Sévere, étoient dans le fond ſous celui de Galérien, qui les régiſſoit avec un ſceptre de fer.

105. Euſeb. *de vita Conſtantin.* lib. IV. cap. lxi. lxij. Ceux qui ſur la foi de certaines rélations d'une dâte récente & fort douteuſe, aſſurent que Conſtantin fut baptiſé à Rome en l'an 324. par Sylveſtre, évêque de cette ville, ſe trompent manifeſtement; les ſavans les plus diſtingués de l'égliſe romaine rejettent même cette opinion. Voyez Noris, *Hiſt. donatiſt.* tom. IV. opp. p. 650. Thom. Mariæ Mamachii, *Origin. & antiquit. Chriſtian.* tom. II. p. 232.

106. Voyez Euſeb. *de vita Conſtantin.* lib. I. cap xvij. p. 421. (☞ Les auteurs les plus célebres qui ont écrit ſur l'hiſtoire romaine, ont fait quelquefois une remarque contraire à celle de M. Mosheim; ils ont prétendu que la ſuperſtition des Romains avoit beaucoup contribué à les tenir dans le devoir & dans la dépendance néceſſaires; de plus ils ont remarqué que jamais il n'y eut de peuple qui eut plus de reſpect pour la religion du ſerment. Malgré tout cela, il eſt certain que, ſi quelquefois on peut tirer quelque parti de la ſuperſtition, on peut auſſi en abuſer étrangement. L'artifice d'un augure auroit pû rendre la ſuperſtition auſſi utile aux entrepriſes déteſtables d'un Tarquin & d'un Catilina, qu'aux vues nobles & vertueuſes d'un Trajan ou d'un Publicola. Il n'en eſt pas ainſi du vrai chriſtianiſme, il ne peut porter à rien que de bon & d'honnête; il ſoutient le gouvernement par les principes invariables de la piété & de la juſtice, & non par le vol équivoque des oiſeaux ou autres ſemblables illuſions.

107. ☞ Cette hypotheſe de M. Mosheim n'eſt pas plus admiſſible que celle qui ſuppoſe la

vue réelle de la croix en l'air ; tout repoſe ſur la même autorité : ſi l'on révoque en doute la véracité de Conſtantin & d'Euſebe, rélativement à la vue de cette croix, on ne pourra guere leur ajoûter plus de foi, s'il eſt queſtion d'une viſion nocturne. Il eſt très étonnant de voir les auteurs de l'hiſtoire univerſelle recevoir là-deſſus, ſans aucune exception, tous les récits d'Euſebe, quoique très-ſuſpects ; récits que lui-même paroit n'avoir adoptés qu'en partie, & dont il a grand ſoin de ne pas ſe rendre le garant. Euſeb. *de vita Conſtant.* lib. II. cap. ix.

Toute cette hiſtoire renferme de grandes difficultés qui la rendent très-douteuſe, pour ne rien dire de plus, ſoit par rapport à ce qu'elle a de miraculeux, ſoit par rapport au ſimple fait ; car on demandera néceſſairement, comment il ſe peut qu'un événement qui doit avoir eû pour témoins toute une armée, ne ſoit rapporté par Euſebe, que ſur la foi ſeule de Conſtantin ? & pourquoi Conſtantin a-t-il confirmé ce fait par ſerment, ſi tant de gens pouvoient dépoſer la même choſe ? cela n'étoit nullement néceſſaire. Il ne paroit pas que ni les chrétiens, ni les autres y aient ajoûté beaucoup de foi, puiſque divers auteurs d'hiſtoire eccléſiaſtique qui ont écrit après Euſebe, en particulier Ruffin & Sozomene n'en parlent du tout point. Il eſt vrai que l'on admettoit plus généralement la viſion nocturne, & là-deſſus Lardner a fait cette conjecture, que lorſque Conſtantin apprit pour la premiere fois au peuple, pourquoi il portoit le ſigne de la croix dans ſes armées, il ne lui en donna alors d'autre raiſon qu'un ſonge ; mais que vers la fin de ſa vie, dès qu'il eut fait connoiſſance avec Euſebe, il ajoûta les autres particularités, celle d'une *croix lumineuſe*, que lui & ſon armée avoient vue quelque part ; car pour l'endroit il n'en eſt pas parlé ; ce qui ayant été rapporté de la maniere la

plus positive & la plus solemnelle par l'empereur, Eusebe se crut obligé d'en faire mention dans son histoire.

108. J. A. Fabricius nous a fourni dans sa *Lux salut. Evangel. Toti orbi exor.* cap. xij. p. 260. une liste fort exacte de ceux qui ont écrit quelque chose de Constantin le Grand; il nous a aussi rapporté cap. xiij. p. 237. les loix concernant la religion, émanées de ce prince, & distinguées en quatre parties. Pour savoir à fond tout ce qui regarde ces loix, voyez Jacq. Godofréd. *Adnot. ad Codic. Theodos.* & Balduin dans son *Constantin. Magn. seu de Legibus Constantini, eccles. & Civilibus*, lib. II dont Gundling a publié une seconde édition *in*-8°. à Hall, 1727.

109. Eusеb. *Hist. eccles.* lib. X. cap. viij. id. *de vita Constantini*, lib. I. cap xlix. Julien lui même, dont le témoignage est ici d'un grand poids, à cause de sa haine pour les chrétiens, ne peut s'empêcher d'avouer que Licinius étoit un indigne tyran, adonné à toutes sortes de vices, & coupable d'un grand nombre de crimes. Voyez les *Césars de Julien*, p. 222. édit. françoise de Spanheim. Je ferai ici une remarque qui a échappé aux savans; c'est que dans son livre *de Cæsaribus*, cap. xlj. p. 435. édit. Arntzenii, Aurelius Victor a parlé de la persécution sous Licinius dans les termes suivans: *Licinione insontium quidem ac nobilium philosophorum servili more, cruciatus adhibiti modum fecere*; or par ces philosophes, qu'il est dit que Licinius a tourmentés, il faut certainement entendre les chrétiens, que par ignorance, plusieurs personnes regardoient comme formant une secte de philosophes. Les commentateurs qui en général font plus attention aux mots qu'aux choses, n'ont point relevé ce passage.

110. ☞ Il est plus que vraisemblable que le principal but de ce massacre fut de recouvrer la

Thrace, la Macédoine & l'Achaïe, que dans la diviſion de l'Empire, Conſtantin le Grand avoit données au jeune Dalmatius, fils de ſon frere du même nom, de même que le Pont & la Cappadoce qu'il avoit donnés à Annibalianus, frere du jeune Dalmatius. Quoiqu'il en ſoit, M. Mosheim attribue ce maſſacre aux trois fils de Conſtantin également; au lieu que preſque tous les auteurs s'accordent à dire, que ni le jeune Conſtantin, ni Conſtans n'y eurent aucune part.

111. Pour ſavoir parfaitement tout ce qui regarde cet empereur, voyez outre Tillemont & les autres auteurs ordinaires, la *Vie de Julien*, par l'abbé Bletterie; ouvrage exact & bien écrit; de plus, *The life and Character of Julian illuſtrated in ſeven diſſertations*, par Deſvœux, Ezech. Spanheim, *Præfat. & adnot. ad opp. Juliani* & Fabricius, *Lux evangel. toti orbi exoriens.* cap. xiv. p. 294.

112. M. de Monteſquieu s'exprime de cette maniere au ſujet de Julien dans *ſon eſprit des loix*, liv. XXIV. ch. x. „ Il n'y a point eû après lui de „ prince plus digne de gouverner des hommes. “

113. ☞ Rien ne prouve mieux que Julien ne connoiſſoit pas la véritable philoſophie, que ſon attachement connu à l'étude de la magie, que M. Mosheim a oublié de compter entre les défauts & les égaremens de ce prince.

114. Ce miracle a été nié par Baſnage, dans ſon *Hiſtoire des Juifs*, tom. IV. p. 1257. mais Cupper a ſoutenu l'affirmative contre lui, dans ſes lettres publiées par Bayer, p. 400. Le docteur Warburton à publié dernierement en faveur de ce miracle, un diſcours fort ingénieux ſous le titre, *de Julian or diſcourſe concerning the earthquake, and fiery eruption.* Il y examine & réfute en particulier les objections de Baſnage.

115. ☞ Cette idée toute abſurde qu'elle eſt, a été

renouvellée dans un ouvrage publié à Harderwyk, dans la Gueldre, en 1757. par M. Struchtmeyer, profeſſeur en belles-lettres dans cette univerſité ; cet ouvrage a pour titre *Symbolical Hercules.* Il y ſoutient ainſi que dans un précédent intitulé, *Explication de la théologie payenne*, non-ſeulement, que tous les dogmes du chriſtianiſme étoient repréſentés par des emblémes dans la théologie payenne, mais de plus, que les auteurs de cette mythologie n'avoient pas ignoré que le fils de Dieu devoit deſcendre ſur la terre, que J. C. eſt la ſource du ſalut, qu'il devoit s'incarner, mourir & reſſuſciter ; ce qu'ils avoient appris par le moyen d'une bible beaucoup plus ancienne que Moyſe ou qu'Abraham, &c. Selon M. Struchtmeyer, les docteurs payens inſtruits de tous ces myſteres, les avoient enſeignés ſous le voile des *emblêmes*, des *types* & des *figures* ; Jupiter repréſentoit le vrai Dieu ; Junon, opiniâtre & revêche, l'ancien Iſraël ; la chaſte Diane, l'égliſe chrétienne ; Hercule, Jeſus-Chriſt ; Amphytrion, Joſeph ; les deux ſerpens que Hercule tua dans ſon berceau étoient les emblêmes des phariſiens & des ſaducéens. Tels ſont les principaux traits du ſyſtême du ſavant profeſſeur en queſtion, qui prouvent combien il eſt dangereux de ſe livrer à une imagination échauffée, & qui n'eſt pas dirigée. Au reſte, il eſt honorable pour notre ſiecle, que l'on relegue aujourd'hui aux petites maiſons, les reſtaurateurs d'un ſyſtéme, qui autrefois a acquis tant de gloire à Ammien Marcellin & à d'autres philoſophes.

116. Hier. à Prato, dans ſa préface de Sulpice Sévere, ſoutient vivement les miracles de Martin, & les autres prodiges de ce ſiecle.

117. Voyez Sozomen. *Hiſt. eccleſ.* lib. II. cap. I. xiij. Il y a une hiſtoire particuliere de cette perſécution dans la *Biblioth. orient. Vatican.* tom. I. p. 6, 16, 181. tom. III. p. 52. Il eſt bon de compa-

rer avec cela la préface des *Acta martyrum orientat. & occidentat.* d'Aſſeman, publiés en deux volumes *in-folio* à Rome en 1748. cet auteur ayant fait imprimer le *Martyrologe Perſan* en ſyriaque, avec la traduction latine, & enrichi cet excellent ouvrage de pluſieurs bonnes remarques.

118. ☞ M. Mosheim ne parle ici que d'un Jambilique, quoiqu'il y ait eû trois hommes de ce nom; il n'eſt pas facile de décider lequel des trois eſt l'auteur des ouvrages qui ſont parvenus juſqu'à nous; mais quel qu'il ſoit, il ne mérite pas autant de mépris que notre hiſtorien en témoigne ici pour lui.

119. ☞ L'imprudence de l'empereur & la précipitation des évêques ſe voient bien manifeſtement dans l'événement ſuivant, qui fut ſi favorable au pape. Environ l'an 372. Valentinien fit une loi, qui donnoit à l'évêque de Rome le pouvoir de juger les autres évêques, & cela afin que les diſputes de religion ne fuſſent pas décidées par des ſéculiers ou des profanes. Les évêques aſſemblés à Rome dans un concile, ne faiſant pas attention aux fatales conſéquences qui pourroient réſulter de-là, tant pour eux que pour l'égliſe, donnerent leur approbation à cette loi, dont ils preſſerent l'exécution par une demande à l'empereur Gratien. A la vérité il y a quelques perſonnes qui croient que cette loi ne donnoit à l'évêque de Rome que le droit de juger les évêques qui étoient dans ſa juriſdiction, c'eſt-à-dire dans les provinces du diſtrict de Rome. D'autres ſont dans l'idée que ce droit ne fut qu'à tems, & qu'il ne regardoit que les évêques intéreſſés dans le ſchiſme qui ſubſiſtoit alors. Ce dernier ſentiment eſt le plus vraiſemblable; mais entre les mains de gens ambitieux, ce privilege fut toujours un inſtrument admirable & prêt à ſervir au beſoin.

120. ☞ En regardant le quatrieme canon du concile de Sardes comme canonique, il eſt certain

Digitized by Google

qu'il n'avoit pour objet que le cas particulier d'un évêque dépoſé par les prélats voiſins, & qui demanderoit la permiſſion de ſe défendre ; le canon ne vouloit pas qu'on élût alors un ſucceſſeur, juſqu'à ce que le pape eût connu de la queſtion & en eût jugé.

121. Il n'y a aucun écrivain qui ait accuſé avec plus de feu & de ſavoir, Euſebe d'être arien, que le Clerc, dans la ſeconde de ſes *Epiſtolæ eccleſiaſticæ & criticæ*, jointes à ſon *ars critica*, & Natalis Alexandre, *Hiſt. eccleſ. Nov. T. Sec.* iv. *Diſſ.* xvij. p. 205. Mais tout ce qu'ils ont prouvé, c'eſt qu'Euſebe admettoit quelque diſparité & quelque ſubordination entre les trois perſonnes de la Trinité, & quand cela ſeroit, il ne s'enſuivroit pas qu'Euſebe fût arien, à moins qu'on ne prenne ce terme dans un ſens fort étendu & impropre, rien n'étant plus ordinaire que d'en abuſer, pour appeller ainſi ceux qui étoient dans des idées entierement contraires à celles d'Arius, quoi qu'à d'autres égards ils aient pû être dans l'erreur.

122. Euſebe Renaudot, a raſſemblé *dans ſon hiſtoire des patriarches*, p. 83. tout ce que les écrivains orientaux ont dit d'Athanaſe, dont Bernard de Montfaucon nous a donné les ouvrages dans une magnifique édition, en trois volumes *in-folio*.

123. Les ouvrages de Baſile ont été publiés à Paris, en trois volumes *in-folio*, par Julien Garnier, ſavant bénédictin.

124. Les dernieres éditions des ouvrages de ce prélat ſont celles qui ont été publiées par M. Milles, & par Auguſte Touttée, bénédictin.

125. Il ne faut pas entendre par-là, que Chryſoſtome ait été évêque de ces deux villes, il ne fut que prédicateur à Antioche ; fonction, qui à la vérité avoit toujours été attachée avant lui à la dignité épiſcopale ; enſuite il devint patriarche de Conſtantinople.

126. La meilleure édition des Oeuvres de Chryſoſtome eſt celle de Montfaucon, en onze volumes *in-folio.*

127. Les ouvrages d'Epiphane ont été traduits en latin, & publiés avec des notes par Pétau. Sa vie écrite par Gervas, parut à Paris en 1738, *in*-4°.

128. Il y a quelques bonnes éditions des ouvrages de ces deux auteurs; nous les devons à deux ſavans éditeurs François du dernier ſiecle, (☞ l'abbé Billy, qui en 1609. a publié les ouvrages de Grégoire de Naziance, à Paris, en deux volumes, *in-folio*, avec une traduction latine & de ſavantes notes, & le pere Fronton du duc, qui en 1605. a donné les ouvrages de Grégoire de Nyſſe.)

129. ☞ Les anciens ne paroiſſoient avoir accuſé d'origeniſme que Grégoire de Nyſſe.

130. Il y a de fort bons détails ſur cet auteur, dans les *Biblioth. oriental. vaticanæ* de Joſeph Simon Aſſeman, tom. I. p. 24. On a publié en grec à Oxford pluſieurs ouvrages d'Ephraim, dont Gerard Voſſius a donné une édition latine. Etienne Euod. Aſſeman en a publié une en ſyriaque des mêmes ouvrages, il n'y a pas long-tems à Rome.

131. ☞ C'eſt l'hiſtoire des ſolitaires ou hermites; elle a pris le nom de *Lauſiaque*, de *Lauſus*, gouverneur de Cappadoce, à la priere de qui elle fut compoſée & à qui elle a été dédiée par Palladius.

132. ☞ Lactance regarde l'envoi de J. C. dans le monde, comme n'ayant d'autre but que celui de conduire les hommes à la vertu, par les préceptes les plus ſublimes & l'exemple le plus parfait. L'accuſation de manichéiſme portée contre cet habile homme, eſt réfutée d'une maniere bien triomphante par le docteur Lardner, dans le ſeptieme volume de ſa *Credibility of the Gospel hiſtory*. où

l'on trouve une deſcription détaillée & intéreſſante des ouvrages & du caractere de Lactance. Entre les éditeurs de ces ouvrages les plus renommés, ſont Bunemann, Heumann, Walchius & Langlet du Freſnoi.

133. Les ouvrages de St. Ambroiſe ont été publiés par les bénédictins, en deux volumes *in-folio*.

134. Le Clerc a fait connoître les défauts de Jérôme dans ſes *Quæſtiones hieronymianæ*, publiées à Amſterdam, *in*-12. en 1700. Les bénédictins ont donné une édition des œuvres de ce pere en cinq volumes; elle a été publiée de nouveau à Vérone, par Vallarſius, avec des additions conſidérables.

135. Les bénédictins ont donné une édition ſuperbe & très-exacte des œuvres de St. Auguſtin, depuis celle des théologiens de Louvain; elle eſt ſous le nom d'Anvers, où elle a été publiée avec quelques augmentations par le Clerc, ſous le faux nom de Jo. Phereponus; mais les jéſuites prétendent y avoir trouvé pluſieurs défauts.

136. Depuis l'édition d'Optat, publiée par Albaspinéus, il en a paru une autre que nous devons à M. Du Pin, docteur de Sorbonne.

137. La meilleure édition de Paulin, eſt celle qui a été publiée à Paris en 1685. par le Brun.

138. Pendant pluſieurs années, Ruffin & Jérôme vécurent dans la plus étroite amitié, mais à la fin, ils ſe brouillerent cruellement à l'occaſion d'une traduction que ce dernier avoit faite des ouvrages d'Origene, & en particulier de ſon livre des *Principes*. Pour ce qui regarde Ruffin, voyez Rich. Simon, *Critique de la bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques*, par M. Dupin, tom. I. p. 124. Juſtus Fontaninus, *Hiſt. littér. Aquileienſis*, lib. V. p. 149. en parle fort au long.

139. Voyez Joſ. Sim. Aſſeman. *Biblioth. orient. Clément. Vatic.* tom. I. p. 118. 125. Il paroit

par les extraits que ce ſavant compilateur a donnés des ouvrages d'Ephraïm, qu'il brilloit plus par ſa piété que par ſon génie & ſon habileté dans la controverſe.

140. Joſ. Sim. Aſſeman, dans l'ouvrage qui vient d'être cité, tom. I. pag 17, eſt dans l'idée que les écrits attribués à l'évêque de Niſibe, appartiennent plutôt à celui de Saruga; mais il ſe retracte en quelque maniere dans ſes *Addenda*, p. 558.

141. ☞ Ce que M. Mosheim excepte ici, ce ſont certaines idées ſuperſtitieuſes que l'on trouve dans les ouvrages de Macaire, & quelques opinions qui ſentent l'origéniſme.

142. J. Franç. Budée, dans ſon *Iſagoge ad theologiam*, lib. II. cap. IV. pag. 175. donne la liſte de ceux qui ont écrit ſur cet impoſteur. Voyez auſſi Jo. Launii, *Judicium de ſcriptis Dyonifii*, tom. II. opp. part. I. p. 562. La Croze, dans ſon *Hiſtoire du chriſtianiſme d'Ethiopie*, pag. 10. tâche de prouver que c'eſt Syneſe, évêque d'Egypte, & en même tems le philoſophe le plus célebre du cinquieme ſiecle, qui a compoſé les ouvrages attribués à Denys, dans le deſſein de défendre la doctrine de ceux qui croyoient que J. C. n'a revêtu qu'une ſeule nature: mais ſes argumens ſont foibles, & ceux que Baratier a employés dans une diſſertation ajoutée à ſon livre *de ſucceſſione Rom. epiſcop.* p. 286. pour prouver que Denys d'Alexandrie eſt le véritable auteur des ouvrages en queſtion, ne ſont pas plus ſatisfaiſans.

143. La plupart des auteurs, en ſuivant l'opinion de Baronius, ſoutiennent que S. Athanaſe apporta d'Egypte en Italie l'ordre monaſtique, en l'an 340, & qu'il fut le premier qui bâtit un monaſtere à Rome; voyez Mabillon, *Præfat. ad acta ſanctor. ord. Bened.* tom. I. p. 9: mais le ſavant Louis Muratori combat cette opinion, & veut que le premier monaſtere connu en Europe, ait été fondé à Milan,

Antiq.

Antiq. Italicar. medii ævi, tom. V. pag. 364. Juſt. Fontaninus, dans ſon *Hiſtor. litter. Aquileienſ.* pag. 155, aſſure que la premiere ſociété de moines fut formée à Aquilée : aucun de ces auteurs n'avance des preuves ſans replique de ſon opinion. Si nous en croyons Ballerinus, *diſſert.* II. *ad Zenonem Veronenſem*, pag. 115, le premier couvent de moines fut fondé vers la fin de ce ſiecle à Vérone, par Zenon, évêque de cette ville.

144. Sulpice Severe, dial. I. *de vita Martini*, pag. 65. édit. Veron. releve fort ingénieuſement la différence qu'il y a entre la diſcipline des moines orientaux & celle des moines occidentaux, & il en indique la raiſon. Dans ce dialogue, un des interlocuteurs, après avoir parlé de l'auſtérité & de l'abſtinence rigoureuſe des moines d'Egypte, ajoute : *Placetne tibi prandium, faſciculus herbarum, & panis dimidius viris quinque?* le Gaulois répond : *Facis tuo more, qui nullam occaſionem omittis, quin nos* (c'eſt-à-dire les moines François) *edacitatis fatiges. Sed facis inhumane, qui nos Gallos homines cogis exemplo angelorum vivere. Sed contentus ſit hoc prandio, Cyrenenſis ille, cui vel neceſſitas, vel natura, eſt eſurire : nos quod tibi ſæpè teſtatus ſum, Galli ſumus.* Le même interlocuteur, dans ce dialogue, reproche à Jérome d'avoir accuſé les moines de gloutonnerie, & continue de cette maniere : *Sentio de orientalibus, illum potius monachis, quàm de occidentalibus diſputaſſe ; nam edacitas in Græcis & orientalibus, gula eſt, in Gallis natura.* Ainſi il paroit qu'immédiatement après l'inſtitution de l'ordre monaſtique, il y eut une grande différence dans la maniere de vivre des moines ; ce qui fit que ceux d'orient accuſerent de gloutonnerie & d'intempérance ceux d'occident.

145. ☞ Quelque raiſonnable, que paroiſſe conſideré en ſoi & d'une maniere abſtraite, le deſir de ramener le culte à ſa plus grande ſimplicité, il eſt cer-

tain que ſi l'on fait attention à la foibleſſe humaine, on ſe convaincra que le ſervice divin ne peut ſe paſſer entierement de tout ce qui frappe les ſens ; il n'eſt queſtion que de ſavoir juſqu'où on peut porter cette condeſcendance, ſans heurter les principes de la raiſon & ſans faire tort à la religion. Les défenſeurs de l'égliſe romaine ſe ſont contentés pour la juſtifier, de dire, qu'à cet égard elle étoit ſeulement allée un peu trop loin. Mais il y a plus ; elle s'eſt totalement écartée de la regle pour établir une infinité de cérémonies, nous oſons dire ridicules, & uniquement imaginées pour augmenter les richeſſes du clergé, affermir ſon deſpotiſme, & tenir le peuple ſous le joug de l'ignorance & de la ſuperſtition. Mais auſſi en haine du papiſme, quelques égliſes proteſtantes n'ont-elles point donné dans une extrémité oppoſée & condamnable ? c'eſt ce que je n'examinerai pas à préſent, quoique rien ne mérităt plus une ſérieuſe attention.

146. ☞ Le *lituus*, qui chez les Romains étoit la principale marque de la dignité d'augure, & avoit tiré ſon nom de ſa reſſemblance avec la trompette militaire, devint l'attribut de la dignité épiſcopale; nous l'appellons la *croſſe* ou le *bâton épiſcopal*.

147. ☞ Le mot *ſupplicationes* que j'ai rendu par *proceſſions*, marquoit chez les Romains, ou ces actes publics & ſolemnels d'actions de graces que l'on rendoit aux dieux pour les faveurs que la nation entiere en avoit reçues ; ou ces prieres par leſquelles on tâchoit de détourner des calamités publiques, & que tout le peuple adreſſoit à ces mêmes divinités, en ſe rendant en foule dans les temples, qui par ordre du ſénat, étoient ouverts à tout le monde ſans aucune diſtinction. Voyez Cicer. Catilin. iij. 6. liv. X. 23.

148. Voyez Ezech. Spanheim, *Preuves ſur les Ceſars de Julien*, p. 47. en particulier le Brun, *Explication littérale & hiſtorique des cérémonies de*

la meſſe, tom. II. p. 101. On trouve une deſcription de ces temples dans Euſebe, *de vita Conſtantin. M.* lib. III. cap. XXXV. & un plan exact de leur architecture intérieure dans Beverege, *Adnotationes in Pandectas canonum.* tom. II. p. 70. & dans Fréderic Spanheim, *Inſtitut. Hiſt. eccleſ.* tom. I. opp. p. 860. Il faut auſſi remarquer qu'il y avoit certaines parties des temples chretiens, faites ſur le modele des temples Juifs. Voyez Camp. Vitringa, *de Synagoga veteri*, lib. III. p. 466.

149. Jo. Mabillon, *Muſei Italici*, tom. II. *in Comment. ad ordin. Roman.* p. XVj. ☞ Les *Tituli* étoient des égliſes plus petites, ainſi appellées, parce que l'on donnoit aux prêtres qui y officioient, le nom des endroits où elles étoient; titre qui les ſuppoſoit attachés à ces égliſes ou à ces cures particulieres.)

150. Pour connoître à fond la forme du culte public ou les lithurgies de ce ſiecle, on fera bien de conſulter le *XXIIe Diſcours de Cyrille de Jéruſalem, ſur la catéchèſe*, ainſi que les *Conſtitutions apoſtoliques*, fauſſement attribuées à Clément de Rome; ces ouvrages ont été très-bien & ſavamment expliqués par Pierre le Brun, dans ſon *Explication littérale & hiſtorique de la meſſe*, tom. II. p. 53.

151. On trouve dans le *Code* Théodoſien, vol. VI. part. I. édit. Ritterian les loix ſeveres des empereurs contre les manichéens: en l'an 372, Valentinien I défendit leurs aſſemblées & impoſa de groſſes amendes à leurs docteurs; en 381, Théodoſe le Grand les nota d'infâmie, & les priva de tous les droits de citoyens, p. 133. Ajoutez à cela des édits encore plus ſéveres, que l'on peut voir aux pages 137, 138, 170, de l'ouvrage cité.

152. Il y avoit dans le parti des donatiſtes deux hommes diſtingués qui portoient le nom de *Donat*: l'un étoit de Numidie, & évêque de Caſesnoires; & l'autre ſuccéda à Majorien, évêque de Carthage, &

fut à la tête des donatiſtes, qui à cauſe de ſon ſavoir & de ſes vertus, l'appellerent *Donat le Grand*. Les ſavans n'ont pas pu décider lequel des deux a donné ſon nom à la ſecte ; mais ne pourroit-on pas dire que tous les deux y ont eu également part ? ce qui termineroit cette queſtion.

153. ☞ L'empereur, dans ſa *Lettre* à Melchiades, ne nomma que trois prélats, Materne, évêque de Cologne, Reticius, évêque d'Autun, & Marin, évêque d'Arles, pour juger avec lui de cette controverſe ; mais enſuite il en nomma ſept autres, & même autant qu'il en put raſſembler aiſément, enſorte qu'à la fin ils furent en tout dix-neuf.

154. L'autorité ſouveraine des empereurs dans ce qui regardoit la religion, paroit ſi évidemment par cette controverſe, qu'il eſt étonnant qu'on en ait jamais douté. Il eſt certain que dans ce tems-là l'idée d'un juge ſupréme, établi par J. C. ſur l'égliſe univerſelle, n'étoit encore venue dans l'eſprit de perſonne. Les aſſemblées du clergé à Rome & à Arles ſont communément appellées des *conciles*, mais c'eſt improprement ; car dans le fond elles n'étoient compoſées que de juges ou commiſſaires, nommés par l'empereur.

155. Le témoignage d'Optat ſur cette matiere eſt ſans replique ; on le trouve dans le troiſieme livre de ſon traité *de ſchiſmate donatiſtarum*, §. 1. Voici comment cet auteur s'exprime : *Ab operariis unitatis* (c'eſt-à dire Macaire & Paul, ambaſſadeurs de l'empereur) *multa quidem aſpere geſta ſunt ; fugerunt omnes epiſcopi cum Clericis ſuis, aliqui ſunt mortui, qui fortiores fuerunt, capti & longe relegati ſunt.* Dans tout ſon ouvrage, Optat tâche de juſtifier les rigueurs exercées contre les donatiſtes, dont il rejette la principale faute ſur eux-mêmes, en avouant cependant que dans quelques occaſions on les avoit traités trop durement.

156. Si on veut s'inſtruire à fond de ce qui re-

garde la controverſe arienne, il faut conſulter la *Vie de Conſtantin*, par Euſebe; les divers opuſcules d'Athanaſe, que l'on trouve dans le premier volume de ſes ouvrages; les hiſtoires eccléſiaſtiques de Socrate, de Sozomene & de Théodoret; la 69e héréſie d'Epiphane, & autres ouvrages de ce ſiecle & du ſuivant: mais on ne trouve nulle part une entiere impartialité; de maniere que l'hiſtoire de la controverſe arienne a encore beſoin d'une plume qui ne ſoit guidée ni par l'amour, ni par la haine, mais qui rende juſtice à tous les partis; par exemple c'eſt une opinion commune qu'Arius étoit trop attaché aux idées de Platon & d'Origene, voyez Petau, *Dogm. theol.* tom. II. lib. I. cap. viij. mais on ſe trompe, il penſoit bien différemment; c'eſt Alexandre, ſon antagoniſte, qui inconteſtablement a ſuivi la méthode d'Origene, dans l'explication *des trois perſonnes*; voyez Cudworth, *Syſtême intellectuel de l'univers.*

157. Jean Chriſt. Suicer a expliqué ce fameux ſymbole par le moyen de pluſieurs anciens actes très-importans, dans un ſavant livre, publié *in*-4to. à Utrecht en 1718.

158. ☞ La queſtion ſur le tems de la célébration de la pâque fut décidée en faveur de l'égliſe d'occident; en conſéquence on fixa cette fête au dimanche, qui ſuit immédiatement le 14e jour de la nouvelle lune après l'équinoxe du printems.

159. ☞ Melétius, évêque de Lycopolis en Egypte, fut accuſé & convaincu d'avoir offert de l'encens aux dieux, & en conſéquence dépoſé par Pierre, évêque d'Alexandrie, dont la juriſdiction s'étendoit ſur toute l'Egypte. Là-deſſus Melétius forma un ſchiſme, à la tête duquel il ſe mit, en s'arrogeant le pouvoir de conférer les ordres; ce qui n'appartenoit qu'à l'évêque d'Alexandrie, qui ſeul exerçoit ce droit dans toutes les égliſes d'Egypte. Epiphane attribue à une autre cauſe les dif-

ſentions entre Melétius & Pierre (*Hæreſ.* 68). Il dit que Pierre n'en agit ſi durement contre Melétius, que parce que celui-ci avoit refuſé d'admettre de nouveau dans l'égliſe, ceux qui étoient tombés pendant la perſécution de Dioclétien; avant que d'avoir achevé leurs pénitences, Socrate & Théodoret, dont l'autorité eſt encore plus reſpectable, ſont dans la même idée.

160. ☞ Le déſordre introduit par Melétius, en voulant, comme on l'a remarqué dans la note précédente, uſurper la juriſdiction de Pierre, & conférer les ordres dans une province où il n'en avoit pas le droit, fut redreſſé par le concile de Nicée, qui décida que dans leurs provinces reſpectives, les métropolitains auroient la même autorité que celle que l'évêque de Rome exerçoit ſur toutes les égliſes du diſtrict de la ville.

161. ☞ On n'a pas encore fixé le tems du rappel d'Arius, de maniere à prévenir toute différence de ſentimens là-deſſus. Les annotations de Valéſius ou Valois ſur l'hiſtoire de Sozomene, pag. 10. & 11. pourront répandre quelque jour ſur cette queſtion Il eſt vraiſemblable, parce que dit cet auteur, que M. Mosheim a placé ce rappel au moins deux ans trop tard; il prouve par le témoignage de Philoſtorge & par d'autres autorités bien reſpectables, qu'Euſebe de Nicomédie & Théognis, tous deux bannis par l'empereur, environ trois mois après le concile de Nicée, c'eſt-à-dire en l'an 325. furent rappellés en 328. & dans l'écrit qu'ils préſenterent pour obtenir la liberté de revenir, ils alléguerent en leur faveur le rétabliſſement d'Arius, ce qui prouve qu'il avoit été rappellé avant l'an 330. Outre cela, Valeſius fait voir que Arius, le premier chef de la ſecte arienne, étoit mort avant le concile de Tyr, qui fut transféré à Jéruſalem, & que les lettres que Conſtantin adreſſa à ce concile en faveur d'Arius & de ſes diſciples,

regardoient un ſecond chef de la même ſecte, & qui portoit le même nom. Ce dernier de concert avec Euzoïus, avoit préſenté à l'empereur une confeſſion de foi, dreſſée de maniere à faire croire a Conſtantin qu'ils étoient orthodoxes, & que le concile de Jéruſalem pouvoit bien les reconcilier avec l'égliſe. Voyez Annot. Valeſ. *ad Hiſt. Socrat.* lib. I. cap. xxxiij. p. 16.

162. ☞ La fin tragique d'Arius, que l'on dit avoir rendu ſes entrailles dans le tems des fonctions ordinaires de la nature, eſt un fait que quelques modernes ont révoqué en doute, mais ſans aucun fondement; il eſt appuyé ſur les témoignages inconteſtables de Socrate, de Sozomene, d'Athanaſe & de quelques autres: mais fut-ce une punition exemplaire du ciel, comme quelques anciens l'ont crû? c'eſt ce que l'on n'admettra pas facilement aujourd'hui. Après avoir examiné attentivement la choſe, ce qui m'a paru le plus vraiſemblable, c'eſt que Arius fut empoiſonné ou périt de quelque autre maniere violente; il devint la victime de la vengeance de ſes ennemis; c'eſt ainſi que dans tous les tems on a vu un zele aveugle & fanatique produire des actes pareils d'injuſtice & de cruauté.

163. ☞ Quelque erronée que pût être l'opinion d'Apollinaire, la conſéquence qu'on en tiroit, & que ſans doute on lui prêtoit, n'étoit pas parfaitement juſte; car s'il eſt vrai que l'ame humaine ne ſouffre du tout point la mort par la diſſolution du corps, quoique intimément liée avec lui, ne pouvoit-on pas dire la même choſe de la nature divine.

164. ☞ Selon Lardner, ce furent les ariens ou les euſébiens & non les orthodoxes, comme notre auteur l'affirme, qui tinrent ce concile d'Antioche en l'an 345. Voyez Lardner, *Credibility*, &c. vol. IX. p. 13. Voyez auſſi Athanaſ. *de Synod.*

N. vi. vij. comparé avec Socrate, lib. II. cap. xviij. xix.

165. Ou en 375. comme on le voit par la chronique de Jerôme. Matthieu Larroque, *de Photino & ejus multiplici condemnatione*, Thom. Ittigius, *Hiſtoria Photini*, *in App. ad librum de Hæreſiarchis ævi apoſtolici.*

166. ☞ Ce banniſſement fut la ſuite d'une ſentence prononcée contre Priſcillien, & quelques-uns de ſes diſciples par un ſynode aſſemblé à Saragoſſe, en l'an 380. En vertu de cette ſentence, Dacius & Ithacius, deux eccléſiaſtiques perſécuteurs, obtinrent de Gratien le reſcrit en queſtion. Voyez Sulpice Sévere, *Hiſt. ſacr.* lib. II. cap. xlviij. p. 83. édit. de Leipſick, 8°.

N.B. Dans le texte, p. 434, 442, 443, 447, 462, les numeros des notes ſe trouvant faux, au lieu de 166. 168. 169. 170. 174. 176. liſez 169. 171. 172. 173. 177. & 179.

167. Après la mort de Gratien, qui ſur la fin de ſon regne avoit favoriſé Priſcillien, Ithacius préſenta une requête contre ce dernier à Maxime, qui fit tenir un concile à Bourdeaux, de la ſentence duquel Priſcillien appella à l'empereur lui-méme. Sulpice Sévere. lib. II. cap. xlix.

168. ☞ Voici le portrait de cet Ithacius, évêque de Soſſuba, qui le premier introduiſit l'uſage de recourir au bras ſéculier contre les hérétiques: „ C'étoit un homme, dit Sulpice Sévere, d'ail-„ leurs grand ennemi des idées de Priſcillien, „ qui vivoit dans la molleſſe, & qui n'avoit nulle „ piété; c'étoit un cauſeur, un impudent, un volup-„ tueux, eſclave de la bonne chere; il accuſoit „ comme hérétiques, ou comme fauteurs de Priſcil-„ lien, tous ceux qui ſe conſacroient à l'étude de la „ piété & des ſciences", il faut convenir qu'il n'y avoit qu'un tel homme qui pût introduire un uſage auſſi condamnable. N.B. Voy. la fin de la note 166.

169. Voyez Simon de Vries, *Diſſert. critica de Priſcillianiſtis*, imprimée à Utrecht *in*-4°. Le ſeul défaut de cette diſſertation, c'eſt que l'auteur ſuit aveuglement Beauſobre, *Hiſtoire des manichéens*; il adopte tous les faits rapportés dans cet ouvrage. Voyez auſſi François Girveſii, *Hiſtoria Priſcillianiſtarum chronologia*, publiée à Rome en l'an 1750. *in*-8vo. Nous trouvons encore dans le vingt-ſeptieme volume de *l'opuſculum ſcientificum* d'Angelus Calogera, un traité intitulé, *Bachiarius illuſtratus ſeu de Priſcilliana hæreſi diſſertatio*. Mais cet ouvrage paroît avoir pour but de tirer au clair ce qui regarde Bachiarius, plutôt que de donner une relation complette des Priſcillianiſtes & de leur doctrine. (N.B. Voyez la fin de la note 166.

170. Vers la fin de ce ſiecle; Anaſtaſe interdiſit les combats de bêtes & d'autres ſpectacles. Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. I. pag. 246. N.B. Voyez la fin de la note 166.

171. ☞ Nous rapporterons dans les termes du ſavant & eſtimable auteur des remarques ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique, ce que Socrate dit de cet impoſteur. „ Dans le tems de Théodoſe le jeune, il „ parut un impoſteur nommé *Moyſe le Crétois*; il „ prétendoit être un ſecond Moyſe envoyé pour „ délivrer les Juifs, qui étoient en Crête; il leur „ promit de fendre les eaux de la mer, & de leur „ ouvrir au milieu d'elles un paſſage; ils ſe rendirent avec leurs femmes & leurs enfans à un „ promontoire; là il leur ordonna de ſe jetter dans „ la mer, pluſieurs obéirent & furent noyés, d'autres furent ſauvés & tirés de l'eau par des pêcheurs: ils voulurent mettre en pieces l'impoſteur, mais il leur échappa & on ne le revit plus ". Voyez Jortin, *Remarques*, &c. premiere édition, vol. III. p. 331.

172. Outre le nom de *Clovis*, ce prince s'appel-

outre cela le ſentiment de M. Mosheim eſt appuyé de l'autorité de Proſper, déciſive en cette matiere. N.B. Voyez la fin de la note 166.

177. Rélativement aux miracles de ce ſiecle, il y a un paſſage remarquable là-deſſus dans Æneas Gazæus, *Dialogue ſur l'immortalité de l'ame*, &c. intitulé *Théophraſte*, pag. 78 80. 81. édit. de Barthius; voyez la controverſe qui s'eleva il y a quelques années, à l'occaſion de l'ouvrage de Middleton, qui a pour titre, *Free inquiry*, &c. ſur le tems, dans lequel les miracles ont ceſſé dans l'égliſe.

178. ☞ Voici quels étoient ces ſept arts libéraux: la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, la muſique, la géométrie & l'aſtronomie. Voyez ſiecle VIII. part. II. chap. ij. de cette hiſtoire.

179. ☞ Par *toute la Paleſtine*, il faut entendre trois provinces diſtinctes, dont chacune portoit le nom de *Paleſtine*; auſſi l'original s'exprime-t-il de cette maniere, *trium Palæſtinarum epiſcopum ſeu Patriarcham.* Après la deſtruction de Jéruſalem, la Paleſtine changea preſque entierement de face; elle fut dévaſtée & ſi parcellée, qu'à peine conſervoit-elle quelque choſe de ſon ancien état. On en fit trois Paleſtines qui étoient tout autant de ſieges épiſcopaux, ſur leſquels Juvenal uſurpa la juriſdiction qu'il conſerva. Voyez pour plus de détail ſur ces trois Paleſtines, Spanhemii, *Geographia ſacra*; opp. tom. I. p. 79.

180. Voyez Jo. Launoii, *Inquiſitio in Chartam immunitatis, B. Germani*, opp. tom. III. part. II. p. 3. Dans les anciens actes poſtérieurs à ce ſiecle, les moines ſont ſouvent appelles *Clercs*, voyez Mabillon, *Præfat. ad ſæc. II. Act. ſanctor. ord. Benedicti*, p. 14. Cela fait voir qu'ils commencerent alors à être compris dans le clergé ou au nombre des miniſtres de l'egliſe.

181. Les ouvrages de Cyrille en ſix volumes *in-*

folio ont été publiés à Paris, par Aubert en 1638.

182. Le jéſuite Sirmond a donné à Paris en 1642. une magnifique édition des ouvrages de ce prélat en quatre volumes *in-folio*; Garnier en ajoûta un cinquieme en 1638. (☞ Remarquons en faveur de cet excellent homme, ſi renommé pour la ſainteté & la ſimplicité de ſes mœurs, qu'il abandonna la doctrine de Neſtorius, & effaça ainſi la tache de ſon amitié particuliere pour cet hérétique & pour Jean d'Antioche.)

183. ☞ Le nombre de ces épitres va à 2012. diviſées en cinq livres. Elles ſont courtes, mais admirablement bien écrites, également recommandables par la ſolidité du raiſonnement & par la pureté & l'élégance du ſtyle.

184. La meilleure édition des épitres d'Iſidore, eſt celle qui fut publiée *in-folio*, par le jéſuite Scott, à Paris en 1638.

185. ☞ Il paroit par ce que M. Mosheim dit ici des ouvrages de Théodore, qu'il n'avoit pas vu les diſſertations du feu duc d'Orléans, dans l'une deſquelles ce prince a démontré que le *Commentaire ſur les Pſeaumes*, que l'on trouve dans la *Chaîne ou collection de* Corder, eſt l'ouvrage de Théodore de Mopſueſte. Outre les fragmens conſervés dans Photius, on a encore un commentaire manuſcrit de cet auteur, ſur les XII. petits prophêtes.

186. Tous les ouvrages de Léon furent publiés à Lyon, en deux volumes *in folio*, en l'an 1700. par les ſoins du célebre Quenel de l'oratoire.

187. ☞ Ce pieux & ingénieux eccléſiaſtique eſt plus généralement connu ſous le nom de *Paulin*, voyez *Hiſt. littér. de la France*, tom. II. p. 179. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle qu'a publiée à Paris le Brun, en 1685. en deux volumes *in-4°*.

188. *Hiſt. littér. de la France*, tom. II. p. 517. (☞ Les auteurs de l'hiſtoire à laquelle on renvoie ici, parlent différemment du caractere de Salvien : ils reconnoiſſent que les déclamations contre les vices de ſon ſiecle, dans ſon *Traité de l'avarice*, & dans ſon *Diſcours ſur la providence*, ſont extrêmement véhémentes, & malgré cela ils le repréſentent comme l'homme le plus humain & le plus bienfaiſant de ſon tems ; cependant il eſt certain qu'il étoit auſtere à l'excès dans les regles de conduite qu'il preſcrivoit ; car qu'y a-t-il de plus contraire à la raiſon & à la nature, que d'exiger comme une condition néceſſaire au ſalut, d'abandonner ſon bien aux pauvres, au préjudice de ſes enfans & de ſes proches ? Mais il faut convenir que cette extrême rigidité étoit accompagnée d'une douceur parfaite, à l'égard de ceux qui ne penſoient pas comme lui, en matiere de foi ; il y a là-deſſus un paſſage bien remarquable dans ſon traité ſur la *Providence*, lib. V. p. 100.

189. ☞ Cet ouvrage de Vincent ſi fort loué par notre auteur, mérite à peine cet éloge ; je n'y vois qu'un reſpect aveugle pour les anciennes opinions ſi funeſtes aux progrès de la vérité, & de grands efforts pour prouver qu'on ne doit conſulter que la tradition, quand il s'agit de fixer le ſens de l'Ecriture Sainte. On trouve beaucoup de détails ſur le compte de Vincent, de Proſper & d'Arnobe, dans l'*Hiſtoire littér. de la France*, tom. II. p. 305. 342. 369.

190. Voyez Simon, *Hiſt. critique des principaux commentateurs du N. T.* chap. XXII. p. 314 ; comme auſſi ſa *Critique de la biblioth. eccléſ. de Dupin*, tom. I. p. 180. (☞ Théodoret a écrit des commentaires ſur les cinq livres de Moïſe, ſur Joſué, les Juges, Ruth, Samuel, les Rois, les Chroniques, les Pſeaumes, le Cantique des Cantiques, Eſaïe, Jérémie, Baruch, les Lamentations, Ezechiel, Daniel,

les XII. petits Prophétes, & les XIV. épitres de S. Paul.)

191. Joſ. Sim. Aſſeman, *Biblioth. orient. Clement. Vatic.* tom. III. §. ij. p. 227. Simon, *Critique de la biblioth. eccléſiaſt. de Dupin*, tom. I. pag. 108. 677. (☞ Fabricius nous aſſure ſur le témoignage de Lambecius, que le commentaire de Theodoret ſur les XII. prophétes eſt toujours en manuſcrit dans la bibliotheque de l'empereur à Vienne. Voyez Fabricius, *Biblioth. græc.* tom. IX. p. 162 voyez auſſi d'amples & de ſavans détails ſur cet auteur dans Lardner, *Credibility*, &c. vol. IV. p. 389.)

192. ☞ Après ſa mort, Théodore fut regardé comme le pere des héréſies pélagienne & neſtorienne, quoique pendant ſa vie il ait joui d'une grande conſidération, & ſoit mort dans la communion de l'égliſe.

193. C'eſt ce qui paroit par le témoignage de Coſmas Indicopleuſtes, auteur du ſixieme ſiecle, & qui inconteſtablement étoit neſtorien ; car dans ſon cinquieme livre de ſa *Topographie chrétienne*, que Montfaucon a publié dans ſa nouvelle édition des *Peres Grecs*, il aſſure que de tous les pſeaumes de David, il n'y en a que quatre qui ſoient applicables à J. C. ; & pour ſoutenir ſon opinion, il ne craint pas de dire, que quand les écrivains du nouveau Teſtament font quelque application des prophéties de l'ancien à Jeſus-Chriſt, ce n'eſt qu'une façon de parler, empruntée de ces prophéties & adaptée au Sauveur, plutôt qu'une prophétie réelle.

194. ☞ Pomerius a écrit un traité, *de vita contemplativa*, dans lequel ſe trouvent exactement raſſemblés tous les dogmes & les préceptes des myſtiques.

195. Voyez les *Acta ſanctor. menſis Januarii*, tom. I. p 261. 277. On y trouve tout ce que nous avons dit de ces pratiques ridicules & extravagantes ; Théodoret en avoit déja fait connoître quel-

que choſe, il nous dit que Simon avoit toujours ajoûté peu-à-peu à la hauteur de ſa colomne, afin de s'approcher davantage du ciel. Voyez Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe*, tom. XV. p. 347. édit de Paris. Voyez auſſi les *Actes de Siméon le ſtylite*, dans *Stephan. Euodii Aſſemanni actis martyrum, orient. & occident.* vol. II. p. 227. publiés à Rome *in-folio*, en 1748.

196. ☞ Fréderic Spanheim parle dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, p. 1154. d'un ſecond Siméon le Stylite dont Evagre fait mention, *Hiſt.* lib. VI. cap. xxiij. & qui vivoit dans le ſixieme ſiecle. Celui-ci ſemble avoir porté les auſtérités encore plus loin que le premier, car il demeura 68 ans ſur ſa colomne, & de-là, comme le fondateur de la ſecte, il faiſoit le prédicateur, l'exorciſte & le prophete.

197. ☞ Cela n'eſt pas parfaitement exact; car ſelon le témoignage des meilleurs hiſtoriens, cette ſentence fut réellement exécutée, & l'empereur confirma ce premier décret, en banniſſant Chryſoſtome en Bithynie, ou, comme d'autres le rapportent, en lui ordonnant ſeulement de ſe retirer à la campagne. Mais un violent tremblement de terre accompagné d'une terrible grêle, que le peuple regarda comme un châtiment de l'injuſte perſecution que l'on avoit fait ſouffrir à ſon évêque, allarma la cour, & l'engagea à rétablir Chryſoſtome dans ſon emploi.

198. ☞ Ce nouveau prétexte fut la maniere indécente dont on prétendoit que Chryſoſtome avoit déclamé contre Eudoxie, parce qu'elle avoit fait ériger ſa ſtatue en argent près de l'égliſe.

199. Celle des circoncellions, dont on a déja parlé.

200. Voyez Franc. Balduin. *Hiſtor. collationis Carthag. in Optat. Milev. Pinian.* p. 327. Il convient de remarquer ici que c'eſt fort improprement

que cette assemblée de Marcellin est appellée une *conférence*, (*collatio*); car il n'y eut aucune dispute entre les catholiques & les donatistes, & aucun des partis n'argumenta contre l'autre pour le gagner; ce fut proprement une assemblée pour juger, dans laquelle Marcellin, nommé *juge* ou *arbitre* de cette controverse, prononça une sentence, après avoir ouï les raisons de part & d'autre. On voit par cet événement que l'idée d'un juge suprême de controverses & celle d'un chef visible de l'église, établi par J. C. n'étoit encore entrée dans l'esprit de personne, puisque nous voyons les évêques d'Afrique eux-mêmes en appeller à l'empereur dans la question de religion dont il s'agit ici.

201. ☞ Les témoins oculaires de ce fait furent Victor d'Utique, Enée de Gaze, Procope, le comte Marcellin & l'empereur Justinien. Les deux premiers examinerent la bouche des personnes en question, & trouverent leur langue entierement arrachée. Sur des témoignages aussi respectables, Abbadie a soutenu avec beaucoup de chaleur & de subtilité de raisonnement la vérité de ce miracle, dans son *Triomphe de la Providence*, vol. III. p. 255. Les docteurs Berriman & Chapman se sont déclarés pour le même sentiment, & ont été réfutés par un auteur anonyme & par le docteur Middleton, qui suppose l'un & l'autre que les langues ne furent pas si bien coupées, qu'il n'en restât assez pour pouvoir articuler; & cela est d'autant plus probable, disent-ils, que les témoins de ce fait observent que deux de ces confesseurs perdirent entierement l'usage de la parole; ce qui sembleroit insinuer qu'à leur égard l'opération fut plus complette, quoique les orthodoxes attribuent cela à une punition particuliere de Dieu pour la mauvaise conduite dont ils se rendirent ensuite coupables. Dodwell & Toll ont aussi plaidé, l'un en faveur de ce miracle, & l'autre pour le renverser.

Mais

Mais ſans entrer dans le détail des raiſons de part & d'autre, je remarqueral ſeulement que la queſtion ſe réduit à celle-ci. Les langues des confeſſeurs Africains furent-elles entierement arrachées ou non? La réflexion de Middleton ſur les deux qui perdirent entierement l'uſage de la parole, & la conſéquence qu'il en tire, ſembleroient fondées; car c'eſt en vain que l'on dit que ce fut par un jugement particulier de Dieu qu'ils n'eurent pas part au miracle, puis que comme on l'a ſouvent remarqué, on a eû quelquefois les *dons* ſans les *graces*, J. C. ayant dit qu'il n'avouera pas au dernier jour, pluſieurs de ceux qui auront chaſſé les démons en ſon nom. Ainſi il y a apparence que l'opération ne fut pas la même pour tous. Voyez Middleton *Free inquiry*, &c. p. 183. 184. &c. Dodwell's *Free anſwer to dr. Middletonis free inquiry*, p. 96. 97. &c. Toll's *Defence of dr. Middleton's free inquiry*, &c. p. 81. 82. Dodwell's *Full and final reply to M. Toll's defence*, p. 270. 271.

202. ☞ Nous avons traduit le mot original *Perpeſſio*, qui ſignifie proprement *ſouffrance*, par celui de *perception* qui eſt général; puiſqu'on ne peut en aucun ſens attribuer quelque ſouffrance à la nature divine.

203. Le jéſuite Doucin a publié à Paris en 1716. *une Hiſtoire du neſtorianiſme*, mais telle qu'on devoit l'attendre d'un homme qui par état, étoit obligé de mettre Cyrille au nombre des ſaints & d'anathématiſer Neſtorius; Jo. Fran. Budée parle dans ſon *Iſagoge in theologiam*, tom. II. p. 1084. des anciens écrivains des deux partis dans cette controverſe. Euſebe Renaudot dans ſon *Hiſtoria patriarch. Alexandrin.* p. 108. & Joſ. Sim Aſſeman, dans ſa *Biblioth. orient. Vatican.* tom. III. part. ij. p. 67. ont recueilli ce que les écrivains orientaux nous ont dit de cette diſpute.

204. Ceux qui voudront en ſavoir davantage

ſur ce concile, pourront conſulter *de Variorum patrum epiſtolæ ad concilium Epheſinum pertinentes*, publiées à Louvain en 1682. ſur quelques manuſcrits du Vatican & ſur quelques autres, par Chriſtian Lupus. Neſtorius, enſuite de la ſentence prononcée contre lui, fut d'abord banni à Pétra, en Arabie, & après cela à Oaſis, dans les déſerts de l'Egypte où il mourut en 435. Ce qu'Evagre dans ſon *Hiſt. eccleſ.* liv. I. chap. vij. & Théodore le lecteur dans la ſienne, liv. II. p. 565. nous ont rapporté de ſa fin tragique, eſt entierement fabuleux. (☞ Le tems que M. Mosheim fixe ici pour la mort de Neſtorius n'eſt peut-être pas exact; car il paroit que Neſtorius étoit à Oaſis, lorſque Socrate écrivoit, c'eſt-à-dire en l'an 439. Voyez Socrate, liv. VII. p. 40. 41.)

205. ☞ Il eſt bien ſingulier que Cyrille ne voulût jamais écouter les explications de Neſtorius; ce dernier conſentit même à accorder à la Vierge Marie le titre de *Mere de Dieu*, pourvu qu'on n'entendit autre choſe par-là, ſi ce n'eſt *que l'homme né d'elle, s'étoit uni à la Divinité.* Voyez Socrat. lib. VII. cap. xxxiv.

206. Lother eſt le premier auteur moderne qui a penſé de cette maniere; il s'eſt vivement emporté contre Cyrille, dans ſon livre *de Conciliis*, tom. VII. opp. Altenb. p. 265. 266. 273. Voyez auſſi le Dictionnaire de Bayle aux articles Neſtorius & Rodon. Chriſt. Aug. Salig. *de Eutychianiſmo antè Eutychen*, p. 200. Ott. Fréd. Schutz, *de vita Chytræi*, lib. II. cap. xxix. p. 190. 191. Jo. Voigt. *Biblioth. hiſtoriæ hæreſiologicæ*, tom. I. part. iij. p. 457. Paul Erneſt Jablonsky. *Exerc. de Neſtorianiſmo*, publiée à Berlin en 1720. *Theſaur. Epiſtolic. Crozianus*, tom. I. p. 184. tom. III. p. 175. *La vie de la Croze*, par Jordan, p. 231. & pluſieurs autres. Pour ce qui eſt des fautes imputées à Neſtorius, Aſſeman les a détaillées dans ſa *Biblioth. orient. Vatican.* tom. III. p. 11. p. 221.

207. ☞ Le titre de mere de Dieu, donné à la Vierge, pourroit n'être pas auſſi innocent que M. Mosheim le dit: il ne préſente aucune idée aux perſonnes intelligentes & ſenſées, il peut en faire naitre de très-abſurdes & très-groſſieres dans l'eſprit des ignorans: l'uſage de ces termes myſtérieux qui ne ſont point conſacrés par l'Ecriture-ſainte, eſt ſans contredit très-nuiſible à la religion.

208. ☞ Il n'eſt pas du tout difficile de décider cette queſtion. Quoique Neſtorius ne manquât pas d'orgueil, & qu'il fût intolérant, cependant dans cette occaſion, il ne paroit pas mériter les reproches qu'on peut faire à Cyrille; ce fut Anaſtaſe & non Neſtorius, qui le premier alluma cette querelle; & dès le commencement juſqu'à ſa mort, Neſtorius ſouffrit & fut perſécuté; on ne voulut ni l'écouter ni lire ſes explications; on ſe refuſa à tout accommodement, & il fut condamné ſans être entendu.

209. ☞ Par le vingt-troiſieme canon du concile de Nicée, l'évêque de Séleucie fut diſtingué d'une maniere particuliere; il reçut le titre de catholique & le pouvoir d'ordiner les archevêques; privilege qui n'appartenoit qu'aux patriarches. On le mit au deſſus de tous les évêques Grecs, & on le regarda comme un patriarche; dans les conciles œcuméniques, il étoit le ſixieme en rang après l'évêque de Jéruſalem. Voyez *Acta concilii Nicæni Arab.* Alphonſ. Piſan. lib. III. cap. xxiij xxxiv.

210. Le terme original dont ſe ſervoit Neſtorius eſt *barſopa*, que les Grecs rendoient par πρόσωπος. Il eſt difficile d'expliquer cette phraſe ſans la faire tomber en contradiction avec elle-même.

211. Que Cyrille lui même ſe ſoit exprimé de cette maniere, & que pour ſe juſtifier il ſe ſoit appuyé de l'autorité d'Athanaſe, c'eſt ce qui eſt hors de tout doute. Mais il n'eſt pas certain, ſi en effet

Athanaſe s'eſt ſervi de cette expreſſion, puis que pluſieurs perſonnes ſont dans l'idée que c'eſt mal à propos qu'on lui a attribué ce livre dans lequel elle ſe trouve. Voyez Mich. le Quien. diſſ. ij. *in Damaſcenum*, p. 31 Chriſt. Aug. Salig. *De Eutychianiſmo antè Eutychen*, p. 112. Il paroit par la *Biblioth. orient.* d'Aſſeman, tom. II. p. 219. que les Syriens s'exprimoient déja ainſi avant Eutychès, ne croyant pas par-là d'introduire une nouvelle doctrine, mais plutôt ne ſachant pas ce qu'ils diſoient. Nous avons toujours beſoin d'une bonne hiſtoire des troubles eutychiens, malgré tout ce que nous a donné là-deſſus le ſavant Salig.

212. ☞ Quoique Flavien mourût bientôt après des coups qu'il avoit reçus de Dioſcore & des autres évêques de ſon parti, dans cette indigne aſſemblée; cependant avant ſa mort, il en appella à Léon qui ne le rebuta point, & à la fin procura le concile dans lequel Eutyches fut condamné, & le cruel Dioſcore dépoſé.

213. ☞ Ce concile fut d'abord aſſemblé à Nicée, & enſuite transferé à Chalcédoine, afin que l'empereur, qui, à cauſe de l'irruption des Huns en Illyrie, ne vouloit pas s'éloigner de Conſtantinople, pût y aſſiſter en perſonne.

214. ☞ Cette épitre étoit la lettre que Léon avoit écrite à Flavien, après que celui-ci l'eut informé de ce qui s'étoit paſſé dans le concile de Conſtantinople. Dans cette lettre, Léon approuve les déciſions de ce concile, déclare la doctrine d'Eutychès hérétique & impie, & explique avec beaucoup de clarté la doctrine de l'égliſe catholique, ſur ce qui faiſoit le ſujet de la queſtion; enſorte que l'on regardoit cette lettre comme un chef-d'œuvre d'éloquence & de logique, & que dans les égliſes d'occident on la liſoit toujours pendant l'avant.

215. ☞ Le Barſumas dont il eſt parlé ici, eſt celui qui aida Dioſcore & les ſoldats à battre Flavien juſqu'à la mort, dans le pieux concile d'Epheſe, & qui réduiſit les évêques orthodoxes à ſe cacher ſous des bancs & où ils purent, pour éviter ſa fureur.

216. ☞ Jamais Eutychès n'a dit ce qu'on lui attribue ici; il ſoutenoit ſeulement que les *deux natures* qui étoient en J. C. avant ſon incarnation, étoient devenues *une* par *l'union hypoſtatique*. Tout cela étoit une miſérable diſpute de mots où de part & d'autre on ne s'entendoit point.

217. Ce mot exprime l'erreur de ces perſonnes qui s'imaginoient que la divinité avoit ſouffert avec l'humanité de Jeſus-Chriſt.

218. ☞ Ce mot exprime la doctrine de ceux qui croioient qu'il n'y avoit *qu'une nature* en J. C.

219. Baſnage fait l'énumération de ces ſectes dans ſes *Prolegomen. ad Hen. Canifii lection. antiqu u.* cap. III. & Aſſeman dans ſa diſſertation *de Monophyſitis.*

220. ☞ Voici encore un de ces événemens, qui avec une foule d'autres dans cette période, prouve qu'il s'en falloit bien que la ſuprématie de l'évêque de Rome fût univerſellement reconnue. Felix II. dépoſe & excommunie Acace; celui-ci, non-ſeulement mépriſe ſa ſentence, mais de plus à ſon tour, anathématiſe Felix; & en cela il eut l'approbation de l'empereur, de l'égliſe de Conſtantinople & de preſque tous les évêques d'orient, ſans en excepter André de Theſſalonique, qui alors étoit le vicaire du pape pour l'Illyrie orientale. Ce fut ce qui cauſa ce ſchiſme général qui dura 25 ans entre les égliſes d'orient & celles d'occident; & il eſt bon de remarquer que les évêques d'orient ne ſe rangerent du parti d'Acace, comme cela pa-

roit par les témoignages les plus authentiques de ce tems là, que parce qu'ils crurent l'excommunication prononcée contre lui illégale, & que le pontife de Rome n'étoit pas en droit de dépoſer le premier évêque d'orient, ſans le conſentement d'un concile général.

221. Pluſieurs ſavans traitent cette controverſe de pure diſpute de mots. Gregoire Albupharius qui étoit lui même monophyſite & le plus ſavant de cette ſecte, étoit de ce ſentiment. Aſſeman, *Biblioth. orient. Vatican.* tom. II. p. 291. Ajoûtez à cela la *Biblioth. italique*, tom. XVII. p. 285. La Croze, *Hiſt. du chriſtianiſme des Indes*, p. 23. & *Hiſt. du chriſtianiſme d'Ethiopie*, p. 14. Quoique Romain de naiſſance & de religion, Aſſeman ſemble avoir penſé de même, comme cela paroit par la p. 297. du tome cité ci-deſſus.

222. ☞ On ne peut rien dire de certain ſur la patrie de Céleſtius, que quelques-uns croient avoir été Ecoſſois, & d'autres du royaume de Naples. Mais ce que nous ſavons, c'eſt qu'il deſcendoit d'une illuſtre famille, & qu'après s'être appliqué pendant quelque tems à l'étude du droit, il ſe retira du monde, & embraſſa la vie monaſtique. Voyez Gennad. *de Scriptor. eccleſ.* cap. xliv.

223. ☞ Le ſavant & fougueux Jérôme, qui fut toujours fort injuſte à l'égard de ceux qui avoient le malheur de ne pas penſer comme lui, accuſa Pélage de gloutonnerie & d'intempérance, dès qu'il eut appris ſes erreurs, quoique auparavant il eût loué ſa vertu & ſa vie exemplaire. Auguſtin plus équitable & de meilleure foi, rend témoignage à la vérité; & lors même qu'il combat avec le plus de force cet hérétique, il reconnoit qu'il étoit homme de bien & que ſes mœurs étoient irréprochables, & en cela il ne ſe trompe pas.

224. ☞ Les dogmes les plus étroitement liés avec les principes de Pélage, étoient que le bapté-

Digitized by Google

me des enfans n'eſt pas un *ſigne* ou un *ſceau* de la *remiſſion des péchés*, mais une *marque* de leur introduction dans le *Royaume des cieux*, uniquement deſtiné à ceux qui ont le cœur pur; que les *bonnes œuvres* ſont *méritoires*, c'eſt-à-dire les ſeules conditions du ſalut, & pluſieurs autres qu'il ſeroit trop long de rapporter.

225. La controverſe pélagienne a été traitée hiſtoriquement par pluſieurs ſavans, comme par exemple Usher dans ſes *Antiq. eccleſ. Britannicæ*; Laet; Ger. Voſſius, Noris, Garnier, dans ſon *Supplement. oper. Theodoret*; Janſénius, *in Auguſtino*, & autres. Longueval, jéſuite François, a auſſi écrit l'*Hiſtoire des Pélagiens*. Voyez la préface du 9e. volume de ſon *Hiſtoria eccleſiæ Gallicanæ*, p. 4. Mais il faut convenir qu'aucun de ces auteurs n'a épuiſé cette matiere, ou ne l'a traitée avec aſſez d'impartialité.

226. Voyez Daniel, *Hiſtoire du concile de Dioſpolis*, que l'on trouve dans les opuſcules de ce ſavant & éloquent jéſuite, publiés à Paris en 1714. en trois volumes *in*-4°. Dioſpolis étoit une ville de la Paleſtine, connue dans l'Ecriture Sainte ſous le nom de *Lydda*; & l'évêque qui préſida au concile qui s'y tint, fut Euloge de Céſarée, métropolitain de la Paleſtine.

227. ☞ Pour que le lecteur ne ſoit pas ſurpris de voir Pélage & Céleſtius en appeller encore à Zozime, après avoir été juſtifié à Dioſpolis, il faut lui apprendre qu'après le concile de cette ville, ces deux moines furent condamnés de nouveau en l'an 416. par les évêques d'Afrique, aſſemblés à Carthage, & par ceux de Numidie aſſemblés à Mileve; ce qui donna lieu à leur appel.

228. Voyez Gilb. Mauguini, *fabula predeſtinatiana confutata*, jointe au ſecond tome de ſon ouvrage, intitulé *Collectio variorum ſcriptorum qui ſæc. IX. de predeſtinatione & gratia ſcripſerunt*;

Fréder. Spanheim, *introduc. ad Hiſtoriam eccleſ.* tom. I. opp. p. 993. Jacq. Baſnage, *adnot. ad proſperi Chronicon. & præfat. ad Fauſtum Regienſem*, tom. I. *Lectior. antiq. Henr. Caniſii*, pag. 315. 348. Granet qui a écrit la vie de Launoy, remarque que Simon avoit ſollicité celui-ci d'écrire contre Mauguin, qui nioit l'exiſtence de la ſecte prédéſtinatienne; mais que Launoy ayant examiné à fond la queſtion, fut de l'avis de Mauguin. Il ſe peut, au reſte, que toute cette querelle ſur l'exiſtence de cette ſecte, ne ſoit qu'une diſpute de mots. (☞ Il eſt poſſible qu'environ ce tems-là, & même dès le tems des apôtres, il y ait eû des perſonnes qui ont été dans les opinions prédeſtinatiennes; mais il n'eſt du tout point prouvé qu'elles aient formé une ſecte. Voyez Baſnag. *Hiſt. de l'égliſe*, tom. I. p. 700.)

229. ☞ Voici les principes fondamentaux des ſemi-pélagiens; ils croioient 1°. que Dieu ne diſpenſe pas ſa grace, en conſéquence d'une prédeſtination, c'eſt-à-dire d'un décret éternel, à une perſonne plutôt qu'à une autre, mais qu'il veut ſauver tous les hommes qui rempliront les conditions de l'évangile; 2°. que J. C. eſt mort pour tous les hommes; 3°. que la grace qu'il a acquiſe & qui eſt néceſſaire au ſalut, eſt offerte à tous; 4°. qu'avant que d'avoir reçu la grace, l'homme eſt ſuſceptible de foi & de bons deſirs; 5°. que nés libres, nous pouvons réſiſter aux influences de la grace, & ne pas céder à ſes inſpirations. Voyez Baſnage, *Hiſt. de l'égliſe*, tom. I. liv. XII. chap. I. p. 696.

230. ☞ Perſonne n'ignore que les janſéniſtes & les jéſuites citent également St. Auguſtin en faveur de leurs ſentimens, quoique directement oppoſés ſur la prédeſtination & ſur la grace. Cette controverſe délicate a donné une rude atteinte à l'infaillibilité du pape, & l'a expoſée à de gran-

des railleries en plusieurs occasions. La *Bulle Unigenitus* qui a fait tant de bruit dans ce siecle, a mis Clément XI. parfaitement en opposition avec plusieurs autres papes des plus célebres & des plus respectés. A quel d'entr'eux faudra-t-il s'en rapporter ?

Fin du Tome I.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce volume.

SIECLE PREMIER.
PREMIERE PARTIE.
Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *De l'état civil & religieux du monde avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.* page 19.
CHAP. II. *De l'état civil & religieux des Juifs, à la naiſſance de J. C.* 39.
CHAP. III. *De la vie & des actions de J. C.* 55.
CHAP. IV. *Des événemens heureux pour l'égliſe pendant ce ſiecle.* 64.
CHAP. V. *Des événemens malheureux pour l'égliſe.* 73.

IIe. PARTIE.
Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *De l'état des lettres & de la philoſophie.* 88.
CHAP. II. *Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe & de la forme primitive de ſon gouvernement.* 100.
CHAP. III. *De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.* 120.
CHAP. IV. *Des cérémonies & des rites en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.* 129.

CHAP. V. *Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.* p. 138.

SECOND SIECLE.

Ire PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *Des événemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* 155.
CHAP. II. *Des événemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* 165.

IIe. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *De l'état des lettres & de la philoſophie dans ce ſiecle.* 174.
CH. II. *Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe & de la forme de ſon gouvernement.* 186.
CH. III. *De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.* 192.
CH. IV. *Des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.* 209.
CH. V. *Des héréſies & des diviſions qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.* 221.

TROISIEME SIECLE.

Ire PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *Des événemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* 249.

CH. II. *Des évènemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* p. 257.

IIe. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *De l'état des lettres & de la philoſophie dans ce ſiecle.* 267.
CH. II. *Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe ; de la forme de ſon gouvernement dans ce ſiecle.* 271.
CH. III. *De la doctrine de l'égliſe chrétienne dans ce ſiecle.* 281.
CH. IV. *Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.* 297.
CH. V. *Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.* 303.

QUATRIEME SIECLE.

Ie. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *Des évènemens heureux & malheureux pour l'égliſe pendant ce ſiecle.* p. 321.

IIe PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *Hiſtoire des ſciences & de la philoſophie.* 349.
CH. II. *Du gouvernement de l'égliſe & des docteurs chrétiens dans ce ſiecle.* 353.

CH. III. *De la doctrine chrétienne dans ce ſiecle.* p. 370.
CH. IV. *Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.* 399.
CH. V. *Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.* 407.

CINQUIEME SIECLE.

Ie. PARTIE.

Hiſtoire extérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *Des évènemens heureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* p. 438.
CH. II. *Des évènemens malheureux pour l'égliſe dans ce ſiecle.* 448.

IIe. PARTIE.

Hiſtoire intérieure de l'égliſe.

CHAP. I. *De l'état des ſciences & de la philoſophie.* 454.
CH. II. *Des docteurs & des miniſtres de l'égliſe; de la forme de ſon gouvernement dans ce ſiecle.* 460.
CH. III. *De la doctrine de l'égliſe chrétienne pendant ce ſiecle.* 475.
CH. IV. *Des rites & des cérémonies en uſage dans l'égliſe pendant ce ſiecle.* 494.
CH. V. *Des diviſions & des héréſies qui troublerent l'égliſe dans ce ſiecle.* 497.

Fin de la Table des Chapitres.

ANELLO BALDINELLI - FIRENZE
RILEGATORE LIBRI
Tel. 21 13 53
Via Palazzuolo, 1 r.

Q056555389

Digitized by Google